S. 940

REVUE

ET MAGASIN

DE ZOOLOGIE

PURE ET APPLIQUÉE.

RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE ET A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE COMPARÉES, ET A LES TENIR AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

PAR

M. F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société nationale et centrale d'Agriculture; des Académies royales des Sciences de Madrid et de Turin; de l'Académie royale d'Agriculture de Turin; de la Société impériale des naturalistes de Moscou, et d'un grand nombre d'autres Sociétés nationales et étrangères.

2e SÉRIE. — T. V. — 1853.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY BRANCH

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

RUE DES BEAUX-ARTS, 4.

SEIZIÈME ANNÉE — JANVIER 1853.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Notice sur les *Lanius pitangua* et *sulphuratus* de Linné, par M. O. Des Murs.

Ainsi que le dit fort bien M. de Lafresnaye, en décrivant deux nouvelles espèces de Tyrans, « il est certain que l'Amérique possède des groupes d'oiseaux dont les espèces ont une telle similitude de coloration, qu'au premier abord il est difficile de ne pas les confondre, et que ce n'est qu'après une scrupuleuse observation qu'on parvient à reconnaître les petites différences qui, se retrouvant néanmoins chez tous les individus d'une même localité, en constituent réellement des espèces distinctes; c'est ce qui se remarque dans le groupe des Bécardes, dans celui des Picucules, et enfin dans celui des Tyrans. »

Nous craignons que cette même cause de confusion n'ait induit en erreur, au sujet des deux espèces précitées, soit notre savant collègue, soit quelqu'un des auteurs qui, depuis Buffon jusqu'à ce jour, se sont occupés de l'étude des Tyrannidés.

En continuant le travail dont nous nous sommes chargé pour la partie Ornithologique de l'*Encyclopédie d'histoire naturelle* du docteur Chenu, nous nous sommes trouvé un instant arrêté par une difficulté que nous ne nous chargerons pas de résoudre, mais que nous venons soumettre aux Ornithologistes, surtout aux Méthodistes.

On sait que, sous les noms différents de Bécarde à

ventre jaune (pl. enl. 296) et de Geai à ventre jaune de Cayenne (pl. enl. 249), Buffon a confondu une seule et même espèce de Tyran.

Tout le monde, depuis Sonnini qui le premier l'a signalée, s'est même trouvé d'accord pour reconnaître cette erreur. Mais, quelqu'effort que nous ayons fait, nous n'avons pu retrouver la même entente au sujet de l'espèce de Tyran que cachait cette double dénomination.

Sonnini, dans son édition des *Œuvres de Buffon*, y a cru reconnaître de la manière la plus explicite le *Lanius Cayanensis luteus* de Brisson, et *sulphuratus* de Linné, reproduisant les deux diagnoses de ces auteurs.

Plus tard, traduisant d'Azara, il a, conséquent avec lui-même, également cru reconnaître dans le *Nei-nei*, qu'il appelle aussi *Tictivie*, n° 199 de ce voyageur, la même espèce, c'est-à-dire le *Lanius sulphuratus*, L.; identifiant le numéro suivant, 200, le *bentaveo* ou *pitangua* avec le *cuiriri* de Buffon et le *Lanius pitangua* de Linné.

Vieillot, dans son *Histoire naturelle des oiseaux de l'Amérique septentrionale*, est exactement resté dans les mêmes termes, et a suivi et adopté les errements de Sonnini, reconnaissant, du reste, l'erreur qu'il était facile de commettre dans la distinction des deux espèces.

Il en a été de même de M. le prince de Neuwied, qui, dans les notes qu'il nous pria de publier en son nom dans la *Revue Zoologique* (mai 1846), fit la même distinction.

Nos incertitudes auraient donc dû se trouver et se trouvaient parfaitement fixées à cet égard. Mais, outre la faute que nous aurions commise en suivant aveuglément et de confiance ces auteurs, là ne se bornait pas ce que nous voulions savoir.

Chacune de ces deux espèces est devenue, dans ces derniers temps, le type d'un genre nouveau, l'une du

genre *Saurophagus*, Swainson, l'autre du genre *Scaphorhynchus* du prince de Wied, tous deux de 1831. Mais, laquelle doit être considérée comme type du premier de ces genres, laquelle du second?

Nous avons alors consulté les synonymies indiquées pour ces deux espèces par MM. Gray et Ch. Bonaparte; et ici nos hésitations ont recommencé.

En effet, ces deux auteurs indiquent ainsi la synonymie de l'espèce type, selon eux, du genre *Scaphorhynchus* :

Lanius pitangua, Linné, pl. enl. 212.

Tyrannus carnivorus, Vieillot, ex Azara 197, par erreur pour 199, qui lui-même est encore une autre erreur.

Scaphorhynchus sulphuratus, prince Max.

Tyrannus Brasiliensis, Brisson.

Megastoma ruficeps, Swainson.

En reproduisant cette synonymie, M. Ch. Bonaparte fait suivre le *Scaphorhynchus sulphuratus* du prince de Wied de son point d'exclamation d'habitude, oubliant que, comme M. Gray, il commet une grave erreur; car, dans les mêmes notes que nous rappelions tout-à-l'heure, le savant ornithologiste allemand s'exprime ainsi :

« Le même *Pitangua* de Marcgrave a été nommé *Lanius pitangua* par Linné et Gmelin; de sorte que le *Sulphuratus* est un autre oiseau, et, à ce qu'il me paraît, le *Nei-nei* d'Azara..., qui a très-bien différencié ces deux oiseaux. Mais le *Bentaveo* est le *Lanius pitangua* de Linné, et le *Sulphuratus* de cet auteur doit être le *Nei-nei* d'Azara, *que j'ai nommé* dans mon ouvrage *Scaphorhynchus sulphuratus*. »

Il est donc bien constant quant à présent, et d'après le témoignage même du prince de Wied, fondateur du genre *Scaphorhynchus*, que c'est le *Nei-nei* d'Azara qu'il en a pris pour type; et nous verrons bientôt que ce nom générique ne fait que reproduire textuellement l'un des

principaux caractères zoologiques indiqués par l'auteur espagnol pour son espèce.

Mais, combien plus grand encore a été notre embarras, en lisant la note de M. de Lafresnaye sur deux espèces nouvelles de Tyrans (*Revue Zoologique*, octobre 1851), dans laquelle, au rebours de Sonnini, de Vieillot et du prince de Wied, il donne pour synonymie au *Bentaveo* ou *Pitangua* d'Azara le *Lanius sulphuratus* de Linné, et au *Nei-nei* du même le *L. pitangua*, en reconnaissant toutefois ce *Nei-nei* comme type du genre *Scaphorhynchus*.

Ce qui ressort de tout ce qui précède, et de nos citations, c'est qu'il y a eu jusqu'à présent interprétation différente :

1° Relativement à la spécification distincte des *Lanius pitangua* et *sulphuratus* de Linné ;

2° Relativement à l'identification des *Nei-nei* et *Bentaveo* d'Azara avec chacune des deux espèces linnéennes.

Or, en mettant de côté la première de ces interprétations contradictoires, nous demanderons aujourd'hui de quel côté est l'erreur? Est-elle chez M. de Lafresnaye? Est-elle chez ses prédécesseurs?

Sans trop chercher à approfondir la question, il nous a semblé que peut-être serait-elle chez ceux-ci. Voici nos motifs :

D'Azara, en décrivant les formes de son *Nei-nei*, n° 199, dit :

« Le bec est beaucoup plus large qu'épais; ses bords sont saillants en dehors, *comme les plat-bords d'une embarcation.* »

Expressions textuellement reproduites en quelque sorte par M. de Lafresnaye en ces termes :

« Celui-ci (le *Nei-nei*) se distingue au premier abord du premier (le *Bentaveo*) par un bec singulièrement élargi, déprimé, arqué en dessus, et *ayant* un peu *la forme d'un bateau renversé.* »

Or, remarquons bien que c'est ce caractère de forme de bateau renversé ou d'embarcation qu'a eu en vue de reproduire, dans sa dénomination générique, M. le prince de Wied, en composant le mot de *Scaphorhynchus*, qui ne veut rien dire autre chose qu'un bec en forme de bateau.

Décrivant ensuite les formes de son *Bentaveo* ou *Pitangua*, d'Azara dit du bec :

« Le bec aussi large qu'épais, volumineux, droit, avec une échancrure et *un petit crochet* à son bout. »

Quant à la description du plumage, la seule différence qu'il fasse entre les deux espèces est que :

« Le *Nei-nei* n'a pas de bordures rouges (rousses) aux ailes, que les pennes intermédiaires de sa queue sont noirâtres, et qu'une nuance plus verte est mêlée aux couleurs de ses parties supérieures. »

Ce qui nous fait pencher pour cette interprétation, c'est qu'elle se trouve également d'accord avec l'opinion de M. le prince de Wied, qui, ainsi que nous venons de le remarquer, a fort bien su faire du *Nei-nei* d'Azara le type de son genre *Scaphorhynchus*, tandis qu'il a conservé au *Bentaveo* ou *Pitangua* le simple nom générique de *Muscicapa*.

Ce premier point vidé, reste à examiner la confusion faite par les auteurs au sujet de la spécification des *Lanius pitangua* et *sulphuratus*, puisque l'une de ces deux espèces, la dernière, est invoquée pour type par chacun des fondateurs des deux genres *Scaphorhynchus* et *Saurophagus*, prince de Wied et Swainson.

Il faut, de toute rigueur, admettre que M. le prince de Wied a fait erreur sur ce point, en suivant les données de Sonnini et de Vieillot sur l'assimilation du *Sulphuratus* au *Nei-nei* d'Azara, qui doit être le *Pitangua* de Linné, et se conformer, comme à la véritable, à la leçon de M. de Lafresnaye, appuyée en partie de celles de MM. Gray et Ch. Bonaparte. Mais il faut en même

temps maintenir comme type du genre *Scaphorhynchus*, dans les espèces d'Azara, le *Nei-nei*, et du genre *Saurophagus*, son *Bentaveo*, ce que n'ont point fait ces deux méthodistes.

Par suite, et dans cet ordre d'idées, la synonymie de l'espèce type du genre *Scaphorhynchus* devrait être celle-ci :

Lanius pitangua, Linné, pl. enl. 212.

Tyrannus sulphuratus, Vieillot, ex d'Azara 199 et non 200.

Scaphorhynchus sulphuratus, prince de Wied.

Scaphorhynchus pitangua, Strickland.

Megastoma ruficeps, Swains., d'après M. Lafresnaye.
flaviceps, id.
atriceps, id.

Par contre, la synonymie de l'espèce type du genre *Saurophagus*, Swainson, doit se rétablir ainsi :

Lanius sulphuratus, Gmelin, pl. enl. 249 et 296.

Tyrannus carnivorus, Vieillot, ex d'Azara 200, et non 199.

Muscicapa pitangua, de Wied.

Saurophagus sulphuratus, Swainson.

Ce que démontrent le plus clairement ces deux synonymies, c'est que le *Pitangua* d'Azara n'est pas le *Pitangua*, de Linné; de là cette confusion qui s'est perpétuée jusqu'à ce jour.

Monographie de la tribu des Scylliens ou Roussettes (Poissons Plagiostomes), comprenant deux espèces nouvelles, par M. le docteur Auguste Duméril.

I. *But et plan de cette Monographie.* — Le travail que je viens soumettre aux lecteurs de cette Revue est, en partie, un extrait raisonné du Catalogue encore inédit de la collection si riche des Poissons cartilagineux Pla-

giostomes rassemblés au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Il a pour but de faire connaître les particularités anatomiques et physiologiques, puis les caractères zoologiques d'une nombreuse et intéressante Tribu de la grande famille des Squales. J'exposerai ainsi l'état actuel de la science touchant ce point spécial d'ichthyologie.

Ce Mémoire, comme celui où j'ai traité de la tribu des Torpédiniens (1), ne doit donc pas contenir simplement la description des espèces nouvelles. Il est surtout destiné à présenter, dans son ensemble, l'arrangement systématique des nombreuses espèces rapportées au groupe des Scylliens, et dont la classification, telle qu'il convient maintenant de l'admettre, facilite singulièrement l'étude.

II. *Historique abrégé de la classification des Squales.* — Ce serait un travail rétrospectif plein d'intérêt que de suivre pas à pas la marche des progrès faits par les naturalistes dans les connaissances qu'ils ont successivement acquises sur les Poissons cartilagineux, et sur les Roussettes en particulier.

On verrait, au reste, ces progrès se faire lentement, depuis la première réunion de ces Poissons, proposée par Aristote, sous le nom de Sélaques, remplacé plus tard par celui de Cartilagineux, dont Pline fit usage.

Il faudrait, en effet, malgré l'ensemble remarquable de documents sur les espèces, fournis par Rondelet, par Bélon et par les différents écrivains qui ont précédé Artedi et Linné, arriver jusqu'à cet illustre naturaliste pour trouver une première systématisation établissant la division de tous les Sélaciens connus en deux grands

(1) *Revue et Magasin de Zoologie* de M. Guérin-Méneville, 1852. p. 176, 227 et 270, pl. 12.

genres: celui des Squales et celui des Raies. Nonobstant les différences les plus remarquables, offertes par les diverses espèces comparées entre elles, dans chacun de ces genres, cette division fut trouvée suffisante par les zoologistes; mais, au commencement de ce siècle, mon père d'abord, puis Cuvier, proposèrent des coupes secondaires qui furent toutes acceptées, et qu'il fallut seulement diviser, et même subdiviser encore pour exprimer toutes les particularités d'organisation, soit intérieure, soit surtout extérieure, propres à permettre un classement régulier.

C'est ainsi que mon père, faisant d'abord un ordre spécial, parmi les Poissons cartilagineux, des Lamproies et des Sélaques, sous le nom de Trématopnés, destiné à rappeler leurs larges ouvertures branchiales, que ne protége aucune partie solide, les rangea dans deux familles principales, les Cyclostomes et les Plagiostomes, principalement caractérisées par la conformation si différente de la bouche.

Ces derniers, suivant que les orifices des branchies sont situés à la face inférieure du corps ou sur ses parties latérales, furent nommés par lui Hypotrèmes et Pleurotrèmes. A ceux-ci, il rapporta le genre Squale, dont il sépara une espèce très-remarquable, pour en former un genre nouveau, sous le nom de Squatine, adopté depuis par tous les auteurs.

A cette première division du genre Squale de Linné, Cuvier en ajouta d'autres, en prenant pour types de genres nouveaux, auxquels il imposa des noms qui, tous, ont été conservés, les espèces les plus tranchées du grand genre linnéen.

La seule de ces coupes dont il soit nécessaire de faire mention ici est celle des Squales en Squales proprement dits, comprenant eux-mêmes beaucoup de genres, et en Roussettes, auxquelles il appliqua, comme déno-

mination générique, le nom grec de ces poissons (*Scyllium*) (1).

Les deux principaux représentants de ce genre furent, pour lui, les deux Roussettes de Rondelet, dont il rapprocha quelques autres Squales.

Le nombre de ceux qu'il devint nécessaire de grouper dans ce genre s'étant successivement accru, M. J. Müller seul d'abord, puis conjointement avec M. Henle (2), put, en raison des particularités notables offertes par quelques-unes des espèces, le diviser en plusieurs genres très-distincts. Ils conservèrent, en outre, la séparation proposée par M. le prince Ch. Bonaparte pour l'espèce à queue dentelée, et dont ce zoologiste a fait le genre Pristiure.

Je ne parle ici que du seul groupe qui doit être l'objet de cette monographie; mais toutes les Raies et tous les Squales ont été soumis au même contrôle, rendu nécessaire par le grand nombre de ces Plagiostomes maintenant rassemblés dans les collections.

C'est le mode de classement proposé à la suite de ces études nouvelles, peu connu en France, et d'après lequel les deux grandes familles de Poissons cartilagineux dont il s'agit sont maintenant rangées dans le Musée de Paris, par mes soins et par ceux de M. Guichenot, qui va me servir de guide pour l'étude des espèces que ce Musée renferme et pour la détermination des deux espèces inédites que j'y ai rencontrées. L'une d'elles est une véritable Roussette (*Scyllium laticeps*), et l'autre doit former une division nouvelle dans le genre Hémiscylle (*Hemiscyllium variolatum*), genre auquel il faut rapporter, en outre, une espèce décrite par

(1) *Quæ* τα σκυλια *vocat Aristoteles, Gaza caniculas interpretatur* Rondelet, De piscibus, lib. XIII, p. 380.

(2) *Systematische Beschreibung der Plagiostomen.* Berlin, 1841, page 3.

M. John Richardson postérieurement à la publication de MM. Müller et Henle.

III. *Importance de l'emploi de la méthode analytique en zoologie.* — Quand on étudie l'ouvrage de ces deux savants naturalistes, et quand on suit les détails de leurs descriptions sur les animaux mêmes dont ils parlent, on admire l'exactitude et le soin qu'ils ont apportés à ce travail considérable, qui contient un classement excellent, et très-perfectionné par eux, de tous les Poissons Plagiostomes. Une petite lacune cependant peut y être remarquée : elle consiste dans l'absence de comparaison entre les genres et les espèces. L'ordre d'après lequel ils décrivent chaque animal est toujours le même, et l'observateur peut, il est vrai, reconnaître, par la lecture comparative des paragraphes qui portent un même titre, les analogies ou les dissemblances des espèces les plus voisines, mais les particularités essentielles qui s'opposent à toute confusion entre l'espèce qu'on observe et celle qui précède ou celle qui suit ne sont pas spécialement mises en saillie.

On ne saurait nier toutefois combien il est important de mettre en évidence les caractères propres à démontrer la réalité de la distinction établie entre des animaux qui, malgré de nombreux liens de ressemblance, doivent cependant être considérés comme spécifiquement différents.

Cette omission, j'ai cherché à la faire disparaître dans les descriptions sommaires du Catalogue. C'est surtout par l'emploi persévérant de la méthode dont mon père a posé les premières bases, il y a quarante-sept ans, dans sa *Zoologie analytique*, c'est-à-dire par la construction de tableaux dichotomiques, où la note destinée à caractériser chaque espèce permet de l'opposer à l'une de ses congénères, que la distinction est rendue facile. La possibilité de construire ces tableaux est même un *criterium* précieux pour le zoologiste,

qui doit renoncer à regarder comme distincte une espèce à laquelle il ne peut pas trouver un caractère distinctif qui lui permette de l'opposer à l'une de celles que renferme le genre auquel on la rapporte. Tels sont les principes suivis par mon père dans l'étude si approfondie qu'il a faite des Reptiles et des Poissons, et des Insectes en particulier, dont il a consigné l'histoire complète dans le grand Dictionnaire des sciences naturelles publié par Levrault. Ces principes sont ceux sur lesquels je m'efforce de m'appuyer dans les études que je poursuis.

IV. *Considérations anatomiques et physiologiques.* — Avant d'entrer dans des détails purement zoologiques, il me semble indispensable, pour rendre aussi complète que possible cette monographie, de passer rapidement en revue les particularités de structure spéciales aux Poissons de la tribu des Scylliens, et celles qui peuvent en résulter dans l'accomplissement des fonctions.

1° *Squelette.* — Les pièces de leur colonne vertébrale n'offrent pas de caractères qui leur soient absolument spéciaux. On y remarque cependant une disposition propre seulement aux espèces de cette tribu et à celles des genres dont l'un des caractères communs les plus remarquables consiste dans la présence d'une membrane nictitante. Je crois donc devoir m'arrêter un instant sur les observations de M. J. Müller relatives à ce sujet.

Chez les Squales munis de cette membrane protectrice de l'œil, c'est-à-dire chez les individus rapportés aux genres *Mustelus*, *Galeocerdo*, *Carcharias* et *Zygœna*, puis chez les Roussettes, qui n'ont pas cette membrane, et enfin chez les Squatines et chez les Chimères, il y a, dans la composition de la colonne vertébrale, des pièces cartilagineuses que les autres Squales n'ont pas. Elles sont indépendantes des cartilages *cruraux*, dont le rôle, comme l'a constaté M. J. Müller, est identique à celui qu'ils remplissent dans la composition de la colonne

vertébrale des Poissons osseux, c'est-à-dire que les supérieurs forment, en s'unissant à la pièce médiane, l'arc supérieur, et que les inférieurs constituent les apophyses transverses costales auxquelles les côtes sont attachées.

Les cartilages dont je veux parler sont également indépendants des pièces propres uniquement aux Squales, et qui, placées à la région supérieure des vertèbres, de manière à compléter le canal vertébral, ont reçu de l'anatomiste de Berlin le nom de cartilages *intercruraux*, et sont situées, leur nom d'ailleurs l'indique, entre les cruraux.

Ces parties constituantes de la colonne vertébrale, sur lesquelles j'appelle l'attention, sont des pièces impaires supérieures qu'on trouve à l'endroit où les pièces vertébrales convergent en haut, et elles correspondent aux cartilages cruraux, aussi bien qu'aux intercruraux, avec lesquels elles alternent. Il résulte de cette alternance que ces portions impaires du squelette occupent les intervalles laissés entre chaque cartilage crural et le cartilage intercrural qui le suit.

Le texte de M. J. Müller, inséré dans le troisième volume de l'*Histoire des Poissons fossiles* de M. Agassiz, troisième partie, et les dessins qui l'accompagnent, planche 40 B, figures 7 et 7 *a*, fournissent sur la disposition de ces différents éléments de la colonne vertébrale tous les renseignements nécessaires, dont les lignes qui précèdent sont le résumé.

Quant à la forme et à la composition même du corps des vertèbres, je trouve, dans le savant Mémoire que que je viens de citer, des indications intéressantes que je me borne à mentionner. Elles sont relatives à la différence du degré d'ossification de ces vertèbres, qui offrent, sous ce rapport, des dissemblances très-remarquables. Ainsi, tandis que dans les genres *Echinorhinus*, *Hexanchus* et *Heptanchus*, la colonne vertébrale entière

reste cartilagineuse pendant toute la vie: les corps de vertèbres de tous les *Scyllium*, ainsi que de la plupart des Squales à membrane nictitante, sont complètement osseux, à l'exception de quatre points, dirigés de la surface vers le centre, et qui sont de cartilage pur. Ils pénètrent jusque près de l'endroit où se rencontrent les deux surfaces articulaires coniques dont se compose la pièce centrale de la vertèbre. Ces quatre points cartilagineux font suite aux cartilages cruraux supérieurs et aux inférieurs ou transverses, et sont, en quelque sorte, les racines de ces pièces, qui pénètrent dans la substance du corps des vertèbres, et y persistent à l'état de cartilage. Aussi, lorsqu'on fait une coupe verticale, dans le milieu de sa longueur, d'une vertèbre provenant de l'un des Squales où cette disposition se rencontre, et en particulier d'une espèce du genre Roussette, on voit, sur cette coupe, une croix cartilagineuse, sans trace d'ossification, provenant de ces quatre racines des pièces vertébrales supérieures et inférieures.

On conçoit l'importance, pour l'anatomiste comme pour le géologue, de cette particularité de structure pour la détermination du groupe auquel appartient l'animal d'où provient une semblable vertèbre.

Quand elle est desséchée, on y voit quatre trous correspondant aux points d'insertion des quatre pièces vertébrales paires. Je rappelle enfin que, chez aucun Squale, les vertèbres ne présentent, au milieu de la longueur, dans le point qui correspond à celui où les deux cavités coniques se rencontrent à l'intérieur, une dépression aussi marquée que celle qui se voit chez les Mustéliens et chez les Scylliens.

Quant aux autres portions du squelette, il n'y en a pas qui méritent une mention spéciale, mon but n'étant que de mettre en saillie les différences propres à distinguer les Roussettes des autres Squales.

Je dois cependant parler des *cartilages labiaux*, des-

tinés à soutenir l'orifice buccal, et qui manquent chez un assez grand nombre de Plagiostomes.

Dans les genres où on les trouve (*Galeus*, *Scymnus*, *Centrina*, *Squatina*, *Mustelus* et *Scyllium*), ils varient en nombre. Tous les Scylliens, de même que les Mustéliens, en ont quatre. Il y en a un à droite et un à gauche, à la lèvre supérieure, comme à l'inférieure.

Au nombre des pièces cartilagineuses de l'extrémité antérieure de la tête, il faut encore rappeler les *cartilages des valvules nasales*, parce que les Roussettes, de même que les Narcines, de la tribu des Torpédiniens, paraissent être les seuls Plagiostomes à valvules, dont les *cartilages des ailes du nez*, comme on les nomme, soient complètement isolés dans l'épaisseur du *rhinopome* (1), ou membrane valvulaire, et n'adhèrent point avec les bords de la fosse nasale.

2° *Système nerveux.* — Relativement à cet appareil organique, j'ai à faire connaître la détermination récente des diverses parties de l'encéphale de la Roussette. Elle est due à MM. Philipeaux et Vulpian, qui, dans un Mémoire présenté à l'Académie des Sciences en 1852 (*C. rendus*, t. XXXIV, p. 537), et approuvé dans un rapport de M. Duvernoy (*Id.*, t. XXXV, p. 169), ont cherché à démontrer que l'encéphale des Poissons est composé des mêmes parties que celui des animaux vertébrés supérieurs, et que ces parties, à très-peu de différences près, sont disposées de la même façon.

Faisant ici l'application des principes qui les ont constamment guidés, et qui consistent dans l'observation rigoureuse des rapports que les mêmes parties doivent nécessairement toujours affecter entre elles, ils ont pu ramener au type normal l'encéphale dont il s'agit.

(1) De ῥὶν, nez, et de πῶμα, couvercle. opercule. — Je propose ce mot comme abréviation du langage.

Ainsi, le renflement volumineux, situé tout-à-fait en avant, n'est pas formé, comme on le croyait, par les lobes olfactifs soudés sur la ligne médiane. Ces lobes, d'où partent les nerfs olfactifs, ne sont représentés que par les angles latéraux de ce gros renflement, dont tout le reste constitue les hémisphères ou lobes cérébraux, qui contiennent une cavité plus vaste que chez la Raie; elle est l'analogue des ventricules latéraux, et, dans son intérieur, on rencontre les plexus choroïdes.

En arrière des hémisphères, il y a un étranglement considérable sur le milieu duquel on voit un petit sac membraneux, sans pédicules, et qu'on regarde comme l'analogue de la glande pinéale. A sa partie postérieure, on trouve les corps striés tout-à-fait à l'état rudimentaire.

Les deux renflements qui suivent, et qui contiennent une cavité spacieuse, ne doivent pas conserver le nom vague de lobes creux, qui sert à les désigner : ce sont les portions antérieures des couches optiques, et la cavité qu'on y remarque n'est autre chose que le troisième ventricule, percé, à son plancher, d'une ouverture qui est celle de l'infundibulum. En avant, ce ventricule communique avec les ventricules latéraux, et, en arrière, avec le quatrième, au moyen de l'aqueduc de Sylvius.

Quant au lobe médian volumineux qui suit, il est la continuation évidente de la couche optique; il en représente les portions postérieures très-repliées sur elles-mêmes.

Lorsque, à cette détermination si simple jusqu'ici, on ajoute les traits suivants, on voit combien elle est juste et précise sous tous les rapports, car les tubercules quadrijumeaux qu'il a souvent paru si difficile de retrouver se voient manifestement en arrière et au-dessous du lobe médian. Ils sont au nombre de quatre. La preuve que ces corps, de forme moins globuleuse que dans la Raie,

qui sont mis à nu par l'écartement des deux portions latérales de ce lobe médian, sont bien réellement les tubercules quadrijumeaux est fournie par la présence des deux prolongements que le cervelet envoie toujours à la paire postérieure, et que l'on connaît sous le nom de *processus cerebelli ad testes*, puis par le passage, au-dessous de ces tubercules, de l'aqueduc de Sylvius.

Le cervelet n'est donc pas formé, comme on le supposait, par le troisième lobe médian (portions postérieures des couches optiques), mais par des lames de substance grise qui, nées des parties latérales du bulbe, sont situées en arrière de tous les renflements de l'encéphale. La justesse de la dénomination imposée à ces feuillets de substance grise est démontrée par ce fait, que c'est entre ces véritables lames cérébelleuses d'un côté et celles de l'autre, que se trouve le quatrième ventricule mis en communication en avant, par l'aqueduc de Sylvius, avec le reste des cavités ventriculaires.

3° *Appareil digestif.* — Cet appareil ne différant pas, d'une manière essentielle, de ce qui se voit chez les autres Squales, je ne m'étendrai que sur les caractères spéciaux du *Système dentaire.* — Les dents des Roussettes offrent une disposition qui est l'un des types les plus simples du système dentaire des Squalides. Ainsi, dans les deux espèces vulgaires, prises comme exemples, pour le genre *Scyllium*, elles ont la forme d'un triangle constitué par une large pointe médiane armée, du moins dans le jeune âge, d'une ou deux petites dentelures de chaque côté de sa base, qui est toujours plus ou moins sillonnée dans le sens de la longueur.

Dans les Crossorhines, elles présentent ce caractère particulier que leur base est trilobée.

Chez les Ginglymostomes, les dents ont une base simple, rhomboïdale, supportant un large cône médian dont chacun des deux bords a deux ou quatre dentelures peu apparentes. Ce qu'il y a de plus remarqua-

ble dans le système dentaire des espèces groupées dans ce genre, c'est le nombre considérable des dents, car il y en a souvent dix sur chaque rang vertical.

Il est à peine nécessaire de rappeler, comme le fait observer M. Richard Owen dans sa savante *Odontographie*, p. 26, que ces dents, inclinées en arrière, qui complètent l'armure des arcs maxillaires, ne peuvent pas être relevées par la volonté de l'animal, ainsi qu'on l'a quelquefois supposé, mais à tort. Ces dents, en effet, sont encore en voie de développement, et plusieurs d'entre elles sont recouvertes par un repli de la membrane muqueuse de la bouche, laquelle serait déchirée dans ces mouvements. C'est par un changement graduel de position dans la membrane fibreuse, sur laquelle leur base est fixée, que les dents se consolident et se placent dans le point où elles doivent rester.

Il faut noter encore, avec le même anatomiste, que l'âge modifie l'aspect des dents. Ainsi, la dentelure unique, ou double, que porte, de chaque côté, la grande pointe médiane, dans les Roussettes, disparaît souvent chez les vieux sujets.

4° *Système vasculaire.* — Il ne diffère pas de celui des autres Poissons cartilagineux; je m'y arrêterai donc à peine. Je dois cependant rappeler quelques-unes de ses dispositions. Ainsi, dans les deux espèces communes, on voit très-bien, ainsi que Meckel l'a signalé (*Anatom. comp.*, t. IX, p. 245), non-seulement pour ces Plagiostomes, mais pour plusieurs Raies, et, parmi les Squalides, pour les genres *Zygœna, Squatina, Acanthias* et *Alopias* (*Squalus vulpes*), la communication du péricarde avec le péritoine, découverte d'abord chez la Raie par Monro, qui en a donné une excellente figure dans sa grande Anatomie, pl. 11. Elle se fait au moyen de deux conduits, dont l'origine se trouve à la région supérieure et postérieure du péricarde, et la terminaison à la face inférieure de l'œsophage, immédiatement au-devant de

l'extrémité antérieure de l'estomac. Il résulte de cette disposition, comme Meckel le fait observer, que le péritoine et le péricarde ne forment, en dernière analyse, qu'une seule cavité, et que, l'enveloppe péritonéale communiquant avec le dehors par deux ouvertures, l'eau peut, par cette voie, arriver jusqu'au cœur.

Cet organe, qui, dans la série des vertébrés, offre le volume proportionnel le plus petit chez les Poissons, est plus gros cependant chez les Roussettes et chez tous les autres Plagiostomes, que chez aucun autre animal de cette même classe. Le genre de vie, selon la remarque ingénieuse de Broussonnet, en est sans doute l'une des causes. C'est, en effet, dans les espèces les plus voraces, et qui, pour trouver une nourriture suffisante, doivent déployer une grande activité musculaire, qu'il a trouvé les dimensions les plus considérables, c'est-à-dire chez les Plagiostomes, comme je viens de l'indiquer, et, parmi les Poissons osseux, chez les Lophies et chez les Brochets. Cette sorte de loi a été confirmée par les recherches ultérieures de M. Tiedemann et par celles de Meckel, qui a trouvé le cœur relativement très-grand dans les Dactyloptères et dans les Exocets.

La situation de l'oreillette n'est pas tout-à-fait la même dans la Roussette que chez les autres Squales, si l'on en excepte l'Emissole ; elle est placée un peu plus en arrière qu'à l'ordinaire, et sa communication avec le ventricule ne se fait pas à la base de cette dernière cavité, comme d'habitude, mais au milieu de sa face supérieure.

Quant à la forme générale du cœur, elle offre cette particularité que, chez les Scylliens, où cet organe a été étudié, sa forme est assez manifestement triangulaire, tandis que dans la tribu voisine, celle des Mustéliens (Emissole), il est globuleux.

De même que la configuration de cet organe varie dans des genres voisins et d'une même famille, de même

aussi il y a des variations dans le nombre des rangs des valvules situées à l'intérieur du bulbe aortique. Il peut être, chez les Squalides, de cinq, de quatre, de trois ou même de deux seulement, comme on l'observe dans le *Scyllium catulus*, où chaque rang, situés l'un à l'entrée, l'autre à la sortie de cet organe, se compose de trois valvules. Elles ont, comme chez tous les autres Poissons, une forme semi-lunaire, et leur bord libre est tourné vers cette artère, de manière à pouvoir opposer une résistance au retour du sang dans le ventricule.

5° *Organes de la génération.* — L'étude de ces organes, chez les Scylliens, et des fonctions qu'ils sont appelés à remplir, donne lieu à quelques observations que je dois signaler ici, pour achever la revue des caractères anatomiques et physiologiques propres à distinguer cette tribu de celles qui composent avec elle la grande famille des Squalides.

A. Il faut rappeler d'abord qu'un seul des ovaires acquiert son développement normal. Ce défaut de symétrie, qui est la règle constante pour les oiseaux, n'est qu'une exception chez les Squales, comme chez les Poissons osseux, car, parmi les premiers, on ne peut rapprocher des Roussettes, sous ce rapport, que les genres *Galeus*, *Mustelus*, *Carcharias et Zygæna*.

B. On trouve un oviducte unique seulement dans un certain nombre d'espèces ovo-vivipares. Chez les autres Plagiostomes, ce conduit est double, même quand un seul ovaire fonctionne : c'est ce qui se voit, en particulier, dans la grande Roussette.

Ces oviductes n'ont jamais qu'un orifice abdominal commun.

Tandis que leur structure est simple dans les espèces où les petits subissent leur développement à l'intérieur, elle offre, au contraire, dans les ovipares, une complication remarquable, due à la nécessité d'une sécrétion indispensable pour la formation de l'enveloppe cornée

des œufs. On trouve, en effet, dans les parois de l'oviducte, une glande volumineuse qui, indiquée dans la Raie, par Monro (*Anat. of the fishes*, p. 27, pl. 2, n° 17), et décrite, en 1805, par M. Duvernoy (*Leç. d'Anat. comp.*) chez la Chimère et chez les Raies ovipares, a depuis été l'objet de nouvelles recherches pour M. J. Müller, qui l'a également vue très-développée chez les Scylliens.

Comme dans les Raies qui pondent des œufs, la partie antérieure de l'oviducte de ces Squales est destinée à revêtir l'œuf de son albumen ; la seconde partie, ou portion glandulaire, renferme dans ses parois une glande, dont les portions supérieure et inférieure ont la forme de l'enveloppe qu'elle sécrète, en versant à l'intérieur du conduit une matière fournie par les nombreux tubes dont elle se compose.

Il y a lieu de croire, comme le dit M. Cuvier (*Hist. des Poiss.*, t. I, p. 538), que les cordons filamenteux qui se voient aux angles des œufs, chez les Squales (et spécialement chez certains Scylliens), se filent dans les enfoncements latéraux de la partie de l'oviducte qui traverse la glande.

Après avoir franchi cette région, l'œuf arrive dans une portion plus large de ce canal, et qu'on nomme l'utérus. Cette sorte de poche, qui est commune aux oviductes, quand il y en a deux, s'ouvre, par un vaste orifice, à l'extrémité du rectum, à sa paroi supérieure, dans la région nommée cloaque.

C. Les œufs des Scylliens ont des formes bizarres ; on trouve sur ce sujet des détails très-complets dans le grand Mémoire où M. J. Müller a fait connaître le développement des fœtus du *Mustelus lævis*, qui offre, chez les Squales, un des exemples les plus remarquables de viviparité (1).

(1) *Abhandlungen der Akad. der Wissenschaften zu Berlin*

Tous ces œufs de Roussettes sont revêtus d'une enveloppe cornée, jaunâtre, plus ou moins transparente, et ont quelque ressemblance avec ceux des Raies, qui sont cependant moins allongés; mais ceux des espèces du genre *Scyllium* en diffèrent surtout par les longs prolongements filamenteux que porte chaque angle. Tous ont des fentes parallèles à leurs extrémités, indiquées par Home, et qui servent à la respiration du fœtus et facilitent sa sortie, quand il a acquis son développement.

Les œufs du *Scyllium catulus* sont presque le double de ceux du *S. canicula;* ils ont, au milieu, 0 m. 087 de longueur, et 0 m. 037 de largeur, et leurs bords sont plus anguleux que dans l'autre espèce.

Dans trois autres genres de cette tribu, les seuls jusqu'ici dont on connaisse l'œuf, il n'y a plus de filaments terminaux : celui du Pristiure (*P. melanostomus*) a des angles plus courts que l'œuf des Raies, surtout à l'extrémité, qui est tournée du côté de l'orifice extérieur de l'oviducte.

Chez le Chiloscylle (*Ch. griseum*), la forme est la même que chez les Roussettes proprement dites, mais les prolongements en spirale manquent.

Enfin, le Ginglymostome (*G. cirrhatum*) a des œufs allongés, plus larges au milieu qu'aux extrémités, où il n'y a pas d'angles saillants, et dont l'une est étroite et l'autre arrondie.

D. On trouve dans le Mémoire de M. J. Müller la démonstration à peu près complète de l'ovo-viviparité des Scylliens.

Certains zoologistes cependant ont dit, à l'exemple d'Aristote, puis de Rondelet, que la Roussette (*Scyllium canicula*) fait ses petits vivants; mais, si l'on parcourt

1842. *Uber den glatten Hai des Aristoteles.* Voyez aussi l'article *Ovologie*, Dict. de D'Orbigny, par M. Duvernoy.

attentivement les passages où cette assertion se trouve, et que le défaut d'espace ne me permet pas de rapporter ici (1), on voit qu'il n'y a d'observation bien précisée que celle de Klein, qui a trouvé un fœtus dans un des œufs que des organes génitaux de Roussette contenaient, et dont il fit la dissection.

On peut donc conclure, avec M. J. Müller, qu'aucun des faits mis en avant, excepté celui que je viens d'indiquer, n'éclaire suffisamment la question.

Comme d'ailleurs, bon nombre d'observateurs que cite cet anatomiste ont constaté, ainsi que lui-même, que l'embryon des Roussettes n'est pas développé tant que l'œuf est dans l'utérus; comme ils y ont trouvé cet œuf revêtu de son enveloppe cornée, et que c'est seulement dans les œufs flottant au milieu des eaux de la mer qu'ils ont vu le fœtus à des degrés variables de développement (2), il est rationnel d'admettre seulement comme une exception la possibilité de l'apparition de l'embryon du *Scyllium canicula* avant la ponte de l'œuf.

E. Sans entrer ici dans l'examen d'aucune des questions que soulève l'étude si intéressante de la formation des premiers linéaments du germe que l'œuf contient, je me bornerai à signaler une observation faite par M. J. Müller. Elle porte sur la configuration des cellules du jaune, laquelle n'est pas la même chez tous les animaux. Ainsi, tandis que chez les Poissons, comme chez les Reptiles, la forme ronde est la plus ordinaire, ce physiologiste a trouvé ces cellules vitellines ellipti-

(1) On les trouve réunis dans le Mém. cité de M. Müller, p. 213 et 214. Dans le 3e cahier de F.-Th. Klein (*Missi hist. piscium natur. promovendæ*, p. 42, on voit combien étaient vagues les données qu'on possédait à cette époque sur la question qui nous occupe, et pour la solution de laquelle ce zoologiste a apporté des matériaux utiles.

(2) C'est encore au Mém. du professeur de Berlin qu'il faut avoir recours, pour trouver rassemblées toutes ces observations.

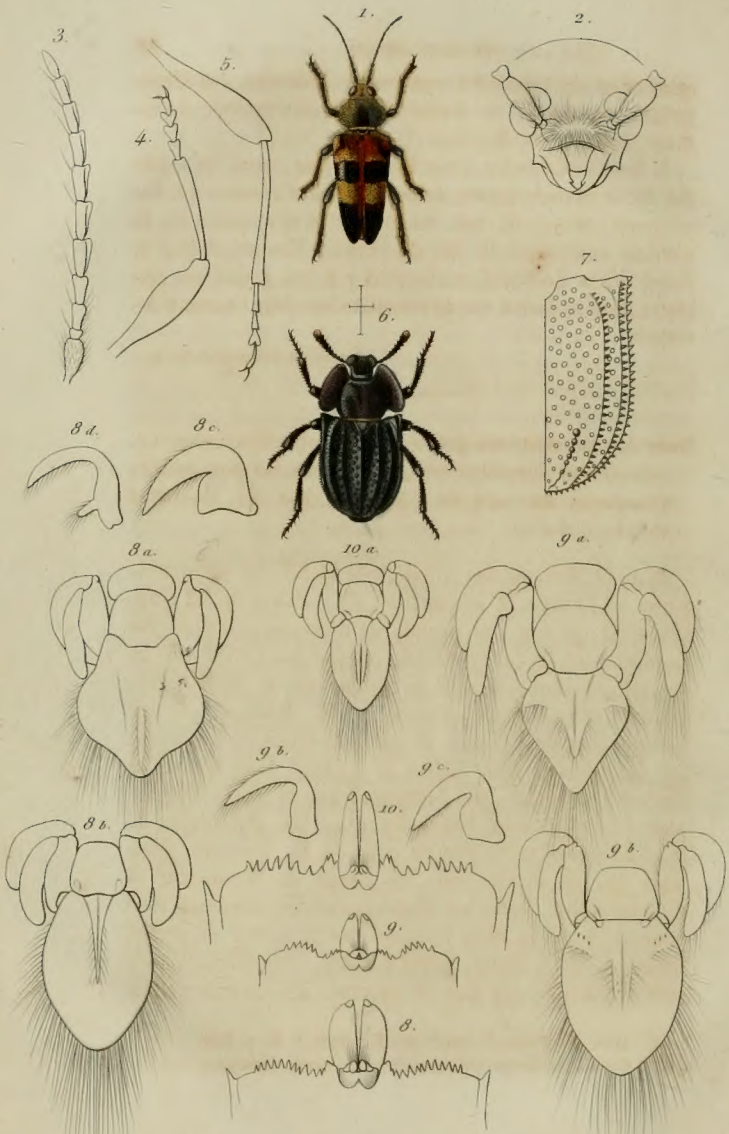

1 à 5. Sympiezocera *Laurasii.* Lucas. *6 et 7.* Eurychora *Levaillantii.* Lucas.
8. Albunea Symnista. *9 a* Guerini Lucas. *10 a* Paretii Guer.

N. Rémond imp^r. des Noyers, 63. Paris.

ques chez un très-petit nombre de Poissons, les Myxinoïdes, et, parmi les Squales, dans les genres *Acanthias*, *Squatina* et *Scyllium* (1).

Il faut noter enfin, avec Rathke, que, dans les espèces de ce dernier genre, comme Klein d'ailleurs l'a représenté (*Missus* III, tab. VII, fig. 5), la résorption de la portion extérieure du sac du jaune a lieu avant que le fœtus sorte de l'œuf, mais qu'il y a un grand sac interne dont le jaune qui le remplit était déjà connu d'Aristote.

(*La suite prochainement.*)

NOTE sur un nouveau genre de la famille des Longicornes (*Genus Sympiezocera*), qui habite les possessions françaises du nord de l'Afrique, par M. H. LUCAS (pl. 1, f. 1 à 5).

Dans le *Bulletin* des Annales de la Société entomologique de France, 2e série, tome IX, séance du 22 octobre 1851, p. CVI, j'ai signalé un nouveau genre de coléoptères que je range dans le groupe des Callidiites, et auquel j'ai donné le nom de *Sympiezocera* (2). En étudiant le consciencieux travail de M. Mulsant sur les Longicornes de France, et particulièrement le groupe des Callidiites, dans lequel il a établi cinq nouvelles coupes génériques, j'ai remarqué que le genre *Sympiezocera* se rapproche beaucoup plus des *Hylotrupes* de M. Audinet-Serville que de ceux de M. Mulsant, désignés par ce savant sous les noms de *Semanotus* et d'*Oxypleurus*. Dans les *Hylotrupes*, les antennes sont courtes, à peine aussi longues que la moitié du corps, même dans les mâles, subfiliformes, à troisième article une fois aussi long que le suivant. Le dernier article

(1) *Man. de Physiol.*, trad. par Jourdan, t. II, p. 642.
(2) Συμπιεζω, comprimé, aplati; κερας, corne, antenne.

des palpes est subcylindrique, aussi long que les précédents réunis. Le prothorax est chargé, de chaque côté de la ligne médiane, d'un tubercule ou empâtement lisse, luisant. La pointe du médisternum est échancrée, mais peu apparente. Les élytres sont flexibles, un peu arrondis à l'angle sutural. L'oviducte des femelles est souvent saillant. Tels sont les caractères du genre *Hylotrupes*, qui empêcheront de confondre cette coupe générique avec celles des *Semanotus* et des *Oxypleurus* de M. Mulsant. Chez les premiers ou les *Semanotus*, les antennes sont sétacées, aussi longues que le corps dans les mâles; le troisième article, au lieu d'être une fois aussi long que le suivant, comme dans les *Hylotrupes*, lui est égal, ou à peine un peu plus grand que lui. La pointe du médisternum est plus sensiblement échancrée que dans les *Hylotrupes;* enfin, les fémurs sont en massue, tandis que chez les *Hylotrupes* ces organes, qui sont aussi en massue, le sont bien moins que dans le genre des *Semanotus*. Chez les seconds, ou les *Oxypleurus*, les antennes sont à peine aussi longues que le corps dans les mâles, moins longues chez les femelles; le troisième article est plus court que le suivant, au lieu d'être une fois aussi long que le quatrième, comme dans les *Hylotrupes*, et égal au suivant, ou à peine plus long que lui, comme chez les *Semanotus*. Le dernier article des palpes, au lieu d'être cylindrique, comme dans les *Hylotrupes*, est au contraire élargi vers le sommet et sécuriforme. Enfin, le prothorax, au lieu d'être chargé de chaque côté de la ligne médiane, d'un tubercule ou empâtement lisse, luisant, comme chez les *Semanotus* et les *Hylotrupes*, est au contraire presque hexagonal dans les *Oxypleurus* et armé de chaque côté d'une petite épine. Quant à la pointe du médisternum, elle est bilobée, avec les fémurs renflés et en massue. Maintenant, si on compare le genre *Sympiezocera* avec les *Semanotus*, les *Oxypleurus*, et surtout les *Hylo-*

trupes, on verra que ce nouveau genre se rapproche beaucoup plus de ceux-ci que des *Semanotus* et des *Oxypleurus;* cependant je dois dire que la forme du dernier article des palpes maxillaires, qui est sécuriforme, rapproche un peu le genre *Sympiezocera* de celui des *Oxypleurus*. Mais cette nouvelle coupe générique ne pourra être confondue avec les *Hylotrupes* à cause des articles des antennes, qui, au lieu d'être filiformes ou sétacés, sont au contraire comprimés, surtout les cinq derniers. De plus, la longueur du troisième article diffère beaucoup : ainsi, au lieu d'être une fois aussi long que le suivant ou le quatrième, comme dans les *Hylotrupes*, ou égal au suivant, ou à peine plus grand que lui, comme chez les *Semanotus*, il est au contraire plus court, ou au moins ne dépasse pas en longueur le quatrième article. Le dernier article des palpes, au lieu d'être élargi vers le sommet et sécuriforme, comme dans les *Oxypleurus*, ou subcylindrique et aussi long que les précédents réunis, comme chez les *Hylotrupes*, est comprimé, aplati par conséquent, élargi au côté interne, et obliquement tronqué. Le prothorax ressemble plutôt à celui des *Hylotrupes* qu'à celui des genres *Semanotus* et *Oxypleurus*; mais au lieu d'être chargé de chaque côté de la ligne médiane d'un tubercule ou empâtement lisse, comme dans les *Semanotus* et les *Hylotrupes*, cet organe ne présente qu'une dépression profondément marquée. Ce qui différencie encore cette nouvelle coupe générique de celles des *Hylotrupes*, *Semanotus* et *Oxypleurus*, ce sont les poils longs, nombreux, dont sont revêtus la tête, les premiers articles des antennes, le prothorax, tout le sternum et les organes de la locomotion.

Genus *Syempezocera* (1), Lucas. — Caput pilosum, latius quàm longius, inter antennas fortiter depressum, anticè transversim concavum.

(1) Ann. de la Soc. ent. de France, 2e série, tom. IX. — Bulletin, p. cvi, (1852).

Labrum longius quàm latius, angustum, anticè rotundatum.

Mandibulæ validæ, intùs unidentatæ.

Palpi maxillares elongati, robusti, primo articulo parum elongato, secundo breviore, tertio aut terminali elongato, compresso, intùs lato, obliquè rotundato.

Palpi labiales brevissimi, exiles, ultimo articulo compresso, subsecuriformi.

Antennæ (f. 3) breves dimidio corporis paulò longiores, primis articulis pilosis, cylindraceis, subsequentibus fortiter compressis, articulo tertio paulò breviore quàm quarto aut pari.

Prothorax latior quàm longior, pilosus, ad basim fortiter utrinque depressus.

Scutellum posticè rotundatum.

Elytra sat convexa, elongata, ad humeros prominentia, posticè angusta, disjuncta.

Sternum abdomenque pilosa.

Pedes (f. 4, 5) pilosi, elongati, femoribus præsertim in tertio quartoque pare inflatis.

Tête poilue, plus large que longue, sensiblement déprimée entre les antennes, avec son bord antérieur transversalement concave.

Lèvre supérieure plus longue que large, étroite vers sa partie intérieure, qui est arrondie.

Mandibules robustes, unidentées à leur côté interne. Palpes maxillaires allongés, assez robustes, ayant leur premier article peu allongé, le second plus court; quant au troisième ou terminal, il est allongé, comprimé, élargi au côté interne et obliquement arrondi.

Palpes labiaux très-courts, grêles, ayant leur dernier article comprimé et légèrement sécuriforme.

Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, composées d'articles comprimés, surtout les sept derniers; les premier, second, troisième et quatrième, cylindriques, fortement poilus; premier article le plus long de tous, renflé surtout vers son extrémité; second très-court; troisième un peu plus court que le quatrième; cinquième, sixième, septième et huitième, de même longueur, aplatis; neuvième et dixième, de même longueur, plus courts que les précédents; onzième à

peu près de même longueur que le dixième, en ovale allongé, et terminé en pointe à son extrémité.

Prothorax plus long que large, poilu, ne présentant qu'une dépression fortement marquée de chaque côté de la base.

Ecusson terminé en pointe arrondie à sa base.

Elytres allongées, assez convexes, saillantes et larges vers les épaules, étroites et terminées en pointe arrondie à leur extrémité, où elles sont sensiblement écartées.

Sternum et abdomen poilus.

Pattes poilues, allongées, surtout celles de la troisième paire; fémurs renflés, surtout dans les première et deuxième paires; tibias grêles et allongés; tarses assez courts, excepté ceux des pattes de la troisième paire, qui sont grêles et assez allongés.

Sympiezocera Laurasii, Lucas (pl. 1, f. 1). — Long. 14 mill.; lat. 5 millim. 1/4. — S. nigra, fulvo-pilosa, fortiter punctata, elytris fulvo-rubescente transversim utrinque bifasciatis, ultimis articulis antennarum tarsisque rufescentibus.

La tête est noire, couverte de points assez forts et serrés; des poils jaunâtres, allongés, clairement semés, revêtent cet organe, ainsi que la lèvre supérieure. Les mandibules sont noires. Les palpes maxillaires et labiaux sont noirs, à l'exception cependant du second et du troisième article des palpes maxillaires, qui sont roussâtres. Les deux premiers articles des antennes sont noirs, fortement ponctués; les troisième et quatrième sont roussâtres, ponctués; quant aux suivants, ils sont tomenteux et d'un brun roussâtre; des poils jaunâtres, allongés, peu serrés, hérissent les quatre premiers articles, et même la naissance du cinquième. Le thorax est noir, arrondi et gibleux sur ses parties latérales, qui sont revêtues de poils jaunâtres, longs et serrés; il est couvert de points beaucoup plus forts, plus profondément marqués que ceux de la tête; quelques espaces lisses, d'un noir brillant, non ponctués, se

font remarquer de chaque côté du thorax, et particulièrement à la base. L'écusson est noir, lisse. Les élytres noires, couvertes de points assez forts et peu serrés, sont traversées de chaque côté par deux bandes d'un fauve rougeâtre, dont les premières, qui sont plus grandes, envahissent toute la partie antérieure de ces organes; quant aux secondes, elles sont beaucoup plus étroites; des poils jaunâtres, très-allongés et clairement semés, couvrent les élytres, particulièrement toute leur partie antérieure, ainsi que la saillie des épaules. Tout le sternum et l'abdomen sont d'un noir brillant, finement ponctués et revêtus de poils jaunâtres. Les pattes sont noires, ponctuées et couvertes de longs poils jaunâtres; quant aux articles des tarses, ils sont roussâtres.

C'est avec le plus vif plaisir que je dédie cette espèce à notre collègue M. le docteur Lauras, et je saisis cette occasion pour le remercier sincèrement de la bonne et cordiale hospitalité qu'il m'a donnée pendant mon second voyage en Algérie, et surtout des intéressantes communications que cet entomophile plein de zèle a bien voulu me faire. Ce joli longicorne, qui malheureusement a séjourné longtemps dans l'alcool, et dont je ne possède qu'un seul individu, a été pris aux environs de Teniet-el-Haad (province d'Alger), dans le voisinage des forêts de cèdres qui couvrent ce haut plateau.

NOTE sur une nouvelle espèce d'*Eurychora*, qui habite les possessions françaises du nord de l'Afrique, par M. H. LUCAS (pl. 1, f. 2, 3).

Lorsque A. S. Lagus créa le genre *Eurychora* in Dissert. Acad. Ups. C. P. Thunberg, tom. III, p. 226 (1),

(1) Edition Gottingue.

dans un Mémoire ayant pour titre : *Dissertatio sistens novas insectorum species, pars* VII, 28 mai 1791, il ne connaissait qu'une seule espèce, qui est l'*Eurychora ciliata* des auteurs, et qui avait été placée par Fabricius *in Mantissa insectorum*, tom. I, p. 209 (1787), parmi les *Pimelia*. Plus tard Fabricius, à l'exemple des autres entomologistes, reconnaissant la valeur des caractères imposés à cette coupe générique, adopta ce genre dans son *Syst. Eleuth.*, tom. I, p. 133 (1801).

Solier, dans son estimable ouvrage sur les Collaptérides, inséré dans les première et deuxième séries des *Annales* de la Société entomologique, a adopté aussi cette coupe générique, 1re série, tom. VI, p. 154, et il la range dans sa famille des Adélostomides, op. cit. 1re série, tom. VI, p. 151 (1837). C'est dans ce travail monographique, qui a pour titre modeste : *Essai sur les Collaptérides*, que Sollier, observateur consciencieux, entomologiste trop tôt enlevé aux sciences naturelles, qu'il avait déjà tant illustrées, fait connaître quelques espèces nouvelles d'*Eurychora*, et en porte le nombre à quatre. Toutes ces espèces sont exclusivement africaines, car Solier leur donne pour patrie le cap de Bonne-Espérance. Telles sont les *Eurychora ciliata*, op. cit. p. 157, *major*, p. 158, *cinerea*, p. 159, et *crenata*, p. 160.

M. Guérin-Méneville, dans son iconographie du Règne animal de Cuvier, pl. 28, fig. 10, texte p. 113 (1829 à 1833), décrit et figure une nouvelle espèce de ce genre, à laquelle il donne le nom d'*Eurychora rugulosa*, et qui habite le Sénégal. Cette espèce est le type du genre *Pogonobasis* de Solier, op. cit. 1re série, tom. VI, p. 161, et, dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut de ce savant Marseillais, elle est désignée sous le nom d'*opatroides*, op. cit. 1re série, tom. VI, p. 165.

Nous croyons qu'il faut encore rapporter au genre *Eurychora* le *Pogonobasis ornata*, Solier, op. cit. 1re sé-

rie, tom. VI, p. 163, et qui a pour patrie la Nubie et l'Egypte. Olivier, dans son Histoire des insectes, tom. III, p. 26 (1795), décrit et figure une nouvelle espèce de ce genre, à laquelle il donne le nom de *Pimelia* (*Eurychora*) *barbata*, pl. 4, fig. 7; l'auteur n'indique pas la patrie de cette espèce, mais nous avons appris par M. Guérin-Méneville, qui nous a montré l'individu, type de sa note, que cette *Eurychora* habitait probablement le cap de Bonne Espérance.

M. de Castelnau, dans son *Histoire naturelle des insectes*, tom. II, p. 192 (1840), fait connaître une nouvelle espèce d'*Eurychora*, qu'il désigne sous le nom de *rotundata*, et qui habite l'Egypte. Le même entomologiste, op. cit., dit, p. 192 : « On trouve en Egypte une espèce (*Eurychora elongata*, Klug), mais un peu plus petite, plus allongée, à corselet plus étroit que les élytres, celles-ci moins convexes. »

Enfin Dejean, dans son catalogue des Coléoptères, p. 201 (1837), cite plusieurs espèces de ce genre qui n'ont point été connues par Solier : ce sont les *Eurychora complanata* et *punctata*, qui habitent le cap de Bonne-Espérance, et la *squalida*, qui est signalée comme ayant été rencontrée en Egypte. Telles étaient les espèces d'*Eurychora* connues jusqu'à présent et les diverses régions africaines où elles avaient été rencontrées, lorsque M. le général J. Levaillant, dans une expédition qui eut lieu en 1849 dans le Djebel-Amour, en découvrit une nouvelle espèce sur les pentes sud de ces montagnes élevées. Nous ne pensons pas que cette coupe générique ait été jusqu'à présent signalée dans cette partie de l'Afrique, qui est la limite de nos possessions en Algérie, et il est curieux de voir, géographiquement parlant, les espèces de ce genre s'étendre jusque dans le nord de l'Afrique. Nous avions déjà fait connaître cette *Eurychora* dans les *Annales* de la Société entomologique, *Bullet*· 2e série, tom. VIII, p. IV (1850),

mais elle n'avait pas encore été représentée, et nous croyons qu'une figure exacte de cette espèce algérienne ne sera pas sans intérêt pour la science.

Eurychora Levaillantii, Lucas (Ann. de la Soc. ent. de France, 2e série, tom. VIII. — Bulletin, p. IV, (1850). — Long. 7 millim.; lat. 4 millim. (pl. 1, f. 6, 7). — E. nigro-rufescens; capite subtiliter punctato, utrinque profundè depresso: thorace elongato, subtiliter granulato, quinquè suprà depresso: marginibus maximè dilatatis, his spinosis, minùs elevatis quam in E. crenatâ scutello subtilissimè granuloso; elytris sat elongatis, profundè in medio utrinque depressis, fortiter punctatis, suturâ granulatâ proeminenteque, suprà marginibus longitudinaliter utrinque spinoso quadrilineatis, lineâ postica abbreviatâ; abdomine nigro, granario; pedibus rufescentibus subtilissimè spinosis.

Elle est plus petite que l'*E. crenata*, Solier, *Ann.* de la Société. ent., 1re série, tom. VI, p. 160, n° 4, dans le voisinage de laquelle cette curieuse espèce vient se ranger. Elle est d'un noir roussâtre. La tête, finement granuleuse, présente de chaque côté, un peu avant les yeux, une dépression très-profonde. Les antennes sont d'un brun roussâtre, avec le dernier article entièrement de cette dernière couleur. Le thorax, dont les expansions sont très-dilatées sur les parties latérales, est bien moins relevé en dessus que dans l'*E. crenata*, et, quoique cet organe soit bordé d'épines sur les côtés latéraux, il n'est cependant pas crénelé en dents de scie, comme dans cette dernière espèce; de plus, il est plus allongé, finement granulé, et présente cinq dépressions ainsi disposées: deux antérieurement, assez profondes, mais petites, deux postérieurement, plus grandes, mais moins profondes, et enfin une médiane à la base, petite, plus profondément marquée que les précédentes, surtout celles qui sont postérieures; dans son milieu, on aperçoit une impression longitudinale, assez fortement accusée, avec les bords de cette impression surmontés de chaque côté de deux petites saillies épineuses. L'écusson est très-finement granulé. Les élytres

(f. 7), assez allongées, un peu plus étroites que le thorax, sont profondément déprimées de chaque côté de leur partie médiane; elles sont fortement ponctuées, avec la suture finement granulée et faisant saillie; les bords latéraux présentent deux rangées longitudinales d'épines assez fortes, qui se réunissent seulement à la partie humérale, laquelle est fortement dilatée de chaque côté, de manière à former un angle aigu; en dessus on aperçoit de chaque côté une troisième rangée longitudinale d'épines, qui atteint les parties antérieure et postérieure; de la base de ces mêmes organes et de chaque côté part une quatrième rangée d'épines, qui n'atteint pas tout-à-fait la moitié des élytres, et à laquelle vient se réunir la deuxième rangée d'épines du bord latéral; à leur partie inférieure, elles présentent des points beaucoup plus gros et plus profondément marqués que ceux offerts par la partie médiane de ces mêmes organes. L'abdomen est noir, chagriné. Les pattes sont roussâtres, très-finement épineuses; quant aux tarses, ils sont de même couleur que les pattes.

Cette jolie espèce habite les plateaux élevés du Djebel-Amour; c'est sous les pierres que cette *Eurychora*, nouvelle pour la Faune entomologique algérienne, a été découverte par M. le général J. Levaillant, auquel je me fais un plaisir de la dédier.

Description de quelques nouvelles espèces d'Echinodermes fossiles, par M. Hardouin Michelin.

Magnosia, Michelin. — *M. Nodoti*, Michelin. — M. testâ altâ, inflatâ, subcylindricâ; basi concavâ; tuberculis numerosis, parvis, æqualibus, obliquè dispositis; ore maximo; ano minimo. — Diamètre, 25 millim.; hauteur, 15 à 18 millim.

Comme on ne connaît encore que l'espèce dont il va être question, la description servira à caractériser le genre.

Test élevé, enflé, à base concave et à tubercules nombreux, petits, égaux, ni perforés ni crénelés; les pores, qui sont disposés par paires du sommet jusque vers le milieu, se divisent ensuite, en allant vers la base, en plusieurs séries. La bouche est très-grande, occupant presque toute la partie inférieure; anus petit et arrondi. Aires ambulacraires étroites, avec des rangs obliques de tubercules.

Nous devons à M. Nodot, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Dijon, la communication de cet Echinide, qui est indiqué audit Musée comme provenant de l'oolite inférieure d'Avosnes (Côte-d'Or). Nous en possédons, depuis peu de temps, un échantillon, en assez mauvais état, de Nattheim (Wurtemberg).

L'analogie du genre *Magnosia* est très-grande avec ceux *Arbacia*, *Polycyphus* et *Eucosmus*, mais il en diffère :

1° Par la disposition oblique des lignes de tubercules;

2° Par la grandeur de la bouche.

Cette espèce porte, dans la série des moules d'Agassiz, la marque n° V 52.

Glypticus, Agassiz. — *G. Burgundiacus*, Michelin. — G. Testâ conicâ, crassâ; ore magno; tuberculis rotundis, in facie inferiore maximis, crassis; interstitiis granulosis; ano pentagonale magno; assulis ovarialibus quinque elongatis, extremitate exteriore lateraliter perforatis; assulis interovarialibus, quinque minoribus cordiformibus, in medio sulcatis. — Diam. 25 à 30 millim.; altit. 15 millim.

Ce joli Echinide fait partie du Musée d'histoire naturelle de Dijon, et il est annoncé avoir été trouvé dans les couches ferrugineuses de l'*Oxford clay* d'Etroché (Côte-d'Or), près Châtillon-sur-Seine. Très-voisin du *G. hieroglyphicus*, il en diffère par sa forme conique, par ses tubercules ronds et très-élevés. Dans la série des moules d'Agassiz, il porte la marque V 53.

Nucleolites, Lamarck. — *N. quadratus*, Michelin. — N. infla-

tus, subquadratus, anticè rotundatus, posticè truncatus; ano ovali in parte superiori sulci postici; sulco areæ imparis brevi, marginali; ambulacris strictissimis. — Long. 28 millim.; altit. 12 millim.

Cette espèce fait partie du Musée de Dijon, comme provenant du terrain oolitique de la Haute-Saône. J'ai cru d'abord qu'elle était une variété du *Clypeus Hugii*, Agassiz, mais, après un examen attentif, j'ai reconnu qu'elle en différait par ses ambulacres très-étroits, par sa bouche plus centrale, et surtout par la forme moins anguleuse de sa partie postérieure. Elle est presque aussi longue que large. Dans la série des moules d'Agassiz, elle a la marque V 54.

Pygaster, Agassiz. — *P. Kœchlini* Michelin. — P. testâ subangulari, compressâ minori, lateraliter tumidâ; ore depresso, subcirculari; areis ambulacribus strictis, proeminentibus; ano supero, magno, piriformi. — Long. 17 millim.; larg. 15 millim.; altit. 12 millim.

Cet Echinide provient de la collection de M. Joseph Kœchlin Schlumberger, de Mulhouse, qui l'a rencontré dans les couches du terrain néocomien de Sainte-Croix, dans le Jura Vaudois. Les tubercules en sont un peu usés, de sorte qu'il est difficile d'en donner plus ample description. Nous avons dédié cette espèce à M. Kœchlin, qui a bien voulu nous la confier, et elle porte la marque V 51 des moules d'Agassiz.

Nous signalerons que, depuis peu de temps, en dégageant les bouches de deux moules intérieurs du *Pygaster umbrella*, Agassiz, nous avons reconnu qu'elles étaient garnies d'appareils servant à la mastication, et à peu près conformes à ceux des *Clypeaster*. Leur mauvais état de conservation empêche de les décrire exactement. Il est cependant bon de signaler que les pièces réunies doivent former une sorte de pyramide assez aiguë.

Ce genre devra donc, pour les espèces qui seront re-

connues pourvues desdits appareils, passer des Cassidulides dans les Clypeastroïdes.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 3 Janvier 1853. — M. *Paul Laurent* adresse de Nancy un travail très-étendu ayant pour titre : *Etudes physiologiques des animalcules des infusions végétales, comparées aux organes élémentaires des végétaux.* Première partie : *Des infusoires.*

C'est un grand et beau travail, accompagné de planches nombreuses, et qui paraît être le fruit de recherches bien dirigées. Il a été renvoyé à une commission dont nous ferons connaître le rapport s'il a lieu.

Séance du 17 Janvier. — M. *Duvernoy* lit un Mémoire ayant pour titre : *Nouvelles études sur les Rhinocéros fossiles.*

Dans ce travail, le vénérable et savant anatomiste a entrepris la révision de ce groupe de Pachydernes, dont l'étude est peut-être la meilleure introduction pour celle des genres détruits de ce même ordre, tels que les *Palæotherium*, etc., dont on ne trouve plus que des ossements à l'état fossile.

Dans son immortel ouvrage sur les *ossements fossiles*, Cuvier ne décrit que quatre espèces de *Rhinocéros*. Dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis la publication du dernier volume des *Recherches*, en 1824, jusqu'à celle de l'importante livraison sur les espèces de Rhinocéros vivantes et fossiles, qui parut en 1844, et qui fait partie de l'*Ostéographie*, par M. de Blainville, divers paléontologistes en ont proposé seize espèces, ce qui porterait à vingt les espèces détruites, tandis qu'on n'en reconnaît que cinq qui vivent actuellement en Asie et en Afrique. M. Duvernoy, riche des belles collections

du Muséum, cherche, dans le présent travail, à arriver à une détermination plus précise des espèces fossiles de Rhinocéros, en se servant de deux sortes de preuves, qu'il prend à la fois dans les données *géologiques* et *zoologiques*. Il donne ensuite un exposé très-remarquable, et pris à un point de vue très-élevé, des principes qui doivent guider le paléontologiste, et il annonce qu'il divise ces études en trois parties, ainsi qu'il suit :

Dans la première, il traitera des espèces de Rhinocéros que l'on trouve dans les terrains *miocènes*.

La seconde comprendra les Rhinocéros des terrains *pliocènes*.

Et la troisième les espèces des cavernes et des terrains diluviens.

— M. *Edouard Robin* adresse un Mémoire ayant pour titre : *Sur les causes de la mort sénile*.

— M. *Duméril*, en faisant hommage à l'Académie d'un Mémoire de son fils, M. *Auguste Duméril*, fait connaître le but de ce travail, qui vient de paraître dans le tome VI des Archives du Muséum d'histoire naturelle ; il a pour titre : « Description des Reptiles nouveaux ou imparfaitement connus de la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et remarques sur la classification et les caractères des Reptiles. » C'est un premier Mémoire où sont passés en revue les Chéloniens et les deux premières familles de l'ordre des Sauriens, celles des Crocodiliens et des Caméléoniens. Il est accompagné de neuf planches, dont six coloriées, représentant les espèces nouvelles, qui sont, parmi les Tortues, deux Emydes (*Emys aleorata* et *Berardii*), deux Cinosternes (*Cinosternon cruentatum* et *leucostonum*), et une Podocnémide (*Podocnemis Lewyana*), un Crocodile de l'Amérique centrale (*Cr. Moreletii*), et enfin deux Caméléons (*Cham. Calyptratus* et *balteatus*). La dernière planche représente les têtes de la plupart des espèces

connues de Caméléons, et montre ainsi l'importance des caractères que l'on en a tirés pour le classement de ces animaux.

Outre les espèces nouvelles qui viennent d'être indiquées, ce Mémoire contient des détails relatifs à un assez grand nombre de Reptiles peu connus jusqu'ici.

Séance du 24 Janvier. — M. *Duvernoy* lit la suite de ses *Etudes sur les Rhinocéros fossiles.* — *Des espèces des terrains* miocènes.

L'auteur démontre que les terrains tertiaires miocènes des vallées de la Loire, de la Garonne ou du Rhin, ou des affluents de ces fleuves, ont enfoui les ossements de six espèces au moins de Rhinocéros, qui sont : 1° l'*Acerotherium tetradactilum;* 2° le *Rh. incisivus;* 3° le *R. pleuroceros* Duvernoy; 4° l'*Acerotherium gannatense,* Duv.; 5° le *R. brachypus;* 6° et le *R. minutus.*

Congrès des délégués des Sociétés savantes des départements. Session tenue à Paris du 20 au 30 janvier 1853.

Cette réunion est due à l'initiative de M. de Caumont, à qui la France doit la féconde institution des Congrès scientifiques et de l'Institut des provinces, et qui consacre noblement sa fortune et son temps à cette œuvre si utile. Outre le grand avantage de faire connaître les travaux, souvent si remarquables, des hommes d'étude qui habitent les départements, cette institution, en réunissant chaque année à Paris un grand nombre de ces hommes d'élite, les met en relations intimes, leur offre l'occasion de mieux se connaître et s'apprécier, et resserre entre eux les liens déjà établis par la connaissance qu'ils ont mutuellement de leurs travaux.

A la section d'histoire naturelle, M. le baron de Lafresnaye a lu un Mémoire ayant pour titre : « Sur les modifications que l'on remarque dans la forme du sque-

lette, et principalement de l'appareil alaire chez les oiseaux suivant les différents genres de vol particuliers à leurs différentes familles. »

Après avoir reconnu toute l'importance de l'observation du squelette, comme moyen de classification chez les Oiseaux, ainsi que le démontra, il y a déjà un certain nombre d'années, notre célèbre professeur de Blainville, il s'étonne que ce savant, et après lui un de ses élèves, Lherminier, se soient restreints à l'observation seule du sternum et de ses annexes pour cette classification, en l'isolant par conséquent du reste du squelette et même de l'aile osseuse.

Pour prouver combien cette méthode est insuffisante, et peut même entraîner de graves erreurs dans le rapprochement des espèces, sans donner d'indication certaine sur le genre de vol particulier à chacune d'elles, il expose un certain nombre de squelettes qu'il a faits lui-même, et, commençant par la comparaison de ceux du *Faucon pèlerin*, oiseau remarquable par le vol le plus puissant, et de la *Buse*, au vol lent et pesant, il prouve que l'inspection seule de leur sternum et de ses annexes ne pouvait donner aucune idée de cette énorme différence dans la faculté du vol, mais qu'en les observant sur le squelette entier on reconnaît qu'il est plus petit chez la Buse, sa crête sternale ou bréchet moins développée en longueur et en hauteur, ses os coracoïdes, sa fourchette, plus faibles; que, par conséquent, chez elle toutes les parties osseuses servant de point de départ et d'attache aux deux grands muscles moteurs de l'aile (le grand et le moyen pectoral), présentent moins de développement que chez le Faucon, tandis que les trois parties composant l'aile osseuse, l'humérus, l'avant-bras et la main, forment un ensemble beaucoup plus long, et par conséquent plus difficile à faire mouvoir avec célérité. Il observe toutefois que chez le Faucon cette troisième partie, destinée chez les Oiseaux

à porter les dix grandes pennes qui terminent l'aile, est plus longue que chez la Buse, parce que chez lui ces pennes étant beaucoup plus fermes et plus grosses, avaient besoin que la main sur laquelle elles prennent leur attache fût plus grande.

Il fournit une seconde preuve dans la comparaison de deux échassiers, le *Héron butor* et la *Bécasse*. Chez le premier, le sternum pris isolément annoncera, par sa forme et son ensemble, un vol assez puissant; mais, lorsqu'on vient à lui comparer l'aile osseuse, que les muscles pectoraux doivent faire agir, on est surpris de ses disproportions en grandeur, ainsi que de celles du squelette entier, avec ce sternum, d'une si faible dimension. Il n'est pas difficile d'en conclure alors, avec vérité, que cet oiseau ne doit avoir qu'un vol lent et pénible. Chez la Bécasse au contraire, oiseau d'une dimension infiniment moindre, le sternum est tout aussi grand, sa crête sternale paraît même plus développée, tandis que son aile osseuse est incomparablement plus courte dans ses trois parties. Aussi la Bécasse a-t-elle un vol puissant, le soir surtout, qui est le moment où elle quitte le fourré pour aller chercher sa nourriture.

Il dit en second lieu que l'opinion généralement adoptée que la grande dimension du sternum, en longueur et en largeur, était le principal indice d'une grande puissance de vol chez les Oiseaux n'était pas exacte, et que c'était bien plutôt la grande dimension en hauteur et en longueur du bréchet ou crête sternale qui annonçait la perfection de cette faculté. Il en fournit des preuves par les sternums du *Martinet* et du *Colibri*, excellents voiliers, chez lesquels cette crête sternale a un développement énorme presque anomal avec un sternum très-rétréci antérieurement, tandis que chez le groupe des coureurs, tels que l'Autruche, le Nandou, etc..., oiseaux entièrement privés de la faculté

du vol, il y a absence totale de crête sternale sur un sternum assez développé d'ailleurs, chez certains Mammifères qui volent (les chauve-souris); et chez la Taupe, qui avait besoin d'une grande force musculaire dans ses membres antérieurs pour fouiller la terre avec célérité, il y a des indices de crête sternale.

Il dit en troisième lieu que la longueur et la largeur de la partie de l'aile, appelée la main chez l'oiseau, et sur laquelle sont insérées les dix pennes primaires, et la brièveté au contraire de l'humérus, telles qu'on le remarque chez le Martinet, le Colibri et même le Faucon pèlerin, doués au plus haut degré d'un vol rapide et puissant, était par conséquent un indice certain d'une grande perfection de vol, qui ne se retrouvait nullement chez les espèces qui ont l'humérus très-long avec la main courte.

4° Chez les Gallinacés, a-t-il dit, ces Oiseaux au corps lourd, épais, doués néanmoins d'un vol rapide et précipité, mais peu durable, on remarque avec étonnement un sternum et sa crête sternale très-repoussés en arrière, et ce sternum ayant sur les côtés des échancrures si profondes qu'elles en occupent presque la totalité, et qu'au lieu d'être osseuses ces parties sont au contraire presque entièrement membraneuses. Jusqu'ici, a-t-il dit, cette double singularité a été reconnue et indiquée par la plupart des zoologues, mais sans en chercher la cause. Il attribue celle de la première à ce que les Gallinacés vivant presque exclusivement de semences et de végétaux, qui subissent dans leur jabot une première élaboration, il en résulte que ce jabot, souvent gonflé d'une manière extraordinaire par le volume de ces aliments, aurait produit une énorme saillie au-devant du sternum et sur la poitrine de l'oiseau, si ce sternum et son bréchet n'eussent pas été fortement repoussés en arrière. Il a été amené à cette opinion par la vue du sternum tout anomal de l'Hoazin, cet oiseau d'Améri-

que qui ne se nourrit que des fruits et des feuilles d'une grande espèce d'arum du Nouveau-Monde. Chez lui, le sternum et sa crête sont tellement repoussés en arrière que le bréchet a pour ainsi dire disparu, laissant par là un espace notable antérieurement et même inférieurement pour le jabot de cet oiseau, qui, lorsqu'il est gonflé par cette nourriture toute végétale, acquiert souvent un volume égal à celui du corps entier de l'oiseau; il lui a paru rationnel d'expliquer les rapports du sternum des Gallinacés avec celui de cet oiseau par les rapports de leur alimentation.

Quant à l'état membraneux des parties latérales du sternum chez les Gallinacés, il pense que c'est une suite naturelle de ce que l'on remarque dans la grande dimension du jabot, c'est-à-dire d'une nourriture souvent toute végétale. Les viscères abdominaux gonflés comme le jabot lui-même par ce genre d'alimentation n'eussent peut-être pas trouvé sur la surface interne du sternum, sur laquelle ils reposent, la même facilité pour opérer leur mouvement digestif, si cette surface eût été osseuse comme elle l'est dans les autres ordres au lieu d'être en grande partie membraneuse.

5° Il a ensuite fait remarquer un squelette de *Ganga*, cet oiseau que l'on plaçait autrefois dans l'ordre des Gallinacés, mais qu'avec raison on met aujourd'hui près des Pigeons. En effet, outre une grande conformité dans l'éducation de leurs petits, ces deux genres en présentent encore dans leur squelette, annonçant une grande aptitude au vol. Car chez le Ganga on remarque une crête sternale singulièrement développée en hauteur, rappelant même en cela celle du Martinet et du Colibri, mais beaucoup moins saillante en avant, ce qui, joint à une fourchette singulièrement petite, simulant un demi-anneau suspendu au-devant des humérus, fait présumer à M. de Lafresnaye que cet oiseau de transition aurait, comme les Gallinacés, une nourriture

souvent végétale, par conséquent un jabot volumineux se logeant dans l'espace resté vide par le reculement du bréchet, quoique très-développé en hauteur, et par la petitesse et la suspension élevée de la fourchette.

Cet oiseau, d'après la hauteur de sa crête sternale et son reculement en arrière, la longueur et la roideur de ses pennes primaires, ce qui en fait un oiseau de transition entre les Pigeons, et les Gallinacés, vient encore à l'appui de deux des opinions émises par M. de Lafresnaye.

6° Il a ensuite exposé le squelette d'un *Tinamou*, gallinacé d'Amérique présentant un sternum très-étroit et très-allongé, avec ses côtés presque entièrement membraneux, et a dit que l'on trouvait dans le rétrécissement de leur sternum et la compression du squelette entier de ces Oiseaux une grande analogie avec ces mêmes parties chez la *Poule d'eau*, analogie qui avait décidé M. Lherminier à les placer à la fin des Gallinacés, et les *Poules d'eau* en tête des Echassiers. Pour lui, cette analogie n'était qu'une indication des rapports de leur habitat dans les herbes fourrées, la *Poule d'eau* se cachant souvent dans les hautes herbes et les roseaux des rivages, dont sa forme comprimée lui facilite l'entrée et le parcours, et le *Tinamou*, qui se tient constamment caché dans les herbes épaisses des terrains élevés du Nouveau-Monde, trouvant aussi dans le rétrécissement de tout son squelette une plus grande facilité à s'y frayer un passage et même à les parcourir rapidement pour se soustraire au danger.

En résumé, M. de Lafresnaye pense que chez les Oiseaux, où les modifications dans la faculté du vol sont si nombreuses et si diversifiées dans chaque genre, pour ainsi dire, l'inspection du sternum, point de départ des principaux muscles moteurs de l'aile, en se gardant bien de l'isoler de l'aile osseuse, et même du reste du squelette, peut former d'excellents caractères pour rej

connaître ces modifications, mais que l'inspection du squelette entier est indispensable pour servir de base à une bonne classification.

III. MÉLANGES ET NOUVELLES.

M. H. Lucas nous prie d'insérer la lettre suivante :

« Monsieur et cher collègue,

« En étudiant dernièrement les *Albunea* des deux sexes, que j'ai rapportées d'Algérie en 1850, je me suis aperçu que j'avais confondu cette espèce méditerranéenne avec celle de l'Océan indien. Lorsque j'ai commis cette erreur, je ne possédais malheureusement que quelques individus mâles de ce Ptérygure, que j'avais pris pendant mon premier voyage en Afrique, durant les années 1840, 1841 et 1842, dans la rade d'Alger, entre le cap Matifou et le fort de l'Eau. Désirant me procurer d'autres individus de ce curieux crustacé à l'époque de mon deuxième voyage, en 1850, je me transportai sur les mêmes lieux, et j'eus la satisfaction de prendre une douzaine d'individus de cette *Albunea*, qui habite des fonds sablonneux et qui se plaît à une profondeur de 30 à 40 mètres environ. Parmi ces individus, je rencontrai une femelle, et c'est avec l'aide de ce sexe qu'il m'a été possible de caractériser d'une manière positive cette nouvelle espèce, qui a une très-grande analogie avec l'*Albunea* (*Cancer*) *symnista* de Linné (1), à laquelle je l'ai rapportée, mais à tort, dans mon *Histoire naturelle des animaux articulés de l'Algérie*, tom. I, p. 27, n° 53, pl. 3, fig. 2. Si on étudie comparativement le front de ces deux espèces, on voit que, dans celui de l'*Albunea symnista* (pl. 1, f. 8), les dents

(1) Syst. nat., tom. I, p. 630, n° 39, (1757).

sont allongées, serrées, et au nombre de onze à quatorze, tandis que dans celui de l'*Albunea* d'Algérie, outre que les pédoncules oculaires soient moins allongés et plus étroits, ces dents sont plus courtes, à base beaucoup plus large, moins serrées par conséquent, et ordinairement au nombre de neuf. Outre ce caractère, qui est constant dans les deux sexes, il en existe encore un qui est beaucoup plus sensible et qui réside dans la forme du dernier segment abdominal. Si on compare l'*Albunea symnista* mâle (f. 8 a) avec un individu du même sexe de l'*Albunea* d'Algérie (f. 9 a), on remarquera que, dans l'espèce de la mer des Indes, ce dernier segment abdominal est large sur les côtés latéro-postérieurs avec la partie antérieure ou celle qui reçoit l'avant-dernier segment profondément échancrée; tandis que chez l'espèce d'Algérie ce même segment est tout-à-fait cordiforme, c'est-à-dire élargi sur les côtés latéro-antérieurs avec la partie médiane non échancrée pour recevoir l'avant-dernier segment abdominal; il est aussi à remarquer que de chaque côté du sillon médian on en aperçoit un autre, mais plus petit, transversal, surmonté de quelques poils, qui atteint les parties latérales du segment abdominal et du bord duquel naissent des soies allongées, roides, serrées, à direction postérieure. Si on étudie ensuite, et toujours comparativement, l'*Albunea symnista* femelle et ce même sexe de l'*Albunea* d'Algérie, on verra que, dans l'espèce de l'Océan indien, l'abdomen est plus étroit, faiblement échancré à la partie antérieure, tandis que celui de l'*Albunea* de la Méditerranée est ovale, beaucoup plus large, et présente une échancrure assez profonde de chaque côté de la portion segmentaire, avec laquelle vient s'articuler l'avant-dernier segment abdominal. Je ferai encore observer que, de chaque côté du sillon médian, on aperçoit une série de points assez profondément marqués, et, au-dessus

des sillons latéraux, on remarque aussi, comme dans le mâle, quelques points formant une ligne transversale. Tels sont les caractères avec lesquels il sera facile de différencier désormais cette espèce, que je propose de désigner sous le nom d'*Albunea Guerinii*, en rectifiant de la manière suivante la synonymie de ce Ptérygure :

Albunea Guerinii, Lucas (pl. 1, f. 9). — *Mâle*. Long. 30 à 35 millim. ; lat. 18 à 22 millim. — *Femelle*. Long. 40 millim.; lat. 24 millim.

Albunea symnista, Lucas (non Linné), *Hist. nat. des anim. art. de l'Algérie*, tom. I, p. 27, n° 53, pl. 3, fig. 2.

A. simillima Albuneœ symnistæ, Linné sed differt : pedonculis ocularibus brevioribus atque angustioribus ; spinis frontalibus minùs elongatis, minùs confertis ad basim latioribus ; ultimo segmento abdominali omninò cordiformi in mari, ovato et latiore in fæminà.

Rencontré, pendant les mois de juin et de juillet seulement, sur les côtes Est de l'Algérie (rade d'Alger), dans un fond sablonneux et à une profondeur de 30 à 40 mètres environ.

Agréez, etc.

H. Lucas »

L'observation de mon ami M. Lucas, et la rectification à laquelle elle a donné lieu, ajoute une espèce bien distincte à ce singulier genre, qui ne se composait que de deux espèces. En voilà une autre que je dois à l'amitié d'un géologue très-distingué, de M. le marquis Pareto, de Gênes. Ce savant me l'a donnée, avec quelques autres crustacés pêchés dans les environs de cette ville ; mais, comme il avait aussi reçu quelques crustacés d'Amérique d'un capitaine de navire marchand, il n'a pu m'affirmer que cette Albunée provenait bien positivement de la mer de Gênes.

Aujourd'hui, la découverte dans la Méditerranée d'une espèce de ce genre permet de penser qu'il peut bien y en avoir une autre sur les côtes européennes, et, en appelant l'attention des zoologistes à ce sujet, nous espérons que, sous peu, le doute qui nous reste sur l'habitat de cette nouvelle espèce sera levé. Je vais donc donner une courte description de cette Albunée, que je me fais un plaisir de dédier à M. Pareto comme un faible témoignage de gratitude pour la réception pleine de bienveillance qu'il m'a faite l'année dernière.

Albunea Paretii, Guer. (pl. 1, f. 10). — A simillima Albuneæ Guerinii Lucas, sed differt : pedonculis ocularibus elongatissimis atque angustissimis; spinis frontalibus subelongatioribus minusque confertis ; ultimo segmento abdominali ut in A. Symnista Guerinii-que sed angustiore (Mariignoto. — Hab. Mediterranea ?)

Les figures qui accompagnent cette notice montrant comparativement les principaux caractères de cette espèce et des *Albunea symnista* et *Guerinii*, me dispensant, pour le moment, d'une plus longue description.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

TABLE DES MATIÈRES.

O. DES MURS. — Lanius pitangua et sulphuratus. 3
A. DUMÉRIL. — Monographie des Roussettes. 8
LUCAS. — Genre Sympiezocera. 25
— Eurychora Levaillantii. 30
MICHELIN. — Echinodermes fossiles. 34
Académie des Sciences de Paris. 37
Congrès des délégués des Sociétés savantes des départements. 39
Mélanges et nouvelles. — Albunea. 45

Paris. — Imp. Simon Raçon et Cie, rue d'Erfurth, 1.

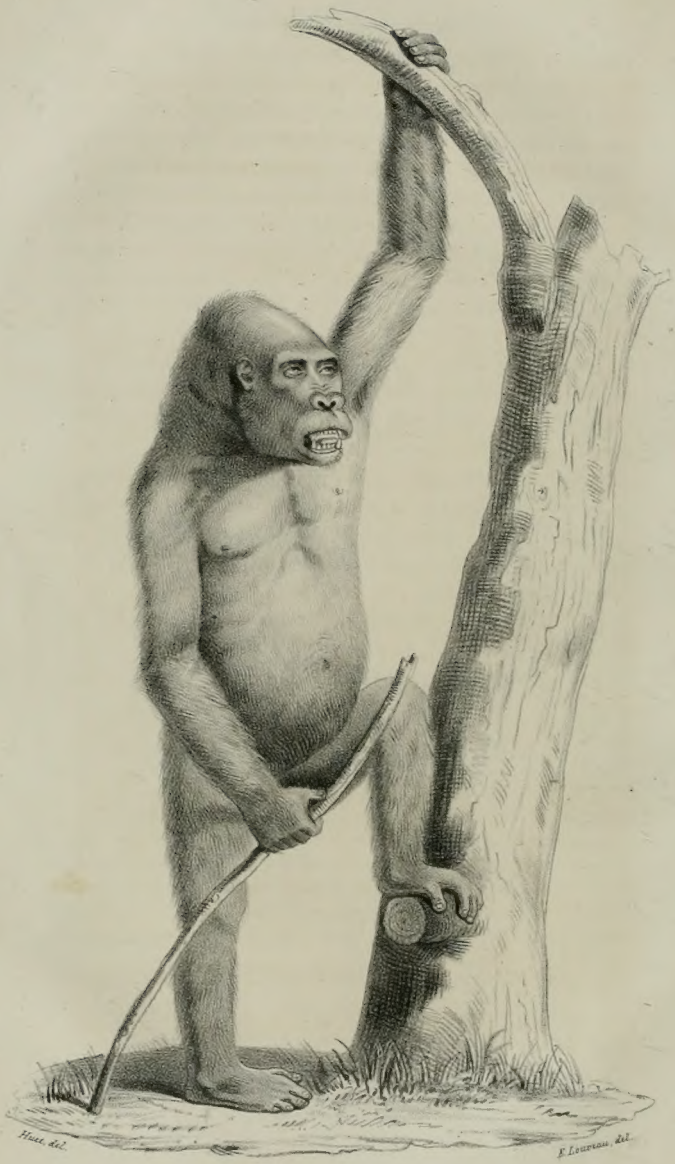

Troglodytes Gorilla, Savage.

an Gorilla Savagei ?

SEIZIÈME ANNÉE. — FÉVRIER 1853.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Etudes sur les Primates du genre Gorille (Cours de M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, 1853), par M. Henri Aucapitaine. — (Voy. pl. 2.)

Avec cet esprit de haute sagacité qui présidait à tous ses travaux, Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire émit, dès 1828, l'idée de l'existence d'une seconde espèce de son genre *Troglodytes* (1), habitant la côte ouest de l'Afrique. Ce fut après l'examen d'un crâne de la collection anatomique du Muséum, qu'il soupçonna (Cours de l'hist. nat. des Mammifères, leçon VII, p. 19) (2), ce fait que rien n'était venu confirmer depuis. En 1847 M. Savage, missionnaire américain qui s'occupait de zoologie sur les bords de la rivière du Gabon (entre l'Equateur et le 3° de latit. N. côte E. du golfe de Guinée), signala (3) et décrivit une nouvelle espèce de *Troglo-*

(1) Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire (Tableau des Quadrumanes, 1812) établit le genre *Troglodytes* (τρόγλωδιτής, habitant des cavernes) pour le *Simia troglodites* de Gmelin, *Trogl. niger*, Et. Geoffroy. C'est le singe que Tulpius fit connaître, en 1636, dans ses Observationes medicæ, sous le nom de Satyre indien, et le Jocko figuré par Buffon, pl. I, t. XIV, édit. 1766. M. de Blainville a décrit (Ostéogra. fasc. I, p. 39), le squelette de cette espèce d'après un jeune individu.

(2) Voyez Catal. des Primates du Muséum de Paris, Isid. Geoff., p. IV.

(3) Journal of the natural History of Boston, 1847, trad. par M. J. Haime, dans les Ann. des Sc. nat., V, 16, p. 158.

dytes qu'il nomma Gorille, nom heureux puisque quelques auteurs avaient déjà cru reconnaître dans le *Troglodytes* les femmes gorilles dont parlent les anciens. Malheureusement, le sujet d'étude de M. Savage était en si mauvais état qu'il ne put continuer ses observations. Mais, peu de temps après, M. Owen s'étant procuré un crâne, publia un Mémoire où il établissait la même espèce sous le nom de *Troglodytes Savagei*, la dédiant ainsi à celui qui l'avait découverte (1). Un autre zoologiste, M. Wymann, confirma (2) les faits avancés par M. Savage. Il y a peu de temps M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire communiqua à l'Académie des Sciences une Note (3) par laquelle il annonçait l'arrivée à Paris de deux échantillons du genre *Troglodytes*, rapportés par M. Penaud, commandant la frégate l'*Eldorado* : l'un de ces échantillons était donné par cet officier, l'autre par M. Franquet, chirurgien de la marine. Le Muséum avait également reçu en 1849, de M. Gautier-Laboulaye, un crâne et un squelette complet d'adulte, qui fut remis à M. de Blainville; malheureusement cet illustre savant mourut avant d'avoir donné jour au résultat de ses études. A l'intérêt immense pour la zoologie et l'anatomie de la découverte de cette espèce s'en rattache un non moins grand pour les sciences historique et géographique. Nous allons, dans un premier aperçu, esquisser rapidement l'historique du Gorille avant d'aborder les détails qui se rattachent à son organisation et à ses mœurs.

(1) Proceeding of the Zoological Society, feb. 1848, et depuis Transactions of the Zoological Society, t. III, p. 381, sous le titre d'Osteological contributions to the natural history of the Chimpanzee (*Troglodytes*, Geoff., including the descriptions of the Skull of a large species (*Troglodytes gorilla*, Savage). Discovered by t. Savage, M. D. in the Gabon, country west Africa.

(2) Trans. of. the Zool. Soc., etc.

(3) Rev. zool., 1852, P. 37.

I. Indépendamment de son intérêt zoologique, la découverte du Primate nommé Gorille se rattache à une des grandes questions de géographie moderne ; car elle fixe d'une manière précise le terme de la navigation d'Hannon (1), que les géographes n'avaient encore pu déterminer, puisque, selon M. Gosselin (2), il arriva aux environs du cap Non, et selon Forster (3), aux golfes des Medaïos et Gonzalo da Cintra (4). Dans un remarquable Mémoire historique présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le savant M. Dureau de la Malle (5) a fourni les documents propres à éclairer ce sujet. Hannon, dans son *Periple* (6), mentionne évidemment, sous le nom de *Gorilla*, cette espèce du genre *Troglodytes*. Kluge (loc. cit., p. 6), démontre encore que l'habitat du Gorille actuel ou des Gorgones latines est le même, en dégageant les récits de Pline et en recourant à l'inscription traduite du punique par Hannon lui-même, qui expose ce qui suit (7):

« ..... Nous arrivâmes dans le golfe appelé la Corne du Sud (κόλπον νοτου κέρας λεγομενον). Dans le fond de ce golfe était une île semblable à la première, qui avait un

(1) Hannon (Αννών) suffète Carthaginois, regardé par quelques auteurs comme contemporain d'Hérodote, navigua hors des colonnes d'Hercule, afin de fonder des colonies Lybiphéniciennes; il appareilla emmenant soixante pentécontères et trente mille Lybiphéniciens, tant hommes que femmes.

(2) Recher. I, p. 136.

(3) Magas. univ. des Voyage, V. 312.

(4) Consultez E. Dodwell, Dissert. de peripl. Hannon dans la géographie ancienne d'Hudson, I, et la récente et meilleure traduction de M. Dureau de la Malle, revue par M. Hase.

(5) Annales des Sciences naturelles, t. XVI, p. 154.

(6) Cité par Pline, LVI, chap. 36, inscript. orig. en grec, commentée par Kluge, Dissertation, p. 7 à 49, Lipsiæ, 1829.

(7) Periple d'Hannon, suffète (c'est-à-dire roi) des Carthaginois dans les parties de la Lybie situées au-dessus des colonnes d'Hercule (Periple qu'il a consacrées dans le temple de Saturne, et qu'exposa....., etc..... Trad. Dureau de la Malle).

lac, et dans ce lac était une autre île remplie d'hommes sauvages. En beaucoup plus grand nombre étaient les femmes velues, que nos interprêtes appelaient Gorilles. Nous les poursuivîmes; mais nous ne pûmes prendre les hommes, tous nous échappaient par leur grande agilité, étant cremnobates (c'est-à-dire grimpant sur les rocs les plus escarpés et les troncs d'arbres les plus droits), et se défendant en nous lançant des pierres. Nous ne prîmes que trois femmes qui, mordant et déchirant ceux qui les emmenaient, ne voulurent pas les suivre : on fut forcé de les tuer. Nous les écorchâmes et portâmes leurs peaux à Carthage; car nous ne naviguâmes pas plus avant (Corne du Sud ou cap des Trois-Pointes, golfe de Guinée), les vivres nous ayant manqué..... »

Ces peaux furent, en effet, transportées à Carthage, et déposées par l'amiral dans le temple de Junon Astarte, et le rapport atteste qu'il fut consacré et scellé dans le temple de Saturne, où, lors de la prise de la ville (146 avant J.-C.), les Romains les trouvèrent suspendues. Pline, qui raconte le fait, dit (t. VI, p. 36) qu'au-delà du golfe appelé Hesperion-Ceras est le pays des Ethiopiens Espériens occidentaux. En face, et séparées par deux jours de navigation, sont les îles Gorgades, habitées par les Gorgones. « Hannon y pénétra, et nous a montré des corps velus de femmes; les hommes s'étaient échappés, grâce à leur grande agilité. En preuve de ces assertions, Hannon avait placé et consacré deux (le navigateur carthaginois dit trois) de ces Gorgones empaillées dans le temple de Junon, où on les a vues jusqu'à la prise de Carthage. » Trois cent quarante-cinq années s'étaient écoulées depuis ce voyage, un des plus célèbres de l'antiquité. Depuis cette époque, le développement pris par la navigation nous a, dans le siècle dernier, apporté de nombreux témoignages de l'existence du Gorille. Presque tous sont cités par Buffon.

(Pour les singes du Sénégal, voyez le *Voyage de Lemaire*, p. 101, Buffon, t. XIV, édit. 1766.)

Nous devons probablement voir dans le Gorille la seconde espèce de Singe citée (1) et non décrite par Tyson. Nous avons encore un autre document cité par Buffon (2), c'est la lettre d'un médecin français résidant en Guinée, du nom de Noël, correspondant du savant Perseic, qui publia une lettre dont Buffon donne le passage suivant, que nous croyons devoir reproduire :

« Sunt in Guineâ simiæ, barbâ procerâ, canâque et pexâ propemodum venerabiles, incedunt lente ac videntur præceteris sapere; maximi sunt et *Barris* dicuntur; pollent maxime judicio, semel dumtaxat quidpiam docendi veste induti, illico bipedes incedunt. Scite ludunt fistula Cytharâ aliisque id genus..... Fæminæ denique in iis patiuntur menstrua et mares mulierum sunt appetentissimi (3). »

Buffon cite encore les voyageurs Nieremberg (*Hist. nat. pereg.*, lib. IX, cap. 44 et 45, d'après Buffon), Dappert (*Descript. Afrique*, p. 249, *id.*), et la relation de Battell, citée par M. Is. Geoffroy dans son cours. Comme c'est la plus intéressante, nous allons la reproduire :

Appelé *Pungo* par Battell (4), ce singe «..... est, dans toutes ses proportions, semblable à l'homme, seulement qu'il est plus grand, grand comme un géant; qu'il a la face comme l'homme, les yeux enfoncés, de longs cheveux aux côtés de la tête, le visage nu et sans poils, aussi bien que les oreilles et les mains, le corps légèrement velu, et qu'il ne diffère de l'homme, à l'extérieur, que par les jambes, parce qu'il n'a que peu ou point de mollets; que cependant il marche toujours debout; qu'il dort sur les arbres et se construit une hutte,

(1) The Anatomy of a Pygmie, London, 1699, in-4°.
(2) T. XIV, p. 47, éd. 1766.
(3) Gassendi miscellanea, lib. V.
(4) Purchass Pilgrims, part. II, lib. VII. chap. 3, — Hist. génér. des voyages, t. V, p. 89.

un abri, contre le soleil et la pluie; qu'il vit de fruits et ne mange point de chair; qu'il ne peut parler, quoiqu'il ait plus d'entendement que les autres animaux; que, quand les nègres font du feu dans les bois, ces Pungos viennent s'asseoir autour et se chauffer, mais qu'ils n'ont pas assez d'esprit pour entretenir le feu en y mettant du bois (1); qu'ils vont de compagnie et tuent quelquefois des nègres dans des lieux écartés; qu'ils attaquent même l'éléphant; qu'ils le frappent à coups de bâton et le chassent de leurs bois; qu'on ne peut prendre ces Pungos vivants, parce qu'ils sont si forts que dix hommes ne suffiraient pas pour en dompter un seul; qu'on ne peut donc attraper que les petits tout jeunes; que la mère les porte marchant tout debout, et qu'ils se tiennent attachés à son corps avec les mains et les genoux; qu'il y a deux espèces de ces Singes très-ressemblants à l'homme, le *Pungo*, qui est aussi grand et *plus gros* qu'un homme, et l'*Enjocko*, qui est beaucoup plus petit. »

A d'autres détails donnés par Buffon, on doit encore citer la note de Purchass (2), qui raconte tenir de Battel : « que communément ils étaient de la hauteur de l'homme, mais *qu'ils sont plus gros et qu'ils ont à peu près le double du volume* d'un homme ordinaire; » ce qui se rapporte facilement au Gorille. Ce qui peut encore prouver l'exactitude des narrations des anciens voyageurs, ce sont les documents qui établissent deux espèces distinctes, et que les naturalistes modernes ont seuls niés.

Bosman (3) dit encore : « Les Singes de Guinée, que

(1) Ce fait est inexact, car d'autres relations nous ont appris que les Singes savent entretenir le feu; seulement, comme ils ne peuvent en faire, cela a suggéré cette définition assez singulière de l'homme : « Un animal sachant produire du feu. »

(2) Loc. cit., t. III, p. 295.

(3) Voyage de Guinée par Bosman, p. 258, 1 vol in-12, 1705.

l'on appelle *Smitten* en flamand, sont de couleur fauve et deviennent extrêmement grands : j'en ai vu un de mes propres yeux qui avait cinq pieds de haut..... Ces Singes ont une assez vilaine figure, aussi bien que ceux d'une seconde espèce, qui leur ressemblent en tout, si ce n'est que *quatre de ceux-ci* seraient à peine *aussi gros qu'un de la première espèce*..... » — Gauthier Schoutten (1) : « ..... sont presque de la même figure et de la même grandeur que les hommes, mais qu'ils ont le dos et les reins tous couverts de poils..... »

Tous les voyageurs qui ont parlé de ces animaux affirment leur passion pour les femmes : «..... qu'il n'y a point de sûreté pour elles à passer dans les bois, où elles se trouvent tout d'un coup attaquées et violées par ces singes (2). » — Quoi qu'il en soit de cette dernière allégation, réfutée par les uns, alléguée par les autres, de nombreux témoignages affirment l'existence d'une seconde espèce de grand singe dans l'ouest de l'Afrique. Tous les faits de mœurs que citent les voyageurs ont une grande analogie avec ceux avancés par M. Savage et les naturalistes qui se sont occupés du Gorille. C'est ce que nous étudierons dans le prochain numéro de la *Revue*. Comme le résume M. Dureau de la Malle, la découverte du Gorille et son identification avec les Gorgones de Pline et les femmes velues d'Hannon, ont rendu un notable service à l'érudition et à la géographie comparée, car elle tranche une longue et scientifique controverse, établie depuis près d'un siècle, pour fixer la position des Θέων ὄχημα (Pline, traduction Littré), point où s'arrête la navigation d'Hannon, et que d'Anville avait fixé au 6° lat. N. de l'Equateur. Elle détermine

(1) Voyage de Gauth. Schoutten, Amsterdam, 1707 (de 1658 à 1665).

(2) Même voyage de Schoutten et relations d'un voyage à la côte d'Angole, par M. de la Brosse, 1738, Dampier, Froger, etc.....

aussi celle du golfe ou de la corne occidentale ἑσπέριον κέρας, celle du pays des Ethiopiens occidentaux, et enfin des îles Gorilles, où Hannon s'empara des trois individus déposés et vus depuis à Carthage.

(*La suite prochainement.*)

Quelques nouvelles espèces d'Oiseaux, par le baron de Lafresnaye.

1. *Tyrannula erythroptera.* — « T. supra olivaceo-fusca, cristâ late flavo-aurantiâ, alæ mediâ parte latè et oblongè rufo cinnamomeâ, superciliis a naribus ad nucham albis; subtùs tota flava, gulâ flavescente-albidâ, pectoris lateribus fuscis; rostro pedibusque nigris. — Longit. tota, 18 cent. 1/2; alæ plicatæ, 9 cent 1/2; caudæ, 8 cent. — Habit. in Brasiliâ? » (Ave nondum arte farcto.)

Cette espèce, que nous croyons brésilienne, d'après l'étiquette du Muséum, a les plus grands rapports de forme et de coloration avec le *Tyrannula*, *muscicapa flava*, Vieill., ou *Cayennensis*, Lin., et avec le *Tyrannus superciliosus*, Swains., B. Proceed., 1837, 118; mais elle est de plus grande dimension que le *M. Cayennensis*, et diffère du *superciliosus* par sa huppe, d'un jaune orangé et non rouge. Sa principale différence avec ces deux espèces consiste dans la couleur brun-canelle qui couvre toutes les rectrices primaires, depuis leur base jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et y forme par conséquent une large bande longitudinale de cette couleur. Sur les secondaires, cette couleur se trouve également sur les barbes internes, mais elle n'est plus qu'en bordure sur leurs barbes externes. Le dessous de l'aile est presque entièrement, c'est-à-dire sur les trois quarts de sa longueur, de couleur ochreuse, ce qui toutefois se remarque aussi chez le *Cayennensis*. C'est néanmoins une espèce bien distincte.

2. *Tyrannula Peruviana.* — « T. supra olivacea, alis caudâque fusco nigris, remigibus, tectricibusque leviter olivaceo fimbriatis, cristâ verticali flavo-aurantiâ; subtùs intense jonquillaceo flava,

mento griseo, gulâ colloque antico griseo albescentibus, hypochondriis latè olivaceis; alis subtus flavidis; rostro nigro, satis lato, apice valde adunco, pedibusque nigris. — Longit. tota, 19 cent 1/2; alæ plicatæ, 11 cent.; caudæ, 8 cent. — Habit. Quito, in Peruviâ.» (Ave nondum arte farcto.)

Cette espèce péruvienne, qui n'a point été décrite par M. Cabanis dans la *Fauna Peruana*, paraîtra peut-être à quelques ornithologistes, d'après l'ensemble de ses formes, devoir plutôt figurer dans les vrais Tyrans que dans les *Tyrannula ;* mais, comme nous avons adopté le genre *Tyrannus* tel que l'a caractérisé Swainson, ayant par conséquent les premières rémiges échancrées et atténuées à l'extrémité, la queue plus ou moins échancrée, les pieds courts et faibles, les ailes longues. Cette espèce n'offrant nullement ces caractères, nous l'avons placée dans le genre *Tyrannula* et dans notre section des *Tyrannulæ flavidæ aut coronatæ* de notre Catalogue. Elle est toutefois assez remarquable, parmi ces espèces à ventre jaune, par la couleur olive foncée de ses flancs, couleur qui descend sur les côtés du ventre, de manière que le jaune n'y occupe guère que la partie médiane.

3. *Tyrannula pallescens.* — « T. supra grisescente-olivacea vertice sericco-flavo, loris griseis subtus tota cinerea, abdomine anoque flavescente albidis; rostrum mediocre, triangulare, non depressum, brunneo-fuscum; pedes brunnescentes. — Longit. tota, 13 cent. 3/4; alæ plicatæ, 8 cent.; caudæ, 6 cent. 1/2. — Habit. Bahia. »

Cette espèce, qui, d'après son bec peu large et peu déprimé, devrait peut-être figurer dans quelques-uns de ces nombreux petits groupes nouveaux avec lesquels je ne suis pas encore bien familiarisé, est remarquable par la simplicité de ses couleurs gris olive en dessus, gris cendré en dessous, et qui ne sont relevées que par la nuance jaune soyeuse qui couvre tout le vertex. Cette espèce faisait partie d'un envoi de Bahia.

4. *Tyrannula ornata.* — « T. supra olivacea uropygio flavo-aureo, pileo nigro, nuchâ shistaceâ; frontis plumis basi albidis,

verticis autem flavo aureis uti in plurimis tyrannis et tyrannulis cauda basi rufo-brunneâ apice fusco-nigrâ; collo antico griseo, pectore olivaceo, abdomine flavo; rostro lato, valde depresso, fere triangulari. — Longit. tota, 10 cent.; alæ plicatæ, 6 cent. 1/3; caudæ, 4 cent, — Habit. in Colombiâ vel in Rio-Negro? »

Cette petite espèce de Tyrannule est remarquable par la diversité et l'agrément de sa coloration, d'un vert olive sur la partie antérieure du dos, du plus beau jaune jonquille sur le croupion, se dégradant en roux sur les rectrices, qui sont de cette nuance à leur base et noirâtre à leur extrémité. Le même jaune se retrouve en dessous, depuis la poitrine jusqu'à la naissance de la queue. La poitrine est vert olive, le cou gris, et les plumes noires du vertex ont leur base du même jaune que le croupion, et celles du front et des lorums d'un beau blanc formant une tache blanche devant chaque œil. Les tarses sont de longueur moyenne et les doigts très-faibles et très-courts.

5. *Todirostrum striaticolle.* — «T. supra olivaceum, pileo nuchâque fumigato-griseis, loris albis, remigibus, rectricibusque nigris, olivascente flavo limbatis; subtùs flavum, pectoris lateribus hypochondriisque olivaceis; gulâ totâ albâ pectoreque striis oblongis nigris notatis; rostrum mediocre, conico-elongatum, nigrum. — Longit. tota, 10 cent. 1/2. — Habit. Bahia. »

Cette espèce offre, dans sa coloration, des rapports avec le *Todus maculatus* de Desmarest, *Platyr. maculatus*, V. D. 27, 19. Mais, chez elle, le blanc de la gorge et du cou s'arrête au haut de la poitrine, où il prend une nuance jaunâtre, tandis que chez le *maculatus* ce blanc couvre la poitrine. Chez ce dernier, les stries noires descendent sur les flancs. Chez notre espèce nouvelle, elles ne descendent que sur le haut et le milieu de la poitrine. Elle diffère encore de l'ancienne espèce par la forme de son bec, plus court, moins large, longicone et non linguiforme; par celle de sa queue et de ses ailes, beaucoup plus longues. Par ses formes et sa taille, et même sa coloration, il a beaucoup de rapports

avec notre *Todir. palpebrosum;* mais ses pattes sont noires et non d'un jaune pâle, et son bec est également tout noir. Chez le *palpebrosum*, la mandibule supérieure est cornée et l'inférieure blanche. Il vient de Bahia.

C'est la quinzième espèce, en lui réunissant le *Todirostrum multicolor* de Sclater, à ajouter à notre monographie des *Todirostres* (*Rev.*, 1846, p. 360).

6. *Limnornis* ou *Thryothorus unibrunneus.* — « L. totus fusco-brunneus, umbrinus, capite nullo modo pallidiore, loris obscurioribus; remigibus intùs fusco-nigris, extùs, rectricibusque totis lineis fuscis approximatis striatis. — Longit. tota (ave arte farcto), 16 cent.; alæ plicatæ, 7 cent. 1/2; caudæ, 7 cent. — Habit. in Republica æquinoctiali. »

C'est avec quelque doute que nous donnons à cette espèce, si voisine de notre *Limnornis unirufus*, *Rev.*, 1840, 105, un autre nom; car elle lui est entièrement conforme dans toutes ses parties, et sa coloration seule diffère. Elle est en effet, sur toutes ses parties, d'un brun couleur de terre d'ombre foncé, un peu plus clair seulement sur la gorge et le devant du cou; mais la tête et le dessus du cou sont de la teinte foncée du dos, ce qui n'a pas lieu chez les *Limnornis unirufus et canifrons*, qui ont au contraire des parties plus claires que le reste du corps, qui, chez eux, est roux et non brun terreux. Ces rectrices sont traversées par de petites lignes noirâtres plus rapprochées et plus visibles que chez les deux espèces voisines, et les rémiges, noirâtres intérieurement, le sont aussi, mais moins visiblement, à l'extérieur; elles ont leur base interne de couleur chamois; le bec et les pattes sont noires. Cette espèce vient de Phichincha (Equateur).

Outre les quatre individus que nous possédons des *Limnornis unirufus et canifrons*, *Rev.*, 1840, 105, nous en avons sous les yeux trois autres individus, venant comme eux de Bogota, et présentant de même une coloration d'un roux vif sur toute la partie supérieure, s'éclaircissant sur le cou et la tête, où elle prend une

nuance grise chez notre *Limnornis canifrons*, tandis que les trois *Limnornis unibrunneus* que nous avons sous les yeux sont uniformément d'un brun terreux, comme nous l'avons déjà dit. Que conclure de cette différence de coloration?

La seule supposition que l'on puisse faire avec quelque apparence de probabilité, c'est que notre *unibrunneus* serait femelle de notre *unirufus*, car rien n'annonce le jeune âge dans son plumage, tandis que la différence de localité autorise à les regarder comme espèces différentes; mais on peut opposer à cette idée que les *Limnornis unirufus* et *canifrons*, venant eux-mêmes de la même localité (de Bogota), devraient alors, et à plus juste titre, être regardés comme les deux sexes de la même espèce; car, sauf la teinte grise frontale, plus prononcée même chez certains individus que chez d'autres, ils n'offrent pas d'autres différences entre eux. Nous sommes donc portés à croire que les *Limnornis unirufus* et *canifrons* ne forment qu'une espèce, tandis que l'*unibrunneus*, appartenant à une autre localité, serait espèce distincte.

Ces deux espèces, toutefois, d'après leurs fascies caudales et alaires, qui rappellent de suite celles des Troglodytes et des Thriothores, figureraient peut-être mieux avec ces derniers qu'avec les *Limnornis*.

Lesson en avait fait son genre Cinnicerthia *cinnamomea* (*Echo du monde savant*, 1844, p. 182).

7. *Cuculus Gabonensis*. — « C. supra niger, pennis totis, frontalibus, remigibusque exceptis chalibæo-relucentibus; rectricibus totis apice et præterea duabus lateralibus versus medium albo-maculatis; subtùs, gutture, collo, pectoreque intense badiis, hoc colore ad gulam paulo pallidiore dein a pectore totus albidus rufescente parum tinctus; vittis fuscis ad hypochondrias striatus, ad ventrem medium autem squamatus; alis subtùs nigro fuscis, ad flexuram irregulariter, ad rectricum marginum internem regulariter albo-maculatis; rostro nigro, mandibulâ inferâ basi corneâ; pedes flavescentes, ungulis nigris. — Longit. tota fave nondum

arte farcto), 31 cent.: alæ plicatæ, 17 cent.; caudæ, 15 cent. — Habit. ad. Occidentalis Africa littora in Regno Gabonensi. »

Au premier abord, cette espèce rappelle singulièrement le *Cuculus Capensis*, Lin., *solitarius*, Vieill.; cependant ses dimensions sont un peu plus fortes : il en diffère surtout 1° en ce que toutes ses parties supérieures, excepté le dessus de la tête et les rémiges, sont d'un noir à reflets d'acier : ces mêmes parties sont d'un ardoisé mat chez le *Capensis*; 2° en ce que le brun marron de la poitrine est d'une nuance plus foncée, en ce qu'elle commence, quoiqu'un peu plus pâle, dès le menton, couvrant par conséquent la gorge, le devant du cou et la poitrine. Chez le *Capensis*, la gorge, le devant du cou et ses côtés, ainsi que ceux de la tête, sont d'un cendré clair, et le brun roux ne commence que sur la poitrine. Chez ce dernier, les stries noires qui couvrent tout le dessous du corps, depuis la poitrine, y forment des bandes droites et régulières, également espacées jusqu'à l'anus. Chez notre nouvelle espèce, ces bandes ne sont régulières que sur les flancs; elles cessent de l'être et prennent la forme de chevrons ou festons isolés sur toute la partie médiane du ventre. Enfin, sous les sous-caudales du *Capensis*, et surtout sur les plus grandes, on retrouve encore ces bandes noires. Chez le *Gabonensis*, il n'y en a aucune trace. Chez ce dernier, les pattes sont jaunes avec les ongles noirs; chez le *Capensis*, elles sont jaunes avec les ongles jaunes. Enfin, cette espèce, de l'Afrique occidentale, qui, par sa coloration supérieure, tient du *Cuculus clamosus*, et par l'inférieure du *Cuculus Capensis*, tous deux du cap de Bonne-Espérance, forme évidemment une quatrième espèce africaine du genre *Cuculus* proprement dit à ajouter aux trois indiquées par le prince Bonaparte dans son *Conspectus avium*, p. 103.

8. *Embernagra striaticeps*. — « E. supra nitide olivacea, capite colloque canis, superciliis antice albescentibus postice cinereis;

pileo vittis duabus latis nigris a fronte usque ad nucham ductis, notato; loris vittâque post-oculari nigris, cum duabus verticalibus quatuor vittas nigras capitis formantibus; subtùs cinerea, gulâ abdomineque medio albis, ano olivascente; flexurâ alæ vivide flavâ, rostrum forte conico-elongatum nigrum, mandibulâ inferâ basi flavescente; pedes fortiores, tarsis, digitis unguibusque totis pallidis. — Longit. tota (ave arte farcto), 17 cent. 1/3; alæ plicatæ, 7 cent. 2/3; caudæ, 7 cent.; tarsi, 2 cent. 3/4. — Hab. Panama. »

En comparant cette nouvelle et intéressante espèce avec l'*Embernagra platensis*, type du genre, on est d'abord frappé de la grande analogie qui existe dans leur ensemble, et vient par conséquent fortifier la formation de ce genre de Lesson; puis, on remarque qu'elle diffère de cette ancienne espèce par une queue et des ailes sensiblement plus courtes, quoique les pattes soient de même dimension; par un bec un peu plus grand, et surtout plus haut, à mandibule supérieure toute noire, ainsi que la pointe et le bord interne de l'inférieure. Chez le *platensis*, la mandibule supérieure n'est d'un brun noir que sur sa tranche; ses bords et la mandibule inférieure sont entièrement jaunes. Elle en diffère surtout par ses deux grandes bandes verticales et ses deux autres post-oculaires noires, par ses sourcils blancs antérieurement et sa gorge, ainsi que le devant de son cou, de cette dernière couleur. C'est une espèce intéressante à ajouter à ce petit groupe peu nombreux. Elle vient de Panama.

M. le Baron de Lafresnaye, en nous envoyant les descriptions ci-jointes, nous prie d'insérer aussi les observations suivantes :

« Dans la *Revue*, 1852, p. 8, M. Sclater publia, sous le nom d'*Arremon mysticalis*, Sclater, une espèce que nous avions déjà publiée et décrite avec détail dans le même journal, en 1840, p. 68, sous le nom d'*Arremon albifrenatus*, Boiss. et Laf., époque à laquelle, d'après

l'invitation de M. Boissonneau, nous nommâmes et décrivîmes, conjointement avec lui, un certain nombre d'espèces nouvelles de Colombie qu'il avait récemment reçues.

Aujourd'hui, M. Sclater, venant de donner la figure, très-exacte d'ailleurs, de cette espèce dans les *Contrib. to ornit. de W. Jardine*, 1852, Part. 6, t. XCIX, toujours sous le nom de *Mysticalis*, qu'il lui avait imposé d'abord, nous avons cru que, dans l'intérêt de la science et pour éviter des embarras aux ornithologistes qui ont pu nommer cet oiseau anciennement d'après le nom que nous lui avions donné, il valait mieux relever cette légère erreur de M. Sclater, bien pardonnable sans nul doute, que de la laisser se propager plus longtemps. On lui doit d'autant plus d'indulgence, pour une faute aussi légère, que chaque jour il rend de nouveaux services à l'ornithologie par ses observations sur les oiseaux d'Amérique. »

« Comme il est juste de rendre à chacun ce qui lui appartient, après avoir lu, dans le dernier numéro de la Revue, l'article de M. Des Murs sur les *Lanius pitangua* et *sulphuratus*, nous devons convenir que si, en 1837, nous donnâmes, dans notre *Synopsis avium ab Alcide d'Orbigny collectarum noc nan a Delafresnaye in ordine redactarum*, la véritable synonymie du *Lanius sulphuratus*, telle que *Corvus flavus*, Gm., *Tyrannus magnanimus*, Vieillot, Dict., vol. XXXV, p. 81, — le *Bienteveo* ou *Puitanga*, Azara, n° 200 (Certe) Synopsis, p. 42, c'était parce que M. d'Orbigny, nous ayant dit que pendant son séjour au Paraguay il avait reconnu que l'espèce à laquelle les habitants espagnols donnaient le nom de *Bienteveo*, d'après son cri, était bien l'espèce à bec droit aussi haut que large, le *sulphuratus* enfin ; nous lûmes alors dans Azara, et avec la plus grande

attention, sa description du *Bienteveo* ou *Puitaga*, et nous y reconnûmes qu'elle appartenait bien positivement à l'espèce à bec droit et non élargi, tandis qu'en lisant celle de son *Nei-nei*, n° 199, dont *le bec est*, dit-il, *beaucoup plus large qu'épais, ses bords étant saillants en dehors, comme les plat-bords d'une embarcation*, nous y reconnûmes, à n'en pouvoir douter, l'oiseau appelé à tort le *Bentaveo*, le *Pintangua guacu* par divers auteurs, noms qui désignent, au contraire, l'espèce précédente, ce que nous publiâmes alors dans la Revue.

« Du reste M. d'Orbigny, en publiant son *Voyage* un peu plus tard, après avoir donné une synonymie des plus étendue à notre *Tyrannus sulphuratus*, ajoutait page 304 dudit *Voyage* :

« Comme on le voit par la synonymie, cette espèce porte un grand nombre de noms dans les auteurs qui se sont copiés les uns les autres sans critique; confusion provenue sans doute de ce que, sous le nom de *Bienteveo* (sa dénomination espagnole), elle a été confondue avec le *Pitanga* (Tyran bec en cuiller), qui en est bien différent; et cela, parce que le nom guarani *Pitanga* est le même pour les deux. Nous avons cru dès-lors devoir revenir au nom le plus ancien pour désigner celle-ci... Leur cri habituel rend assez bien ces paroles espagnoles *bien te veo* (je te vois bien), qui est leur nom à Montevideo et à Buenos-Ayres. Les Guaranis les nomment *Pitagua*. »

On voit, par l'observation de M. d'Orbigny, la vraie cause de cette synonymie si embrouillée et si étendue, provenant de ce que, comme il le dit, le nom guarani *Pitanga* a été donné indifféremment en Amérique aux deux espèces. Il est toutefois assez singulier que Azara, décrivant son *Nei-nei*, n'indique aucune dénomination guaranie ou espagnole pour cette espèce, ce qu'il fait, au contraire, pour l'autre, son *Bienteveo* ou *Puitaga*. »

ETUDES sur les Types peu connus du Musée de Paris, par M. le Docteur PUCHERAN.— (Sixième article. — *Grimpeurs.*)

C. *Types de M. Lesson.*

Les seuls sur lesquels de nouveaux renseignements nous paraissent nécessaires sont les suivants :

1° *Melias Diardi* (Traité d'Ornithologie, p. 132). — Ce Malcoha a été figuré par M. Des Murs (1) ; mais, en l'assimilant au *Cuculus Sumatranus* de Rafles (2), M. Charles Bonaparte (3) me semble avoir opéré un rapprochement inexact. Rafles dit, en effet, que, dans le *Cuculus Sumatranus,* la queue a à peu près deux fois (*nearly twice*) la longueur du corps. Dans nos deux types, le prolongement caudal est seulement de la longueur du corps : s'il le dépasse, c'est à peine.

2° *Centropus Philippensis* (Id., id., p. 135). — Evidemment M. Lesson a, sous ce nom, confondu plusieurs espèces : il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur les indications des lieux de provenance des Coucals qu'il a observé. Les distinctions des types propres à ces diverses localités sont d'ailleurs fort obscures encore dans l'état actuel de l'Ornithologie. Ce sujet exige de sérieuses investigations, que la spécialité des études auxquelles est consacré le présent article ne nous permet point d'aborder présentement. Nous dirons seulement que, d'après les recherches que nous avons faites, le nom spécifique de *Centropus viridis* (*Cuculus viridis*) doit uniquement être appliqué aux individus originaires des Philippines, dont les plumes de la tête et du dessus du cou offrent des reflets plutôt verts que bleus, ainsi que le montre la planche enluminée de Buffon (n° 824) et la planche originale du *Coucou*

(1) Icon, ornith., pl. 19.
(2) Trans. of the Linn. Soc., vol. XIII, p. 287.
(3) Consp. av., p. 99.

vert d'Antigue de Sonnerat, que nous avons examinée. Trois individus des Philippines, que nous avons pu voir, ont complètement confirmé notre observation. Sur tous les autres Coucals des Indes, de l'Archipel Indien et de Madagascar, ces mêmes parties étaient plutôt bleues que vertes. Ce dernier reflet se montra pourtant sur un de nos individus (Bengale, Macé), que M. Lesson indique comme un jeune du *C. Philippensis*, et qui, remarquable par sa grande taille, appartient bien sûrement à une espèce totalement différente. Il y a matière, dans tous ces faits, à de nouvelles investigations qui, indépendamment des résultats présentés par les nuances diverses de coloration, devront prendre pour base les formes variées du bec, tantôt courbé dès la base, tantôt à son extrémité seulement.

3° *Centropus affinis* (p. 136). — « De la taille du Toulou; bec et tarse noirs; plumage en entier varié de noir, de gris blanc et de roussâtre; ailes d'un rouge vif; queue d'un bleu noirâtre. Est peut-être le mâle de l'espèce précédente (*C. tolu*). » Je regarde cet individu comme étant bien un *C. affinis*, Horsf. (1), quoique, dans ses parties inférieures, le grand nombre de plaques de couleur blanche indique que la mue chez lui n'est pas aussi complètement terminée que chez l'exemplaire décrit par M. Horsfield. J'ajouterai qu'en disant que la queue est d'un bleu noirâtre, M. Lesson prouve suffisamment qu'il n'a décrit ou vu que le dessous de cet organe. Le type est originaire de Java (M. Diard, mai 1821).

4° *Centropus pumilus* (p. 136). — Sous cette dénomination spécifique, empruntée à M. Temminck, qui ne l'a probablement jamais publiée, se trouvaient étiquetés autrefois, dans le Musée de Paris, les individus décrits par M. Lesson. La mue des adultes, que M. Lesson considère comme étant des mâles, est plus complète

(1) Trans. of the Linn. Soc., vol. XIII, p. 180.

que chez le précédent. Ils se rapprochent par conséquent plus, quoique inférieurs en taille, du *C. affinis* de M. Horsfield. Quant aux prétendues femelles, elles ne me semblent pas différer de l'état de mue de ce même type décrit par M. Horsfield (1) sous le nom de *Centropus lepidus* (2).

5° *Piaya chrysogaster* (p. 140). — « Ressemble étonnamment, par les couleurs et par la taille, au Piaye à bec rouge. Bec roux; front et devant du cou d'un jaune rouille très-vif; ceinture ardoisée sur la poitrine; abdomen, plumes des cuisses, région anale, d'un roux chocolat franc; dos et ailes ardoisés. Queue très-longue, très-étagée, à rectrices bleu d'acier, terminées de blanc. — Habite la Guyane. »

Le type de cette espèce, dont l'origine est inconnue, porte sur son étiquette *Cuculus chrysogaster*, Tem., dénomination appliquée par M. Temminck au *Cuculus Javanicus* de Horsfield, d'après ce que nous apprend M. Charles Bonaparte (3). En regardant cet oiseau avec attention, il m'est impossible de ne pas voir en lui un *Cuculus Javanicus*, dont les plumes roux chocolat des parties inférieures ont été empruntées à un autre individu (4). Par tous les autres détails, les ressemblances sont incontestables. En second lieu, les plumes qui couvrent les tarses et occupent leur intervalle, de même que les couvertures caudales inférieures ressemblent

(1) Loc. cit., id., id.

(2) L'individu rapporté de Java par M. Leschenault, et dont parle M. Lesson, me paraît devoir être détaché de cette espèce, dont il se distingue par un bec plus grêle et incurvé seulement à son extrémité, tandis que, chez nos autres individus, il est courbé dès la base. C'est bien sûrement celui qu'a décrit M. Dumont de Sainte-Croix (Dict. d'hist. nat., vol. II, p. 144), et pour lequel il proposait, si c'était une espèce nouvelle, le nom de *Centropus Javanensis*.

(3) Consp. av., p. 99.

(4) Au *Malcoha rouverdin* ou au *Ph. caliorynchus*.

de tout point, par leurs couleurs, à celles de ces mêmes régions chez le Piaye de Java Leur nuance est, par cela même, différente de celles qui sont immédiatement au-dessus. Sur les hypocondres, enfin, immédiatement au-dessus des plumes crurales, je retrouve les plumes grises spéciales à l'exemplaire asiatique. Je pense donc que, jusqu'à plus ample informé, le Piaye à ventre marron occupe, dans le système Ornithologique, une place usurpée.

6° *Coccycua monachus* (p. 142). — C'est M. Temminck qui, d'après les étiquettes de nos deux types, a donné à cette espèce le nom de *Cuculus monachus*. M. Charles Bonaparte a récemment très-bien établi que Vieillot l'avait décrite sous deux noms différents (*Coccyzus rutilus* et *Coccyzus minutus*). Mais, si la dénomination due à M. Temminck doit constituer un synonyme, nous ne pensons pas qu'il doive en être de même du genre *Coccycua*, que les formes grêles et effilées de son bec et de ses tarses nous semblent devoir faire adopter.

7° *Piaya Nœvia* (p. 142). — Suivant M. Lesson, qui admet, dans ce Cuculidé, des variations de grandeur, le Muséum de Paris possède un individu de cette espèce du double plus grand que ceux connus, et qui a été rapporté du Brésil. En voici, d'après M. Lesson, les caractères :

« Tête huppée ; les plumes qui la composent flammées de brun et de roux ; gorge blanche ; devant du cou tacheté de flammettes brunes ; les parties inférieures blanchâtres. Queue brun clair, terminée de blanc sale ; ailes brunâtres, chaque plume cerclée de plus clair. Quelques individus ont le cou très-roux, sans taches. — Habite le Brésil et la Guyane. »

Il y a ici évidemment confusion. Les individus à *cou très-roux, sans taches*, sont bien des *Cuculus Nœvius;* mais le reste de la description de M. Lesson se rapporte à l'espèce que MM. Des Murs et Verreaux ont décrite

en 1849 (1), sous le nom de *Cuculus macrourus*, et qui a des rapports si intimes avec le *Macropus phasianellus* de Spix (2), que, malgré les détails incomplets donnés par Spix et l'inexactitude de sa figure, il me semble impossible de séparer ces deux types.

8° *Cuculus tenuirostris* (p. 146). — Sous ce nom, attribué, dans notre Collection nationale, à M. Temminck, et qui, d'après ce que nous apprend M. Charles Bonaparte (3), doit rester en propre à une espèce de Java et Sumatra, M. Lesson, à l'exemple, au reste, des zoologistes qui ont fait les étiquettes de nos Coucous, a confondu plusieurs espèces. Ainsi, son individu à *bec grêle, noir, tête et joues grises*, etc., est un *Cuculus Lathami*, Gray et Hardw. (4). La variété de Timor est le *Cuculus inornatus* de MM. Vigors et Horsfield.

9° *Cuculus flavus* (p. 151). — Sous ce nom se trouvent décrites, à notre connaissance, quatre espèces, et la prétendue femelle appartient vraisemblablement à une cinquième. Ainsi :

1° Un des mâles (du Bengale, M. Dussumier), car c'est le seul que nous connaissions, est un *Cuculus cœrulescens*, Vieill. ;

2° Le jeune mâle (du port Jackson, M. Lesueur), individu dont nous avons déjà parlé (5), nous paraît un jeune du *Chalcites osculans*, Gould. ;

3° Un des Coucous de la deuxième livrée (Java, M. Labillardière) est un *C. pyrrhophanus*, Vieill. Celui du détroit d'Entrecasteaux, si nous en jugeons par la description, était un *Cuculus cineraceus*, Vig. et Horsf. ;

4° La variété (*de moitié plus petite*, etc.) est le vérita-

(1) Revue et Magasin de Zoologie, p. 277.
(2) Avium Brasiliensum species novæ, vol. I, p. 53, pl. XLII.
(3) Consp. avium, p. 103.
(4) Illustr. of Ind. zool.
(5) Revue et Mag. de Zoologie, 1852, page 559.

ble *Cuculus flavus*, et diffère fort peu de la figure enluminée de Buffon, qui porte le n° 814.

10° *Cuculus lineatus* (p. 152). — « Voisin du précédent (*Cuculus flavus*), mais de taille un peu plus forte. Tête, cou, d'un brun ardoisé, plus foncé sur les ailes et le dos; ventre, bas-ventre roux, rayés de noir. Queue brune en dessus, rayée de blanc en dessous. Bec jaunâtre à sa base; tarses jaunes. — Habite les îles indiennes de l'Est (Musée de Paris). »

Le type de ce Coucou est originaire de la Cochinchine (M. Diard, 27 décembre 1821). La description de M. Lesson reproduit, quoique très-concise, les traits principaux qui le caractérisent. Nous ajouterons seulement quelques détails complémentaires. Ainsi, la queue n'est vraiment pas rayée de blanc en dessous, mais il y a beaucoup de taches blanches le long du bord interne et du rachis des rectrices, qui toutes sont terminées de blanc. Sur le dessus de la queue, ces mêmes taches sont fort peu multipliées. Quant aux rémiges, les plus externes sont, en dessous, festonnées de blanc sur leur milieu; plus en dedans, le dessous de l'aile est occupé par une bande obliquement dirigée de dedans en dehors, et de couleur également blanche. Les couvertures alaires inférieures sont d'un roux terne, finement fasciées de gris cendré. On aperçoit, sur quelques-unes des supérieures, des festons blancs terminaux.

Les dimensions de notre individu sont les suivantes : du bout du bec à l'extrémité des rectrices médianes (directement prise), 263 mm.; de la queue (mesurée en dessous), 133 mm.; du bec (en suivant la courbure), 18 mm.; du tarse, 18 mm.; du doigt externe antérieur (sans l'ongle), 17 mm.; (avec l'ongle), 24 mm.

Cette espèce, qui était bien nouvelle à l'époque où elle a été dénommée pour la première fois, offre, par son mode général de coloration, d'intimes rapports avec le *Cuculus canorus*. C'est un bien curieux représentant,

dans les régions orientales, de notre espèce européenne, dont elle se distingue : 1° par sa taille bien moins forte; 2° par son bec plus court et moins large; 3° par ses tarses plus grêles et ses doigts moins allongés; 4° par les teintes plus foncées et plus sombres de ses parties grises; 5° enfin, par la couleur rousse de sa région abdominale.

Présentement, est-ce la même espèce que M. Gould a plus récemment décrite (1) sous le nom de *Cuculus miscropterus*? C'est ce que nous n'osons assurer, quoique des analogies très-grandes réunissent nos deux Oiseaux. S'il en était ainsi, notre individu serait encore jeune, car M. Gould dit que le dessous du corps est blanc dans son type.

11° *Indicator variegatus* (p. 155). — « Tête, joues et dessous du corps maillés de flammêches courtes et blanches sur un fond brun et jaunâtre; ailes olivâtre brun, tachetées; rectrices moyennes noires, les extérieures blanches; ventre et bas-ventre jaunâtres. Est peut-être une femelle. — Habite l'Afrique. »

Cet Indicateur, originaire du cap de Bonne-Espérance, a été figuré par M. Guérin-Méneville dans l'*Iconographie du règne animal* (2). Reste à savoir si c'est bien une espèce ou seulement un jeune de l'*Indicator major*, ainsi que le pense M. Jules Verreaux? Cette dernière opinion, je l'avoue, me semble fort probable, quoique je n'ai point eu occasion d'observer tous les passages, et que, chez l'adulte, les zones vert olive des couvertures alaires soient bien plus saillantes qu'elles ne le sont chez l'adulte. Au reste, on a tous les jours occasion, en Ornithologie, d'observer que chez les jeunes Oiseaux les bordures plus claires des plumes sont plus saillantes que chez les adultes.

(1) Proc. of the zool. Soc. of Lond., 1837, p. 137.
(2) Pl. 32, fig. 2.

S'il en est ainsi, si l'Indicateur varié est un jeune du grand Indicateur, l'*Indicator maculatus* de M. G.-R. Gray (1) a été établi d'après un individu encore moins avancé en âge. M. Charles Bonaparte (2) a du reste déjà rapproché les deux types, mais d'une manière dubitative, en ce qui concerne celui de M. Lesson.

12° *Ramphastos sulfuratus* (p. 173). — « Bec de grande taille, rouge à sa pointe, orangé sur les côtés de la mandibule supérieure, jaune sur l'inférieure; plumage noir; devant du cou d'un jaune de soufre uniforme et pâle. Couvertures inférieures de la queue rouges (Musée de Paris). — Habite le Mexique. »

Nous ajouterons à cette description que les couvertures caudales supérieures sont de couleur blanche chez notre type (acquis par échange, en 1829), et que les plumes les plus inférieures de la plaque jaune du thorax ont leurs extrémités rouges. Aussi, rapportons-nous le Toucan à gorge soufrée, non point au *R. citreopygus* de Gould, comme l'ont fait MM. G.-R. Gray et Charles Bonaparte (3), mais au *Ramphastos carinatus* de Swainson.

13° *Pteroglossus brevirostris* (p. 178). — « Bec petit, en entier de couleur cornée; tête, cou et gorge, noirs; une écharpe jaune sur le corps; plumes des cuisses d'un vert brun. Queue verdâtre en dessous. »

Nous ajouterons à cette description que les parties supérieures (dos, ailes, rectrices en dessus) sont vertes et les couvertures caudales supérieures rouges. En dessous, il y a du rouge sur certaines des plumes jaunes de la poitrine, et l'écharpe dont parle M. Lesson est rouge, et non pas jaune. Cette prétendue espèce n'est, par cela même, suivant nous, qu'un jeune *Pteroglossus aracari*. Le type a été acquis, par échange, à M. Floren

(1) Genera of Birds, pl. CXIII.
(2) Conspectus avium, p. 100.
(3) Consp. av., p. 92.

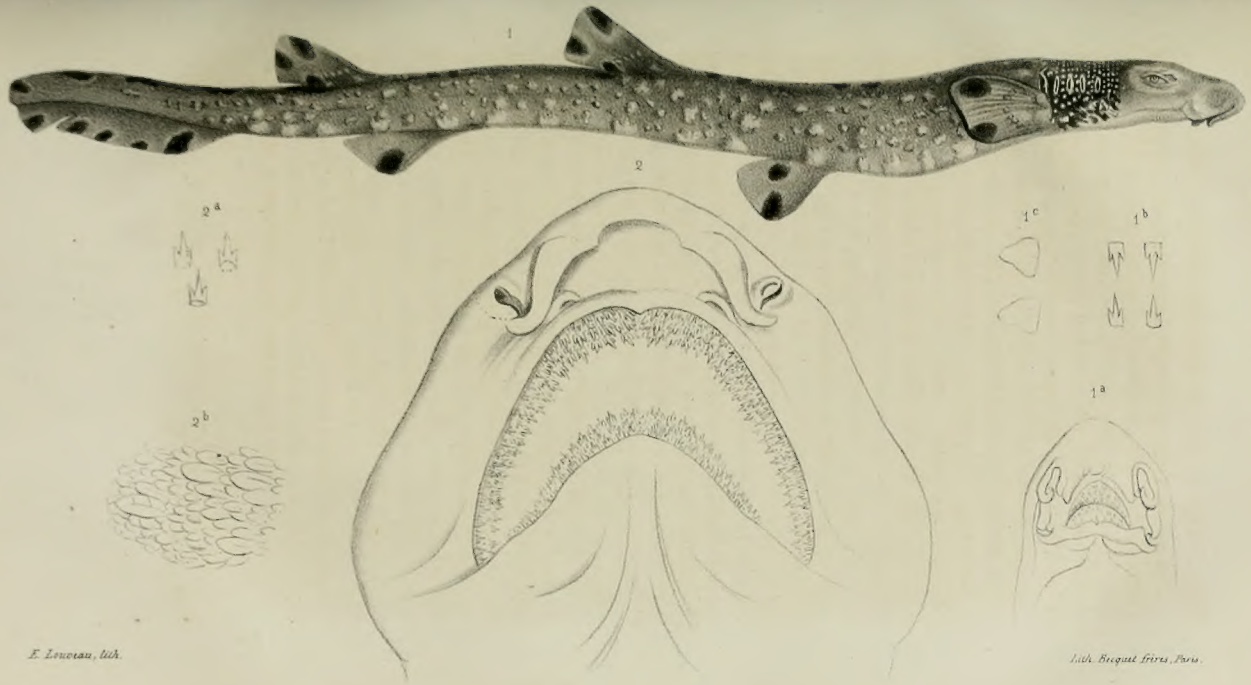

1. Hemiscyllium variolatum, A. Dum. — 2. Tête du Scyllium laticeps, A. Dum.

Prevost en 1827. J'eusse, au reste, hésité beaucoup à retrouver dans cet individu le type de M. Lesson, si je n'eusse trouvé le renseignement écrit sous le plateau de la main de M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire fils. C'est une preuve, à mes yeux, que l'erreur de M. Lesson a été aussitôt constatée que commise.

(*La suite prochainement.*)

Monographie de la tribu des Scylliens ou Roussettes (Poissons Plagiostomes), comprenant deux espèces nouvelles, par M. le docteur Auguste Duméril. — Voir page 8. — (Pl. 3.)

V. *Etude zoologique de la tribu des Scylliens.* — La première famille des Poissons cartilagineux plagiostomes, celle des Pleurotrèmes ou des Squales (Squalidés-*Squalidæ*), peut être ainsi caractérisée :

Corps allongé, queue grosse et charnue; ouvertures des branchies latérales; bords des paupières libres; ceinture scapulaire incomplète; cartilages des pleuropes ne se prolongeant pas jusqu'à la tête.

Par cette diagnose, la distinction est nettement établie entre les Raies et les Squales.

Ceux-ci n'offrent que quelques combinaisons dans le nombre et dans la position des nageoires paires et impaires; mais ces différences sont très-remarquables et assez constantes pour permettre la division de tous les Squales en quatre groupes, telle que l'indique le premier tableau synoptique (1). On y voit que la tribu des Scylliens, qui forme à elle seule le premier groupe, se distingue des nombreuses espèces munies également d'une

(1) Voir les tableaux synoptiques à la fin de ce Mémoire.

hypoptère (1) et de deux épiptères par la position très-reculée de ces deux dernières nageoires.

Le premier groupe est donc ainsi caractérisé :

Squales munis de 2 épiptères, dont la première est située immédiatement au-dessus ou en arrière des catopes; 1 hypoptère.

Tribu unique. — SCYLLIENS *Scylliini*, C. Bonap., *Conspectus system. ichthyolog.*, 1850.

Caractères : Des spiracules; narines percées près de la bouche; le plus souvent continuées en un sillon, qui règne jusqu'au bord de la lèvre, et plus ou moins fermées par un ou deux lobules cutanés; dents à pointe médiane, avec deux à quatre dentelures plus petites, de chaque côté; régions supérieures ornées de couleurs vives et de dessins particuliers.

A ces caractères, il faut joindre ceux que fournit la position relative des diverses nageoires, et que nous avons indiquée comme spéciale à cette tribu. En outre, l'uroptère est de forme allongée, mousse et arrondie, à lobe inférieur nul ou à peine apparent, et portant en dessous, vers son extrémité terminale, une profonde échancrure. Il n'y a pas de fossettes à la queue.

Les ouvertures branchiales s'étendent en partie au-dessus de la racine des pleuropes ; elles sont également espacées entre elles, à l'exception des deux dernières. On voit des fossettes ou plis et des cartilages aux coins de la bouche, en haut et en bas.

(1) Dans la rédaction du Catal. méth. et descriptif des Poissons du Musée de Paris, j'emploie, d'après l'usage adopté par mon père dans ses cours, les mots *Pleuropes*, *Catopes*, *Epiptères*, *Hypoptère*, *Uroptère*, pour désigner, d'une façon plus correcte et plus abréviative, les nageoires pectorales, ventrales, dorsales, anale et caudale.

Je donne la préférence au terme de *spiracule*, qui signifie simplement méat, ouverture, soupirail. Beaucoup de zoologistes l'emploient pour désigner les orifices que Daubenton a, le premier, nommés évents, et que Broussonnet (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1780, p. 641) voudrait que l'on désignât par le mot *exspiracules*.

Les yeux n'ont pas de membrane nictitante.

La valvule intestinale est en spirale.

Les Scylliens sont ovipares, et leurs œufs sont plus ou moins semblables à ceux des Raies.

Cette tribu renferme sept genres (Voir le tableau synoptique n° II).

Pour M. Smith (*Proceed. of the zool. Soc.*, 1837, p. 85), ces divisions ne seraient que des sous-genres.

Ier genre. — ROUSSETTE, *Scyllium* Müller et Henle (1).

Caractères : Première épiptère entre les catopes et l'hypoptère, et la seconde entre celle-ci et l'uroptère, qui est séparée de l'hypoptère par un grand intervalle ; spiracules en arrière et très-rapprochés des yeux ; museau court et mousse ; narines percées près de la bouche, et se continuant souvent par un sillon jusqu'à son bord antérieur.

Les valvules nasales ou rhinopomes sont tantôt confondues par leur bord interne, tantôt séparées ; elles recouvrent presque complètement les narines, qu'on ne voit que sous la forme de deux petites ouvertures arrondies, au bord externe desquelles il y a souvent une autre petite valvule. La bouche est arquée, armée de dents à une ou deux dentelures de chaque côté de la pointe médiane.

Les tubercules de la peau portent trois dentelures.

Ce genre comprend onze espèces, dont une nouvelle, qui peuvent être distinguées les unes des autres comme je l'indique dans le tableau synoptique n° III :

I. ROUSSETTE CANICULE, *Scyllium canicula*, Cuvier, *R. anim.*, t. II, p. 386. — La grande Roussette (2).

(1) Quoique l'emploi de ce mot comme nom de genre soit dû à Cuvier, ce sont MM. Müller et Henle qui, les premiers, en ont fait une division spéciale de la famille des Scylliens établie par eux. Quant à la dénomination de Roussette, tirée de la couleur rousse ou jaunâtre de ces poissons, elle se trouve déjà dans Bélon et dans Rondelet.

(2) Les limites dans lesquelles je dois me renfermer m'obligent

Galeus stellaris major, Bélon, *De Aquatilibus*, p. 73. — *Canicula Aristotelis*, Rondelet, *De piscibus*, p. 380. Les figures données dans ces deux ouvrages ont été copiées par beaucoup d'auteurs. — *S. canicula*, Scyllio gattucio, Bonap., *Fauna*, pl. 131, fig. 1. — *S. canicula*, Müll. et Henle, *System.*, p. 6, pl. 7, fig. pour le museau.

Caractères : Museau court, légèrement effilé; valvules nasales sans cirrhus; seconde épiptère commençant au niveau de la terminaison de l'hypoptère, qui est plus rapprochée de l'uroptère que des catopes, qui sont triangulaires, et ont leur bord interne complètement réuni l'un à l'autre, chez le mâle, au-dessus des appendices génitaux.

L'animal est allongé et élancé. Sa teinte générale est un gris roussâtre tirant un peu sur le rouge. Il est couvert de taches brunes ou noires, petites, quelquefois entremêlées de maculatures grises.

Le plus grand exemplaire de la collection a 0 m. 72 c. de long.

II. Roussette catule, *Scyllium catulus*, Cuvier, *R. anim.*, t. II, p. 386. — La petite Roussette ou Chat Rochier.

Galeus stellaris minor, Bélon *vulgo Roussette*, *De Aquatilibus*, p. 74, fig. — *Canicula saxatilis*, Rondelet, *De piscibus*, p. 383, fig. — Comme pour l'espèce précédente, ces figures ont servi de modèles à beaucoup de celles qui ont été publiées plus tard. — *S. stellare*, *Scyllio gattopardo*, Bonap., *Fauna*, pl. 131, fig. 2. — *S. catulus*, Müll. et Henle, *loc. cit.*, pl. 7, fig. pour le museau.

Caractères : Museau court, tout-à-fait mousse; valvules nasales portant un cirrhus court, seconde épiptère commençant au-des-

à omettre dans ce travail le plus grand nombre des synonymies qui feront partie du Catalogue, et qu'on trouve rassemblées avec un très-grand soin par MM. Müller et Henle et par M. le Prince Ch. Bonaparte pour les espèces qu'il a décrites dans sa Faune.

sus du milieu de l'hypoptère, qui est à égale distance de l'uroptère et des catopes, qui sont quadrangulaires, et n'ont, chez les mâles, leur bord interne réuni qu'en partie, l'un à l'autre, au-dessus des appendices génitaux.

Outre les différences avec la première espèce signalées dans cette diagnose, il faut joindre les suivantes : Le Rochier est plus trapu, sa taille est, en général, supérieure, aussi est-elle nommée à tort, par Cuvier, petite Roussette ; son hypoptère est coupée moins obliquement en arrière, et son angle postérieur est moins pointu. Son uroptère a plus de hauteur.

Le système de coloration consiste en une teinte générale d'un brun cendré, plus foncé sur la tête, plus clair sur les flancs, parsemée de beaucoup de taches, dont les plus grandes atteignent à un diamètre égal à celui de l'œil, brunes ou d'un violet noirâtre. Souvent d'autres taches d'un gris blanchâtre, moins bien délimitées, moins grandes et moins nombreuses que les précédentes, leur sont entremêlées. En dessous, l'animal est d'un blanc sale.

Le plus grand exemplaire de la collection est long de 1 m. 15 c.

Les téguments de ces deux Roussettes, comme ceux de tous les autres Scylliens, offrent des aspérités très-manifestes d'arrière en avant, et à peine appréciables dans le sens opposé. Cette différence tient à la direction des petits tubercules très-résistants et très-durs qui garnissent la peau, dans l'épaisseur de laquelle ils sont comme damasquinés, et dont la pointe est toujours tournée du côté de la queue. C'est à ce revêtement granuleux, d'aspect différent selon les espèces, que cette enveloppe tégumentaire doit la force de résistance, et surtout la rudesse qu'on a dès longtemps utilisée dans les arts.

Ainsi dans Bélon, dont l'ouvrage *De Aquatilibus* parut en 1553, on lit déjà, à propos de la *R. canicule* : « Sa

peau est tellement rude, qu'elle est employée par les ouvriers qui fabriquent les arcs et les flèches et par tous ceux qui travaillent le bois, pour en polir la surface. » Il ajoute qu'on en garnit la poignée des armes blanches, afin de les empêcher de glisser dans la main.

Rondelet, en 1554, *De piscibus*, indique les mêmes usages, conservés encore actuellement, en parlant de la peau du Rochier, et mentionne même son emploi pour le polissage de l'ivoire.

La peau de ces Roussettes sert, en outre, aux gaîniers, sous la dénomination de Galuchat (1), du nom d'un ouvrier français, qui imagina d'aplanir avec la lime et de polir ensuite la peau sur la meule, pour la rendre parfaitement lisse. Il la teignit, après cette préparation, en vert clair, à l'aide d'une dissolution d'acétate de cuivre connu dans le commerce sous les noms de Vert distillé, de Verdet ou de cristaux de Vénus. Elle sert alors à couvrir des étuis, des fourreaux, des tubes de lunettes, etc.

La peau de certains Squales, tels que l'Aiguillat, le Milandre et d'autres, est quelquefois préparée de la même façon, et mise en usage sous le nom de Roussette ou chagrin (2); mais le plus beau Galuchat est fait avec la peau de la Pastenague Sephen, comme l'a reconnu M. de Lacépède (*Hist. nat. des Poiss.*, t. I, p. 124).

Il est reconnaissable à ses gros grains et à de grandes mouches blanches, rondes et assez larges, qui en font la beauté. Il est beaucoup plus rare et plus estimé que le Galuchat à petits grains.

III. Roussette tachetée, *Scyllium maculatum*, Gray et Hardwick, *Illustrations Ind. zool.*, t. I, pl. 98, fig. 1.

(1) Je ne trouve rien de certain sur l'époque où vécut cet ouvrier, dont Duhamel, dans son *Hist. des pêches*, 2e partie, sect. IX, p. 297, (dernier quart du dix-huitième siècle), me paraît en avoir parlé le premier.

(2) L'orthographe de ce mot serait peut-être plus convenable si l'on écrivait Chagrain.

S. maculatum, Müll. et Henle, *loc. cit.*, p. 5, pl. 7, fig. pour le museau. — *Id.* Cantor *Catal. of Malayan fishes* (*Journ. of the Asiatic society of Bengal*, Oct. to December 1849, n° CCVIII to CCX, p. 1373).

Caractères : Museau un peu allongé, narines également distantes de l'extrémité du museau et des coins de la bouche, jusqu'au bord de laquelle elles s'étendent; valvule nasale sans cirrhus, non confondue, par son bord interne, avec celle du côté opposé.

La position des narines est un bon caractère distinctif relativement aux deux espèces précédentes, où elles sont plus rapprochées du bout du museau que des coins de la bouche, et où, d'ailleurs, elles n'atteignent pas le bord labial, et, tandis que ces deux espèces n'ont pas de plis à la lèvre supérieure, la R. tachetée en a, comme elles, en bas, mais de plus, un en haut, de chaque côté.

La première épiptère est située au milieu de l'espace qui sépare le commencement de la tête de celui de l'uroptère, dont la seconde épiptère est éloignée, autant que de la base des catopes.

Les tubercules cutanés ont trois pointes : la médiane est la plus longue.

Régions supérieures d'un blanc bleuâtre, parsemées, ainsi que les nageoires, de nombreuses taches rondes, confluentes, d'un brun foncé, formant, par leur réunion, une sorte de réseau.

Deux exemplaires au Muséum.

IV. Roussette d'Edwards, *Scyllium Edwardsii*, Cuvier, *R. anim.*, t. II, p. 386, note.

Greater cat fish,, Edwards, *Gleanings of nat. hist.*, t. III, tab. 289. — *Scyll. Edw.*, Müll. et Henle, *loc. cit.*, p. 4, tab. 1.

Caractères : Museau court, et tout-à-fait mousse; plis labiaux supérieurs plus longs que les inférieurs ; narines un peu plus rapprochées de l'extrémité du museau que des coins de la bouche, jusqu'au bord de laquelle elles s'étendent presque ; valvules nasales sans cirrhus, confondues par leur bord interne ; dents peu saillantes.

Les caractères tirés de la forme du museau et de la disposition des valvules nasales suffiraient pour distinguer cette espèce; mais, en outre, elle a un système de coloration tout-à-fait spécial, qui consiste en une teinte fondamentale d'un rouge brun ou brun noirâtre, avec de larges bandes transversales plus sombres et de nombreux petits points, les uns blanchâtres, les autres foncés. Il y a quelques taches à la face inférieure des nageoires paires.

La position de la première épiptère varie un peu, mais la seconde commence toujours immédiatement au delà de l'hypoptère, qui est plus longue que haute. L'uroptère est fortement échancrée; les tubercules cutanés sont tricuspides.

Les échantillons du Muséum viennent du Cap.

V. Roussette de Burger, *Scyllium Bürgeri*, Müll. et Henle, *loc. cit.*, p. 8, pl. 2.

Caractères : Museau court, mais moins mousse que celui de la Roussette d'Edwards, et bouche plus arquée, plis labiaux presque nuls; valvules nasales courtes, sans cirrhus, non confondues par leur bord interne.

La première épiptère est située à moitié au-dessus de la base des catopes, qui sont quadrangulaires et petits relativement à ceux de l'espèce précédente. La seconde, égale à la première, est placée au milieu de l'espace compris entre l'hypoptère et l'uroptère, qui est longue et basse. Le système de coloration constitue un bon caractère différentiel. La teinte générale est un jaune brun, avec des stries transversales d'un brun rouge, étroites et parsemées de petites taches noires, dont quelques-unes se voient également entre les stries et sur les nageoires.

Manque au Musée de Paris. Connue à Leyde par un spécimen recueilli au Japon par Bürger.

VI. Roussette du Cap, *Scyllium capense*, Smith.

Idem, Rapp., *Manuscr. und color. Abbild. von Cap'-*

schen Scyll., Tübingen. — Id. Müll. et Henle, *loc. cit.*, p. 11.

Caractères : Museau court, un peu conique ; pas de plis labiaux en haut, les inférieurs courts ; fente buccale fortement arquée ; narines plus près de l'extrémité du museau que des coins de la bouche, jusqu'au bord de laquelle elles ne s'étendent pas ; valvules nasales tout-à-fait semblables à celles du Rochier ; catopes quadrangulaires, un peu allongés en arrière, complètement réunis chez le mâle.

De toutes les Roussettes, aucune ne ressemble plus que celle-ci à la *R. canicule*, par la réunion complète des catopes et par leur conformation, mais elle s'en distingue très-nettement par la disposition des valvules nasales.

Il est, en outre, facile de la séparer de toutes ses congénères par l'allongement de l'uroptère, et surtout par le système de coloration, consistant en de très-larges bandes transversales, alternativement d'un brun clair et d'un brun plus foncé, parsemées d'un grand nombre de taches blanches.

Le Muséum possède deux échantillons du Cap.

VII. Roussette bivium, *Scyllium bivium*, Smith., *Government journ. of the Cape*, Nov. 1828, *and south Afr. quart. journ.* Oct. 1831, n° 5 (1). — Müll. et Henle, *loc. cit.*, p. 8.

Caractères : Museau court, arrondi ; plis labiaux grands et égaux en haut et en bas ; narines rapprochées du bout du museau, et ne s'étendant pas jusqu'au bord de la bouche, qui est très-arquée ; valvules nasales courtes, non réunies en dedans, à cirrhus court ; dents bien saillantes, à dentelure interne peu apparente.

Les pleuropes sont quadrangulaires, ainsi que les catopes, qui ne sont pas réunis, chez le mâle, au-dessus des appendices génitaux. Il résulte de la comparaison du sujet unique du Muséum et de la description de MM. Müller et Henle qu'il peut exister de petites varia-

(1) J'ignore l'origine de cette dénomination. Pas plus que MM. Müller et Henle, je n'ai pu consulter ces journaux du Cap.

tions dans la position de la première épiptère et dans la forme de l'uroptère.

Quant au système de coloration, il est tout-à-fait caractéristique, et on y retrouve toutes les particularités mentionnées par ces zoologistes. Ainsi, sur un fond d'un jaune-brun, il y a de grandes taches brunes (quatre sur la tête, deux sur le dos et quatre sur la queue); elles sont entourées, et spécialement sur les flancs, de taches semblables, mais plus petites.

VIII. Roussette Africaine, *Scyllium Africanum*, Cuvier, *R. anim.*, t. II, p. 386.

Le Galonné de Broussonnet et de Lacépède. — *Sc. Afric.* Müll. et Henle, *loc. cit.*, p. 12, pl. 7, pour le museau. — *Idem*, Smith, *loc. cit.*, pl. 25, fig. 1. — Cette espèce et les deux suivantes sont rangées, par M. Smith, dans son sous-genre *Poroderma* (*Proceed., loc. cit.*)

Caractères : Museau très-court, narines n'atteignant pas la bouche, dont l'ouverture est grande et peu arquée; un très-petit cirrhus; première épiptère commençant immédiatement derrière la fin de la base des catopes; la seconde plus petite, un peu en arrière de l'hypoptère, et en partie au-dessus; sur le dos et sur les flancs, qui sont bruns, cinq stries noires, longitudinales, parallèles, quelquefois doubles, se réunissant sur le museau.

Ces différents caractères, mais surtout le dernier, établissent les différences les plus tranchées entre cette espèce et ses congénères. Il est donc à peine utile d'ajouter que les plis buccaux inférieurs sont très-courts et les supérieurs presque nuls, et qu'il y a une dentelure très-évidente de chaque côté des dents. — Le Muséum possède plusieurs individus des deux sexes provenant du Cap.

IX. Roussette panthère, *Scyllium pantherinum*, Smith., *loc. cit.*, pl. 25, fig. 3, femelle. — *Idem*, Müll. et Henle, *loc. cit.*, p. 13.

Caractères : Museau un peu étroit; narines n'atteignant pas la bouche, jusqu'au bord antérieur de laquelle arrive leur cirrhus;

première épiptère commençant un peu en arrière des catopes; hypoptère haute; sur la tête et sur les nageoires, de petites taches d'un brun noir; sur le dos et sur les flancs, des anneaux irréguliers et à bords sinueux, de la même teinte.

Aucune Roussette n'offrant cette disposition des couleurs, elle est une marque distinctive tout-à-fait notable, qu'exprime très-bien l'épithète de *mœandrinum* donnée à cette espèce, par le professeur Rapp, dans le Musée de Tubingue.

La longueur du cirrhus et la hauteur assez considérable de l'hypoptère, proportionnellement à la longueur de sa base, sont également des particularités remarquables.

L'individu type de la description de M. Smith, le seul que possède le Musée de Londres, est du sexe femelle, de même que les deux exemplaires de celui de Paris, lesquels proviennent également du Cap.

X. Roussette variée, *Scyllium variegatum*, Smith, *loc. cit.*, pl. 25, fig. 2, femelle. — *Idem*, Müll. et Henle, *loc. cit.*, p. 14.

Caractères : Forme du museau et position des narines comme dans l'espèce précédente, mais cirrhus de la valvule nasale dépassant un peu le bord antérieur de la bouche, et accompagné, au côté externe de la valvule, par un pli cutané simulant une sorte de petit cirrhus; première épiptère tout-à-fait en arrière des catopes; hauteur de l'hypoptère égale seulement au tiers de la longueur de sa base; sur les régions supérieures, des bandes longitudinales et des taches, les unes et les autres d'un brun noir.

Ce mélange de petites taches nombreuses et irrégulièrement éparses et de stries étroites qui sont, en général, au nombre de deux, de chaque côté, et d'où est tirée la désignation spécifique, distingue cette Roussette, non-seulement de celles qui, comme elle, habitent les eaux dont le Cap est baigné, mais de toutes ses congénères. De plus, si on la compare à la R. panthère, on remarque, comme le fait observer M. Smith, qui n'en a vu qu'un spécimen, également du sexe féminin,

que toutes ses nageoires sont proportionnellement plus grandes, et que le bord postérieur des catopes est plus oblique.

Elle manque au Musée de Paris.

XI. Roussette large tête, *Scyllium laticeps*, A. Dum., Espèce nouvelle.

Voyez la planche 3 jointe à ce Mémoire, fig. 2.

Caractères : Tête volumineuse proportionnellement au tronc, remarquable par son élargissement en arrière, où elle est comme renflée, au niveau des angles de la mâchoire; museau très-court et tout-à-fait arrondi; narines à valvules sans cirrhus, et beaucoup plus près de son extrémité que des angles de la bouche, dont elles n'atteignent pas le bord.

La conformation singulière de la tête chez cette Roussette la distingue complètement de toutes les autres, aucune ne lui ressemblant sous ce rapport. Au-delà de ce renflement, le tronc est rétréci au-devant des premières ouvertures branchiales ; il est d'ailleurs robuste, et trapu.

L'ouverture de la bouche est fort considérable et en forme de parabole très-ouverte, comme la tête; les dentelures latérales des dents sont bien apparentes.

Les pleuropes sont grands, quadrangulaires, à bord postérieur rectiligne; les catopes petits, en forme de triangle, à bord postérieur très-oblique, non réunis chez le mâle, au-dessus des appendices génitaux. La première épiptère commence au-dessus du milieu de leur base; la seconde, plus petite, est située juste au-dessus de l'hypoptère, qui a moins de hauteur que le lobe inférieur de l'uroptère.

Sur un fond d'un brun jaunâtre, des maculatures fort irrégulières, de formes et de grandeurs très-variables, d'un brun tirant sur le noir.

Le Muséum doit l'unique spécimen qu'il possède, et qui est un mâle, à M. J. Verreaux. Cet habile voyageur l'a pêché sur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

La longueur totale de l'animal est de 0 m. 70 c.

IIe Genre. — PRISTIURE, *Pristiurus*, Ch. Bonap., *Iconog. della Fauna italica.*

Caractères : Conformation générale et apparence extérieure semblables à celles des Roussettes proprement dites, mais, sur le bord supérieur de l'uroptère, une série de petits tubercules épineux simulant, par leur réunion, la dentelure d'une lame de scie.

Ce caractère, toujours employé pour distinguer l'espèce qui le présente de toutes les autres Roussettes, est assez important pour permettre de la considérer comme le type d'un genre particulier.

On peut d'ailleurs ajouter, comme particularités distinctives, que le museau est plus allongé et plus étroit que chez les autres Scylliens; que les valvules nasales sont courtes, triangulaires; que la seconde épiptère commence avant la fin de l'hypoptère, et qu'il y a une trace de lobe inférieur à l'uroptère.

Espèce unique. — PRISTIURE A BOUCHE NOIRE, *Pristiurus melanostomus* (1), Ch. Bonap., *loc. cit.*

De la longue synonymie qui se rapporte à cette espèce, je ne cite que les dénominations suivantes :

Squalus prionurus, Otto, Conspectus, p. 5. — *Scyll. Artedi*, Risso., *Ichthyol.*, 2e édit., fig. 5. — *Scylliorhinus Delarochianus* (2) et *S. melastomus*, de Blainville, *Faune franç.*, p. 74 et 75, spec. 10 et 11. — *Pristiurus melanost.*, Müll. et Henle, *loc. cit.*, p. 15, pl. 7, fig. pour le museau.

Caractères : Sur l'uroptère, depuis son angle antérieur jusque vers le milieu de son bord supérieur, deux séries longitudinales.

(1) De μέλας, noir, et de στόμα, bouche.

(2) Du nom du savant naturaliste et physicien François Delaroche, mort, en 1812, à trente ans, après avoir publié, outre des travaux de physique, de physiologie et de botanique, des Mémoires pleins d'intérêt sur la vessie natatoire et sur les poissons d'Iviça.

et très-rapprochées, d'aiguillons plats, à pointe acérée, entre lesquelles on voit une troisième série d'aiguillons plus petits; épiptères de même grandeur; bouche constamment d'un bleu noirâtre en dedans.

Les narines sont situées à peu près à égale distance de l'extrémité du museau et des angles de la bouche; les spiracules sont petits et tout-à-fait derrière les yeux; les pleuropes et les catopes sont quadrangulaires.

Les nombreux pores muqueux de la face inférieure du museau sont disposés en lignes longitudinales, parallèles, un peu courbes et à convexité externe.

La teinte générale est un brun grisâtre, avec de grandes taches oblongues plus foncées, cerclées de blanc.

Il y a, selon la planche 38 *d'Ascanio, une* VARIÉTÉ *à hypoptère et à uroptère rouges, inconnue au Muséum.*

On y voit une série des deux sexes, de différents âges, provenant de la Méditerranée.

IIIe genre. — HÉMISCYLLE, *Hemiscyllium* (1), Müll. et Henle, *loc. cit.*, p. 16.

Caractères : Les deux épiptères à peu près égales entre elles, tout-à-fait en arrière des catopes, qui sont peu développés, ainsi que les pleuropes, et à angles arrondis comme elles; spiracules grands au-dessous de la moitié postérieure des yeux; museau très-court; bouche fort rapprochée de son extrémité, et dont le bord antérieur, au niveau des narines, est confondu avec elles; cartilages labiaux fort apparents; formes élancées.

De ce dernier caractère, joint à la grandeur et à la position des spiracules, à la brièveté du museau, à la situation de la bouche et au développement des cartilages des lèvres, il résulte un ensemble de particularités très-propres à faire distinguer ce genre.

Enfin, les rhinopomes ne sont pas réunis en dedans; leur portion externe est grande; l'interne se termine

(1) De ἡμι, demi, et de σκύλλω, chiens de mer. Ce nom a sans doute été créé pour exprimer que, par certains caractères, qui les rapprochent un peu des Squales proprement dits, ces Plagiostomes sembleraient n'être que des demi-Roussettes.

I. Roussette.

				Espèces.
…rière				11 R. large tête.
…en arrière				1. R. Canicule.
…otinct,	Court; Rhinopome	touchant à la bouche; cirrhus	dépassant la lèvre	10. R. Variée.
			ne la dépassant pas.	9. R. Panthère.
		n'y touchant pas	sans cirrhus	5. R. de Bürger.
			cirrhus court	8. R. Africaine.
	long; dents	longue		7. R. Bivium.
		courtes; Museau	large, mousse	4. R. d'Edwards.
			étroit, allongé	3. R. Tachetée.
…l; hypoptère		Courte		2. R. Catule.
		longue et basse		6. R. du Cap.

II. Chiloscylle.

				Espèces.
…roptère	…arente			4. Ch. Tuberculeux
	…piptère …mencant	derrière la base des Catopes, bouche	presque terminale	5. Ch. Malais.
			non terminale	1. Ch. Transversal.
		au dessus; distance entre la 2e epiptère et l'hypoptère	égale à la base de l'épiptère	3. Ch. Gris.
			plus courte	2. Ch. Ponctué.

I. FAMILLE DES SQUALIDES

				Groupes.
Hypoptère	distincts épiptères	deux, la première	au dessus ou en arrière des catopes	I.
			entre leur pleuropoie et leur catopes	II.
		une		III.
	nulle			IV.

II. TRIBU DES SCYLLIENS.

					Genre.
Uroptère	à bord supérieur dentelé				II. Pristiure.
	non dentelée	Courte; Spiracules	petite, sous les yeux, à la mâchoire inférieure,	un pli formant lèvre	IV. Chiloscylle.
				pas de pli	III. Hémiscylle
			directement en arrière; hypoptère et Uroptère	espacées	I Roussette.
				rapprochées	VI. Gingtymostome.
		très grands			V. Crossorhine.
		très prolongée, égale à la moitié de l'animal			VII. Stégostome.

Lith. Peon, rue Michel le Comte, 31, Paris.

III. Genre Roussette.

						Espèces.
Tête	considérablement élargie en arrière					11 R. large tête.
	non élargie; Catopes	coupées obliquement en arrière				1. R. Canicule.
		quadrangulaires, pli labial supérieur	distincts,	Court; Rhinopome	touchant à la bouche; cirrhus	dépassant la lèvre	10. R. Variée.
						ne la dépassant pas	9. R. Panthère.
					n'y touchant pas	dans cirrhus	5. R. de Bürger.
						cirrhus courts	8. R. Africaine.
				long; dents	longues		7. R. Bivium.
					courtes; Museau	large, mousse	4 R. d'Edwards.
						étroit, allongé	3. R. Tachetée.
			nul; hypoptère		courte		2. R. Catule.
					longue en basse		6. R. du Cap.

IV. Genre Chiloscylle.

					Espèces.
Sur le dos une Carène tuberculeuse	très apparente				4 Ch. Tuberculeux
	nulle; 2ère épiptère commençant	derrière la base des Catopes, bouche		presque terminale	5. Ch. Malaie.
				non terminale	1. Ch. Transversal.
		au dessus; distance entre la 2e épiptère et l'hypoptère		égale à la base de l'épiptère	3. Ch. Grise.
				plus courte	2. Ch. Ponctué.

par un cirrhus; les plis labiaux supérieurs sont très-courts; les inférieurs se joignent presque sur la ligne médiane.

Ce genre, auquel MM. Müller et Henle n'ont rapporté qu'une espèce, la seule connue alors, en comprend trois maintenant, M. Richardson en ayant décrit une, et le Musée de Paris en renfermant une, encore inédite, qui se trouve signalée ici, pour la première fois.

La distance entre l'hypoptère et l'uroptère est considérable chez cette dernière, qui est..... l'H. TACHETÉ.

Cette distance est courte, au contraire, chez les deux autres, mais il y a, derrière chaque pleurope, une tache noire, ovalaire, cerclée de bleuâtre, chez..... l'H. ŒILLÉ.

Il y a, dans la même région, une tache noire tout-à-fait circulaire et accompagnée de deux autres taches en demi-cercle chez.....l'H. TRI-SPÉCULAIRE.

(*La suite prochainement.*)

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 31 Janvier 1853. — M. *Guérin-Méneville* présente un travail de M. *Lefébure de Cerisy* sur les *Métamorphoses des Cébrions*. Voici ce qui a été inséré dans les Comptes rendus à ce sujet :

« Quoique l'insecte, objet de ces observations, ait été connu dès 1787 et décrit à cette époque par Fabricius sous le nom de *Cistela gigas* (*Mantissa Insect.*, t. I, p. 84), ce n'est qu'en 1790 qu'il est devenu le type d'un genre propre, fondé par Olivier sous le nom de *Cebrio*.

« A cette époque, Olivier, guidé par le facies et les caractères extérieurs de cet insecte, dont il ne connaissait que le dernier état, l'avait placé, avec raison, dans le voisinage des Taupins (*Elater*), et il avait considéré sa femelle comme une autre espèce, en disant, avec Rossi (1790), qu'on serait tenté de regarder cette espèce comme appartenant à un autre genre.

« La différence considérable qui existe entre la structure des antennes des mâles et des femelles avait même porté Latreille, en 1810 et 1817, dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel des Crustacés et Insectes*, et dans le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, à former, avec cette femelle, un genre distinct, qu'il avait désigné sous le nom de *Hammonia*, et que Leach établissait, à peu près à la même époque, sous celui de *Tibesia*.

« C'est en 1812 que j'ai observé, à Toulon, un cas d'accouplement de deux individus, l'un appartenant au genre *Cebrio* et l'autre au genre *Hammonia*, et c'est à la même époque aussi que M. de Cerisy faisait la même découverte. Plus tard, notre célèbre maître Latreille en fut informé ; M. de Cerisy lui envoya les insectes parfaits qu'il avait reconnus si positivement appartenir à la même espèce, et il promit de faire des recherches persévérantes pour découvrir leurs métamorphoses et rendre ainsi leur histoire naturelle complète.

« Il y est enfin parvenu l'année dernière, comme on va le voir par l'extrait de son intéressant Mémoire ; mais, avant de le donner, il es tutile de rappeler, en peu de mots, les particularités singulières que l'on connaissait des mœurs de ces insectes à l'état parfait.

« Tous les Cébrions connus n'ont été rencontrés, jusqu'ici, qu'à l'état parfait. Ils volent en grand nombre pendant les fortes pluies de l'automne, cherchent leurs femelles, qu'ils ne devront jamais voir, car celles-ci ne sortent pas de terre ; ils sentent leur présence, grattent la terre, et finissent par mettre à découvert l'extrémité de leur abdomen pour les féconder. C'est en allant aux endroits où l'on voyait s'abattre plusieurs mâles qu'on est parvenu à trouver la femelle qui les attirait ainsi.

« Ces particularités ont été l'objet des observations de M. de Cerisy et des miennes dès 1812. Depuis, on a publié plusieurs Notices sur le même sujet, soit dans les *Annales de la Société entomologique* (1833 et 1837), soit

dans ma *Revue zoologique* (1839) ; mais personne n'était parvenu à connaître la larve de ces insectes.

« C'est à M. Lefébure de Cerisy que l'on doit enfin cette découverte.

« Depuis longtemps il soupçonnait qu'une larve jaune, cylindrique et très-dure, qu'il trouvait à toutes les saisons dans la terre, aux endroits où il voyait chaque année voltiger des Cébrions, pourrait bien être le premier état de ces insectes; mais toutes les tentatives qu'il avait faites pour l'élever étaient restées infructueuses.

« Ma persévérance obtint, cette année, un plein succès, dit il ; je fus assez heureux pour trouver une « larve plus grosse que de coutume, et ayant déjà com- « mencé à former une cavité qui me semblait devoir être « la place destinée à sa métamorphose. Je pris avec soin « toute la masse de terre, qui fut consolidée dans une « boîte faite exprès, et, le 22 juin 1852, la larve cessa « ses mouvements pour se changer en chrysalide le 4 « juillet. Le 3 août suivant, cette chrysalide donnait un « très-gros individu de *Cebrio gigas* femelle.

« Je désirais savoir comment ces larves pouvaient vi- « vre à cinquante ou soixante centimètres dans une « terre aride, laissant à peine, pendant l'été, végéter « quelques espèces de plantes. Je cherchais à m'expli- « quer comment ces insectes pouvaient cheminer dans « un terrain qui, pendant les longues sécheresses, de- « vient d'une dureté extraordinaire. Plusieurs circons- « tances vinrent tout m'expliquer. Tenant un jour dans « la main de la terre contenant une de ces larves, j'ai « senti les efforts qu'elle faisait pour se frayer un che- « min, et j'ai reconnu qu'elle répandait une liqueur « destinée à ramollir la terre dure et compacte, et que « le premier anneau de son thorax avait la faculté, en « se dilatant dans cette terre préalablement humectée, « de pouvoir agrandir les chemins que cette larve a be-

« soin de parcourir pour trouver sa nourriture, qui « consiste en racines...

« Le 8 novembre dernier, j'ai rencontré, dans un es- « pace de terrain de quelques mètres, trois larves de « différents âges, ce qui permet de conclure que ces « larves séjournent plusieurs années dans la terre... »

Séance du 7 *Février*. — M. *Coste* lit un Mémoire très important *sur le moyen de repeupler les eaux de la France*.

La place nous manque pour donner ce beau Mémoire, dont l'analyse occupe neuf pages des Comptes rendus; mais, comme il a été reproduit dans plusieurs journaux, il ne peut manquer d'avoir été porté à la connaissance de nos lecteurs.

Séance du 14 *Février*. — M. Auguste *Duméril* présente une *Monographie de la tribu des Scylliens*.

Ce travail est inséré dans notre recueil, p. 73.

Séance du 21 *Février*. — Rien sur la zoologie.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

De l'Homme et *des Races humaines*, par Henry Hollard. 1 vol in-12. — Paris, Labbé, libr., 1853.

Tel est le titre d'un ouvrage qui nous semble mériter toute l'attention des savants et du public instruit. Nous avons cru devoir l'annoncer provisoirement, manquant aujourd'hui de place pour en donner une analyse. Dans un prochain numéro, nous reviendrons sur cet important travail, dû à la plume d'un savant bien connu par des ouvrages nombreux et estimés et par l'amitié dont l'honorait l'illustre Blainville, qu'il a suppléé à plusieurs reprises à la Faculté des Sciences de Paris.

Quelques faits relatifs à l'embryogénie des *Ancyles*, et en particulier sur l'*A. capuloïdes*, Porro, par M. Gassies. (Extrait du Bulletin de la Société Linnéenne de Bordeaux, t. XVII, 2e série, t. VII, p. 365.)

Un des genres les plus intéressants de la Faune fran-

çaise, parmi les Mollusques, et l'un des moins étudiés, est le petit Ancyle de Geoffroy (Traité des coquilles des environs de Paris). Balloté de famille en famille, M. de Blainville avait créé pour ce genre et l'Haliotis la famille des Otidés, se basant sur ce que les Ancyles étaient pectinibranches , supposition entièrement erronée. M. Moquin Tandon affirme à l'auteur du Mémoire qu'ils ne sont pas semi-Phyllidiens, comme l'assurent Férussac, Agassiz et Dupuy. En effet, le lobe oriforme faisant l'office de véritables branchies, par conséquent les Ancyles doivent être séparés des pulmonés pour rentrer dans les pectinibranches. Gray, dans *Turton*, a créé un genre *Vettylia* adopté par M. Moquin Tandon, et, basé sur ce que l'*Ancylus fluviatilis* est à coquille dextre et à animal senestre, tandis que l'*Ancylus lacustris* a sa coquille et son animal dextres, M. Gassies prononce la réunion de l'*Ancylus capuloïdes* de Porro (*Malac. comasca*) à l'*A. fluviatilis* de Müller, cette espèce n'étant qu'une variété produite par l'habitat et acquérant un plus grand développement. L'auteur fait suivre ces faits spécifiques d'études très-suivies sur l'embryologie et le développement des Ancyles. Une planche jointe au Mémoire en donne l'explication. Les observations de M. Gassies sont presque identiques avec celles faites par M. Bouchard-Chantereau sur la ponte de l'Ancyle fluviatile et insérées dans le cinquième vol., p. 310-14 des *Actes de la Soc. Linnéenne* en 1832.

Henri Aucapitaine.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Son Altesse le Prince Charles Bonaparte, à qui la Zoologie doit tant de beaux et utiles travaux, vient de montrer encore tout l'intérêt qu'il porte à la science et à ceux qui la cultivent, en faisant don à la ville d'Ajaccio de sa belle et riche collection d'Oiseaux. C'est un

cadeau d'une grande valeur sous tous les rapports, que les habitants de la Corse seront fiers de recevoir d'un savant aussi éminent, et qui contribuera certainement à développer chez eux le goût de l'étude et du travail, dont l'illustre donateur offre un si bel exemple.

Ayant pu nous procurer une copie de la lettre que le Prince a adressée, le 7 mars 1853, à Monseigneur l'évêque d'Ajaccio, nous ne pouvons mieux faire que de la donner ici sans autres commentaires.

« Je m'empresse de vous confirmer par écrit le don que je vous ai fait de vive voix de ma collection ornithologique pour un des établissements que vous avez fondés dans la ville d'Ajaccio. Je vous envoie une lettre pour mon intendant, M. Belloni, afin que vous puissiez la faire retirer lorsque vous le jugerez à propos. Il joindra, d'après mes ordres, si vous le désirez, quelques autres objets tels que quadrupèdes, microscope, et ce don n'est soumis à d'autres conditions que celles de l'accepter à Rome même, et de permettre à mon ami, le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire, de choisir les cent individus qui pourraient intéresser plus particulièrement le Muséum du Jardin des Plantes.

« La jeunesse studieuse de notre île verra sans aucun doute avec un vif plaisir que je vous ai choisi pour être mon intermédiaire, afin de lui donner un faible témoignage de tous mes sentiments d'attachement pour elle : elle sait combien sont grands l'intérêt et le zèle que vous portez à tout ce qui peut propager en Corse les connaissances scientifiques.

« Agréez, etc. — *Signé* Ch. Bonaparte. »

NÉCROLOGIE.

Les sciences viennent de faire une grande perte au Muséum d'histoire naturelle, par la mort subite de M. Laurillard, garde du cabinet d'Anatomie comparée.

Ses obsèques ont eu lieu samedi, 29 janvier, au ci-

metière du Mont-Parnasse. Le corps des professeurs administrateurs, tous les autres fonctionnaires ou employés de cet établissement assistaient à ses funérailles, sauf ceux que des devoirs indispensables appelaient ailleurs. On distinguait M. Elie de Beaumont, sénateur, membre de l'Institut ; M. Juncker, ingénieur en chef des mines; M. Monin Japy, membre du Corps législatif et doyen des maires de Paris.

M. Frédéric Cuvier, conseiller-d'état, et M. Duvernoy, membre de l'Institut et professeur d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, conduisaient le deuil pour la famille de M. Laurillard, absente.

Trois discours ont été prononcés par MM. Duvernoy, Valenciennes et Gratiolet, qui ont rappelé les principaux traits de la vie exemplaire de M. Laurillard et les services qu'il a rendus aux sciences naturelles durant près d'un demi-siècle de travaux non interrompus. Celui de M. Gratiolet, que nous donnons ici, suffit pour apprendre à nos lecteurs qui n'ont pas connu Laurillard tous ses titres aux regrets des savants.

« Messieurs, c'est au nom des collègues de M. Laurillard, au nom de ses amis et de ses élèves, que je viens sur cette tombe encore ouverte faire entendre notre douleur commune et payer un tribut à sa mémoire.

M. Charles-Léopold Laurillard, garde du cabinet d'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle de Paris, naquit à Montbéliard le 21 janvier 1783. Dès son enfance, il s'était destiné à la peinture, et c'est dans le but de se perfectionner dans cet art, qu'il vint à Paris en 1804, et s'attacha au célèbre Regnault. Doué d'une grande intelligence, d'un sentiment délicat, capable de concevoir et de créer, il eût donné peut-être un peintre illustre à la France; mais sa destinée lui préparait une autre gloire. Compatriote de Georges Cuvier, M. Laurillard fut distingué par ce grand homme, qui bientôt après l'attachait à ses travaux et lui confiait l'exécution de ses dessins anatomiques. A cette école, le dessina-

teur devint bientôt un savant; car, pour lui, reproduire ces formes compliquées que la nature offre aux yeux de l'anatomiste c'était les concevoir, c'était saisir leurs analogies et leurs différences. C'est ainsi qu'il s'initiait par degrés à cet art si difficile, et dans lequel il brillait avec une modestie sans égale, de reconnaître, dans des fragments en apparence indéterminables, des parties caractéristiques d'animaux perdus, et de classer ces restes, que Buffon appelait avec tant de justesse des médailles de la nature. Il avait de ces choses une connaissance si habituelle et si parfaite, que sa pensée reconstruisait à l'instant, autour d'un fragment presque informe, tout l'édifice perdu; et, parce que son esprit était lumineux et qu'il voyait avec évidence, il semblait n'attacher aucun prix à cette faculté merveilleuse. Sa science lui paraissait une chose commune; il l'exposait simplement, sans réticences. Aucun homme, peut-être, ne s'est plus dévoué, ne s'est plus donné aux autres. Tous les maîtres de la paléontologie ont perdu dans M. Laurillard un ami. Les jeunes hommes qu'attire la majesté de cette science ont perdu le guide le plus sûr et le plus désintéressé qui fût au monde.

Cette générosité inouïe explique comment M. Laurillard a pris toute sa vie peu de soin de sa propre gloire. Son bonheur était de se donner et de s'oublier. Content d'être utile, bienfaisant pour tous, fier seulement de la gloire de Georges Cuvier, il s'anéantissait en lui. Ce dévouement profond et simple réveille dans l'âme une admiration religieuse; il nous dit assez quel fut l'élève et quel fut le maître qui l'avait inspiré.

Dessinateur habile, anatomiste éminent, philosophe modeste, M. Laurillard était aussi un écrivain d'un haut mérite. Son Eloge de Georges Cuvier, les articles qu'il a publiés dans le Dictionnaire universel d'histoire naturelle, ses travaux sur les Antilopes, sur les Osseménts fossiles, les additions qu'il a faites à certaines parties de la deuxième édition de l'Anatomie comparée, en colla-

boration de M. Frédéric Cuvier; les soins qu'il a donnés à la publication de la grande Myologie de Cuvier, disent assez quelles furent ses qualités comme savant et comme écrivain. Il n'y eut jamais de vie mieux occupée. Il a enrichi le Muséum d'histoire naturelle par des préparations nombreuses. Ses voyages ont puissamment contribué à l'avancement de la science. L'année dernière encore, malgré l'affaiblissement de sa santé, depuis longtemps chancelante, il accomplissait une seconde mission dans le département du Gers, et rapportait une riche moisson d'ossements fossiles, parmi lesquels je signalerai un squelette entier de Mastodonte qu'hier encore il mettait sa gloire à rassembler, avec l'aide de son collaborateur, M. Merlieux, pour en faire l'ornement de ces galeries fondées par Georges Cuvier, et qu'il conservait avec un soin religieux.

Hélas! il ne lui a point été donné d'achever son œuvre. Nous ne le verrons plus dans ces galeries dont il était le génie familier. Avant-hier soir, il avait ressenti de la faiblesse après quelques moments passés auprès de M. le professeur Duvernoy, notre maître; il s'est retiré chez lui, s'est mis paisiblement au lit, et s'est endormi pour toujours. Il est mort, me disait-on ce matin, de la mort du juste. Et, en effet, quelle vie fut plus noble et plus pure? Quel cœur a-t-il blessé? Quelle infortune n'a-t-il pas soutenue? Notre bouche serait impuissante à faire son éloge, il est au fond de tous les cœurs, il est dans la douleur profonde qui nous anime.

Adieu! vous qui fûtes notre maître et notre ami! votre souvenir vivra éternellement dans nos cœurs. Homme bienfaisant! âme généreuse! en vous perdant, nous perdons comme une partie de nous-mêmes. »

Une mort prématurée ayant enlevé à l'Entomologie, qu'il cultivait avec succès, M. A. Allibert, médecin à Puymoisson (Basses-Alpes), sa collection d'Insectes est à vendre.

Elle se compose de plus de 8,000 espèces de Coléoptères, la plupart européens, formant environ 25,000 individus, renfermés dans 150 boîtes.

Cette collection, fruit des travaux d'un observateur habile et patient, est surtout riche en petites espèces, si difficiles à recueillir et à nommer. M. Allibert, pendant ses études médicales à Paris, l'a classée d'après les meilleurs auteurs et en comparant ses espèces dans les premières collections de la capitale, ce qui donne à ses Insectes beaucoup de prix. De plus, cette collection contient les types du travail que cet Entomologiste a publié dans la *Revue zoologique* sur le genre *Trychopterix* ou *Ptillium*, grouper enfermant les plus petits Coléoptères connus.

S'adresser *franco* au bureau de la *Revue zoologique*, et à madame veuve Allibert, née Guichard, à Valensole (Basses-Alpes).

Un de nos abonnés nous prie d'annoncer la vente d'une collection d'Oiseaux montés, s'élevant à environ 400 individus, dont 300 indigènes et 100 exotiques, plus 13 Mammifères d'Europe.

S'adresser, pour des renseignements, à M. Faucheux, à l'Hôtel-de-Ville, administration de l'Octroi, tous les jours, de 10 heures à 4, et, pour voir la collection, à M. Richard, architecte à Arpajon (Seine-et-Marne).

ERRATA. Dans la 1re. part. de la Monogr. des Scylliens, p. 23, D, *lisez* la non-viviparité des Scylliens *au lieu de* l'ovo-viviparité.

TABLE DES MATIÈRES.

H. AUCAPITAINE. — Etudes sur les Primates du genre Gorille. 49
LAFRESNAYE. — Nouvelles espèces d'Oiseaux. 56
PUCHERAN. — Etudes sur les types peu connus du Musée de Paris. 65
A. DUMÉRIL. — Monographie des Roussettes. 73
Académie des Sciences de Paris. 87
Analyses d'ouvrages nouveaux. 90
Mélanges et nouvelles. 91

Paris. — Typ. SIMON RAÇON et Ce, rue d'Erfurth, 1.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Etudes sur les Primates du genre Gorille (Cours de M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, 1853), par M. Henri Aucapitaine (pl. 2). — Voir page 49.

II. Ce fut par une lettre à M. Owen que M. Savage annonça sa découverte (1) en décrivant les caractères anatomiques de cette nouvelle espèce, que le squelette qui se trouve au Musée anatomique a permis d'étudier et de comparer aux autres Primates figurés par M. de Blainville dans son *Ostéographie*. Ce squelette a été minutieusement et savamment décrit par M. Owen (2). D'après les dessins exécutés sous les yeux de M. Savage et l'échantillon que nous possédons, on voit que la face est allongée, la région malaire très-profonde, les branches de la maxillaire inférieure étant très-étendues en arrière. Les yeux sont grands, et, dit M. Savage, semblables à ceux du *Troglodytes niger*. Nez long et plat,

(1) Osteological, etc. Transactions zool. Soc., vol. III, p. 381. Trad. J. Haime, Ann. Sciences nat., p. 165, t. XVI. 4851.

(2) Notice of the characters externals and habits of *Troglodytes gorilla*, a new species of Orang of Gabon river by Thomas Savage, etc. Osteology of the same by Jeffries Wymann, M. D. Harvey, prof. anat. in Harvard University. Journ. of nat. history. Boston, 1847, vol. V, p. 419. Ce travail est accompagné de quatre bonnes planches représentant la craniologie complète du Gorille, et qui en font parfaitement reconnaître les caractères saillants. Ce Mémoire est suivi d'un tableau comparatif de la grandeur des crânes des *Simia satyrus*, *Troglodytes niger*, *Troglodytes gorilla*, et de l'homme.

légèrement élevé près de la racine; museau long et proéminent. Quelques poils gris épars à la lèvre et au menton; la lèvre inférieure très-mobile; pendante sur le menton, quand l'animal est irrité; oreille et face nue; peau brun foncé. Cou court et épais; grâce au développement des vertèbres cervicales et des muscles réunis en faisceau de chaque côté, l'animal peut remuer avec facilité son énorme tête. La poitrine et les épaules atteignent près du double de taille de celle de l'homme, et tout-à-fait double de celle du *Troglodytes niger*. L'avant-bras un peu court; le bras, et surtout les mains, très-longs; les pouces sont beaucoup plus gros que les doigts, comparativement courts; les ongles plats aux membres antérieurs et postérieurs. Abdomen très-large, proéminent et couvert d'un pelage plus fin que celui du dos. Ni queue ni callosités fessières. Le coccyx terminé par une petite touffe de poils. Les parties génitales sont semblables, chez les deux sexes, à celles du Chimpanzé; elles sont cependant, au témoignage de M. Savage, plus développées chez le mâle. Les membres postérieurs sont plus petits que chez l'homme, mais d'un volume double; jambes fléchies, comme chez les autres Singes; muscles très-développés. La marche du Gorille n'est pas franche : il s'avance le haut du corps en avant, les bras avancés. Au dire de M. Savage, il marche sans fléchir les doigts, s'appuyant sur les jointures, mais qu'il les étend en faisant un arc boutant de sa main. M. Jules Haime fait observer avec juste raison (1) que l'individu envoyé au Muséum par M. Franquet présente de fortes callosités sur la face supérieure des deux dernières phalanges aux doigts des membres antérieurs, ce qui fait évidemment supposer que toutes les fois que le Gorille pose les mains à terre, il fléchit les doigts comme le *Troglodytes*.

(1) Ann. Sciences nat., t. XVI, 1851, p. 167.

Nous n'entrerons pas dans les minutieux détails du savant anatomiste anglais, ce serait une répétition et la traduction de M. Jules Haime, à laquelle nous renvoyons le lecteur. Les dessins exécutés sous les yeux de M. Savage montrent, pour le crâne, deux faibles arêtes convergentes s'unissant pour former une forte crête saillante dans la direction de la suture digitale, laquelle vient se joindre avec une crête latérale naissant du rocher de l'os temporal. Entre ces crêtes, il existe une fossette triangulaire très-prononcée ; la fosse sygomatique temporale, dans la direction transversale, a un pouce trois quarts de profondeur ; son diamètre antéro-postérieur est de trois pouces, et l'on voit un sinus profond d'environ un demi pouce et long d'un pouce perforé pour le passage des nerfs et des vaisseaux sanguins. Le crâne de la femelle diffère (lettre de M. Savage) du mâle par la faible saillie des crêtes, les deux antérieures et centrale étant rudimentaires ; seulement cette dernière devient plus proéminente à son extrémité, où elle s'unit aux crêtes postérieures transversales. Les vraies vertèbres sont au nombre de vingt-quatre, comme chez l'homme, mais les côtes de celle qui correspond à la première lombaire conservent des mouvements indépendants et sont bien développés, ce qui donne sept vertèbres cervicales, treize dorsales, quatre lombaires. Les caractères fournis par les omoplates, les os iliaques et le calcaneum, ont confirmé les conclusions tirées du crâne, à savoir que le Gorille se rapproche plus de l'organisation humaine que le *Troglodytes niger*. M. Owen fait également observer, pour la dentition, que les incisives du *Troglodytes niger* égalent en grandeur celles du Gorille ; seulement les canines et les molaires de celui-ci présentent un développement bien plus considérable (1). La hauteur de ce plus grand de nos Primates

(1) La série des cinq dents molaires occupe une étendue de

dépasse cinq pieds; sa taille est donc la moyenne de celle de l'homme. Mais ses autres proportions sont colossales (1) : la largeur de ses épaules et le peu de longueur de ses membres inférieurs en font un animal disproportionné, tandis qu'un caractère remarquable, qui lui est particulier, lui donne un aspect féroce, c'est une longue touffe, ou plutôt crinière, de poils le long de la suture sagittale, qui rencontre postérieurement une crête transversale semblable, un peu moins élevée, laquelle entoure le derrière de la tête en s'étendant d'une oreille à l'autre. Le Gorille peut, à son gré, hérisser ou faire mouvoir cette crinière, et, quand il est furieux, il contracte ses poils en abaissant sa crête et relevant sa chevelure.

III. C'est encore à la notice de M. Savage que nous devons puiser le plus de renseignements sur les mœurs du Gorille. Cet observateur distingué a eu des naturels, pendant son séjour au Gabon, des notes d'un haut inté-

0068 chez le Gorille, et seulement de 0048 pour le *Troglodytes niger*. « La couronne des canines s'incline davantage en dehors chez le Gorille. La saillie longitudinale convexe de leur surface interne est également plus marquée ; le sillon qui limite cette saillie en avant est plus profond, et le sillon postérieur interne se continue sur la racine de la dent. La dernière molaire se rapproche davantage de la pénultième, et a une structure plus compliquée que chez le *T. niger*. Elle a le tubercule postérieur externe, et surtout le postérieur interne, plus développé, et elle montre distinctement la saillie transverse qui unit les tubercules postérieur interne et postérieur externe, saillie qui ne se développe pas sur la dernière molaire du *T. niger*. » (Voyez Owen, *Odontographie*, vol. V, p. 441.)

(1) Voici les mesures de l'individu du Muséum de Paris telles qu'elles ont été prises en Afrique par le docteur Franquet : Hauteur, 1 m. 67. — Circonférence au col, 0 m. 75. — *Id.* à la poitrine, 1 m. 35. — Envergure, 2 m. 18.

Comptes rendus de l'Institut. — Note de M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire, 1851, t. XXXIV, p. 81. — Rev. Zool., 1852, p. 37. — Ann. Sciences nat., vol. XVI, p. 159.

rêt sur les habitudes de cet animal. C'est dans le pays accidenté, arrosé par le fleuve Gabon depuis son embouchure jusqu'à cinquante ou soixante mille dans l'intérieur des terres, pays appelé Mponwe, qu'habite le Gorille, que sa férocité, redoutée des naturels, a sans doute empêché de connaître plus tôt (1). Le *Troglodytes* vivant sur le littoral a été beaucoup plus connu, et, à son histoire, sont venus se mêler beaucoup de faits narrés par les voyageurs qui doivent être rapportés au Gorille qui habite la basse Guinée, plus avant dans l'intérieur des terres. Les naturels l'appellent *Engè-ena* et les Portugais, dit Jobson (2), *El salvago*. Cet animal vit en troupes, où, en général, il n'y a que quelques mâles pour un plus grand nombre de femelles (3). Tous les voyageurs s'accordent à vanter la force de cet animal. « Jusqu'ici, dit M. le chirurgien Gauthier, on n'a pu prendre vivant un seul Gorille mâle adulte, car il est plus fort à lui seul que dix nègres. Son cri de bataille est un son terrible, *keh-ah*, prolongé, lugubre, perçant. » Leurs habitudes agressives, jointes à l'aspect féroce que leur donne leur crête velue et leur chevelure hérissée, font considérer le meurtre d'un de ces animaux comme un acte d'un tel courage, que M. Savage, auquel nous empruntons ces détails, affirme qu'un esclave ayant tué le mâle et une femelle fut immédiatement mis en liberté. Tant qu'aux éléphants assommés à coup de massue et aux femmes enlevées par ces animaux, ce sont des assertions que M. Savage réfute avec force. Ses canines, dit le professeur Owen, sont si

(1) Le mot *Pongo*, employé par Buffon, est très-probablement originaire de la tribu Mpongwre du Gabon, tandis que celui de *Jocko* vient de *Enché-eko*, nom local du Chimpanzé.

(2) Walknaër, Hist gén des Voyages, t. IV, p. 371.

(3) Πολυ δε ολείους ήσαν γυναίκες, δασείαί τοις δώμπασί. Le récit d'Hannon, dit M. Dureau de la Malle, est donc parfaitement confirmé.

grandes et ses mâchoires si puissantes, que les bles su res qu'elles font sont très-dangereuses et quelquefois mortelles. Mais sa principale force est dans la vigoureuse étreinte de ses longues mains, avec lesquelles il étrangle rapidement son ennemi; aussi, s'il n'est pas tué sur-le-champ, les nègres prennent-ils immédiatement la fuite. La femelle a des dents canines plus petites que celles du mâle, et, pendant que celui-ci engage le combat avec les nègres, elle se cache avec son jeune. Ces Primates ont la singulière habitude de se construire une sorte, non pas d'habitation, mais de nid, composé de ramées et de bâtons pour y passer la nuit. Les naturels tournent le Gorille en ridicule parce qu'il se construit, disent-ils, une habitation découverte dans un pays où il pleut pendant huit mois. Ces animaux savent nager, ce qui, dit encore M. Dureau de la Malle (Mém. cité), confirme la relation d'Hannon. Leur forte musculature leur permettant cet exercice, il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Hannon en ait trouvé dans une île de l'estuaire du Gabon : νῆσος μεστὴ ανθρωπῶν αγρίων. — La majorité des indigènes considère le Gorille comme un homme, ce qui ne les empêche pas d'en faire un met que sa rareté ne fait que plus rechercher. Ces animaux font leur nourriture habituelle de la pulpe acide d'une espèce d'*Amomum*; la tige du *Saccharum officinarum*, le fruit de l'*Elais guinensis*, ou palmier à huile, des *Carica papaya*, *Musa sapientium*, et plusieurs autres plantes. L'attention générale qu'a attiré la découverte de cette espèce ne pourra manquer de nous procurer, d'ici à quelque temps, de nouveaux et plus précis documents, qui serviront à fixer quelques points douteux de son analogie ou de ses différences de mœurs avec le Chimpanzé.

Les caractères de l'animal qui nous occupe sont parfaitement distincts pour créer une espèce différente des autres *Troglodytes*. Mais ces caractères peuvent-ils autoriser une coupe générique? Nous penchons pour l'af-

firmative : les distinctions fournies par la tête sont trop variables, mais les extrémités peuvent, chez les Primates, fournir d'excellents caractères. Chez le Gorille, ces extrémités présentent une conformation tout-à-fait particulière : nous avons déjà dit que la main était longue et les doigts munis d'ongles plats, comparativement courts, les membres postérieurs parfaitement conformes en organes de préhension ; mais, une circonstance remarquable, et sur laquelle on doit insister, c'est que les trois orteils sont réunis sous la peau jusqu'à la première phalange, et que le petit orteil est très-court ; la main n'a donc plus, par la soudure des doigts, sa longueur normale, ce qui le rend impropre à la station verticale. L'ensemble de son organisation montre qu'il est particulièrement conformé pour grimper sur les arbres.

Dans un Mémoire (1) spécial, le professeur Owen a donné le diagramme de la capacité moyenne du crâne du Gorille comparé au Chimpanzé et à la race éthiopienne, ce qui donne :

Ethiop. Australien,	75	pouces	environ.	
Gorille,	30	»	»	
Chimpanzé,	28	»	»	(2)

Dans son Mémoire (3) sur le squelette du Gorille, le même professeur fait observer que le *Troglodytes gorilla* se rapproche davantage de l'organisation humaine que le *Troglodytes niger*. La conformation des mains, celle des organes des sens, sont, chez le Gorille, très-différentes de celles que l'on connaît au Chimpanzé, dit

(1) Litterary Gazette and Journal of Sciences aud. Arts Nov. 1851.

(2) Dimensions de trois crânes communiqués à la Société zoologique de londres par M. Stutchbury :

Troglodytes gorilla	mâle très-vieux,	0 m.	29	longueur.
—	femelle adulte,	0	23	
— *niger*		0	185	

(3) *Id.* Sept. 1851.

M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire ; mais ce professeur ajoute qu'à une première inspection ces caractères ne lui ont paru que spécifiques. Il ajoute encore que, si le genre *Gorilla* était admis, il serait à quelques égards intermédiaires aux genres *Troglodytes* et *Simia;* et peut-être, par la conformation presque exactement humaine des mains antérieures, serait-il plus voisin de l'homme que ceux-ci eux-mêmes. L'intelligence du Gorille serait inférieure à celle du Chimpanzé ; sous le rapport des mœurs, cet animal ne présente aucune analogie avec le *Troglodytes niger*.

Si le *Gorilla* est adopté, comme le fait pressentir l'illustre naturaliste français, cette espèce devra reprendre le nom spécifique indiqué par M. Owen, et qui rappelle à la science le nom de l'observateur qui l'a décrit, *Gorilla Savagei*, Geoffroy.

Les changements amenés par l'âge chez cet animal ont fait supposer, par les naturels, l'existence de plusieurs espèces différentes. Aussi, jusqu'à plus amples détails, doit-on regarder comme prématurée la seconde espèce annoncée par quelques zoologistes. Il existe au Musée du Havre une peau incomplète de *Troglodytes* différente du Gorille, mais que son mauvais état ne permet d'assigner à aucune des espèces connues.

Note sur une nouvelle espèce du genre *Euchlornis*, par M. Emile Cornalia, Directeur-adjoint du Musée de Milan. (Planche 4.)

En passant en revue, l'automne dernier, la collection ornithologique du Musée de Milan, parmi les espèces que j'y ai trouvées, très-remarquables sous plusieurs rapports, et que je ferai connaître dans une nouvelle édition du Catalogue des Oiseaux du Musée, que

rnalia del. Louveau lith.

Euchlornis Sclateri, Cornalia.

Lith. de Bisquit frères, à Paris.

je pense publier prochainement (1), il y en a une qui mérite davantage d'être décrite et soumise au jugement des savants ornithologistes. C'est une charmante espèce de *Cotinga*, remarquable par sa beauté et par la réunion de plusieurs caractères qui le rangent entre les genres et sous-genres qui ont été introduits par les naturalistes modernes dans l'ancien genre Linnéen *Ampelis*.

Cette petite espèce appartient au genre *Euchlornis*, que M. de Filippi (loc. cit.) a été le premier à établir (septembre 1847) pour les *Cotinga* qui se distinguent par un manteau vert émeraude peu luisant et d'un reflet tout particulier, et généralement aussi par des pieds et un bec jaune-brique.

Dans ce genre, il proposa de ranger trois espèces, savoir : l'*A. arcuata*, Lafresn., l'*A. aureopectus*, Lafresn., et probablement l'*A. cincta*, Tschudi. Pour les deux premières espèces, et pour d'autres plus modernes, M. de Lafresnaye a établi tout récemment (1849, *Rev. Zool.*) le genre *Pyrrorhynchus*, renfermant l'*A. viridis*, l'*A. Riefferi*, l'*A. aureopectus* (*elegans*, Tschudi), et l'*A. arcuata*, genre, selon son auteur, caractérisé de préférence par la couleur presque rouge du bec, comme semble l'indiquer aussi l'étymologie de son appellation.

Ce nouveau genre est donc tout-à-fait le synonyme du genre *Euchlornis*, et nous n'hésitons pas à adopter celui-ci, qui est le plus ancien, et celui encore qui exprime un caractère bien plus constant que ne l'est la coloration du bec, qu'on voit se modifier facilement.

En effet, dans mon espèce, la couleur rouge passe décidément au noir à la pointe, et, dans deux autres, l'*A. cincta*, Tschudi et l'*A. rufaxilla*, Tschudi, que nous croyons devoir être comprises dans le genre *Euchlor-*

(1) La première édition a été publiée par mon prédécesseur, M. Ph. de Filippi, actuellement directeur du Musée de Turin, sous le titre : *Museum mediolanense*, — *Animalia vertebrata*, classis II, août, septembre 1847.

nis, le bec est noir dans toute sa longueur, selon les diagnoses données par l'auteur. (Wieg., Arch., 1843, pag. 385, et 1844, pag. 370.)

M. Hartlaub, ne connaissant pas le genre *Euchlornis*, a adopté le genre *Pyrrorhynchus*, Lafr. Ainsi, le genre *Euchlornis* devrait avoir, selon nous, la diagnose suivante :

Euchlornis, De Filippi.— Rostrum breve, basi minus ampla quam in gen. *Cotinga*, apice denticulato, ptilosis laxa, non ut in Cotingis squammiformis, remiges primariæ non angustatæ; prima brevior quam secunda; tertia et quarta longiores; color viridis in pictura dorsi, minime resplendens, rostrum pedesque sepe rubescentes.

Aujourd'hui, le genre *Euchlornis*, riche de toutes les espèces ci-dessous nommées, est ainsi composé :

1. *E. viridis* (*Cotinga*, Gray, *Gen. of Birds*), d'Orb. et Lafr. (*Synop. av.*, *Mag. de Zool.*, 1837). — Bolivie.

2. *E. Riefferi*, Boiss. (*Cotinga*), *Rev. Zool.* Janvier 1840, p. 3. — Santa-Fé.

3. *E. arcuata*, Lafr. (*Carpornis*), *Rev. Zool.*, 1843; *Mag.*, 1843. — Colombie.

4. *E. aureopectus*, Lafr. (*Cotinga*), *Rev. Zool.* 1843; *Mag.* 1843. — Pérou, Santa-Fé.

5. *E.*? *cincta*, Tschudi (*Cotinga*), Wiegm., *Arch.*, 1843, 1844. — Forêts de Pergoa.

6. *E.*? *rufaxilla*, Tschudi (*Cotinga*), Wiegm., 1844, *Faun. Peruana*, p. 40. — Pérou.

7. *E. formosa*, Hartlaub, *Rev. et Mag. de Zool.* Juin 1849, t. XIV. — Venezuela.

8. *E. Sclateri*, Cornalia, *Musei Mediolanensis*, 1853. — Bolivia.

De toutes ces espèces, les numéros 1, 2 et 3 seulement ont le bec et les tarses rouges; les numéros 4 et 7 ont le bec rouge et les tarses noirs; enfin, les deux espèces de Tschudi ont ces parties noires; la dernière a

les jambes et la moitié postérieure du bec rouges. Celui-ci est noir à la pointe.

Voilà maintenant la phrase diagnostique que je propose pour la nouvelle espèce de notre Musée :

Euchlornis Sclateri, Cornalia. — E. smaragdina viridis, mento, gula, pectoreque igneo-ochraceo-aurantiacis, parte basali primarium istarum regionum læte flava et albida. — Abdomine viridi, crisso pallide flavo; remigibus quinque primariis nigris, externe colore virescente ac flavo marginatis, prima exceptus alba terminatis; secundariis viridibus, lunula nigra prope apicem macula albo-flava terminatis, nec non interne albo-circumdatis; rostro flavo rubro apice nigricante, pedibus rubris; cauda viridi, subtus brunnea, plumis albo terminatis nec non in quodam puncto protractis; plumulis narium aperturam attingentibus nigris. — Long. tot., 0,128; long. alar., 0,018. — Habite Bolivia.

J'étais déjà presque sûr de la nouveauté de l'espèce que je viens de décrire (et je dis seulement presque sûr; car, si l'on possède peu d'ouvrages à consulter, on ne peut jamais l'être en entier consciencieusement), lorsque j'ai eu l'honneur de faire la connaissance de M. Sclater, ornithologiste très-distingué d'Angleterre, lors de son passage à Milan, qui a eu la bonté de dissiper mes doutes, et d'accepter en hommage la nouvelle espèce que je lui ai dédiée, en témoignage de mon estime et de ma gratitude. Il en a pris d'avance la diagnose, qu'il fera paraître (si elle n'est déjà parue) dans les *Contributions Ornithologiques* publiées par M. Jardine.

M. Gray, dans son *Genera of Birds*, met dans le genre *Cotinga* les numéros 1, 2, 4, 5 et 6, et dans le genre *Carpornis* l'*Amp. arcuata*, Lafr., éloignement dont nous ne pouvons pas nous rendre compte, attendu que l'*habitus* de ces espèces est tout-à-fait le même, et que les *Euchlornis*, qu'il a mis dans le genre *Cotinga*, ne possèdent pas non plus le caractère soit de la forme, soit de la longueur relative des premières quatre rémiges, qu'il a adopté comme propre aux *Cotinga*, savoir : les rémi-

ges étroites, et la première et la quatrième plus courtes que la deuxième et la troisième.

La coloration, comme nous le disions tout à l'heure, a quelque chose de frappant dans les espèces du genre *Euchlornis* : le vert prédomine sur toutes les parties supérieures du corps et dans toutes les espèces que je connais (numéros 1, 2, 3, 4, 7 et 8); les plumes des ailes et de la queue ont une grande tendance à se terminer par une tache blanche ou jaunâtre précédée par une tache noire, ce qui est très-marqué dans les *Euch. arcuata, aureopectus*, *Sclateri* et *Riefferi* (1).

Les espèces du genre *Euchlornis* habitent des pays peu éloignés les uns des autres : elles proviennent toutes du Pérou, de la Colombie et de la Bolivie.

Si on voulait ranger ces espèces dans un ordre zoologique selon leurs affinités, on devrait commencer par l'*E. Sclateri*, à cause de la taille et des nuances du bec, et terminer par l'*E. arcuata*, dont le volume et l'*habitus* général s'approchent beaucoup des *Carpornis*, genre qui devrait venir à la suite, avec la *C. nigra*, Less. en tête (*Cont. Zool.*, t. VI), lequel possède un bec rouge vif.

Le genre *Euchlornis* reste ainsi bien établi, et constitue un groupe d'oiseaux fort naturel et pour ses caractères et pour sa patrie.

Nous avons déjà suffisamment fait ressortir les caractères qui distinguent notre espèce nouvelle, mais il n'est peut-être pas inutile de présenter, en terminant, le catalogue des espèces dans le tableau suivant :

(1) M. Gray, dans son magnifique ouvrage, fait de l'*E. viridis* et de l'*E. Riefferi* une seule espèce, sous le nom d'*E. viridis*, qui est le plus ancien ; appuyé peut-être de la rectification qu'en a faite l'auteur même de la deuxième espèce, M. Boissonneau (*Rev. Zool.*, 1840, p. 37). Pour moi, au contraire, après un examen détaillé de plusieurs individus de l'une et de l'autre espèce, je crois être dans le vrai en les admettant toutes les deux.

Tableau synoptique des espèces du genre Euchlornis.

Bec rouge en totalité.	
Tarses noirs.	
Tête noire,	*E. formosa.*
Tête verte, ventre jonquille,	*E. aureopectus.*
Tarses rouges.	
Dessus de la tête noir,	*E. arquata.*
Dessus de la tête vert.	
Bande noire à la queue,	*E. viridis.*
Pas de bande noire à la queue,	*E. Riefferi,*
Bec rouge, avec l'extrémité noire,	*E. Sclateri.*
Bec noir en totalité.	
Queue jaune à l'extrémité,	*E. cincta.*
Queue noire,	*E. rufaxilla.*

NOTICE tendant à prouver que le *Pyrrhula erythrina* et le *Chlorospiza incerta* sont une seule et même espèce, par M. le docteur J.-B. JAUBERT.

Les quelques observations que nous avons été à même de faire dans le Midi de la France sur la *Chlorospiza incerta* m'ont amené à cette conclusion que cet oiseau n'était qu'une *variété obtenue en captivité*. Au nombre des raisons qui m'ont fait adopter cette opinion, singulière au premier abord, les unes sont le résultat d'une observation directe et les autres s'appuient sur une simple analogie; car il n'y a rien de surprenant que les espèces qui présentent entre elles un caractère commun subissent des effets analogues lorsqu'elles sont soumises aux mêmes conditions. Voici en quelques mots, et dans leur ordre de succession naturel, les raisons sur lesquelles je crois devoir m'appuyer :

Il est d'abord inutile de dire combien sont peu connues les deux prétendues espèces qui font l'objet de cet article; nous n'avons, pour nous en convaincre, qu'à

feuilleter les divers travaux de nos ornithologistes : signalées depuis longtemps à notre attention, elles n'en sont pas mieux connues pour cela. Les premiers auteurs qui en ont parlé semblent même avoir cherché à faire passer dans le nom de la plus douteuse des deux l'incertitude qu'ils avaient dans l'esprit, et nous en sommes encore à ignorer complètement quelle est sa patrie; or, cela s'expliquera sans peine, s'il est réellement prouvé que l'espèce ne se rencontre que dans nos volières.

Le Bouvreuil cramoisi, parfaitement connu dans la livrée d'adulte, tel qu'il nous arrive de l'Europe orientale et de l'Asie, nous est à peu près inconnu dans son jeune âge, quoique ce soit précisément dans cet état qu'il nous visite le plus communément. C'est aussi en livrée de jeune que le Gros-Bec incertain nous arrive, et ce n'est qu'après un certain temps de captivité que nous voyons le mâle prendre une teinte jaune, quelquefois brillante, tandis que la femelle devient grisâtre.

M. le docteur Degland, le premier, après avoir fait osciller un de ces oiseaux du genre *Fringille* au genre *Bouvreuil*, finit par croire que l'individu qu'il a eu entre les mains, ne pouvant se rapporter qu'à un Bouvreuil, n'est autre que le Bouvreuil cramoisi. M. Degland n'avait qu'un seul sujet entre les mains, et il lui était impossible d'aller au-delà du fait. Mais M. Ch. Bonaparte, dont le coup-d'œil, ordinairement si juste, semble avoir été quelquefois en défaut dans sa critique du livre de M. Degland, se rit des hésitations de l'auteur, car, plus heureux que lui, il a pu voir le *Chlorospiza incerta* en nature, et l'a décrit avec soin dans sa Faune italienne. Parmi les auteurs, les uns ont donc vu ce certain Gros-Bec, mais toujours en très-petit nombre; les autres n'en ont parlé que d'après les descriptions. C'est ainsi que sa connaissance se trouve encore enveloppée d'une telle obscurité que l'on ignore même

si c'est à un *Bouvreuil* ou à un *Fringille* que l'on a affaire.

Pour nous, qui avons été assez favorisé du ciel pour voir à plusieurs reprises cet oiseau, capturé en Provence, prendre entre nos mains sa livrée d'adulte, toute espèce de doute avait depuis longtemps disparu sur la place qu'il devait occuper dans la classification : nous n'y avions vu qu'un Bouvreuil très-voisin en effet du Bouvreuil cramoisi. Entre la livrée du jeune âge dans les deux sexes et celle des adultes, nous trouvions divers états propres à faire déjà naître quelques doutes, alors que la livrée du Bouvreuil cramoisi femelle ne nous était encore connue que par la description des auteurs, description qui s'appliquait tout aussi bien à nos femelles du Gros-Bec. Et comme toute diagnose, quelque bonne qu'elle soit, laisse toujours à désirer, il nous eût été impossible d'arriver par elle seule à aucune certitude.

Nos observations en étaient là lorsque dernièrement, dans une caisse d'Oiseaux venant de je ne sais trop quel point de l'Asie, je fus assez heureux pour rencontrer une douzaine environ de Bouvreuils cramoisis, mâles et femelles adultes, celles-ci présentant une livrée identique à la livrée de nos femelles de Gros-Bec incertain..... Dès-lors un examen plus minutieux des caractères spécifiques de ces deux Oiseaux devenait indispensable, et cet examen me démontra leur identité ; mais il fallut avoir recours à l'analogie pour expliquer la métamorphose qui, par le fait seul de la captivité, s'opérait dans le plumage du mâle. Nous savions avec quelle facilité certaines espèces à coloration rouge, telles que les *Sizerins*, les *Becs-Croisés*, etc., perdent en cage cette teinte brillante qui les caractérise pour revêtir une robe d'emprunt dont la nuance est généralement jaunâtre ; la connaissance de ce fait seul nous donnait naturellement une indication précieuse, et l'on pouvait supposer

qu'il devait en être sans doute de même pour un Bouvreuil qui avait, avec ces espèces, une si grande analogie. Je comprends cependant combien une semblable livrée a pu en imposer aux premiers observateurs, qui, n'ayant pas eu entre les mains les éléments nécessaires pour vérifier la question jusqu'au bout, ont été forcés de laisser ce soin à ceux de leurs successeurs qui seraient placés de manière à recueillir un nombre suffisant de faits.

Une fois entré dans cette voie, il me fut facile de me rendre compte de certaines particularités auxquelles je n'avais d'abord attaché aucune importance : à diverses reprises, notre prisonnier s'était montré à nous orné d'une livrée de transition dont le principal caractère était précisément un sous-gorge d'un beau rouge cramoisi ; mais cette coloration fut de courte durée, et la plume prit bientôt sa teinte accoutumée. Dans une autre circonstance, la gorge se montra recouverte de petites plumes encore renfermées dans la pellicule qui leur sert d'enveloppe : elle était, dans cet état, d'une couleur rouge orange ; mais l'oiseau mourut en mue, et, après quelques mois de préparation, cette teinte devint plus claire, c'est-à-dire presque jaune. D'autre part, je possède en collection un Bouvreuil cramoisi mâle semi-adulte, tué dans les champs ; cet oiseau a le poitrail et le sommet de la tête d'un rouge bien prononcé, tandis que, au contraire, le dessous de la gorge est entièrement jaune-paille, et la poitrine offre, sur divers points, quelques taches verdâtres. Voilà donc deux livrées passagères tout-à-fait en opposition avec la règle générale dans l'un et l'autre cas. Cet état exceptionnel, qui n'est pour nous que la représentation d'un fait anormal, devient, il faut, en convenir, d'une haute importance, puisqu'il s'agit de démontrer l'identité de ces deux oiseaux.

Les œufs du *P. erythrina* seraient verdâtres, selon

Temminck, verdâtres avec des points rouges, suivant Brehm; de là à la teinte *azzuro verdognolo* de Ch. Bonaparte, il n'y a pas loin, et l'œuf pondu en cage peut bien être un œuf altéré.

Ainsi donc, comme on le voit par ce qui précède, il est infiniment probable que le *P. erythrina* et le *Chl. incerta* sont deux états particuliers d'une même espèce. Les raisons qui m'ont fait adopter cette opinion sont assez nombreuses pour augmenter réciproquement leur importance respective, et je ne crois pouvoir mieux faire que de les résumer ici, en laissant toutefois à l'observation *future* le soin de venir confirmer ou détruire mon assertion.

1° Entre les deux oiseaux, il n'existe aucun caractère distinctif qui puisse les séparer : quelques variations accidentelles du bec n'ont aucune importance quand on compare une série d'individus.

2° La femelle du Bouvreuil cramoisi adulte est identique à la femelle du Gros-Bec incertain obtenue en cage.

3° Les jeunes sont semblables.

4° Analogie entre ce phénomène de la captivité et celui qui a lieu chez les espèces qui présentent cette même couleur rouge-cramoisi.

5° Nous avons vu, accidentellement, l'oiseau en liberté prendre du jaune; nous l'avons vu prendre du rouge en captivité.

6° Le Gros-Bec incertain mâle adulte n'a point été observé dans les champs; il est enfant de nos volières.

7° Enfin, la patrie de ce prétendu Gros-Bec n'a été trouvée nulle part.

La description du mâle adulte peut se résumer en deux mots : toutes les parties qui, dans l'état de liberté, sont rouges ou roses, sont, chez l'oiseau prisonnier, d'un jaune plus ou moins éclatant, suivant que l'individu est dans une livrée plus ou moins complète. C'est

ainsi que les deux bandes de l'aile et le bord libre des pennes alaires et caudales sont ou d'un rose tendre ou d'un jaune verdâtre; les tarses eux-mêmes se ressentent de la livrée générale, et, par des teintes plus ou moins brunes, s'harmonisent avec elle; la queue, légèrement fourchue, est toujours unicolore en dessous.

La femelle adulte a toutes les parties supérieures d'un brun olivâtre parsemé de taches longitudinales d'un brun plus foncé. Devant du cou, poitrine et flancs d'un blanc sale strié de brun; gorge, abdomen et sous-caudale d'un blanc assez pur; bord externe des rémiges et des rectrices, ainsi que les deux bandes de l'aile, d'un gris verdâtre.

Les jeunes de l'année, dans les deux sexes, ressemblent un peu aux femelles adultes, mais ils s'en distinguent par des teintes moins pâles, par des stries mieux dessinées et plus nombreuses.

Les jeunes, avant la première mue, ont quelque analogie avec le jeune Verdier, sauf les teintes vertes. Les stries longitudinales sont très-nombreuses et très-foncées; elles recouvrent toutes les parties inférieures, et n'épargnent guère que le milieu de l'abdomen, ainsi que les plumes du dessous de la queue. Les grandes et les petites couvertures de l'aile sont d'un blanc sale; le bord libre des rémiges secondaires d'un blanc pur; les rectrices, moins foncées que chez l'adulte, sont aussi liserées d'un gris verdâtre plus clair.

Description *de deux Oiseaux hybrides*, par M. le docteur J.-B. Jaubert.

Ayant eu l'occasion de parler, dans un précédent travail (1), du phénomène de l'hybridation chez les ani-

(1) Quelques notes sur l'Ornithol. europ. de M. Degland, pages 37 et 66.

maux qui vivent en pleine liberté, je fus amené à formuler alors *la loi* qui devait présider à cet acte, et en dehors de laquelle je regardais le rapprochement de deux espèces distinctes comme un fait à peu près impossible. C'est à l'appui de cette loi, sur laquelle je crois devoir revenir en quelques mots, que je viens apporter aujourd'hui la description des deux hybrides nouveaux, dont la connaissance offrira, je l'espère, un certain intérêt scientifique.

Nous savons tous combien sont nombreux les cas d'hybridation parmi les espèces qui vivent en domesticité, et vouloir nier l'influence de la main de l'homme sur un semblable phénomène, c'est fermer les yeux à ce qui se passe autour de nous. L'homme, après avoir soumis les espèces domestiques, après avoir tué l'un après l'autre tous leurs instincts, porta ses vues jusque sur l'acte de la reproduction, à l'aide duquel il put de nouveau varier et repétrir toutes les formes, toutes les races, suivant ses besoins, selon son caprice. Mais la nature sut mettre une limite à cet esprit d'envahissement, en condamnant à une mort certaine tous ces produits de l'adultère : quelques rares exemples de fécondité entre hybrides ont démontré d'une manière péremptoire que ce n'était là qu'une exception qui ne dépassait pas une première génération ; après quoi, la mort venait rendre à la nature tous ses droits.

En état de liberté, au contraire, l'hybridation est un phénomène fort rare ; et cela devait être, puisque la nature avait confié à l'animal un instinct particulier pour présider d'une manière toute spéciale à la conservation des types, au maintien des espèces. Nous avons toutefois entre les mains un nombre suffisant d'exemples pour conclure d'une manière définitive à l'existence de ces rapprochements anormaux ; et l'examen attentif de ces cas rares, joint à l'expérience que nous avons de ce qui se passe chaque jour entre nos mains, pouvait nous

donner la clef d'une loi que j'ai cru devoir formuler ainsi :

1° L'hybridation, en liberté, n'a lieu qu'entre *espèces extrêmement voisines.*

2° Il faut que l'une des deux espèces, au moins, soit rare dans la localité où a lieu le rapprochement.

3° En liberté, comme en captivité, l'hybride est infécond.

L'hybride, entre les mains de l'homme, n'est que le résultat d'une violence ; l'isolement au moment du rût est une condition *sine quâ non ;* car l'espèce ne violera jamais la loi qui veille à sa propre conservation si elle a les moyens de satisfaire son instinct : il faut la violenter pour lui voir accomplir un acte monstrueux.

Connaissant, dès-lors, les répugnances instinctives de l'animal, et voyant, cependant, le même fait se produire, en dehors de toute influence humaine, il fallait admettre, pour ces cas exceptionnels, des conditions analogues ; et ces conditions, nous les trouvons dans l'isolement des sexes par le fait même de la rareté de l'espèce. Supposons en effet un oiseau (et c'est parmi les oiseaux que nous trouvons le plus souvent des cas d'hybridation), soit, par exemple, un Merle bleu (*Turdus cyaneus*), isolé par une cause quelconque, dans une localité où son espèce ne se trouve pas répandue ; le temps des amours arrive, et le besoin de la reproduction se fait sentir avec toute sa bouillante ardeur, qu'arrivera-t-il? C'est que l'oiseau restera dans son isolement, ou bien, forcé par l'impérieuse nécessité, cherchera à contracter avec l'espèce la plus voisine une union de circonstance : cette espèce sera naturellemeut le *Petrocincla saxatilis;* et de ce rapprochement naîtra le Merle azuré de Crespon... C'est ainsi que se sont montrés l'*Anas purpureo-viridis* de Schinz, la Perdrix rochassière de Bouteille, le *Tetrao medius* de quelques auteurs, et peut-être tant l'autres.

Les deux hybrides dont la description va suivre se rapportent, le premier à un cas exceptionnel, comme celui du Merle azuré, et le second semble, par sa fréquence, rentrer précisément dans la catégorie du *Tetrao medius* et de la Perdrix Sabatier.

Hybride entre le Pinson ordinaire *et le* Pinson d'Ardennes. — Prenez entre les mains un Pinson d'Ardennes mâle, en livrée d'automne, et faites-lui subir les modifications suivantes :

Demi-collier bleuâtre, exactement comme chez le Pinson ordinaire; dos d'une teinte rouillée à peu près uniforme ; croupion vert-jaunâtre ; couvertures supérieures de la queue gris-plomb. La tête ressemblerait assez à celle d'une femelle, sauf quelques teintes verdâtres sur les joues; le bec, unicolore comme chez le Pinson ordinaire, se rapprocherait, par sa forme, de celui du Pinson d'Ardennes. La coloration de la poitrine est d'une nuance intermédiaire entre le rouge-vineux du *Cœlebs* et le jaune du *Montifringilla;* seulement, cette teinte ne s'arrête pas au poitrail, comme chez celui-ci, elle envahit une partie de l'abdomen ainsi que les flancs qui tournent au gris. On ne remarque pas sur les flancs ces lunules noires qui caractérisent le mâle du Gros-Bec d'Ardennes; la queue et les ailes ressemblent à celles de cet oiseau, mais les taches blanches y occupent un espace plus grand.

Cette description se rapporte à un individu mâle pris au filet dans les environs de Marseille, en octobre 1851; son cri, que j'ai eu l'occasion d'entendre à diverses reprises, était identique au cri bien connu du Pinson ordinaire; cet oiseau, mort en avril 1852, orne la petite collection de mon ami M. Laurin, à l'obligeance duquel je dois de l'avoir fait connaître.

Hybride entre le Canard Milouin *et le* Canard Nyroca. — *Description du mâle en hiver.* — Longueur totale, 43 centimètres; longueur du bec, 54 millimètres; le bec

se rappoche de celui du Milouin par sa forme générale, par sa couleur, par l'onglet et par la disposition des narines. Iris orangé-clair; tête et cou d'un roux-rougeâtre, comme chez le Milouin; poitrine d'un roux-marron comme chez le *Nyroca*. On remarque à la base du cou un petit collier noir qui se fond en avant avec les teintes de la poitrine et va former en arrière un espace noirâtre qui limite la partie supérieure du dos. Région dorsale grise, fortement striée de brun; flancs, cuisses et abdomen d'un cendré bleuâtre, striés de brun comme le dos; le ventre demeure blanc jusqu'à la hauteur des cuisses; région anale noirâtre, couvertures inférieures de la queue blanches. Les ailes sont brunes avec un large miroir blanc; les tarses et les doigts bleuâtres, les membranes noires.

La femelle m'est inconnue; quatre captures identiques sont venues confirmer cette livrée du mâle, dont le tableau suivant fera mieux saisir les caractères distinctifs.

Anas Ferina.	**Anas intermedia.**	**Anas nyroca.**
Longueur totale, 45 cent.	Longueur totale, 43 cent.	Longueur totale, 40 à 41 cent.
Bec assez fort, noir à sa base et à son extrémité, bleuâtre dans son milieu; longueur, 57 millim.	Bec moins fort, de même forme et de même couleur; longueur, 54 millim.	Bec plus court, presque noir, à narines relevées; longueur, 46 millim.
Iris jaune orangé.	Iris orangé clair.	Iris blanc.
Tête et cou d'un roux rougeâtre et brillant; large bande ou ceinture noire s'étendant sur toute la poitrine et sur les parties supérieures du dos.	Tête et cou d'un roux rougeâtre plus terne; collier noirâtre se fondant en avant avec la nuance roux marron de la poitrine et formant en arrière un espace noir qui limite la partie supérieure du dos.	Tête et cou d'un roux marron, ainsi que la poitrine; à la base du cou est un petit collier noir qui va se fondre en arrière avec la couleur brune du dos.
Région dorsale d'un gris clair fortement strié de brun.	Région dorsale d'un gris plus foncé, fortement strié de brun.	Région dorsale d'un brun noirâtre, à reflets pourprés, sans aucune strie chez l'adulte.
Flancs, cuisses et abdomen, d'un cendré bleuâtre finement strié.	Flancs, cuisses et abdomen, d'un cendré bleuâtre, finement strié.	Flancs, cuisses et abdomen, d'un roux plus ou moins foncé.
Milieu du ventre blanchâtre, varié de zig-zags cendrés presque imperceptibles.	Milieu du ventre blanc.	Milieu du ventre blanc.
Région anale et couvertures inférieures de la queue noires.	Région anale noirâtre, couvertures inférieures de la queue blanches.	Région anale et couvertures inférieures de la queue blanches.
Queue cendrée.	Queue brune.	Queue noire.

Ailes d'un gris brun, avec un large miroir cendré.	Ailes brunes, avec un large miroir blanc terminé de brun.	Ailes d'un brun noirâtre avec miroir d'un blanc pur terminé de noir.
Tarses et doigts bleuâtres, avec membranes noires.	Id.	Tarses et doigts d'un gris foncé, avec membranes noires.
Longueur du tarse, 33 millim.	Longueur du tarse, 30 millim.	Longueur du tarse, 28 millim.
Longueur du doigt médian, 70 millim.	Longueur du doigt médian, 51 millim.	Longueur du doigt médian, 61 millim.

L'examen attentif des signes que nous venons de passer en revue fait reconnaître, dans ce Canard, tous les caractères de l'hybride, et, malgré les quelques captures que nous en comptons, on ne saurait en faire une espèce. Il en est, à ce qu'il paraît, de cet oiseau, comme du *Tetrao medius*, et la fréquence de rapprochement entre les deux espèces, dont il est le produit, ne peut s'expliquer, ainsi que dans l'exemple précédent, que par l'inégalité qui existe dans la distribution géographique des espèces.

Monographie de la tribu des Scylliens ou Roussettes (Poissons Plagiostomes), comprenant deux espèces nouvelles, par M. le docteur Auguste Duméril. — Voir page 8. — (Pl. 3.)

Les descriptions qui suivent montrent que d'autres différences permettent, avec celles-là, une distinction facile.

I. Hémiscylle œillé, *Hemiscyllium oculatum*, Müll. et Henle, *loc. cit.*, p. 16.

Squalus oculatus, Banks, fig. manuscr. — L'œillé, Broussonnet, *Ac. des sc.*, 1780, p. 660, n° 10. — Il est figuré dans le *Natur. miscell.* de Shaw, t. V, pl. 161, et dans le t. X, pl. 3, de *Anim. Kingd.* of Griffith.

Caractères : Seconde épiptère très-antérieure à l'hypoptère, dont elle est séparée par un intervalle égal environ à deux fois la longueur de sa propre base, d'où résulte la courte distance entre l'hypoptère et l'uroptère; bord postérieur des épiptères un peu échancré; derrière la racine de chaque pleurope, une tache ellip-

tique, à grand diamètre longitudinal, d'un brun noir, et entourée d'un cercle bleuâtre; sur le reste du corps et sur les nageoires, des taches foncées, irrégulières.

Le Muséum possède un jeune mâle à catopes non réunis au-dessus des appendices génitaux. Il l'a reçu de la Faculté de Médecine de Montpellier, et provient de la collection de Broussonnet, à qui il avait été donné par Banks. Ce n'est pas, au reste, le type de l'Académicien français, car il est beaucoup plus petit que celui qu'il a décrit dans la Collection de Banks, et qui avait, dit-il, deux pieds et demi de long.

II. Hémiscylle tri-spéculaire, *Hemiscyllium trispecular*e, Richardson, *Icones piscium*, part. I, p. 5, pl. 1, fig. 2, et in *Zool. of the voy. of Erebus and Terror*, Fishes, p. 43, pl. 28, fig. 5 à 7.

Caractères : Position relative des nageoires à peu près semblable à ce qui se voit chez l'H. œillé, mais les pectorales, les dorsales et les catopes, proportionnellement un peu plus éloignées de l'extrémité du museau; derrière la base de chaque pleurope, une grande tache noire, parfaitement circulaire, entourée d'un cercle blanchâtre, et auprès de laquelle on en voit deux autres plus petites, en demi-cercles ; sur le corps, douze ou quatorze bandes brunes et un très-grand nombre de petites taches foncées, réunies par groupes de trois ou quatre.

Ces différents caractères, constatés sur deux individus par M. Richardson, permettent de conclure, avec lui, que cet Hémiscylle représente une espèce tout-à-fait distincte de la précédente, dont elle diffère, en outre, par la forme des tubercules de la peau. La figure donnée par ce zoologiste montre qu'elles sont arrondies à leur bord postérieur, ainsi qu'à leurs angles latéraux, et qu'elles ont des lignes saillantes à leur surface supérieure, tandis que dans l'*H. œillé*, la forme générale du tubercule est modifiée par la saillie que forment et les angles latéraux et la réunion des deux portions du bord postérieur. La face libre d'ailleurs porte, en arrière, deux lignes saillantes, obliques, qui se coupent en se croisant.

Cette Roussette n'est pas connue à Paris. Les deux exemplaires décrits par M. Richardson ont été pris à l'île des Tortues, sur la côte nord-ouest de l'Australie.

III. Hémiscylle tacheté, *Hemiscyllium variolatum*, A. Dum. Espèce nouvelle (pl. 3, f. 1).

Caractères : Seconde épiptère commençant au-dessus de la fin de la base de l'hypoptère, qui est beaucoup plus éloignée de l'uroptère que dans les deux autres espèces.

Ce caractère suffit à lui seul pour éloigner cet Hémiscylle des deux autres que je viens de décrire. Il leur ressemble d'ailleurs par l'allongement du corps et par ses formes élancées. Ses tubercules cutanés sont à peu près semblables à ceux de l'*H. tri-spéculaire*. Il s'éloigne de l'un et de l'autre par les particularités suivantes de son système de coloration :

Depuis les yeux, jusqu'à la racine des pleuropes, une large bande brune, transversale, occupant les régions supérieure et latérales du tronc, et semée d'un très-grand nombre de petites taches blanches, plus grandes et un peu plus espacées sur les côtés qu'au milieu ; sur tout le reste du corps, qui est d'un brun jaunâtre, de nombreu ses taches blanches, de grandeur inégale et arrondies ; à l'extrémité de chaque nageoire, et à leur base, de grandes taches d'un brun foncé, et sur la moitié postérieure de la ligne médiane du dos, quelques taches de la même nuance.

Le Muséum doit à M. le capitaine Bertille le spécimen unique de cette espèce nouvelle. Il a été pris sur les côtes de l'Australie. Sa longueur est de 0 m. 36. c.

IVe Genre. — *Chiloscylle*, *Chiloscyllium* (1), Müll. et Henle.

Caractères : Museau mousse et obtus ; narines fendues jusqu'à la bouche, qui est peu arquée ; une lèvre inférieure formée par un large repli cutané, et séparée de la peau du cou par un sillon transversal ; spiracules longitudinaux, derrière les yeux, dont ils sont

(1) De χεῖλος, lèvre, et de σκυλιον, à cause du caractère distinctif essentiel fourni par le pli cutané du bord postérieur de la bouche.

très-rapprochés; un petit tubercule sur leur bord postérieur, hypoptère et uroptère se touchant.

Les valvules nasales ne sont pas réunies par leur bord interne; elles portent un cirrhus; les quatrième et cinquième ouvertures branchiales sont presque confondues.

Ce genre comprend cinq espèces, qu'on peut aisément distinguer, comme l'indique le Tableau synoptique IV.

I. Ainsi, les individus nouveau-nés ou très-jeunes portent, sur les régions supérieures, de très-nombreuses bandes transversales noires, séparées par des bandes jaunâtres, parcourues en travers chacune par une ligne brune. Sur les flancs et sur les nageoires, il y a des taches claires, dont le centre est occupé par un point brun. — La longueur est alors de 4 à 6 pouces et demi, mesure anglaise.

II. Trois individus de l'espèce dont il s'agit, conservés au Muséum, et qui ont été pris dans la mer des Indes par Eydoux et Souleyet, dépassent cette taille, quoique jeunes encore. Ils appartiennent à la catégorie de ceux que M. Cantor décrit ainsi :

Teinte générale d'un gris cendré ou isabelle, avec onze, douze ou treize bandes transversales, d'un brun noirâtre clair, larges sur le dos et plus étroites sur les flancs, à bords plus sombres ou ornés de points foncés peu nombreux; nageoires à taches, les unes claires, les autres foncées.

I. Chiloscylle transversal, *Chiloscyllium plagiosum*, Müll. et Henle, *loc. cit.*, p. 17.

Le jeune âge est représenté dans Russel, pl. 16, et dans les *Illustr.* of Gen. Hardwick and Gray, t. I, pl. 98 fig. 2. — L'adulte est figuré sur la même planche de Russel. — *Chiloscyllium plagiosum*, Cantor, *loc. cit.*, p. 1374.

Caractères : Première épiptère commençant immédiatement en arrière de la base des catopes et peu éloignée de la seconde, dont

la base est égale en longueur à l'intervalle qui la sépare de l'hypoptère; cirrhus des rhinopomes s'étendant jusqu'à la mâchoire supérieure.

Les couleurs varient suivant l'âge; aussi M. Cantor regarde comme dues à cette cause les différences que MM. Müll. et Henle ont considérées comme constituant des *variétés*.

C'est à ce système de coloration que se rapportent le *Bokee Sorrah* de Russel, le *Scyll. plagiosum* de Bennet, et la 1re *Variété* de MM. Müll. et Henle.

III. D'autres individus de la même catégorie présentent les particularités suivantes:

Dans l'intervalle des bandes transversales, qui sont brunâtres, bordées de noir, un double rang de points également noirs. Sur les flancs et sur les nageoires, des cercles foncés, avec une tache centrale sombre.

Tels sont le *Scyll. ornatum* de Gray, le *Chiloscyll. plagiosum* de Richardson et la 2e *Variété* de MM. Müll. et Henle.

II. Chiloscylle ponctué, *Chiloscyllium punctatum*, Müll. et Henle, *loc. cit.*, p. 18, pl. 3.

Caractères : Museau arrondi; tiers antérieur de la base de la première épiptère situé au-dessus de la base des catopes et séparée de la seconde par un intervalle un peu plus considérable que la longueur de sa propre base; distance entre l'hypoptère et la seconde épiptère moindre que la longueur de la base de cette dernière.

Les épiptères sont presque égales entre elles et plus grandes que celles du *Ch. transversal*, dont la présente espèce diffère : 1° par les dimensions et la position des nageoires; 2° par les couleurs, dont l'arrangement consiste en une série de bandes transversales, au nombre de huit ou de neuf, d'une teinte plus sombre que le reste du corps, et en un semis de petits points

foncés, bien visibles, à ce qu'il paraît, sur le spécimen unique du Musée de Leyde, type du *Sc. punctatum* de Kuhl et Van-Hasselt. Ils sont, au contraire, très-peu apparents sur les trois individus de la collection de Paris, rapportés de la baie de Pondichéry par Leschenault, et de la mer de Chine par M. Gernaert.

III. Chiloscylle gris, *Chiloscyllium griseum*, Müll. et Henle, *loc. cit.*, p. 19, pl. 4, fautive pour la position de la 2e épiptère.

Caractères : Tiers antérieur de la base de la première épiptère au-dessus de la base des catopes ; distance entre l'hypoptère et la seconde épiptère égale à la longueur de la base de cette nageoire dorsale.

A ce dernier caractère, tout-à-fait distinctif de cette espèce, il faut joindre ceux que fournit le système de coloration qui l'éloigne de toutes ses congénères.

En effet, la teinte générale est d'un gris-jaunâtre uniforme, sans bandes, taches ou points. Le bord des nageoires est d'un brun-rougeâtre.

Le Muséum possède plusieurs échantillons recueillis dans la mer des Indes par M. Dussumier, M. Bélanger et par Polydore Roux.

IV. Chiloscylle tuberculeux, *Chiloscyllium tuberculatum*, Müll. et Henle, *loc. cit.*, p. 19.

Squale dentelé, Lacép., t. I, p. 281, pl. 11. — *Sq. tuberculatus*, Bloch, Schn., p. 137.

Caractères : Sur la ligne médiane du dos, depuis la tête jusqu'à la seconde épiptère, une carène saillante, constituée par une série de tubercules volumineux et à pointe relevée ; parallèlement, et de chaque côté, une ligne saillante, composée de tubercules plus petits ; teinte générale d'un gris-brunâtre, avec des taches irrégulières d'un rouge-brun.

On ne connaît, à Paris, qu'un jeune mâle, *type* du *Sq. dentelé*, Lacépède.

V. Chiloscylle malais, *Chyloscyllium malaianum*, Müll. et Henle, *loc. cit.*, p. 20.

Scyll. malaisianum, Lesson, *Voy. aut. du monde*, 22e livraison, Poiss., n° 6. — *Scyll. Freycineti*, Quoy et Gaim., *Voy. aut. du monde*, p. 192.

Caractères : Museau très-court, à bouche presque terminale ; angle postérieur des dorsales pointu.

Cette diagnose ne permet la confusion de ce Chiloscylle avec aucun de ses congénères.

Le Musée de Paris possède trois exemplaires recueillis aux îles Waïgiou et Rawack par M. Lesson et par MM. Quoy et Gaimard. Ce sont les types des espèces que ces naturalistes ont décrites.

Ve Genre. — Crossorhine, *Crossorhinus* (1), Müll. et Henle.

Caractères : Tête large, plate, garnie, dans tout son pourtour, jusqu'aux ouvertures des branchies, d'appendices lobulés ; bouche grande, plus rapprochée de l'extrémité du museau que chez la plupart des Squales ; spiracules plus considérables qu'à l'ordinaire, situés au-dessous et un peu en arrière des yeux ; les deux épiptères entre les catopes et l'hypoptère, qui est très-rapprochée de l'uroptère.

L'aspect tout-à-fait remarquable que donnent à cette Roussette les particularités énoncées dans cette diagnose l'éloigne assez des autres, pour qu'elle ait dû devenir le type d'un genre nouveau.

Il ne comprend qu'une seule espèce.

Le Crossorhine barbu, *Crossorhinus barbatus*, Müll. et Henle, *loc. cit.*, p. 21, pl. 5.

Le Barbu de Broussonnet, *loc. cit.*, p. 657, et de Lacépède, t. I, p. 247. — *Squalus barbatus*, Linn. Gmel., t. I, p. 1493, n° 18, Bloch Schn., p. 128 et p. 137,

(1) De κροσσὸς, frange, et de ῥὶν, ῥινὸς, nez, à cause des barbillons qui bordent le pourtour du museau.

sous les noms de *Sq. lobatus*, *Scyll. lobatum*, Cuvier, *R. an.*, t. II, p. 387, note.

Caractères : Corps déprimé dans sa moitié antérieure, cylindrique à partir de l'anus ; valvules nasales internes très-longues, multilobées ; deux ou trois grands lobes cutanés au-dessus et au-devant du pli labial supérieur, et entre ceux-ci et le commencement des pleuropes, plusieurs appendices digités.

Les pleuropes sont en forme de triangle et les catopes quadrangulaires ; les spiracules sont longs une fois et demie comme les yeux.

La couleur est un brun orné de stries transversales, plus sombres, et de taches foncées, irrégulières, mais souvent circulaires, cerclées de blanc.

Il y a, au Muséum, deux exemplaires de l'Australie : l'un rapporté par Lesueur, l'autre par M. J. Verreaux.

VIe Genre. — Ginglymostome, *Ginglymostoma* (1) Müll. et Henle.

Caractères : Museau mousse ; narines s'étendant jusqu'à la bouche, sur laquelle passe un long cirrhus de la valvule nasale ; plis labiaux supérieur et inférieur séparés, au niveau des angles de la fente buccale, par un sillon profond, d'où la ressemblance que ces plis offrent, jusqu'à un certain point, avec les deux pièces mobiles d'une charnière ; évents très-petits, directement derrière les yeux.

A cette diagnose, qui éloigne ces Roussettes de toutes les précédentes, on peut joindre les particularités suivantes :

Dents très-nombreuses, sur dix rangs environ, à deux ou quatre dentelures de chaque côté ; cinquième ouverture presque entièrement confondue avec la quatrième ; hypoptère ne touchant pas l'uroptère ; première épiptère au-dessus des catopes, et la seconde, en partie au-devant de l'anale, en partie au-dessus d'elle ; pleuropes plus longs que chez les autres Scylliens.

I. Ginglymostome concolore, *Ginglymostoma concolor*, Müll. et Henle.

(1) De γιγγλυμός, gond de porte, charnière, et de στόμα, bouche, à cause de la disposition particulière des plis labiaux.

Nebrius concolor, Rüppell, *Fauna Abyssin.*; Fische, p. 62, t. 17, fig. 2.

Caractères: Plis buccaux supérieurs s'étendant jusqu'à l'angle des narines; plis inférieurs égalant à peine chacun la moitié de la distance qui les sépare l'un de l'autre; nageoires pectorales et dorsales quadrangulaires; tubercules cutanés en pavé et sans pointe, d'où l'absence d'aspérités sur les téguments.

Toutes les particularités relatives à la position des nageoires ont été indiquées dans la description du genre.

Quant au système de coloration, il consiste en une teinte d'un gris-brun uniforme; des tubercules isolés étant jaunes, il en résulte l'apparence d'une fine moucheture.

Cette espèce est inconnue au Musée de Paris.

II. Ginglymostome barbillon, *Ginglymostoma cirrhatum*, Müll. et Henle.

Le Barbillon, Broussonnet, *loc. cit.*, p. 656. — *Sq. cirrhatus*, Linn., Gm., p. 1492, n° 17.

Caractères: Chaque pli labial inférieur égal à la distance qui le sépare de celui du côté opposé; épiptère et hypoptère ovales; pleuropes triangulaires, à angles arrondis.

En tout point, d'ailleurs, cette espèce ressemble à la précédente.

La teinte générale est un gris-roussâtre uniforme : « Les individus, dont la longueur n'excède pas un pied, ont, sur tout le corps, de petites taches noires, rondes, qu'on ne retrouve pas dans les gros. » (Broussonnet.)

Le même naturaliste ajoute : « Les écailles sont larges, aplaties et très-luisantes; comme elles sont aussi très-rapprochées, nous sommes persuadé qu'on pourrait faire avec la peau de ces Squales les plus beaux ouvrages en Galuchat. Elle prendrait, à la vérité, difficilement les couleurs. »

Les collections de Paris possèdent une très-belle série d'individus des deux sexes et de taille variée.

VIIe Genre. — STÉGOSTOME, *Stegostoma* (1), Müll. et Henle.

Caractères : Bouche petite et tout-à-fait horizontale, non arquée; sur la mâchoire supérieure, comme sur l'inférieure, la peau forme un pli qui supporte les dents; portion des téguments comprise entre les valvules nasales, large, et constituant une sorte d'opercule au-devant de la bouche; valvules nasales réduites à une simple bande cutanée encadrant le lobe médian et prolongées en un cirrhus; uroptère proportionnellement très-longue.

Ce dernier caractère, et surtout la singulière disposition des téguments au niveau de la bouche, motivent parfaitement la séparation proposée pour l'espèce qui est le type de ce genre remarquable.

STÉGOSTOME TIGRE, *Stegostoma fasciatum*, Müll. et Henle, p. 24, pl. 7, fig. pour le museau.

Cette espèce, qui a été figurée par Séba, III, t. XXXIV, n° 1, p. 105, par Forster, *Zool. ind.*, pl. 13, fig. 2, par Bloch, 113, par Russel, pl. 18, puis par M. Rüppell, sous les noms de *Scyllium heptagonum* (*Abyss.*, tab. 17, fig. 1) a été décrit par Broussonnet, par Lacépède et par Gmelin, *Syst nat.*, p. 1493, avec la dénomination de *Sq. tigre*. Quelques auteurs, à l'exemple de Bloch, ont employé l'épithète *fasciatus*, et, en particulier, M. Cantor, qui a donné beaucoup de détails sur le système de coloration, *loc. cit.*, p. 1378.

Caractères : Sur la ligne médiane du dos, une carène mousse; de chaque côté de celle-ci, une autre, qui lui est parallèle; au-dessous, entre les pleuropes et les catopes et sur les parties latérales du corps, à droite et à gauche, deux lignes saillantes, longitudinales, comme les précédentes; sur tous ces plis de la peau, des granulations très-fortes, formées par les tubercules cutanés.

C'est à cet ensemble de lignes saillantes qu'est due la conformation en quelque sorte heptagonale du corps,

(1) De στέγω, je couvre, et de στόμα, bouche, à cause du bourrelet de la lèvre supérieure, qui forme une sorte d'opercule au-devant de la cavité buccale.

comme a cherché à l'exprimer M. Rüppel par la dénomination qu'il a choisie.

Le système de coloration varie suivant l'âge, comme l'a constaté M. Cantor, et c'est à cause de ces différentes livrées, que MM. Müller et Henle ont admis, comme constituant trois variétés distinctes, les différences suivantes :

I. Couleur fondamentale d'un blanc jaunâtre, relevé, sur le dos, par de larges bandes transversales noirâtres, qui couvrent tellement la tête et les nageoires, que, sur ces régions, la teinte générale ne forme plus que des taches ovales ou circulaires : (Pollee-Makum Russel. — Nouveau-nés et très-jeune âge, Cantor.)

II. Régions supérieures plus foncées, des bandes transversales bordées de noir et des taches d'un brun noirâtre (âge plus avancé, Cantor.)

III. Plus de bandes, mais de nombreuses taches rondes (Sc. heptagonum, Rüppel, Steg. carinatum, Blyth. Adulte? Cantor.)

On voit au Muséum des représentants de ces trois catégories pêchés dans la mer des Indes et dans la mer Rouge.

Il résulte des savantes recherches de M. Agassiz que l'on ne connaît pas de véritables *Roussettes fossiles* parmi le grand nombre de Squales dont on trouve des débris. « L'époque actuelle, dit ce naturaliste (*Hist. des poiss. foss.*, t. III, p. 311), n'est pas moins riche en Squales que les époques antérieures. MM. Müller et Henle n'en décrivent pas moins de quatre-vingt-dix espèces (1). Nous y retrouvons tous les genres de l'époque tertiaire et un certain nombre de genres nouveaux. Mais, ce qui est surtout remarquable, c'est que ce soient les genres nouvellement survenus qui comptent le plus grand nombre d'espèces : tels sont particulièrement les

(1) Cette monographie des Scylliens, et les matériaux déjà rassemblés du Catalogue méthodique du Musée de Paris, montrent que ce nombre est maintenant plus considérable, par suite de la connaissance d'espèces nouvelles.

vrais Carcharias, et, parmi les Squales à dents lisses, les Scylliens. »

Explication de la Planche.

I. Hémiscylle tacheté, ***Hemiscyllium variolatum***, A. Dum., Espèce nouvelle. — 1 *a*. Tête vue en dessous, de grandeur naturelle. — 1 *b*. Dents. — 1 *c*. Tubercules cutanés.

II. Tête de la Roussette large-tête, ***Scyllium laticeps***, A. Dum., Espèce nouvelle, vue en dessous, plus petite que nature. — 2 *a*. Dents. — 2 *b*. Tubercules cutanés.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 28 *Février* 1853. — M. ***P. Gervais*** présente un Mémoire ayant pour titre: ***Observations relatives aux Reptiles fossiles de France.***

Il résulte de ce travail, renvoyé à l'examen d'une commission composée de MM. Duméril, Elie de Beaumont et Duvernoy, que les Reptiles fossiles que l'on rencontre dans les formations tertiaires rentrent tous, jusqu'à présent, dans des familles actuelles, dont les espèces, propres aux divers continents, ont été étudiées et décrites avec tant de soin par MM. C. Duméril et Bibron. Ce sont des Chéloniens terrestres, élodites, potamites ou thalassites, des Crocodiliens à vertèbres concavo-convexes, comme ceux que possèdent maintenant les genres Crocodile, Caïman ou Gavial; des Ophidiens, point encore d'Amphisbéniens, et quelques Sauriens de la catégorie de ceux qui ont les vertèbres concavo-convexes.

Mais, de tous les débris de Reptiles éteints, que l'on

trouve dans les terrains tertiaires, les plus nombreux appartiennent à la sous-classe des Chélonocampsiens.

— M. *Budge* adresse un travail ayant pour titre : *De l'influence de la mœlle épinière sur la chaleur de la tête.*

— M. *Waller* adresse un ouvrage intitulé : *Neuvième Mémoire sur le système nerveux.*

Ces deux Mémoires sont renvoyés à une commission composée de MM. Magendie, Flourens et Coste.

— M. *Duchenne* adresse des *Recherches électro-physiologiques et pathologiques sur le diaphragme.*

Commissaire, MM. Magendie, Serres, Velpeau.

M. *Carbonnel* rappelle, à l'occasion d'une communication récente de M. Coste, les essais qu'il poursuit depuis plusieurs années pour la formation de *bancs artificiels d'huîtres*, essais mentionnés favorablement dès l'année 1845 par M. Bory de Saint-Vincent.

Séance du 7 Mars. — M. *C. Bernard* lit une *Note sur la multiplicité des phénomènes qui résultent de la destruction de la partie cervicale du nerf grand sympathique.* Ce travail est renvoyé à MM. Magendie, Flourens et Coste.

Séance du 14 Mars. — M. *Duvernoy* donne lecture de la *suite* de ses *Etudes sur les Rhinocéros fossiles.*

Cette suite du travail du savant anatomiste se compose des *deuxième* et *troisième* Mémoires.

Dans le deuxième Mémoire, il traite des espèces de Rhinocéros des terrains tertiaires pliocènes, et il démontre que l'espèce établie par Cuvier, sous le nom de *Rh. leptorhinus*, et qui avait été supprimée par M. de Christol, doit être conservée. J'ai reconnu, dit-il, que le *Rh. monspessulanus* de M. Marcel de Serres ou le *megarhinus* de M. de Christol devaient être rapportés à l'espèce caractérisée et nommée par M. Cuvier ; je dis caractérisée et nommée, ces deux circonstances étant nécessaires pour donner des droits à l'antériorité de dénomination. Ma conclusion est d'ailleurs conforme à

la manière de voir de M. de Blainville, et même, jusqu'à un certain point, à celle de M. Gervais.

M. Duvernoy distingue ensuite une autre espèce, que M. R. Owen avait rapportée au *R. leptorhinus* de Cuvier, et qu'il nomme *R. protichorhinus*.

Le troisième Mémoire est destiné à l'étude des espèces des terrains diluviens et des cavernes.

L'auteur parle d'abord de l'espèce la plus répandue, le *R. tichorinus*, et il profite de la richesse des collections du Muséum à son sujet pour étudier avec grand détail son système de dentition à l'état jeune et à l'état adulte et de vieillesse. Il parle ensuite d'une autre espèce trouvée à Lunel Vieil, le *R. Lunellensis*, Gervais, et d'un fragment qui faisait partie de la collection cranioscopique du célèbre Gall, et dans lequel il a reconnu des caractères tels qu'il se croit autorisé à en former un genre nouveau sous le nom de *Stereoceros* (*S. typus* ou *S. gallii*).

Cette nouvelle partie du travail de M. Duvernoy montre que ce savant dédaigne, avec raison, ces Mémoires *à effet*, qui n'ont que de la superficie sans profondeur. Il travaille pour les vrais savants et pour que ses observations restent dans la science. Nous croyons qu'il y est parvenu complètement.

— M. *Gervais* adresse la seconde partie de ses *Observations relatives aux Reptiles fossiles de France*. — Renvoyé à la commission précédemment nommée.

— M. *Aug. Duméril* adresse un *Mémoire sur les Batraciens anoures de la famille des Hylœformes ou Rainettes*.

Ce travail résume une partie des études préliminaires entreprises pour la rédaction du Catalogue de la collection des Reptiles. Il a pour but de faire connaître les nouvelles espèces de Rainettes dont le Muséum s'est enrichi pendant les douze années qui se sont écoulées depuis l'époque où MM. Duméril et Bibron ont publié

le tome VIII de leur *Erpétologie générale*, entièrement consacré à l'histoire des Batraciens sans membres ou peromèles et des Batraciens anoures ou sans queue. Les espèces décrites comme nouvelles dans ce travail sont au nombre de onze.

« La partie purement zoologique de ce travail est précédée de considérations anatomiques et physiologiques sur les principaux caractères employés comme moyens de classification, tels que la conformation des doigts et de la langue, la disposition de l'appareil dentaire de la voûte palatine, etc. Ils sont étudiés isolément, l'un après l'autre, et passés en revue dans tous les genres de la famille des Hylæformes, qui sont successivement réunis en différents groupes, fondés sur les modifications que chaque caractère subit dans la série des Rainettes. »

Séance du 21 *Mars.* — M. *Guérin-Méneville* lit un *Compte rendu, à l'Académie des Sciences, sur les principaux résultats d'une mission scientifique et agricole dans le Midi de la France et en Italie.*

Ce travail, qui forme le second Mémoire adressé par l'auteur pour rendre compte de la mission qui lui a été donnée l'année dernière par l'Académie, est une comparaison entre la valeur des cocons de la grosse race de vers à soie de Provence et des cocons de la race acclimatée et améliorée depuis neuf ans à la magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle (Basses-Alpes), études faites pendant les années 1847 à 1852. Il résulte de ce travail que les cocons de diverses races peuvent contenir plus ou moins de soie, et qu'il est urgent de propager celles de ces races qui donnent le plus de cette matière précieuse. L'auteur démontre que, si l'on parvenait à substituer en France une race de vers à soie plus riche en soie à la plupart des races élevées encore aujourd'hui, la production de cette matière se trouverait augmentée de 18 pour 100, soit 180,000 kilo-

grammes, valant (à 60 fr. le kilogramme) 10,800,000 fr.

— M. *Lamare-Piquot* lit un Mémoire intitulé : *De la nécessité d'introduire des races nouvelles de vers à soie. — De la nécessité de sauvegarder l'économie domestique et d'introduire en France des plantes farineuses alimentaires autres que les céréales.*

L'auteur rappelle qu'il y a vingt ans il proposait déjà d'introduire de nouvelles espèces de Bombyces de l'Inde. Il vient renouveler cette proposition et montrer les avantages que notre colonie d'Alger et même le midi de la France retireraient de l'introduction de deux espèces (*Saturnia cynthia* et *Paphia*), qui vivent des feuilles de deux végétaux très-communs en Algérie et dans le Midi, le *Ricinus palma christi* et le jujubier.

Nous ne pouvons qu'applaudir aux louables efforts de M. Lamare-Piquot, car nous avons nous-mêmes, dans beaucoup de circonstances, appelé cette introduction de tous nos vœux, et notamment dans quelques leçons de zoologie appliquée faites au Collége de France, grâce à l'obligeance de M. le professeur Duvernoy, qui avait bien voulu nous céder la parole pour exposer nos vues à ce sujet.

— M. *Gauthier* fait transmettre, par le ministre de l'instruction publique, un *Mémoire sur les huîtres en général, et en particulier sur les huîtres de Marennes*. Ce travail est renvoyé à une commission.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

Prodrome de la classification des *Reptiles ophidiens*.

Sous ce titre, M. le professeur Duméril vient de faire insérer, dans le tome XXIII des Mémoires de l'Académie des Sciences, un long travail qui contient une histoire résumée de l'ordre des Serpents. Ce Mémoire fait connaître les résultats pleins d'intérêt des longues étu-

des que M. Duméril, de concert avec Bibron, poursuivait depuis douze années environ.

Quand la mort vint interrompre son habile et savant collaborateur au milieu des travaux que la maladie le forçait souvent de suspendre, M. Duméril continua seul l'œuvre commencée. Elle est achevée maintenant, et c'est le système de classement établi à la suite de ces recherches préliminaires que l'auteur vient soumettre au jugement et à l'appréciation des naturalistes.

Le point de départ de cette classification, proposée déjà, mais seulement d'une manière générale, dans le tome VI de l'*Erpétologie*, publié en 1844, est la disposition du système dentaire. L'absence d'un sillon sur les dents ou sa présence, soit sur les antérieures, soit sur les postérieures, ou la perforation complète des dents sillonnées, ou bien encore le défaut des dents à l'une ou à l'autre mâchoire, sont les cinq différences essentielles de ce système dentaire.

A des caractères anatomiques si précieux pour le zoologiste, il s'en joint d'autres tirés de la conformation générale, et, en s'appuyant sur ces différentes données, toutes faciles à saisir, M. Duméril a pu présenter l'arrangement des cinq cent une espèces de Serpents maintenant connues dans cinq sous-ordres divisés en vingt-quatre familles, qui comprennent cent soixante-six espèces.

Les noms peu convenables des cinq sous-ordres indiqués dans l'*Erpétologie générale* ont été remplacés par des noms exprimant, pour chacun d'eux, le caractère essentiel, tiré de la disposition du système dentaire. Les noms de famille eux-mêmes font, pour la plupart, connaître la particularité anatomique qui les distingue.

La description complète du plus grand nombre des espèces est maintenant achevée et prête à être livrée à l'impression, mais le Prodrome ne contient aucun détail

descriptif touchant ces espèces. Il se borne à les grouper dans les nouvelles divisions proposées, faisant ainsi connaître la place que chacune d'elles doit occuper dans cette méthode. Elles y sont désignées, soit par des noms nouveaux, quand elles sont inédites, soit par les noms qui leur ont été précédemment imposés, et surtout par ceux dont M. Schlegel a fait usage dans son ingénieux et savant *Essai sur la physionomie des Serpents*.

Le Mémoire de M. Duméril est accompagné de deux planches, où sont représentées les têtes osseuses des différents types des sous-ordres et des familles. C'est un ouvrage important qui fera époque dans l'histoire de l'erpétologie, et qui montre encore que son illustre auteur, quoique avancé en âge, conserve toute la force de son intelligence et de son activité, et qu'il pourra longtemps encore continuer de rendre des services à la science, qui lui doit tant d'excellents travaux.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

I. CATALOGUE des Mollusques du département de l'Oise, par A. BAUDON, docteur en médecine. — Beauvais, 1853, in-8° de 20 pages, (Extrait du tome II des Mém. de la Soc. Acad. de l'Oise.)

II. DESCRIPTION des Mollusques du département de l'Oise, par le même (1re partie). — (Mém. de la Soc. Acad. de l'Oise, t. II, 1852, p. 113-144.)

I. Ce qui a été fait pour les départements de Maine-et-Loire, du Finistère, de la Sarthe, de la Gironde, de l'Isère, de la Moselle, des Vosges, etc., M. Baudon, docteur en médecine à Mouy (Oise), vient de l'exécuter pour l'Oise : on connaîtra désormais la Faune malacologique de cette contrée. Le Catalogue de M. Baudon contient

118 espèces de Mollusques terrestres et fluviatiles vivants recueillis par lui sur divers points de son département : il est probable que ce nombre sera augmenté par des recherches ultérieures.

Ce n'est qu'une simple liste nominale, sans description ni synonymie, mais avec l'indication précise de chaque localité, et quelques courtes observations neuves et originales. On y trouve l'indication de deux espèces nouvelles : la *Succinea Baudonii*, Drt., et la *Limnea microstoma*, Drt., que nous décrirons bientôt, avec d'autres coquilles peu connues, dans un opuscule en préparation. Parmi les autres espèces intéressantes citées dans ce Catalogue, nous avons remarqué l'*Helix elegans*, Gmel. (espèce de la zone littorale), les *Pupa moulinsiana*, Dup. et *venetzii*; Fér., la *Valvata spirorbis*, Drap., l'*Anodonta elongata*, Hol., l'*Unio tumidus*, Retz., la *Dreissena polymorpha*, Pall., et enfin onze formes de *Pisidium*, genre dont M. Baudon fait une étude particulière. Avec lui nous pensons que les *Pisidium australe*, Phil., *lenticulare*, Norm., *sinuatum*, Bourg., et quelques autres, ne sont que des variétés plus ou moins tranchées du *Pisidium cinereum*, Ald., et qu'il faudra réunir au même titre, au *P. pulchellum*, Jen., les *P. Gassiesianum*, Dup., et *Normandianum*, Dup.

Ce Catalogue, inséré dans le tome II (1852) des Mémoires de la Société académique de l'Oise, a été tiré à part à 200 exemplaires.

II. En outre de ce Catalogue, et dans le même volume des Mémoires précités, M. Baudon publie la moitié de la première partie de sa *Description des Mollusques du département de l'Oise*. Ce fragment renferme les *généralités* sur les Mollusques, la famille des *Limaciens*, et le commencement des *Limaçons*.

Ici, ce n'est plus une simple liste, mais un travail descriptif. L'auteur donne l'anatomie, peut-être un peu trop abrégée, de chaque famille; néanmoins, cette par-

tie est bien traitée, et les naturalistes sérieux y trouveront de bons renseignements. Au surplus, reconnaissons, chez M. Baudon, le mérite d'avoir le premier introduit des recherches anatomiques dans une Faune départementale. Chaque espèce est ensuite décrite avec une grande exactitude, et l'auteur a pris soin de joindre aux descriptions des observations tout-à-fait neuves sur les mœurs de chacune d'elles. Nous regrettons seulement de ne trouver, en tête de ces descriptions, aucune synonymie de l'espèce dont il s'agit.

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage fait le plus grand honneur à son auteur; il rendra d'importants services à la malacologie, et nous engageons instamment les conchyliologues à se procurer les *Mémoires* qui le renferment. Il n'en est point fait de tirage à part.

En terminant cette courte analyse, nous formons deux souhaits : le premier, c'est que cette publication n'éprouve aucune interruption ; le second, c'est que la Société académique de l'Oise se détermine à y joindre les dessins anatomiques et conchyliologiques (aquarelle) véritablement parfaits que l'auteur a exécutés pour son texte, et qui en seraient le digne et somptueux complément.

H. Drouet.

Nomenclature des Insectes Coléoptères de la collection du Musée Britannique, partie VI, *Passalides;* par M. Fred. Smith. In-12, avec 1 planche gravée. — Londres, 1852.

Dans ce petit travail, M. Smith a suivi l'arrangement adopté par M. Percheron, *Magasin de Zoologie*, 1841.

Toutes les espèces mentionnées dans cette nomenclature ne sont pas dans la collection du Musée Britannique; mais cette collection contient quelques espèces

nouvelles que M. Smith a décrites avec beauconp de soin, et dont il a représenté le corselet et la tête, comme l'avait fait M. Percheron dans notre *Magasin de Zoologie.*

Cette liste se compose du nom et de la synonymie de 101 espèces. Celles que M. Smith a considérées comme nouvelles portent les noms de *P. monticulosus, crassus, sagittarius, thoracicus, oroleius, basalis* et *humeralis;* celle que M. Smith a appelée *P. crassus* devait être décrite par nous sous ce nom, mais cette publication n'a pu être effectuée, ce qui fait que notre nom est demeuré manuscrit, et par conséquent de nulle valeur. Comme c'est celui qui fait connaître une espèce par une *description publiée* qui a le droit de la nommer, et non celui qui lui donne un nom dans sa collection, c'est à M. Smith qu'appartient l'espèce en question; c'est le *Passalus crassus* Smith, et non Guérin.

Ce fascicule est accompagné d'une table alphabétique des noms d'espèces et d'une très-bonne planche gravée. C'est un travail consciencieux, et qui sera très-utile aux Entomologistes pour classer les Passales de leurs collections. (G. M.)

MEMOIRS of the geological, etc. — MÉMOIRES de l'inspection géologique du Royaume-Uni. Figures et description des fossiles trouvés dans la Grande-Bretagne. 2e décade. — Londres, 1849.

Cette publication est remarquable par l'excellente exécution des planches qui accompagnent le texte. Cette seconde décade renferme plusieurs fossiles appartenant à la famille des Trilobites. La première planche est consacrée aux *Phacops;* la deuxième, aux *Illænus,* ainsi que la troisième et la quatrième; la cinquième, aux *Asaphus;* la sixième et la septième, aux *Ogygia;* la hui-

tième, aux *Calymene;* la neuvième, aux *Olenus*, et la dixième aux *Amphyx*. Le plan suivi pour cet ouvrage, dont les deux décades déjà parues forment une partie, est de figurer avec tous les détails, et aussi complètement que possible, chaque groupe de fossiles, en choisissant les types de genre et les espèces les plus remarquables de tous les animaux et végétaux fossiles de la Grande-Bretagne. Le texte de la seconde décade est dû à MM. J.-W. Salter et E. Forbes.

L. Fairmaire.

Descripcion de Algunos, etc. — Description de quelques insectes nouveaux appartenant à la Faune centrale d'Espagne, par D. Mariano de la Paz Graells. (Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences de Madrid, 1850.)

Ce travail renferme la description de 26 Coléoptères, dont plusieurs ont été publiés auparavant dans les Annales de la Société Entomologique de France. Les espèces nouvelles sont les suivantes : *Pristonychus pinicola*, *Argutor nemoralis* et *montanellus*, *Cebrio Dufouri* et *Amorii*, *Onthophagus stylocerus*, *Chasmatopterus parvulus*, *Brachyderes suturalis*. Quant au *Metallites cristatus*, c'est le *Sciaphilus carinula*, Ol.; le *Phœdon hispanicum* n'est autre que l'*auctum*, et le *Pachybrachys elegans* est une variété de l'*azureus*, Suffr.

Parmi les Orthoptères, nous trouvons une belle espèce de *Bradyporus* dont M. Graëlls a fait un nouveau genre, *Pycnogaster*. — Parmi les Névroptères, M. Graëlls décrit une charmante espèce d'Ascalaphe, *A. Miegii*, qu'il dédie à notre collègue M. Juan Mieg, bien connu par son zèle pour l'Entomologie et son talent de dessinateur. Ces descriptions sont accompagnées de 3 planches, dont l'une, représentant la *Saturnia Isabellæ*, est

la reproduction de celle qui a été publiée dans les Annales de la Société Entomologique de France.

L. FAIRMAIRE.

ROSE INSECTS. — INSECTES DES ROSES, par M. J.-O. WESTWOOD (*Gardoners Magazine of Botany*, vol. III, page 274. — 1851).

Le savant entomologiste passe en revue les dégâts que font éprouver aux roses et aux rosiers la *Cetonia aurata*, la larve de l'*Argyrotoza Bergmanniana*, de la *Spilonota æquana* de Stephens, du *Cynips rosæ* (*Rhodites rosæ*, Hartig.); du *Cynips Brandtii* (*Aylax Brandtii*, Hartig.); la larve du *Cladius difformis*, Panz; la chenille du *Bombyx auriflua* (*Euproctis auriflua*, Hubn.); du *Bombyx chrysorrhœa* (*Porthesia id.*, Steph.); la larve du *Balaninus brassicæ*, le *Meligethes æneus*, la *Lyda inanita*, la *Megachile centuncularis*, et la *Microsetta centifoliella* (*Tinea ruficapitella*, Haw., Steph.). Toutes ces espèces sont représentées au moyen d'excellentes planches coloriées ou de gravures intercalées dans le texte, ce qui permet aux horticulteurs les moins versés dans les connaissances entomologiques de les reconnaître facilement. (G. M.)

SYNOPSIS *of the*, etc. — SYNOPSIS des espèces de *Donacia* qui habitent les Etats-Unis; par M. JOHN L. LE CONTE. In-8°, 1852.

Ce travail, qui a paru dans les Procès-verbaux de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie, séance du 25 novembre 1851, offre la description, par de bonnes phrases latines, de 33 espèces de ce genre de Coléoptères, à la suite desquelles l'auteur a placé la liste de 11 espèces décrites dans la Monographie des Coléop-

tères subpentamères de M. Lacordaire, et qu'il ne possède pas, et de 6 espèces douteuses décrites dans divers auteurs, et qu'il n'a pas vues non plus. M. Le Conte répartit ces 33 espèces dans plusieurs divisions et subdivisions, ce qui facilite beaucoup les recherches.

ZOOLOGICAL NOTES. — NOTES ZOOLOGIQUES, par M. JOHN L. LE CONTE. (Proceed Acad. nat. Sciences of Philadelphia, vol. V, n° VII. — 25 novembre 1851.)

Dans ce petit travail, le savant zoologiste américain fait connaître quelques Zoophytes qu'il a recueillis pendant une excursion à Panama. Il en donne de bonnes diagnoses, accompagnées de développements en anglais.

Dans le genre *Ophiolepis*, Müll., il décrit 4 espèces. Le genre *Ophiothrix* en a une. Dans les *Planariæ*, il décrit une espèce. Dans le nouveau genre *Elasmodes*, qu'il caractérise, il y a une espèce ; puis vient la description de la *Typhlolepta*? *extensa* et de la *Zoantha Danai*, belle espèce dédiée au savant Dana, qui a publié de si beaux travaux sur les Zoophytes. (G. M.)

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Depuis que l'enseignement de l'histoire naturelle est introduit dans les colléges, MM. les professeurs et administrateurs de ces établissements sentent le besoin de former des collections pour montrer aux élèves les types des différents groupes naturels dont ils exposent les caractères, l'organisation et l'histoire.

Pour la Zoologie, ils ont à s'occuper des animaux articulés, dont le nombre est immense et constitue plus des deux tiers du nombre total des animaux, et ils ont

la plus grande peine à se procurer des séries complètes, c'est-à-dire comprenant les *Crustacés*, *Arachnides*, *Aptères et Insectes* de tous les ordres, bien classés et nommés.

En effet, la plupart des personnes qui font le commerce de l'histoire naturelle ne peuvent fournir que des Insectes coléoptères plus ou moins bien nommés. Le plus souvent ils n'ont que des espèces exotiques, sur les mœurs desquelles l'on ne sait rien ; mais il leur est impossible de procurer les espèces du pays, qui forment les vrais types des groupes naturels, avec lesquelles la science a été constituée, et dont on connaît le mieux l'organisation et les mœurs.

Nous croyons donc être agréable aux professeurs d'histoire naturelle des colléges et institutions d'instruction publique, en leur annonçant l'offre qui nous est faite d'une collection de 6 à 7,000 espèces d'Insectes de tous les ordres, pouvant être divisée en plusieurs collections élémentaires que nous ferions arranger sous nos yeux, en y ajoutant les Crustacés, Arachnides et Aptères nécessaires, de façon à donner un tableau complet de ce groupe des animaux articulés.

Le propriétaire de cette collection ne se déciderait à la morceler ainsi que dans le cas où il serait assuré du placement de la moitié au moins de ces 6,000 espèces. Il pourrait former deux ou trois collections de 1,000 espèces, à 300 francs chaque, et six collections de 500 espèces à 200 francs. Les séries composées d'un moindre nombre d'espèces seraient fixées au prix de 40 francs le cent d'espèces comprenant des représentants des principaux groupes naturels.

Nous engageons les personnes qui voudraient profiter de cette occasion à vouloir bien écrire (*franco*) au Bureau de la *Revue Zoologique*. Dès que les demandes seront arrivées au chiffre de 800 francs, on commencera le travail de division de cette collection, et, quelques

semaines après, les acquéreurs recevront les collections qu'ils auront demandées.

Nos abonnés seront prévenus, par des notes insérées à la fin de chaque numéro, des demandes qui pourront nous arriver, et ils jugeront ainsi du moment où devra commencer la distribution des collections partielles.

V. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Description d'un monstre double monomphalien de l'espèce porcine, compliqué de rhinocéphalie chez l'un des sujets composants. — Formation d'un nouveau genre appelé *Gastropage*; par M. A. *Thiernesse*. — Bruxelles, 1851. Broch. in 8°. (Extrait du Bull. de l'Acad. roy. de Médecine de Belgique.)

Osservazioni..... Observations microscopiques sur la ramification périphérique des filaments simples des nerfs sensitifs; par M. R. *Molin*. — Broch. in-8°. (Extrait de la Correspondenza scientifica di Roma.)

Muséum d'histoire naturelle de Paris. — Catalogue méthodique de la collection des Reptiles. Professeur administrateur, M. C. *Duméril*; aide-naturaliste, M. Aug. *Duméril*. In-8°. — Paris, 1851.

Beitrage..... Sur l'anatomie microscopique des dents humaines, par M. le docteur J. *Czermak*. — Broch. in-8°. 1850.

TABLE DES MATIÈRES.

H. Aucapitaine. — Etudes sur les Primates du genre Gorille. 97
Cornalia. — Note sur une nouvelle espèce du genre Euchlornis. 104
J.-B. Jaubert. — Notice sur le Pyrrhula erythrina et le Chlorospiza incerta. 109
— Description de deux oiseaux hybrides. 114
A. Duméril. — Monographie des Roussettes. 119
Académie des Sciences de Paris. 130
Analyses d'ouvrages nouveaux. 134
Mélanges et nouvelles. 142
Bulletin bibliographique. 144

Paris. — Typ. Simon Raçon et Comp., rue d'Erfurth, 1.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Description d'une nouvelle espèce de Mammifère du genre *Dipus*, par M. Edm. Fairmaire.

Dipus proximus, Edm. F. — D. suprà rufo-cinerescens; subnigro colore inæqualiter tinctus; subtùs integro candore niteus; pedes subalbidi; digiti, præcipuè postici tenuissimè sericei; barbæ densæ, mediocriter longæ, caput superantes; aures modicæ; cauda longa, torosa, crassa, suprà et subtùs plana, ad basim maximè compressa, apice penicillata.

D. sagittæ vicinus; sat paucus in Asiâ collectus est, haud procul a Jamaukalâ, ad rivuli Zon ripam trans fluvium Ural.

Taille plus forte que celle du *D. sagitta*.

Pelage doux, moelleux, serré, fourni, cendré à la base des poils.

Dessus du corps, depuis l'occiput jusqu'à la croupe, d'un roux un peu cendré, lavé inégalement de noirâtre; cette teinte s'affaiblit graduellement sur les côtés, où elle passe au roux très-pâle.

Gorge et tout le dessous du corps d'un blanc pur.

Moustaches fournies, moyennes, dépassant la tête; ces barbes sont noires; quelques-unes, cependant, ont l'extrémité blanche.

Oreilles développées, moyennes, à demi-cachées sous le poil.

Pieds grêles, couverts d'un poil soyeux fin et serré, munis d'ongles faibles, blanchâtres.

Queue longue, charnue, épaisse, aplatie en dessus et en dessous, très-comprimée à la base et couverte d'un

poil ras qui devient plus touffu à l'extrémité, d'un roux très-clair en dessous, et, en dessus, d'un roux mélangé de noirâtre.

Yeux moyens, couleur?

Recueilli en petit nombre jusqu'ici en Asie, près de Jamankala, vers les rives du Zou, au-delà de l'Oural.

Cette espèce est très-voisine du *D. sagitta*; mais on la distinguera toujours de cette dernière par la supériorité de sa taille, tant comme longueur que comme grosseur, et surtout par la différence de forme de leurs queues, celle du *D. sagitta* étant toujours mince, du même volume et de couleur uniforme, sauf à l'extrémité, qui prend en dessous une teinte noirâtre.

Nous nous réservons de donner incessamment le tableau comparatif de leurs dimensions respectives, en l'accompagnant des caractères ostéologiques différentiels qui séparent ces deux espèces.

Observations sur un nom spécifique : Catharte citadin, Lesson, *Vultur urbis incola*, Riccord, *Cathartes urbis incola*, Lesson, omis jusqu'à ce jour dans toutes les synonymies des espèces du genre Catharte ; par M. O. Des Murs.

M. Ch. Bonaparte, dans son *Conspectus* 1850, a cru pouvoir distinguer, dans les deux seules espèces de Catharte (exception faite du *Californianus*) admises jusqu'à ces derniers temps dans la série *Cat. urubu* et *aura* des auteurs, quatre espèces, dont nous n'entendons ni contester ni discuter la distinction, l'auteur l'ayant établie d'après ses observations faites sur des individus vivants au Jardin zoologique d'Amsterdam, quoiqu'elle nous paraisse reposer plus sur des différences de circonscription géographique que sur des différences véritablement spécifiques.

Voici, au surplus, les diagnoses qui accompagnent ce travail remarquable :

Cathartes atratus, Ch. Bonaparte. — *Vultur atratus*, Wils. — *Cathartes urubu*, Vieill. — *Aura, id.*, p. 23, *nec auct.* — *Jota*, Bonaparte. — *Ord. nec*, Molina, Am. orn., t. 75, 2, Vieill., Am. s. t. 2. — Aud. Am., t. 106. — Orb., Voy., *fig. tantum.* — *Ex Amer. sept. major : caudâ æquali : capite nigro, obliquè denudato.*

Cathartes Brasiliensis, Ch. Bonaparte. — *Vultur Brasiliensis*, Ray., Br. — *Cathartes fœtens*, Ill., Wied. — *Cath. aura*, Spix, *nec auct.*, pl. enl. 187. — *Ex Amer. merid., Antill. minor : niger splendens : caudâ æquali : capite nigro, cute sub-lævigatâ.*

Cathartes jota, Ch. Bonaparte. — *Vultur jota*, Molina. — *Cathartes ruficollis*, Spix, *exclus. tab.*, Catesb. — *C. aura*, Wied., *nec auct.* — *C. Burrovianus*, Cassin. *Ex Amer. merid.* — *Minor : caudâ rotundatâ : capite rubro, cute corrugatâ.*

Cathartes aura, Illig. — *Vultur aura*, L. — *Catharista aura*, Vieill. — *Cath. septentrionalis*, Wied, Catesb. Car., t. 6, Vieill., Ann., 1, t. 2 bis. — Gal. Ois., t. 4. — Wils., Am. orn., t. 75, f. 1. — Orb., Voy. Am. m. Ois., t. 1, fig. 1, Audub. Am., t. 151. *Ex Americâ sept. Major : caudâ longâ, rotundatâ : capite rubro, circulariter denudato.*

Si complet que paraisse être ce travail, nous avons lieu de supposer que les termes et les éléments de comparaison dont a pu se servir le savant méthodiste sont restés insuffisants; car, dans aucune de ses quatre synonymies, nous ne voyons figurer un nom spécifique publié par Lesson, celui de *Cathartes urbis incola* (Ricord) Lesson, Catharte citadin, qui semble s'appliquer ou à une variété d'une des quatre espèces citées, ou à une espèce encore peu connue, quoique très-commune, s'il faut s'en rapporter à la notice fournie à ce naturaliste par M. Ricord. Nous reproduisons cet article, qui, en-

foui dans la compilation si indigeste ayant pour titre : *Compléments de Buffon*, 1838, paraît avoir manqué d'une publicité suffisante, et que nous sommes bien aise de faire passer sous les yeux des juges compétents, pour la soumettre au crible d'une saine critique :

« Le *Catharte citadin*, dit Lesson, est une espèce nouvelle et curieuse découverte par M. Ricord dans ses voyages entrepris pour enrichir l'histoire naturelle, et dont ce savant a bien voulu nous communiquer, avec une extrême bienveillance, la description suivante, que nous insérons textuellement :

« Le Catharte citadin, dit M. Ricord, a reçu des Espagnols le nom de *Carrancros*, du cri qu'il fait entendre, et que l'on peut rendre par *carrrancrrros*.

« Cet oiseau, habitant toujours la ville, mérite bien le nom de citadin que je lui donne.

« Il a les parties supérieures d'un noir bleuâtre luisant; peau nue de la tête et du cou rouge vineux, parsemée de granulations verruqueuses ; dessous des rémiges primaires gris-blanc sale ; rectrices égales ; bec noir, gros et fort, assez haut et peu large ; la mandibule supérieure droite courbée seulement vers la pointe ; l'inférieure également droite, arrondie et inclinée à l'extrémité ; narines nues, placées de chaque côté du bec et percées diagonalement vers les bords. Iris blanc; pieds forts, d'un rouge vineux, traversés de gris, munis d'ongles faiblement arqués ; quatre doigts, trois devant, l'intermédiaire très-long, uni à l'intérieur par la base ; ailes longues ; première rémige courte, n'égalant pas la sixième ; les deuxième et troisième moins longues que la quatrième, qui dépasse toutes les autres.

« Sa taille est de quarante-huit pouces, approchant celle du Dindon sauvage, auquel il ressemble par sa démarche.

« Cet oiseau habite les villes des colonies espagnoles aux Indes occidentales ; le gouvernement l'a pris sous

sa protection ; il est imposé une amende de deux piastres à celui qui se permettrait d'en tuer un. Ces Oiseaux, très-nombreux dans les îles espagnoles, sont fort utiles aux habitants des villes, qui sont dans quelques quartiers assez malpropres ; c'est à ces Oiseaux qu'est laissé le soin de les nettoyer, ainsi que certaines places des bords de la mer où les esclaves viennent jeter les ordures et les animaux morts.

« C'est au point du jour que les Vautours citadins, réunis dans ces lieux infects, vont se repaître des plus dégoûtantes proies, qu'ils se procurent sans peine.

« Pendant le jour, les Vautours citadins ont l'habitude de se tenir sur le sommet des toits des maisons, placés les uns à côté des autres, autant que peut en contenir la longueur de la toiture de l'édifice, et là, comme ailleurs, un d'entre eux est de faction pour prévenir des dangers, et tout aussitôt que celui-ci part tous prennent en même temps le vol. Lorsqu'il a beaucoup plu, ils sont moins en garde ; tout occupés à se sécher leurs ailes, ils se perchent sur ces mêmes toits avec les ailes ouvertes. Les propriétaires se plaignent des dégâts qu'ils causent aux toitures.

« Les créoles espagnols, très-superstitieux, comme le sont les créoles, disent que lorsqu'un Carrancros fait entendre son cri sur une maison, pendant la nuit, c'est un mauvais présage pour ses habitants, signe d'une mort prochaine.

« Il y a des Vautours citadins tout blancs ; les nègres disent que ce sont les vieux ; mais ils sont aussi rares que le Merle blanc chez nous, ce qui n'empêche pas qu'il existe.

« Les créoles espagnols ont réduit le Vautour citadin à l'état de domesticité : rien de plus familier que ce Rapace ; à peine se dérange-t-il dans certains quartiers de la ville pour vous laisser passer, ce qui contraste

avec sa vigilance lorsqu'il est perché sur les toits des maisons.

« Habituellement peu actif en vieillissant, il se prive assez longtemps de nourriture, s'il n'en rencontre pas facilement.

« Le Vautour citadin a la démarche lente, mais il court très-bien ; il s'élève en tournoyant à de grandes hauteurs lorsque le temps est à l'orage et qu'il va pleuvoir.

« Ils passent la nuit aux pieds des mornes les plus près de la ville.

« Ils font une ponte par an, le plus ordinairement au mois de mai ; leur ponte n'a rien de régulier : le nombre des œufs, qui sont blancs, varie jusqu'à cinq ; ils les déposent dans un nid fait en creusant un trou dans la terre ou bien entre des rochers ; ils ont peu de soin de leurs petits, qui naissent avec un duvet grisâtre. La variété des couleurs n'est que dans le jeune âge. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu plus grosse et a la peau du cou d'une teinte moins vive.

« J'ai rencontré le Vautour citadin à l'île d'Haïti (partie espagnole, *Santo-Domingo,* car il n'est pas dans la partie française) sur les bords de l'Orénoque ; les Espagnols de l'île de la Trinité espagnole (port d'Espagne) en ont peuplé leur ville, qui appartient aujourd'hui aux Anglais, et c'est probablement des Espagnols que les Anglais ont pris l'habitude d'avoir des Vautours citadins dans leurs colonies, car j'en ai vu à l'île de Saint-Vincent, à Sainte-Lucie, à la Dominique et à Santiago de Cuba ; tandis que dans les colonies françaises et suédoises je n'ai pas rencontré le Vautour citadin, bien que ces colonies ne fussent qu'à peu de distance les unes des autres. Il est bien probable que le créole français n'a pas éprouvé le besoin de s'adjoindre cet oiseau disgracieux pour nettoyer ses rues, toujours assez propres.

« Le Vautour citadin est comme le Pigeon : il reste fidèle aux lieux qui l'ont vu naître.

« Cet Oiseau n'est pas dans les collections du Muséum de Paris ; il appartient au Catharte, genre de l'ordre des Rapaces. On pourrait avec raison s'étonner que le Vautour citadin, d'ailleurs si commun, ne se voie dans aucune collection, si l'on ne savait pas que c'est justement parce qu'il est commun ! Les naturalistes voyageurs s'occupent d'ordinaire à des recherches lointaines, et négligent ce qui se rencontre en abondance sous leurs pas. »

Observons avant tout que cet article est précédé de la description du *Catharte urubu* et de celle du *Catharte aura*, et suivi de celle du *Catharte de la Californie*.

Ce qui ressort de la description qui précède, à part la taille, dont nous parlerons tout à l'heure, c'est que M. Ricord a vu et observé l'Oiseau dont il parle en si grands détails ; c'est que ses caractères diffèrent notablement des quatre espèces nouvellement établies. Ainsi, s'il a la peau de la tête mammelonnée, comme le *Brasiliensis* et le *Jota ;* s'il l'a colorée de rouge, comme ce dernier et l'*Aura*, ce rouge n'est ni vif ni sanguin, il est *vineux ;* les rectrices sont de forme égale, comme chez les espèces de l'Amérique septentrionale et des Antilles, dont la peau nue est noire ; les pieds sont d'un rouge vineux traversé de gris ; le bec est noir, gros et fort ; les narines sont percées *diagonalement* sur les bords, et non parallèlement à ceux-ci. Tout, dans ces indications, semblerait donc dénoter une espèce suffisamment distincte de celles reconnues par M. Ch. Bonaparte, ou une espèce devant au moins prendre la place de l'une d'elles.

Ce qu'il y a de plus certain et de plus positif, c'est la localité, cet oiseau paraissant exclusivement propre aux Antilles espagnoles surtout ; et, ce qui est remarquable, c'est que le nom local ou indigène assigné à cet oiseau

par M. Ricord ne figure dans aucune des synonymies de noms vulgaires imposés aux Cathartes, soit par les colons espagnols de la côte Pacifique, soit par ceux de la côte Atlantique, et nous apparaît ainsi pour la première fois ; *Carrancros* offrant pourtant assez d'analogie et semblant la traduction en langue espagnole du nom anglais *Carrion-crow*, et se rapprochant tout autant du nom de *Carancro* donné à la Louisiane à l'une des espèces anciennes, ce nom de *Carrancros* ne se retrouvant ni dans les nomenclatures de Spix, ni dans celles de M. d'Orbigny, ni dans celles de M. Cl. Gay.

Reste maintenant la question de taille, qui nous paraîtrait la plus importante et la plus déterminante, si elle n'était en même temps délicate. Les dimensions assignées par Ricord à son Oiseau sont tellement en dehors, en effet, de celles généralement admises pour les Cathartes, dont la plus petite espèce connue, *Atratus*, porte 60 centimètres, et la plus grande, *Aura*, 75, que nous avouons hésiter un peu à la prendre comme la véritable ; car cette taille est égale à celle du Condor, et le *Californianus* n'atteint lui-même qu'à un mètre. Et cependant M. Ricord ne se borne pas à une indication de mesure de 48 pouces (ce qui donne un mètre 33 centimètres), il ajoute à ce nombre un terme de comparaison tout-à-fait en rapport, celui du Dindon sauvage, dont il se rapprocherait par la taille.

Serait-ce une variété du *Californianus*? Serait-ce enfin l'espèce si vaguement indiquée (et surtout si peu étudiée depuis lui) par Bartram sous le nom de *Whitetailed-vulture*, *Vultur sacra*, le Vautour à queue blanche, rapporté par Latham et par tous les naturalistes qui l'ont suivi, moins Vieillot, qui a conservé tous ses doutes, ou *Sarroramphus papa*?

Nous faisons cette question à cause des assertions mises en avant par M. Ricord, que des individus blancs de cette espèce existeraient et auraient été parfois obser-

vés dans cette partie des colonies espagnoles. Or, de l'admission d'*une variété blanche* à une autre *à queue blanche*, l'analogie paraît assez vraisemblable.

Il n'en est pas moins vrai qu'à tort ou à raison le Catharte citadin, que nous appellerons provisoirement Catharte de Ricord, existe dans les livres, et qu'il est indispensable de lui trouver sa place. Espérons que le travail définitif de M. Ch. Bonaparte présentera quelque solution à la question que nous soumettons aux ornithologistes dans l'édition nouvelle qu'il prépare de son utile et important *Conspectus*. Jusque-là nous croyons devoir proposer pour le nom de ce Catharte, en tant qu'on le maintiendrait dans la série comme espèce douteuse ou à étudier, soit le nom de *Cathartes urbicola*, soit encore mieux celui de *Cathartes Ricordi*.

Nous profiterons de cette occasion, en terminant, pour émettre un doute au sujet de l'identification faite dans l'ouvrage dont nous parlons, identification déjà mal à propos opérée précédemment par MM. d'Orbigny et de Lafresnaye, de la planche 2 de Vieillot, *Ois. de l'Am. sept.* ou *Vultur* (*Cathartes*) *atratus* de Wilson. Nous comprenons peu qu'une figure, accompagnée d'une description explicative et littérale d'un Oiseau avec la peau de la tête et du cou *nue et rouge*, puisse appartenir à une espèce dont ces mêmes parties sont toujours *noires*. Il nous semble que cette planche de Vieillot doit se rapporter, dans l'état actuel de la science, soit au *Jota*, soit à l'*Aura*, quoique ses parties verruqueuses aient suffi avec raison à Vieillot pour le distinguer spécifiquement de ce dernier.

Nous ferons observer encore que les deux espèces anciennes ou classiques de Cathartes n'ont pas les narines placées de même. Ainsi, l'espèce à tête rouge, l'*Aura* des auteurs, les a percées *parallèlement* aux bords du bec, tandis que l'espèce à tête noire, l'*Urubu* des auteurs, les a percées *diagonalement* à ces bords. Or, la

planche 2 de Vieillot (Ois. de l'Am. sep.) les représente de cette dernière forme dans l'espèce qu'il décrit et qu'il figure sous le nom d'*Urubu*, d'où l'erreur des méthodistes, qui ont mieux aimé y voir une faute chez Vieillot qu'y reconnaître une espèce dont ils ne soupçonnaient pas l'existence. Et c'est ici le but principal de notre observation : Ricord donne aux narines de son espèce à tête rouge, son *Catharte citadin*, la *forme diagonale*, d'où cette conclusion : ou, en supposant erreur exagérée de mesures, son espèce est la même que celle de Vieillot, et, comme celle-ci n'a encore été rapportée à aucune de celles reconnues, il lui faut un nom et une place, ou elle en est distincte, et l'on a alors deux espèces au lieu d'une à faire figurer sur les catalogues.

C'est en terminant un travail synonymique qui doit accompagner la *Monographie iconographique des Accipitres*, dont nous nous occupons en collaboration avec MM. Chenu et J. Verreaux, que ce doute s'est élevé dans notre esprit : nous le soumettons à qui de droit.

Nogent-le-Rotrou, ce 2 mars 1853.

Description d'une nouvelle espèce de Phalcobène, *Phalcobænus carunculatus*, par M. O. Des Murs.

En rangeant les matériaux qui devaient servir à la continuation de nos *planches peintes* (Iconographie ornithologique), dont le défaut d'aide du gouvernement et les événements politiques nous forcèrent de suspendre la publication, il y a près de six ans, nous avons retrouvé le dessin de plusieurs espèces inédites d'Oiseaux, dont une avait été complètement oubliée par nous : c'est elle que nous allons décrire. Ce Phalcobène avait été reçu de la Colombie par les frères Verreaux, et c'est grâce à leur obligeante communication que nous avions pu, à cette époque, le faire dessiner par Oudart.

Il porte les mêmes couleurs que le Mégaloptère *montanus* d'Orbigny et de Lafresnaye et *albogularis* Gould. Ainsi, il a la gorge et les épaulettes blanches du second, mais il porte en plus un fin sourcil blanc; il a bien aussi les plumes occipitales détachées et prolongées en huppe, mais elles ne se rebroussent pas en avant et ne sont pas décomposées comme celles du premier; elles sont relevées dans le sens de l'occiput, très-touffues, et forment un vrai toupet, garnissant tout le dessus de la tête; de plus, sa poitrine et son estomac ne sont ni entièrement noirs, comme chez le *Montanus*, ni entièrement blancs, comme chez l'*Albogularis*; chaque plume de ces parties est blanche et encadrée régulièrement et fort nettement d'une bande noire, ce qui forme une écaillure des plus marquées et des plus agréables à la vue. Enfin, ce qui est plus caractéristique et ce qui nous a fait lui donner le nom de *Carunculatus*, ce sont deux barbillons charnus partant du derrière de l'angle de la commissure, sous l'œil, encadrant la base de la mandibule inférieure et l'accompagnant dans la moitié de sa longueur, c'est-à-dire jusqu'au niveau de la cire qui garnit la base de la mandibule supérieure. Ces barbillons ou caroncules, qui ont, en petit, la forme de celles des poules, pendent sur l'animal desséché de 00 5 millimètres environ, et peuvent avoir, sur le vivant, 1 centimètre; ils sont revêtus de quelques poils rares, et ont la même couleur rouge vermillon que la peau du lorum et la cire.

Voici, en résumé, sa diagnose :

Ph. suprà intensè niger : primariis secundariisque remigum albo ad apicem notatis; rectricibus nigris ad apicem albo latè fasciatis; subtùs albus : pectoris plumis singulis nigro circum-marginatis; supercilio albo; plumis occipitalibus crispis, elongatis, albido striolatis; commissurâ subcarunculatâ.

Cette espèce sera figurée prochainement dans la *Monographie iconographique des Accipitres*, que nous publions en collaboration avec MM. Chenu et J. Verreaux.

ETUDES sur les Types peu connus du Musée de Paris, par M. le Docteur PUCHERAN.— (Sixième article. — *Grimpeurs*.) — Voir page 65.

14° *Banksianus fulgidus* (page 181). — « Dos et couvertures supérieures des ailes d'un noir bleu intense et un peu lustré ; croupion d'un rouge de sang qui s'étend sur les flancs; moyennes rémiges d'un rouge de feu; grandes rémiges d'un noir profond sur leurs barbes internes et d'un rouge fulgide sur leurs barbes extérieures; tout le reste inconnu (Musée de Paris). »

Cet individu, ou plutôt ce fragment d'individu, a été donné à notre Collection nationale par M. Florent Prévost, et indiqué dubitativement comme originaire de la Nouvelle-Guinée. Depuis le moment de la description de M. Lesson, un second est arrivé plus complet et plus entier. Le dos est bien noir, mais ce ne sont point les rémiges moyennes qui sont d'un rouge de feu, ce sont les couvertures externes du dessus de l'aile. Quant aux grandes rémiges, leur coloration est bien telle que l'indique M. Lesson; de sorte que, quand l'aile est fermée, son bord le plus externe est largement bordé de rouge; les couvertures caudales supérieures et inférieures sont rouges, et les rectrices noires, en dessus aussi bien qu'en dessous.

La tête porte une huppe composée de plumes noirâtres, à texture effilée et retombant en arrière. Les plumes du cou et du thorax sont d'un brun noirâtre et terminées par un liseré brun roux. L'abdomen est d'un rouge vif, couleur qui n'occupe, au reste, que l'extérieur de la plume, la base étant noire. Cet individu, cédé, en 1851, par le Musée de Marseille, à celui de Paris, est à peu près fait plume à plume. Il nous a été donné comme originaire des îles Formose, et mesure (en longueur directe) 42 centimètres du bout du bec à l'extrémité de la queue.

Ce prétendu Banksien constitue évidemment une seconde espèce du genre *Dasyptilus*, de Wagler, et doit porter le nom de *Dasyptilus fulgidus*. Par presque tous ses caractères, il ressemble au *Psittacus Pesqueti*, Less. (1); mais il en diffère par le rouge de ses rémiges primaires. Cette couleur, chez le *P. Pesqueti*, occupe, non pas les primaires, mais les secondaires.

15° *Psittacula reticulata* (p. 204). — « Bec rouge, plumage vert sale; tête et cou teintés de roux; ailes vertes, chaque plume bordée de jaune d'or; ailes plus longues que la queue. Patrie? »

Le seul individu auquel conviennent, d'une manière parfaite, ces quelques lignes, est indiqué, dans le Musée de Paris, comme provenant de l'expédition de la corvette la *Coquille*, dont faisait partie M. Lesson. Quoi qu'il en soit, sur la région du croupion, on aperçoit quelques plumes qui se revêtent de la couleur bleue. Aussi, jusqu'à plus ample informé, je n'hésite pas à considérer le Psittacule réticulé comme étant un jeune du *Psittacula malaccensis*, dont il se rapproche par le mode de coloration des rémiges et des tectrices alaires inférieures.

16° *Platycercus rufifrons* (p. 208). — « Bec plombé; front roux; cou vert lustré clair; ailes bleues sur leurs bords; thorax et ventre gris roux glacé, passant au pourpré sur le ventre; côtés du bas-ventre verdâtres; cuisses rouges; couvertures inférieures de la queue rouges, frangées de vert. — Habite la Nouvelle-Hollande. »

Le type a été figuré dans le Supplément des Perroquets de Vaillant (2). J'ajouterai à la description de

(1) Illustrations de zoologie; Oiseaux, pl. 1. — Dans le *Conspectus psittacorum* du prince Bonaparte (inédit), nous trouvons les deux espèces ainsi caractérisées :

1. *Dasyptilus Pesqueti* ex Nova-Guinea.
Remigibus primariis ex toto nigris; secundariis rubris.
2. *Dasyptilus fulgidus* ex Ins. Formosa.
Remigibus primariis externe rubris; secundariis nigris.

(2) Planche 9.

M. Lesson que les parties les plus inférieures de la région abdominale sont bleu lilas. Le dessus du corps est d'un vert qui devient plus sombre sur la région céphalique. Le croupion est vert jaune, avec un pointillé rougeâtre sur l'extrémité des plumes. La queue est étagée; les rectrices, noires à la base, sauf peut-être l'intermédiaire, sont ensuite vertes, puis bordées de bleu lilas en dehors, avec leur pointe et un liseré au bord interne de couleur blanche.

Je regarde cet individu comme étant un jeune du *Platycercus pileatus*, de Vigors (1). C'est la même forme de bec, le même fond de coloration sur la queue, les ailes et les tectrices caudales inférieures; les plumes vertes, qui, dans l'adulte, forment la tache des côtés du cou, se trouvent de même très-bien indiquées. Du côté du thorax, un autre individu de notre collection offre des plumes qui prennent déjà la teinte bleu lilas de l'adulte. Le dessus de la tête est vert, il est vrai, dans le *P. rufifrons*, mais nous pensons qu'il en a été initialement de même dans le *P. pileatus*. Dans notre adulte, sous le rouge du bout de la plume, nous trouvons encore du vert, et cette dernière couleur est fort évidente, dans la ptilose de la même région, sur un des *P. pileatus* figurés par M. Gould (2).

M. Lesson n'est point, au reste, le premier ornithologiste qui ait donné un nom à notre individu. C'est bien lui que Kuhl (3) a décrit, dans les termes suivants, sous la dénomination spécifique de *Psitt. spurius :*

« Frontis parte antica rubella; latere superiori olivaceo viridi (plumis nigricante marginatis); uropygio flavo (plumis rubro marginatis); facie totâ viridi; pectore abdomineque vinaceis, hoc reflexu cœrulescente viridique; crisso viridi flavo rubroque vario,

(1) Zoological Journal, vol. V, page 274.

(2) Birds of Australia, vol. V, pl. 32.

(3) Nove acta, etc., naturæ curiosorum, vol. X, p. 1, p. 52, nº 82.

scilicet basi plumarum viridi flava; cauda supra obscure viridi, infra albo cœrulescente, fascia mediana nigra; rectricis externæ vexillo externo cœterarumque parte subapicale cœruleis, apicali alba; remigibus nigris, primarum basi ad vexillum externum cœrulea. — Magnitudine *P. elegantis.* »

En décrivant notre type, Kuhl (1) fait observer qu'il le croit le jeune d'une espèce dont l'adulte lui est inconnu. Wagler a été plus loin (2), en émettant, mais avec doute, l'opinion que le *P. spurius* de Kuhl est un jeune du *P. pileatus*. A nos yeux, cette hypothèse est présentement une réalité.

17° *Australasia viridis* (p. 210). — « Bec jaune; taille moindre que celle des deux espèces précédentes; plumes d'un vert émeraude lustré sur le corps, maillé de jaune sur le ventre et la poitrine; queue verte, teintée de jaune roux; ailes vertes, ainsi que leurs rémiges. — Habite Timor? »

Le type est originaire, non point de Timor, mais de la Nouvelle-Hollande (MM. Quoy et Gaimard, exp. de l'*Uranie*). En outre, ce n'est qu'en dessous que la queue est teintée de jaune roux. Les tectrices alaires inférieures sont de couleur rouge, ainsi qu'une bande qui occupe la partie médiane des rémiges. Ce Trichoglosse ne diffère donc pas du *Trichoglossus Matoni*, de MM. Vigors et Horsfield, que les modernes rapportent au *Psittacus chlorolepidotus*, de Kuhl.

18° *Conurus griseocephalus* (p. 214). — « Bec blanc; front, joues et devant du cou, gris clair; tête bleuâtre; plumage vert; ailes orangées et bleues en dessous; queue verte en dessous. Patrie? »

Cette description exige quelques rectifications. Les tectrices alaires inférieures sont jaunes, en effet, mais le dessous des rémiges est plutôt vert émeraude que bleu. Il est difficile dès-lors de ne pas voir que cette es-

(1) Loc. cit., id., id.
(2) Mémoires de l'Acad. des Sciences de Bavière, 1832, p. 741.

pèce ne diffère pas du *Psittacus pyrrhopterus* de Latham, déjà figuré par MM. Vigors (1) et Selby (2).

Maintenant, une autre question se présente ; elle est relative à l'habitat de cette Perruche : est-elle vraiment originaire des îles Sandwich, ainsi que le prétendent MM. Vigors et Selby ? J'avoue que, malgré toutes les preuves données à ce sujet par M. Selby, je la crois plutôt originaire de l'Amérique méridionale, ou plutôt du Brésil. Quoique ayant été acquis par la voie du commerce, je ne doute pas que notre type ne vienne de ce pays. D'ailleurs, je tiens d'autre part, de M. Jules Verreaux, que tous les exemplaires qu'il a eu occasion de se procurer venaient de la région indiquée, ainsi, au reste, que l'avait dit Latham, d'après ce que nous apprend M. Selby.

Le *Psittacus griseocephalus* n'est point, d'ailleurs, la seule espèce américaine dont le bec ressemble, par la forme, à celui des espèces du genre Trichoglosse. Les *Psittacus rufirostris, virescens, xanthopterus*, etc., se trouvent offrir la même conformation rostrale. Et de là, suivant nous, la nécessité d'adopter le genre *Brotogeris* de M. Vigors, dont le type est précisément le *Psittacus pyrrhopterus*, de Latham (3).

19° *Conurus erythrogenys* (p. 215). — « Bec rouge de cerise ; tête verte ; gorge noire et deux traits de cette couleur devant le cou ; joues, côtés de la tête et du cou

(1) Zool. Journal, vol. I, tab. sup. 4.

(2) Selby, natur. libr. Parrots, pl. 22.

(3) Plus nous nous occupons des Psittacidés, et plus il nous devient de plus en plus évident que dans le genre *Conurus* se trouvent groupées des espèces qui, par la forme de leur bec, appartiennent à d'autres genres. C'est ainsi que le *Psittacus cactorum* et le *Conurus frontalis* nous semblent, sous ce rapport, plus voisins du *P. passerinus* que des *P. Guyanensis* et *P. nobilis*.

Cette manière de voir est appliquée dans le *Conspectus Psittacorum* du prince Bonaparte, qui non-seulement fait revivre le genre *Brotogeris*, mais en établit plusieurs autres.

d'un rose vineux; plumage vert; rectrices très-grêles, vertes. »

Si nous ajoutons que, dans notre individu, la rectrice médiane est bleue en dessus, vert olive en dessous, et que la couleur rose des côtés du cou occupe le dessus de cette région, on devinera sans peine que le *Conurus erythrogenys* ne diffère pas du *Conurus malaccensis* (*P. malaccensis*, Gm.). Le type de M. Lesson est, du reste, le même exemplaire qui nous paraît avoir servi à Buffon pour celle de ses planches enluminées qui porte le numéro 887 (1).

20° *Picus Sonneratii* (p. 221). — « Sommet de la tête rouge; gorge noire, rayée de blanc; ventre blanc roux, flammé de noir; ailes teintées de rouge rosé. — Habite Java (Sonnerat). »

Notre individu est indiqué comme venant des Indes, et non de Java. Du reste M. Malherbe (2) a déjà, avec raison, rapporté cette espèce au *Picus erythronotus* de Vieillot.

21° *Picus thoracinus* (p. 223). — C'est bien, comme l'ont dit MM. Gray, Malherbe (3) et Charles Bonaparte (4), la femelle du *Picus multicolor*, Gm., que

(1) Je ne m'occupe d'une manière vraiment assidue et suivie, dans cet article, que des espèces données comme nouvelles par MM. Lesson, Vieillot et Cuvier; mais il est évident que, dans le Traité d'Ornithologie, se trouvent beaucoup de déterminations inexactes. C'est ainsi que le prétendu *Psittacus Havanensis*, Gm., (p. 196) me paraît ne pas différer du *P. vinaceus*, Pr. Max, quoique, suivant M. Lesson, il ait la face bleue. Il en est de même du *P. autumnalis* (p. 196), dont la synonymie était si douteuse dans l'esprit de l'auteur : c'est le *P. Pretrei* de M. Temminck. La constatation de tous ces faits appartient aux Zoologistes occupés de Monographies : aussi, je me plais à penser qu'ils voudront bien s'adresser à moi, lorsqu'ils se trouveront en face de quelque erreur que je pourrai les aider à élucider et à détruire.

(2) Nouvelle classification des Picinés, p. 33.

(3) Id., id , p. 22.

(4) Consp. av., p. 130.

M. Lesson a décrite. Le type a été envoyé au Muséum par MM. Leschenault et Doumère.

22° *Picus squammicollis* (p. 229). — « Tête et huppe d'un roux brun ; demi-collier noir, varié de blanc ; devant du cou roux ; ventre vert ; queue noire, allongée »

Je regarde comme étant le type de M. Lesson un individu de notre collection, acquis, par échange, au Musée de Leyde, en 1823, et qui n'est qu'une femelle de *Picus mentalis*, Tem.

23° *Picus squamosus* (p. 230). — « Tête et ailes rouge de sang; dos brun, ocellé de blanc roux; tout le dessous du corps d'un brun marron ; le milieu de chaque plume ocellé de blanc roux, cerclé de brun. »

Cette espèce est décrite, telle est du moins ma conviction, d'après un mâle du *P. Philippinarum*, Latham. La description de la région dorsale est évidemment inexacte, mais c'est très-concevable, M. Lesson n'ayant assez bien vu de cet oiseau que les parties inférieures (1).

(1) Parmi les espèces données comme nouvelles par M. Lesson, il en est une que je n'ai pu déterminer, c'est le *Picus atrothorax* (p. 229). En voici la description :

« Tête brune, picotée en avant de rouge ; gorge blanche ; plastron noir sur le thorax ; parties inférieures blanches tachetées de brun. »

Avant de prendre congé des Pics, nous croyons utile de publier que, depuis longtemps, et comme M. Malherbe vient aussi de s'en apercevoir, le prince Bonaparte a reconnu que le *Picus hypopolius*, Wagl., 1829, cité par lui avec doute, comme synonyme du *Centurus elegans*, était une excellente espèce, semblable au *C. aurifrons* de Lichtenstein ; il en diffère par une taille plus petite et parce que le front, la nuque et le ventre, sont d'une couleur uniforme avec le reste du plumage ; les couvertures de la queue et ses pennes mitoyennes sont rayées de noir et de blanc. Le prince avait un instant cru l'espèce nouvelle, et voulait la dédier au savant directeur du Musée de Darmstadt, où il l'observa pour la première fois ; mais elle figure dans le manuscrit de sa seconde

Additions.

Pendant la rédaction du présent article, j'ai pu constater certains faits nouveaux, que je ne puis présentement passer sous silence. Ainsi, je me suis assuré que le *Phœnicophaus nigriventris*, récemment décrit par M. Peale (1), ne diffère pas du *Phœnicophaus Diardi*. M. Hartlaub a bien été dans le vrai (2) en établissant cette synonymie. Quant au *Centropus nigrifrons* de l'ornithologiste américain (3), c'est, si j'en juge d'après le texte, la même espèce que le *Centropus melanops* de Cuvier.

J'ajouterai, en terminant, que quelques doutes se sont élevés dans mon esprit relativement à la réalité spécifique du *Psittacus loxia*, de Cuvier. Je retrouve, à la partie supérieure du cou, chez le type de Cuvier, quelques plumes prêtes à disparaître, et qui présentent les croissants jaunes bordés de noir, offerts dans cette même région par le *Psittacus torquatus*, Gm. (4) : ce dernier en serait le jeune. Des différences séparent, il est vrai, les deux espèces, surtout en ce qui concerne la grosseur du bec, ainsi que nous avons pu nous en convaincre par l'examen de la planche originale de Sonnerat, que nous avons comparée aux exemplaires de

édition du *Conspectus avium*, comme *Centurus hypopolius*, Bp. (*Picus hypopolius*, Wagl., Isis, 1829, p. 514). Mus. Darmstadt ex Mexico, Zaca tecos. *Albo nigroque fasciatus; subtus cum capite et collo rufescente cinereis; crisso. subaureo.*

Mas *macula verticis coccineo.* — Fœm. *vertice concolore.*

N. B. Le *Dryocopus Malherbii* doit constituer une espèce à part du *Dr. palleus*, Bp., qui n'a pour synonymie que le *Picus Grayi* de Malherbe, donné à tort pour le jeune du précédent.

(1) United states Expl. Exped. Mam. and Ornith., p. 140.

(2) Archiv. für Naturgesch., 1852, p. 107.

(3) Loc. cit., p. 157.

(4) Syst. nat., 13° éd. 1. p. 351.

notre collection. Mais, comme le *Ps. loxia* et le *Ps. torquatus* sont, l'un et l'autre, originaires des Philippines, il se peut que nos conjectures soient exactes. Des recherches ultérieures sont seules aptes à le décider.

Nouvelles espèces de Poissons, par le docteur Ph. de Filippi, professeur de zoologie à l'Université de Turin.

1. *Labrax Osculatii.*—L. cinereo argenteus, fusco æneo longitudinaliter lineatus: denticulorum lingualium insula unica ovali. Squam. ser. 56 $\frac{9}{15}$. — D. 9, 1/13. A. 3/13. — Hab. in mare et fluviis confederationis Americanæ.

On a presque droit d'être surpris de ce que cette espèce, qui paraît commune aux Etats-Unis, soit passée inaperçue aux naturalistes américains, même à M. de Kay, qui a publié le plus récent et aussi le plus complet ouvrage sur l'ichtyologie de ce pays (*Zoology of New-York*, part. IV, Albany, 1842). On l'a probablement confondue avec le *L. lineatus*, mais les traits suivants suffisent à la faire reconnaître. Son corps est plus élevé : en effet, sa hauteur est trois fois, non quatre, dans la longueur ; les séries des écailles sont 56 $\frac{9}{15}$, non 64 $\frac{9}{11}$. Dans le *L. lineatus*, les dents de la langue sont groupées de manière à former deux îles linéaires parfaitement séparées, tandis que, dans notre espèce, elles ne forment qu'une seule île ovale. Les véritables dents sont aussi plus petites et plus nombreuses. Les deux espèces, du reste, ont la même coloration. Probablement aussi, elles vivent ensemble dans les mêmes eaux. Les individus de cette espèce que j'ai examinés ont été envoyés au Musée de Milan par le zélé et intrépide voyageur M. Osculati, qui les a pêchés dans le lac Ontario.

2. *Clinus Veranyi.* — C. pinna dorsali analique cum caudali continuis. — D. 30. C. 5. A. 22. — Hab. in mare Mediterraneo.

Les espèces méditerranéennes de ce genre sont à revoir. J'en ai trouvé une dans le golfe de Cagliari, qu'on confondrait, à la première vue, avec le *Cl. variabilis*, Bp., mais elle en est très-distincte par les nageoires dorsale et anale, qui sont entièrement continues avec la caudale : celle-ci n'a que cinq rayons. Le corps de cette espèce est plus ramassé que dans le *Cl. variabilis*, et n'a que trois petites taches argentées, presque imperceptibles sur les côtés. La couleur dominante est le brun, nuancé, ça et là, de verdâtre et de rougeâtre, avec marbrures plus foncées sur le dos et un grand nombre de petites bigarrures presque noires sur la tête et les lèvres. Je lui donne le nom de mon ami Verany, bien connu du monde savant pour son magnifique ouvrage sur les Céphalopodes de la Méditerranée.

3. *Gasteropelecus securis*. — G. abdomine cultrato valde convexo. Pinna anali radiis 44. — Hab. in Rio Napo.

Très-ressemblant à la seule espèce connue de ce genre (*G. sternicla*), mais facile à reconnaître au tranchant du ventre, d'une courbe beaucoup plus marquée, et au plus grand nombre de rayons à la nageoire anale (44 non 33). Cette espèce, ainsi que celles qui suivent, numéros 4 et 8, provient du Rio Napo, et est due aux recherches de M. Osculati.

4. *Chalcinus Müllerii*. — C. pinna caudali radiis medianis elongatis; lobo superiore et infero truncatis. — D. 10. A. 28. — Hab. in Rio Napo.

On reconnaît très-aisément cette espèce, parmi le petit nombre de ses congénères, au prolongement des rayons moyens de la queue, qui du reste est tronquée comme celle du *Cynodon vulpinus*, Ag., de la même famille de Poissons. Un autre caractère très-marquant consiste dans la ligne latérale, qui suit le contour du ventre au tiers inférieur du corps.

La forme générale de ce poisson est celle du *Ch. an-*

gulatus; mais la dorsale est plus reculée, presque opposée à l'anale, comme dans le *Ch. brachypomus*, Val. Les pectorales se prolongent jusqu'à l'anus. Le nom de cette espèce rappelle celui du célèbre physiologiste de Berlin, dont les nombreux travaux forment époque dans la science, et qui a illustré, conjointement avec M. Troschel, l'histoire des Characins.

5. *Tetragonopterus Mexicanus.* — T. linea laterali integra. Striga in utroque latere, longitudinali, mediana, argentea : macula nigra caudali. — D. 10. A. 22. — Hab. in lacu prope Mexico.

Voisin du *T. interruptus* et *Peruvianus*, mais distinct du premier par la ligne latérale complète; du second, par le nombre des rayons de la nageoire anale, qui est de 22. Le corps est verdâtre sur le dos, blanchâtre sur le ventre, avec une bande argentée très-brillante, qui va longitudinalement, sur les côtés de la tête, à la queue. Celle-ci a une tache noire sur le milieu de sa nageoire.

Le Musée de Turin a reçu cette espèce, avec beaucoup d'autres objets du Mexique, de la part de M. Craveri.

6. *Loricaria scolopacina.* — L. rostro longo subulato : radiis extremis pinnæ caudalis elongatis. — D. 7. A. 6. — Hab. in rivis prov. Venezuelæ.

Assez ressemblante à la *L. rostrata*, Spix., Agassiz. Elle s'en distingue d'abord par une proéminence très-prononcée de l'appendice rostral. Entre le bord antérieur de l'orbite et le bout de cet appendice, il y a une distance trois fois supérieure à celle qui sépare le bord postérieur de la même orbite du bord postérieur de la plaque temporale. Corps déprimé, fort allongé; sept séries de plaques entourent le corps à la région thoraco-abdominale. Les plaques dorsales, qui sont les plus grandes, présentent un sillon longitudinal dans le milieu. Vingt-trois plaques sont alignées entre la nageoire anale et la caudale; dix-neuf entre celle-ci et la dorsale. Les rayons supérieur et inférieur de la queue

sont prolongés en filet. La couleur est brunâtre, plus sombre sur le dos. Les rayons des nageoires sont tachetés de brun foncé. Cette espèce vient de Caracas, avec beaucoup d'autres objets de ce pays, dont M. le docteur Rubini a fait cadeau au Musée de Turin.

7. *Doras papilionatus.* — D. scutis lateralibus 18, papilionaceis; aliis 5 ovalibus in dorso; regione inter pinnam adiposam et caudalem nuda. — D. 1/6. A. 12. — Hab. in flumine Amazonum.

Les caractères de cette espèce sont à peu près les mêmes que ceux que M. Valenciennes attribue à son *D. dorsalis;* mais elle s'en distingue par le défaut de plaques entre la nageoire adipeuse et la caudale. Il y en a cinq entre la dorsale et l'adipeuse, séparées en deux séries de trois en avant et de deux en arrière, avec un intervalle nu. Les plaques qui garnissent les côtés ont la forme de papillons à ailes ouvertes.

M. Ghiliani a apporté ce Poisson de la rivière des Amazones.

8. *Auchenipterus Heckelii.* — A. galei scutellis regulariter dispositis, quorum novem circum scutum verticis : radio osseo in pinna dorsali pectoralibusque longissimo, postice serrato. — D. 1/5. P. 1/7. A. 5. — Hab. in Rio Napo.

C'est encore au voyage de M. Osculati, dans l'Amérique équatoriale, que nous devons la connaissance de ce joli poisson. Dans l'immense famille des Siluroïdes, il doit entrer dans le genre établi par M. Valenciennes sous le nom de *Auchenipterus*, à cause de son casque continu et dilaté jusqu'à la nuque et aux côtés des premiers rayons dorsaux; les dents petites et coniques; la ligne latérale inerme, et, par surplus, légèrement pliée en zig-zag, avec de petits traits presque verticaux, qui partent du sommet de chaque angle, comme dans l'espèce type (*A. nuchalis*), figurée dans les Poissons du Brésil, de Spix, pl. 17. Mais les autres caractères que je vais tracer détachent trop cette espèce, parmi les au-

tres de ce genre, déjà peu naturel, pour croire que sa place puisse y être permanente.

Son casque est formé par des plaques polygones finement granulées, contiguës, et dont je compte neuf disposées, avec ordre symétrique, autour d'une grande plaque verticale presque en décagone alongé. Une plaque de chaque côté, qui correspond à la région surscapulaire, envoie un prolongement oblique d'avant en arrière, presque à la rencontre de l'huméral, qui est en stylet, et dont la longueur équivaut à la distance du bord de l'opercule au bout du museau. La tête est plate, fort déprimée à sa partie antérieure, et se rétrécit en descendant vers la région du menton, de manière que les yeux, qui sont très-grands (leur diamètre longitudinal étant égal à la moitié de la tête), regardent un peu en bas. On voit de chaque côté un grand barbillon maxillaire et deux petits sous la mandibule. Le premier rayon de la dorsale, ainsi que celui des pectorales, est très-long et dentelé à son bord postérieur. Les autres nageoires sont très-petites. La queue est fourchue. La couleur de ce petit poisson est plombée sur le dos ; il est blanc argenté sur le ventre, sans taches visibles.

Les mesures sont les suivantes :

Longueur du bout du museau à l'extrémité de la queue,	centim.,	7 4
— de la tête,		1 5
— du rayon osseux pectoral,		2 1
— du rayon osseux dorsal,		1 5

Cette espèce porte le nom du savant ichtyologiste M. Heckel.

9. *Muræna auloptera.* — M. rimæ branchialis limbo cutaneo exuberante, pinnulæ fistular, ad instar. — Hab. in Oceano indiano prope insulam Mauritii.

Nous voici dans un cas qui nous rappelle l'ancien adage *natura non facit saltus.* Le caractère principal qui sépare les Murènes des Congres, et qui consiste dans

l'absence de la nageoire pectorale, se trouve affaibli dans cette espèce par un rudiment très-apparent de cette nageoire, formé par un lambeau cutané qui se prolonge en forme de tuyau comprenant l'ouverture branchiale. Dans les parois de ce tuyau manquent, à la vérité, les rayons qui pourraient en faire une véritable nageoire pectorale; mais l'inspection microscopique démontre à leur place une disposition particulière par faisceaux rayonnés des fibres de tissu connectif, lesquelles sont entrelacées sans ordre dans tout le reste du tégument.

Si l'on compare le *M. auloptera* aux autres espèces de ce genre, dont M. Richardson a donné une excellente monographie (*Zoology of the voyage of Erebus and Terror*), c'est de la *M. variegata*, Forst. (ouvr. cité, pl. 47) qu'elle se rapproche le plus, à cause de la configuration et des dimensions proportionnelles de la tête, et de la forme et de la distribution des dents. J'ajouterai, pour la faire mieux reconnaître, les traits suivants : quatre cryptes à la lèvre supérieure, cinq à l'inférieure, de chaque côté; deux sur le museau, entre les tubes des narines; deux sur le menton; deux sur chaque côté de la nuque, près de l'origine de la nageoire dorsale. La couleur de l'individu unique que j'ai trouvé dans le Musée de Turin, comme provenant de l'île Maurice, est blanchâtre uniforme, avec le bord des cryptes d'un brun foncé. La longueur du corps est de 0 m. 6 c.; celle des pseudo-nageoires pectorales 0 m. 003 c.

10. *Scyllium... n. sp.?* — S. aculeorum in regione dorsali seriebus duabus. — Hab. in mare Mediterraneo.

Je dois à l'obligeance de M. le docteur Sassi, professeur à Gènes, auteur d'une très-bonne monographie des Poissons de la mer Ligurienne, un fœtus de *Scyllium* pris sur les côtes d'Albenga, qui présente une singularité frappante, étant muni des deux côtés du dos, depuis la nuque jusqu'à la première dorsale, de deux séries

de trente-cinq aiguillons courts, pointus et forts, un peu couchés d'avant en arrière, solidement implantés dans le derme. On peut néanmoins les arracher avec une pince; ils se montrent alors formés d'une substance très-dure, véritable substance dentaire, analogue aux scabrosités ordinaires de la peau des Plagiostomes; mais, au lieu d'être comme celles-ci soudés par la base au derme, de manière à ce qu'on ne puisse les en séparer sans en arracher une portion, ils sont libres, et seulement tenus en place par deux branches qui divergent horizontalement de la portion cachée dans l'épaisseur de la peau : on pourrait les comparer à un poignard implanté par le manche. Voilà donc un caractère qu'on ne trouve dans aucune autre espèce de ce genre; mais qu'en penser? Est-ce une particularité permanente d'une espèce jusqu'ici inconnue ou bien un distinctif d'âge d'une des deux espèces méditerranéennes déjà connues depuis longtemps? Les fœtus de *Scyllium* examinés jusqu'ici n'ont présenté rien de semblable. On trouve quelque chose d'analogue dans les Squatines : il y en a qui portent des aiguillons épars sur la tête et en ligne longitudinale sur le dos; il y en a qui en manquent, avec parfaite identité des autres caractères, ce qui néanmoins avait suffi à M. Duméril pour faire des premières une espèce qu'il a nommé *Squatina aculeata*. Mais le prince de Canino (*Iconografia della Fauna italica*), dont l'autorité ne saurait être contestée, tout en distinguant deux espèces de ce genre dans la Méditerranée, affirme que l'on trouve dans l'une et dans l'autre indifféremment des aiguillons caduques avec l'âge.

L'individu qui forme le sujet de cette note est long de 0 m., 115, de couleur d'un gris clair, sans tache, et muni encore du sac vitellaire externe, mais déjà fort réduit, ce qui dénote un développement assez avancé. Le ventre, au contraire, est distendu par un grand sac vitellaire interne, évidemment formé par une évolvure du

conduit vitello-intestinal, ainsi que M. Leydig l'a vu dans les *Acanthias* (*Beitrâge zur mikrosk. Anatomie und Enkwickelung der Rochen and Haie*, p. 107). tandis que M. Mayer de Bonn (*Analecten*, t. 1er, p. 22) voit dans ce sac un intestin vitellaire particulier aux fœtus des Squalides (1).

Description d'une nouvelle espèce du genre *Saturnia*, avec des Observations sur les métamorphoses de ce Lépidoptère nocturne, par M. Sallé. — (Pl. 5.)

Cette belle espèce a été découverte au Mexique par un de nos amis, qui s'occupe avec beaucoup de zèle de l'entomologie de son pays, et qui m'a envoyé d'excellents renseignements à son sujet, ainsi qu'une figure coloriée de sa chenille.

Je connaissais déjà cette chenille pour l'avoir rencontrée plusieurs fois et avoir éprouvé, en la touchant, des douleurs analogues à celles qu'on ressent quand on a touché des orties, mais beaucoup plus fortes.

Mon ami a nourri ces chenilles pendant deux mois, en juillet et août, et il les a vues se construire un cocon entre quelques feuilles rapprochées et avec un tissu de soie grossière et très-lâche. Sur un assez grand nombre de ces cocons, il n'a pu avoir que quatre de ces Bombyx en bon état, car les autres ont avorté ou sont morts avant leur dernière transformation. Une des femelles,

(1) Des aiguillons n'ayant jamais été signalés chez aucune Roussette adulte ou à l'état de fœtus, ne serait-il pas possible que le poisson dont M. Filippi fait mention fût un jeune Squale bouclé (Brouss.) *Echinorhinus spinosus*, Bonap.? La position de la première dorsale, qui est située très en arrière, et toute la conformation générale de ce singulier Squale, lui donnent, en effet, une assez grande ressemblance avec les Roussettes pour qu'il puisse y avoir confusion, surtout lorsque la comparaison ne peut porter que sur un fœtus (*Note du Rédacteur*).

parmi ceux qui vinrent à bien, fut placée dans une boîte de toile métallique, afin de lui laisser le temps de bien développer ses ailes. De 7 à 8 heures du soir, des mâles vinrent voltiger à l'entour, ce qui montra à notre observateur que, s'il n'avait encore jamais pris ce papillon, c'est qu'il n'avait pas connu le moment où il vole et s'occupe du soin de sa reproduction. Il avait bien trouvé quelquefois dans les bois des fragments mutilés de ce Bombyx, mais il ne l'avait jamais vu vivant.

Le mâle meurt deux ou trois jours après avoir fécondé la femelle, qui meurt, elle-même, quand elle a effectué sa ponte sur les feuilles du *Platanus occidentalis* ou de l'*Erythrina rubra*, que préfère généralement la chenille pour sa nourriture.

Saturnia Metzli, Sallé (pl. 5).—Envergure de 10 à 13 centimètres. Dessus des ailes supérieures d'un gris jaunâtre, nuancé de zones brunâtres avec sept ou huit points disposés en rond vers le milieu; elles sont traversées d'une raie longitudinale pâle et ombrée. Ailes inférieures avec un grand œil noir nuancé de blanc et entouré d'un cercle jaunâtre, puis d'un noir et enfin d'un plus large rouge sanguin, avec de grands poils latéraux de même couleur. Tête et prothorax de la couleur des ailes. Abdomen rougeâtre, plus pâle en dessous. Antennes jaunâtres, pennées dans les mâles, filiformes dans les femelles. Le dessous des ailes d'une couleur nniforme et plus pâle, avec un œil noir aux supérieures, et correspondant aux points qu'on voit en dessus ; la raie longitudinale s'y retrouve d'une couleur lie de vin et une raie transversale sur un point aux inférieures. Il y a des variétés plus ou moins foncées dans les deux sexes.

Le nom que j'ai donné à cette espèce est celui de la lune en langue mexicaine. Sa chenille est entièrement d'un vert d'herbe, avec la tête, les pattes et des taches sur les segments, d'un noir vif. Chaque segment porte

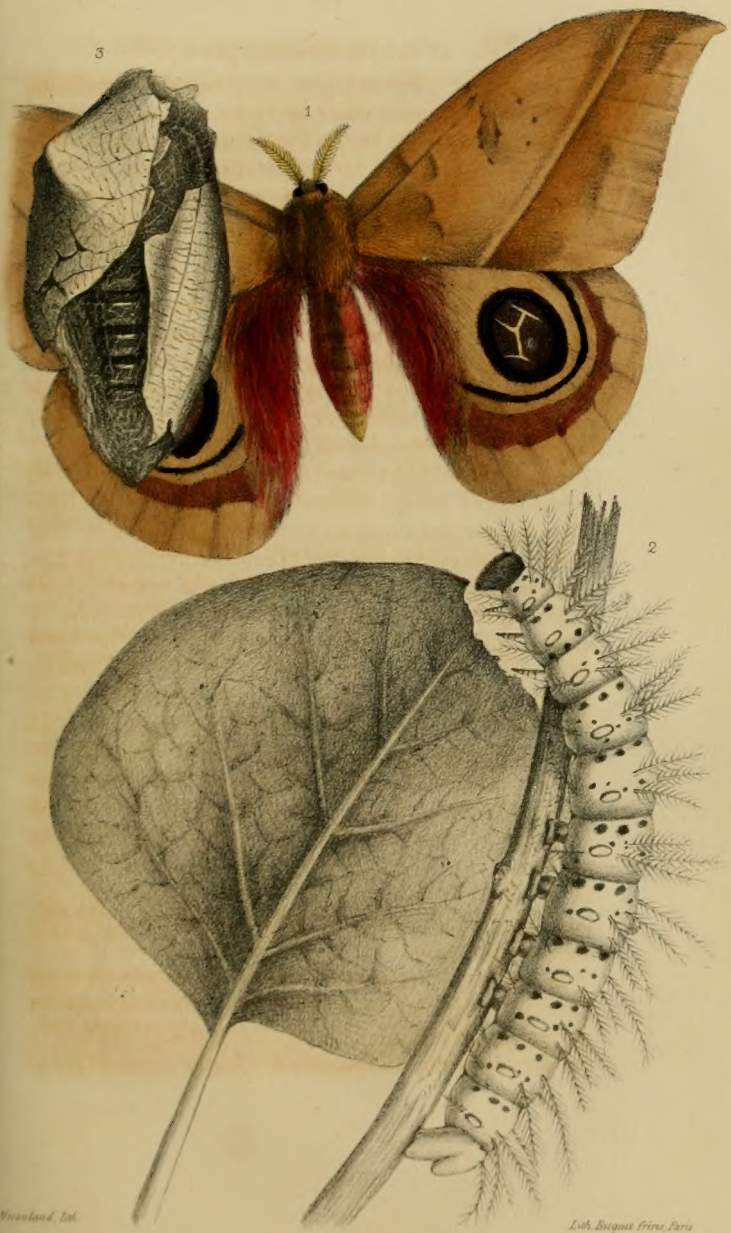

Saturnia Meztli, Sallé.

de chaque côté une tache ovalaire blanche, entourée de noir, et de longs piquants à tige rose et à barbules verts. Ce sont ces barbules qui occasionnent des brûlures ou urtications très-douloureuses quand on en est touché.

Revue critique du groupe des Tettigonides et de la tribu des Cercopides, par M. V. Signoret.

Conduit à Londres par le désir de recueillir, dans la riche collection du British-Muséum, de nouveaux matériaux pour mon travail sur les Tettigones, j'ai pu apprécier une partie des catalogues publiés sous la direction de l'habile naturaliste auquel est confié la surveillance de cet établissement.

Tout le monde est certainement d'accord sur l'utilité des catalogues, qui, en facilitant le classement des collections, viennent en aide aux simples amateurs en même temps que par la synonymie et par l'énumération des espèces connues, ils servent de répertoire pour les recherches de l'entomologiste.

Je commence donc par rendre justice aux intentions de M. Gray. Examinons maintenant comment elles ont été mises en pratique.

La première qualité d'un catalogue est l'homogénéité. Or, il y avait à choisir entre deux modes de publication.

Le premier consistait à dresser simplement le catalogue des espèces appartenant au Muséum en intercalant les espèces nouvelles ; c'est le plan qui a été suivi par M. Dallas pour les Hétéroptères ; cette partie n'est pas encore terminée, et je le regrette d'autant plus que son auteur y a fait preuve de conscience et de talent.

Le second mode, d'un intérêt plus général, consistait à dresser le catalogue de toutes les espèces décrites

dans les auteurs, en y intercalant aussi les espèces encore inédites.

On pourrait croire, au premier abord, que telle a été la marche suivie par M. Walker, qui était chargé spécialement des Homoptères. Je voudrais pouvoir l'affirmer; mais il suffit de jeter un coup d'œil sur l'ouvrage pour se convaincre de la légèreté, disons plus, de la négligence avec laquelle il a été travaillé. Je n'ai pu, dans un court séjour, étudier que quelques groupes, les Tettigones spécialement, mais l'on verra, par la liste d'*errata* qui termine cette note, si j'exagère les reproches qu'à mon grand regret je suis obligé d'adresser à l'auteur.

M. Walker a suivi, pour l'ensemble de la classification, l'ouvrage de MM. Amyot et Serville; cependant il a modifié, dans plusieurs endroits, la méthode de ces auteurs. Pourquoi ne pas expliquer les motifs de ces changements?

Des genres nouveaux sont caractérisés en une ligne; pourquoi au moins ne pas indiquer leurs affinités?

Les espèces nouvelles sont décrites absolument; pourquoi ne pas faire ressortir les ressemblances ou les différences avec les espèces analogues?

M. Walker pourrait bien répondre que la place occupée par chaque espèce suffit pour indiquer son affinité; mais on verra plus loin combien il faut se défier du classement même des espèces.

J'ai dit qu'au premier abord on pouvait croire qu'il s'agissait d'un catalogue général. En effet, on y voit figurer un grand nombre d'espèces qui n'existent nullement au Musée; mais alors pourquoi n'avoir pas cité tout Fabricius? Les ouvrages de Perty, le voyage de Humboldt et Bonpland, ne valent-ils donc pas la peine d'être cités? Pourquoi l'ouvrage plus récent de M. Blanchard a-t-il été omis? Comment se fait-il que, citant une espèce de Fabricius, vous décriviez, quelques pages plus

loin, une autre espèce sous le même nom, ou bien que vous décriviez la même espèce sous un autre nom, ou même encore la même espèce sous le même nom, et comme espèce différente (1)? On conçoit bien qu'une pareille erreur puisse se produire une fois; mais ici, par malheur, il y a trop souvent récidive, et je suis bien sûr que, dans certains genres, il y aura plus de la moitié des espèces, décrites comme nouvelles, à réunir comme synonymes aux espèces déjà connues qui sont inscrites dans les mêmes genres.

Il est pénible d'avoir à relever de semblables et si nombreuses fautes dans un ouvrage publié par le British-Muséum, qui possède une riche collection et une belle bibliothèque, mais qui a peut-être voulu faire trop et trop vite.

Pour appuyer mon assertion, je citerai d'abord, dans le groupe des Tettigones :

N° 2. *T. farinaria*, A. et Serville, est la *Sanguinicollis*, Latr. (Humb. et Bonpl., pl. 17, f. 11.)

En consultant cet ouvrage, M. Walker aurait reconnu l'espèce de MM. A. et Serv.

N° 4. *T. farinosa*, Fab., est le *Brevifrons* de M. Walker (p. 754, n° 63).

Il est vrai que l'espèce du Musée étant déflorée, il devient difficile de la reconnaître.

N° 10. *T. miniata*, Hoffm., Germar, Mag. IV, p. 69, n'est autre que la *fasciata*, Linné, 4-*fasciata*, Fab., et 4-*vittata*, Le Pell et Serv.

N° 15. *T. sulcicollis*, Germar, avec point de doute, il est vrai, est un *aulacizes*, A. et S.

N° 20. *T. bicincta*, Germar, n'est autre que la *bifasciata* de Fabricius, n° 16.

N° 22. *Quadrivittata*, Le Pel et Serv., voyez le n° 10.

(1) Pour exemple de ce que je dis ici, voir, page 74 du Catalogue, *Tettigonia vespiformis*, Walker, qui n'est que la *Cic. vespiformis*, Fab., citée au Catalogue page 783.

N° 24. Il y a ici la plus grande confusion qu'il soit possible de trouver : sous divers numéros, je vois la même espèce, qui n'est autre que la *Tettigonia ferruginea* de Fabricius, et dont le type est dans la collection de Bancs (Société Linnéenne), collection que l'auteur aurait pu consulter. Ainsi, sous les n°s 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 33, 34, 44, je trouve la *ferruginea*, qui est indiquée dans le catalogue, page 783, dans le genre *Proconia*. Combien de noms à effacer? Dix espèces juste à retrancher.

N° 35 est un *Proconia*, et je ne puis m'empêcher d'être étonné de la place qu'occupe ici cet insecte, dont la forme, la couleur, la grandeur, est si différente des espèces qui l'avoisinent.

J'en dirai autant des n°s 36 et 39.

N° 36 *4-maculata* est la femelle du 39. L'étude plus approfondie aurait fait voir cela à M. Walker, malgré la différence de couleur ; il convient de retrancher le nom de *Pruinosa*, qui est encore employé page 755.

N° 38. *Vespiformis*, Walker, est justement le même insecte auquel Fabricius donne le nom de *Vespiformis* : M. Walker n'a donc point consulté Fabricius, sans quoi il n'aurait point placé son *vespiformis* dans les *proconia*, avec point de doute, page 783.

N° 39. Voyez n° 36, ci-dessus.

N° 41. *Decora*, Walker, est la *rufipes*, Fab., une des espèces les plus faciles à reconnaître. Voyez Fab., Syst. Ryng., p. 68, n° 32.

N° 42. *Cardinalis*, avec? Fab. n'est pas l'espèce fabricienne; il convient donc de changer ce nom : je la nommerai *rubro maculata*.

N° 45 est la même espèce que le n° 37, Walker, décrit sous le nom de *rufa;* il n'existe qu'une différence de couleur, ce qui est très-commun parmi les insectes.

N° 49. *Tettigonia lœta* est un *Dilobopterus* décrit par

le même auteur, page 809, n° 8, sous le nom de *Dilobopterus fervens*.

N°s 51, 52, 53, seraient des *Proconia*.

N° 56. N'est pas du groupe des Tettigonides ; ce serait un *Scaris*.

N° 63. Voyez n° 4, ci-dessus.

N° 64. Nous avons déjà fait remarquer, au n° 36, que le nom de *Pruinosa* était double; mais le n° 39, qui le porte, est à retrancher, comme étant le mâle du n° 36, nommé *4-maculata*, Seulement le nom ne se trouvera juste que pour la femelle.

N° 65. *Concinna*, Walker, est à effacer complètement, pour deux raisons : 1° ce nom est déjà employé pour une espèce décrite par Perty (page 180 et figurée pl. 35, f. 16, Delect. anim. artic.), espèce superbe que nous retrouvons encore dans l'ouvrage de M. Blanchard (*Hist. nat.*, p. 184, ins., pl. 14, f. 7). Il est donc à regretter que l'auteur n'ait pas consulté plus d'ouvrages, et surtout Perty, que j'ai vu sur la table du cabinet entomologique ; 2° la seconde raison est que, pour décrire un insecte, il conviendrait au moins d'avoir les parties les plus essentielles. Or, ici, les deux élytres manquent (*fore wings wanting*).

N° 67 est un Scaris et non une Tettigone.

N° 68 est *Tettigonia elegantissima*, Blanchard, Hist. nat., ins., t. III, p. 190, n° 6.

N° 70. Je ne puis rien en dire, le type manquant à la collection du British-Muséum.

N° 74. *T. cephalotes* est un *dilobopterus* et la même espèce que le n° suivant.

N° 75. C'est le *T. demissa*, Fab.

N° 77. Nous avions déjà *Decora* au n° 41, mais, comme il est synonyme de *rufipes*, celui-ci, *decorata*, peut être conservé ; mais pourquoi se servir de noms si voisins?

N° 81. *Ruficauda*, Walk., est synonyme de *contaminata*, Fab.

N° 82. *Rubriguttata* est la même espèce que *sanguinolenta*, Fab., figurée dans Coquebert, pl. 18, fig. 12.

N° 89 n'est pas une *Tettigonia*, mais bien un *Aulacizes*, genre que M. Walker a indiqué plus loin, et qui est remarquable par un sillon longitudinal sur le vertex.

N° 91. Ce nom se retrouve plus loin; mais, comme le n° 112 tombe, on peut conserver celui-ci.

N° 92 est une variété de l'*Helochara communis*, Fitch.

N° 96 est la même espèce que celle ci-dessus, avec cette seule différence que le n° 92 a l'abdomen d'une couleur plus brune.

N°s 101, 102, 103, ne sont que la même espèce, avec des différences de taille; c'est le *Mollipes*, Say, Journal acad. nat. Sc. VI, 312.

N° 104. Me paraît bien voisin des espèces précédentes; cependant on peut la conserver.

N° 106. *Tettigonia brevis* est un *cœlidia*.

N°s 108 et 109 me paraissent identiques, et la *lateralis*, Fab.

N°s 110, 111, 112, 115, me paraissent des variétés d'une même espèce, et, dans tous les cas, ce serait la *Tripunctata*, Fitch, p. 55.

N°s 118, 119, 120, 121, 122, 123, ne sont pas des Tettigones.

N°s 124, 125, sont à effacer, les types manquant dans la collection du British-Muséum, et sans qu'on ait pu me dire pourquoi; du reste, à l'époque de ma visite, en novembre 1852, aucune épingle n'avait marqué son passage sur la place restée nette, au-dessus de l'étiquette.

N° 126 n'est pas une Tettigone, mais bien le *Jassus subfusculus*.

N° 127 n'est pas une Tettigone.

Passons au genre suivant :

N° 1. *Proconia obtusa*, Fab., est le même que le n° 18.

N° 3. M. Walker cite *undata*, Fab. et Coqueb., pl. 8, f. 3. Il est étonnant qu'il n'ait pas reconnu le même insecte dans les n°s 8, 10, 11, 12, 13, 16, 17, qui sont l'*undata*, Fab., avec toutes les variétés possibles.

N° 4. Voyez ce que j'ai dit aux n°s 23, 24 et suivants, du genre *Tettigonia*.

N° 5. C'est la Tettigonia n° 38, Walker.

N° 6. Ressemble beaucoup à la *pruinosa*, Walk., n° 64 des *Tettigonia*.

N° 7 est un *Dilobopterus*.

N° 10. *Lucernea*, Linné, est *undata*, Fab.

N° 18 est *Obtusa*, Fab.

N°s 19 et 20. Même espèce. Je pense qu'il convient d'effacer le *Proconia contraria*.

Genre Aulacizes.

N° 1. *Quadripunctata*, Germar, deviendrait le *Diestostemma terminalis*, Walker, page 798, n° 2. Je ne trouve rien dans cet insecte qui puisse permettre de le placer avec le *Diestostemma albipennis*, Fab.

N° 3. *Dives* est synonyme de *Dorica*, Guérin.

N°s 7 et 8. Même espèce.

N° 9 et 10. Même espèce, mais le n° 10 est mutilé : les élytres manquent, ce qui a suffi à M. Walker pour ne pas reconnaître le même insecte, malgré le caractère saillant de la tête. Ceci vient d'ailleurs à l'appui de ce que je disais au n° 65 des Tettigones.

N° 12 est synonyme d'*Irrorata* de Fabricius.

Genre Diestostemma.

N° 2. C'est l'*Aulacizes 4 punctata* de Germar. Voyez ci-dessus *Aulacizes*, n° 1.

Dans les *Ciccus*, nous continuons à trouver beaucoup d'erreurs, et d'abord :

N° 2. Pourquoi mettre *fulvo-fasciata*, Gray, alors *qu'excavatus*, Le Pell. et Serv. est antérieur, et pourquoi ne pas l'indiquer, même en synonymie? C'est pousser un peu loin l'esprit de patriotisme.

N° 5 est du genre *Aulacizes*, et non un *Ciccus*.

N° 6. Depuis longtemps, j'ai plusieurs exemplaires de cet insecte dans ma collection, et je les ai toujours regardés comme une variété de l'*Adspersus*.

N°s 8 et 9. Je regarde ces deux espèces comme la même et synonyme du *Rutilans*, Fab.

N° 10 se rapporte parfaitement à l'*acuminata*, Olivier.

N° 11. J'ai aussi cette espèce depuis longtemps, et je l'ai toujours considérée comme un spécimen plus petit de l'*excavatus*, Le Pell. et Serv.

N°s 12 et 13 me paraissent une même espèce.

Genre Rhaphirhinus.

N° 3 ne peut pas rester dans ce genre, et doit occuper une place entre les *Proconia* et les *Aulacizes*.

N° 5 synonyme de *Phosphoreus*, Linné.

Dans les *Dilobopterus*, nous avons vu que le n° 8 est déjà décrit comme *Tettigonia*, n° 49, p. 748, et qu'il faut ajouter dans ce genre la *Proconia dispar*, Germ., Walk., p. 783, n° 7, ainsi que les n°s 74 et 75 des Tettigones.

Ici s'arrête la série des Tettigonites, et, d'après ce que l'on vient de voir, il y a un grand nombre d'erreurs à rectifier. En récapitulant ce qui a été dit ci-dessus, il y aurait à retrancher :

Espèce mutilée,	1	
Espèces décrites plusieurs fois par l'auteur sous divers noms,	34	
Espèces venant en synonymie d'autres déjà connues,	23	
Espèces n'appartenant pas à ce groupe,	11	
Espèces dont les types manquent au Musée,	3	
	72	
Ce qui, ajoutés aux espèces nouvelles,	69	
Et aux espèces cataloguées des auteurs antérieurs,	56	
Complète le nombre indiquées dans le livre de M. Walker.	197	espèces

Ainsi, il y a plus du tiers des espèces de ce groupe à effacer du catalogue du British-Muséum ; il est bien pénible de signaler de tels abus ; dans l'intérêt de la science, je ne puis m'en dispenser.

Dans les Cercopides, je puis signaler les erreurs suivantes :

N° 6 est un *Tomaspis* et non un *Cercopis*.

N° 16 *flavifascia*, Walk., doit être considéré comme synonyme de *Bivittata*, Le Pell. et Serv., espèce signalée n° 14.

N°s 17 et 18. Me semble la même espèce.

N° 20. *Latissima*, Walk., est le *viridicans*, Guérin, du n° 19.

N° 21 est un *Tomaspis*, ainsi que le n° 30.

N°s 31, 32 et 38, me paraissent le même insecte. Il convient de ne conserver que le nom de *Dorsimacula*.

N°s 39 et 40, me paraissent être synonymes de *mactans* au n° 9, et devoir faire partie du genre *Tomaspis*.

N° 43 me semble être encore le même insecte que 31, 32 et 38.

N° 44 est synonyme de *Concolor* du n° 36.

N°s 45 et 46 me semble identiques et font partie du genre *Tomaspis*.

Dans les *Tomaspis* :

N° 4 me semble être répété plus loin dans les *Triecphora*, et doit être retranché, car ce n'est pas un *Tomaspis*.

N° 5 est un *Monecphora*.

N° 6 est un *Triecphora*.

Dans les *Rhinaulax* :

N° 1. *Rh. analis* existe aussi page 670 du genre *Triecphora*. C'est ici sa véritable place.

Dans les *Triecphora* :

N° 7 est une espèce déjà indiquée ci-dessus dans les *Tomaspis* (n° 4), et que nous retrouvons encore plus loin sous le nom de *Sphenorhina hæmatina*, Germar (page 693, Walker).

Je comprendrais cette dernière erreur : c'est un nom différent, un auteur autre ; mais, à quelques lignes de distance, mettre le même nom et du même auteur, avec la même indication pour la description, c'est faire preuve d'une trop grande distraction.

N° 8 est un *Rhinaulax*.

N° 9, *idem*, et donne lieu à la même observation que ci-dessus.

N° 11 est du genre *Monecphora*. Pourquoi, puisqu'il indique les genres, l'auteur n'a-t-il pas tenu compte des caractères de chacun d'eux ?

N° 13 est synonyme de *lineola*, Fab., dans les *Monecphora*, p. 676.

N° 10 est bien *rubra*, Fab., syst. kyng., 93, 22, et figuré dans Coquebert, pl. 8, f. 8.

N° 16. *Bifascia*, Walker, est synonyme de *bicincta*, Say, et la même espèce que 18, 19, 26,

N° 17 est le même que le n° 12, sous le nom de *flexuosa*. C'est donc encore une espèce à effacer.

N° 22 est le 4-*fasciata*, Le Pell. et Serv.

N° 23. Cette jolie espèce est un *Ptyelus*, que nous retrouvons plus loin, p. 708, n° 14, sous le nom de *Ptyelus ocelliger*, et, page 715, sous celui d'*interruptus*.

Dans les *Sphenorrhina* :

N°s 2 et 3. C'est la même espèce, *marginata*, Fab.

N° 4 n'est pas *compressa*, Le Pell. et Serv., mais une espèce distincte, étiquetée dans ma collection sous le nom de *nigrotarsis* (inédit).

N° 7 est la même espèce que la suivante, n° 8, qui est le *Circulata*, Guérin., Icon. règ. an.

N° 11 est un *Triecphora*.

N° 12 est un *Monecphora*.

N° 16. Comme il y a n° 1 *Lineolata*, Le Pell. et Serv., M. Walker aurait du éviter d'employer un nom si voisin.

N° 24 est un *Triecphora* et le *coccinea*, Fab., déjà indiqué deux fois plus haut.

N° 26 n'est autre que *Festa*, Germar, indiquée sous le n° 21.

Dans les *Aphrophora* :

N° 3. *Siccifolia* n'est autre que *gigas*, Fab., n° 7, du catalogue Walk.

Dans les *Ptyelus* :

N° 6. *Eburneus*, Walk., est pour moi variété du *grossus*, Fab., indiqué au n° 3.

N° 10 est synonyme de *ornatus*, Guérin, 3-*virgatus*, Am. et Serv.

N° 14. *Ocelliger*. Cette espèce est celle qui est déjà décrite une fois. Voyez plus haut *Monecphora*, n° 23.

N° 19 me parait être le *Nebulosus*, Fab , espèce indiquée au n° 8.

N° 25. C'est la même espèce que le n° 14. Cet insecte ne peut manquer d'être bien décrit, car il prend trois descriptions à lui seul.

Passant aux *Lepyronia*, nous trouvons une espèce indiquée deux fois.

N° 2 est *subfasciata*, Amyot et Serv., et le n° 4, *id.* Je ne sais quelle explication l'on pourrait donner ici de ces deux citations, dont l'une est avec point de doute.

Il resterait encore à examiner bien des séries ; ce sera le but d'un autre travail, que je ferai dans le courant de l'année.

Paris, 21 décembre 1852.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 28 *Mars* 1853. — M. *de Quatrefages* communique à l'Académie un *Mémoire sur les injections gazeuses appliquées à la destruction des Termites.* Il y a près de vingt ans, M. Audouin observait, dans nos départements de l'Ouest, le Termite lucifuge (*Termes lucifugum*, Ross.), et le signalait comme un véritable fléau pour les localités qui en étaient infestées. M. de Quatrefages, durant le séjour qu'il a fait l'année dernière à la Rochelle, a eu l'occasion d'étudier ce même Termite. Frappé, à son tour, des ravages qu'il occasionnait, il a cherché les moyens de détruire un insecte aussi redoutable. Il nous est impossible de rapporter ici les nombreuses expériences qu'il a faites à ce sujet, et les procédés divers qu'il a mis en usage. Ces expériences, du reste, n'ayant été tentées jusqu'ici que sur une échelle excessivement restreinte, nous devons attendre, pour en parler plus au long, des résultats plus pratiques. Quoi qu'il en soit, des Termites introduits dans des tubes en verre et en porcelaine, et soumis, les uns à l'action du chlore, les autres à celle de l'acide sulfurique, ont été rapidement frappés de mort : d'où M. de

Quatrefages conclut que l'on peut, en employant les injections gazeuses de chlore et d'acide sulfurique, atteindre les Termites dans leurs retraites les plus profondes, et les tuer à coup sûr. Le même procédé de destruction, selon lui, est évidemment applicable à tous les insectes ou autres animaux nuisibles qui présentent des mœurs analogues.

Séance du 4 Avril. — Nulle pour la Zoologie.

Séance du 11 Avril. — M. *Coste* lit une *Note sur le moyen de nourrir les jeunes Saumons et les jeunes Truites dans les viviers.* En 1849, dans un Mémoire sur la domestication des Poissons et sur l'organisation des piscines, lu à l'Académie des Sciences, dans la séance du 31 décembre, M. Coste établissait, par des expériences, qu'à l'aide d'une pâte faite avec de la chair hachée de cadavres d'animaux domestiques, on pouvait nourrir les poissons nouveau-nés, et les faire rapidement passer, sous l'influence de ce régime, à l'état d'alevin. Ce résultat, obtenu sur de jeunes Anguilles parquées dans des espaces très-restreints, M. Coste vient de le reproduire sur les Saumons et les Truites éclos au Collége de France. Deux mille Saumoneaux enfermés dans un petit bassin en terre cuite, de 55 centimètres de long, sur 15 de large et 8 de profondeur, sont nourris avec une pâte formée de chair musculaire bouillie, réduite en fibrilles déliées. Ils y prospèrent et y grandissent visiblement. Leur taille serait même plus forte, selon M. Coste, que celle de Saumoneaux du même âge pris en liberté. Un Saumon de six mois, élevé dans un ruisseau artificiel de 2 mètres de long et de 50 centimètres de large, que l'auteur de la Note met sous les yeux de l'Académie, confirme, du reste, ce résultat.

Séance du 18 Avril. — Rien pour la Zoologie.

Séance du 25 Avril. — M. *Duméril* lit un *Rapport sur la mission relative à des recherches sur la production de*

la soie. L'année dernière, l'Académie des Sciences confiait à M. Guerin-Méneville la mission d'aller étudier, dans le Midi de la France et en Italie, les procédés les plus avantageux pour élever, conserver, propager et perfectionner certaines races de vers à soie. A cet effet, et pour répondre dignement à la confiance dont l'Académie l'honorait, M. Guérin, de concert avec M. Eug. Robert, instituait, dans la magnanerie de Sainte-Tulle, des expériences comparatives sur plusieurs races de vers, et notamment sur celle que l'on élève en Provence, et sur une race chinoise, à cocons jaunes, provenant de graines distribuées par M. le ministre du commerce. Les larves obtenues de ces graines, soumises aux méthodes, aux procédés, aux soins intelligents depuis longtemps en usage à la magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle, ont donné des cocons d'une valeur supérieure à ceux que produit la race de Provence. Nous laisserons, du reste, M. le rapporteur apprécier lui-même ces résultats :

« Pour l'espèce ou la race généralement employée en Provence, on s'est assuré qu'un cocon, privé de sa chrysalide, pèse alors en totalité 0,33 ; savoir : en vraie soie 0,18, et en frison 0,15. Dans la race chinoise, mise en expérimentation, le cocon pesait 0,40, la soie 0,30 et le frison 0,9 ; et en s'en rapportant aux essais, qui malheureusement n'ont pu être faits qu'approximativement, on pourrait admettre que, pour obtenir un demi-kilogramme de cette espèce, il aurait été, tout au plus, nécessaire d'y employer 5 kilogrammes de cocons ; tandis qu'il a été prouvé, en 1851, que, pour la race habituellement élevée en Provence, on a été obligé, pour obtenir 1 kilogramme de soie, d'y faire servir 13 et quelquefois 14 kilogrammes, 470 de cocons du pays.

« Les résultats de cette éducation soignée des vers chinois à cocons jaunes, semblent donc propres à démontrer qu'on peut obtenir un perfectionnement nota-

ble et une grande amélioration de cette race; surtout si l'on compare les procédés suivis dans la plupart des magnaneries où, par nécessité et par routine, la même série générative d'individus chétifs se propage et se détériore successivement. En effet, ces chenilles perpétuent une race faible et peu productrice qui exige, par le fait, presque autant de soins et de dépenses que celle dont on a droit d'attendre un produit bien plus avantageux par les quantités et les qualités relatives de la soie que procure ce genre d'exploitation rurale.

« Convaincue, d'après les heureuses tentatives mentionnées, que ces expérimentations donnent l'espoir d'une amélioration désirable, si l'on cultive de préférence certains individus bien constitués d'une race reconnue comme très-productrice, qui serait uniquement appelée à être propagée, si l'on soigne la qualité et la nature des feuilles destinées à son alimentation, et si l'on préserve les chenilles des inconvénients qui résultent de l'accumulation et par d'autres précautions hygiéniques, la Commission a l'honneur de vous proposer de reconnaître d'abord que M. Guérin-Méneville a rempli avec zèle et une grande intelligence la mission dont l'avait chargé l'Académie.

« De plus, comme les moyens positifs d'expérimentation sur une plus grande échelle n'ont pu être mis à la disposition de ce naturaliste pour ces recherches, qui sont dispendieuses, nous pensons que l'Académie pourrait exprimer le désir que M. le Ministre de l'Intérieur, du Commerce et de l'Agriculture fût instruit de l'avantage qui résulterait de ces études pratiques, afin qu'il en autorisât la continuation comme profitable à l'industrie. »

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

Monographie des Guêpes solitaires ou de la tribu des Euméniens, par Henri de Saussure. — Livraisons 5 et 6.

Cet ouvrage est entièrement terminé, et forme un grand volume in-8°, petit caractère, avec un atlas du même format, composé de 22 planches très-bien exécutées et coloriées avec soin. Ces planches offrent les caractères des genres et plus de cent insectes nouveaux ou mal connus, avec un grand nombre de détails au trait.

Le nombre des espèces décrites est d'environ 350, sur lesquelles 200 nouvelles. Grâce à ce travail important, nous voyons enfin les genres de ce groupe, encore sur lequel il n'y avait jamais eu de travail d'ensemble, fixés par des caractères qui ne permettront plus aux auteurs de les confondre, comme il a été fait jusqu'ici. Les genres eux-mêmes sont subdivisés par des coupes qui conduisent le lecteur, par un ordre hiérarchique, jusqu'aux dernières limites possibles de la subdivision. Ainsi, non-seulement les genres sont classés selon leur ordre naturel, mais même les espèces dans les genres. A la suite de chaque genre se trouve la liste des espèces douteuses, sur lesquelles l'auteur demande à tous les entomologistes qui s'occupent d'Hyménoptères de vouloir bien lui fournir les renseignements qu'ils pourraient posséder. A la fin de l'ouvrage se trouve la liste des espèces qui ont été placées, à tort, dans la famille des Vespides, et qui doivent en être expulsées. Enfin, dans l'introduction, l'auteur se plaint de la tendance de l'entomologie, et déclare que, grâce aux difficultés inhérentes aux recherches bibliographiques, rendues si difficiles de nos jours, il ne répond pas des omissions

qu'il a pu faire, et engage tous les entomologistes à les lui signaler.

Ce volume est le premier d'un ouvrage en trois volumes, que l'auteur intitule *Études sur la famille des Vespides*. Le deuxième volume comprendra la monographie des Guêpes sociales, et le troisième, la monographie des Guêpes masariennes, avec un supplément à la monographie des Guêpes solitaires. Ces ouvrages sont sous presse.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Nous avons annoncé, dans notre n° 2, p. 91, que Son Altesse le prince Charles Bonaparte avait fait don à la ville d'Ajaccio de sa riche collection Ornithologique. Ce beau cadeau a été accueilli avec reconnaissance, comme on le verra par l'extrait suivant de la lettre que Monseigneur l'évêque d'Ajaccio vient d'adresser au savant et généreux donateur :

« Prince, je ne puis que vous renouveler l'expression de ma vive gratitude pour le don que vous avez bien voulu me faire, à Paris, de votre collection Ornithologique, don que vous venez de me confier par votre honorée lettre du 7 de ce mois.

« Cette riche collection, fruit de vos longues et savantes recherches dans les deux mondes, éveillera, je n'en doute pas, dans la pauvre Corse, à qui vous l'avez destinée, l'amour des sciences naturelles, et surtout de la branche importante que vous avez cultivée avec tant de succès.

« La pensée qui vous a si bien inspiré à l'égard du pays qui fut le berceau de vos pères était digne du fils de celui qui, aux jours de sa courte prospérité, donna à sa ville natale un témoignage si précieux de sa sollicitude, en la dotant d'une magnifique bibliothèque.

« Votre don, Prince, figurera dignement à côté du cabinet de physique que possèdera notre école secondaire, grâce à la générosité de l'Empereur votre cousin. »

Ornithologie de la Savoie, ou histoire des Oiseaux qui vivent en Savoie, à l'état sauvage soit constamment, soit passagèrement, par M. J.-B. Bailly, conservateur d'Ornithologie au Muséum de la Société d'Histoire naturelle de Savoie.

Tel est le titre d'un ouvrage que va publier M. Bailly, et pour lequel il a rassemblé de nombreux matériaux, surtout en étudiant les Oiseaux dans des excursions répétées, dirigées dans ce but, depuis plusieurs années.

Nous ne pouvons mieux faire que de laisser parler l'auteur, qui indique ainsi son plan :

« Le naturaliste et le chasseur trouveront dans cet ouvrage l'indication très-circonstanciée des signes caractéristiques propres à chaque famille, à chaque genre d'Oiseaux dont il sera traité; les localités de la Savoie où les espèces habitent constamment ou momentanément durant leurs migrations, et les moyens de les capturer; quelques notes sur les contrées d'où les espèces de passage nous arrivent; l'époque de leur apparition, de leur départ; en un mot, le travail que je me propose de publier contiendra :

« 1° Le nom de l'auteur qui le premier a dénommé chaque espèce que je décrirai; les noms vulgaires et patois annexés à chaque oiseau qui en a reçu en Savoie, ce qui, faute de gravures, contribuera à faire connaître plus facilement à mes compatriotes les espèces qu'ils voudront étudier, et les dispensera même souvent, pour les distinguer, d'avoir recours aux descriptions textuelles.

« 2° La description de tous les Oiseaux qui ont été rencontrés jusqu'à cette époque en Savoie et sur les limites des pays circonvoisins; celle des deux sexes de tout âge, de leur taille, des divers plumages dont certaines espèces se parent, selon les saisons, et spécialement au printemps, et des variétés locales ou accidentelles que l'on doit à l'influence d'un climat, au changement de nourriture, auxquels certains oiseaux ne sont pas habitués, ou à une maladie survenue, par exemple, au moment de la mue, à un âge très-avancé, ou à d'autres causes très-difficiles à connaître.

« 3° Le temps de la mue simple, double et ruptile, avec l'explication des changements que l'une ou l'autre, et l'âge, apportent dans les livrées.

« 4° Des notions sur les mœurs et les habitudes, sur l'époque de la pariade et le nombre des pontes opérées par chaque espèce; la description des nids, celle des œufs qu'ils renferment, leur quantité, leur forme, leur longueur et leur largeur; enfin divers observations sur chaque ponte, sur l'incubation et l'éducation des petits des espèces qui se reproduisent au pays.

« 5° Les lieux où elles se tiennent par habitude ou seulement durant quelque temps de l'année; ceux que visitent les espèces voyageuses au temps de leurs passages périodiques ou accidentels; les époques de l'an pendant lesquelles celles-ci se montrent en Savoie, et quand elles s'en éloignent.

« 6° L'énumération des divers aliments qui servent à leur nourriture, et des moyens singuliers auxquels ont recours plusieurs espèces pour se procurer leur existence.

« 7° Enfin quelques notes critiques sur des faits qui m'ont paru contraire, dans des ouvrages ornithologiques, aux observations dont je me suis cru parfaitement sûr, et quelques explications sur d'autres faits qui ont été jusqu'à présent regardés comme douteux. »

J'ai adopté, sur plusieurs points de mon ouvrage, la classification de M. Temminck, comme étant la plus généralement suivie dans les collections particulières et les musées; mais je lui ai fait subir, sur d'autres points, de nombreuses modifications, pour rapprocher plus convenablement entre eux quelques genres d'oiseaux, quelques familles qui, considérées sous le rapport presque analogue de leur conformation extérieure et de leur manière de vivre, m'ont paru trop éloignées les unes des autres.

L'ouvrage se publiera en quatre parties, dont chacune formera un volume in-8°, de 400 pages environ, paraissant chaque trimestre. — Prix du volume, 5 f. 50. — Pour l'étranger, 4 f.

On souscrit chez l'auteur, à Chambéry, et chez les principaux libraires.

Errata. — Il s'est glissé dans notre précédent numéro, p. 117, ligne 5, une erreur qu'il est essentiel de corriger : c'est Perdrix *Labatie*, et non *Sabatier*, qu'il faut lire.

Dans le numéro 12 de 1852, p. 575, ligne 7, au lieu de l'*aurait*, lisez l'*avait*, et ligne 23, au lieu d'*espèce*, lisez *classe*.

TABLE DES MATIÈRES.

E. Fairmaire. — Nouvelle espèce de Mammifère. 145
O. Des Murs. — Observations sur le Catharte citadin. 146
— Nouvelle espèce de Phalcobène. 154
Pucheran. — Études sur les types peu connus du Musée de Paris. 156
P. Filippi. — Nouvelles espèces de Poissons. 164
Sallé. — Nouvelle espèce du genre Saturnia. 171
V. Signoret. — Revue critique du groupe des Tettigonides et de la tribu des Cercopides. 173
Académie des Sciences de Paris. 184
Analyses d'ouvrages nouveaux. 188
Mélanges et nouvelles. 189

Paris. — Typ. Simon Raçon et Comp., rue d'Erfurth, 1.

Ed. Travies del. Lebrun sc.

N. Remond imp. r. de Noyers, 61, Paris.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Famille des Trochilidés.

Note du genre *Lophornis*, Ch. Bp. — *Lophornis Verreauxii*, Bourc., par MM. Jules et Ed. Verreaux (Pl. 6).

Bec noir, cylindrique, terminé en pointe aiguë; front, face, plumes des joues, dessus du corps, ailes et queue exactement semblables à ce qui existe dans le *Chalybœus*, avec la différence d'une huppe sur le vertex, composée de plumes allongées, lancéolées, d'un vert bronzé, prenant des tons de pourpre plus ou moins rougeâtres, selon les incidences de la lumière.

La gorge, le thorax et l'abdomen sont uniformément d'une teinte noire bronzée.

Longueur totale, 9 cent.; du bec, 19 mm.; ailes fermées, 5 mm.; de la queue, 36 mm. — Patrie, le Pérou.

Cette belle espèce a la plus grande ressemblance avec le *Trochilus chalybœus*, de Vieillot, *Encycl.*, t. III, p. 574. Elle est dédiée à M. Edouard Verreaux, possesseur du type unique qui orne la magnifique collection de *Trochilidés* de cet amateur classique.

Paris, le 12 mai 1853.

Description d'Oiseaux nouveaux, par MM. Jules et Édouard Verreaux.

1° Araponga tricaronculé. — *Casmarhynchus tricaruncularus*, J. et Ed. Verreaux.

Ch. Suprâ viridi-olivaceus; subtus flavidus : fronte sicut in Ca. albo super-carunculato; mandibulâ utrinque sub-carunculatâ.

Front à plumes très-courtes et poilues, surmonté d'une caroncule de 12 millimètres de longueur, mais qui, dans l'état vivant, paraît devoir être plus longue; sourcils jaune-olivâtre ; parties supérieures du corps d'un vert-olive non uniforme, strié et maculé, tantôt de même couleur plus foncée, tantôt de jaune-olivâtre ; parties inférieures du même vert-olive, flammêché de jaune sur le thorax et les flancs, et passant au jaune pur sur l'abdomen; rémiges d'un olive-brunâtre. Bec, tarses et doigts noirâtres; ongles bruns; la mandibule inférieure portant à chacun des côtés de sa base une caroncule de 14 mm. de longueur.

Longueur totale, 31 cent. — Habite *Bocos del toro* (Nouvelle-Grenade).

Cette description a été prise sur un sujet jeune encore. Nous avons eu sous les yeux deux autres sujets beaucoup plus jeunes; ils étaient d'une taille moins forte d'un quart; le plumage en était en tout plus foncé et les flammêches jaunes plus tranchées; les caroncules naissantes n'étaient visibles qu'à l'angle de la commissure, et à peine de 2 millimètres de longueur; le front et le tour des yeux emplumés. D'après la grande analogie qui existe entre cette nouvelle espèce et celles déjà connues, nous croyons pouvoir affirmer que, lorsqu'elle est arrivée à l'état adulte, elle doit prendre une livrée blanche et aussi pure que les autres, à part cependant la femelle, qui reste toujours avec ses couleurs foncées, et dont la taille est toujours moindre.

Nous considérons cette découverte comme quelque chose d'important pour la science, en ce qu'elle forme la quatrième espèce d'un genre très-anciennement connu, et remarquable par la bizarrerie des appendices charnus qui recouvrent certaines parties de ces oiseaux. Nous supposons aussi que, dans l'état parfait,

les trois appendices de notre espèce s'allongent et s'élargissent d'une manière remarquable; mais celle du front ne paraît pas se recouvrir de ces bouquets de duvet que l'on observe dans le *Carunculata* (l'*Alba*). Par analogie encore, nous supposons que cette espèce se nourrit de fruits et de baies, comme nous l'avons observé pour l'*Alba* que nous avons tué à Bahia. Du reste, ce sont des oiseaux qui paraissent solitaires et vivre dans les grands bois, se tenant presque toujours à une grande hauteur. Nous avons eu occasion d'observer, dans l'estomac des individus que nous avons préparé, des débris de larves et d'insectes mous. Leur vol est léger et assez soutenu.

2° Tanagrelle élégante. — *Tanagrella elegantissima*, J. et Ed. Verreaux.

T. suprâ nigerrima; maculâ collari laterali nigrâ; uropygio flavidomicante; subtùs cærulea; abdomine ac cruribus castaneis; fronte cùm facie cæruleis.

Vertex, occiput, derrière du cou et dos d'un noir de velours; une tache de même couleur de chaque côté du cou; front, sourcils, face, menton, gorge, devant du cou, bleu-lapis; thorax et flanc bleu-glauque; abdomen, cuisses et région anale d'un roux marron vif; croupion d'un jaune changeant avec les reflets de la pierre de Labrador. Bec et pieds noirs. — Habite le Pérou.

Même grosseur que le *Tanagrella icterophrys*, figuré dans les *Contributions* de Jardine, c'est-à-dire de près d'un tiers en plus que le *Tanagrella velia*. Nous ne connaissons encore rien sur les mœurs de cette magnifique espèce, qui a beaucoup de rapports avec le *Chrysophrys*, à part les sourcils.

3° Paléornis de Lagironière. — *Palæornis Gironieri*, J. et Ed. Verreaux.

Corps, en dessus, gris, plus foncé sur la tête et à la face, plus clair sur le dos, où il prend un ton jaunâtre, tournant au bleuâtre-violet-cendré au bas du dos, sur le

croupion et aux épaules, et passant au bleu indigo sur les rectrices, les deux médianes uniquement de cette couleur et terminées de jaunâtre, les autres n'ayant que leur page externe bleue, la page interne étant jaune-citron de même que leur face inférieure; front bruns et tour des yeux verts; bas des joues et menton noirs; rémiges secondaires et leurs couvertures, ainsi que le dessous du corps, vert-jaunâtre; rémiges primaires vert foncé, avec la page externe bleu-indigo noirâtre; collier partant du bas de la gorge, et faisant le tour du cou, d'un joli vert émeraude; bec d'un beau rouge vermillon en dessus, jaunâtre à la pointe, d'un brun corné en dessus, avec la pointe jaunâtre.

Longueur totale, 26 cent.; de l'aîle fermée, 14 cent.; de la queue seule, 13 cent.

Cette description a été prise sur un sujet parfaitement adulte, qui ressemblait en tout à deux autres provenant, comme celui-ci, des Philippines. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, quoique modelée sur la forme de la *Colomboïdes* (avec laquelle elle a beaucoup de rapport), cette espèce n'a pas, comme elle, de collier noir, ni les rectrices médianes allongées, ainsi qu'on le remarque chez toutes les espèces de ce groupe, puisque, dans notre espèce, la queue est de la longueur du corps.

Nous avons dédié cette belle espèce à notre ami M. Lagironière, comme un hommage dû à l'intérêt qu'il a toujours pris à l'avancement des sciences en facilitant les naturalistes qui ont visité les Philippines à poursuivre leurs recherches, chose que nous avons été à même d'apprécier nous-même, pendant notre séjour dans cette terre promise de l'histoire naturelle.

La femelle est, en dessus comme en dessous, entièrement verte, à l'exception du bas du dos et du croupion, qui, au lieu d'être d'un bleuâtre-violet-cendré, sont d'un bleu-lapis très-pur. La couleur de ces parties est tout aussi vive et aussi pure chez les jeunes mâles;

mais la tête et les joues de ceux-ci commencent à devenir poudreuses et grisâtres, et le menton noirâtre comme chez l'adulte; mais ces jeunes mâles ont le bec entièrement noirâtre, tandis qu'il est d'un rouge-brun chez la femelle.

MÉLANGES ZOOLOGIQUES. — Notices et observations sur quelques vertébrés nouveaux pour la Faune de la Provence; par M. Z. GERBE. — Suite. (Voir t. IV, p. 128, 161 et 305.)

IV. NOTICE sur le *Parus borealis*, de Sélys (Mésange boréale.)

En 1843, M. de Sélys-Lonchamps, dans une note qui fait partie des *Bulletins de l'Académie royale des Sciences et Belles-lettres de Bruxelles* (1), a signalé l'existence, en Europe, d'une nouvelle espèce de Mésange, à laquelle il a imposé le nom de *Parus borealis*, pour indiquer sa provenance des pays du Nord.

Je rapporte à cette espèce un oiseau de nos Alpes provençales, dont l'abbé Caire a fait la découverte en 1848, et sur lequel il a appelé mon attention, lors de mon passage à Barcelonnette, en 1851. Une comparaison de cet oiseau avec les trois types de *P. borealis* que le Muséum d'histoire naturelle de Paris possède, types qui ont été mis à ma disposition avec un empressement et une obligeance que je me plais à signaler, justifie complètement cette assimilation. Sauf une légère dissemblance dans la couleur du bec et des tarses, ces parties étant un peu plus pâles chez les types du Muséum (ce qui peut être dû à des causes accidentelles) que sur les sujets fraîchement préparés de nos

(1) *Note sur une nouvelle Mésange d'Europe*, Bull. de l'Académie, etc., 1843, t. X, p. 24.

Alpes, il y a identité parfaite entre les uns et les autres.

Je lui rapporte également la Mésange que M. Bailly avait d'abord prise pour un *P. lugubris*, mais qu'il a décrite, plus tard, comme nouvelle, sous le nom de *Parus alpestris* (1). Ce *P. alpestris*, ainsi que j'ai pu m'en assurer par l'examen de plusieurs sujets donnés au Muséum par M. Bailly lui-même, est exactement semblable, non-seulement à la Mésange de nos Alpes provençales, mais aussi aux types de *P. borealis* que renferment les collections du Cabinet d'histoire naturelle. Il doit, par conséquent, être identifié à ce *P. boreali*, et le *P. alpestris* disparaître du catalogue des oiseaux d'Europe.

Mais le *P. borealis* est-il distinct des autres espèces du même genre?

Après l'excellent travail de M. de Sélys-Lonchamps, travail dans lequel sont parfaitement indiqués les caractères qui séparent la Mésange boréale de celles qui lui sont voisines, il ne devrait pas y avoir lieu à poser une semblable question. Aussi ne l'aurais-je point fait, si la valeur spécifique de cette Mésange n'était mise en doute par quelques naturalistes, et si d'autres ne la considéraient comme simple race locale, et ne la confondaient même avec le *P. palustris*, probablement parce qu'ils n'ont pu apprécier, *de visu*, les différences que présentent ces deux espèces. Par ces motifs, et avant de consigner ici quelques observations relatives aux mœurs et à l'habitat en Provence d'un oiseau que l'on croyait propre au nord de l'Europe, je rappellerai en peu de mots ses caractères différentiels.

La Mésange boréale, par sa physionomie, sa coloration, appartient manifestement à ce petit groupe que M. Kaup a érigé sous le nom générique de *Poecile*, et dont la Mésange nonnette (*P. palustris*, Lin.) est le type.

(1) *Bullet. de la Soc. d'hist. nat. de Savoie;* janvier 1852.

Ses affinités avec le *P. Sibiricus* et le *P. lugubris*, espèces du même groupe, ne sont pas telles qu'on puisse jamais la confondre avec elles. Elle n'a pas la région anale et les sous-caudales d'un roux ocracé, comme le *P. Sibiricus*, et sa calotte, au lieu de s'arrêter à la nuque, comme chez le *P. lugubris*, se prolonge bien au-delà. Je néglige les autres traits distinctifs, ceux-ci étant suffisants pour empêcher que l'on confonde entre elles ces espèces.

Des rapports plus étroits existent entre la Mésange boréale et deux autres de ses congénères, le *P. atricapillus*, et surtout le *P. palustris*. Aussi conçoit-on qu'on ait pu la méconnaître pendant longtemps, et que, aujourd'hui encore, son individualité soit mise en question. Cependant, si grands que soient ces rapports, une comparaison, même superficielle, laisse saisir des différences assez appréciables pour rendre facile la détermination de cette Mésange.

Elle se distingue du *P. atricapillus*, oiseau de l'Amérique septentrionale, par deux caractères essentiels : chez elle, l'ongle du pouce est fort et aussi long que ce doigt ; il est plus faible et un peu plus court chez le *P. atricapillus*. Le plastron noir qui, sur cette dernière espèce, est large et descend jusqu'à la poitrine, est loin d'atteindre cette région chez la Mésange boréale, et a, sur les côtés du cou, des limites plus bornées. J'ajouterai que, sur notre espèce, les franges des rémiges et les bordures des moyennes et petites tectrices alaires sont d'un cendré moins pur et moins étendu.

Enfin, la Mésange boréale, bien plus voisine de la Mésange nonnette que de ses autres congénères, en diffère cependant :

1° Par une taille d'un centimètre environ plus grande ; cette différence étant principalement due à ce que la queue, chez elle, a, en moyenne, 60 mm., tandis que celle du *P. palustris* n'en a que 52 ;

2° Par une aîle plus longue de 6 mm. : cet organe, mesuré de l'articulation radio-carpienne à l'extrémité des plus grandes rémiges, ayant 66 mm. chez le *P. borealis*, et 60 seulement chez le *P. palustris;*

3° Par un bec plus fort, plus élevé, plus large à sa base, moins comprimé dans sa moitié antérieure ;

4° Par des pieds et des ongles notablement plus robustes, le pouce ou le doigt du milieu, l'ongle compris, ayant environ 2 mm. de plus chez le *P. borealis* que chez le *P. palustris ;*

5° Enfin, par le blanc un peu plus pur des joues et de la région des oreilles.

Je passe sous silence d'autres petits attributs tout aussi différentiels. Malgré les affinités que la Mésange boréale et la Nonnette présentent sous le rapport de l'étendue de la calotte et du plastron de la gorge, de la coloration des parties inférieures, et même des teintes du dos, les caractères que je viens de signaler rapidement me paraissent de nature à faire distinguer ces deux espèces.

La Mésange boréale a le genre de vie et les habitudes générales de ses congénères ; comme elles, elle est active, d'une mobilité extrême, sociable, acariâtre et courageuse ; comme elles aussi, elle se nourrit de graines, de fruits sauvages, et principalement d'insectes qu'elle cherche en voltigeant et en se suspendant à l'extrémité des rameaux, ou en s'accrochant au tronc des arbres. Mais son histoire offre quelques particularités que je crois bon de signaler, parce qu'elles confirment la distinction établie entre cette Mésange et la Nonnette.

Autant cette dernière paraît se plaire dans les endroits humides, marécageux, complantés de saules, d'aulnes, d'osiers, sur les bords boisés des rivières, autant la Mésange boréale semble éviter ces lieux. Ce n'est pas à dire qu'on ne puisse l'y rencontrer quelquefois, mais elle préfère les localités montueuses, et elle les

abandonne rarement. Habituellement, comme la *Certhia Costæ*, elle fréquente les bois de pins, de sapins et de mélèzes, ceux surtout qui sont situés au nord des montagnes. Cependant, son habitat est moins limité que celui du Grimpereau Costa; car si elle s'élève aussi haut que lui dans les régions moyennes de nos Alpes, elle descend aussi plus bas; et, l'hiver, lorsque les neiges les envahissent, elle vient habiter les bois des collines qui se trouvent à leurs pieds. On peut même alors la rencontrer dans quelques vallées basses et dans les vergers.

Aux environs de Barcelonnette, où la Mésange boréale vit sédentaire, à l'exclusion de la Mésange nonnette, qui n'y a jamais été observée, pas même au moment des passages de mars et d'octobre, il est excessivement rare de voir cet oiseau seul. Aussitôt que les pontes sont terminées, il forme de petites familles que viennent fréquemment grossir d'autres familles de Mésanges huppée, bleue, petite charbonnière, et même de Roitelet couronné. Toutes ces espèces, ainsi réunies, exploitent en commun les bois de sapins, de mèlèzes, au centre desquels ils s'enfoncent, ou dont ils se bornent à visiter les lisières. Mais la Petite charbonnière est, de tous ces oiseaux, celui dont la Mésange boréale semble préférer la société. Soit qu'il y ait entre elles une plus grande analogie de mœurs, soit qu'elles s'attirent réciproquement par leurs cris d'appel (1), ces cris

(1) J'attribuerais volontiers à ce second motif l'union étroite qui semble régner entre ces deux Mésanges. Une partie du cri d'appel de la Mésange boréale exprime, à s'y méprendre, celui de la Petite charbonnière. On peut rendre ce premier cri par les syllabes *ptchi, ptchi*, dites à égal intervalle, un peu vite et en traînant sur la voyelle *i*; mais ce cri est presque toujours suivi d'un autre, très-caractérisé, et qui distingue la Mésange boréale de toutes ses congénères. Ce dernier s'exprime par les syllabes *brè, brè, brè*, dites comme les premières, en faisant grave et longue la voyelle *è*.

ayant quelque rapport, toujours est-il que l'on rencontre rarement une espèce sans l'autre.

C'est vers la fin de mars ou au commencement d'avril que la Mésange boréale se livre à l'acte de la reproduction. Comme, à cette époque, les neiges n'ont pas encore entièrement abandonné les régions moyennes où elle se plaît d'ordinaire, elle fait une première ponte dans des localités plus basses, et, dans ce cas, construit plus particulièrement son nid dans les trous naturels des arbres fruitiers. Sa seconde ponte ayant lieu lorsqu'il lui est possible de gagner des régions plus élevées, elle choisit alors de préférence les troncs creux des sapins et des mélèzes.

Son nid, comme celui de presque toutes les Mésanges, est assez grossièrement construit : il se compose, à l'extérieur, de brins de mousses et d'herbes, et, à l'intérieur, de crins, de plumes, de bourre et d'aigrettes de chardons.

La ponte est de huit à dix œufs blancs, renflés, obtus aux deux extrémités, et parsemés de petites taches et de points rouges. Quelquefois ces taches sont assez nombreuses au gros bout pour se confondre ; mais, le plus ordinairement, elles n'y forment qu'une couronne très-incomplète. Ces œufs, qui diffèrent notablement de ceux de la Mésange nonnette, se rapprochent tellement de ceux de la Mésange huppée, qu'il est assez souvent difficile de pouvoir les distinguer lorsqu'une fois ils sont mêlés. Cependant, ceux de la dernière espèce sont, en général, un peu plus gros, ont un fond de coquille plus pâle ou plus jaunâtre, et ont des taches plus grandes, plus nombreuses et plus confluentes à leur grosse extrémité.

Par suite de la découverte de la Mésange boréale dans nos Alpes provençales, et dans les Alpes de la Savoie, la distribution géographique de cette espèce se trouve singulièrement agrandie. Cet oiseau n'est pas

seulement originaire des pays du Nord, tels que l'Islande, la Norwége, la Russie, comme sa provenance de ces contrées pouvait le faire croire; mais elle est également propre aux parties froides de l'Europe méridionale.

Monographie de l'*Ancylus Janii* (*Ancylus capuloides*, Porro), par M. J.-R. Bourguignat.

L'*Ancylus capuloides* fut découvert, vers l'année 1835, dans les torrents de la Lombardie, par Jan, conchyliologue italien, qui lui donna le nom sous lequel jusqu'à ce jour il a été connu dans la science, le répandit dans es collections, et chargea du soin de le décrire son ami Carlo Porro, de Milan.

Ce dernier était sur le point de publier son petit travail sur les Mollusques de la province de Comasca. C'est dans cet ouvrage (1) qu'il consacra à notre Ancyle, auquel il conserva le nom imposé par Jan, les quelques lignes de descriptions qui l'élevèrent au rang des espèces.

Depuis cet auteur, il n'a été parlé, à notre connaissance, de l'*Ancylus capuloides* que dans les ouvrages suivants :

Villa (Ant. et Jo. Bapt.). — Dispositio syst. conch. terr. fluv. quæ adservantur in collectione fratrum, etc.... 1841, p. 39.

Villa (Ant. et Jo. Bapt.), — Catalogo dei Molluschi della Lombardia. 1844, p. 8.

Catlow (Agnes), et *Reeve* (L.). — The Concholog. nomencl. a Catal. of all the recent species of Shells, etc... 1845, p. 184, n° 1.

(1) Malac. terr. e fluv. della prov. Comasca. — 1838, p. 87, n° 75, t. I, f. 7.

Graëlls (P.). — Catalogo de los Moluscos terr. y de agua dulce observados en España. 1846, p. 22, n° 1.

Dupuy (D.). — Catalogue extram. Galliæ test. in opere cui titulus : Hist. nat. des Moll. terr. et d'eau douce de France. Febv. 1849, p. 1re, n° 5.

Jay (John, C.). — A Catalogue of the Shells, etc.... 1850, p. 272, n° 6375.

Dupuy (D.). — Hist. nat. des Moll. terr. et d'eau douce qui vivent en France, etc.... 1848-1852. — 5e fasc. (1851), p. 492, n° 2, tab. XXVI, n° 2.

Enfin, sous le nom d'*Ancylus fluviatilis* (Müll.), var. *B.*, *capuloidea*, cette espèce a été le sujet d'une notice (1) signée *Gassies* : — Quelques faits d'embryogénie des Ancyles, et en particulier sur l'*Ancylus capuloides*, etc.... In : Actes de la Soc. Linn. de Bordeaux, tom. VII, 2e série. 1852, p. 370, fig. 14, 15.

Parmi ces divers auteurs, trois seulement ont décrit cet Ancyle : C. Porro en 1838, MM. D. Dupuy en 1851, et Gassies en 1852. Examinons maintenant la valeur des caractères qu'ils y ont attribués.

1° Diagnose de l'*Ancylus capuloides*, de C. Porro :

Testa magna, alba, crassa, transverse subrugata; vertice posteriore, subreflexo, obtuso, mediano; apertura ovata.

2° Diagnose de M. l'abbé D. Dupuy :

Testa cucullata, subdepressa, transverse subrugata; vertice posteriore subreflexo, obtuso; apertura late ovato-rotundata. — Solidula, subopacula, albida, epidermide griseo sæpe etiam vivente incola amoto.

3° Description de M. Gassies :

« Coquille dextre, semblable, pour la forme, à celle de la variété A (2), mais beaucoup plus grande, arrondie, patelliforme, à sommet recourbé, arrondi, dirigé en arrière; striée finement en

(1) Cette notice a été analysée dernièrement par M. Aucapitaine dans le deuxième n° de la *Revue zoologique* de l'année 1853, p. 90 et 91.

(2) Anc. fluviatilis.

long et comme radiée ; zones blanches dans le sens des accroissements ; bords tranchants et souvent relevés en gouttière ; couleur cornée, blanchâtre, lorsqu'elle est nettoyée, verdâtre et encroutée à l'état normal ; intérieur très-luisant. »

On voit, par ces diagnoses, que les conchyliologues prétendent distinguer cet Ancyle au moyen de trois ordres de caractères :

D'abord, par ceux qu'ils tirent du facies général de la coquille, tels que la grandeur, les dépressions, la couleur, la solidité, l'épaisseur, les stries, etc.... du test ;

Secondement, par ceux qui tiennent à la position, à la courbure, etc.... du sommet ;

Troisièmement, enfin, par l'ovalisme plus ou moins symétrique de l'ouverture.

Examinons cette méthode.

Le premier ordre de caractère offre-t-il réellement l'importance que ces savants veulent y attribuer ? Les différences extérieures sont-elles assez constantes pour qu'on puisse fonder sur elles la création ou la conservation d'une espèce ? Nous ne le pensons pas.

A quoi tiennent, en effet, le plus souvent les formes et les signes extérieurs des coquilles ? *Aux milieux et aux circonstances dans lesquels elles vivent.* C'est d'abord la composition géologique du terrain, ou la crudité plus ou moins prononcée des eaux : c'est ensuite l'alimentation plus ou moins abondante qu'il lui est possible de se procurer ; ce sont encore les maladies et les accidents.

Le terrain, les eaux font sentir leur action, particulièrement sur le test ; c'est d'eux qu'en dépendent l'épaisseur, l'opacité, la couleur, les rugosités. Par exemple, le calcaire y est-il abondant ? le test est *opaque*. Fait-il défaut ? la coquille est *vitracée*. Si cette coquille est épaisse et opaque, elle présente une couleur *blanchâtre* ou *grisâtre*. Lorsqu'elle est mince et vitracée, la couleur en est *jaunâtre* et *succinée*. C'est ce

que démontrait encore dernièrement le *Journal de Conchyliologie* dans deux notices curieuses, l'une de M. Ernest de Saulcy (1), la seconde de M. Paul Fischer (2).

Les Mollusques terrestres, aussi bien que ceux qui vivent au sein des eaux, subissent les influences de la composition du sol.

Dans l'île de Corse, l'*Helix aspersa*, qui habite un terrain calcaire, est grande, épaisse, opaque, crétacée et enfin chagrinée à l'instar de celle de France. Celle, au contraire, qui se rencontre sur le sol siliceux et granitique est petite, unicolore, vitracée, et offre à peine la consistance d'une pelure d'oignon.

L'*Helix Hortensis* des terrains granitiques de l'Auvergne est tout-à-fait pellucide, unicolore, et ne présente plus ces zones si variées dans leur forme, leur position et leur couleur, qu'on lui connaît.

La *Lymnœa Peregra* des eaux calcaires est grande, épaisse, crétacée, d'une couleur foncée, enfin parfaitement bien formée. Celle des eaux des terrains siliceux est petite, pellucide, succinée, toujours brisée au sommet; c'est alors la *Lymnœa Blauneri* de Shuttleworth.

Nous pourrions citer une foule d'exemples analogues sur la variabilité des signes extérieurs chez les Mollusques terrestres et fluviatiles, tels que les *Helix nemoralis, aspersa, picta, ericetorum, variabilis*, etc...; les *Lymnœa ovata, minuta*, etc.... ; les *Neritina fluviatilis*, etc., etc.... Mais l'on sait déjà que pour ces coquilles ce facies extérieur est si variable, qu'il ne peut être considéré comme un caractère distinctif.

Il en est de même pour les plantes. Bien que la couleur soit un des caractères spécifiques les plus employés

(1) Note sur l'Ampullaire œil d'Ammon (*Ampullaria effusa*, Lam), in: Journ. de Conch., 1851, p. 132-140.

(2) Note sur l'érosion du têt chez quelq. coq. fluv. univ., in: Journ. de Conch., 1852, p. 303-310.

en botanique, c'est cependant, selon Gérard, le plus incertain de tous. «*Nimium ne crede colori*, a dit Linnæus, et il ajoute plus tard, comme preuve, dans sa *Critica botanica*, qu'en se fondant sur ce seul caractère Tournefort a trouvé dans deux jacinthes 63 espèces, et 96 dans une seule tulipe. M. Moquin-Tandon (1) cite l'exemple de certaines gentianes qui, bleues dans la plaine, deviennent blanches à une grande élévation, etc.»

Pour en revenir aux Mollusques, s'il en est un qui doive être soumis aux influences des milieux, c'est à coup sûr l'Ancyle, dont la locomotion lente, difficile, l'empêche de s'y soustraire. Pas plus pour lui que pour les espèces que nous venons de mentionner plus haut, il n'est donc possible de s'en rapporter à la couleur et aux autres signes extérieurs du test pour y voir des caractères distinctifs. C'est de l'Ancyle surtout qu'on peut dire : *Color in eadem specie mire ludit, hinc in differentia nihil valet.*

L'alimentation, à son tour, influe puissamment sur l'animal, et c'est à elle qu'en est due le développement plus ou moins considérable en longueur, hauteur et épaisseur.

Nous voyons pareille chose chez les Mammifères, les Oiseaux, les Insectes, les Plantes, etc. Aussi tous les naturalistes sont-ils d'accord sur ce point, qu'il ne faut pas regarder comme des caractères sérieux les dimensions extérieures. *Magnitudo*, a dit Linnæus, *species non distinguit.* C'est là un principe qu'il faut appliquer aux Mollusques. Tous les conchyliologues ont pu remarquer le volume extraordinaire des coquilles retirées de vieux viviers, et l'exiguité notable de celles qui vivent dans les eaux calcaires. C'est ainsi que les *Lymnæa stagnalis, palustris*, deviennent énormes dans certains étangs, tandis que dans des rivières, aux eaux crues,

(1) Eléments de terat. végét., etc.

elles atteignent à peine la taille de la *Minuta*. C'est surtout sur les Anodontes, les Pisidies et les individus de notre genre que l'influence de l'alimentation se fait surtout sentir. Nous citerons notamment, parmi les Ancyles, le *simplex*, qui tantôt grand ou petit, tantôt lisse ou strié, présente plus de dix-sept formes habituelles qui toutes ont été élevées à tort au rang d'espèces.

Les maladies et les accidents enfin sont des causes manifestes de déformation.

Tous les animaux ont des parasites. Le Limaçon (1), notamment, a un insecte qui le tourmente ; la Mulette, la *Lymnæa* (2) ont des vers qui les rongent ; l'Ancyle possède également des ennemis.

Les uns appartiennent au règne animal ; ce sont de petits vers du groupe des Naïs, et l'Hydre d'eau douce ; ils se glissent entre le test et l'animal, ou dans les plis du collier, et causent alors des tuméfactions et des excroissances qui apportent un dérangement notable dans l'organisme et dans la forme de l'Ancyle. Les autres appartiennent au règne végétal ; ce sont certains cryptogames aquatiques qui s'incrustent sur le test, en érosent le sommet, et contrarient le développement du Mollusque. A chaque instant ceux qui étudient les Ancyles peuvent remarquer des perturbations de cette sorte : les dénudations de la coquille, les renflements subits de certaines parties, les sinuosités brusques dans les bords du péristome, sont autant d'indices de ces accidents. N'a-t-on pas formé, en se fondant sur des signes de cette nature, l'*Ancylus sinuosus*, qui n'est qu'une monstruosité accidentelle ?

Arrivons maintenant aux caractères du second ordre,

(1) Réaumur. — Sur l'insecte des Limaçons. In : Mém. de l'Acad. des Sc. de Paris, 1710, p. 305-310.

(2) Charvet. Note sur un Hydrachne parasite des Moll. d'eau douce, in : Bull. de la Soc. des Sc. nat., etc., de l'Isère, 1840. tom. Ier, p. 400-402.

c'est-à-dire à la forme, à la courbure, à la position du sommet. Doivent-ils, plus que ceux du premier ordre, être pris au sérieux?

En général, les caractères pris du sommet sont d'une haute importance pour le genre Ancyle. Nous ne le nions pas ; mais il se trouve justement que, pour l'espèce *capuloides*, ils ne peuvent être d'aucune valeur, le sommet de cet Ancyle étant identique à ceux des espèces *simplex*, *gibbosus*, etc....

Or, en principe, les caractères communs à plusieurs espèces d'un même genre ne doivent point trouver place dans les diagnoses particulières de ces espèces, puisqu'ils sont inutiles pour en établir la distinction. *Notæ collatitiæ, cum aliis speciebus ejusdem generis, malæ sunt.*

Quant aux caractères du troisième ordre, à savoir, l'ovalisme plus ou moins symétrique de l'ouverture, nous croyons également qu'il y a lieu de les rejeter. Ils offrent, s'il est possible, moins de constance encore que tous les autres. Les conchyliologues en auront facilement la preuve matérielle s'ils le veulent ; que pour cela ils recueillent vingt, trente, cent échantillons de la même espèce, pris au même endroit, et il n'en est pas un seul qui n'offrira une forme d'ouverture toute différente des autres, depuis l'ovale parfait jusqu'à l'ellipse la plus régulière.

Ainsi, voilà donc les caractères que jusqu'à ce jour l'on a pris pour distinguer l'*Anc. capuloides*. Comme on le voit, ils sont mauvais, ils n'ont aucune importance scientifique ; et cela est si vrai que, lorsqu'il a eu à les apprécier, M. Gassies en a méconnu la valeur, et a cru pouvoir détruire une espèce qu'il ne pouvait distinguer d'une manière suffisante ; et, sous ce rapport, il a eu raison.

Il a eu raison et il a eu tort, parce que si le *capuloides*, dans cet état de choses, n'avait pas une existence

bien déterminée au point de vue de la science, il n'en existe pas moins en fait. C'est une bonne espèce; le tout est d'en reconnaître les caractères véritables, les signes réellement distinctifs.

Mais, avant d'exposer les véritables caractères du *capuloides*, nous allons dire un mot des travaux anatomiques publiés jusqu'à ce jour sur ce Mollusque.

Est-il vrai, ainsi que l'enseigne M. Gassies, qu'il n'y ait pas entre l'animal du *capuloides* et celui du *fluviatilis* de différences essentielles qui en motivent la séparation?

Nous avouons, pour notre part, que, bien que notre conviction soit contraire, il nous est impossible de contester l'opinion du naturaliste d'Agen par des faits. Il ne nous a pas été permis de faire l'anatomie de cet animal, dont la coquille ne nous a été transmise que vide.

Porro ne parle pas de l'animal du *capuloides*, par l'excellent motif qu'il n'en a trouvé la coquille que dans les alluvions, sur le bord des torrents.

M. D. Dupuy en dit seulement ceci : *Animal Anc. fluviatilis incolæ omnino simile.* Puis, si par suite de ce renvoi l'on se réfère à la diagnose qu'il consacre au *fluviatilis*, l'on s'aperçoit que cet auteur n'y énonce que certains caractères extérieurs de ce Mollusque, caractères un peu trop secondaires auprès de ceux que peut fournir la dissection des organes. — M. l'abbé Dupuy n'a donc point fait l'anatomie du *capuloides*.

Reste donc le travail de M. Gassies, dont on connaît les conclusions.

La lecture attentive que nous en avons faite n'a pu nous convaincre, nous l'avouons, de ce qu'a prétendu y démontrer cet honorable naturaliste, à savoir, qu'au point de vue anatomique le *capuloides* est identique au *fluviatilis*; qu'en conséquence, il ne peut en être séparé. Nous avons remarqué tout d'abord dans cette notice,

au sujet de certains points déjà connus, des inexactitudes si évidentes et si graves en même temps, que nous avons dû craindre que, sur les autres points encore ignorés, des erreurs non moins capitales ne se soient produites. L'on partagera nos craintes, si l'on veut bien songer qu'il s'agit ici d'animaux d'une extrême petitesse, et dont les organes sont si tenus, si délicats, que l'anatomiste le plus expérimenté peut à peine s'y reconnaître.

Voici d'ailleurs quelques-unes de ces inexactitudes faciles à vérifier, parce que le contraire est déjà connu, que nous avons relevées dans le travail de M. Gassies. Les citations que nous allons en faire justifieront l'objection générale que nous opposons à l'opinion qui y est exprimée.

« .... Tout prouve, dit M. Gassies, la présence de *véritables branchies*. — Ces branchies sont, en effet, placées *au milieu* du côté gauche, dans une cavité où elles reçoivent *l'air ambiant et le dégagent à volonté*. »

M. Gassies a reproduit là une erreur de M. de Blainville, que M. Moquin-Tandon a déjà relevée. « L'organe respiratoire de ce Mollusque est une poche petite, oblongue, étroite, et située à la partie gauche de l'animal et en avant du rectum. Elle présente simplement un plafond mince, membraneux, confondu avec le manteau, dans lequel se trouve un réseau vasculaire à peine appréciable. » (Moq.)

En supposant d'ailleurs, avec M. Gassies, que l'Ancyle soit un vrai pectinibranche, comment cet auteur a-t-il pu dire que *les branchies* reçoivent l'*air ambiant*?

M. Gassies : « D'après les auteurs anglais, et de l'avis de M. Moquin-Tandon, l'*Ancylus fluviatilis* est à coquille *dextre* et à animal *sénestre*, tandis que l'*Ancylus lacustris* a sa coquille et son animal *dextres*. »

Gray, en créant, pour l'*Ancylus lacustris*, son genre *Velletia*, a dit seulement : « Animal but dextral ; » mais

jamais il n'a indiqué, pas plus que l'illustre professeur, que la coquille du *lacustris* était également dextre. Si M. Gassies veut examiner des échantillons de ce Mollusque, il s'apercevra tout d'abord que la coquille a *son sommet rejeté à gauche*, et doit, par conséquent, être qualifiée de *sénestre*.

M. Gassies : « Organes de la génération monoïques. »

En supposant que les termes *monoïque*, *dioïque*, uniquement employés jusqu'à ce jour dans le langage de la botanique, puissent passer dans celle de la conchyliologie, c'est celui de *dioïque* qui, dans tous les cas, eût pu seul caractériser les organes en question de l'Ancyle. Mais pourquoi ne pas dire, comme tout le monde, que cet animal est *androgyne*?

Nous ne répondrons rien aux observations que l'honorable auteur a présenté sur l'accouplement et sur la ponte de l'Ancyle. Nous serions d'abord obligé d'analyser ces observations, et cela nous mènerait trop loin. MM. Bouchard-Chantereaux et Moquin-Tandon ont publié, sur le même objet, des travaux remarquables. En s'y reportant, il sera facile de voir en quoi pèche l'exposition de l'auteur des Mollusques de l'Agennais.

Sans doute il a pu trouver que le dessin joint à la notice de M. Bouchard-Chantereaux offre une symétrie trop recherchée dans la position des embryons; mais était-ce un motif pour lui de tomber dans l'excès contraire et de donner, dans les *Bulletins de la Société linnéenne de Bordeaux*, qui méritaient mieux, des figures qui ne seraient pas mêmes dignes des ouvrages de Belon et d'Aldrovande?

Terminons, avec l'honorable auteur, en lui rappelant, à propos de son mot *capuloidea*, une règle générale; c'est que, lorsque d'un nom d'espèce on veut faire un nom de simple variété, on doit conserver le mot intact, sans l'adjectiver.

Puisque nous voici arrivé aux règles qui président à

la composition des noms d'espèces, profitons-en pour dire immédiatement, et aussi succinctement que possible, en quoi le mot *capuloides*, donné par Jan à notre Ancyle, ne nous a pas paru irréprochable, et pourquoi nous l'avons rejeté.

Le mot *capuloides* est composé du vocable latin *capula* (Varron), tasse, petit vase, et, par extension, bonnet phrygien, et du mot grec εἶδος, forme, apparence.

Or, Linnæus, dans sa *Philosophica botanica*, où il pose les diverses lois de l'histoire naturelle, et, en particulier, de la botanique, s'exprime ainsi :

« *Nomina generica, ex vocabulo græco et latino, hybrida*, non agnoscenda sunt. »

Et un peu plus loin :

« *Nomina generica in oides desinentia*, releganda sunt. » (1)

Ces règles ont été de tout temps suivies par les naturalistes consciencieux ; elles ont le *consensus omnium*. On en voit la preuve dans presque tous les ouvrages des botanistes et de la plupart des zoologistes, parmi lesquels nous citerons les travaux d'*Artedius*, de *Dillen*, de *Decandolle*, de *Duby*, d'*Agassiz*, de *Geoffroy-Saint-Hilaire*, de *Koch*, etc....

C'est pour nous y conformer, et en même temps pour conserver le nom du premier auteur de cette coquille, que nous lui donnons la désignation inscrite en tête de cet article.

Il nous paraît, en effet, indispensable de tout ramener dans la science à l'observation des principes. Si l'on était plus pénétré de cette vérité, la malacologie

(1) Ces deux lois, que nous venons de citer, s'appliquent aussi bien aux noms génériques et spécifiques qu'aux noms des familles, des ordres, etc. C'est d'ailleurs ce qui résulte de cette règle de Linnæus : « *Nominum classium et ordinum cum genericis par est ratio.* » Et de cette phrase : « *Ut genus se habeat ad species, ita ordo ad genera, et classis ad ordines.* »

n'en serait pas arrivée au degré de confusion, au mélange de tous les systèmes qu'elle offre aujourd'hui. « *Filum ariadneum methodus, sine quo chaos.* »

(*La suite à un prochain numéro.*)

Observations sur les métamorphoses des Coléoptères du genre *Cebrio*, par M. Lefébure de Cerisy (1). — Planche 7.

Quoique l'insecte, objet de ces observations, ait été connu dès 1787, et décrit à cette époque par Fabricius sous le nom de *Cistela gigas* (*Mantissa Insect.*, t. I, p. 84), ce n'est qu'en 1790 qu'il est devenu le type d'un genre propre fondé par Olivier sous le nom de *Cebrio*.

A cette époque, Olivier, guidé par le facies et les caractères extérieurs de cet insecte, dont il ne connaissait que le dernier état, l'avait placé, avec raison, dans le voisinage des Taupins (*Elater*), et il avait considéré sa femelle comme une autre espèce en disant, avec Rossi (1790), qu'on serait tenté de regarder cette espèce comme appartenant à un autre genre.

La différence considérable qui existe entre la structure des antennes des mâles et des femelles avait même porté Latreille, en 1810 et 1817, dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel des Crustacés et Insectes*, et dans le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, à former, avec cette femelle, un genre distinct, qu'il avait désigné sous le nom de *Hammonia*, et que

(1) Suivant l'invitation de M. de Cerisy, j'ai ajouté quelques notes à son travail et une description détaillée de cette curieuse larve, faite par M. Chapuis, naturaliste belge, auteur, avec M. Candèze, d'une *Histoire naturelle des larves des Coléoptères*, qui va paraître incessamment en Belgique.

Leach établissait, à peu près à la même époque, sous celui de *Tibesia*.

C'est en 1812 que j'ai observé, à Toulon, un cas d'accouplement de deux individus, l'un appartenant au genre *Cebrio* et l'autre au genre *Hammonia*, et c'est à la même époque aussi que M. de Cerisy faisait la même découverte. Plus tard, notre célèbre maître Latreille en fut informé; M. de Cerisy lui envoya les insectes parfaits qu'il avait reconnus si positivement appartenir à la même espèce, et il promit de faire des recherches persévérantes pour découvrir leurs métamorphoses, et rendre ainsi leur histoire naturelle complète.

Il y est enfin parvenu l'année dernière, comme on va le voir par l'extrait de son intéressant Mémoire; mais, avant de le donner, il est utile de rappeler en peu de mots les particularités singulières que l'on connaissait des mœurs de cet insecte à l'état parfait.

Tous les Cébrions connus n'ont été rencontrés jusqu'ici qu'à l'état parfait. Ils volent en grand nombre pendant les fortes pluies de l'automne, cherchent leurs femelles qu'ils ne devront jamais voir, car celles-ci ne sortent pas de terre; ils sentent leur présence, grattent la terre, et finissent par mettre à découvert l'extrémité de leur abdomen pour les féconder. C'est en allant aux endroits où l'on voyait s'abattre plusieurs mâles, qu'on est parvenu à trouver la femelle qui les attirait ainsi.

Ces particularités ont été l'objet des observations de M. de Cerisy et des miennes, dès 1812. Depuis, on a publié plusieurs Notices sur le même sujet, soit dans les *Annales de la Société entomologique* (1833 et 1837), soit dans ma *Revue zoologique* (1839); mais personne n'était parvenu à connaître la larve de ces insectes.

C'est à M. Lefébure de Cerisy que l'on doit enfin cette découverte.

Depuis longtemps il soupçonnait qu'une larve

jaune, cylindrique et très-dure, qu'il trouvait à toutes les saisons dans la terre, aux endroits où il voyait chaque année voltiger des Cébrions, pourrait bien être le premier état de ces insectes ; mais toutes les tentatives qu'il avait faites pour l'élever étaient restées infructueuses. Aujourd'hui il a pu enfin faire connaître aux entomologistes le résultat de ses patientes investigations dans la note suivante :

« Occupé à faire défricher quelques parties de mon jardin, situé dans les montagnes, à 27 kilomètres au nord de Toulon, et à 260 mètres au-dessus du niveau de la mer, j'eus souvent l'occasion de trouver dans des terres argileuses, mêlées de cailloux, une larve jaune, longue, cylindrique, très-dure, très-lisse, qui se présentait à différents états de grosseur (fig. 1. 2. 3.) dans toutes les saisons de l'année. Mes essais pour la nourrir n'eurent d'abord aucun succès. L'inspection des lieux où, chaque année, après les pluies d'orage, qui arrivent en août et septembre, je voyais voltiger quelque *Cebrio gigas* mâle, me fit soupçonner que ces larves pouvaient être le premier état de ces insectes à la recherche de leurs femelles, qui, à cette époque, se présentent pour être fécondées à l'ouverture des galeries qu'elles pratiquent dans la terre.

« Je tenais d'autant plus à m'assurer de ce fait, que j'avais été, il y a déjà bien des années, le premier à offrir à M. Latreille les *Cebrio* mâle et femelle que j'avais pris accouplés, et qui firent tant de plaisir à notre célèbre entomologiste.

« Ma persévérance obtint cette année un plein succès. Le 20 juin dernier, je fus assez heureux pour trouver une larve plus grosse que de coutume, et ayant déjà commencé à former une cavité qui me semblait devoir être la place destinée à sa métamorphose. Je pris avec soin toute la masse de terre, qui fut consolidée dans une

boîte faite exprès, et, le 22 juin, la larve se replia sur elle-même (fig. 5.) et cessa ses mouvements.

« Le 4 juillet, elle se changea en chrysalide (fig. 7. 8.) d'une couleur jaune pâle, qui prit, peu de jours après, une nuance fauve. La forme de cette nymphe confirma mes soupçons : on y voyait déjà l'insecte parfait.

« Devant faire un voyage à Digne à cette époque, et présumant que la dernière métamorphose aurait lieu pendant mon absence, je ne voulus pas abandonner mon insecte. Toutes les précautions furent prises en route pour éviter les secousses, et l'insecte parfait arriva le 5 août : c'était un *Cebrio gigas* femelle.

« Parvenu à bien connaître les divers états des *Cebrio gigas*, ma curiosité n'était cependant pas satisfaite. Je désirais savoir comment ces larves pouvaient vivre à une profondeur de 50 à 60 centimètres dans une terre aride, laissant à peine, pendant l'été, végéter quelques espèces de plantes ; je cherchais à m'expliquer comment ces insectes pouvaient habiter et cheminer dans un terrain qui, pendant les longues sécheresses, devient d'une dureté extraordinaire. Plusieurs circonstances vinrent tout m'expliquer. Tenant un jour dans la main de la terre contenant une larve, je sentis les efforts qu'elle faisait pour se frayer un chemin, et j'ai reconnu qu'elle répandait une liqueur destinée à ramollir la terre dure et compacte, et que le premier anneau du corps avait la faculté, en se dilatant dans une terre préalablement humide, de pouvoir agrandir les chemins que la larve a besoin de parcourir pour trouver sa nourriture. Les autres anneaux du corps, à partir du troisième, portent, en dessus, des plis transversaux qui, par leur mouvement, permettent d'avancer ou de reculer. Les pattes sont petites et ne peuvent gêner en rien la progression dans les galeries, qui n'ont que les dimensions nécessaires pour le passage du corps, et dont les parois sont

dures et lisses. Quelques poils roides que l'on voit sur le dernier anneau peuvent encore servir à former un point d'appui; la terre, dure et rugueuse, peut pousser et écarter les molécules de terre; les mandibules, fortes et tranchantes, peuvent facilement couper les racines dures, filamenteuses et profondes des végétaux qui résistent aux grandes sécheresses. Le corps, cylindrique, lisse, dur, peut cheminer sans obstacle dans les galeries pratiquées.

« L'existence souterraine de ces larves ainsi expliquée, j'ai composé une terre renfermant la racine des plantes de la localité; j'y ai joint les petites racines et le chevelu des arbrisseaux forestiers; et, en y maintenant une humidité convenable, je nourris depuis trois mois une vingtaine de larves qui se portent très-bien; mais je ne sais si cet état prospère pourra durer jusqu'à la métamorphose en chrysalide. Ces larves craignent la lumière. Lorsqu'on les met hors de terre, elles s'empressent d'y rentrer; et, dans ce cas, leurs petites pattes agissent avec toute la vitesse qu'elles peuvent déployer.

« Le 8 novembre dernier, j'ai rencontré dans un espace de terrain de quelques mètres trois larves de différents âges et un *Cebrio gigas* femelle à l'état parfait, ce qui permet de conclure que ces insectes séjournent plusieurs années dans la terre.

« J'aurais désiré joindre à ces notes les dessins en couleur de tous les états de l'insecte, avec quelques détails anatomiques; mais, faute de temps, je crois plus convenable de vous envoyer toutes les pièces à l'appui de mes observations :

« 1° Quelques échantillons de terre où se trouvent les galeries pratiquées par les jeunes larves;

« 2° Trois larves de différents âges et un *Cebrio gigas* femelle, trouvés le même jour, 8 novembre, peu éloignés les uns des autres;

« 3° Une larve à son plus grand développement, d'un jaune fauve vif, mais qui a passé au brun en mourant dans une terre humide;

« 4° La dépouille de la larve passant à l'état de nymphe;

« 5° La dépouille de la nymphe en devenant insecte parfait;

« 6° L'insecte parfait, *Cebrio gigas* femelle;

« 7° Quelques larves dans la terre qui, probablement, arriveront encore vivantes à Paris;

« 8° Un dessin au crayon des différents états de l'insecte. »

M. de Cerisy m'avait prié de compléter les dessins qu'il a faits, d'après le vivant, par une analyse de la bouche de ces larves; mais le temps, m'a manqué, comme à lui, pour remplir son désir. Heureusement ce travail a été exécuté, encore mieux que je ne l'aurais fait moi-même, par M. Félicien Chapuis, qui va publier, en collaboration avec M. Candèze, une histoire naturelle des larves des Coléoptères. Voici la note que cet entomologiste m'a remise à cet effet :

« Nous devons à M. Lucciani la première observation concernant les états primitifs du *Cebrio gigas*, observation très-succincte (1) et dans laquelle l'auteur, qui n'a eu à sa disposition que la dépouille d'une larve, se borne à faire connaître qu'elle ressemble, pour la forme et la couleur, à celle des vers à farine. Dans ces der-

(1) Voici la note de M. Lucciani, copiée des Annales de la Société entomologique de France, année 1845, 2e série, t. III, p. 111. — « 2° *Cebrio gigas*. Dans le même champ, en recherchant les coques des *Vesperus*, je trouvai à la même profondeur (6 pouces) plusieurs *Cebrio* mâles et femelles, à l'état de nymphes, enfermés dans des cavités qu'ils avaient pratiquées dans la terre argileuse, à peu de distance entre eux. La dépouille de la larve est semblable, pour la figure et la couleur, à celle du *Tenebrio molitor*. »

niers temps, M. Lefébure de Cerisy, ingénieur de la marine à Toulon, après de longues recherches, put enfin se procurer plusieurs larves, et fut assez heureux pour assister à leurs métamorphoses. Il fit part de ses observations à M. Guérin-Méneville, et lui remit tous les objets qu'il avait pu recueillir concernant l'histoire de cette espèce. Le savant que nous venons de citer vient de communiquer à l'Académie des Sciences de Paris les découvertes pleines d'intérêt de M. Lefébure de Cerisy; en même temps il se proposait d'ajouter à ce Mémoire quelques observations plus détaillées et une description complète de la larve. M. Guérin-Méneville, avec cette bienveillance dont nous avons eu tant de preuves, désirait que nous pussions enrichir notre travail de ces découvertes récentes; mais, sans cesse occupé de travaux importants, et à la veille d'un voyage scientifique au Midi de la France, il a vu le temps lui faire défaut pour compléter ces observations. Toujours désintéressé, et ne recherchant que l'utilité de la science, il a bien voulu nous remettre tous les matériaux qu'il possédait ; de notre côté, nous n'avons rien négligé pour atteindre le but que s'était proposé ce savant distingué.

« Genre Cebrio, Oliv. — *C. Gigas*, Fabr. — Lucciani, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 1845. T. III. 2e sér. ; Bull., p. cxi.—Lefébure de Cerisy, Mémoire manuscrit. — Guérin-Méneville. Comptes rendus de l'Acad. des Sc. de Paris, 1853, janvier, t. XXXVI, N° 5, p. 225.

« Cette larve présente les caractères suivants :

« Tête cornée, en partie enfoncée dans le prothorax, à bouche partie en avant et un peu en bas.

« Plaque sus-céphalique, légèrement convexe, à surface inégale, ridée, ponctuée, ornée en avant de deux carènes transversales flexueuses, peu élevées, sans chaperon ni lèvre supérieure, présentant, à son bord antérieur, au milieu, une pointe aiguë, et, de chaque côté,

un prolongement subcorné, à contours arrondis et densément recouverts de longs poils dorés.

« Ocelles nuls.

« Antennes articulées immédiatement en dehors de l'insertion des mandibules, dirigées en avant et reçues dans un sillon creusé à la face externe de ces dernières, formées de trois articles portant quelques soies, les deux premiers presque égaux, le troisième très-grêle, à peine le tiers du précédent en longueur, et accompagné d'un petit article supplémentaire de moitié moins long.

« Mandibules très-dures, peu allongées, comme excavées à leur face supérieure, formées d'une lame falciforme peu épaisse, large; munies à leur bord interne d'une dent triangulaire un peu arquée, et, en-dessous de celle-ci, de deux séries de longs poils dorés, disposés réciproquement en angle.

« Mâchoires écailleuses, formées d'une pièce cardinale allongée, soudée au menton, dans toute sa longueur, d'une pièce basilaire assez courte, prolongée en dedans en un lobe continu, densément recouvert sur ses bords de longs poils jaunes, portant en dehors un lobe externe mobile, formé de deux articles presque égaux, d'un palpe maxillaire de quatre articles, les deux premiers assez gros et courts, le troisième un peu plus long, le quatrième à peu près de même longueur, mais plus grêle.

« Lèvre inférieure de la même consistance que les mâchoires, formée d'un menton allongé, étroit, soudé avec les pièces cardinales des mâchoires dans une grande partie de sa longueur; présentant antérieurement des pièces palpigères entièrement confondues et portant des palpes labiaux bi-articulés sans trace de languette.

« Segments thoraciques revêtus de téguments écailleux comme les segments abdominaux; prothorax plus

long que les deux segments suivants réunis, coupé obliquement d'arrière en avant aux dépens de sa face supérieure, de manière que son prolongement inférieur recouvre la plus grande partie de la plaque sous-céphalique et la base des organes buccaux; écusson dorsal lisse, très-développé, recouvrant les cinq sixièmes du segment; écusson ventral étroit, limité par deux sillons latéraux, écailleux dans la plus grande partie de sa longueur et fortement ridé transversalement. Mésothorax et métathorax peu allongés, présentant des écussons ventraux un peu plus larges que celui du prothorax et sub-membraneux; des écussons dorsaux : le premier est lisse, le second est orné de quatre carènes transversales rugueuses. Chaque segment portant une paire de pattes courtes, fortement épineuses, articulées sur les côtés de la ligne médiane, formées d'une hanche obconique, courte, dirigée de dehors en dedans, d'un trochanter, d'une cuisse et d'une jambe à peu près de même longueur, d'un tarse formé par un ongle simple peu développé. Pattes de la paire antérieure insérées au bord postérieur du prothorax, très-réduites, plus courtes et beaucoup plus grêles que les postérieures.

« Segments abdominaux au nombre de neuf, cylindriques, revêtus en dessus et en dessous d'écussons écailleux, résistants; les inférieurs moins développés que les supérieurs; écusson dorsal du premier orné de carènes semblables à celles du métathorax, mais au nombre de 7 à 8; celui du suivant présentant des carènes analogues, mais beaucoup moins marquées; les autres segments ne présentent en dessus que de légères ondulations. Segment terminal du double plus long que les précédents, à extrémité obtuse, présentant en dessous, vers son bord antérieur, l'anus sous forme d'une ouverture arrondie, limité par deux sillons latéraux convergents en arrière, de sorte que ce segment paraît formé presque en entier par l'arceau dorsal.

« Stigmates ovalaires au nombre de neuf paires, la première située inférieurement au bord antérieur de l'écusson dorsal du mésothorax, les huit autres au bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

« Cette larve, longue de 5 à 6 centimètres, et large de 5 millimètres, est d'un jaune rougeâtre assez vif, lisse et brillante, parsemée de quelques poils rares, dressés, jaunes, plus nombreux sur les parties antérieures et postérieures, à corps tout-à-fait cylindrique, obtus à ses deux extrémités. Elle offre diverses particularités remarquables : les pattes sont extrêmement courtes et rapprochées les unes des autres ; celles du prothorax, qui sont reportées tout-à-fait en arrière de ce segment, comme chez certaines larves de longicornes, sont en quelque sorte atrophiées et inutiles à la progression, comme j'ai pu m'en assurer dans l'examen d'une larve vivante. Un autre point beaucoup plus intéressant, et qui, jusqu'à ce jour, n'a été signalé dans aucune autre larve, c'est la faculté que possède celle-ci de gonfler, de dilater l'espace membraneux qui unit la plaque sous-céphalique au prothorax. A l'état ordinaire, la larve ne présente rien de spécial à cet endroit ; mais, lorsqu'elle relève la tête, et elle peut la porter presque à angle droit avec le reste du corps, non-seulement on voit apparaître un espace mou, blanchâtre, orné de stries, mais la gorge est occupée par une dilatation considérable, comme on peut le voir sur les figures que nous avons données. Il serait assez difficile d'exposer comment cette lamelle membraneuse se déploie et disparaît dans les mouvements alternatifs de la tête de l'insecte. Du reste, ce n'est pas là le point essentiel ; il serait beaucoup plus intéressant de connaître le but, la fonction de cet appendice. M. Lefébure de Cerisy, à qui il n'avait pas échappé, tenant un jour dans la main une motte de terre où se trouvait une larve, sentit les efforts qu'elle faisait pour pénétrer plus pro-

fondément, et s'aperçut en même temps que sa main était humectée à cet endroit. Ce fait nous éclairera peut-être un jour sur les fonctions de cet appareil. Est-il destiné à refouler la terre humectée par une espèce de salive, ou bien est-il le lieu de la sécrétion de ce liquide? Cette dernière conjecture paraît plus probable lorsqu'on réfléchit à la tenture molle et translucide de cette membrane. Quoi qu'il en soit, de nouvelles recherches sont nécessaires pour parvenir à cette solution, sur laquelle l'anatomie pourrait peut-être jeter un grand jour.

« De même que l'insecte parfait présente dans sa forme générale certaines analogies avec les *Cistélides*, la larve rappelle à un haut degré celles de cette famille, et en général des mélasomes.

« Mais un examen plus attentif éloigne complètement l'idée de ce rapprochement : c'est aux larves d'*Élatérides* que nous devons comparer celles des *Cebrio*. Quelques détails sur ce point de classification ne seront point hors de propos. La tête des larves d'*Elater* est toujours déprimée ; dans celle du *Cebrio*, la plaque sus-céphalique est légèrement convexe. A cette première différence ajoutons l'absence du pseudo-pode anal ; la disposition et l'atrophie de la première paire de pattes, la forme insolite du prothorax, nous aurons les points principaux qui distinguent ces larves. Les analogies sont plus nombreuses et plus importantes : ainsi, dans les demi-groupes, nous devons signaler l'absence d'ocelles, de chaperon, de lèvre supérieure, de languette ; la même disposition des antennes, et surtout la composition analogue des mâchoires, c'est-à-dire que nous trouvons dans les deux types des palpes maxillaires de quatre articles des lobes externes mobiles, bi-articulés, des lobes internes plus ou moins développés. On observe cependant de légères différences dans la forme de ces parties, et les mâchoires elles-mêmes jouissent, chez les

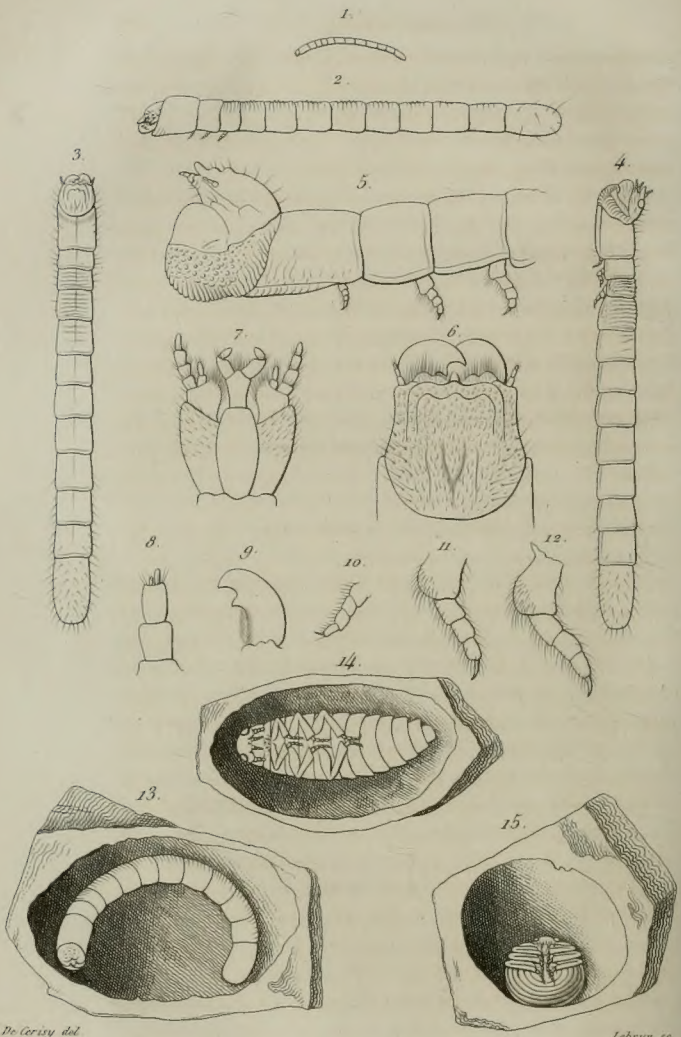

Métamorphoses du Cebrio gigas.

N. Rémond imp. r. des Noyers, 65. Paris.

Cébrionides, d'une mobilité plus grande. Ces points suffisent pour montrer qu'Olivier était dans le vrai en rapprochant le genre *Cebrio* du genre *Elater*; mais aussi que les auteurs modernes ont eu raison de former de ce genre une famille spéciale.

« La larve du *Cebrio gigas*, d'après les renseignements fournis par M. Lefébure de Cerisy, vit en terre dans les endroits secs, et se nourrit probablement du chevelu des racines des végétaux. Elle demeure plusieurs années sous ce premier état, peut-être trois ans. Parvenue à son entier développement, elle se creuse une loge dans la terre, et s'y métamorphose. La nymphe, dont nous avons pu examiner la dépouille, ne nous a rien présenté de spécial : on y distingue, sous des formes voilées, les diverses parties des insectes parfaits.

Explication de la planche 7.

Fig. 1. Jeune larve. — 2. Larve arrivée à son plus grand développement. — 3. *Id.* Un peu grossie et vue en dessous. — 4. *Id.* Vue de profil. — 5. Tête et premiers segments du thorax grossis, pour montrer la dilatation de la partie membraneuse qui sert à la larve pour travailler et humecter la terre. — 6. Tête grossie et vue en dessus. — 7. Menton, lèvre inférieure, mâchoires et leurs palpes. — 8. Antenne. — 9. Une mandibule isolée. — 10. 11. 12. Pattes thoraciques, vues au même grossissement pour montrer leur grandeur relative. — 13. Larve prête à se métamorphoser, et terminant une cavité dans la terre. — 14. Chrysalide (projection horizontale). — 15. *Id.* Projection latérale.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 2 *mai* 1853. — M. *de Sinéty* adresse à l'Académie une *Note sur une poche buccale chez le Casse-Noix* (Nucifr. caryocatactes). Comme la plupart des espèces de la famille des Corbeaux, le Casse-Noix a le singulier instinct de faire des provisions, qu'il cache dans des anfractuosités de rochers ou dans des trous d'arbres. C'est là un fait que les naturalistes, et particulièrement Buffon, nous ont depuis longtemps fait connaître; mais, ce qu'ils ne nous ont pas appris, c'est la manière dont cet oiseau fait sa récolte. M. de Sinéty a recueilli à ce sujet des observations intéressantes que nous lui laissons exposer.

« A la fin de juillet et pendant le mois d'août, quand les noisettes sont mûres, le Casse-Noix descend régulièrement des régions neigeuses des montagnes de la Suisse, où il habite en grand nombre, et s'approche des lacs et des villages dans les parties où croissent les noisetiers. Il en cueille les fruits, les épluche de manière à les dégager de leur enveloppe foliacée, en conservant l'amande recouverte de sa coque ligneuse; puis, les introduisant une à une dans son gosier, il en emporte jusqu'à douze ou treize à la fois.

« On pouvait croire qu'il les portait les unes après les autres, comme nous voyons des Oiseaux de genres voisins, les Pies et les Corneilles, enlever au bout de leur bec des noix ou des pommes de terre; ou bien que, comme le Geai, dans l'œsophage duquel on trouve quelquefois deux ou trois glands, cet organe, très-dilatable aussi chez lui, l'aidait à ramasser plus de graines à la fois, et lui évitait ainsi de multiplier ses voyages à l'infini. Avec des moyens aussi simples, l'oiseau ne serait jamais parvenu à accumuler la masse de fruits dont il

fait provision, et la nature prévoyante lui a donné un organe particulier, dont ni Cuvier, ni Carus, ni Tiedmann, ni Meckel, n'ont jamais parlé.

« Cet organe est un sac à parois très-minces, ouvert immédiatement sous la langue bifide de l'oiseau, et dont l'orifice occupe toute la base de la cavité buccale. Il est placé immédiatement au-dessous du muscle peaussier, dans l'angle des deux branches de la mâchoire inférieure, où il occupe le triangle situé entre ces deux branches. Ce sac, entièrement dilatable, est situé au-devant du cou, où il fait saillie des trois quarts à gauche de la ligne médiane. Sa longueur est environ des deux tiers de la longueur du cou de l'oiseau.

« Mais, comme si la nature n'avait pas cru faire assez en dotant le Casse-Noix (cet oiseau éminemment voleur, de même que le sont certaines espèces de singes à abajoues) d'une poche assez semblable à celle des Pélicans ; elle lui a donné, en outre, un œsophage très-dilatable aussi pour lui servir de seconde poche. A son origine, cet œsophage occupe les deux tiers de la face antérieure de la colonne vertébrale, sur laquelle il se trouve immédiatement placé, se dirigeant très-obliquement de haut en bas et de gauche à droite... Son orifice s'ouvre largement à la base de la langue, et peut atteindre le même diamètre que celui de la poche.

« A son origine, cet œsophage occupe les deux tiers de la face antérieure de la colonne vertébrale, sur laquelle il se trouve immédiatement placé, se dirigeant très-obliquement de haut en bas et de gauche à droite... Son orifice s'ouvre largement à la base de la langue, et peut atteindre le même diamètre que celui de la poche.

« Lorsque ces Oiseaux sont chargés et regagnent leurs cachettes pour y déposer leurs provisions ; la nourriture qu'ils ont entassée dans leur poche et dans leur osophage leur forme un énorme goitre sous le

cou ; cette grosseur, qui atteint quelquefois le double du volume de la tête de l'animal, est très-apparente, même quand il vole. J'en ai tué souvent dans ce moment-là, qui est aussi celui où les Casse-Noix se laissent le mieux approcher, et j'ai retiré jusqu'à sept noisettes du sac buccal et six autres de l'œsophage d'un même individu.

« Il n'est pas très-étonnant que l'existence de la poche dont nous nous occupons ici ait échappé aux ornithologistes et aux anatomistes ; car ce n'est ordinairement qu'au moment de sa récolte matinale que l'oiseau s'en sert. Passé dix ou onze heures, il quitte le pied des montagnes pour rentrer dans la région des sapins, dont il ne s'écarte plus que le lendemain au lever du jour. »

Un Casse-Noix, tué en novembre dernier à Barcelonnette (Basses-Alpes), et présenté par M. de Sinéty à M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, avait la poche gorgée, non pas de noisettes, mais de graines du *pinus cimbra*.

— M. *W. Vrolik*, dans une lettre adressée à M. le secrétaire perpétuel, réclame, pour un de ses compatriotes, la *priorité de la découverte du mode d'action des Pholades dans la perforation des pierres*. Cette question, dont l'Académie des Sciences a été saisie, a déjà donné lieu, de la part de M. Robertson, à une réclamation de priorité qui a été contestée plus tard par M. Caillaud. M. W. Vrolik vient démontrer aujourd'hui que le fait de perforation mécanique par les valves, et comme résultat du mouvement seul des Pholades, sans secours d'acide quelconque, a été dûment décrit, il y a plus de soixante-dix ans (en 1778), par un directeur de la compagnie du commerce de Middelbourg, nommé *Leendert Bomme*. Son Mémoire, dans lequel on trouve beaucoup de détails sur ces animaux, qui, en 1759 et 1760, menaçaient de destruction les digues de l'île de Walcheren, a été publié dans les travaux de la Société scientifique de Flessingue. M. W. Vrolik renvoie, pour plus de ren-

seignements, à un autre Mémoire qui sera prochainement publié par M. G. Vrolik dans le premier volume de l'Académie des Sciences des Pays-Bas.

Séance du 9 Mai. — M. *Coste* lit un *Mémoire sur les bancs artificiels d'huîtres du lac Fusaro.* Non loin de Naples, au-delà du golfe de Baïa, existe un lac, le Fusaro, dont tout le pourtour est occupé de distance en distance, et à la profondeur seulement de trois à six pieds, par des tas de grosses pierres, simulant des espèces de rochers qu'on a recouverts d'huîtres de Tarente, de manière à transformer chacun d'eux en un banc artificiel. Autour de chacun de ces rochers factices, qui ont en général deux toises de diamètre, sont plantés des pieux assez rapprochés les uns des autres, de façon à circonvenir l'espace au centre duquel se trouvent les huîtres. Ces pieux s'élèvent un peu au-dessus de la surface de l'eau, afin qu'on puisse facilement les saisir avec les mains, et les enlever quand cela devient utile. Il y en a d'autres aussi qui, distribués par de longues files, sont reliés par une corde à laquelle on suspend des fagots de menu bois destinés à multiplier les pièces mobiles qui attendent la récolte.

Lorsque la saison du frai arrive, les huîtres effectuent leur ponte, gardent leurs œufs en incubation dans les plis de leur manteau; puis, quand les petits sont nés, elles les rejettent; et ces petits, qui sont au nombre de cent mille au moins, chaque individu adulte, trouvant des points solides dans les pieux et les fagots qui entourent les bancs artificiels, s'y fixent et y croissent assez rapidement pour qu'au bout de deux ou trois ans chacun d'eux devienne comestible.

Alors on retire les pieux et les fagots, dont on enlève successivement toutes les huîtres venues à maturité, et, après avoir cueilli les fruits de ces grappes artificielles, on remet l'appareil en place pour attendre qu'une nouvelle génération amène une seconde récolte.

D'autres fois, sans toucher aux pieux, on se borne à en détacher les huîtres au moyen d'un crochet à plusieurs branches. La source d'où ces générations émanent reste donc permanente, se perpétuant et se renouvelant sans cesse par l'addition annuelle de l'infime minorité qui ne déserte pas le lieu de sa naissance.

Cette industrie curieuse, M. Coste voudrait la voir importée dans les étangs salés de notre littoral. Etendue, en la modifiant, à l'exploitation des bancs naturels qui existent au sein des mers, elle produirait, à son avis, des récoltes abondantes, sans qu'on fût jamais dans la nécessité de toucher à la souche mère. Pour atteindre ce résultat si important, il suffirait, selon lui, d'appliquer, en y introduisant toutes les modifications commandées par les milieux où il faudrait opérer, les procédés employés avec tant de succès dans le Fusaro. On pourrait faire construire des charpentes formées de pièces nombreuses, hérissées de pieux solidement attachés, armées de crampons. Puis, à l'époque du frai, on les descendrait au fond de la mer pour les poser, soit sur les gisements d'huîtres, soit autour d'eux. Elles y seraient laissées jusqu'à ce que la poussière reproductrice en eût recouvert les diverses pièces, et des câbles, indiqués à la surface par une bouée, permettraient de les retirer quand on le jugerait convenable. Ces espèces de bancs mobiles pourraient être transportés dans des localités où l'expérience aurait démontré que les huîtres grandissent promptement, prennent une saveur estimée, ou bien dirigées vers quelque lagune où on les aurait toujours sous la main.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

Principes de Physiologie et Éléments de Morphogénie générale, par M. le docteur J.-E. Cornay (de Rochefort). Paris, 1853; par M. O. Des Murs.

Chaque siècle est l'expression d'un besoin de son époque ; aussi, à chacune de ces étapes de l'humanité, apparaît-il quelqu'une de ces intelligences supérieures qui viennent avec plus ou moins de succès servir d'interprètes à ce besoin.

Si ces intelligences, et cela s'est vu, apparaissent trop tôt, il en est d'elles comme de ces météores qui. sans aucun doute, concourent, à notre insu, à l'harmonie universelle du monde, mais qui demeurent lettre close pour l'état incomplet des lumières de notre esprit; ces êtres d'élite passent inconnus et retombent dans l'oubli. Si, au contraire, elles ne résument en elles que la somme des connaissances de leur époque avec la dose de jugement nécessaire pour les perfectionner, elles aident puissamment au progrès humanitaire, et n'ont besoin que du concours de la publicité pour voir fructifier leurs doctrines, qui, dès-lors, ne sont plus incomprises.

C'est à cet ordre d'intelligences qu'appartient le docteur Cornay (de Rochefort), qui, lui aussi, reflète le type de notre époque.

Il ne faut pas se le dissimuler, nous sommes à l'heure qu'il est, et depuis près d'une dizaine d'années, dans une période de rénovation générale. Les esprits, en fermentation, rêvent l'inconnu dans toutes les branches des connaissances humaines, aspirant, non précisément, à découvrir un monde nonveau, mais à remonter

à la source, à l'origine des choses, pour arriver à mieux connaître celui dans lequel nous vivons.

Bien à tort s'effraierait-on de ces symptômes ou de ce qu'on appelle *ces innovations!* Des esprits vulgaires seuls ou prévenus peuvent concevoir de pareilles appréhensions. Les novateurs, en effet, ne veulent pas détruire ce qui existe, mais ils veulent le perfectionner; car c'est la loi de l'humanité de progresser, et de tendre, sinon à la perfection, au moins au perfectionnement progressif.

Ainsi, sans parler du système si philosophique et en même temps si poétique de l'auteur de la *Profession de Foi du dix-neuvième siècle*, non plus que des divers systèmes religieux, politiques ou sociaux de ces derniers temps, cette tendance n'est nulle part plus remarquable que dans les sciences, et elle a ses représentants, ses interprètes, ses prophètes dans une pléïade qui se grossit tous les jours, et où figurent Eugène Pelletan, Toussenel, Victor Meunier, Emmanuel (l'auteur incompris de la Réforme du Système planétaire et de l'École astronomique), le docteur Cornay et tant d'autres.

Or, perfectionner, pour nous, nous l'avons déjà dit, et nous le répétons, est la marche non vers une chose nouvelle, mais vers une chose vraie, et par conséquent réelle ; en un mot, un pas de plus vers la vérité.

C'est à ce titre que nous croyons que l'on doit signaler, à chacune de leur apparition, les œuvres ou les recherches savantes dont nous parlons, et le contrôle de la publicité, qu'elle leur soit ou non favorable, est l'unique moyen, pour les individus comme pour les corps savants constitués, de servir utilement la science et les hommes, en démontrant ce que ces doctrines nouvelles ont de faux ou d'erroné, et ce qu'elles renferment de vérités utiles ou de progrès réels.

C'est pour soumettre à ce contrôle l'œuvre du doc-

teur Cornay, que nous appelons l'attention des savants sur ses deux livres : *Éléments de Morphologie humaine* (1850), et *Principes de Physiologie et Éléments de Morphogénie générale* (1853).

Car, quoique ce ne soit que du dernier que nous voulons rendre compte, nous regardons comme indispensable de rappeler en peu de mots les principales propositions et quelques-unes des conclusions que renferme le premier, dont il a été dit un mot en son temps dans cette Revue.

Dans ses *Éléments de Morphologie humaine*, l'auteur a eu pour but, avant tout, de formuler la loi générale de l'Être, cette loi de formation, d'après lui, n'ayant jamais été ni formulée ni connue, quoique tous les auteurs en aient approché par leurs études, et il la formule : « Loi de polarisation et de dépolarisation, de progression et de proportion, de coexistence et de coïncidence ; » puis il essaye de prouver cette loi, qu'il nomme *loi d'ordre universel*, dans les formes matérielles, végétales et animales, ainsi que dans la science et dans l'intelligence, c'est-à-dire dans la réalisation de toutes les qualités de l'Être, ce qu'il fait de la manière la plus neuve et la plus brillante dans sa seconde partie, intitulée : *Physionomie naturelle, Genèse des Formes*, et *Loi d'ordre universel*.

Orfila avait déjà démontré l'insuffisance de la théorie atomique à cet égard, au moins quant aux corps gazeux, en concluant, de ses calculs sur l'hydrogène, que la théorie atomique serait insuffisante pour expliquer les faits résultant de ses expérimentations, si l'on n'admettait pas que *les atomes des corps gazeux sont susceptibles de se diviser en entrant dans les combinaisons*.

L'auteur, s'emparant de cette conclusion, la généralise, et dit : « La théorie atomique n'est point vraie, puisque *les atomes insécables se divisent dans les combi-*

naisons, et que d'ailleurs *jamais le microscope n'a pu découvrir la prétendue juxta-position des atomes.* »

Nécessité, dès-lors, de recourir à une théorie nouvelle, qui est celle indiquée sous le nom de *Théorie de polarisation et de dépolarisation.*

Dans cette théorie, l'élément universel, l'électricité, prévu par ses effets, se *polarise* en progressions et en proportions croissantes et coïncidentes, et forme, en se polarisant, les *polarisations* primaires révélées par les corps élémentaires impondérables et pondérables.

Les progressions et les proportions sont l'expression de la *variété* des espèces, formes matérielles, végétales et anormales.

La *variété* est le résultat immédiat des progressions et des proportions révélées en séries de types, c'est-à-dire de *polarisation*

La variété, c'est l'ordre, l'ordination.

La coexistence est la simultanéité; c'est l'existence, dans le même temps, de plusieurs éléments ou de plusieurs faits, en *non-progression* et *non-proportion* de quantités et de qualités.

La coïncidence, au contraire, est *la simultanéité harmonieuse;* c'est l'existence *mutuelle et solidaire*, c'est-à-dire *par accords parfaits, par quantités et par qualités progressionnelles et proportionnelles* de plusieurs éléments ou de plusieurs faits concourant à une même fin.

Tous les corps composés sont des polarisations progressionnelles et proportionnelles, coexistantes et coïncidentes, produites par les polarisations élémentaires primaires.

La combinaison conduit à la polarisation, l'affinité indique la disposition des éléments, en rapport convenable de proportions, à se combiner pour se *polariser* en proportion binaire, ternaire, quaternaire. La plus petite polarisation matérielle serait-elle un point? Ce

point matériel élémentaire a un état spécifique comme cent points, etc.

Les *polarisations progressionnelles et proportionnelles*, coexistantes et coïncidentes des éléments fluides, solides, liquides et gazeux, révèlent leur existence en *progressions* de formes *matériales, végétales*, etc.

En résumé, d'après l'auteur, un minéral, un végétal, un animal seraient une *polarisation complexe*, c'est-à-dire qui résulte de l'*assemblage de plusieurs polarisations distinctes*, en rapport ou en relation de nombres, de quantités élémentaires, fluides, solides, liquides et gazeuses.

Une fois la théorie des atomes déclarée fausse et arbitraire ; une fois admis le système des centres de polarisation, restait à démontrer le mode et l'élément de leur formation.

C'est ce que fait l'auteur, dans son livre intitulé *Morphogénie*, où il pose les principes suivants :

Les corps simples tiennent leur génération de l'électricité centralisée comme radical générateur universel.

Les corps simples s'associent en quantités et de qualités particulières dans la création des corps composés; et, une fois l'électricité transformée en corps pondérables, ces corps prennent des arrangements, des formes spécifiques qui sont dues à de nonvelles quantités électriques appropriées à la distribution des faisceaux de leurs rayons chimiques constituants.

Il y a des rayons électro-organiques attribués aux formes que prennent les corps simples et composés, par la cristallisation, comme il y en a pour celles des végétaux et des animaux.

Quant à la manière dont se produisent les formes matériales, l'auteur, dans toute cristallisation, par exemple, et dans toute genèse d'un simple cristal, distingue le *centre d'émission* des rayons organiques, le

point de leur *division*, et enfin leur *distribution*. En d'autres termes, chaque cristallisation a son point d'évolution, son essor végétatif et son apoterme, ou son commencement, son développement et la fin de sa croissance.

Dès-lors, et comme conclusion de ce qui précède, *unité de matière.*

L'électricité est le corps radical générateur universel.

L'électricité est créatrice de tout ce qui influence nos sens, c'est-à-dire des *caloriques de la lumière*, des corps simples, des corps composés, et, par suite, des espèces matériales, végétales et animales.

Mais l'auteur n'admet pas les diverses électricités de l'école ; il n'admet qu'une seule électricité distribuée dans tous les corps.

L'*électricité*, pour lui, est *un seul fluide* engendrant le calorique et la lumière en harmonisant ses rayons.

Le calorique et la lumière sont deux manifestations de l'électricité qui se produisent, soit dans la nature, soit dans les expériences artificielles, par des causes spécifiques.

Tous les fluides répandus dans la nature et dénommés par les philosophes, les physiologistes et les physiciens, ne sont que l'électricité dans des conditions particulières dont les rayons sont dans un arrangement particulier qui dépend des corps ou des appareils condensateurs.

Ainsi qu'on a pu le comprendre, l'auteur appelle *polarisation* une centralisation vitale.

Il n'existe pas deux fluides électriques.

L'électricité se présente sous trois polarisations différentes, suivant ses quantités et ses qualités centralisées ou les milieux dans lesquels ses centralisations s'opèrent.

Ces trois polarisations sont : la polarisation *concrète*

ou *pondérable*, la polarisation *récurrente* ou *magnétique*, la polarisation *rayonnante* ou *statique*.

L'électricité se modifie suivant les milieux qu'elle doit parcourir et les effets statiques, magnétiques ou dynamiques, qu'elle est appelée à produire ; et c'est à ces diverses modifications que la science moderne a appliqué les dénominations d'*électricité vitreuse*, d'*électricité résineuse*, d'*électricité dynamique*, d'*électricité galvanique*, de *fluide magnétique*, de *fluide chimique*, de *fluide nerveux*, etc.

L'électricité statique circule en rayons, qui se *partagent la circonférence ou la sphère fictives*, suivant les corps qu'ils traversent, et les rayons différents peuvent sortir d'un faisceau principal provenant d'un seul centre d'émission ou venir de plusieurs centres d'émission.

Les fluides organiques des végétaux et des animaux et le fluide nerveux circulent et se comportent de la même manière que l'électricité statique.

L'électricité des animaux, ou fluide organique, dispose leurs matériaux de formation suivant le partage de la sphère et de la circonférence, comme l'indique la disposition des cellules, des organes, des nerfs, des vaisseaux, des os, des muscles, etc., etc.

Nous bornons à cet exposé fidèle les propositions principales et les formules nouvelles de l'auteur.

Mais ces propositions, ces formules, ne sont pas, pour le docteur Cornay, le résultat d'un système purement spéculatif; ce n'est qu'après une longue série d'études et d'expérimentations qu'il est arrivé à les établir, et au moyen de ce qu'il appelle l'*électro-motion*, basée sur un appareil de son invention, l'*Indicateur électrique*, dont la description n'entre pas dans notre sujet.

C'est à l'aide de cet appareil et au moyen de ces ex-

périences qu'il a réussi à formuler les règles de la genèse des formes dans les corps.

« Les formes animales, dit-il, appartiennent évidemment à la vie végétale.

« ... Les corps se constituent à l'état spécifique avant de prendre leurs formes géométriques ; la forme géométrico-polyèdre appartient à l'état solide, et la forme sphérique, en particulier, est attribuée plus spécialement à l'état liquide et aux corps organisés dans leur rudiment cellulaire et leur forme générale.

« ... Toute forme tient son existence de matériaux d'abord à l'état liquide ou gazeux, car toute forme appartient à l'état solide. »

Puis, en revenant à l'application, il établit une théorie des plus simples et des plus ingénieuses sur la genèse des formes chez les végétaux.

De cette théorie surgit cette question importante :

Il y a-t-il des nerfs organiques dans les végétaux?

M. Cornay les découvre dans ce que l'on a appelé, depuis Malpighi, des trachées, qu'il nomme *spirules*. Ces *spirules*, pour l'auteur, sont les nerfs organiques des végétaux, ce qui, démontré, serait une des plus grandes découvertes en physiologie végétale.

Il démontre que les spirules n'existent point dans la graine, et que la graine vit comme les plantes cellulaires ; qu'aussitôt que les graines se développent et prennent les formes grandioses des végétaux supérieurs, les *spirules* conduisent les grands courants électro-organiques de distribution, et que les formes végétales sont solidaires de leur disposition.

Tel est, autant qu'on le peut faire d'une œuvre aussi complexe, pour son peu d'étendue, le résumé des vues et des idées de l'auteur. Nous les croyons dignes des méditations des hommes de science, tout autant que de celles des philosophes. Elles se rattachent trop intime-

ment à l'origine du monde pour ne pas avoir d'écho à cette heure, où toutes les intelligences convergent vers l'étude de sa composition intime et vers l'analyse des matériaux qui en sont ou la base ou le produit. Dans les travaux du docteur Cornay repose tout un avenir de découvertes dont il vient d'ouvrir la lice et le chemin en habile investigateur et en hardi pionnier.

Un moment nous avons cru trouver, dans la découverte si intéressante de M. Brame sur l'*état utriculaire des minéraux*, la consécration et la confirmation de la doctrine du docteur Cornay, laquelle, d'ailleurs, vaut et se prouve par elle-même. Mais, en y réfléchissant, il est facile de voir que les faits nouvellement révélés ne concordent pas avec cette doctrine. En effet, les vésicules de M. Brame ne sont qu'un état de forme passager, et cette vésicule elle-même n'est que la matrice, en quelque sorte, du cristal qu'elle renferme. Ce que M. Brame ne saurait encore démontrer, c'est que son cristal, une fois trouvé, soit composé d'une succession ou d'une aggrégation indéfinie de vésicules, comme les végétaux.

Pour en revenir à l'œuvre du docteur Cornay, on peut la considérer comme une synthèse complète des questions les plus élevées et les plus controversées des sciences, surtout de la zoologie. La *morphologie* est inséparable de la *morphogénie;* les propositions que renferme la première sont en quelque sorte les prolégomènes de celle-ci; en un mot, elle forme une théorie purement spéculative, dont le complément, comme théorie d'application ou expérimentale, se retrouve dans ce dernier livre.

Ce qu'il faut admirer tout autant et plus que le fond de l'ouvrage du docteur Cornay et de son corps de doctrine, c'est la grande lucidité du style et le talent avec lequel il a su l'assouplir à un langage scientifique pour

ainsi dire nouveau. On peut le donner comme exemple et comme modèle aux hommes de science trop souvent, sinon étrangers à la langue, au moins peu familiarisés avec elle ou mal initiés à ses ressources, ce que prouve surabondamment le dernier article de V. Meunier relatif á la note sur le *Nepenthès* de M. de Paravey.

In alcune caverne, etc. — Sur quelques cavernes ossifères des montagnes du lac de Côme, par le docteur Emilio Cornalia (Brochure de vingt-huit pages, extraites des Nouvelles Annales des Sciences naturelles de Bologne, 1850).

Ce Mémoire donne des détails géologiques sur plusieurs cavernes situées aux environs du lac de Côme, telles que Buco dell' Orso, Pertugio della Volpe (en patois Pertûs de la Vôlp), Pertugio de Blevio, etc. Il termine par l'énumération des ossements recueillis dans ces localités.

TABLE DES MATIÈRES.

J. et Ed. Verreaux. — Note sur le genre Lophornis. 193
— Description d'Oiseaux nouveaux. *ib.*
Z. Gerbe. — Notices et Observations sur quelques vertébrés nouveaux. 197
J.-R. Bourguignat. — Monographie de l'Ancylus Janii. 203
Lefébure de Cerisy. — Observations sur les métamorphoses des coléoptères du genre Cebrio. 214
Académie des Sciences de Paris. 226
Analyses d'ouvrages nouveaux. 231

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Ce, RUE D'ERFURTH, 1.

SEIZIÈME ANNÉE. — JUIN 1853.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Sur le genre *Ramphocelus*, Desm, et trois nouvelles espèces qui lui appartiennent ; par F. de Lafresnaye.

Nous croyons que le genre Ramphocèle doit être naturellement subdivisé en deux sections, d'après la différence, dans la forme du bec, d'un certain nombre d'espèces. Effectivement, une partie d'entre elles, et c'est bien la plus nombreuse, offre, dans les dimensions relatives de ses deux mandibules, une grande disproportion, ce qui ne s'observe pas chez l'autre. Ainsi, dans la première, en prenant pour type le Ramphocèle *jacapa*, par exemple, on remarquera sans peine que la mandibule supérieure, depuis les plumes du front, est d'un grand tiers plus courte que l'inférieure ; que, vue de profil, elle a en cette partie même moins de hauteur que l'inférieure au point correspondant, ce qui provient de ce que celle-ci, en se prolongeant fortement sur les côtés de la tête jusque sous l'œil, éprouve une dilatation en longueur, comme en hauteur, des plus marquées, et s'y termine même par un bourrelet ou renflement visible. Si ensuite on regarde le bec d'en haut, en dirigeant les yeux sur sa partie supérieure, on remarquera que la mandibule supérieure, assez comprimée à sa base, et dont l'arête est assez prononcée, est dépassée

sur ses côtés par l'inférieure d'une manière assez notable. Nous désignerons les espèces de cette première section par le nom de RAMPHOCELI MACROGNATHI : la plupart des espèces viennent s'y ranger.

Prenons maintenant le *Ramphocelus varians*, Laf. (Rev., 1847, p. 217), cette belle espèce, rapportée des Andes de la Nouvelle-Grenade par M. Delâtre, et qui, selon le prince Bonaparte, aurait pour synonyme *R. flammigerus*, Jard. et Selby. Regardons son bec de profil, et comparons ses mandibules : nous verrons que la supérieure, vers l'insertion des premières plumes frontales, a beaucoup plus de hauteur que l'inférieure dans la partie correspondante; que celle-ci, se prolongeant très-peu sur les côtés de la tête, ne dépasse en longueur la supérieure que d'un sixième à peu près. Si on regarde ensuite le bec d'en haut, on reconnaît que la mandibule supérieure n'est point comprimée à sa base ; qu'elle n'est point dépassée sur les côtés par l'inférieure, et qu'enfin sa tranche est plus arrondie. Il résulte donc, de la comparaison de ces deux espèces, types de nos deux sections, que la seconde, ayant la mandibule supérieure plus longue et plus élevée que la première, et l'inférieure, au contraire, beaucoup moins prolongée en arrière et moins élevée que chez elle, son bec ne présente plus cette forme presque anomale que l'on voit chez le *jacapa* et chez la plupart. Nous intitulons les espèces de la seconde section RAMPHOCELI MICROGNATHI. Nous ne connaissons guère que quatre espèces qui doivent y figurer, et qui sont : 1° *Ramphocelus flammigerus*, Jard., ou *varians*, Laf.; 2° *R. icteronotus*, Bp. (*varians*, Laf.); 3° *R. Passerinii*, Bp.; 4° *R. aterrimus*, Laf., que nous allons décrire ci-dessous, ainsi que deux autres espèces que nous regardons aussi comme nouvelles, mais qui appartiennent à notre première section.

Sectio I. Ramphoceli macrognathi, Laf.

1. *Ramphocelus magnirostris*, Laf. — « R. suprâ niger, pileo, capitis lateribus uropygioque purpurino-tinctis; subtùs, collo antico, pectoreque vividius purpureis, qui color sensim ad nigrum vertit. — Longit. tota (ave arte farcto), 18 cent.; alæ plicatæ, 8 cent. 3/4; caudæ, 8 cent. 1/2. — Habit. in Sanctæ-Trinitatis insulâ. »

Si l'on compare cette espèce avec le *Ramphocelus jacapa*, on n'apercevra, pour ainsi dire, aucune différence de coloration; mais on en trouvera dans les proportions plus fortes, chez notre nouvelle espèce, et surtout dans le bec, dont la mandibule inférieure est évidemment plus développée en longueur et en hauteur, s'avançant encore davantage sous l'œil, où elle a un renflement plus prononcé. Sur deux individus que nous possédons, et venant tous deux de l'île de la Trinité, nous n'avons pas remarqué cette couche blanc d'ivoire, à la base de la mandibule inférieure, qu'offrent certains individus du *R. jacapa* de Cayenne. Chez eux, au contraire, cette partie est d'un bleu plombé comme chez la plupart des espèces. Si on regarde le *R. magnirostris* en face, le bec tourné vers soi, on reconnaît sans peine que cette mandibule inférieure, depuis le point où elle se bifurque jusqu'à l'extrémité de son renflement sous les yeux, forme un écartement sensiblement plus grand et plus ouvert que chez le *R. jacapa*.

2. *Ramphocelus Venezuelensis*, Laf. — « R. valde affinis *R. jacapæ* staturâ et coloribus: hæc species differt autem, suprâ pileo, collo, dorso uropygioque totis nigro-granatinis et subtùs rubedine paulo intentiore, mediâ parte abdominis nigrâ, mandibu'a infera breviore, retro minus productâ, nigredine alarum et caudæ intentiore (in *Ramphocelo jacapa*, his partibus nigro-fuscis). — Habit. in Venezuela. »

Cette espèce, contrairement au *magnirostris*, diffère du *jacapa* par sa mandibule inférieure plus courte,

moins prolongée en arrière sous les yeux, quoique au moins aussi dilatée en hauteur; par sa mandibule supérieure un peu plus arquée dans le sens de la longueur; par une teinte uniforme grenat foncé sur toutes les parties supérieures, sauf les ailes et la queue, qui sont d'un noir prononcé (elles sont noirâtres chez le *jacapa*); par le rouge-grenat de la gorge, du devant du cou et de la poitrine, d'une nuance plus vive, se dégradant en grenat obscur sur le ventre et les sous-caudales, et par le noir de la partie médiane de l'abdomen. Les deux individus que nous possédons faisaient partie d'un envoi d'oiseaux du Vénézuela.

Sectio II. Ramphoceli micrognathi, Laf.

3. *Ramphocelus aterrimus*, Laf. — « R. totus fusco-ater, hoc colore nullo modo granatino tincto; mandibulâ infera parum productâ, non tumidâ; mandibulâ supera illâ altiore, suprâ paucissime curvatâ; rostro fusco-nigro, neu plumbeo-cœrulescente. » — Habit. in Boliviâ.

Cette espèce, qui nous a été vendue comme venant de Bolivie, est assez remarquable par sa teinte noir mat uniforme, sans la moindre indication de nuance rouge sur aucune partie; par son bec d'un noir un peu brunâtre en dessous et nullement teinté de couleur de plomb. Quoique, d'après le peu de dilatation en longueur comme en hauteur de sa mandibule inférieure, cette espèce nous ait paru devoir être rangée dans notre section des *Micrognathi*, elle s'en éloigne un peu cependant, en ce que la tranche de sa mandibule supérieure est plus prononcée et moins arrondie, comme chez les trois espèces précédentes, et que sa mandibule inférieure présente un peu plus de hauteur relative que chez elles.

On a pu remarquer ci-dessus qu'après avoir regardé, autrefois, comme simples variétés dues à des tempéra-

tures plus ou moins élevées les individus à croupion rouge, à croupion orange et à croupion jaune de notre *Ramphocelus varians*, uniquement, toutefois, d'après les indications et l'opinion de Delâtre lui-même, qui les avait observés et recueillis dans leur pays natal, on peut, dis-je, s'étonner de nous voir faire aujourd'hui deux espèces des individus à croupion jaune et de ceux à croupion rouge. C'est que, en réfléchissant à l'énorme différence de ces deux couleurs, l'une d'un jaune de soufre, et l'autre d'un beau rouge un peu orangé, nous nous sommes dit que, quoique M. Delâtre ait trouvé chacune de ces prétendues variétés sur les Andes, à trois zones distinctes d'élévation sur les mêmes montagnes, cela ne prouve pas positivement que ce soit la même espèce, sur laquelle ces trois températures différentes aient produit ces trois couleurs différentes. Il nous paraît plus naturel d'en conclure, contre l'opinion même du voyageur et des Indiens, que ce sont, au contraire, trois espèces distinctes et ayant besoin chacune d'une température différente, soit pour leur différent genre de nourriture ou tout autre motif. Nous possédons les deux espèces à croupion rouge et à croupion jaune, mais non la troisième, à croupion orangé. Il est assez probable que, comme ces deux-ci, elle constitue une espèce qui serait alors à nommer, et qui ferait la cinquième de nos *Micrognathi*. Nous observerons que jusqu'ici toutes les espèces qui en font partie se font remarquer par un plumage d'un beau noir velouté, n'ayant d'autre couleur vive et tranchée que sur le croupion, excepté chez notre *aterrimus*.

Voici les espèces qui, à notre connaissance, doivent être classées dans ces deux sections :

Sectio I.

RAMPHOCELI MACROGNATHI, Laf.

1. *R. Brasilia*, Laf.
2. *R. jacapa*, Laf.
3. *R. magnirostris*, Laf. 1853.
4. *R. Venezuelensis*, Laf. 1853.
5. *R. atrosericeus*, Laf.
6. *R. dimidiatus*, Laf.
7. *R. Luciani*, Laf.
8. *R. nigrogularis*, Spix.
9. *R. uropygialis?* Bp. (1).
10. *R. affinis?* Less.
11. *R. sanguinolenta?* Less.

Sectio II.

RAMPHOCELI MICROGNATHI, Laf.

1. *R. flammigerus*, Jard. — *varians*, Laf.
2. *R. icteronotus*, Bp., Dubus, pl. 15. — *varians*, Laf.
3. *R. Passerinii*, Bp.
4. *R. aterrimus*, Laf. 1853.
5. *R. chrysonotus*, Laf. 1853. — Olim, *R. varians*, Laf. (2).

NOTE sur la Mésange alpestre (*Parus alpestris*, Bailly), par M. Edm. FAIRMAIRE.

Nous avons publié, dans la *Revue de zoologie* (octobre, 1850, p, 576), une note concernant les habitudes du *Parus lugubris*. — Nous commettions alors une erreur, que nous nous faisons aujourd'hui un devoir de rectifier, en reportant au *P. alpestris* ce que nous avions rapporté à la Mésange lugubre, et en laissant à M. Bailly

(1) Si nous avons mis un ? aux trois dernières espèces qui figurent dans nos *Macrognathi*, c'est que, ne les connaissant que par les descriptions, nous n'avons pu reconnaître (*ex visu*) à laquelle de nos deux sections elles appartiennent ; mais il est bien probable que c'est à la première.

(2) Les mêmes motifs qui nous font regarder aujourd'hui comme espèces distinctes les individus à croupion jaune soufre et ceux à croupion rouge que nous avions indiqués autrefois comme variétés de notre *Ramphocelus varians*, nous font également supposer que les individus à croupion orangé que nous avions regardés comme troisième variété constitueront aussi une troisième espèce que nous nommons *R. chrysonotus*.

le mérite de nos observations, qui d'ailleurs se trouvent exactes.

D'une communication récente, il résulterait que le *Parus alpestris* de Savoie et des contrées adjacentes devrait être réuni à la Mésange boréale (*Parus borealis*) décrite anciennement déjà par M. de Sélys.

Études sur les Anodontes de l'Aube, par Henri Drouet. (Cinquième article.)

> ..... Ea tamen, ut video, aliquibus severioribus fere nihili œstimata sunt, nisi illorum etiam animalium aliquam anatomen exhiberem.
> (Lister, Exerc. Anat. de Cochl.)

Dans l'article précédent, nous avons successivement examiné l'enveloppe cutanée, le système musculaire et le système nerveux des Anodontes. Aujourd'hui, reprenant le scalpel avec M. Baudon, nous allons tour à tour explorer les organes des sens, l'appareil digestif, le système circulatoire et celui de la respiration, réservant, pour une livraison prochaine, la description des organes sécréteurs et de ceux de la génération.

V. Appareil digestif.

« § 24. La bouche est située entre le pied et le muscle adducteur antérieur. Cet orifice, irrégulièrement quadrangulaire, et qui semble très-enfoncé à cause de la saillie du muscle et de la proéminence du pied, a ses lèvres formées par les prolongements qui réunissent les tentacules. Au milieu de la lèvre supérieure passe la branche de communication des ganglions antérieurs.

« De la bouche, on arrive, presque d'emblée, dans l'estomac; cependant, entre ces deux régions, il existe un conduit, large et très-court, suivant une direction

oblique de bas en haut vers la partie supérieure du foie, que l'on peut, à la rigueur, considérer comme un œsophage ; ses parois sont lisses et assez solides.

« L'estomac traverse la région supérieure du foie, qui l'environne de toutes parts, et l'on ne peut guère séparer du parenchyme de cette glande la mince membrane servant de paroi au tube digestif. Il est irrégulièrement ovale, et la paroi inférieure, plus solide que la supérieure, présente deux saillies allongées, assez épaisses, contournées, arrondies en avant, repliées sur elles-mêmes, garnies de stries blanchâtres et élégantes, et séparées l'une de l'autre par une dépression terminée elle-même par un trou en entonnoir. Au-dessus de ce pertuis se trouve un corps presque isolé, tant le point d'attache est tenu : c'est la *tige crystalline*, ou simplement le *crystallin*. Ce corps singulier est demi-membraneux, assez mou et translucide ; une de ses faces est mince et comprimée ; les deux autres, de forme obscurément quadrilatère, s'enfourchent au-dessus de l'entonnoir. Le crystallin ne se rencontre pas à toutes les époques : c'est principalement au printemps que je l'ai vu dans l'estomac des Anodontes de tout âge. Est-ce un organe servant à la trituration des aliments ? C'est bien douteux, car alors il se verrait constamment. Je ne sais pas au juste quelles fonctions lui attribuer.

« De chaque côté des saillies striées, dont j'ai parlé tout à l'heure, naissent les intestins : à droite, un cœcum ; à gauche, l'intestin grêle, dont le trajet se fait en partie dans l'estomac ; l'un et l'autre ne tardent pas à s'abaisser et à plonger dans l'ovaire.

« Plusieurs canaux, largement ouverts, communiquent du foie dans l'estomac, où ils dégorgent une bile abondante.

« Le cœcum, qui est très-étroit, suit la même direction que l'intestin grêle, et s'adosse à lui pendant son trajet ; plus il avance, plus il s'effile, et, enfin, il se ter-

mine par une courbure au tiers postérieur du pied.

« A sa sortie du foie, l'intestin grêle a un diamètre assez fort ; du côté gauche s'échappe souvent un très-petit rameau. Il descend obliquement dans la substance de l'ovaire, se courbe au-dessus de l'oviducte, d'après la forme du pied et le long du bord inférieur, remonte ensuite en haut vers le bord postérieur, revient en avant, et semble se terminer brusquement. Mais on aperçoit alors plusieurs ramuscules, dont les uns se perdent dans l'ovaire et dont les autres s'abouchent avec le gros intestin. L'intestin grêle a une forme carrée, et il est strié transversalement.

« Le gros intestin est arrondi, cylindrique, strié. Il décrit, dans son trajet, plusieurs sinuosités, et sort, du bord supérieur du pied, juste à l'origine de la glande mucipare. Jusqu'à présent, le tube digestif n'a eu pour enveloppe qu'une membrane extrêmement mince ; à la sortie du pied, cette membrane s'épaissit : elle devient même fibreuse à l'approche du rectum. Presque à sa sortie du pied, l'intestin prend une direction horizontale, et bientôt il traverse le cœur. Après avoir flotté dans la cavité cardiaque, au-dessous du raphé, il s'effile insensiblement, passe au-dessus du muscle postérieur, et enfin se renfle légèrement à sa terminaison dans le cloaque. L'anus est muni d'un sphincter dont le pourtour est rayonné.

« § 25. La nourriture des Anodontes est presque entièrement végétale : les plantes décomposées ou en suspension dans l'eau suffisent le plus souvent à leur entretien. On peut donc affirmer que ces animaux concourent, pour une large part, à la purification des eaux au milieu desquelles ils vivent (1). Du reste, ils peuvent

(1) Sembra però che prèstino già naturalmente un prezioso servigio, col distrùggere molti infusorj, che giacendo morti corromperèbbero le aque (A. et G. B. Villa, Catal. Moll. Lomb., p. 4 ;

vivre fort longtemps dans l'eau pure. Leur digestion se fait lentement et comme par imbibition; l'estomac étant presque inerte, il faut que le foie vienne l'aider au moyen des liquides qu'il sécrète; et les nombreux canaux que l'on remarque dans cette glande versent une bile abondante qui imprègne les aliments et les réduit en pâte semi-liquide, avant leur entrée dans le tube digestif. Les fèces sont expulsées avec l'eau que rejette l'animal.

VI. Système circulatoire.

« § 26. A la partie supérieure du dos se trouve une région entièrement isolée et circonscrite par la face interne du manteau : je la nomme *région cardiaque*, parce que c'est là que sont rassemblés tous les organes de la circulation. Cette région est oblongue, et s'étend de chaque côté du raphé, en arrière du foie, jusqu'au muscle adducteur postérieur. Le manteau, en envoyant sa face externe s'attacher au raphé, forme la paroi supérieure de cette région, tandis que sa face interne adhère au pourtour. A cet endroit, la peau est tellement mince et translucide qu'elle laisse apercevoir aisément le cœur et ses appendices suspendus au milieu du liquide contenu dans la cavité cardiaque. En avant, et très-superficiellement, se trouvent les deux corps violacés; au milieu, le cœur et ses oreillettes; postérieurement, les deux renflements de la glande mucipare; et, de chaque côté, les corps réticulaires, étroitement unis aux oreillettes.

« Si l'on incise la paroi supérieure de la région cardiaque, on découvre une cavité que j'appellerai *cavité cardiaque;* elle renferme le cœur et ses accessoires. Cette cavité est assez vaste; elle est close de tous

1844). — Il y a là le thème d'une dissertation intéressante et neuve!

côtés : postérieurement et inférieurement par la glande mucipare ; supérieurement, par les corps violacés et la peau du manteau ; à droite et à gauche, par les corps réticulaires. En avant, les corps violacés et la glande mucipare embrassent l'intestin, qui passe au milieu d'eux. L'intérieur de la cavité cardiaque est rempli d'un liquide abondant, légèrement visqueux, qui facilite les mouvements du cœur pendant la diastole et la systole.

« Le cœur est placé au milieu de cette cavité. Il est piriforme, et ses prolongements embrassent fortement l'intestin rectum, comme ferait un anneau solide. La membrane qui le compose est un peu transparente, jaunâtre, assez extensible. Il est muni, vers le haut et latéralement, de deux orifices garnis d'une espèce de valvule, qui sort pendant la diastole et rentre pendant le mouvement de contraction. Un vaisseau large, mince et translucide, sert de canal de communication entre le cœur et les oreillettes.

« Ces dernières longent, de chaque côté, la glande mucipare, sur laquelle elles s'appuient. Leur membrane ressemble à celle du cœur, si ce n'est qu'elle est un peu moins solide. Leur forme est demi-elliptique. Leur extrémité inférieure est libre, tandis que la supérieure adhère aux corps violacés ; et, de plus, elles sont intimement connexes aux corps réticulaires.

« Les *corps réticulaires* se présentent, de chaque côté de la région cardiaque, sous la forme d'un corps très-étroit, étendu le long des renflements de la glande mucipare, du muscle postérieur et des artères branchiales, auxquelles ils adhèrent fortement. Leur tissu, mou et blanchâtre, a l'aspect d'un réseau fin et poreux, analogue au tissu médullaire des os. Evidemment ces corps servent d'intermédiaire entre les oreillettes et les artères branchiales.

« La partie antérieure de la région cardiaque se com-

pose de deux corps d'un rouge violacé, minces, larges, un peu quadrilatères et placés en avant du cœur, de chaque côté du raphé et au-dessus du rectum. Ces corps s'étendent jusqu'à la partie postérieure du foie. Je les nommerai *corps violacés*, parce que cette coloration violette se retrouve, d'une façon plus ou moins intense, chez la plupart des *Anodonta*. Les artères branchiales communiquent antérieurement avec ces corps, au milieu desquels le sang subit une modification particulière.

« § 27. Comme chez la plupart des Mollusques, le sang des *Anodonta* est incolore et très-fluide. J'ai remarqué qu'il était stagnant en certains endroits.

« Les impulsions du cœur sont très-énergiques : elles s'étendent jusqu'à l'extrémité inférieure des oreillettes. Les mouvements de ces organes sont très-apparents et durent fort longtemps. Après avoir plongé des *A. Cellensis* dans une eau presque bouillante, pour les tuer et pour détacher l'animal de son test, j'ai vu, au bout de huit heures, le cœur battre encore avec force, et les pulsations ne cesser que par le dessèchement des tissus. Au reste, il est nécessaire que le cœur chasse violemment le sang, pour le faire arriver aux longues artères branchiales, en traversant les corps réticulaires qui servent d'intermédiaires, ainsi que je l'ai dit, entre les oreillettes et les artères. Et, en outre, les nombreux canaux capillaires des divers organes, et surtout du manteau, s'empliraient difficilement sous l'influence d'impulsions peu énergiques.

VII. Système respiratoire.

« § 28. Les Anodontes respirent par des branchies. Ce sont quatre grands feuillets disposés le long et de chaque côté du corps, recouverts par le manteau et attachés en avant à un repli de ce dernier vers le bord supérieur du pied et en arrière du foie. Dans toute leur

longueur, elles adhèrent au manteau, vers les bords de la glande mucipare placée au milieu d'elles et aux corps violacés faisant suite aux oreillettes. En arrière, elles s'attachent encore au bord postérieur du manteau.

« Il y en a deux paires, inégales du même côté, mais symétriques ; les externes étant plus petites que les internes, qui les dépassent un peu antérieurement, tandis qu'en arrière ce sont les externes qui débordent légèrement. Leur forme est à peu près celle d'une demi-ellipse assez aiguë postérieurement. On considère dans chaque branchie deux faces, deux bords et deux extrémités.

« Les branchies externes ont leurs deux faces simples, sans dédoublement. A une certaine époque, elles contiennent dans leur interstice les œufs fécondés. Des deux bords l'un est adhérent, l'autre libre et arrondi. Chaque extrémité s'attache au manteau. Le feuillet externe de chaque paire n'est séparé de l'interne, supérieurement, que par une fine artère qui parcourt toute leur étendue.

« Sous les branchies externes se trouvent les internes, plus spécialement destinées encore à la respiration, si l'on peut dire. En même temps que leur artère, elles s'attachent antérieurement au manteau, derrière le foie, puis le long des corps violacés et des corps réticulaires. Presque aussitôt après, ces branchies s'éloignent sensiblement l'une de l'autre, de façon à laisser un large passage ovale pour le pied. Cet écartement permet de voir la glande mucipare. En même temps que se produit cet écartement, chaque branchie interne se dédouble par son bord supérieur (1). Une partie seu-

(1) Ce dédoublement forme, de chaque côté, une poche dans laquelle l'eau peut se conserver pendant un certain temps. Le superflu s'écoule ; mais, quand l'animal ferme ses valves, il garde,

lement reste libre et est suivie inférieurement par son artère branchiale. Puis, derrière le pied, ces deux branchies se rapprochent et s'accolent par leur artère (sans toutefois communiquer entre elles) pour ne se plus quitter jusqu'à leur terminaison. Elles forment ainsi le plancher inférieur de la *cavité branchiale*, dont la glande mucipare forme le plancher supérieur. Le bord inférieur des branchies internes reste libre dans toute son étendue et ne participe en rien au dédoublement supérieur des faces.

« La seconde ouverture du cloaque forme l'orifice de la cavité branchiale. L'eau passe sur les branchies au moyen de ce vaste canal, qui va toujours en s'élargissant. Les organes respiratoires se séparent ensuite; il n'y a plus de canal, mais une grande ouverture permettant à l'eau de s'échapper de chaque côté du pied, quoique cette dernière soit, en partie, reteune par les feuillets dédoublés des branchies.

« Le système artériel des organes respiratoires se compose principalement de quatre grandes artères partant du bord externe des corps violacés. Celles des branchies externes sont moins fortes que les autres et directes dans leur trajet. Celles des branchies internes sont situées le long du bord supérieur; adhérentes antérieurement, elles deviennent libres vers leur milieu, s'accolent ensuite à celle de la branchie similaire, et se suivent jusqu'à la terminaison de la branchie. Ces artères projettent latéralement un grand nombre de vaisseaux, à peu près également distancés, qui, à leur tour, reçoivent verticalement (sans être toutefois traversés) une infinité de petits cordons jaunâtres parallèles, et réunis entre eux par de nombreux vaisseaux microscopiques.

dans la cavité branchiale et dans ces poches, une certaine quantité de liquide servant à mouiller les branchies. Cette disposition explique le long temps qu'une Anodonte peut passer, sans périr, hors de l'eau.

Ces dispositions diverses forment un tissu régulier du plus bel aspect. C'est un réseau de la plus grande finesse, mou, facile à déchirer, et éminemment vasculaire. Chaque branchie possède deux feuillets vasculaires appliqués l'un contre l'autre, adhérents seulement par les vaisseaux latéraux qui leur sont communs.

« § 29. J'ai rencontré, dans l'intérieur des branchies, de très-jeunes parasites en voie de développement. Parvenus à leur croissance complète, ces insectes rongent le tissu branchial et vont se loger au-dehors, soit entre les feuillets, soit sous le manteau. Au reste, ils parcourent toutes les parties du corps, et j'en ai vu jusque dans l'ovaire.

« Ce parasite est de forme oblongue-arrondie ; son enveloppe est d'un vert très-pâle, transparente ; la masse intérieure, en dessus, a une nuance brunâtre ou violacée, avec une raie jaune presque disposée en croix sur la partie médiane et simulant un corselet et deux élytres. En dessous, cette même masse intérieure présente deux larges bandes longitudinales d'un violet foncé, séparées par un intervalle jaunâtre ou rosé, dans lequel se voient les œufs. A l'extrémité de l'abdomen s'ouvre l'anus, sous forme de fente. Les pattes sont allongées, d'un vert pâle, transparentes, hispides, au nombre de quatre paires, la dernière étant bien plus grande que les autres. La tête est armée d'une paire de mandibules aiguës et articulées, et, au-dessous, d'une espèce de suçoir. Deux petits points noirs sur la région thoracique. Adulte, cet insecte a deux millimètres de long sur un et demi de large.

« J'ignore si ce parasite est hermaphrodite ou non ; mais tous les individus que j'ai tenus portaient une grande quantité d'œufs dans la région abdominale. Très-vivace de sa nature, il s'agite prestement dans l'eau, au milieu de laquelle il paraît vivre assez bien.

Dans certaines localités, il est extrêmement abondant sur l'*A. Cellensis* (1). »

Troyes, 1er juin 1853.

NOTICE MONOGRAPHIQUE sur un nouveau genre de Coléoptères de la famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, par M. Lucien BUQUET.

G. EURYPROSOPUS, White, Catal. of Longicorn Coleoptera of the British Museum, pag. 136 (1853).

Corps aplati ou faiblement convexe, allongé. — Tête large, forte, saillante, anguleuse, inclinée, à peine ou pas rétrécie en arrière. Yeux ronds, petits, saillants, distants du bord du corselet. Antennes filiformes, de onze articles dans les deux sexes, de moitié plus longues que le corps dans les mâles, d'un tiers seulement dans les femelles; le premier article moyennement long, épais, renflé vers l'extrémité, le plus souvent échancré en dessous à la base; le second assez court, conique; le troisième aussi long que la tête et le corselet réunis, orné à l'extrémité d'une touffe de poils couchés en avant; le quatrième de la longueur du précédent, les suivants allant en diminuant graduellement. Mandibules grandes, fortes, arquées, pointues, aplaties, échancrées à l'extrémité interne dans les mâles, faibles et à peine saillantes au repos dans les femelles. Palpes maxillaires assez longs, les trois derniers articles égaux et coniques. Palpes labiaux plus courts que les maxillaires, cylindriques, à dernier article plus court. Pro-

(1) Ce parasite, que j'ai également rencontré sur l'*A. Cellensis* et sur l'*A. piscinalis* (Voy. 3e art., p. 8), paraît être le *Lymnocharis Anodontæ*, C. Pfeiff... Carus cite encore, comme vivant sur les Nayades, les *Hydrachna concharum*, Baer, et *Trombidium notatum*, Rathke.

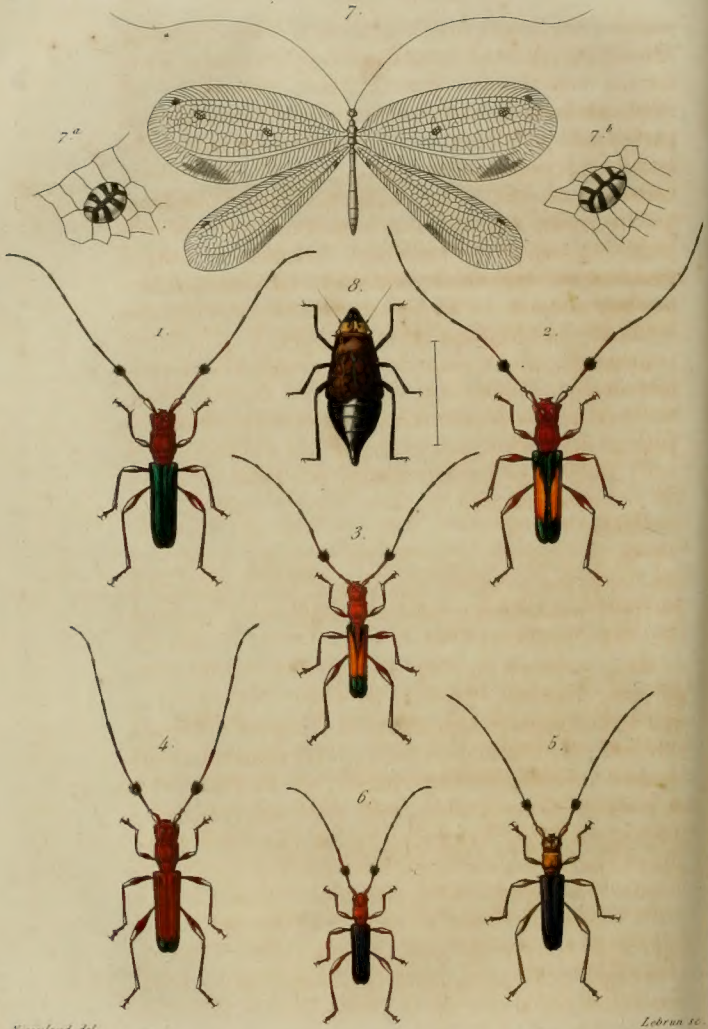

Nicoulaud del. Lebrun sc.

1 a 6. Euryprosopus *White.* 7. Apochrysa *Marianella. Guer. Men.*

8. Ectipus *Coriaceus. Signoret.*

N. Remond imp. r. des Noyers 65. Paris.

thorax aussi large que la tête, convexe, inégal, renflé et arrondi sur les côtés, fortement étranglé à la base. Prosternum non saillant. Ecusson petit, triangulaire, arrondi au bout. Elytres allongées, semi-cylindriques, parfois presque planes, larges et carrées à la base, plus étroites et arrondies à l'extrémité. Pattes longues, fortes, cuisses en massue. Tarses de plus de moitié moins longs que les jambes, ayant les trois premiers articles assez larges, aplatis, garnis en dessous de lamelles ovalaires, avec le quatrième article allongé et terminé par deux crochets simples. — Abdomen grêle, composé de cinq segments dans les deux sexes.

Ce genre, qui est exclusivement propre à l'Amérique méridionale, compte déjà six espèces, dont cinq nouvelles; il rentre dans la tribu des Cérambycins de Serville, et doit, selon moi, se ranger près de *Compsocères*.

Ire Section. — Premier article des antennes échancré intérieurement à la base. Elytres moyennement convexes.

1. *E. Alexianus*. — Capite, thorace, scutelloque rufo-ferrugineis; elytris obscure viridis, antennis nigris, articulis quatuor primis, pedibus abdomineque rufo-ferrugineis. — Long. 11-19 millim.; larg. 3-4 millim. 1/2. (Pl. 8, f. 1.)

Mâle. — Tête d'un rouge ferrugineux, très-forte, anguleuse, finement chagrinée en avant, convexe, avec une ligne enfoncée bien marquée entre les antennes; extrémité des mandibules noire; labre transversal, faiblement rebordé. Antennes noires, ornées d'une touffe de poils de même couleur, avec les trois premiers articles et les deux tiers du quatrième d'un rouge ferrugineux. Corselet de cette dernière couleur, convexe en dessus, renflé sur les côtés, étranglé à la base, avec une petite fossette au milieu, en regard de l'écusson, et une ligne enfoncée peu marquée de chaque côté. Ecusson, rouge également, petit, concave, avec deux lignes transversales arquées près de la pointe. Elytres allongées,

d'un vert bouteille bleuâtre mat, coupées carrément à la base, légèrement convexes, allant en diminuant jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie et luisante. Dessous du corps et pattes entièrement d'un rouge ferrugineux.

Je ne connais pas la femelle de cet insecte, dont j'ai vu neuf individus, tant dans les collections de MM. le marquis de la Ferté-Sénectère, le comte G. Mniszech, que dans la mienne ; ils varient sensiblement pour la taille, et ont été pris tous aux environs de Rio-Janeiro.

2. *E. Dardanus.* — Capite, thorace, scutelloque rufo-ferrugineis ; elytris viridis, macula magna, flava, dentata ornatis ; antennis nigris, articulis quatuor primis, pedibus abdomineque rufo-ferrugineis. — Long. 18 millim. ; larg. 5 millim. (Pl. 8, f. 2.)

Mâle. — Tête, antennes et corselet de la taille, de la forme et de la couleur de l'*Alexianus ;* le dernier en diffère seulement en ce qu'il a, de chaque côté, deux impressions longitudinales au lieu d'une, et en ce que la fossette du milieu de la base est plus allongée. Ecusson rouge, petit, concave, avec deux lignes transversales enfoncées. Elytres d'un beau vert, coupées carrément à la base, convexes, ayant chacune dans le milieu une large tache longitudinale fauve, dentelée à chaque extrémité. Dessous du corps et pattes d'un rouge ferrugineux comme la tête et le corselet.

Cet insecte, unique dans la collection de M. le comte G. Mniszech, a été trouvé au Brésil par feu M. Beské, naturaliste voyageur, auquel la science est redevable d'une quantité de nouveautés intéressantes.

3. *E. Clavipes*, White, Catal. of Longicorn Coleoptera of the British Museum, p. 137, pl. IV, f. 2. — Rufo ferrugineus ; elytris maculis duabus obscure-viridis. — Long. 15 millim. ; larg. 3 millim. 1/2. (Pl. 8, f. 3.)

Mâle. — Corps d'un rouge ferrugineux. Tête moyenne, pointillée en dessus, avec une impression bien marquée entre les antennes ; extrémité des mandibules noire. Antennes de cette dernière couleur, avec les trois pre-

miers articles et les deux tiers du quatrième rouges. Corselet légèrement étranglé à la base, à peine renflé sur les côtés, avec une ligne enfoncée au milieu et une impression peu marquée de chaque côté. Ecusson rouge également, petit, inégal. Elytres coupées carrément, convexes, à peine rétrécies en arrière, avec deux larges taches d'un vert obscur : la première, de forme triangulaire, prend naissance à la base des élytres, et se termine en pointe vers le milieu; la seconde est située à l'extrémité. Pattes et dessous du corps d'un rouge ferrugineux.

Cet insecte fait partie de la collection de M. Chevrolat, où il figurait sous le nom de *Chorisophthalmus scutellaris*, que je n'ai pu lui conserver. Il a aussi été trouvé aux environs de Rio-Janeiro.

4. *E. Apicalis.* — Rufo-ferrugineus; elytris apice obscure viridis. — Long. 17 millim.; larg. 4 millim. (Pl. 8, f. 4.)

Mâle. — Corps d'un rouge ferrugineux. Tête forte, anguleuse, convexe, avec une ligne enfoncée bien marquée entre les antennes; extrémité des mandibules noire; labre transversal et faiblement rebordé. Antennes noires, ornées d'une touffe de poils de même couleur, avec les trois premiers articles et les deux tiers du quatrième d'un rouge ferrugineux. Corselet convexe, à peine renflé sur les côtés, faiblement étranglé à la base, avec une ligne enfoncée au milieu et deux autres lignes ou impressions assez marquées de chaque côté. Ecusson petit, concave et inégal. Elytres coupées carrément à la base, moyennement convexes, à peine rétrécies en arrière, avec une tache d'un vert noir aux extrémités. Pattes et dessous du corps d'un rouge ferrugineux.

Cet insecte a été trouvé au Brésil par M. Beské, et fait partie de la riche collection de M. le comte G. Mniszech, qui a bien voulu me le communiquer. Il pourrait bien n'être qu'une variété de l'espèce précédente; il n'en

diffère, en effet, que par la taille, qui est un peu plus grande, et par l'absence de la tache triangulaire située à la base des élytres.

IIe Section. — Premier article des antennes non échancré à la base. Elytres presque planes.

5. *E. Nigripennis.* — Capite, thorace, scutelloque rufo-testaceis; elytris nigris, antennis articulis quatuor primis, pedibus abdomineque rufo-testaceis. — Long. 14 millim.; larg. 4 millim. (Pl. 8, f. 5.)

Femelle. — Tête d'un rouge testacé, moyenne; angles peu saillants, légèrement convexes, avec une ligne enfoncée bien marquée entre les antennes; extrémité des mandibules noire; labre transversal, rebordé. Antennes noires, ornées d'une touffe de poils de même couleur, avec les trois premiers articles et la moitié du quatrième d'un rouge testacé. Corselet de cette dernière couleur, cylindrique, à peine renflé et inégal sur les côtés, étranglé à la base, avec une petite fossette au milieu, en regard de l'écusson. Celui-ci d'un rouge testacé également, petit, avec une ligne transversale enfoncée au milieu. Elytres planes, d'un noir mat, coupées carrément à la base, allant en diminuant jusqu'à l'extrémité. On voit, à la hauteur de l'écusson, et ne le dépassant guère, une petite ligne suturale d'un rouge testacé. Dessous du corps et pattes de cette dernière couleur, avec les deuxième, troisième et quatrième segments abdominaux maculés de noir.

Cet insecte, qui provient du Brésil, m'a été communiqué par M. Chevrolat sous le nom que je lui ai conservé.

6. *E. Cyanipennis.* — Capite, thorace, scutelloque rufo-ferrugineis; elytris nigro-cyaneis, antennis nigris, articulis quatuor primis, pedibusque rufo-testaceis; abdomine cyaneo. — Long. 12 millim.; larg. 3 millim. (Pl. 8, f. 6.)

Femelle. — Tête d'un rouge ferrugineux, moyenne, à angles peu saillants, convexe et lisse en dessus, avec une ligne enfoncée entre les antennes; extrémité des

mandibules noire; labre transversal faiblement rebordé. Antennes noires, ornées d'une touffe de poils de même couleur, avec les trois premiers articles et la moitié du quatrième d'un rouge ferrugineux. Corselet de cette dernière couleur, presque cylindrique, renflé sur les côtés, étranglé à la base, sans fossette au milieu, avec une impression longitudinale et un enfoncement triangulaire de chaque côté. Ecusson d'un rouge ferrugineux également, petit, avec deux lignes transversales enfoncées. Elytres d'un beau bleu foncé, presque planes, coupées carrément à la base, parallèles, arrondies et luisantes à l'extrémité seulement. Pattes et dessous du corps d'un rouge testacé; segments abdominaux bleuâtres, maculés de rouge au milieu.

Cet insecte, unique dans ma collection, a été pris aux environs de Rio-Janeiro.

Description d'une nouvelle espèce de Névroptères, par M. Guérin-Méneville.

M. Schneider, dans sa belle Monographie des Hémérobiens, p. 37, établit ainsi les caractères des deux genres qu'il admet dans sa division des *Chrysopinorum* :

I. Caput antice conicum, paulo elongatum; antennarum articuli in apice pilis setosis duobus oppositis ornati; alæ inferiores superioribus paulo breviores; in alæ area discoidali duæ venularum gradatarum series; area cubitalis angusta, e cellulis cubitalibus plerumque quinquangulis vel quadrangulis composita; venula cellulam cubitalem (plerumque) tertiam secans aut curvata ante primi secloris radii primam venulam transversalem in hunc aperta, aut directa cum ipsa proxima venula cubitali conjuncta. — *Chrysopa*, Leach.

II. Caput antice paulo abbreviatum; alæ inferiores superioribus vix longiores; in area discoidali tres vel quatuor venularum gradatarum interrupta series; area cubitalis angustissima; cubitus non fractus, primo sectori parallelus; areolæ cubitales oblongæ quadrangulæ, tertia sine venula secante. — *Apochrysa*, Schneider.

Dans ce genre, il n'y a qu'une seule espèce, décrite par M. Schneider, et que M. Rambur avait publiée sous le nom de *Hemerobius leptaleus*. (Hist. nat. des Névroptères, Buff., Roret, p. 429.)

M. Schneider en donne la diagnose suivante :

Apochrysa leptalea. — Fulva; palpis pallidis; antennis *mas* alis paulo longioribus, *fœmina* brevioribus, fulvis, duobus prioribus articulis exterius stria obscure rufa; prothorace latitudine duplo longiore, postice utrinque lineola nigra; alis magnis, acutis, albidis; venis pallidis, in margine posteriore nebula funcata diluta; prima venularum gradatarum serie in media ala inferiore nigra, nebula fusca, aureosplendente circumfusa; abdomine in lateribus linea obscure rufa cincto. — Hab. Prom. Bonæ Spei. — Long., 1 cent. 4 mill. Enverg., 4 cent.

Notre nouvelle espèce se distingue de celle-ci par des caractères tranchés, et surtout par les deux petits disques élevés et si extraordinaires de ses ailes supérieures. En voici la diagnose :

Apochrysa marianella (Pl. 8, f. 7). — Flava; abdominis apice supra et lateribus saturatioribus; palpis, antennis, pedibusque albidis antennis alis paulo longioribus, articulo basali crasso sub ferrugineo, proximis hirsutis, lineaque tenui fusca externe notatis, prothorace e tertia parte latitudine longiore; alis magnis apice rotundatis, posticis sub apicem paulo angulatis, lutescente vix tinctis, valde iridescentibus, venis, albidis, anticis bullis duabus minutis ovalibus nitidissimis discoïdalibus (una ante alteraque pone medium), venis in parte bullata dilatatis et nigris, omnibus macula parva fusca in loco stigmatis nebulaque fusca prope medium marginis posticis (in alii posticis fere obliterata); abdomine valde elongato. — Hab. Para Brasiliæ. — Long., 20. Enverg., 65 millim. (D. Bates). In Mus. Britann.

Corps et antennes jaunes. Ailes transparentes, irisées, à nervures jaunes, ciliées. Les supérieures ayant sur le disque deux élévations luisantes, creuses en dessous, ornées de raies noires. Une grande tache noirâtre triangulaire près du bord inférieur et une petite tache au bord antérieur, près de l'extrémité, à la place du stygmate. Aux inférieures, trois petites taches égale-

ment brunes : l'une près de la base, au bord inférieur, l'autre au bord antérieur, à la place du stygmate, et la dernière, plus large, vers le milieu du bord inférieur.

Cette singulière espèce est surtout remarquable par les élévations luisantes et à nervures noires qui se voient sur les ailes supérieures, lesquelles forment deux espèces de bulles creuses en dessous. Nous l'avons décrite et figurée au Muséum britannique, où l'on n'en possède qu'un seul individu, rapporté du Para par M. Bates, et nous lui avons donné le nom de la jolie petite fille de notre savant ami, M. Adam White, qui nous avait permis d'étudier et de publier ce remarquable Névroptère.

Notice sur un insecte de la section des Homoptères de la tribu des Tettigonoïdes, par V. Signoret.

Genre *Ectypus, Signoret.* — Homoptère de la tribu des Tettigonoïdes, Spix. — L'insecte qui fait l'objet de cette notice est remarquable par sa forme, qui sort un peu de l'ordinaire ; et, malgré mon avertion pour toute création nouvelle, comme je ne peux le rapporter à aucun groupe connu, je me vois forcé de créer un genre nouveau pour cette espèce.

Par le facies, il ressemble à une Tettigone de la série des Aulacizes, et qui aurait les élytres beaucoup plus courtes que l'abdomen ; mais l'absence des ocelles l'en fait éloigner de suite ; toutefois, il ne peut guère s'éloigner de ce genre par la forme de sa tête et de son chaperon.

Il ne resterait que les Jassites, avec lesquels on pourrait le confondre. En effet, sa forme est identique à certains d'entre eux, tels que l'*Athysanus stylatus*, Bohem.

Comme ce dernier, il a la face séparée du vertex par un rebord presque tranchant ; les élytres sont égale-

ment moins grandes que l'abdomen : un seul caractère les fait rejeter de ce groupe, c'est la forme convexe de la face, et surtout du chaperon, sur un plan différent des joues et l'insertion des antennes en dessous d'un rebord qui va de l'œil au bord antérieur de la tête. Ce dernier caractère me paraît surtout très-bon pour établir le groupe des Tettigonoïdes; mais nous avons vu que, s'il cadre avec ceux-ci, malgré l'absence des ocelles, qu'il est impossible d'apercevoir avec les plus forts grossissements, quoique la place qu'ils devraient occuper soit bien indiquée par la présence de deux fossettes entre les yeux et la ligne médiane, cependant nous ne pouvons le rapporter à aucun genre de ce groupe.

Peut-être, à cause de la brièveté des élytres, pourrait-on me contester l'état parfait de l'insecte; mais je pense que, dans l'état actuel de la science, ce fait seul ne peut pas faire objection pour certains cas. En effet, un grand nombre d'insectes, et surtout d'Homoptères, nous présentent ce caractère; mais il est évident que tous ceux ayant subi leur dernière métamorphose sont à l'état parfait, c'est-à-dire celui auquel ils pourront se reproduire. Cela ne veut pas dire que les élytres, le meilleur caractère sans contredit pour faire reconnaître cet état, auront atteint toute la grandeur qu'elles peuvent avoir, qu'elles auront plus tard; mais, entre les élytres, qui sont souvent à l'état de moignon, mais se développent, et ces fourreaux qui les contiennent quand l'insecte est encore nymphe, il y a une grande différence, et, pour moi, il ne peut y avoir doute. En effet, ces derniers ont les fourreaux rejetés de chaque côté de l'abdomen et sans pouvoir se toucher, tandis que, dans tous les insectes à demi-élytres et reconnu comme étant à l'état parfait, ces organes se trouvent réunis vers la ligne médiane. Un second caractère est encore là pour nous aider, c'est la présence de l'écusson. Enfin, un dernier, c'est la présence d'œufs dans l'abdomen; ici, dans l'in-

secte qui nous occupe, ils sont trés-développés et excessivement grands; ils ont trois millimètres de long sur un de large.

Voici les caractères du genre que je nommerai *Ectypus*, de ἔκτυπον, relief.

Tête triangulaire, avec un sillon médian; sommet aplati; le front très-convexe et le chaperon en forme de coin. Rostre court, épais; antennes courtes, pas plus longues que la tête; yeux très-saillants.

Absence d'ocelles.

Prothorax avec un sillon transversal antérieurement, légèrement protubescent en arrière; bord postérieur droit.

Ecusson très-petit et convexe.

Elytres sans nervures, coriaces, bosselées et dépassant à peine le milieu de l'abdomen.

Ailes à l'état rudimentaire.

Abdomen épais, court, arrondi, avec l'appendice vulvaire large, à bord apical sinueux et avec les angles externes arrondis. Ecailles vulvaires épaisses, courtes et très-convexes.

Pattes fortes, avec les tibias postérieurs offrant de très-petits cils au côté interne et quelques fortes épines courtes au côté externe.

E. Coriaceus, mihi., pl. 8, fig. 8. — Long., 0, 015. — Femelle de ma collection. — Bolivie.

Nigro flavo et ferrugineo variegato capite triangulare supra plano, apice excavato thorace antice sulcato; elytris rugosis, convexis nigris, concavis ferrugineis; abdomine nigro rotundato, pedibusque nigris.

Tête obtusément triangulaire, sillonnée, et présentant, en dessus, une large excavation au sommet; la portion postérieure jaune et l'antérieure noire, ainsi que le dessous, qui présente aussi une large fossette en avant; le chaperon pyramidal.

Rostre très-épais, atteignant, sans en dépasser, les jambes antérieures.

Yeux très-proéminents, et, entre ceux-ci, un petit point enfoncé représentant la place que devraient occuper les ocelles.

Près le bord postérieur, de chaque côté de la ligne médiane, une petite tache brune.

Prothorax deux fois plus large que long ; le sommet plus étroit que la base. On remarque antérieurement un large et profond sillon, dont le fond est noir; le bord antérieur présente une bande étroite jaune, de même nuance que la partie postérieure de la tête; le reste de la surface est d'un ferrugineux brunâtre. Bords latéraux sinueux.

Ecusson petit, convexe, d'un brun ferrugineux.

Elytres très-convexes, ne dépassant pas le troisième, et présentant une surface inégale rugueuse et finement ponctuée ; les parties convexes noirâtres et les parties enfoncées ferrugineuses, avec une très-fine pubescence soyeuse.

Ailes à l'état rudimentaire.

Abdomen noir, arrondi sur les côtés, lisse; appendice vulvaire le double plus large qu'un segment, à surface légèrement ridée transversalement et à bord postérieur sinué.

Ecailles vulvaires très-convexes, avec l'oviducte les dépassant un peu au sommet.

Pattes assez longues, entièrement noires, avec les tibias postérieurs ne présentant que de très-petits cils et quelques fortes épines, mais petites.

1er avril 1853.

CATALOGUE des Carabiques recueillis par M. Bocandé dans la Guinée portugaise, avec la description sommaire des espèces nouvelles; par M. de LAFERTÉ-SÉNECTÈRE. — Suite. Voy. 1850, p. 236, 326, 388. — 1851, p. 81, 221, 346, 427. — 1852, p. 65.

Chlænius aterrimus. — Nous réparons ici une omission, en décrivant tardivement une espèce de *Chlænius* que nous avons retrouvée, après coup, parmi les Carabiques de M. Bocandé, confondue avec les *Abacetus*, dont elle a le facies. Cette espèce a déjà été citée et classée par nous dans notre catalogue des *Chlænius* (Ann. Soc. ent., 1851, p. 246); mais, comme elle est inédite, il n'est pas inutile d'en donner ici une courte description.

Sa couleur est entièrement noire; ses élytres, glabres, sont couvertes de stries profondément gravées, et laissent voir quelques reflets irisés. Le corselet présente deux stries longitudinales très-profondes, dont le fond est lisse. Les antennes, noires à la base, sont roussâtres à partir du cinquième article. Tout le dessous du corps, même la poitrine, est d'un noir très-luisant à reflets irisés. Mais, ce qui le distingue de toutes les espèces du même groupe à élytres striées, c'est la couleur de ses pattes, qui, au lieu d'être ferrugineuses, sont aussi noires que le reste du corps. — Longueur, 11 à 12 millim.; largeur, 4 1/2 à 5 millim.

Pogonus Senegalensis (Dej., t. V, p. 703).

Sphodrus punctatus. — C'est la première espèce de ce genre qui ait été découverte dans les régions tropicales de l'Afrique. Il est de la taille du *S. planus*. La forme des antennes, celle du labre, des mandibules et de la dent du menton, n'offrent pas de différence importante, et ne permettent pas de séparer cet insecte des *Sphodrus*. Malheureusement, l'état de mutilation des palpes laisse

dans la comparaison une lacune regrettable. La forme du corselet est encore à peu près la même, bien qu'il soit un peu moins rétréci postérieurement. Mais, ce qui diffère essentiellement, ce sont les élytres. Premièrement, leur forme les rapproche de celles du *S. Goliatht*, Karclin, de la Turcomanie; c'est-à-dire qu'elles sont convexes, pas plus larges vers le milieu qu'à la base, et diminuant de largeur à partir du milieu. En second lieu, leur ponctuation est tout-à-fait anormale dans ce genre : au lieu d'offrir simplement des stries peu profondes, finement ponctuées, à intervalles plats et lisses, elles présentent des stries profondes, séparées par des côtes entièrement couvertes d'une ponctuation abondante qui donne naissance à un duvet roussâtre. — Longueur, 23 millim.; largeur, 8,3 millim.

Anchomenus insignicornis. — Tête étroite et allongée, avec les yeux peu saillants; les mandibules longues et très-pointues; les palpes très-allongés, et la dent de l'échancrure du menton simple et peu avancée; les antennes très-longues, brunes, avec le premier article ferrugineux, remarquables par la grosseur des articles, qui est la même d'un bout à l'autre. Le corselet, très-fortement cordiforme, est relevé en gouttière sur les côtés d'une manière très-sensible; il est, en outre, très-bombé sur le disque, et coupé carrément à la base, qui est un peu moins large que la tête, avec les angles postérieurs coupés très-carrément; lisse et très-noir sur le disque, il est un peu moins foncé et abondamment chagriné vers les bords; la ligne longitudinale du milieu forme un sillon assez sensible. Les élytres, deux fois aussi larges environ que le corselet, sont complètement noires et assez chatoyantes, malgré la ponctuation abondante qui couvre l'intervalle des stries, qui, elles-mêmes, ne présentent pas de ponctuation distincte; leur forme est en ovale régulièrement allongé et tronquée seulement à la partie antérieure,

avec les angles huméraux très-arrondis et une échancrure très-marquée à peu de distance de l'angle apical. Ce qui caractérise encore cette espèce, déjà très-excentrique, c'est la couleur des pattes, dont les cuisses sont d'un jaune clair, et le reste, tibias et tarses, d'un brun foncé, comme le dessous du corps.

Nous ne possédons que deux femelles de cette intéressante espèce, qui pourrait bien devenir le type d'un genre nouveau parmi les Anchoménides, à cause de la forme de ses antennes, de ses palpes et de son corselet. — Longueur, 11 à 12 millim.; largeur, 4 à 4,3 millim.

Anchomenus causticus. — Cet insecte n'est pas très-éloigné de l'*A. planicollis*, Dej., et doit appartenir au même groupe. Il est presque entièrement d'un noir peu foncé, tournant au brun. Les antennes sont entièrement roussâtres, la tête convexe, extrêmement lisse; le corselet faiblement transversal, légèrement relevé en gouttière sur les bords, surtout postérieurement; le milieu du disque convexe et très-lisse, avec une ligne médiane très-marquée; la base et les côtés du disque finement rugueux; les bords latéraux, arrondis dans les trois quarts de leur longueur, suivent une direction rectiligne en approchant de la base, de manière que les angles postérieurs bien marqués sont presque droits. Les élytres ont environ une fois et demie la largeur du corselet; elles sont ovalaires, arrondies aux angles antérieurs, très-brillantes, et comme vernissées; les stries, finement guillochées plutôt que ponctuées, sont profondes et séparées par des côtes assez saillantes; le bord postérieur est sensiblement échancré à peu de distance de l'angle apical. Le dessous du corps est d'un noir brillant; les pattes sont entièrement d'un jaune testacé très-clair. — Longueur, 12 à 12 1/2; largeur, 5,3 millim.

Anchomenus rufocinctus. — Cette espèce, voisine de la précédente, est un peu moins large et plus allongée.

Les antennes sont entièrement rougeâtres. Le corselet a presque la même forme, mais il est un peu plus long; les angles postérieurs sont arrondis; la gouttière est plus régulièrement relevée tout autour, et sa transparence la fait paraître roussâtre. Les élytres, d'un brun noir mat, sont peu arrondies sur les côtés et peu convexes; les stries, finement gravées, n'offrent pas de ponctuation distincte; les espaces qui les séparent sont parfaitement plats, et on entrevoit deux points enfoncés sur le troisième espace, l'un à peu de distance de la base, l'autre vers le milieu de la longueur; le bord latéral, légèrement relevé, est, dans toute son étendue, coloré d'une teinte ferrugineuse. Le dessous du corps est d'un noir très-brillant, avec les pattes d'un jaune ferrugineux clair. — Longueur, 13 millim.; largeur, 5 millim.

Anchomenus rugicollis. — Les antennes sont brunes, avec le premier article seulement rougeâtre. Le corselet, dans son ensemble, est arrondi: néanmoins, il paraît un peu anguleux vers le milieu des bords latéraux; les angles postérieurs, sans être précisément arrondis, sont très-obtus; la gouttière, médiocrement large, n'est pas ferrugineuse; le disque, dans toute son étendue, est couvert d'une ponctuation confluente qui lui donne un aspect terne et rugueux. Les élytres ont une forme allongée, assez régulièrement ovale; les stries, assez profondes, sont distinctement pointillées, et les intervalles forment des côtes légèrement saillantes, les deux points enfoncés de la troisième sont placés comme dans l'espèce précédente. Le dessous du corps est d'un noir brillant, avec les pattes d'un jaune ferrugineux clair. — Longueur, 12 millim. 1/2; largeur, 4,8 millim.

Anchomenus subvirescens. — La tête, d'un brun foncé, présente deux impressions profondes entre les antennes, qui sont brunes, avec le seul article basilaire d'un jaune ferrugineux. Le corselet, brun, est cordiforme,

arrondi sur les côtés, plus large antérieurement que postérieurement ; la gouttière, sensiblement relevée, est d'un jaune transparent ; les angles postérieurs marqués, mais arrondis. Les élytres, plus parallèles, plus carrées à la base que dans les espèces précédentes, sont d'un brun verdâtre mat, sans apparence de reflets ; les stries, très-fines, sont distinctement ponctuées et séparées par des intervalles plats ; elles sont sensiblement échancrées à l'angle postérieur externe, et leur bord latéral est teinté de jaune dans toute sa longueur, jusqu'à l'angle apical, qui est légèrement aigu. Le dessous du corps est brun, avec les pattes d'un jaune ferrugineux clair. — Longueur, 11 millim. 1/2; largeur, 4,2 millim.

Cette espèce, voisine du *Rufocinctus* par la bordure jaune du corselet et des élytres, s'en distingue par l'infériorité de sa taille, par la forme plus parallèle et par la teinte verdâtre des élytres.

Anchomenus fulvipes (Dej., Catal.). — Cette petite espèce est de la taille et de la couleur de l'*A. pallipes*, F.; mais la forme de son corselet l'en éloigne et la rapproche des espèces précédentes. Les antennes sont brunes, avec le premier article seulement ferrugineux. Le corselet est arrondi latéralement, et même à la base, avec les angles postérieurs très-obtus et presque insensibles. Il est fortement transversal, d'un tiers environ plus large que long. Les côtés, comme dans les espèces précédentes, sont relevés en gouttière et ornés d'une teinte ferrugineuse. Les élytres ont à peu près la même forme que celles du *pallipes;* seulement, elles sont plus plates et plus échancrées postérieurement, près de l'angle apical, qui est arrondi ; elles ne sont ni plus ni moins brillantes. Les stries sont fines et non ponctuées ; les points enfoncés du troisième intervalle sont au nombre de trois, et placés à peu près au premier, au deuxième et au troisième quart de la longueur. Le dessous du corps

est brun; les pattes sont entièrement d'un jaune fauve. — Longueur, 6 millim 1/2; largeur, 2,8 millim.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 16 *Mai* 1853. — Rapport sur un Mémoire de M. Gratiolet sur l'organisation du système vasculaire de la sangsue médicinale et de l'Aulastome vorace, pour servir à l'histoire du mouvement du sang dans les Hirudinées. C'est par une série d'habiles préparations anatomiqnes que M. Gratiolet a complété l'étude des Hirudinése, dont M. Moquin-Tandon avait précédemment décrit les caractères. Les premières recherches de l'auteur se sont bornées à deux espèces représentant deux groupes bien distincts : l'un est celui des Hirudinées suceuses de sang (*Hirudo officinalis*); l'autre est celui des Hirudinées voraces (*Hœmopis vorax*, Savigny). Les études de M. Gratiolet ont principalement fait connaître : 1° la description circonstanciée des quatre réseaux variqueux sous-cutanés; 2° celle du réseau cutané, composé de rameaux en arcades et fournissant aux téguments leurs vaisseaux nutritifs; 3° l'existence bien constatée d'un réseau dorsal sous-épidémique respirateur; 4° la démonstration des réseaux de l'intestin, et particulièrement de sa valvule spirale, dont l'auteur a donné une description détaillée; 5° dans les branches inférieures du vaisseau latéral, qui éprouve une dilatation en passant sur la face externe de chaque testicule, vus par Brandt (1), M. Gratiolet a distingué trois ou quatre renflements sphériques disposés en chapelet, qu'il regarde comme de véritables cœurs; 6° les vési-

(1) Zoologie médicale.

cules, regardées par Dugès comme des organes respiratoires, ont été plus spécialement étudiées par M. Gratiolet, qui a trouvé, dans la paroi du boyau annexé au réseau sanguin de ces vésicules, une structure glanduleuse; il a démontré qu'une de ces branches s'ouvrait dans la vésicule qui lui correspond, et il a décrit avec une remarquable clarté toutes les dispositions, tous les rapports de cet appareil, regardé par lui comme servant à une sécrétion excrémentielle.

M. Duvernoy annonce, dans son rapport, que M. Gratiolet prépare un second Mémoire sur la Néphelis vulgaire et sur la Trochélie, qu'il regarde comme une vraie Néphelis terricole.

Séance du 23 *Mai.* — Mémoire sur l'organisation des Reptiles Batraciens, qui ont et conservent une queue pendant toute leur vie, ou Urodèles, par M. C. Duméril (1). L'étendue de ce Mémoire, dû au savant erpétologiste du Muséum, ne nous permet pas d'en donner une analyse; c'est l'histoire de l'organisation générale et des mœurs des Reptiles Batraciens qui constituent aujourd'hui le sous-ordre des Urodèles, ordre d'autant plus intéressant à étudier que, par sa structure, successivement modifiée, il semble établir une sorte de transition naturelle à la dernière classe des Vertébrés respirant uniquement par des branchies, qui est celle des Poissons.

— Mémoire de M. Remak sur des fibres nerveuses ganglieuses chez l'homme et chez les animaux vertébrés. Ce Mémoire établit que les fibres ganglieuses possèdent des propriétés distinctives offrant aux recherches nervo-physiologiques une voie toute nouvelle.

Séance du 30 *Mai.* — M. *Duvernoy* lit un *Mémoire sur* les caractères anatomiques que présentent les squelettes du *Troglodytes tschego*, Duv., et du *Gorilla gina*,

(1) Extrait du t. IX de l'Erpétologie générale.

Isid. Geoff., nouvelles espèces de grands singes pseudo-antropomorphes de la côte occidentale d'Afrique... Le travail publié dans ce recueil par M. Henri Aucapitaine ayant retracé l'historique de la découverte du Gorille (1), nous dirons seulement que M. Duvernoy divise son Mémoire en quatre parties : la première traite des caractères ostéologiques de la tête des genres Troglodytes, Orang et Gibbon, et des espèces de ces genres, dont il existe des spécimens dans les collections d'anatomie comparée du Muséum. Dans la seconde, l'auteur passe en revue les principaux caractères que ces mêmes espèces présentent dans le reste de leur squelette. La troisième partie est consacrée à des caractères qui distinguent le Gorille dans tout son squelette comparativement aux genres précédents. La quatrième résume les précédentes en présentant les conclusions, qui sont que le Tr. chimpanzé est distinct du *T. tschego*, déduction tirée d'un examen du squelette ; que le Gorille doit former un genre distinct du Chimpanzé, ce que démontre son système de dentition, la face et les deux courbures des arcades zygomatiques, le développement extraordinaire de la crête sagittale et occipitale, conséquemment des fosses temporales ; l'allongement du museau, la longueur extraordinaire des apophyses épineuses et transverses des vertèbres cervicales, la longueur de sa dernière paire de côtes, attachée aux iléons, la dimension considérable de ces os, qui s'avancent à la rencontre de la treizième paire de côtes, fournissent ainsi une large paroi à la cavité abdominale. Enfin, dans la forme élargie de l'omoplate du Gorille, dont l'épine est transversale, par là très-différent de celui du *Troglodytes*. Cette différence serait assez caractéristique à elle seule, dit M. Duvernoy, pour distinguer le genre.

La troisième question est l'ordre dans lequel on doit

(1) Février et mars 1853.

placer les quatre singes : le Gorille est rangé avant les Orangs et après les Troglodytes, tel que l'avait anoncé M. Isid. Geoffroy dans son cours, et que l'avait reproduit M. Aucapitaine (1). M. Duvernoy donnera successivement un Mémoire sur la myologie du Gorille et un autre sur les organes de la voix et de la génération.

Dans la même séance, M. Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire a présenté quelques notes à la suite du Mémoire de M. Duvernoy : elles portent *sur les rapports naturels du Gorille*. Dans les leçons de son cour, reproduites dans ce journal, M. Isid. Geoffroy avait provisoirement appelé cette espèce *Gorilla Savagei*. Par des motifs faciles à comprendre, le professeur y a substitué, dans son cours à la Sorbonne, celui de *Gorilla gina*, ainsi qu'il est étiqueté dans les galeries du Muséum ; l'ensemble de la note confirme la conclusion de M. Duvernoy, par rapport à la place du Gorille parmi les Primates.

— Application de la physiologie comparée. Recherches sur la vitalité des spermatozoïdes de quelques poissons d'eau douce, par M. A. de Quatrefages.

Séances des 6 et 13 *Juin*. — Rien pour la zoologie.

Séance du 20 *Juin*. — Physiologie comparée. — Sur les mouvements du fluide nourricier chez les Arachnides pulmonaires, par M. *E. Blanchard*.

Dans plusieurs précédents Mémoires et dans les planches de son grand ouvrage sur l'organisation du règne animal, l'auteur a montré la complication et la disposition que présente le système artériel chez les Arachnides pulmonaires (ordre des Pedipalpes), animaux chez lesquels le système veineux est dans un état incomplet analogue à celui des Mollusques. M. E. Blanchard conclut de son travail que ces Arachnides, dont le sang veineux circule, dans presque tout son parcours, dans des canaux nettement circonscrits, qu'il arrive dans la

(1) *Revue zoologique*, p. 104.

cavité abdominale comme dans un vaste sinus, pour de là pénétrer dans les organes respiratoires, d'où il remonte vers le cœur par un mécanisme particulier. Par analogie, on doit présumer et rechercher des faits analogues chez les Mollusques et les Crustacés.

— Rapport verbal sur l'ouvrage de M. Carus ayant pour titre *Symbolique de la forme humaine*, par M. Duvernoy. Cet ouvrage, excessivement important, comprend trois parties : symbolique générale, symbolique particulière, applications. C'est, sans contredit, la partie la plus intéressante du livre, éducation, médecine, jurisprudence, état social, beaux-arts, application aux individualités, afin de déterminer les âges, les sens, les origines nationales. La symbolique, devenue science, apprend à connaître les lois morphologiques; elle est à la fois sensuelle et supra-sensuelle. Dans l'axe vertébral, l'auteur a découvert le *module* de la forme humaine, dans le tiers de la longueur verticale des vingt-quatre vertèbres mobiles de cet axe, composant les régions cervicales, dorsales et lombaires.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

Du Loup, de ses races ou variétés, par M. Mauduyt, conservateur du cabinet d'histoire naturelle. — Poitiers, broch. de 12 pages et 3 pl. 1851.

Dans quelques pages, l'auteur retrace l'histoire du Loup et quelques notes sur ses mœurs, divers faits relatifs à son accouplement avec le chien, et cite des fragments d'une lettre de M. de Lafresnaye renfermant des détails sur les métis, et appuyant l'opinion de M. Mauduyt, qui, contrairement aux idées émises par l'auteur de l'article *Chien* du *Dictionnaire universel* (t. III, p. 354, art. *Chien*), pense que l'accouplement

du chien et de la louve peut avoir lieu en liberté. Trois planches lithographiées représentent le Loup métis mâle ou Loup-chien ; le même femelle, et le Loup commun (Var. fauve).

Henri AUCAPITAINE.

HERPÉTOLOGIE DE LA VIENNE, ou Tableau méthodique, indicatif et descriptif des Reptiles, tant vivants que fossiles, observés jusqu'à présent dans le département de la Vienne, par M. MAUDUYT, conservateur du Musée de Poitiers. — Broch. in-8°, 62 pages.

Ce Catalogue, précédé de l'histoire naturelle des Reptiles, de notes anatomiques, comprend trente et une espèces. Nous y remarquons l'*Emys europea*, Bron., vivant à l'état libre dans les eaux du Clain et de quelques étangs. Cette espèce s'y est reproduite depuis plusieurs années ; on ne la connaissait précédemment qu'à l'état domestique. M. Mauduyt cite quelques fragments de Sauriens ; mais ces débris étaient en trop mauvais état pour être déterminés : la *Coluber glaucoïdes*, Mil. (1), le *Buso vineainsis*, Lesson (2). L'auteur annonce avoir répété sur le *Triton cornifex*, Laurt., les expériences de Spallanzani sur la régénération des parties retranchées, mais il n'en donne pas les résultats. Chaque espèce est accompagnée de sa description française et de notes sur son habitat spécial et ses mœurs. La seule espèce réellement nouvelle pour la Vienne est *Triton zonarius*, Mill.

H. A.

(1) Cette espèce a été rencontrée dans la Charente-Inférieure par feu l'abbé Delalande, professeur d'histoire naturelle à Nantes, qui l'a figurée dans son excursion botanique. — Nantes, 1849.

(2) Revue zoolog., p. 33, 1843.

ICHTYOLOGIE DE LA VIENNE, ou Tableau méthodique et descriptif des Poissons qui vivent actuellement dans ce département ou qui y remontent périodiquement et accidentellement, par M. MAUDUYT, conservateur du cabinet d'histoire naturelle. — Poitiers, broch. publiée en deux parties, 75 pages.

Précédé de quelques notions historiques, la classification, les moyens de pêche, ce travail comprend la description étendue et des notes sur quarante et une espèces de Poissons. L'auteur se proposait d'y décrire aussi les espèces fossiles, mais il en a été détourné par le manque de documents; aussi renvoie-t-il ce travail à plus tard. Les espèces les plus intéressantes pour la faune du département de la Vienne sont le *Gasteroteus gymnurus*, le *Leucyscus auratus*, Mauduyt (à l'état libre dans les rivières), le *Salmo hastatus*, Cuv., *Accipenser sturio*, Cuv., le *Petromyson planeri*, Bloch. Ces descriptions sont suivies d'un Catalogue des Poissons de mer qui se rencontrent sur le marché de Poitiers. La brochure est accompagnée de deux planches au trait représentant le *Salmo hastatus*, Cuv., et le *Sal. salmar*, Lin.

H. A.

Nota. Le même auteur a publié un tableau indicatif et descriptif des Mollusques terrestres et fluviatiles du département de la Vienne, avec pl. in-4°, 1839, Poitiers.

Catalogue des animaux mammifères du dép., in-8°, 11 p. (Extrait des bull. de la Soc. d'agricul., belles-lett., scienc. et arts de Poitiers), et une ornithologie, qui complètent sa Faune des Vertébrés.

JOURNAL DE CONCHYLIOLOGIE publié sous la direction de M. PETIT DE LA SAUSSAYE, t. IV, 1853, n°s 1 et 2.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'utilité de cette publication ; les applications de la Conchyliologie à la paléontologie en font une chose trop sérieuse pour qu'il soit besoin d'en parler. On pourrait diviser en deux séries les travaux contenus dans ce recueil, les uns d'anatomie, les autres de critique et de description. Nous allons indiquer sommairement, et dans l'ordre du journal, ces différents travaux, qui en font un ouvrage remarquable à différents titres.

N° I.

Observations sur l'organe de la glaire des Gastéropodes terrestres et fluviatiles, par M. de Saint-Simon. — C'est un travail anatomique très-bien fait sur un organe appelé testicule supérieur par Cuvier, albuminipare par M. Gratiolet, et que l'auteur, avec M. Moquin-Tandon et la plupart des anatomistes, désigne sous le nom d'organe ou glande de la glaire, ordinairement situé vers le côté droit de l'animal, dans le tortillon. Nous ne pouvons, dans cette rapide analyse, entrer dans les minutieux détails descriptifs de M. de Saint-Simon, qui a observé la glande de la glaire dans un grand nombre d'espèces terrestres et fluviatiles des genres Helix, Zonites, Vertigo, Bulime, Cyclostome, Ancyle. Cet organe avait été considéré par Swammerdam comme un ovaire, et Cuvier le regardait comme la partie la plus importante du testicule. Les observations d'un grand nombre d'anatomistes ont prouvé que les spermatozoïdes et les ovules se développent à la fois dans l'organe en grappe, les premiers dans l'intérieur des lobules, les seconds à leur paroi interne. Les œufs passent de là dans le canal excréteur, pénètrent dans l'organe de la glaire, s'en-

tourent d'une certaine quantité d'albumen et descendent dans l'utérus.

Recherches anatomo-physiologiques sur les Mollusques de l'Algérie, par le docteur Louis Raymond, *de la Glandine algérienne* (*Glandina algira, Beck*). — Le genre Glandine est encore peu connu, et la *G. algira* est peut-être la seule espèce type des Glandines exotiques qui soit en Europe ou dans le nord de l'Afrique. L'anatomie de cette espèce est divisée en description extérieure, anatomie du système digestif et de ses annexes, des systèmes respiratoire, circulatoire, sensitif, locomoteur et reproducteur, enfin les mœurs et fonctions physiologiques de cette espèce, dont le docteur Raymond donne la synonymie ; elle habite dans le nord de l'Algérie, dans les lieux boisés voisins de la mer, et généralement tout le Levant. Ce travail est accompagné d'une planche, sur laquelle sont figurés les différents organes décrits dans le Mémoire.

Recherches sur la génération des Huîtres, par M. C. Davaine. — Ce travail est le résumé d'une communication faite à la société de Biologie en août 1852. On peut conclure de ce Mémoire très-important que les organes de la génération, peu étudiés et presque inconnus chez ces Acéphales, offrent tantôt l'apparence du testicule par la présence exclusive des zoospermes, tantôt l'apparence d'un ovaire par la présence des ovules, tantôt l'apparence d'un organe hermaphrodite par la présence de ces deux éléments réunis, et de déterminer que l'huître est douée de l'hermaphrodisme le plus complet. Le développement des embryons y est parfaitement décrit, malgré la difficulté de la dissection par la réunion des divers organes générateurs.

Note sur l'anatomie de la Mélanie fasciolée (*Melania fasciolata*), par le docteur Louis Raymond, 2e article. Description de l'animal, anatomie du système reproducteur.

Description d'un Bulime nouveau, par M. Bernardi.

Bulimus Alcantaræ, Bernardi (pl. 3, f. 1). — « B. Testa ovato-oblonga, alba; labro magno, extùs expanso, valdè reflexo; columella obliquè medio concava; anfractibus septenis, convexo-depressis, longitudinaliter et irregulariter rugulosis : apertura intùs fusco-pallido tincta; spira conico-acuta, supernè pallide fusca. »

Cette belle espèce, qui habite les îles Salomon, est dédiée au prince royal de Portugal, que le *Journal de Conchyliologie* compte au nombre de ses protecteurs !

Description d'une espèce du genre Planorbis, par M. Moricand.

Planorbis dentifer, Mor. — « P. testa orbiculata, nitens, ferrugineo-cornea, utrinque concava; anfractibus subquinis, subrotundatis, subtilissimè transversim et longitudinaliter striatis; apertura obliqua, lunata, intus tuberculo albo, in medio anfractu penultimo sito, ornata. » — Habite le lac Baril, près Bahia.

Note sur le genre Mulleria de Férussac, par M. Petit de la Saussaye (1).

Parmi les coquilles rapportées d'Egypte par M. F. Caillaud se trouvait un Acéphale trouvé dans le Nil Bleu et qui fut décrit avec quelques autres Mollusques par M. de Férussac. Ce Mollusque, voisin des *Ostrea*, présentait le caractère tout nouveau d'une impression musculaire centrale, tandis que, comme chacun sait, les *Ostrea* n'en ont qu'une latérale et les Ethéries deux latérales distantes, de telle sorte, disait M. de Férussac, que si ces coquilles se trouvaient être des Ethéries, cette nouvelle Ethérie se trouvait à son tour être une Huître, ou du moins semblait appartenir à la famille qui comprend ce genre. Frappé de ces caractères hétéroclites, ce conchyliologue en fit un genre distinct, dédié au célèbre Müller, et dont voici la caractéristique :

G. Mulleria. — Coquille adhérente, inéquivalve, irrégulière; valves réunies par un ligament extérieur,

(1) Mém. Soc. hist. nat. de Paris, t. I, 1823, in-4°, p. 353.

court latéral, et par une charnière sinueuse, munie de fossettes obliques, dans lesquelles s'emboîtent des proéminences correspondantes garnies les unes et les autres par un appendice ligamenteux.

Cette coquille, trouvée avec des Ethéries, en a sans doute les mêmes habitudes, est dans la collection de M. Delessert. Les conclusions de l'Académie à laquelle était soumis le travail de M. de Férussac étaient l'adoption de ce genre, que Sowerby mentionna et fit figurer dans son *Genera of schells*, exemplaire sur lequel on n'aperçoit pas les crénelures mentionnées par Férussac. M. Deshayes, dans sa nouvelle édition de Lamarck (vol. VI, p. 693, 1835), cite, mais n'admet pas le genre *Mulleria*, se fondant sur ce que les deux impressions musculaires des Ethéries ne sont apparentes qu'à l'état adulte, et qu'il arrive alors de n'en voir qu'une sur de jeunes échantillons; tant qu'à la crénelure, elle ne serait due, à ce qu'assure M. Deshayes, qu'à l'incident fortuit d'un instrument de fer introduit par le talon de la coquille.

En 1851, M. A. d'Orbigny publia dans ce recueil (p. 59 et 185), sous le nom d'*Acostea*, un Mollusque de la famille des *Unionidæ* provenant de la Nouvelle-Grenade. D'après les caractères énoncés de ce nouveau genre, on eût pu reconnaître de l'analogie avec la *Mulleria* de Férussac par les suivants: 1° présence d'une seule impression musculaire; 2° position latérale du ligament avec le sinus signalé par M. Sowerby; 3° le prolongement en talon de la valve inférieure; 4° la couleur d'un vert noirâtre de l'intérieur des valves. Ce qui rend fort naturelle l'erreur de M. A. d'Orbigny, c'est l'omission faite par Sowerby et Deshayes de la petite valve régulière persistante et fixée à l'extrémité du talon, caractère de premier ordre. M. Lea, de Philadelphie, a publié, dans le *Journal des sciences* de Philadelphie, une note dans laquelle il dit que le genre *Acostea*

doit, avec les *Mulleria* de Férussac, ne former qu'un seul et même genre. Etant venu à Paris, le conchyliologue américain a pu voir l'échantillon type dans la collection de M. Delessert, examen qui l'a confirmé dans son opinion. M. Petit dit même que l'*A. Guaduasana* paraît appartenir à l'espèce décrite par Férussac en 1823. Ce genre devrait prendre place dans la famille des Unionidés.

Descriptions de coquilles nouvelles, par M. C. Recluz.

Pholas Beauiana. — « P. testa ovato-cuneata, anticè hiantissima, posticè sensim attenuata; valvulis anticè obliquè ac tenue cancellatis et ventricosis, posticè sulcatis; valvarum callo cardinali lineari, libero, altero inferiore cum valvis consolidato : lamina dorsali elongato-transversa, irregulari. » — Habite la Guadeloupe.

Poronia rugosa. — « P. testa trigona, inflata, valde inæquilatera, anticè longiore, concentricè sulcato-rugosa, rugis latioribus; natibus validis, anticè inflexis; albido-lutescente, margine dorsali, regioneque cardinali purpureis. » Habite la Nouvelle-Hollande. Voisin du *P. Scalaris Philippii.*

Pecten Philippii. — « P. testa subæquivalvi, rotundata, utrinque convexa, radiis 10 à 18, fusco-roseo maculatis, sulcatis, transversim crebrè striato-cancellatis; interstitiis lineâ elevatâ ac crenulatâ notatis; auriculis parvis, valdè inæqualibus.

« *Variété*: Testa radiis lœvigatis, interstitiis crebre striatis. » — Habite les côtes de Sicile.

Natica Taslei. — « Testa ovato-globosa, pallidè fulva, zonis albis quaternis cincta; zona supera unicolore, secunda maculis hastatis atro-purpureis notata, mediana duplicis seriebus maculorum spadicearum, cum serie infera angustiore, infima maculis concoloribus obliquis; anfractibus quaternis, convexis, radianter sulcatis; infimo ventricoso longitudinaliter ac regulariter lineis impressis æquidistantibus sulcato; spira conico-depressa, acuta plicata : funiculo crasso, umbilicum fere obtegente. Operculo... (Calcareo). » — Habite Mazatlan (Mexique).

Notice sur le genre Ancylus, suivie d'un Catalogue des espèces de ce genre, par M. A. Bourguignat. — Déjà l'année dernière, M. Moquin-Tandon avait donné, dans le *Journal de Conchyliologie*, un Mémoire sur l'anatomie de l'*A. fluviatilis*. M. A. Bourguignat donne aujour-

d'hui plus qu'une notice, comme il l'appelle modestement, c'est le prodrome d'une monographie du genre Ancyle, pour lequel il adopte les deux coupes sectionnaires *Ancylastrum* et *Velletia*. Pour ne pas revenir sur cet excellent travail, nous dirons que le second numéro contient le catalogue exact et une *sévère critique* de la synonymie des espèces. On ne saurait trop louer l'auteur de la voie où il est entré relativement aux lois de la nomenclature impudemment violée chaque jour par le fanatisme du *nobis*, et dont il s'occupe d'une façon digne d'éloges; aussi avons-nous été étonné de la note de M. Petit ajoutée à la suite du travail de M. Bourguignat relativement à ces mêmes lois. Pour notre part, nous devons dire que l'on doit partout extirper et les noms en duplicata, dans l'une ou l'autre classe du règne animal, de même qu'on doit se mettre en garde des noms singuliers, comme ceux, par exemple, dont s'est servi M. Coquand dans son travail sur la paléontologie africaine Passons... Parmi les espèces nouvelles indiquées seulement pour prendre date, nous signalerons : *A. charpenterianus*, B. (H. Valparaiso), *A. Raymondi* (Algérie), *A. Deshayesianus* (.....?). Avec une érudition profonde, M. Bourguignat a donné une exacte synonymie de l'*A. fluviatilis*, auquel il rend son nom primitif, *A. simplex*, Buc-'hoz (1), *A. cyclostoma*, B. (Aube), *A. Moquinanus*, B. (Dijon). A la suite de cette notice est la réplique de M. Petit, dont nous venons de parler. Nous avons dit notre pensée à ce sujet, et nous croyons avoir les mêmes vues que M. Bourguignat; nous ajouterons seulement que si les lois *précises* de la nomenclature linnéenne eussent été régulièrement observées, la science ne serait pas obstruée par des recherches arides de catalogues. Au milieu d'une foule de dénominations diverses qui en font un chaos, il n'est pas trop tard de revenir, sinon

(1) Buc-'hoz, Aldrov. Lotharingiæ, etc., p. 236, n° 1130, 1771.

sur les erreurs passées, du moins de n'en plus commettre à l'avenir !

Description de deux coquilles nouvelles, par M. Bernardi.

Mitra Rollandi. — « B. Testa coniforme, lœvigata castaneo-fusca, supernè planulata ; spira exsertiuscula, brevi, subacuta ; anfractibus octonis, ultimo supernè rotundato, superioribus tenue sulcatis ; apertura oblonga ; columella quinque-plicata ; labro acuto. » — Habite.....? Voisine de la *Mitra carbonaria.*

Marginella Vautieri. — « B. Testa ovato-oblonga, punctis rufulis, minutissimis, transversè crebrè seriatis, et fascia supra medium punctis spadiceis majoribus ornata ; apertura angusta, plicis columellæ senis, tribus superioribus obsoletis, infimo bifido ; labio pone maculâ rufâ ornato ; labro albo, intus tenuè crenulato ; spira vix conspicua, maculis cincta. » — Habite.....?

Description de quelques coquilles provenant de Syrie, par M. Bourguignat.

M. B. ayant publié un opuscule, d'où sont tirées ces caractéristiques, et dont nous devons parler dans la *Revue*, nous aurons donc à revenir ultérieurement sur ce travail.

Description de deux nouvelles espèces des genres Turbinella et Fusus, par M. Petit de la Saussaye.

Turbinella dubia, Petit. — Testa ovata, crassa, ferrugineo-rufescente ; spira subacuminata ; anfractibus senis, tuberculato-nodosis, ultimo infra medium zonulâ albidâ cincto ; apertura luteo-aurantia ; columella 4 plicata ; labro intus crenulato, infernè dentato, dente subcanaliculato. » — Habite Bahia. — Voisin des *Turb, cingulifera leucozonias*, Lam.

Fusus Couderti, Petit. — « Testa ventricosa, longè caudata, albicante, ferrugineo nebulosè maculata ; spira acuminata ; anfractibus octonis spiraliter gracile sulcatis, carinato-tuberculatis ; apertura ovato-rotundata, intùs sulcata ; columella callosa, ad basim valdè plicato dentata ; canali elongata, infernè subrecurvo. » — Habite les mers de Chine.....?

Notice sur l'Helix nubigena, par M. F. de Saulcy. — C'est une note qui donne quelques détails sur une Hélice nouvelle décrite par M. F. de Saulcy dans le troi-

sième volume du *Journal* (p. 458) et qu'il a récoltée à Barèges (Hautes-Pyrénées); en voici la diagnose :

Helix nubigena, F. de Saulcy. — « Testa profundè umbilicata, globosa-depressa, striata, albidula, vel ad aperturam subluteola seu rosea ; anfractibus quinis convexiusculis, regulariter crescentibus, ultimo rotundato, anticè ad aperturam paululum descendente; umbilico pervio : apertura rotundata; peristomate acuto, intus albido-incrassato ; marginibus approximatis, penultimo anfractu vix separatis » — Habite Barèges (les Apennins?).

L'auteur nous promet prochainement un catalogue des Mollusques de la vallée de Barèges.

Henri Aucapitaine.

(*La suite prochainement.*)

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

A M. le rédacteur de la *Revue zoologique*.

J'ai vu la note que vous avez fait suivre à la description d'un fœtus de *Scyllium*, publiée par moi dans votre journal, page 169, et je suis à même de vous assurer que votre doute d'une confusion de ma part du Squale bouclé avec une Roussette n'est pas fondé. Le poisson que j'ai décrit, par la forme des dents, la position des nageoires, et surtout *la présence de la nageoire anale*, diffère essentiellement des *Echinorinus*, et se range naturellement dans les *Scyllium*. La description que j'ai donnée des aiguillons de mon *Scyllium* aurait pu suffire à dissiper votre doute, les aiguillons du Squale bouclé étant tout-à-fait différents et différemment rangés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre dévoué serviteur,

Ph. de Philippi.

Turin, ce 1er juin 1853.

Nous croyons faire une chose utile en publiant cette lettre, qui nous est adressée :

Monsieur,

Veuillez permettre à un de vos abonnés de vous communiquer un fait ovographique qui lui a semblé de nature à pouvoir intéresser les savants.

Il s'agit d'un œuf de poule à coque dure et de la grosseur et de la longueur d'un œuf d'oie ordinaire, à cela près qu'il est plus renflé sur son centre et plus aigu vers les pointes. Cet œuf, remarquable par sa grosseur, en renferme un autre, qui est gros comme un œuf de poule ordinaire, ayant une coque encore plus dure que celle du premier.

Ces deux œufs, renfermés l'un dans l'autre, contiennent, le plus gros, une dissolution d'albumine, au milieu de laquelle surnageait le plus petit. Ce dernier m'a offert tous les caractères externes et internes de l'œuf ordinaire.

J'ai vidé avec soin ces deux œufs et les conserve avec précaution au milieu d'une petite collection ovographique que je me suis créée. Je me trouve ainsi à même de produire ce phénomène aux yeux de ceux qui pourraient douter.

La poule dont provient cet œuf vit dans ma basse-cour et mit vingt-quatre heures à le pondre. Depuis ce moment, je l'ai fait observer, et n'ai rien obtenu de semblable.

Connaissant votre amour pour la science, monsieur, j'ai pensé que je ne pouvais pas mieux faire que de m'adresser à vous pour savoir si réellement ce phénomène est digne de remarque. Je viens donc, dans le cas seulement où il le serait, vous prier de le mentionner dans votre *Revue zoologique*.

Je saisis avec empressement, monsieur, cette circonstance, pour vous offrir l'assurance de ma considération très-distinguée.

Baron DE MOROGUES.

Château de Luet, près Bourges, ce 15 juin 1853 (1).

(1) Ayant eu occasion de lire l'intéressante note de M. le baron de Morogues, nous croyons devoir dire qu'il existe au Musée zoologique de La Rochelle un œuf *identique* qui n'est pas un des échantillons ovographiques les moins curieux de cette galerie, et M. O. Des Murs nous a dit que ce fait se répétait quelquefois.

(Baron Henri AUCAPITAINE.)

ERRATA

Page 167, *Aucheripterus*, etc., au lieu de *Galei scutellis*, lisez *Galeæ scutellis*.

Page 168, *Muræna*, etc., au lieu de *Pinnulæ fistular*, lisez *Pinnulæ fistulosæ*.

MM. J. et Ed. Verreaux nous demandent de rectifier une erreur qui a été commise en imprimant leurs noms à la suite de celui de M. Bourcier. C'est à M. Bourcier seul qu'est due la description du *Lophornis Verreauxii*, page 193, pl. 6.

TABLE DES MATIÈRES.

F. DE LAFRESNAYE. — Note sur le genre Ramphocelus. 241
EDM. FAIRMAIRE. — Note sur la Mésange alpestre. 246
HENRI DROUET. — Etudes sur les Anodontes de l'Aube. 247
LUCIEN BUQUET. — Notice sur un nouveau genre de Coléoptères de la famille des Longicornes. 256
GUÉRIN-MÉNEVILLE. — Nouvelle espèce de Névroptères. 261
V. SIGNORET. — Notice sur un insecte de la section des Névroptères. 263
LAFERTÉ-SÉNECTÈRE.—Catalogue des Carabiques de la Guinée portugaise. 267
Académie des Sciences de Paris. 272
Analyses d'ouvrages nouveaux. 279
Mélanges et nouvelles. 286

Paris. — Typ. SIMON RAÇON et Ce, rue d'Erfurth, 1.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Fragment d'une lettre de M. Ph. Defilippi à Son Altesse le prince Bonaparte.

M. Brun Rollet, négociant savoyard résidant à Kartoum, ayant poussé par le Nil Blanc une excursion jusque entre le quatrième et le troisième degré nord (latitude) dans l'Afrique orientale, a bien voulu faire profiter son pénible voyage au Musée de Turin, qu'il vient d'enrichir d'une belle suite d'oiseaux du pays qu'il a visité. Si j'ai été trompé dans mon espoir d'y trouver quelques individus du *Balæniceps rex*, j'ai eu du moins la satisfaction de découvrir dans ce précieux envoi quelques espèces nouvelles et d'autres bien connues, mais non mentionnées dans le dernier résumé de l'ornithologie de l'Afrique orientale de notre ami Rüppel (*System. uebers. Vôgel nord-ost Afrika's*). Voici le catalogue de ces espèces :

Micronisus monogrammicus, Temm.

Polihierax semitorquatus, Smith.

Athene perlata, Vieillot.

Irrisor Cabanisi, Defilippi. — Magnitudine, forma, pictura, *Irrisori minori*, Rüpp. valde affinis; sed absque remigum maculis albis.

Muscipeta cristata, Gmel.

Lanius dealbatus, Defilippi. — Supra pallide cinereus : uropygio scapularibusque sensim albis : rostro, vitta a naribus orta parum ultra regionem paroti-

cam protensa, tectricibus alarum et remigum tertii ordinis maxima parte, nigris : remigibus primariis ad basim per dimidiam partem, secundariis pogonio interno et limbo lato apicali, albis ; ceterum fuscis : subtus pure albus.

Cauda gradata : rectricibus angustatis ; duabus externis in utroque latere albis scapo fuscescente ; tertia macula magna oblonga fusca in pogonio interno ; quarta nigra, apice albo ; quatuor medianis totidem nigris : pedibus fuscis. — Longitudo 0 m. 20.

Specimen in R : Museo Taurinensi, jam extabat a Tripoli.

Lanius macrocercus, Defilippi. — Supra cinereus, infra albus : vitta magna frontali per oculos ad latera colli totius ducta : alis nigris, excepta remigum primi et secundi ordinis dimidia parte basim versus alba : plumis axillaribus nigris in plerisque (pro ætate aut sexu?) chocoladinis : cauda longa gradata ; rectricibus dilatatis dimidia parte basali alba, apicali nigra ; duabus intermediis nigris ad basim tantum cinereis, transversim nigro-fasciatis ; pedibus nigris. — Longitudine, 0 m. 24 (1).

Corvinella cissoïdes, Vieillot.

Orioblus larvatus, Lichtenst.

Corospiza simplex, Lichtenst.

Amadina cantans, Gmelin.

Buphaga Africana, Gmelin.

Indicator albirostris, Temm.

Pogonias Rolleti, Defilippi. — Magnitudine *P. Dubii* : differt collo toto pectoreque cum capite et dorso unicoloribus nigro-violaceis sericeo resplendentibus ; plumis ventris lateralibus stramineis rarissime nigro flammulatis ; rostro valde convexo ; sulco maxilla profundissimo,

(1) Voyez, à la fin de l'article, la note ajoutée par Son Altesse le prince Bonaparte.

mandibula lævi; pedibus fuscis. Ceterum cum *P. Dubio* confert (1).

Laimodon leucocephalus, Defilippi. — Capite, collo toto, pectore, dorso infimo, uropygio crissoque albis : dorso supremo, tectricibus alarum ventreque fuscis albicanti longitudinaliter flammulatis : remigibus rectricibusque fuscis, illis margine interno albescenti. Rostro nigro levissime unisulcato; pilis mystacalibus exiguis albis. Pedibus nigrescentibus. — Longitudine, 0 m. 16.

Parra Africana, Lath. Juv. — Pectore ventreque albis.

Ardea ardesiaca, Wagl.

— *atricollis*, Wagl.

Ciconia umbellata, Wagl.

Je saisirai cette occasion pour regretter, avec tous les ornithologistes, l'interruption de votre excellent *Conspectus avium*; j'espère, mon prince, que vous ne laisserez pas incomplet cet ouvrage, qui devrait trouver des imitateurs dans les autres branches de la zoologie.

PH. DEFILIPPI.

Turin, ce 19 juin 1853.

Note.

Cette espèce ne diffère pas de celle figurée planche 8 du voyage de Lefèvre en Abyssinie, et que M. O. Des Murs a nommée, p. 89, *Lanius excubitorius*; elle a été aussi nommée *Lanius princeps* par M. Cabanis, et se trouve, ainsi que *L. dealbatus*, Defilippi, exposée depuis longtemps au public sans aucune dénomination dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

(1) Cette belle espèce est la seconde du genre *Pogonias*, comme il convient de le restreindre sous le nom imposé par Illiger, et qui, *sous cette forme*, n'avait jamais été employé.

Charles L. BONAPARTE.

J'espère que mon savant ami Defilippi ne me saura pas mauvais gré de cette note, et que surtout il ne voudra pas la confondre avec celle insérée à la page 171 de ce volume. A cette occasion, j'ai fait subir une revue sévère à toute la famille des *Laniides*, qui doit être considérablement restreinte pour former, avec les *Edoliides*, les *Oriolides* et les *Artamides*, le groupe supérieur des *Dentirostres*. Les *Laniides* ne doivent être constitués que par les sous-familles des *Laniens* et des *Malaconotiens*. Les vrais *Laniens* se composent des genres *Lanius*, *Enneoctonus*, *Eurocephalus*, *Corvinella*, et *Basanistes* (ou pour mieux dire *Urolectes*, Cabanis), *Sigmodus* lui-même devant prendre rang parmi les *Malaconotiens*.

Voici, d'après mes notes et l'étude approfondie des richesses exposées et enfouies du Muséum du Jardin des Plantes, l'énumération des espèces de *Laniens* en commençant par celles de véritable *Lanius*, que je crois devoir subdiviser ultérieurement en plusieurs petits groupes ou sous-genres. Charles L. Bonaparte.

Monographie des Laniens, par Charles L. prince Bonaparte.

SUBFAM. 85. LANIINÆ.

Genus I. LANIUS, L. (Collyrio p. *Merr.* — Collurio, Vig.)

Subgenus I. Lanius, Bp. (1).

A. *Europæi.*

1. Lanius excubitor, L. (major, *Brehm.* — cinereus,

(1) Lanius minor, *Gm.* (italicus, *Lath.*, — vigil, *Pall.* — longipennis, *Blyth.*) est un Enneoctonus !

Leach, ex Br.), pl. enl. 445. — *Roux, Orn. Prov.* t. 152. — *Gould, Eur.* t. 66. ex Eur. s. et media.

Dilute griseus, capistro concolore, dorso albo-marginato; subtus cum speculo alarum duplici, magno, albus : remigum secunda sextam æquante; tertia, quarta et quinta omnium longissimis : rectricibus latis, exterioribus fere omnino albis.

2. Lanius meridionalis, *Temm.* pl. col. 143. — *Roux, Orn. Prov.* t. 152. — *Gould, Eur.* t. 66. ex Eur. m. occ.

Fusco-cinereus, capistro albido; subtus roseus : superciliis, gula, crissoque albis : speculo alari unico, circumscripto : rectricibus exterioribus partim albis.

B. *Africani.*

3. Lanius algeriensis, *Less. Rev. zool.* 1839, p. 134. ex Afr. s.

Cinereo-plumbeus, capite obscuriore, capistro nigro, superciliis concoloribus : subtus cinereus : speculo alari unico circumscripto : cauda elongata, rectricibus angustioribus, externis dimidiato albis : rostro robusto.

4. Lanius excubitorius, *O. Des Murs* (princeps, *Cabanis*, — macrocercus, Defilippi) *Lefevr. Voy. Abyss.*, p. 89. t. 8. ex Afr. or. et centr.

L. nubicus, *Licht.* (brubru, *Sibthr.*) constitue à lui seul mon nouveau genre Leucometopon.

L. afer, *Lath.* (signatus, *Shaw*) et L. pendens, *Lath.*, *Lev. Afr.* t. 66. 1, sont des espèces très-douteuses.

L. melanurus, *Licht.* est synonyme de son B. cissoides (melanoleucos, *Smith*), bien différent de celui de Vieillot, qui doit rester seul dans le genre Corvinella, tandis que l'oiseau de Lichtenstein est le type du genre Urolestes, *Cabanis*, nom substitué à Basanistes, préoccupé.

Griseus; subtus candidus : fronte lata et vitta transoculari protracta, alis caudaque nigerrimis : speculo alari vix ullo : rectricibus omnibus ad medium usque albis.

5. Lanius dealbatus, *Defilippi* (Mus. Paris ex Nilo albo, Arnaud, 1843!!!) *Fig. nulla.* ex Afr. or. et centr.

Griseus, fronte concolore; subtus albo-roseus : speculo alarum latissimo albo : cauda brevi, rectricibus angustis, acutis, mediis nigris, externis albis, rachide tantum nigro.

C. *Asiatici.*

6. Collurio lathora, *Sykes* (*L.* burra, *J. Gr.*, — excubitor, var. C. *Lath.*, — excubitor, *Franklin*, — magnirostris, *Less.*, — Lanius lathora, *Blyth.*), *Hardw. Ill. Ind. zool.* t. 32. 1, 2 et t. 33. 3. ex India univ. excl. Bengal. infer.

Griseus, capistro nigro; subtus albus : remigibus, rectricibusque lateralibus magne ex parte albis.

7. Lanius aucheri, *Pucheran*, *Mus. Paris.* ex Persia Aucher, 1840.

Similis præcedenti, medius quasi inter *lathoram* et *excubitorem;* sed obscurior et dorso sine albo; cauda longiore, rectricibus angustioribus et cum remigibus minus albo variis : remigibus secundariis brevissimis!

D. *Americani.*

8. Lanius septentrionalis, *Gm.* (excubitor, *Wilson*, — borealis, *Vieill.*) *Ois. Am. s.* t. 50. — *Wils. Am. Orn.* t. 5. 1. — *Sw. Faun. Bor. Am.* t. 33, — *Aud. Am.* t. 192. ex Amer. bor.

Spurco-cinereus, capistro albido, macula postoculari nigra circumscripta : subtus albus undulis plus minus cinereis vix evanescentibus; speculo alarum albo restricto; remigum secunda breviore quam sextam; quarta omnium longissima : rectricibus latis, lateralibus apice tantum albis : mandibula basi pallida.

9. Lanius ludovicianus, L. (ardosiaceus, *Vieillot*, — carolinensis, *Wils.*, — excubitorides, *Sw.*), *Ois. Am. s.*, t. 51, — *Wils. Am. Orn*, t. 22. 5 — *Faun. Bor. Am.* t. 34, — *Aud.*, *Am.* t, 57. ex Am. s.

Fusco-cinereus, capistro concolore vix nigricante, superciliis albis : subtus albo-griseus : speculo alari albo circumscripto; remigum secunda sextam æquante; tertia omnium longissima : rectricibus angustis, lateralibus apice late albis : rostro nigerrimo.

10. Lanius elegans, *Sw. Faun. Bor. Am. Fig. nulla*, ex Am. s.

Pure cinereus, capistro concolore, linea superciliari vix alba : subtus albidus; pectore sub-griseo-rosaceo parum undulato; alis albo-variis ob speculum conspicuum et latos remigum margines apicales; tertia et quarta omnium longissimis : cauda nigerrima, rectricibus lateralibus apice lato albis : rostro nigerrimo.

Nouvelle espèce du genre *Metallura*, Gould, par M. J. Bourcier (1).

Famille des Trochilidées.

Genre *Metallura*, Gould (*Mellisuga*, Gr.), *Metallura primolinus*, Bourc.

Mâle adulte : Bec noir, droit; toutes les plumes de la partie supérieure du corps vert foncé luisant, à base gris noir; celles de la gorge, devant du cou, à base rousse, écaillées vert-or brillant; plumes de l'abdomen bronzées, à base fauve; sous-caudales bronzées; ailes falciformes, brun violacé; queue à rectrices égales, larges et arrondies, irisées à reflets violets en dessus

(1) M. Bourcier vient de publier, dans les Annales de la Société d'agriculture de Lyon, quelques nouvelles espèces d'Oiseaux-Mouches dont nous donnons plus loin la nomenclature. (Voyez : *Bulletin bibliographique.*)

et vert satiné très-brillant à la page inférieure; tarses denudés; pattes blanches.

Longueur du bec, 15 millim.; ailes, 50 millim.; queue, 30 millim.

Patrie : L'Equateur, environs de Laguano, sur les bords du Napo. Cette espèce a beaucoup de ressemblance avec le *Troch. Williami* de De Latt. et Bourc., *Rev. zoolog.*, 1846, p. 308.

Le type de notre description a été rapporté par M. G. Osculati, voyageur intrépide, qui, sans autre compagnon que quelques Yumbos, a descendu des sources du Napo jusqu'au Para, traversant ainsi, seul, le plus grand fleuve du monde presque inconnu au dix-neuvième siècle!

Nous dédions cette espèce au petit-fils du prince Charles Bonaparte et fils de la comtesse de Primoli, avec l'espoir de voir se perpétuer dans cette illustre famille le goût et l'étude des sciences naturelles.

Observations sur l'*Helix pellis-serpentis*, Chemn., et descriptions d'espèces nouvelles du genre Hélice, par M. H. Hupé, attaché au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Parmi les coquilles recueillies par MM. Castelneau et Deville pendant leur voyage dans l'Amérique du Sud, et dont nous avons déjà fait connaître, dans cette Revue, une série d'espèces nouvelles, se trouvaient deux coquilles du genre Hélice, voisines du *pellis-serpentis* : nous en avons décrit une sous le nom d'*Helix Castelneaudii;* quant à l'autre, nous l'avions omise à dessein, à cause des incertitudes qui nous restaient encore sur sa valeur spécifique, pensant qu'elle n'était qu'une variété de l'*Helix pellis-serpentis*. Ayant eu depuis l'occasion d'étudier avec détail cette dernière espèce, nous

nous aperçûmes qu'elle n'était pas établie, ou plutôt interprétée avec toute la précision désirable, et qu'elle comprenait plusieurs espèces confondues sous une même dénomination.

Déjà, cependant, M. Deshayes en a commencé la réforme, en établissant son *Helix Brasiliana;* mais nous croyons qu'il y a lieu de la compléter en la poussant plus loin.

Toutes les personnes qui s'occupent de conchyliologie ont remarqué, sans aucun doute, que l'*Helix pellis-serpentis* se trouve dans les collections sous deux formes très-distinctes au premier aspect : certains individus, en effet, portent, sur le côté opposé à l'ouverture, un double enfoncement très-profond et en forme de pli; d'autres, au contraire, avec des différences que nous signalerons plus loin, manquent complétement de cet enfoncement. Ce caractère important, réuni à quelques autres, nous a paru suffisant pour permettre la distinction des deux espèces ; cela posé, il reste à savoir quelle est celle qui devra conserver le nom imposé par Chemnitz. Or, si nous examinons les figures données par cet auteur, nous voyons que précisément c'est l'espèce sans enfoncement qui y est représentée; il en résulte que c'est à elle seule que devra être appliqué le nom de *pellis-serpentis.*

Quant à l'autre, caractérisée par son enfoncement, et dont nous donnons plus loin la description sommaire, nous proposons de l'appeler *Helix constrictor.*

Une troisième espèce, provenant du voyage de MM. Castelneau et Deville, sera notre *Helix pellis-Boœ.*

Une quatrième, du même voyage, plus voisine de l'*Helix Brasiliana*, Desh., prendra le nom d'*Helix anguicula nobis.*

Une cinquième enfin, provenant de la province de

Bahia, et qui nous a été communiquée par M. J. Feisthamel, sera notre *Helix Feisthamelii*.

Maintenant, pour compléter le tableau de ces espèces si voisines, désignées en général sous le nom de *Peau de serpent*, mentionnons :

6° L'*Helix Brasiliana*, Desh.

7° L'*Helix heliaca*, D'Orb., remarquable par les stries en chevron de sa surface.

8° l'*Helix Gibboni*, Jay, grande espèce aplatie, de la Cordillière de Colombie.

9° Notre *Helix Castelneaudii*, Hup., Deville (*Revue zool.*, 1850, p. 638.)

10° L'*Helix monile*, Brod.

Ces deux dernières espèces s'éloignent déjà un peu, par leur forme, du *pellis-serpentis*, mais elles en ont encore le même système de coloration.

Helix constrictor, Nobis. — H. pellis-serpentis (pars), Fer., Hist. Moll. — *Id.* — Pfeiffer, Monog. Helic.

La coquille qui constitue cette nouvelle espèce étant parfaitement connue et décrite dans beaucoup d'ouvrages de conchyliologie, il est tout-à-fait inutile d'en donner de nouveau la description; nous allons seulement indiquer les caractères différentiels des deux espèces : et d'abord, dans l'*Helix pellis-serpentis*, il n'y a jamais d'impression sur la carène du côté opposé à l'ouverture, tandis que, dans notre espèce, il y en a constamment; de plus, dans la première, le dernier tour est plus anguleux, d'où il résulte que la spire et la face inférieure paraissent plus bombées, et par suite l'ouverture est un peu plus anguleuse ; l'ombilic est également plus étroit; enfin, les taches et les fascies qui constituent sa coloration sont généralement plus étroites.

Localité : Nous ignorons si cette espèce est d'une localité différente que l'*Helix pellis-serpentis* proprement

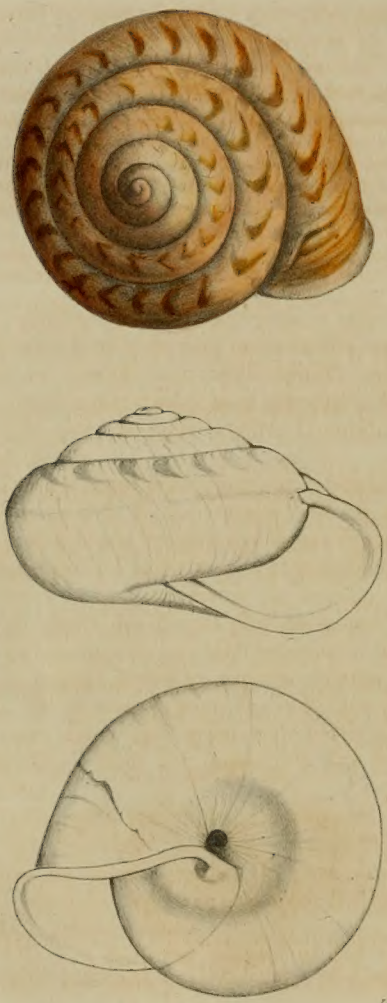

Nicoulaud del. Lith. Becquet Frères, Paris.

Helix pellis-Boœ. hupé.

dit; toutes ces coquilles sont indiquées dans les collections comme étant de la Guyane.

Helix pellis-Boœ, Nobis (Pl. 9). — H. testâ orbiculato-depressâ; fulvâ fasciâ lata spiram decurrente maculis fuscisque albis angulatis articulatâ, alterâ minimâ in dorso ultimi anfractu; anfractibus sex, striis transversis corrugatis; ultimo rotundato obsoletè subangulato; aperturâ transversâ semi-lunari, peristome flexuoso, extùs reflexo; umbilico pervio. — Diam. maj. 55; min. 48; alt. 25 millim.

Coquille orbiculaire, déprimée, à spire légèrement convexe obtuse, composée de six tours étroits, convexes, réunis par une suture bien marquée; le dernier est presque arrondi; il porte seulement, vers le milieu, un angle spiral à peine indiqué, vu du côté de l'ouverture; il est très-convexe et presque lisse; on y voit souvent des stries d'accroissement sur la spire; ces stries sont mieux marquées et rendent sa surface un peu rugueuse. L'ouverture est transverse, demi-circulaire; les bords sont flexueux et réfléchis en dehors en un péristome épais et blanc. L'ombilic est ouvert, mais étroit.

La coloration consiste en un fond fauve, avec une large fascie décurrente, près de la suture spirale; cette fascie est formée de taches anguleuses, alternativement brunes et blanches et comme articulées; une autre fascie, beaucoup plus étroite, mais composée de la même manière, occupe l'angle spiral du dernier tour.

La face inférieure ou de l'ouverture est fauve, avec quelques légères traces de lignes transversales plus foncées.

Cette espèce, qu'un examen superficiel ferait prendre pour l'*Helix pellis-serpentis*, s'en distingue par sa forme plus régulièrement orbiculaire, plus déprimée dans son ensemble; par ses tours de spires plus étroits, plus convexes, et marqués de stries d'accroissement rugueuses; enfin, sa face inférieure est plus convexe. Quant à sa coloration, elle est à peu près semblable

comme système et comme ensemble, mais on remarque cependant que la fascie décurrente ou spirale est en général formée de taches plus grandes.

Cette espèce, rapportée par MM. Castelneau et Deville, provient de la mission de Sarayacu (Pérou).

Helix anguicula, Nobis (Pl. 10). — H. testâ orbiculato-depressâ; fulvâ, supernè... infernè seriebus, punctorum fuscorum concentrice dispositis ornatâ : spirâ obtusâ, anfractibus quinque convexis, striis transversalibus insculptis : ultimo rotundato; aperturâ subsemilunari transversâ; umbilico pervio, magno. — Diam. maj. 37; min. 32; alt., 18 mill.

Coquille orbiculaire déprimée, à spire obtuse un peu convexe, formée de cinq tours étroits convexes ; le dernier est arrondi, sans angle spiral ; tous sont chargés de stries transversales bien marquées. L'ouverture est grande, presque semi-lunaire. L'ombilic est arrondi et assez large.

Toute la coquille est fauve sur la face inférieure, c'est-à-dire du côté de l'ouverture ; elle est ornée de séries de points bruns formant des lignes concentriques assez nombreuses; l'ouverture et le péristome sont blancs. Quant à la face supérieure ou spirale, il est probable qu'elle porte des fascies plus ou moins larges formées de taches anguleuses, alternativement brunes et blanches, comme toutes les espèces voisines ; mais le mauvais état de conservation des individus que nous avons à notre disposition ayant cette partie altérée et toute blanche, il nous est impossible d'en bien préciser la couleur.

Cette espèce ressemble beaucoup plus, par l'ensemble de ses caractères, à l'*Helix Brasiliana*, Desh. qu'aux autres du même groupe. On peut dire qu'elle est à cette dernière espèce ce que notre *Helix pellis-Boœ* est à l'*Helix pellis-serpentis*.

Elle s'en distingue néanmoins par sa forme moins aplatie, ses tours plus arrondis, et notamment le der-

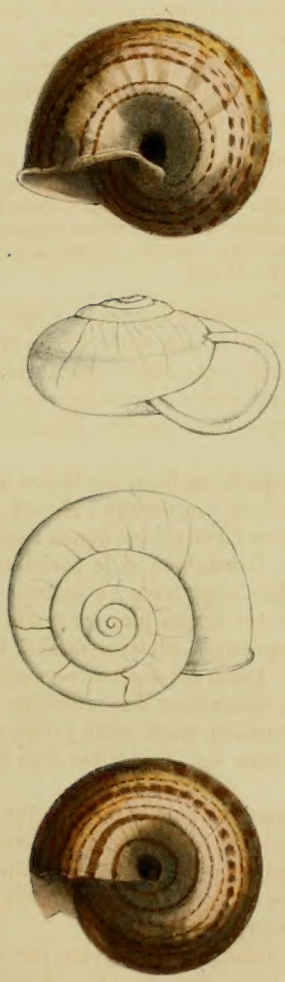

Nicoulaud, del. Lith. Becquet frères, Paris.

Helix anguicula, hupé.

Nicoulaud del et lith. Lith. Bisquet frères Paris.

HELIX.

1. Feisthamelii. 2. Furcillata, hupé.

nier ; son ombilic est un peu plus ouvert et son péristome moins flexueux, surtout près de l'ombilic, où l'on remarque dans l'*Helix Brasiliana* une sinuosité profonde. Enfin, elle est généralement plus épaisse que cette dernière.

Cette espèce a été rapportée par MM. Castelneau et Deville. Elle a été trouvée, avec notre *Helix pellis-Boæ*, dans la mission de Sarayacu (Pérou).

Helix Feisthamelii, Nobis (Pl. 11). — H. testâ orbiculatâ, tenui, supernè convexo-planulatâ; infernè rotundatâ exilissimè striatâ et granulatâ; pallidè rufâ, fasciâ ad suturam decurrente, maculis fuscisque albis articulatis ornatâ, subtùs lineolis fuscis puncticulatis instructâ; anfractibus quinque, ultimo valdè angulato peristome flexuoso, extùs reflexo, albicante; umbilico perio, submagno. — Diam. maj. 36, min. 30; alt., 15 mill.

Coquille orbiculaire, mince, aplatie, à spire surbaissée, presque plane : on y compte cinq tours à suture peu marquée; le dernier est pourvu, sur son angle spiral, d'une carène saillante, sa face inférieure est convexe et arrondie; toute la surface de la coquille est comme chagrinée par un grand nombre de stries extrêmement fines et granuleuses, surtout du côté de la spire. L'ouverture est transverse; ses bords sont fortement flexueux, réfléchis en dehors par un péristome mince. L'ombilic est assez grand et arrondi. La coloration consiste en un fond fauve roussâtre, un peu plus foncé du côté de la spire, sur laquelle on voit d'abord près de la suture une petite fascie décurrente, articulée de taches brunes et blanches. Une autre fascie semblable, mais plus étroite, existe sur l'angle du dernier tour; la face inférieure est ornée de linéoles articulées et ponctuées, très-nombreuses.

Cette espèce, dont le système de coloration rappelle tout-à-fait soit l'*Helix pellis-serpentis*, soit, mieux encore, l'*Helix Brasiliana*, s'en distingue facilement par son test plus mince, plus léger; par sa spire plus apla-

tie, fortement carénée sur le dernier tour, et enfin par son ornementation, composée de fascies et de taches plus délicates.

Elle provient de la province de Bahia; elle nous a été communiquée par M. J. Feisthamel, amateur de Conchyliologie, et fils du général de ce nom, bien connu du monde savant par ses riches collections d'Entomologie et par ses travaux sur cette partie de la zoologie.

Helix furcillata, Nobis (Pl. 11, f. 2). — H. testâ orbiculato-planatâ, discoida; fusco-castaneâ, fauce albo; lavigata, striis transversis subcorrugata; spirâ obtusâ, anfractibus quinque, ultimo angulifero; apertura subovata, peristome crasso, integro extùs reflexo, labro inferiori dente bifurcato et altero calloso, instructo labro superiori, lamellâ obliqua elevata, internè expansâ, umbilico pervio, dilatato. — Diam. maj. 44; min. 38; alt. 15 mill.

Coquille orbiculaire, discoïde, assez épaisse, lisse ou seulement couverte de stries d'accroissement; la spire est peu élevée, légèrement convexe; elle est formée de cinq tours, dont le dernier est limité extérieurement par un angle médiocrement aigu. La face inférieure est convexe; elle est percée, au centre, d'un ombilic assez large et profond. L'ouverture est ovalaire, transverse; ses bords, réfléchis en dehors, forment un péristome épais et calleux qui s'infléchit un peu dans l'ombilic : cette ouverture est resserrée par des éminences dentiformes, dont une, assez élevée et fourchue, est placée sur le bord inférieur; plus en dedans, du côté de l'ombilic, il en existe un autre à base très-large et calleuse, près du bord supérieur et en dedans de l'ouverture, on voit une lamelle calleuse assez élevée et oblique, dont la crète est placée vis-à-vis de la dent fourchue du bord opposé.

Cette coquille est entièrement d'un brun marron, à l'exception du péristome, qui est blanchâtre.

Cette jolie espèce appartient au groupe dont l'*Helix labyrinthus* est en quelque sorte le type, parmi les espèces voisines de ce dernier ; c'est avec l'*Helix furcata*, Desh. que notre espèce a le plus d'analogie ; mais elle en diffère par une taille plus considérable, une forme beaucoup plus aplatie, et par quelques autres caractères dans les proportions des dents de l'ouverture.

Elle provient du voyage de MM. Castelneau et Deville, qui l'ont trouvée dans les Cordillières, aux environs de Huancavelica (Pérou).

Catalogue des Carabiques recueillis par M. Bocandé dans la Guinée portugaise, avec la description sommaire des espèces nouvelles ; par M. de Laferté-Sénectère. — Suite. Voy. 1850, p. 236, 326, 388. — 1851, p. 81, 221, 346, 427. — 1852, p. 65. — 1853, p. 267.

Nota. M. Bocandé ayant découvert un nombre considérable d'*Abacetus* complètement nouveaux, il nous a paru utile, avant de les décrire, de classer ces insectes dans un ordre méthodique en les groupant de la manière suivante :

A. Corselet plus étroit que les élytres à la base.

B. Corselet subcordiforme, c'est-à-dire fortement rétréci avant la base, avec les angles postérieurs droits ou légèrement aigus. — Premier groupe. Type, *Abacetus cordatus*, Dej.

BB. Corselet arrondi latéralement, sans rétrécissement brusque avant la base, avec les angles postérieurs légèrement obtus. — Deuxième groupe. Type, *Abacetus crenulatus*, Dej.

AA. Corselet presque aussi large que les élytres à la base, de forme subquadrangulaire ou trapezoïdale. — Troisième groupe. Type, *Abacetus gagates*, Dej.

A. Corselet plus étroit que les élytres à la base.

B. Corselet subcordiforme.

1. *Abacetus grandis*, (Buquet, inédit). — Cette remarquable espèce se distingue de toutes les autres par sa taille, qui excède de moitié celle des plus grandes espèces qui viennent après elle. La tête présente entre les antennes deux impressions longitudinales. Le corselet est sensiblement cordiforme, régulièrement arrondi sur les côtés jusqu'aux 7/8 environ de sa longueur, après quoi les côtés se dirigent perpendiculairement sur la base, qui n'est pas plus large que le corselet n'est long; il est fortement marginé latéralement, de manière à présenter sur les côtés une gouttière étroite, mais profonde. Cette gouttière ne s'arrête pas à l'angle postérieur; elle tourne à angle droit, et va se réunir, le long de la base, à la strie longitudinale qui existe chez tous les *Abacetus*, de chaque côté de la partie postérieure du corselet, et qui se prolonge dans l'espèce actuelle jusqu'aux 2/5 au moins de la longueur. Les élytres sont sensiblement plus larges que le corselet, surtout chez la femelle; elles sont subparallèles, mais légèrement arrondies en approchant de la base, et en ovale un peu pointu postérieurement, avec une très-faible échancrure avant l'angle apical; elles sont ornées de stries profondes peu distinctement ponctuées, avec des intervalles lisses, qui deviennent de véritables côtes en s'éloignant du disque. On distingue, sur le troisième intervalle, un point enfoncé vers le milieu de la longueur. Cette espèce, comme toutes celles du même groupe, est entièrement d'un noir foncé, y compris les pattes et les antennes. — Longueur, 18 à 20 millim.; largeur, 6,8 à 7,7 millim.

2. *Abacetus cordatus* (Dej., t. V, p. 742).

3. *Abacetus elongatus*. — D'un tiers plus petit que le *Cordatus;* corselet de même forme, avec la gouttière latérale beaucoup moins profonde et moins relevée sur les bords; les stries basilaires sont rectilignes et légèrement obliques vers le centre du disque; l'intervalle

qui les sépare est parsemé, près de la base, de quelques points irréguliers; la ligne longitudinale du milieu est bien marquée dans toute sa longueur. Les élytres sont étroites, allongées, très-parallèles, arrondies seulement tout près de la base, très-brillantes, avec des stries profondes distinctement ponctuées. Les pattes sont noires, comme tout le reste du corps. — Longueur, 9,07 millim.; largeur, 3 millim. 1/2.

4. *Abacetus tenuis.* — Le corselet de cette petite espèce est encore plus rétréci postérieurement que dans les précédentes, et les angles postérieurs sont exactement droits; la gouttière latérale est très-étroite et peu profonde; les stries basilaires sont longues et atteignent presque le milieu du disque; elles sont profondes et peu rectilignes; la ligne du milieu, fortement gravée vers la base, s'oblitère en approchant du bord antérieur. Les élytres ont, à la taille près, la même forme que celles du *Cordatus;* elles sont également brillantes, et le fond des stries n'est nullement ponctué. Les pattes sont noires. Longueur, 6 millim. 1/2; largeur, 2 millim. 1/2.

BB. Corselet arrondi.

5. *Abacetus crenulatus* (Dej., t. V, p. 743).

6. *Abacetus pubescens* (Dej., t. V, p. 744).

7. *Abacetus audax.* — Les antennes sont entièrement d'un brun roussâtre; l'espace qui les sépare présente deux impressions triangulaires. Le corselet est presque aussi long que large, régulièrement arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs obtus. La gouttière est très-étroite et peu relevée; les stries basilaires profondément gravées ne dépassent guère le tiers de la longueur; la ligne du milieu, à peine visible sur le disque, n'est bien marquée qu'à la base. Les élytres ont la même forme que celles du *Crenulatus;* elles sont d'un cinquième environ plus larges que le corselet, en ovale très-allongé, avec le milieu des côtés parallèle;

les stries sont profondément gravées, sans ponctuation, séparées par des côtes très-lisses et remarquables par leurs reflets fortement irisés. Le dessous du corps est également irisé, et les pattes sont noires, avec quelques reflets sur les cuisses. — Longueur, 8 millim. 1/2; largeur, 3,4 millim.

8. *Abacetus rufipes.* — Cette jolie espèce est extrêmement voisine de la précédente; mais, outre qu'elle est plus petite, il y a dans le corselet et dans les élytres des différences sensibles. Le corselet est un peu moins long, plus arrondi sur les côtés et bordé d'une gouttière plus large et plus relevée. Les élytres sont plus larges, ce qui les fait paraître plus courtes; elles sont un peu moins irisées, et le fond des stries est distinctement ponctué. Le dessous du corps est très-brillant, mais sans reflets, et les pattes sont entièrement d'un rouge ferrugineux très-vif. — Longueur, 6,8 millim.; largeur, 2,8 millim.

AA. Corselet presque aussi large que les élytres à la base, subquadrangulaire ou trapézoïdal.

9. *Abacetus melancholicus.* — De la taille des *A. cordatus* et *crenulatus.* Tête bi-impressionnée entre les antennes, qui sont entièrement d'un brun foncé. Corselet subquadrangulaire, aussi large antérieurement que postérieurement, légèrement arrondi sur les côtés, jusqu'à une très-faible distance de la base, après quoi les côtés se dirigent parallèlement, de manière à former avec la base des angles postérieurs droits; fortement bombé sur le disque, entouré d'une gouttière profonde à bords épais et fortement relevés, contournant carrément les angles postérieurs et aboutissant, le long de la base, aux stries basilaires, qui sont profondes, un peu tortueuses et prolongées jusqu'au milieu du disque; ligne longitudinale du milieu profondément gravée postérieurement et s'oblitérant en approchant du bord antérieur, qu'elle n'atteint pas complétement. Elytres de

même forme que celles du *Cordatus*, seulement un peu plus larges, plus carrées à la base et surtout beaucoup moins lisses et moins brillantes; les stries, profondément enfoncées, n'offrent pas de ponctuation distincte. Le dessous du corps est noir, ainsi que les pattes, à l'exception des tarses, qui sont d'un brun rougeâtre. — Longueur, 13 millim.; largeur, 3,8 millim.

10. *Abacetus gagates* (Dej., t. III, p. 197).

11. *Abacetus iridescens*. — Il est aussi long, mais plus étroit que le *Gagates*. Son corselet est plus carré postérieurement et plus bombé sur le disque; la gouttière latérale est médiocrement profonde, et elle s'arrête à l'angle postérieur, sans aller se réunir, le long de la base, aux stries basilaires; celles-ci, profondes et un peu tortueuses, comme dans le *Melancholicus*, ne se prolongent pas tout-à fait jusqu'au milieu du disque. Les élytres, médiocrement larges et peu arrondies sur les côtés, ont la même forme que celles du *Cordatus*; elles sont lisses et fortement irisées, comme celles de l'*Audax*; les stries, quoique bien marquées, sont peu profondes et ne sont nullement ponctuées. Le dessous du corps est noir, faiblement irisé; les pattes sont entièrement d'un brun très-foncé. — Longueur, 10 millim. à 10 millim. 1/2; largeur, 4,3 millim.

12. *Abacetus amaroides*. — Cette espèce, large et aplatie, a beaucoup du facies de certaines *Amara*; elle a les élytres irisées comme la précédente, mais elle en diffère par la forme du corselet, qui est moins convexe sur le disque, et qui est exactement aussi large que les élytres; la gouttière est large, mais très-peu relevée et si mince vers les angles postérieurs que la transparence lui donne une teinte ferrugineuse; les stries basilaires, profondes et rectilignes, ne se prolongent pas jusqu'au milieu du disque; on distingue entre elles et les angles postérieurs quelques points enfoncés ou inégalités de surface. Les élytres irisées, comme celles du

précédent, sont un peu plus courtes, et le fond des stries est légèrement ponctué. Le dessous du corps est d'un noir un peu brun, excessivement lisse et brillant, avec les pattes entièrement d'un rouge ferrugineux. — Longueur, 8 millim.; largeur, 3,6 millim.

13. *Abacetus harpaloides*. — Plus petit, et surtout moins aplati que le précédent; antennes d'un brun rougeâtre. Corselet médiocrement large, pas plus large à la base qu'au bord antérieur, légèrement arrondi sur les côtés, bombé sur le disque; gouttière latérale peu sensible; stries basilaires courtes, atteignant à peine le tiers de la longueur du corselet. Elytres assez convexes, subparallèles, légèrement arrondies en approchant de la base, très-brillantes, un tant soit peu irisées; stries fines, peu profondes, nullement ponctuées. Dessous du corps brun, excessivement brillant; pattes entièrement d'un rouge ferrugineux. — Longueur, 7 millim. 1/2; largeur, 3 millim. 1/2.

(*La suite prochainement.*)

Description d'une nouvelle espèce de Buprestide, par A. Chevrolat.

Chalcophana Langeri. — Viridi-æneo-nitida, infrà rubricans, supra irregulariter et infra rugoso-punctata. Caput profunde sulcatum, antennis nigris, tribus primis articulis cupreis. Prothorax antice angustior, basi subsinuatus, lateribus obliquis, rectis, ad latera valde depressus rugosoque punctatus, antice longitudinaliter costatus et postice sulcatus cum foveola basali. Elytra subsinuata, paululum ampliata ultrà medium, in margine postice laxè subserrata, apice subtruncata nervulis tribus longitudinalibus tribusque stigmatibus. Tarsi obscuri. — Long., 26 millim.; larg., 10 millim.

D'un vert cuivreux brillant, avec ponctuation très-irrégulière, à surface inégale, lisse en dessus, rouge métallique ruguleux ou réticulé en dessous. Tête exca-

vée longitudinalement, ruguleuse, ponctuée et sillonnée. Chaperon rebordé et échancré anguleusement, muni d'un long duvet blanc. Mandibules convexes, cuivreuses, noires et lisses au sommet, grossièrement ponctuées sur les côtés. Antennes noires, cuivreuses sur les trois premiers articles; ceux-ci, pour la plupart, sont de forme obconique. Prothorax bisinueux à la base, échancré sur la tête; côtés obliques, déprimés et fortement ponctués près des bords; sillon longitudinal étroit, élevé en sorte de côte près du bord antérieur; une fossette punctiforme au-dessus de l'écusson. Ecusson nul. Elytres assez finement ponctuées, un peu plus larges que le prothorax, subsinueuses avant le milieu, élargies au-delà des deux tiers, à peine denticulées sur le bord postérieur, et presque tronquées au sommet; pointe suturale faible. Elles offrent trois nervures longitudinales qui se réunissent en une seule avant l'extrémité; de plus, trois stigmates : premier, géminé, situé sur la base; deuxième, au-dessous et environ au tiers de la longueur; troisième, assez étendu et arrondi, en regard du second segment abdominal. Poitrine et dessous du prothorax grossièrement ponctués (points allongés et rugueux). Tibias verts, tarses d'un noir verdâtre.

Je dois cette belle espèce nouvelle à M. Edouard Langer, qui l'a trouvée à Greenville, près de la Nouvelle-Orléans, en novembre, dans le tronc d'un chêne.

Elle se distingue de ses congénères par une forme plus aplatie, et par son corselet, coupé droit et obliquement de haut en bas; elle a le facies des *Helecia* Cast. Gory (*Pristiptera*, Dej.), et a aussi quelque ressemblance avec les *Chrysobothris*.

DESCRIPTION de nouvelles espèces de Lépidoptères appartenant aux collections entomologiques du Musée de Paris, par M. H. LUCAS. — Voir 1852, pages 128, 189, 290, 324, 422.

(*Septième décade.*)

Peridromia Arete. — Enverg., 68 à 70 millim. — *Mâle.* Elle ressemble beaucoup à la *P. Arethusa*, tout à côté de laquelle elle vient se placer. Les ailes, en dessus, sont d'un noir foncé châtoyant, avec les taches d'un bleu verdâtre moins grandes que chez la *P. Arethusa*, et surtout bien moins nombreuses ; en dessous, elles sont d'un brun verdâtre chatoyant, plus foncé que dans la *P. Arethusa*, et les supérieures ne présentent pas, comme chez le mâle de cette espèce, de ligne bleue, oblique et interrompue ; les inférieures offrent onze taches rouges plus grandes que dans la *P. Arethusa*, et ainsi disposées : trois à la base, deux sur le repli abdominal, dont la première forme une bande en forme de croissant, et six sur le bord postérieur, vers l'angle anal. Les palpes sont noirs, revêtus de poils blancs à leur côté externe ; la tête est noire, tachée en dessus, et sur les parties latérales, d'un point d'un blanc bleuâtre ; les antennes sont noires ; le thorax est noir, maculé de bleu en dessus, avec les parties latérales du sternum tachées de rouge foncé ; les pattes sont noires, avec la partie antérieure des tibias de la première paire tachée de blanc ; l'abdomen est noir et maculé de bleu sur les parties latérales.

Cette espèce, dont nous ne connaissons pas la femelle, ne pourra être confondue avec la *P. Arethusa* des auteurs, à cause des taches d'un bleu verdâtre de ses quatre ailes en dessus, qui sont petites et en moins grand nombre ; du dessous des supérieures, qui ne présente pas de ligne bleue oblique, et de celui des infé-

rieures, dont les taches sont plus accusées et au nombre de onze au lieu de dix, comme cela a lieu pour la *P. Arethusa*.

Cette espèce habite le Mexique.

Peridromia Mexicana. — Enverg., 75 millim. — *Mâle*. Elle ressemble beaucoup à la *P. Amphinome*, tout près de laquelle elle vient se placer. Les ailes sont d'un noir chatoyant, avec un assez grand nombre de taches bleuâtres hiéroglyphiques, mais dont les postérieures, chez les secondes, présentent une suite d'yeux ovalaires. Les premières offrent une bande blanche, oblique, saupoudrée d'atomes jaunâtres, bien moins large que dans les *P. Amphinome* et *Arinome*, fortement sinuées et plus largement coupée par les nervures que dans ces deux espèces; entre la bande et le sommet, il existe deux taches blanches, dont la seconde, transversale et plus grande, est fortement saupoudrée d'atomes grisâtres; les échancrures sont liserées de blanc, et une rangée marginale de points de cette couleur, petits, arrondis, occupent le bord externe; en dessous, elles sont brunes, avec la base ferrugineuse; une tache oblique, plus longue que large, d'un gris cendré, est placée presque dans le milieu de la cellule discoïdale; la bande oblique du dessus est blanche en dessous, moins fortement coupée par les nervures; les deux taches qui existent entre cette bande et le sommet sont blanches; trois petits points arrondis, d'un blanc bleuâtre, placés sur les nervures, se font remarquer en avant et en arrière de la seconde tache; on en aperçoit même un quatrième qui est triangulaire et placé dans l'espace que laissent ces deux taches entre elles; les points marginaux blancs, dont quelques-uns sont teintés de bleu, sont beaucoup plus largement accusés qu'en dessus; les secondes ailes sont ferrugineuses et émettent au-delà de leur centre trois taches oblongues de cette couleur; les nervures sont noires, ainsi que tout le bord externe

et une partie du bord antérieur ; une rangée marginale de taches blanches occupe le bord externe ; antérieurement, entre cette rangée et la couleur ferrugineuse, on aperçoit une suite de quatre taches d'un blanc bleuâtre situées dans l'intervalle que laissent les nervures, et dont la troisième est placée presque sur la même ligne. Les palpes sont noirs, avec tout leur côté externe blanc ; les antennes sont noires ; la tête est noire, maculée de blanc ; le thorax est noir, taché de points et de lignes bleuâtres, avec tout le sternum ferrugineux ; l'abdomen manquait.

Cette espèce ne pourra être confondue avec la *P. Amphinome*, à cause de la bande des ailes inférieures, qui est plus étroite, plus largement coupée par les nervures, et fortement saupoudrée d'atomes grisâtres ; de plus, l'espace qui existe entre cette bande et le sommet, au lieu d'offrir une tache, comme dans la *P. Amphinome*, en présente, au contraire, deux ; enfin, les ailes en dessous, au lieu d'être rouges à leur base, sont, au contraire, ferrugineuses.

Elle habite le Mexique.

Peridromia Arinome. — Enverg., 75 millim. — *Mâle*. Elle a beaucoup d'analogie avec la *P. Amphinome*, et vient se placer tout près de cette espèce. Les ailes sont d'un noir chatoyant, et présentent une multitude de taches d'un vert bleuâtre, de forme hiéroglyphique, mais dont celles qui occupent le bord postérieur des secondes représentent une suite d'yeux ovalaires. La bande blanche oblique qui se distingue sur les premières ailes est plus fortement sinuée que dans la *P. Amphinome*, et, de plus, on n'aperçoit pas entre cette bande et le sommet un point blanc, comme cela se voit chez la *P. Amphinome*. En dessous, elles sont d'un brun foncé plus clair, cependant, vers la base ; la bande blanche du dessous des supérieures est semblable à celle du dessus, dont elle n'est au reste que la répétition ; au

sommet, elles sont blanchâtres, avec les échancrures liserées de cette couleur; deux petits points bleuâtres, très-faiblement marqués, sont placés, l'un sur le milieu du bord externe, l'autre sur le bord interne; les inférieures, en dessous, ont la naissance de la côte rouge, et un point de cette couleur, bordé de noir, à son côté interne, situé près du bord antérieur; près du bord postérieur, on aperçoit une rangée presque marginale de lunules rouges au nombre de quatre; les échancrures sont bordées de blanc, avec les deux ou trois postérieures surmontées de taches de cette couleur, mais faiblement marquées. La tête et les antennes sont noires. Le thorax est noir, taché de bleu sur les côtés, avec les parties latérales du sternum unimaculées de rouge. L'abdomen est d'un noir brun en dessus, maculé de bleu; en dessous, il est d'un blanc grisâtre.

Cette espèce, dont nous ne connaissons pas la femelle, ne pourra être confondue avec la *P. Amphinome*, à cause de la tache blanche, qui est plus fortement sinuée, de l'absence d'un point blanc entre cette tache et le sommet, et des ailes, en dessous, qui sont brunes au lieu d'être rouges à la base.

Elle habite Cayenne.

Euplœa Dehaani. — Enverg., 60 à 68 millim. — *Mâle.* Elle est un peu plus petite que l'*E. Midamus*. Les ailes sont d'un brun noirâtre légèrement velouté, avec les supérieures présentant un léger reflet violacé; celles-ci offrent, entre le milieu et le sommet, cinq taches bleues qui forment deux rangées. Ces taches sont ainsi disposées : trois placées sur une ligne longitudinale, dont la première est située presque sur le bord antérieur; la seconde, un peu plus grande, est placée en dedans de la nervure disco-cellulaire; quant à la troisième, qui est transversale, elle est plus ou moins grande, et située au-dessous de la troisième nervure inférieure. Dans l'espace laissé par les troisième et qua-

trième nervures, on aperçoit une quatrième tache, mais qui n'est que celle du dessous vue par transparence; la seconde rangée n'est représentée que par deux taches situées en regard des première et seconde taches de la première rangée; enfin, près du bord externe, on remarque une suite de taches brunâtres, marquées d'un point blanc dans leur centre, formant une ligne courbée, et dont celles du sommet sont presque conjointes; le bord intérieur est dilaté, et recouvre une partie de la cellule discoïdale des secondes ailes. Les ailes inférieures ont leur bord antérieur d'un gris satiné, couleur qui envahit une grande partie de la cellule discoïdale, dans laquelle on aperçoit une tache ovalaire d'un brun noirâtre; près de leur bord externe, elles présentent trois petits points bleus, dont l'antérieur est ordinairement plus grand. Les ailes, en dessous, sont d'un brun cendré, avec le centre des premières ayant un reflet bleu violacé et tout le bord intérieur d'un gris cendré; quant aux taches, elles sont disposées comme celles du dessus, seulement elles sont beaucoup plus petites, et la seconde rangée n'est représentée que par une seule tache; outre que la ligne courbée du dessus n'est représentée en dessous que par de très-petits points, on remarque, à partir de l'angle interne, une suite de quatre ou cinq points bleus très-petits; les secondes, tachées de blanc à leur base, présentent près du bord externe des points bleus très-petits formant deux lignes transversales, dont l'intérieure, très-arquée, monte jusqu'à la côte, et dont l'extérieure, également arquée et formée de très-petits points, part de l'angle anal et ne dépasse pas le milieu du bord externe. Les quatre ailes ont un liseré bleu interrompu et très-fin. Les palpes sont d'un brun noirâtre et tachés de blanc à leur côté externe; les antennes sont noires; la tête est noire, tachée de blanc en dessus et en avant, avec les yeux bordés de cette couleur postérieurement; le tho-

rax est d'un brun noirâtre, bimaculé de blanc de chaque côté de sa partie antérieure; le sternum est noirâtre et taché de blanc sur les côtés latéraux; quant à l'abdomen, il est entièrement d'un brun noirâtre.

Nous ne connaissons pas la femelle de cette espèce, qui a été prise à Java par M. Diard.

Euplœa Ochsenheimeri. — Enverg., 76 millim. — *Mâle*. Les ailes sont d'un brun noirâtre, couleur qui devient plus foncée surtout à leur base; les premières ont deux rangées de taches blanches, dont l'intérieure, arquée, atteint presque le bord antérieur de la côte, et l'extérieure, représentée par de petits points arrondis, part du bord de l'angle anal et n'atteint pas tout-à-fait le sommet; deux petits traits blancs sont placés un peu au-dessus de la quatrième nervure supérieure; enfin, en dedans de la nervure disco-cellulaire et dans le voisinage de la cellule discoïdale, on aperçoit de petits espaces plus clairs que la couleur du fond, et qui ne sont autre chose que les taches du dessous vues en dessus par transparence; le dessus des secondes ailes présente, parallèlement au bord externe, deux rangées de points blancs : ceux de la rangée intérieure sont plus gros, surtout les antérieurs; ceux de l'autre rangée, au contraire, sont de même grosseur et à peu près arrondis; vers le bord antérieur et au dedans de la cellule discoïdale, qui est en partie recouverte par la dilatation du bord intérieur des ailes supérieures, on aperçoit une grande tache jaunâtre, oblongue, et qui envahit une partie de cette cellule. Les ailes en dessous sont de même couleur qu'en dessus, mais moins foncées, avec la répétition des taches du dessus, mais plus grandes et plus nettement accusées; en outre, elles présentent trois taches blanches [illegible] ellule rvure ndie; ande,

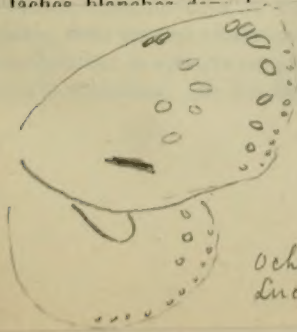

trième nervures, on aperçoit une quatrième tache, mais qui n'est que celle du dessous vue par transparence; la seconde rangée n'est représentée que par deux taches situées en regard des première et seconde taches de la première rangée; enfin, près du bord externe, on remarque une suite de taches brunâtres, marquées d'un point blanc dans leur centre, formant une ligne courbée, et dont celles du sommet sont presque conjointes; le bord intérieur est dilaté, et recouvre une partie de la cellule discoïdale des secondes ailes. Les ailes inférieures ont leur bord antérieur d'un gris satiné, couleur qui envahit une grande partie de la cellule discoïdale, dans laquelle on aperçoit une tache ovalaire d'un brun noirâtre; près de leur bord externe, elles présentent trois petits points bleus, dont l'antérieur est ordinairement plus grand. Les ailes, en dessous, sont d'un brun cendré, avec le centre des premières ayant un reflet bleu violacé et tout le bord intérieur d'un gris cendré; quant aux taches, elles sont disposées comme celles du dessus, seulement elles sont beaucoup plus petites, et la seconde rangée n'est représentée que par une seule tache; outre que la ligne courbée du dessus n'est représentée en dessous que par de très-petits points, on remarque, à partir de l'angle interne, une suite de quatre ou cinq points bleus très-petits; les secondes, tachées de blanc à leur base, présentent près du bord externe des points bleus très-petits formant deux lignes transversales, dont l'intérieure, très-arquée, monte jusqu'à la côte, et dont l'extérieure, également arquée et formée de très-petits points, part de l'angle anal et ne dépasse [illegible] du bord externe. Les quatre ailes ont u[illegible]
Les palpes sont d'[illegible]
leur côté externe;
noire, tachée de [illegible]
yeux bordés de c[illegible]

rax est d'un brun noirâtre, bimaculé de blanc de chaque côté de sa partie antérieure; le sternum est noirâtre et taché de blanc sur les côtés latéraux; quant à l'abdomen, il est entièrement d'un brun noirâtre.

Nous ne connaissons pas la femelle de cette espèce, qui a été prise à Java par M. Diard.

Euplœa Ochsenheimeri. — Enverg., 76 millim. — *Mâle*. Les ailes sont d'un brun noirâtre, couleur qui devient plus foncée surtout à leur base; les premières ont deux rangées de taches blanches, dont l'intérieure, arquée, atteint presque le bord antérieur de la côte, et l'extérieure, représentée par de petits points arrondis, part du bord de l'angle anal et n'atteint pas tout-à-fait le sommet; deux petits traits blancs sont placés un peu au-dessus de la quatrième nervure supérieure; enfin, en dedans de la nervure disco-cellulaire et dans le voisinage de la cellule discoïdale, on aperçoit de petits espaces plus clairs que la couleur du fond, et qui ne sont autre chose que les taches du dessous vues en dessus par transparence; le dessus des secondes ailes présente, parallèlement au bord externe, deux rangées de points blancs : ceux de la rangée intérieure sont plus gros, surtout les antérieurs; ceux de l'autre rangée, au contraire, sont de même grosseur et à peu près arrondis; vers le bord antérieur et au dedans de la cellule discoïdale, qui est en partie recouverte par la dilatation du bord intérieur des ailes supérieures, on aperçoit une grande tache jaunâtre, oblongue, et qui envahit une partie de cette cellule. Les ailes en dessous sont de même couleur qu'en dessus, mais moins foncées, avec la répétition des taches du dessus, mais plus grandes et plus nettement accusées; en outre, elles présentent trois taches blanches dans le voisinage de la cellule discoïdale, dont une est située en dedans de la nervure disco-cellulaire; la seconde est plus petite et arrondie; quant à la troisième, elle est beaucoup plus grande,

transversale et oblongue; les secondes ressemblent à celles du dessus, avec cette différence cependant que, dans le voisinage de la cellule discoïdale, on remarque une troisième rangée de points blancs également arquée comme les précédentes, et au côté interne de la nervure disco-cellulaire, un petit point blanc de forme oblongue. Les palpes sont noirs, bimaculés de blanc à leur côté interne; les antennes sont d'un brun noirâtre; la tête est noire, tachée de blanc en dessus et au-dessous de l'insertion des antennes, avec le bord postérieur des yeux bordé de cette couleur; le thorax est d'un brun noirâtre bimaculé de blanc de chaque côté de sa partie antérieure; quant au sternum, il est noir et taché de blanc; l'abdomen est d'un brun noirâtre, avec sa partie inférieure d'un brun cendré, et les segments bordés de noir postérieurement et sur les côtés.

Cette espèce, dont nous ne connaissons pas la femelle, habite les Indes-Orientales.

Euplœa Gyllenhalii. — Enverg., 103 millim. — *Mâle.* Les ailes sont d'un brun noirâtre de part et d'autre; le dessus des premières jette un reflet d'un noir velouté assez vif, et, de plus, il présente trois rangées de points bleus dont l'une occupe le bord externe; les deux autres, plus internes, sont fortement courbées : les points qui forment ces rangées sont assez bien marquées, excepté ceux qui avoisinent le sommet, et qui sont d'un blanc saupoudré de gris cendré; un point de cette couleur, plus ou moins arrondi, occupe le sommet de la cellule discoïdale en dedans de la nervure disco-cellulaire; le bord intérieur est dilaté, d'un noir velouté, et recouvre presque la cellule discoïdale des ailes inférieures. Le dessus des secondes ailes, dont le bord externe jette un reflet d'un noir velouté brillant, présente trois rangées de points blancs parallèles au bord externe, dont les plus rapprochés de ce bord sont très-petits. Le dessous des inférieures ressemble au

dessus, et n'en diffère que parce que les rangées de points blancs ne sont qu'au nombre de deux et que les points sont très-petits ; trois points blancs dont le second est très-grand, et qui se voient un peu en dessus par transparence, sont placés dans les intervalles laissés par les première, deuxième et troisième nervures inférieures. En dessous, les secondes diffèrent du dessus en ce que le bord externe est très-faiblement marginé de noir, d'un brun brillant, et en ce que les points qui forment les rangées sont beaucoup plus petits et atteignent l'angle anal ; les points qui forment la rangée qui avoisine la cellule discoïdale sont légèrement teintés de lilas ; un point de cette couleur, très-petit, occupe presque le sommet de la cellule discoïdale ; de plus, ces ailes sont tachées de blanc à leur base. Les quatre ailes sont, en outre, finement liserées de blanc par intervalles. Les antennes sont noires ; les palpes sont noirs, bimaculés de blanc de chaque côté ; la tête, le thorax et le sternum sont noirs, tachés de blanc ; l'abdomen est d'un noir brun.

Femelle. Elle diffère du mâle en ce que les ailes sont d'un brun roussâtre de part et d'autre, que les rangées de points blancs sont plus fortement accusés, et que les supérieures ne présentent pas de dilatation à leur bord intérieur ; les rangées de points blancs qui se trouvent sur les inférieures, en dessus, sont au nombre de trois, et plus distinctement marquées que dans le mâle.

Cette espèce habite Java.

Euplœa Haworthii. — Enverg., 80 millim. — *Mâle.* Elle est un peu plus petite que l'*E. Amymone.* Les ailes sont d'un brun foncé chatoyant, avec leur base d'un brun noirâtre. Les premières, en dessus, présentent au sommet une suite de points blancs au nombre de quatre, peu marqués et saupoudrés de brun ; par transparence, on aperçoit les taches du dessous, particulièrement celles qui sont situées dans le voisinage de la cellule dis-

coïdale et du bord externe; les secondes, en dessus, sont sans taches, mais, par transparence, on aperçoit aussi celles qui se trouvent en dessous. Les quatre ailes, en dessous, sont d'un brun clair avec les secondes bordées en dessus et en dessous, par intervalle, d'un fin liseré blanc. Les supérieures offrent deux rangées de taches blanches, dont celle située près du sommet, et qui correspond à celle du dessus, est courbée et formée de taches assez grandes; la seconde, occupant le bord externe, est représentée par cinq petits points arrondis; au côté interne de la nervure disco-cellulaire, on remarque une tache arrondie, d'un blanc légèrement teint de lilas; deux petits traits de cette couleur se font remarquer : le premier, sur le bord costal et dans l'intervalle laissé par les quatrième et troisième nervures supérieures; le second, dans l'intervalle de la première nervure supérieure et de la première nervure inférieure; enfin, dans l'espace laissé par les première et deuxième nervures inférieures on aperçoit deux taches, dont l'une, arrondie, d'un blanc légèrement teint de lilas, et l'autre transversale, assez grande et entièrement blanche; les secondes ailes présentent, parallèlement au bord postérieur, deux rangées de points blancs; les points de la rangée intérieure sont allongés et oblongs; ceux de l'autre rangée sont presque tous arrondis; le milieu offre trois points d'un blanc légèrement teint de lilas, dont deux très-petits, sont situés : le premier, un peu avant le sommet de la cellule discoïdale; le second, au-delà de la nervure disco-cellulaire. Les antennes sont noires; les palpes, la tête et le thorax, ainsi que les parties latérales du sternum, sont noirs, tachés de blanc; l'abdomen est d'un brun noirâtre, avec les segments tachés de blanc en dessous et sur les côtés.

Elle a été rencontrée dans l'île de Java.

Euplœa Crameri. — Enverg., 82 millim. — *Mâle.*

Elle a un peu d'analogie avec l'*E. Gamelia*. Les ailes sont d'un brun noir velouté : les premières, en dessus, présentent au sommet une suite de taches blanches formant une ligne courbée de cette couleur, et dont les antérieures sont grandes et ovalaires ; un peu au-delà du milieu du bord antérieur, on aperçoit un petit point blanc, et, dans l'espace laissé par les première et deuxième nervures inférieures, on remarque un autre petit point également blanc et de forme arrondie. Les secondes ailes sont sans taches : en dessous, elles sont d'un brun noirâtre, tirant un peu sur le roux, avec la base des quatre ailes tachée de blanc ; les supérieures présentent le même dessin qu'en dessus, avec cette différence cependant que près du bord externe on aperçoit une suite de quatre ou cinq points blancs, très-petits ; que la cellule discoïdale offre à son sommet une tache blanche arrondie et que l'espace des troisième et quatrième nervures inférieures présente une tache blanche transversale et de forme oblongue : cette tache, ainsi que celle de la cellule discoïdale, se voient un peu en dessus par transparence ; les inférieures offrent, parallèlement au bord postérieur, une rangée de points blancs, et dans le milieu cinq taches d'un blanc très-légèrement teint de lilas, formant une ligne assez courbée ; presque au sommet de la cellule discoïdale, on aperçoit une sixième tache de forme à peu près triangulaire. Les quatre ailes, en outre, en dessus et en dessous, sont liserées de blanc par intervalle. Les antennes sont noires ; les palpes sont d'un brun noirâtre, bimaculés de blanc de chaque côté ; la tête, le thorax et les parties latérales du sternum sont noirs, tachés de blanc ; l'abdomen est d'un blanc noirâtre avec les segments, en dessous et sur les côtés, tachés de blanc.

Cette espèce habite Manille.

Euplœa Godartii. — Enverg., 95 millim. — *Mâle*. Elle ressemble un peu aux *E. Goudotii* et *Cora*. Le des-

sus des quatre ailes est d'un brun noirâtre, avec l'extrémité des premières plus claire et jetant un léger reflet lilas ; près du sommet, elles présentent deux petits points blancs ovalaires; et, à partir de l'angle interne, on aperçoit deux rangées de points, également blancs, et qui ne dépassent pas le milieu du bord externe ; les secondes ont, parallèlement au bord postérieur, deux rangées de points blancs dont ceux de la rangée interne sont oblongs, longitudinaux, à l'exception cependant des trois premiers, qui avoisinent l'angle externe, et qui sont plus ou moins arrondis ; ceux de la rangée externe sont plus petits et à peu près de forme arrondie. Le dessous des premières ailes ressemble au dessus ; les points cependant y sont plus distinctement accusés et correspondent exactement à ceux du dessus ; dans le voisinage de la cellule discoïdale, on aperçoit quatre points d'un blanc légèrement teint de lilas, qui se voient un peu au-dessus par transparence, et dont un est situé près de la côte ; le second, de forme arrondie, occupe presque le sommet de la cellule ; le troisième, plus petit, est situé dans l'intervalle laissé par les première et deuxième nervures inférieures ; quant au quatrième, il est plus grand, transversal, et placé dans l'espace des troisième et quatrième nervures inférieures ; le dessous des secondes ailes ressemble entièrement au dessus ; seulement, les deux rangées de points sont plus distinctement accusés, et, en outre, le centre présente deux points d'un blanc légèrement teint de lilas, dont un est situé dans l'intervalle des première et deuxième nervures supérieures ; l'autre, de forme arrondie, occupe presque le sommet de la cellule discoïdale. Il y a des individus chez lesquels les points offerts par le disque sont en plus grand nombre ; alors ils forment une rangée assez fortement courbée. En outre, les quatre ailes sont finement liserées de blanc par intervalle. Les antennes sont noires ; les palpes sont noirs, bimaculés de

blanc de chaque côté ; la tête, le thorax et les parties latérales du sternum sont noirs, maculés de blanc ; l'abdomen est d'un brun noirâtre, avec les segments tachés de jaune en dessous et de blanc sur les côtés.

Cette espèce habite Java, où elle a été découverte par M. Diard.

Euplœa Boisduvalii. — Enverg., 77 millim. — *Mâle.* Elle vient se placer dans le voisinage de l'*E. Eleutho.* Les ailes sont d'un brun noir de velours, plus clair cependant sur les bords ; les supérieures ont au sommet trois ou quatre points blancs très-petits, et, à partir de l'angle interne jusque vers le milieu du bord externe, trois ou quatre espaces plus clairs que la couleur du fond ; les secondes ont deux rangées de points blancs parallèles au bord externe, et dont ceux qui forment la rangée interne sont assez grands ; ceux de la rangée externe sont beaucoup plus petits et ne dépassent pas le milieu du bord extérieur. Le dessous des quatre ailes est d'un brun noirâtre, avec les bords d'un brun teinté de gris brillant ; les premières ont deux rangées de points blancs, dont ceux de la rangée interne, qui se voient un peu en dessus par transparence, sont en forme de fer de lance ; la seconde rangée occupant le bord externe est représentée par des points petits, arrondis et irrégulièrement disposés ; le disque présente trois points blancs, dont un est situé en dedans de la nervure discocellulaire ; les secondes offrent aussi parallèlement au bord postérieur deux rangées de taches blanches, dont celles de la rangée interne sont plus grandes ; celles qui forment la première rangée sont petites, et s'arrêtent bien avant l'angle anal ; dans le voisinage de la cellule discoïdale, on aperçoit une rangée fortement courbée, formée par de petites taches bleuâtres et une tache de cette couleur située presque au sommet de cette cellule. Outre que les quatre ailes sont très-finement liserées de blanc, les premières présentent, en dessus, une tache

transversale d'un brun noirâtre brillant qui se voit un peu en dessous par transparence, où elle est finement saupoudrée de blanc. Les antennes sont noires; les palpes, la tête, le thorax, ainsi que les parties latérales du sternum, sont noirs et maculés de blanc; l'abdomen est d'un brun noirâtre, maculé de blanc en dessous et sur les parties latérales.

Elle habite l'Australie, où elle a été découverte par M. Jules Verreaux.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

L'abondance des matières nous force à renvoyer au numéro prochain l'analyse des Comptes rendus de l'Académie des Sciences.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

IMPORTANZA ECONOMICA, etc. — Importance économique des Poissons et de leur multiplication artificielle, par M. DE FILIPPI (Brochure de 25 pages, sans date).

Dans un moment où la multiplication artificielle du Poisson est à l'ordre du jour, on pourra lire avec intérêt cette brochure, qui constate les diverses mesures introduites dans le nord de l'Italie dans l'intérêt de la pisciculture.

JOURNAL DE CONCHYLIOLOGIE publié sous la direction de M. PETIT DE LA SAUSSAYE, t. IV, 1853, n°s 1 et 2.

(*Suite et fin*).

Description de coquilles nouvelles du nord de l'Afrique, par le docteur Louis Raymond.

Helix Moquiniana, Raym. — « Testa perforata, subgloboso-

depressa, rufescens, pellucida, tenuis, levissime granulata, holoserica; anfract. 6, convexiusculis; apertura oblique lunato-ovata; peristomate recto, subacuto, intus roseo, labiato, et leviter incrassato. » — Habite Constantine.

Bulinus Milevianus, Raym. — « Testa ovato-turrita, vix perforata vel rimata, tenera; fusco-cornea, substriata; anfract. 7, ultimo subgloboso; apertura obliqua, ovato-acuta; peristomate recto, simplici; marginibus inequalibus, columellari breviore in foramine leviter dejecto. » — Habite Milah, Constantine.

Planorbis Brondelii, Raym. — Testa parvula, subovata, subdepressa, utrinque concava, nitida, corneo-lutescens, subtilissime striolata; anfract. 3, celeriter accressentibus, convexis, ultimo ampliore; apertura obliqua, ovato-lunata; peristomate simplici. » — Habite Meridji, près Constantine (An. P. lœvis Halder?).

Description de deux nouvelles espèces du genre Gnathodon, par M. Petit de la Saussaye.

Gnathodon rostratum, Petit. — « Testa æquivalvi, valdè inæquilatera, gibbosa, crassa, alba, epidermide tenui, corneâ induta, antice rotundata, posticè longiore, subrostrata, intùs candida; lunula ampla, subrotunda; area planiuscula, in carinam duplicem obtusam posticè evanescente; umbonibus remotis, oppositis; fovea ligamenti antè projecta; dente cardinali unico, in valvâ dextrâ concavo, in valvâ sinistrâ profundè inciso; dentibus lateralibus duobus, lævis, dente antico crassiore, subconico, late-trigono, in medio internè depresso, dente postico minore, compresso; impressionibus muscularibus inæqualibus, valdè cavis. » — Hab. la côte des Florides.

Gnathodon trigonum, Petit. — « Testa æquivalvi, subtrigona, gibbosula, solida, alba, epidermide tenui, corneâ, rugulosâ induta, anticè angulato-rotundata, posticè longiore, subangulata, intus candida; lunula plana, ovato-angulata; area oblongo-acuta; umbonibus subapproximatis, antice paululum incumbentibus, in carinam obtusam anticè ac posticè evanescentibus; dente cardinali unico, in valva dextrâ duplici, vel bipartito, in valvâ sinistrâ fissurato; dentibus lateralibus duobus lævis, antico subcrasso, postico subcompresso; impressionibus muscularibus conspicuis, antica cava, postica ferè plana. » — Hab. Mazatlan.

Observation sur le Mytilus subdistotus, Recluz. — Espèce précédemment décrite et notée sur un échantillon adulte communiqué par M. Largilliert.

Note sur l'Arca Martinii, Recluz. — Additions faites

aux caractères de cette espèce, donnés par M. Recluz, par M. B. Lapomeraye, de Marseille.

Biographie. Nous signalerons :

Catalogue des coquilles recueillies à Panama par M. Adams, professeur de zoologie au collége d'Amherst, Massachussets.

Notice sur le genre *Davidsonia* (Brachiopodes), par M. de Konninck, professeur à l'Université de Liége; broch. in-8, 16 p., 2 pl.

Lethœa Rossica, ou le monde primitif de la Russie, décrit et figuré par Ed. d'Eichwald, 1 vol. Terrains modernes; atlas, 14 pl., Stuttgard, 1852.

Zoologie du voyage de la *Bonite*, par MM. Eydoux et Souleyet, médecins de l'expédition.

Mollusques et zoophytes par M. Souleyet.

C'est une belle tâche que s'est noblement imposée M. Pierre Gratiolet, d'analyser ces remarquables travaux d'un savant qu'une mort prématurée a enlevé aux sciences, qu'il cultivait avec tant de succès, et à la marine, qu'il honorait; il a parfaitement fait ressortir les nombreux travaux anatomiques de l'auteur de l'histoire des Ptéropodes, qui, bien jeune encore, venait se placer près des notabilités dont s'enorgueillit à juste titre la marine nationale. Immédiatement après, M. Petit a consacré quelques lignes nécrologiques à M. Souleyet, mort à quarante et un ans à Fort de France (Martinique), en soignant les populations décimées par la fièvre jaune! . . . . . .

Après notre compatriote, M. Petit annonce également la mort de M. Adams, le professeur américain d'Amherst, dont nous venons de mentionner un ouvrage; il est mort, comme Souleyet, victime de son dévouement à la science, à Saint-Thomas des Antilles.

L'Amérique a été fatale pour les sciences, surtout pour les Français, depuis deux années : Mittre, Em. Deville, Duret, Ad. Delessert, Girardeau, Souleyet!!!

N° II.

Observations sur le talon de l'organe de la glaire des Hélices et des Zonites, par M. de Saint-Simon. — Cet appareil, nommé talon par l'auteur et M. Moquin-Tandon, est l'organe éjaculatoire accessoire du canal déférent de M. Gratiolet. Comme pour le premier article nous devons passer rapidement sur les détails anatomiques qui révèlent de la part de l'auteur un grand talent d'observation ; nous dirons qu'on est borné à supposer que cet organe sert à lubréfier la partie du canal déférent qui pénètre dans l'organe de la glaire.

Description d'un genre nouveau, G. Recluzia, appartenant à la famille des Janthinidés.

Ce genre est voisin des *Litiopes* de Rang (1), et comprend deux espèces :

G. Recluzia, Petit. — « *Animal*, Pelagicum, magnâ parte ignotum, Janthinarum sat affine.

« Testa, ovalis, vel oblonga, bucciniformis, tenuis, sub epermide fusco albicans ; spira elongata ; anfractibusven tricosis, infimo spiram superante ; apertura ovato-obliqua, ad basim parum effusa, marginibus disjunctis ; labio obliquo, medio subsinuoso ; labro acuto, integro ; operculo nullo. »

Recluzia Jehennei, Petit. — « R. Testa-ovata, imperforata, tenuissima, sub epidermide fusco albida ; anfractibus quinis, ventricosis, superioribus transversim obsololete striatis, infimo ventricosiore, obsolete transversim sulcato, sutura angustiore ; spira conica ; apertura ovato-rotundata ; columella medio subsinuosa, subtùs vix recta ; labro semi-seculari, tenuissimo. » — Habite le golfe Arabique.

Recluzia Rollandiana, Petit. — « R. Testa ovato-oblonga, sub epidermide fulvo albido-fusca, subperforata ; anfractibus senis, valde ventricosis, striis transversis hinc profundis, hinc obsoletis ; sutura profunda ; spira conica, elevata ; apertura ovata ; columella medio subsinuosa, subtùs rectiuscula ; labro semi-ovato, tenui. » — Habite l'Océan Atlantique, les environs de Mazatlan.

Du genre Rupicole de Fleuriau de Bellevue, *des carac-*

(1) Man., p. 197.

tères de son mollusque et de la place qu'il doit occuper dans la méthode naturelle, par M. C. Recluz.

Ce genre a été institué par Fleuriau de Bellevue dans son *Mémoire* « sur quelques nouveaux genres de mollusques et vers lithophages et sur la faculté qu'ont ces animaux de percer les pierres, » inséré dans le journal de physique de Lamétheri, de germinal, an X, p. 345. Nous occupant d'une seconde édition de ce Mémoire, et ayant recueilli de nombreuses observations sur les Mollusques qui en sont l'objet, on voudra bien nous dispenser d'analyser le travail de M. Recluz, que nous contrôlerons prochainement dans ce recueil, en publiant les additions au Mémoire de notre compatriote Fleuriau de Bellevue.

Notice sur le genre Modulus, avec la liste des espèces appartenant à ce genre, par M. Petit de la Saussaye. Quelques conchyliologues avaient pressenti que le mollusque des *Trochus modulus* de Linné présentait des caractères différents des Troques proprement dits, lorsque Souleyet, ayant étudié deux espèces (le *T. modulus* et *M. trochiformis*, S., reconnut leurs différences des Troques en même temps que leurs affinités avec les Littorines, M. Souleyet donna la caractéristique du nouveau genre dans le voyage de la *Bonite* (1) en même temps que M. Adams dans les *Annales et mag. d'hist. nat.* de décembre 1851. M. Petit a donné un catalogue très-complet des espèces qui composent ce genre, le plus grand nombre décrites par Adams; lui-même en publie une nouvelle, le *Modulus candidus*, Petit :

Modulus candidus, Petit. — « M. Testa abbreviata, imperforata, alba; anfractibus quaternis plicato-nodosis, ultimo infrà medium transversim striato, in medio subangulato; spira supra planulata; sutura ad labrum valdè profunda; apertura candidissima, rotunda; columella concava, arcuata, dente obliquo, subelongato armata; labro simplici, intùs tenuissimè sulcato. »

(1) Vol. 2, p. 396.

Notice sur quelques Hélices recueillies dans le Maroc, par M. Coquand.

Si la conchyliologie des états barbaresques a, grâce à l'occupation de l'Algérie, notablement avancé, la zone marocaine a peu progressé. Aussi, quoique n'ayant à peu près été recueillie que sur le littoral, les espèces de M. Coquand présentent-elles un notable intérêt; en voici la liste :

H. Sylvatica, Drap.
H. olivetorum, Gmel.
H. lanuginosa, Boiss.
H. scabriuscula, Desh.
H. lenticularis, Morlt. — « H. Testa umbilicata, lenticularis, acutè carinata, supernè costulato-striata, corneo-fulva; spira vix elevata; anfr. 7 lentè crescentes, ultimo ad carinam compresso, anticè non defluente; apertura angulato-lunaris, margine supero simplici, tenue, recto; basali albido, reflexo, crasso. »

Notice sur le genre Cyllene, par M. Petit de la Saussaye.

Ce genre a été créé par M. Gray dans le *The animal Kingdom* et figuré à la pl. 41 de cet ouvrage. Voici la caractéristique de ce genre, peu connu des conchyliologues français n'ayant pas le bel ouvrage anglais entre les mains, telle que la donne Sowerby :

« Coquille ovale, épaisse, ayant une spire courte, aiguë, une ouverture ovale, présentant vers le bas une légère échancrure, et à sa partie supérieure un canal court; un pli à la base du dernier tour; bord droit épais, strié intérieurement; angles des tours tuberculés. Genre qui se rapproche des Volutes par ses caractères généraux, mais qui en diffère en ce que la columelle est lisse et sans plis. »

Le travail de M. Petit en fait connaître, en même temps que les espèces décrites par les auteurs anglais, une nouvelle :

Cyllene Senegalensis, Petit. — « C. Testa ovata, sordidè albicante, maculis rufo-fuscis ornata, transversim sulcata, longitudi-

naliter obsoletè plicata, plicis subremotis; spira conico-acuta; anfractibus septenis; suturis marginatis; columella supernè subcallosa, nitida, ad basim albida, plicis numerosis obliquè munita; abro intùs sulcato, externè incrassato, basi vix sinuato. Operculo... » — Habite la côte ouest d'Afrique.

Description de coquilles nouvelles (*Conus* et *Marginella*), par M. Bernardi.

Conus Recluzianus, Bern. — « C. Testa turbinata, elongata, partim obsolete costulata, per longum tenuissimè striata, albido-fulvescente; spira subcoronata, obtusa, tenuè concentricè sulcata; apice acutissimo; apertura lineari, angustata. » — Habite les mers de Chine.

Marginella Beyerleama, Bern. — « Testa parva, oblonga, alba, transversim trifasciata, fasciis maculis quadratis roseo-purpureis ornata; spira conico-obtusa; columella quadriplicata; labro extùs incrassato, albo, margine integerrimo. » — Habite.....?

Description d'une variété du Pecten histrionicus, Gmel., par M. S. Petit.

On sait que le *P. histrionicus* est une des espèces les plus anciennement connues de ce genre. Linné en faisait son *Ostrea histrionica*. M. Petit en décrit une nouvelle variété, représentée pl. 5, fig. 2 du journal, variété très-curieuse, qui provient sans doute, comme ses congénères, de Ceylan ou Singapoore.

Description de coquilles nouvelles, par M. Recluz.

Tellina Schrammi, Recl. — « T. Testa elliptico-trigona, anticè rotundata, posticè augulato-rostrata, plano-convexiuscula, concentricè regulariter cingulata, æquilatera, tenuiuscula, intùs et extùs alba; apicibus minutis, acutis. » — Habite la Pointe-à-Pitre.

Pecten Antillarum, Recl. — P. Testa parva, convexo-depressa, æquivalvi, parùm inæquilatera, regulariter pectinata, radiis 10-11 supernè lævigatis, basi tenue striatis, externè colore variâ, interne virescente; auriculis subæqualibus, antica breviore. » — Habite la Pointe-à-Pitre, avec ses variétés.

Natica Moquiniana, Recl.— « N. Testa globoso-acuta, tenuiuscula, perforata, sordidè luteo-fulva, maculis arcuatis fusco-nigris triseriatis, interdùm lineis angulata flexuosis per longum dispositis picta; anfractibus 5 1/2, supremis spiram conico-depressam, et acutam efformantibus; infimo transversim ovato-globoso; aper-

tura obliqua, intùs nigrescente, zonata; labio adnato, albido, umbilicum partim obtegente. Operculo... » — Habite la côte ouest de l'Amérique.

Description de coquilles nouvelles, par M. Petit.

Bulimus Fairmaireanus. — « B. Testa elongato-turrita, corneo-virescente, subnitida, apice obtuso; anfractibus 11-12, plano-convexis, creberrime longitudinaliter striatis, infrâ suturas marginatis; columella subrecta; apertura ovato-oblonga; labro tenui. » — Habite Guayaquil.

Melania Guayaquilensis, Petit. — « M. Testa brevi, lævi, subinflata, olivaceo-nigrescente; spira truncata; anfractibus quinis? suturis impressis; columella-incurvata, in canalem desinente, subcallosa, callo albicante; apertura ampla, intùs tenebrosa, fusco latè zonata; labro acuto. Operculo tenuissimè striato, nigro fuscescente. » — Habite Guayaquil.

Notice sur le genre Pachychilus Lea, par M. Petit. — Ce genre, dont l'adoption nous paraît douteuse, a été créé par M. Lea dans les *Annals and magasine of natural of history* (janv. 1852), pour une section des Mélanies dont le bord droit est plus épaissi que dans leurs congénères. Mais, avant de donner la caractéristique de ce nouveau genre, nous avons une observation à faire, qui touche à ce que nous disions plus haut des lois de la nomenclature. Le mot *Pachychilus* a déjà été employé par Eschscholtz (1) pour un genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, tribu des Tentyrites..... doit-il ou peut-il servir pour un mollusque? Quelques-uns diront oui. Nous, nous répondrons non; malgré la désinence féminine du nom d'Eschscholtz et, quoique puisse en dire M. Petit, nous croyons suivre la voie tracée par Linné, en *changeant* le nom imposé par M. Lea, et nous pensons *obéir* à la loi (2) en créant

(1) Zoologischer Atlas, 4e cahier, p. 5, genre adopté par Solier, Ann. Soc. entomol. de France, t. X, p. 288.

(2) *Nomina generica plantarum cum zoologorum*, etc. *Nomenclaturis communia si a botanicis postea assumta, ad ipsos* remittenda *sunt*. (Carolini Linnei, Philosophia botanica, etc., p. 409, 4e édit., 1787.)

« Rejeter les noms déjà employés dans une autre acception,

le nom de *Souleyetia* pour le *Pachychilus* de Lea, comme en choisissant ce nom nous payons un tribut au naturaliste mort pour la science.

Souleyetia, nobis, *Pachychilus*, Lea, Ann. aud Mag., etc. — «Testa conica; apertura ovata, basi integro: labrum crassum: columella supernè incrassata: operculum suborbiculare, corneum.» — Habite...?

Peut-être ici combattrons-nous pour rien, car l'adoption de ce genre ne nous paraît pas, de même qu'à M. Petit, suffisamment étayée sur l'épaisseur du labre et la présence d'une callosité columellaire qui n'est pas même caractérisée; peut-être le *P.* (*S. nobis*) *Cumingii*, Lea est-elle la même espèce que la *Melania lævissima* de Sowerby? M. Morelet en a aussi décrit une dans les coquilles de Cuba sous le nom de *Melania indorum* (Journ. conch., pl. 5, p. 7).

Description de deux nouvelles espèces de Gnathodons, par M. Petit de la Saussaye.

Dans un très-bon Mémoire, M. Petit retrace l'historique du G. *Gnathodon* créé par Gray, et pour lequel M. Desmoulins établissait en même temps le *G. Rangia*, et dont Rang a donné (Ann. mus. d'hist. nat., t. III, p. 217, pl. 12) une description complète. M. Petit donne des détails plus complets sur les deux espèces dont nous avons donné les diagnoses à son premier article.

Catalogue des espèces du genre Ancyle, par M. Bourguignat, déjà cité lors du premier article.

Description d'une nouvelle espèce de Murex, par M. le docteur Duval.

de tels noms *mettraient la confusion* dans la science.» (Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire, Lois de la nomenclature; Introd. au Catal. des Mammifères du Mus., p. XL, 1851. *Id.*, Alcide d'Orbigny, Introd. au prodr. de paléontologie, p. XLVII, 1850, etc., etc.

Murex Moquinianus, Duval. — « M. Testa pyriformi-ovata, spira subcarinata; suturis impressis; anfractibus supernè angulatis, ad angulum frondoso-spinosis, transversim striatis et linatis, liris rudè acutangulis; quinque-fariam varicosâ, varicibus biserfatim frondosis, frondium serie alterâ minutâ, obliquâ, alterâ prominente, frondibus fortibus, erectis, inciso serratis, superis longissimis, tuberculo minimo inter varices; nigrescente-rufâ, lineis transversis nigrescentibus ad varices præsertim plùs minùsve tinctâ; spirâ apice rufâ; canali subelongato. » — Habite les mers de la Chine.

Voisin des *M. Calcitrapa*, Lam., *Megacerus*, Sow., *Aranea*, Blainv. — M. Petit a parfaitement raison en faisant remarquer la variabilité des caractères des Murex, et de la réunion de certaines espèces regardées comme distinctes.

Observation sur une coquille décrite par M. A. Adams, sous le nom d'*Eglisia Cumingii*.

Ce genre, peu ou plutôt point connu, a été créé par Gray dans les Catalogues du *Britisch Museum*, et placé entre les Eulimes et les *Mesalia*, et plusieurs autres genres *analogues*. Le travail de M. Petit nous fait connaître ce genre et l'espèce décrite par A. Adams (1) sous le nom d'*E. Cumingii*; le genre de Gray paraît, dit M. Petit, avoir pour type la *Turritella suturalis* figuré par Griffith, anim. Kingdom, pl. 13, f. 5, et représentée depuis par M. Kiener dans sa monographie des Turritelles, n° 20, pl. 9, f. 1. Il résume de la note de M. Petit que l'organisation des *Eglisia* demande à être soigneusement étudiée.

Observation de M. le docteur Lea sur une colonne accessoire ou arc-boutant que l'on rencontre dans quelques coquilles du genre Hélix.

Cet appareil, nommé *fulcrum* par M. Lea, est un pilier, une sorte de colonne additionnelle placée en arc-boutant dans l'intérieur de la coquille contre la paroi

(1) Ann. and Mag. hist. nat., vol. 8, p. 499.

de la colonne d'enroulement et éloigné d'une certaine distance de l'ouverture. Pour le trouver, on doit briser la coquille, et, dit M. Petit, en analysant le travail du docteur américain, cet arc-boutant semble évidemment disposé pour donner plus de force de spires à certaines espèces fragiles; l'observation en a été faite sur un grand nombre d'espèces. Comme le dit encore M. Petit, il sera facile de vérifier si cela se rencontre dans nos Zonites européens, et l'on pourra vérifier l'usage du *fulcrum*.

Note sur quelques coquilles fossiles recueillies dans les montagnes de la Nouvelle-Grenade, par M. Joaquin Acosta, par M. Alcide D'Orbigny.

Nous avions raison de dire que les sciences n'avaient pas été heureuses cette année dans l'Amérique du Sud. Encore une perte pour la zoologie : le général Joaquin Acosta, grand observateur et collecteur, est mort sur les rives de la Magdalena, après avoir fait une riche moisson scientifique dans la province d'Antioquia ; quelques-uns des échantillons recueillis par le général sont parvenus à son ami, M. Al. D'Orbigny, qui s'empresse de les décrire comme dernier hommage à ce savant militaire, dont on pouvait encore attendre tant de découvertes :

Ammonites Acostæ, d'Orb., 1847. Prodrome de Paléont. Strat., 2, p. 99.

« A. Testâ compressâ, carinatâ, transversim costatâ; costis elevatis flexuosis, externe incrassatis, mucronatis; dorso carinato, acuto; anfractibus compressis; aperturâ cordato-compressâ. » — Habite près Bogota (calcaire noir feuilleté),

Ammonites Soiitæ, d'Orb. — « A. Testâ subinflatâ, transversim costata : costis æqualibus per longitudinem tuberculiferis, vel spinosis; dorso interrupto, depresso; aperturâ depressâ, subquadratâ. » — Habite près Bogota.

Ammonites Guaduasensis, d'Orb., 1847. Prodrome, 2, p. 99, n° 604.

« A. Testâ transversim-inæqualiter costatâ : costis alternantibus

inæqualibus, 3-nodosis. Anfractibus, subquadratis, lateribus complanatis; aperturâ quadrangulari. » — Habite près Bogota.

Description de deux coquilles nouvelles fossiles, par le docteur Baudon :

Tornatella Bevaletii, Baudon. — « T. Testa ovato-inflata, transversim parallelis et prominentibus fasciis ornata, striis tenuibus longitrorsùm clathrata; anfractibus 5 1/2; apertura longiscata, ovali, acuta superius; columella crassa, contorta, albonitida, sinu profundo excavata, adeo ut duas projecturas invenias dentibus auriculæ similes; margine dextro simplice, crassiusculo; quasdam fascias transversales exornant lineæ rufæ, interruptæ. »

Turbo obtusalis, Baudon. — « T. Testa trochiformis, crassissima, solida, roseo colore induta, transversim striis vix conspicuis, nisi oculo armato, ornata; anfractibus 4 1/2, parùm prominulis, saturâ tenerâ separatis; apice obtusali; apertura profunda, rotundata, intus albida. »

Ces deux espèces proviennent de Saint-Félix (Oise), terrains glauconieux.

Les citations bibliographiques sont :

Manuel de conchyliologie du doct. Philippe Halle, 1853.

Monographie des Ampullaires de M. Philippi (ce travail fait partie du grand ouvrage de Kuster sur Chemnitz).

Supplément ou index à l'ouvrage du docteur Hermannsen.

Catalogue des Mollusques du département de l'Oise, par le docteur Baudon (1).

On voit ce que renferment ces deux premiers numéros du *Journal de conchyliologie;* les travaux de choix qui le composent le rendent indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'étude des Mollusques. Seulement, M. Petit voudra bien nous permettre quelques observations dictées par l'intérêt même que nous portons à sa publication; elles n'ont rien, du reste, à démêler avec la critique même la plus légère, puisqu'elles regardent

(1) Signalé dans ce recueil, critique de M. H. Drouet. (p 136).

la partie matérielle du livre. Comment se fait-il donc que le journal soit rempli, malgré sa belle impression, d'une foule de fautes grossières? Le manque de corrections s'y fait remarquer à chaque page, même pour des noms d'auteurs connus. Dans la synonymie, une seule faute typographique entraîne de graves erreurs, surtout en province, où les livres manquent pour vérifier. Il faut donc surveiller avec soin cette partie matérielle, ennuyeuse, il est vrai, mais complétement indispensable de la science. Les planches aussi, quoique très-belles à l'œil, manquent de correction comme détails.

Nous avons suivi pas à pas cette publication, nous sommes de plus en plus convaincu de son utilité, et, quoiqu'elle se recommande d'elle-même, nous devons faire nos efforts pour la propager. Ce sera payer un noble tribut aux efforts que déploie depuis trois ans son directeur pour arriver à fonder une œuvre durable; il y est arrivé, c'est donc aux amis des sciences à le soutenir dans cette heureuse voie.

Henri Aucapitaine.

Notes sur plusieurs nouvelles espèces de Cyclades découvertes dans les environs de Valenciennes par M. A. S. Normand. — Valenciennes, in-8°, 8 p., 1 pl.

Quoique en retard avec M. Normand, nous croyons encore devoir consacrer quelques lignes à son travail sur les Cyclades. Ce genre d'Acéphales d'eau douce avait été peu étudié jusque dans ces derniers temps; Draparnaud n'en mentionnait que six espèces! Depuis cette époque, le nombre s'en est considérablement accru, et Pfeiffer y a établi une bonne coupe générique sous le nom de *Pisidium*. Le travail de M. Normand contient la description de quatre espèces nouvelles figurées sur une planche : ce sont les *Cyclas escaldiana*, *C.*

solida, *C. Ryckholtie*, *C. lenticularis*, Norm. (ou *Pisidium cinereum*, Halder?), espèce voisine de la *C. fontinalis*, Drap. (pl. 10, f. 13). Plusieurs conchyliologues, MM. Normand, Baudon, Gassies, Bourguignat, s'occupent de travaux d'ensemble sur les genres *Cyclas* et *Pisidium*. Il y aura bien des espèces à retrancher, bien des synonymies à critiquer. Nous pouvons espérer une savante et complète monographie pour laquelle l'opuscule de M. Normand sera un précieux document, car ses espèces, sauf la dernière, qui est à vérifier, nous paraissent bonnes. H. A.

Description de six Limaces nouvelles observées aux environs de Valenciennes, par M. A. S. Normand. — In-8°, Valenciennes, 8 p.

Voici la liste de ces espèces nouvelles, qui nous semblent avoir besoin d'être revues avec soin : *Arion leucophacus*, *A. intermedius* (n'est autre que le *Limax flavus* des auteurs), *Limax scandens*, (ou *L. marginatus*, Müller?) *L. fulvus*, *L. collinus*, *L. parvulus*, Normand.

H. A.

Catalogue des coquilles terrestres et d'eau douce des Iles-Britanniques, Allemagne, Suisse, France, Italie, Portugal, Espagne et Algérie, par Gabriel Mortillet, naturaliste à Genève (4 pages à trois colonnes, format in-4°, sans date).

M. Mortillet, directeur du Comptoir d'histoire naturelle, à Genève, vient de publier ce Catalogue pour faciliter les échanges et les relations entre les conchyliologues de l'Europe. En regard des noms des espèces sont deux colonnes en blanc, destinées aux offres et aux désidérata.

Quoique incomplète, cette liste, telle qu'elle est,

n'en sera pas moins fort utile aux amateurs de malacologie terrestre et fluviatile. Il est également regrettable que l'auteur ait adopté, pour les espèces dédiées à des naturalistes, un système nouveau, consistant à ne point latiniser les noms propres d'hommes. Cette innovation, à plus d'un égard, ne nous semble pas heureuse.

Ce Catalogue se vend chez l'auteur, à Genève (Grande rue, n° 20), 1 fr. 25 cent. les dix exemplaires.

H. Drouet.

Catalogue of, etc. — Catalogue des Coléoptères de la collection du Musée Britannique; 7e partie, Longicornes. — Londres, 1853.

Ce nouveau fascicule contient le commencement des Longicornes depuis le genre *Parandra* jusqu'aux *Eupo-rus*. Il est dû à M. Ad. White, et renferme la description d'un assez grand nombre d'espèces nouvelles; il est accompagné de quatre planches lithographiées. Les descriptions sont faites avec soin, mais toujours sans comparaison, et les caractères des nouveaux genres pourraient être aussi plus comparatifs. En outre, puisqu'on a voulu signaler les espèces manquant à la collection du Musée Britannique, il eût été à désirer que la liste fût plus complète, et qu'on nous eût donné le Catalogue complet des Longicornes. L. Fairmaire.

TABLE DES MATIÈRES.

Bonaparte. — Fragment d'une lettre de M. Ph. Defilippi. 289
— Monographie des Laniens. 292
Bourcier. — Nouvelle espèce du genre Metallura. 295
H. Hopé. — Nouvelles espèces du genre Helix. 296
De Laferté-Sénectère. — Catalogue des Carabiques de la Guinée. 303
A. Chevrolat. — Nouvelle espèce de Bupestride. 308
H. Lucas. — Nouvelles espèces de Lépidoptères. 310
Analyses d'ouvrages nouveaux. 322

Paris. — Typ. Simon Raçon et Ce, rue d'Erfurth, 1.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Mélanges ornithologiques, par M. F. de Lafresnaye.

Si on a souvent créé à tort des espèces sur de simples différences de coloration des individus, on a aussi quelquefois regardé comme identiques et confondu sous une même dénomination des espèces qui, quoique très-voisines, étaient cependant réellement distinctes ; nous en trouvons une preuve dans le *Tamnophilus nœvius*, Lath. et Vieillot, et le *Tamnophilus cœrulescens* de ce dernier, cités comme synonymes par la plupart des auteurs modernes, tels que Lichtenstein dans son *Catal. des Doubles du Mus. de Berlin*,1823, n° 496 ; Bonaparte, dans son *Consp. av.*, p. 198, et Gray, dans son *Genera of Birds*, article *Tamnophilus*.

En indiquant cette synonymie, ces divers auteurs ont bien cité le *T. cœrulescens* de Vieillot comme synonyme du *Lanius nœvius* de Latham, mais ils n'ont rien dit de ce même genre *nœvius* tel que l'a décrit aussi Vieillot d'après Latham, et regardé par lui, par conséquent, comme espèce distincte de son *T. cœrulescens*. Il y a cependant, dans sa description du *T. nœvius*, une particularité de coloration qui ne se retrouve pas dans celle de son *T. cœrulescens ;* elle consiste principalement dans la queue. Ainsi, chez le *nœvius*, d'après Vieillot, qui copie Latham, les rectrices noires sont toutes terminées par une tache blanche, et, de plus, traversées dans les deux tiers de leur longeur chacune par deux taches marginales oblongues de la même couleur ; tan-

dis que, chez le *T. cœrulescens* de Vieillot, au contraire, qui n'est autre que le Batara noir et plombé d'Azara et le Tachet de Levaillant, les rectrices, d'après ces trois auteurs, sont noires et terminées par une tache blanche, et une seule d'elles, la latérale, de chaque côté, a, vers les deux tiers de sa longueur, une tache blanche marginale externe.

Cette particularité de coloration caudale est très-bien décrite par Azara, à l'article de son Batara noir et plombé; elle l'est également par Levaillant dans la description de son Tachet. Ces deux oiseaux sont donc identiques, et aussi le *cœrulescens* de Vieillot, qui n'est que la nomination latine du Tangara noir et plombé d'Azara, comme le dit Vieillot lui-même dans sa description. Or, depuis longtemps nous possédons plusieurs individus dont quelques-uns vont parfaitement à la description du *Tamnophilus*, ou plutôt *Lanius nævius* des anciens auteurs et de Vieillot en particulier, et plusieurs autres à celle du *Tamnophilus cœrulescens* de Vieillot, et, par conséquent du Batara noir et plombé d'Azara, et du Tachet de Levaillant. Voici, du reste, la diagnostique de deux espèces, ainsi que d'une troisième très-voisine que nous avons nommée et décrite il y a déjà longtemps :

1° *Lanius nævius*, Lat., Gm. (1). V. D. III, 316, d'après Latham.

« Supra ardesiacus, subtùs pallidior, abdomine medio albescente; pileo medio, dorsi maculis nonnullis, alis caudâque nigris; dorsi plumis nigris basi albis, alæ caudæque tectricibus totis rectricibusque albo terminatis; remigibus eodem colore marginatis, rectricibus totis præterea maculâ oblongâ marginali utrinque notatis; fronte, genis colli lateribus, nuchâque griseis. »

2° *Thamnophilus cœrulescens*, Vieillot, *Dict.*, vol III, p. 311. — Batara noir et plombé, Azara, n° 213. — Le Tachet, Levaill., *Afr.*, II, p. 113, pl. 77, 1.

(1) *Tamnophilus nævius*, V. D., etc.

« T. Præcedenti omnino similis, differt tantum modo staturâ paulo minore, alisque brevioribus, griseo colore abdominis vix pallidiore, rectricibus non ad medium albo vittatis; unâ laterali tantum modo maculâ oblongâ albâ extùs notatâ. — Habitat in Brasiliâ et Paraguayâ. »

3° *T. maculatus*, Lafr., *Synops av. Amer*, p. 11, et d'Orb., *Voy.*

« Præcedenti valde affinis, differt staturâ majore alisque longioribus, pileo toto nuchâque nigris, fronte, genisque ejusdem coloris, remigibus tertiariis totis nigris, non albo extus marginatis, colore subtùs intentius ardesiaco rostroque breviore et debiliore. — Habitat in provinciâ Corrientesensi (in republicâ Argentinâ). »

4° *T. atripileus*, Lafr., *Syn. av. Amer.*, p. 11, et d'Orb., *Voy.* p. 173.

« *Mas.* Supra rufescenti-griseus, alis rufis, pileo a vertice ad nucham rectricibusque nigris; his pogonio interno albo maculatis duabusque lateralibus præterea apice eodem colore marginatis; subtùs griseo albescens, pectore nigro transversim striato; fronte a naribus ad verticem griseo. — Habitat Guarayos (in republica Boliviana). — Longit. tota, 17 cent.

« *Fœmina* aut junior. Supra magis brunnescens, pileo rufo, fronte sordide rufescente griseo; genis gulâque ejusdem coloris; caudâ nigrescente, rectricibus duabus intermediis unicoloribus brunnescentibus, cæteris totis pogonio interno albo maculatis, supra subtùsque apice albo-rufescente marginatis. »

5° *T. tenuepuntatus*, Lafr.

« T. cristatus, cristâ nigrâ; supra totus ater, maculis minimis vel potius punctis albis quasi adspersus; remigibus atris, vexillo interno tantummodo maculis triangularibus, latioribus albis marginato; rectricibus totis nigris acutissime limbo externo albo punctatis; subtus totus nigro alboque fasciatus, colli antici pectorisque fasciis nigris paulo latioribus, quasi squamœformibus; rostro nigro, tomiis apicique albescentibus. — Longit. tota., 14 cent. — Habitat Anolaïma (in Novâ Granadia). »

Sur l'Oiseau de Paradis émeraude (*Paradisea apoda*, Linn). — Nous tenons d'un ancien négociant de Rouen, très-grand amateur d'histoire naturelle, qu'un de ses amis, capitaine au long cours, lui avait dit que, se trou-

vant dernièrement à Batavia, et obligé d'y séjourner quelque temps, il avait fait connaissance avec un riche colon qui avait le goût des oiseaux vivants et en possédait des plus rares et du plus grand prix; qu'il y avait remarqué, entre autres, plusieurs couples d'Oiseaux de Paradis émeraude, et que ce n'est pas sans étonnement qu'il avait vu plusieurs fois les mâles de cette espèce faire en quelque sorte la roue, non avec les plumes de leur queue, comme le Paon et le Dindon, mais avec celles des longs panaches de leurs flancs. Au moyen d'une sorte de frémissement dans tout leur plumage, comme on le remarque chez ceux-ci, ils relevaient toutes les plumes de leurs longs panaches et s'en entouraient complétement, au point de figurer une sorte d'auréole au milieu de laquelle leur tête émeraude formait un disque qui, dans ce moment, semblait un petit soleil brillant du plus bel émeraude, ayant pour rayons les plumes de ses deux panaches. Il ne doutait pas que ce manége, qu'ils répétaient souvent, ne fût pour plaire aux femelles, comme on le remarque chez tous les oiseaux dont les mâles possèdent des parures, soit passagères, soit habituelles.

N'ayant lu nulle part encore ces détails de mœurs, nous avons pensé que beaucoup de naturalistes les ignoraient comme nous-même, et nous nous sommes empressé de les consigner ici.

AMÉNITÉS MALACOLOGIQUES,

par M. J.-R. Bourguignat.

§ I.

Du genre *Sphœrium*.

Dans la république des sciences, aussi bien que dans

toute autre d'une nature différente, l'homme doit s'astreindre à certains principes, obéir à certaines lois.

Les conchyliologues qui ont la science en honneur admettront sans peine qu'il existe également pour la science malacologique des règles et des principes que l'on ne peut enfreindre sans plonger immédiatement la nomenclature dans un arbitraire déplorable.

Et, si ces savants consciencieux veulent bien se rappeler ce vieux proverbe : « *Mieux vaut tard que jamais,* » rectifier une erreur ou réparer un oubli, ils comprendront sans peine les motifs sur lesquels nous allons nous appuyer pour proposer, à la place du mot *Cyclas,* l'antique appellation de *Sphærium.*

Il existe, pour les sciences naturelles, deux principes de la plus haute importance, que nous formulons ainsi :

1° Adopter invariablement le nom le plus anciennement publié, lorsqu'il est admissible, c'est-à-dire lorsqu'il est conforme à la logique et aux règles établies ;

2° Rejeter les noms spécifiques, génériques, etc., qui sont déjà employés dans un autre sens.

Ceci posé, appliquons comme conséquence ces règles au genre *Cyclas* de Bruguière.

On attribue généralement à notre savant conchyliologiste Bruguière la création du mot et du genre *Cyclas.*

Il n'en est rien.

Le premier, en effet, qui ait employé le mot de *Cyclas* est Klein, en 1753 (1), pour un groupe de coquilles bivalves orbiculaires du genre *Lucina.*

Voici comment cet auteur caractérise ce nouveau genre :

(1) Tentamen Meth. ostrac., pars II, p. 129, parag. 325

Cyclas.

« Cyclades Dicimus Diconchas conniventes, planas, rotundas ex vèrtice umbonato æqualliter expansas. »

Cinq coquilles figurées dans l'ouvrage de Lister, et appartenant toutes au genre Lucine, sont citées par Klein comme type de son genre *Cyclas*.

Quoique cette appellation paraisse avoir été complétement oubliée par les conchyliologues de son temps, cette expression n'en reste pas moins antérieure à celle de *Lucina*, créée par Bruguière.

Lorsque, dans ses planches de l'Encyclopédie, l'infortuné compagnon d'Olivier proposa, pour plusieurs coquilles d'eau douce qui forment, en effet, un groupe naturel, le mot *Cyclas*, il ne fit que reprendre cette ancienne appellation de Klein, pour l'attribuer à des Mollusques essentiellement différents de mœurs, de caractères, de formes, etc.

Bruguière commit donc un double emploi d'expression, ou une grave erreur, s'il crut reconnaître, dans les espèces citées par Klein, des coquilles d'eau douce susceptibles de rentrer dans son genre Cyclade.

Ce vocable *Cyclas* doit donc être rejeté de toute façon, puisque ce genre existait déjà, seulement sous une dénomination tout autre, sous celle de *Sphærium*.

C'est en 1777 (1) que ce genre a été réellement créé par Scopoli, qui lui attribue les caractères suivants :

« *Sphærium* (2). — Testa bivalvis, subrotunda, cardo valvæ unius bidentatus; dentibus lateralibus. Alterius fovea utrinque dentes excipiens. »

Et, pour type, Scopoli lui assigne la *Tellina cornea* de Linnæus (3).

(1) Introd. ad Hist. nat., p. 397, n° 88.
(2) σφαῖρος, sphericus.
(3) Syst. nat., 10e éd., tom. I, p. 678, n° 57. 1758.

La valeur de ce genre est donc aussi réelle que son antériorité sur celui de Brugnière est évidente.

Il faut arriver jusqu'en l'année 1847 pour rencontrer en Gray (1) le premier conchyliologue qui ait adopté le genre *Sphærium* de Scopoli.

Il est fâcheux que les travaux de Gray et de Scopoli soient restés pour ainsi dire totalement oubliés ; ces deux ouvrages contiennent une foule de notes excellentes et de rectifications importantes, surtout celui de Scopoli, qui est un des meilleurs que nous possédions encore de nos jours.

Voici, du reste, en quels termes le savant M Deshayes (2) apprécie la valeur de cet ouvrage, et de quelle manière il cherche à excuser l'oubli des conchyliologues :

« Scopoli seul, digne, par son génie, d'être l'émule et le successeur de Linné, dans un ouvrage des plus remarquables publié en 1777, osa améliorer la méthode linnéenne par la création d'un assez grand nombre de très-bons genres, dans un temps où l'admiration pour les ouvrages de Linné était portée à un si haut degré, que l'on considérait comme sacrilége la main qui y aurait touché. C'est peut-être à ce sentiment exagéré qu'est dû l'oubli dans lequel est tombé l'ouvrage de Scopoli. »

§ II.

Note sur les Sphéries françaises.

Dans le sixième fascicule de son ouvrage sur les Mollusques de la France, M. l'abbé Dupuy a constaté dix

(1) A List of the gen. of recent shells, etc... in : Proceed. of the Zool. Soc. of London, p. 184. — Jan. 1847.

(2) Traité de Conchyliologie, tom. I, p. 704.

espèces de Sphéries, sous la désignation de Cyclades.

Ces Mollusques sont :

1° La *Cyclas rivicola* de Leach ;
2° — *cornea* de Lamarck ;
3° — *nucleus* de Studer ;
4° — *rivalis* (pars.) de Draparnaud ;
5° — *scaldiana* de M. Normand ;
6° — *solida* du même auteur ;
7° — *lacustris* de Draparnaud ;
8° — *calyculata* du même auteur ;
9° — *terveriana* de M. l'abbé Dupuy ;
enfin 10° — *Rickholtii* de M. Normand.

Le nombre des Sphéries des eaux françaises est, comme on le voit, peu considérable ; nous croyons cependant qu'il y a lieu à le restreindre encore ; et, de plus, si nous ne nous sommes point trompés dans les recherches auxquelles nous nous sommes livrés sur ces Mollusques, nous pensons qu'il y a de notables changements à exécuter dans cette partie du travail du naturaliste d'Auch.

Ainsi : 1° ne doit-on pas considérer les *Cyclas cornea, nucleus, rivalis* et *scaldiana* comme ne devant former qu'une seule et même espèce ? — Ces coquilles, que nous avons examinées avec le plus grand soin, présentent tant de formes analogues, tant de variétés intermédiaires, qui toutes se nuancent les unes dans les autres, qu'il nous a été impossible de trouver entre elles de différences sérieuses qui puissent en motiver leur séparation.

2° M. l'abbé Dupuy a commis une erreur en attribuant à la *Cyclas calyculata* de Draparnaud le nom qu'elle porte dans son ouvrage. Cette espèce n'est autre que celle que la plupart des conchyliologues allemands et anglais ont désignée sous la dénomination de *Cyclas*

lacustris, et que Müller, en 1774 (1), a appelée *Tellina lacustris*.

C'est, du reste, ce que nous établirons bientôt dans une discussion synonymique que nous préparons à ce sujet.

Maintenant, si la *Cyclas calyculata* de Draparnaud n'est autre chose que la *Cyclas* (*tellina*) *lacustris* de Müller, comme cela, pour nous, ne fait pas l'ombre d'un doute, il devient nécessaire de changer le nom de la *Cyclas lacustris* de Draparnaud, qui évidemment est une espèce différente de celle de l'auteur allemand.

Aussi proposons-nous, pour ce Mollusque, le nom du savant continuateur de Férussac, sous l'appellation suivante : *Sphærium Deshayesianum*.

Voici actuellement les noms qui devront remplacer ceux relatés dans l'ouvrage de M. l'abbé Dupuy :

Premier Groupe.

1° Sphœrium rivicola. — *Cyclas rivicola*. (Voyez Dupuy.)

2° Sphœrium corneum. Scop., introd. ad Hist. nat., p. 397, n° 88. 1777. — *Cyclas cornea*. (Voyez Dupuy.)
— *nucleus*. Id. Id.
— *rivalis*. Id. Id.
— *scaldiana*. Id. Id.

3° Sphœrium solidum. — *Cyclas solida*. (Voy. Dupuy.)

4° Sphœrium Deshayesianum. — *Cyclas lacustris*. (Voy. Dupuy.)

Deuxième Groupe.

5° Sphœrium lacustre. — *Cyclas calyculata*. (Voy. Dupuy.)

6° Sphœrium terverianum. — *Cyclas Terveriana*. (Voy. Dupuy.)

7° Sphœrium Ryckholtii. — *Cyclas Ryckholtii*. (Voyez Dupuy.)

(1) Verm. Hist. II; p. 204, n° 388.

§ III.

Index du genre Sphærium.

Le genre *Sphærium* a été jusqu'à ce jour peu étudié. Pour preuve de cette assertion, que l'on lise les ouvrages les plus récents, et voici ce qu'on pourra y trouver : « Le genre Cyclade est peu nombreux en espèce ; il n'y en a guère qu'une quarantaine de décrites ou de répandues dans les collections, etc. » Ou bien cette autre phrase : « Jusqu'à présent, les travaux des conchyliologues ne constatent qu'une soixantaine de noms d'espèces, etc. »

Ces deux phrases, prises au hasard, peuvent résumer toutes les connaissances des savants sur l'étendue de ce genre. Il est donc inutile de faire de nouvelles citations ; elles seraient superflues.

Par la liste que nous allons donner des espèces ou fausses espèces que nous avons pu connaître, puissions-nous contribuer un peu à l'édification des conchyliologues qui ne possèdent pas d'autres données que celles relatées jusqu'ici dans les travaux des naturalistes.

A

Cyclas acuminata, Prime.
— æqualis, Rafinesque.
— æquata, Sheppard.
— albula, Prime.
— Alpina, Alc. d'Orbigny.
— alta, Dumont et Mortillet.
— amnica, Turton.
— amnica, Flemming.
— angulata, Sowerby.
— augustidens, Alc. d'Orbigny.
— antiqua, Alc. d'Orbigny.
— appendiculata, Leach.
— Aquæ-sextiæ, Mathéron.
— aquensis, Mathéron.
— argentina, Alc. d'Orbigny.
— aurea, Prime.
— Australis, Lamarck.

B

Cyclas Bahiensis, Spix.
— Bengalensis, Férussac.
— Brongniarti, Koch et Dunker.
— Brongniartii, Alc. d'Orbigny.
— Brongniartina, Mathéron.
— Buchi, Brown.
— Buchii, Dunker.

C

— cœrulea, Prime.
— calyculata, Adams.
— calyculata, Draparnaud.
— Capensis, Krauss.
— cardissa, Prime.
— carinata, Goldfuss.
— Caroliniana, Bosc.
— Caroliniensis, Férussac.

Cyclas castanea, Prime.
— Chilensis, Alc. d'Orbigny.
— cinerea, Hanley.
— citrina, Brown.
— clandestina, da Costa.
— concentrica, Brown.
— concinna, Sowerby.
— Coquandana, Brown.
— Coquandiana, Mathéron.
— cornea, Draparnaud.
— cornea (pars), Lamarck.
— cornea, Adams.
— corneus, Flemming.
— crassa, Alc. d'Orbigny.
— Creplini, Dunker.
— cuneata, Sowerby.
— cuneiformis, Sowerby.
— cycladiformis, Alc. d'Orbigny.

D

— Denainvilliersi, Saint-Ange de Boissy.
— densata, Alc. d'Orbigny.
— deperdita, Lamark.
— deperdita, Parkinson.
— deperdita, Sowerby.
— depressa, Nyst.
— detruncata, Prime.
— distorta, Prime.
— dubia, Say.
— dubiosa, Catlow.
— Dupontia, Férussac.

E

— edentula, Say.
— elegans, Adams.
— elevata, Haldemann.
— elliptica, Férussac.
— elongata (pars), Sowerby.
— elongata (varietas), Sowerby.
— emarginata, Prime.
— erebea, Alc. d'Orbigny.

F

— faba, Münster.
— fabalis, Prime.
— fasciata, Goldfuss.
— Faujasii, Alc. d'Orbigny.
— ferruginea, Krauss.

Cyclas Ferussaci, Alc. d'Orbigny.
— flava, Prime.
— flavescens, Macgillivray.
— fontinalis, Draparnaud.
— fontinalis, Nilsson.
— fontinalis, Brown.
— fontinalis (var. obtusalis), Dupuy.
— Fontainei, Alc. d'Orbigny.
— fossarum, Krynicki.
— fossulata, Alc. d'Orbigny.

G

— Galloprovincialis, Mathéron.
— Gardanensis, Mathéron.
— Gargasensis, Mathéron.
— Geslini, Alc. d'Orbigny.
— gibba, Alder.
— gibbosa, Dunker.
— gibbosa, Sowerby.
— gigantea, Prime.
— globosa, Mégerle.
— globosa, Alc. d'Orbigny.
— globus, Dubois de Montpéreux.
— gracilis, Prime.
— Gravesii, Alc. d'Orbigny.

H

— Hammalis, Rafinesque.

I

— inornata, Prime.
— intermedia, Alc. d'Orbigny.
— isocardioidea, Gassies.
— isocardioides, Normand.
— isodardioides, Dupuy.

J

— Jayensis, Prime.
— Jugleri, Dunker.

L

— lacustris, Draparnaud.
— lævigata, Deshayes.
— lasmanpsis, Rafinesque.
— Leachii, Ziegler.
— lenticularis, Saint-Ange de Boissy.

Cyclas lenticularis, Normand.
— limosa. Alc. d'Orbigny.
— lutea, Ziegler.

M

— maculata, Anton.
— maculata, Morelet.
— major, Sowerby.
— majuscula, Roemer.
— Matheroni, Alc. d'Orbigny.
— media, Sowerby.
— media, var. Sowerby.
— medius, Sowerby.
— menbranacea, Dunker.
— menbranaceus, Flemming.
— minor, Adams.
— mirabilis, Prime.
— modesta, Prime.
— modioliformis, Anton.

N

— Nepeanensis, Lesson.
— nitida, Hanley.
— nitida, Adams.
— nuclea, Saint-Ange de Boissy.
— nucleus, Studer.
— numismalis, Mathéron.

O

— obliqua, Lamarck.
— obliqua, Dupuy.
— obliquus, Kickx.
— obovata, Sowerby.
— obtusalis, Lamarck.
— oepfingenensis, Brown.
— oepfingensis, Klein.
— orbicularia, Linsley.
— orbicularis, Goldfuss.
— ovalis, Férussac.

P

— palustris, Draparnaud.
— paranensis, Alc. d'Orbigny.
— partumeia, Say.
— parva, Sowerby.
— pellucida, Prime.
— perpusilla, Gartner.
— pisum, Mathéron.
— pisum, Alc. d'Orbigny.

Cyclas plumbeus, Villa.
— ponderosa, Prime.
— prisca, Eichwald.
— proserpina, Alc. d'Orbigny.
— pulchella, Hanley.
— pulchella, Alc. d'Orbigny.
— pulcher, Sowerby.
— pusilla, Turton.
— pusilla (pars), Turton.
— pygmæa, Adams.

R

— revoluta.
— rhomboidea, Say.
— Rillyensis, Saint-Ange de Boissy.
— rivalis, Draparnaud.
— rivicola, Leach.
— rosacea, Prime.
— Rouyana, Alc. d'Orbigny.
— rugosa, Dunker.
— Ryckholtii, Normand.

S

— sabulicola, Krynicki.
— sarratogea, Lamarck.
— Scaldiana, Normand.
— sebetia, da Costa.
— securis, Prime.
— semistriata, Alc. d'Orbigny.
— similis, Say.
— simplex, Prime.
— sirena, Alc. d'Orbigny.
— siren, Alc. d'Orbigny.
— solida, Normand.
— solidula, Prime.
— stagnicola, Leach.
— Steinii, Schmidt.
— straminea, Conrad.
— striatina, Lamarck.
— subdeperdita, Alc. d'Orbigny.
— subdepressa, Alc. d'Orbigny.
— sublævigata, Alc. d'Orbigny.
— sublævis, Goldfuss.
— suborbicularis, Alc. d'Orbigny.
— subpisum, Alc. d'Orbigny.
— subquadrata, Sowerby.
— subtrigona, Dunker.

Cyclas sulcata, Lamarck.
— sumatrensis, Férussac.

T

— tellinella, Alc. d'Orbigny.
— tenuistriata, Prime.
— Terveriana, Dupuy.
— transversa, Say.
— triangularis, Say.
— triangularis, Dubois de Montpéreux.
— trigona, Goldfuss.
— trigona, Alc. d'Orbigny.
— truncata, Linsley.
— tumida, Ziegler.
— tumidus, Parreyss.

U

Cyclas unguiformis, Saint-Ange de Boissy.
— Ustürtensis, Eichwald.

V

— Vapincana, Alc. d'Orbigny.
— variegata, Alc. d'Orbigny.
— Veatleyi, Adams.
— Verneuili, Saint-Ange de Boissy.
— virginica, Férussac.
— vitrea, Risso.

Z

— zeilanica, Férussac.

Voici donc une liste de 216 appellations sous la dénomination générique de *Cyclas*.

Nous devons dire cependant que, sur ce nombre, 109 seulement appartiennent au genre *Sphærium*; les autres devant être reparties ainsi qu'il suit :

1° — 51 sur le genre *Pisidium*;

2° — 56 sur diverses espèces des genres *Cyrena*, *Ericina*, *Mactra*, etc.

Si, à ces 109 noms, l'on ajoute les 24 suivants, qui doivent rentrer dans la synonymie de divers *Sphærium*, on aura atteint un effectif de 133 dénominations différentes.

Cardium amnicum, Pulteney.
— corneum, Montagu.
— lacustre, Montagu.
— nux, da Costa.
Chama albida, D'argenville.
— cinerea, D'argenville.
Cycladites corneus, Krüger.
Cyrena elongata, Roemer.
— fasciata, Roemer.
— media.
— menbranacea.
— menbranaceus, Sowerby.
Cyrena orbicularis, Roemer.
— sublævis, Roemer.
Isocardia lævis, Klein.
Nux nigella. Maton et Rackett.
Tellina communis, Megerle.
— cornea, Linnæus.
— cornea, Schröter.
— lacustris, Müller.
— rivalis, Müller.
— stagnicola, Sheppard.
— tenera, Schrank.
— tuberculata, Alten.

Terminons en disant que, parmi toutes ces coquilles, 74 espèces nous paraissent devoir être conservées.

Enfin, si ces 74 espèces sont désormais classées sous la dénomination générique de *Sphœrium*, le total définitif des noms connus aura atteint le chiffre exorbitant de 207.

§ IV.

Ancylus Chittyi.

Nous avons fait figurer dernièrement, dans le *Journal de Conchyliologie* (1), sous la dénomination d'*Ancylus Petitianus*, une espèce de la Jamaïque, établie en 1850 par Adams, sous le nom d'*Anc. obliquus* (2).

Nous avons cru, en attribuant à ce Mollusque un nom nouveau, qu'il n'en existait point pour le distinguer du véritable *Anc. obliquus* du Chili (3).

Nous étions dans l'erreur.

Voici, en effet, ce que le hasard nous a fait découvrir dans un *errata*, à la page 204, n° 384 du Xe n° (novembre 1851) des *Contributions to Conchology* d'Adams :

« The name *Ancylus obliquus*, having been anticipated by M. Broderip for a Chilian species, we propose for this Jamaica species the name of *Anc. Chittyi*, in honor of its discoveres. »

D'après cette phrase du savant conchyliologue américain, notre *Ancylus Petitianus* doit donc perdre son nom pour porter dorénavant celui de *Chittyi*, qui lui est antérieur.

Il est fâcheux qu'en compulsant jadis ce livre nous n'ayons pas été assez heureux pour découvrir cet *errata;*

(1) Catal. des esp. du G. *Ancylus*. In : Journ. de Conch., n° 2. 1853, p. 172. — N° 4, pl. 6, f. 10.

(2) *Adams*, Descript., etc. Jamaica. In : Ann. of the Lyceum of nat. Hist. of New-York, p. 48.

(3) Broderip. caract. of new sp, of Moll., etc., by Broderip and Sowerby. In : Proceed. of the Zool. Soc. of London. — IIe partie, p. 202. 1832.

nous n'aurions point alors commis la faute de donner à une espèce un nom superflu.

A part cette erreur, que tout naturaliste peut commettre sans s'en douter, nous avons vu avec plaisir que nous ne nous étions point trompé dans nos spécifications, puisque l'*errata* d'Adams, que nous ne connaissions point, vient confirmer la rectification proposée par nous dans le *Journal de Conchyliologie*.

§ V.

Ancylus Verreauxii.

Voici une nouvelle espèce d'Ancyles à ajouter au catalogue des Mollusques de ce genre que nous avons donné dernièrement dans le *Journal de Conchyliologie* (1).

Cet Ancyle nous a été communiqué par M. Edouard Verreaux, auquel nous nous empressons de le dédier sous la dénomination suivante :

ANCYLUS VERREAUXII.

« Testa antice convexa, postice concava, sinistrorsus convexa, dextrorsus recta; apice postico, obtuso, ad dextram dejecto; depressione apicali minutissima, in superiore mucronis extremitate sita, ac, paululum ad sinistram versa.

« Minuta, depressa, fragili, diaphana, levissima, cornea; apertura ovato-oblonga. » — Alt. 2 millim.; long. 5 millim.; lat. 3 mill.

Ce Mollusque a été recueilli par M. Ed. Verreaux au Cap de Bonne-Espérance, au sud du continent africain.

Cette espèce de notre section des *Ancylastrum* vit assez communément dans de petits ruisseaux aux eaux tranquilles.

(1) N° 2, 1853, p. 169-199.

§ VI.

Simple note.

M. Mortillet, de Genève, vient de publier et de répandre parmi les naturalistes un catalogue des Mollusques de sa collection.

Ce monsieur a pour système de ne point latiniser les noms propres.

Déjà, dans un journal publié par lui en l'année 1850, et portant le titre : *Les Alpes*, M. Mortillet avait édité des espèces de Coléoptères sous les noms suivants :

Donacia Genin	(*les Alpes*, n° 5, 1er sept. 1850,		p. 34.)
Carabus Billiet.	(Id. n° 3, 1er août 1850,		p. 22.)
Agonum Sismonda.	(Id.	id.	p. 23.)
Donacia Albin Gras.	(Id.	id.	p. 23.)
Donacia Scipion Gras.	(Id.	id.	p. 23.)
Chrysomela Costa.	(Id.	id.	p. 23.)

Nous avons vu avec peine, dans son catalogue, que ce même système de nomenclature était rigoureusement suivi.

Sur quelles règles M. Mortillet peut-il baser ce mode d'appellation? Nous ne saurions le dire.

De toutes les notes possibles que nous avons pu rassembler, de toutes les opinions des savants que nous avons pu étudier, enfin de toutes les règles établies depuis Artedius et Linnæus jusqu'à ces mêmes règles reconnues et sanctionnées par les Koch et les Pfeiffer, nous n'en avons rencontré pas une qui pût s'appliquer à ce nouveau système, aucune qui pût lui prêter l'appui de sa valeur et de son autorité!

N'est-il pas déplorable, à cette époque, de voir des hommes qui, au lieu de chercher les moyens d'améliorer la science, s'évertuent, au contraire, à poser des entraves à sa marche progressive?

Pourquoi ne point suivre les principes établis? La nomenclature scientifique s'en trouverait-elle plus mal? Nous ne le pensons pas.

Voici ce que disent les lois :

« Tous les noms de personnes doivent être latinisés.

« Ces noms peuvent l'être de deux manières : ils peuvent être *adjectivés* ou *mis au génitif*.

« Ils ne peuvent être adjectivés que dans ce seul cas :

Lorsque l'espèce que l'on publie n'a pas été découverte ou décrite par la personne à laquelle on la dédie.

Exemple. — M. l'abbé Dupuy découvre une nouvelle espèce d'*Unio* ; par affection ou par estime, etc., il désire attribuer à ce Mollusque le nom de M. Moquin-Tandon ; il nomme alors cette coquille : *Unio Moquinianus*, et non pas *Moquinii*. — Ainsi a-t-il fait sagement.

« Les noms propres ne doivent être mis au génitif que dans les deux cas suivants :

1° *Lorsqu'on attribue à une espèce le nom de son premier inventeur.*

Exemple. — M. de Charpentier désire donner le nom de M. Boissier à une Clausilie recueillie en Syrie par ce botaniste ; il nomme alors cette espèce : *Clausilia Boissieri*, et non pas *Boissieriana*. — C'est ce qu'il a fait.

2° *Lorsqu'on veut attribuer à une espèce le nom de l'auteur qui le premier l'a décrite sous une appellation contraire aux règles.*

Exemple. — Haldemann a décrit, en 1844, un Ancyle sous le nom d'*Ancylus depressus*. Ce mot *depressus* étant une expression déjà employée pour une autre espèce de ce genre publiée en 1824 par M. Deshayes, nous avons dû changer la dénomination de l'auteur américain ; mais, comme nous désirions donner à ce Mollusque le nom de ce conchyliologue, nous l'avons appelé *Ancylus Haldemanii*, et non pas *Haldemanianus*.

Voici donc, en peu de mots, quelques principes de

la nomenclature des noms propres. Puisqu'ils sont établis et reconnus, il est donc du devoir du naturaliste consciencieux de s'y conformer.

Nous pensons que M. Mortillet ne prendra pas en mauvaise part ce que nous venons de dire; il aurait tort. Il a trop d'esprit, du reste, pour ne voir dans cette note qu'une misérable attaque.

Nous n'avons qu'un désir : — l'amélioration de la science; c'est pourquoi nous ne savons pas flatter.

(*La suite prochainement.*)

Description de quelques Crustacés nouveaux de la côte occidentale du Mexique, par M. H. de Saussure.

Les espèces qui suivent ont été prises à Mazatlan, port de mer du Mexique, sur l'Océan-Pacifique. Parmi les individus qui sont arrivés de cette localité, encore peu explorée, se trouvaient d'abord des espèces déjà connues et propres aux Antilles ou à d'autres parties du monde. La Faune du Chili (telle qu'elle est connue jusqu'à ce jour) ne se trouve pas représentée dans les Crustacés qui font l'objet de cette note; mais, en échange, j'y remarque plusieurs nouvelles espèces fort intéressantes.

Je dois la connaissance de ces animaux à MM. Verreaux, dont les riches collections et le zèle scientifique sont trop connus pour que j'aie autre chose à rappeler ici que l'extrême complaisance dont ils font preuve vis-à-vis de tous les amateurs de l'histoire naturelle.

Genre Mithrax, Leach. — Ce genre a été partagé en trois sections par M. Milne-Edwards; l'espèce que je décris rentre dans sa deuxième section, celle des *Mithrax transversaux* (voy. Milne-Edw., *Hist. Crust.*, I, p. 320); mais il faut remarquer que les épines qui bordent les orbites sont plutôt de longs tubercules arron-

dis que de véritables épines. J'ai cependant cru devoir placer l'espèce dans cette division, d'après l'inspection des autres qui y figurent déjà, et qui offrent en partie une forme semblable (le *M. verrucosus*, p. ex).

M. Armatus, n. sp. (Pl. 13, fig 1). — *Main lisse, carapace aussi longue que large, entièrement verruqueuse, ne portant d'épines que sur ses bords ; ces derniers simples, mousses ; cornes du rostre très-longues ; tout l'animal couvert de poils roides.* — Longueur totale, 1 pouce 3/4; long. du rostre depuis sa bifurcation, 3 lignes 1/4.—La plus grande largeur, 1 pouce 7 lignes.

Femelle. Carapace, sans le rostre, aussi large que longue, figurant un losange presque régulier, un peu arrondi en arrière. Rostre très-long, formé de deux longues cornes un peu crochues au bout, interceptant un angle très-aigu, et rugueuses à leur bord externe. Orbites bordées de fortes épines; l'interne longue, aiguë, un peu recourbée au bout, assez écartée de l'orbite; la supérieure grosse et menue : il existe en outre, au bord externe, deux tubercules séparés par de petites fissures. Les bords de la carapace sont armés de chaque côté de cinq longues épines, dont trois appartiennent au bord latéro-antérieur; on en remarque un grand nombre d'autres petites sur les parties latérales et postérieures de la carapace, et en dessous des orbites; la première épine de la carapace en porte, en dedans de sa base, une autre plus petite qui lui est comme annexée; aucune de ces épines n'est bifide. La carapace est très-bosselée et traversée, aux régions stomacale, cardiale, etc., par les deux sillons latéraux très-prononcés qui se terminent dans deux gouttières en dehors des orbites, et interceptent un espace presque deux fois aussi long que large. Toute la carapace est couverte de petits tubercules arrondis et d'autres plus grands disposés dans un ordre régulier; on en voit en particulier six à son extrémité postérieure, dont

deux terminaux, deux plus en avant assez écartés, et, de chaque côté, deux rapprochés, spiniformes. On en voit aussi trois sur une même ligne et très-rapprochés, disposés de chaque côté le long du bord externe des bosses hépatiques ; sur la région stomacale est un tubercule médian, et, de chaque côté, deux autres presque sur la même ligne, etc. L'abdomen a six segments (1) : le dernier est triangulaire ; la ligne médiane offre un rachis distinct. Les pattes sont très-épineuses en dessus ; leurs épines sont longues, disposées sur deux lignes ; le metatarse est dépourvu d'épines ; la main est longue, lisse, n'offre rien de particulier ; tout le corps est d'un jaune obscur et couvert de poils roides.

Rapp. et diff. — Très-voisin des *M. spinosissimus, aculeatus, hispidus*, etc., mais cependant fort distinct. Les épines des orbites sont courtes et mousses, à peu près comme dans le *M. verrucosus*.

Les mains sont entièrement lisses, sans épines aucunes, comme dans le *M. hispidus;* et le bord externe des pinces est dentelé. Il se distingue de ce dernier par la forme de l'abdomen, qui n'est pas ovale, le dernier segment étant triangulaire avec ses angles latéraux très-aigus ; les deux derniers segments du thorax sont armés de deux tubercules placés sur la ligne médiane. Les cornes du rostre sont beaucoup plus allongées, recourbées en dedans au bout, et la carapace est densément verruqueuse ; la seconde épine latérale de la carapace est simple, non double, etc., etc.

Il diffère du *M. verrucosus* par les mêmes caractères, sa carapace est beaucoup plus rugueuse, très-bombée, non plus large que longue, mais, au contraire, plus longue que large : la région stomacale surtout est presque aussi longue que large. De plus, il diffère du *M. spinosissimus* et du *M. aculeatus* par ses mains lisses,

(1) C'est donc un jeune.

par les cornes du rostre, qui sont plus longues et moins divergentes, par les épines des bords latéraux de la carapace, qui sont plus simples, et par plusieurs des caractères précités. Le dos est couvert de tubercules très-nombreux ; ces tubercules ne sont pas épineux comme dans le *M. spinosissimus;* sur les bords seulement ils sont prolongés en épines mousses.

Mais l'espèce avec laquelle ce crustacé a le plus de rapports est le *Mithrax rostratus*, Bell. (1), auquel je l'avais d'abord rapporté. Il en diffère cependant par des caractères très-appréciables, si toutefois la figure qui en est donnée (loc. cit., tab X, fig 1) est bien exacte. En effet, la carapace est bien moins arrondie, plus en losange; l'épine orbitaire externe n'est pas aussi grande que l'interne, comme dans le *M. rostratus*, mais forme seulement un tubercule arrondi ; les épines des bords latéraux de la carapace sont bien moins nombreuses, et il n'en existe pas au bord postérieur. — N'ayant, du reste, pas vu l'espèce citée, je ne puis dire s'il existe d'autres différences entre ces deux espèces.

Genre Othonia, Bell. — Ce genre a été établi dans un Mémoire de M. Bell (2), et caractérisé d'après l'inspection de quelques femelles. Dans ces dernières, les pattes de la première paire sont plus petites que celles des autres, mais l'individu que je décris est un mâle, et il offre précisément le caractère contraire ; c'est-à-dire que les pattes antérieures sont très-grandes, et surtout d'une longueur exorbitante : je n'oserais cependant donner ce caractère comme générique, puisqu'il peut être propre à cette espèce seulement.

O. Picteti, n. sp. (Pl. 13, fig. 2). — Longueur de la carapace, 7 lignes ; largeur, 6 lignes ; espace entre les épines externes des orbites, 3 lignes 3/4; longueur des

(1) Voyez Transact. of the Zool. Societ. of London, II.
(2) Transact. Zool. Soc. of London, II.

pattes antérieures, 11 lignes. — *Petite; bords latéraux de la carapace armés de cinq épines; sa face supérieure lisse, portant quelques tubercules; pattes antérieures (mâle) très-grandes; mains beaucoup plus longues que le bras; doigts égaux à moins d'un tiers de la longueur totale de la main.*

Mâle. Carapace ovoïde, plus longue que large, son bord antérieur entre les angles externes des orbites très-large. Rostre très-court, échancré; orbites avancées, formant un angle saillant et regardant en haut, en dessus, échancrées au milieu, l'échancrure placée entre deux épines triangulaires; du fond de l'échancrure part une fissure. Bords latéraux de la carapace armés de cinq épines; la première écartée de l'angle externe de l'orbite, les deuxième et troisième rapprochées l'une de l'autre. Régions du test très-bien marquées; un sillon sur le milieu de la partie antérieure de la carapace; cette dernière lisse, portant quelques tubercules sur le sommet de ses bosselures, dont deux placés, l'un devant, l'autre sur la région hépathique, et deux l'un à côté de l'autre en arrière des premiers, puis trois disposés en triangle sur la partie antérieure de la région intestinale, un de chaque côté, à l'angle interne des régions branchiales; enfin plusieurs autres très-petits et dispersés. Bord inférieur de la carapace rebordé, et vers sa partie postérieure une ligne transversale dentelée. Abdomen de cinq articles; le pénultième long, et portant de chaque côté un petit tubercule. Plaques épimériennes ponctuées. Premier article des antennes externes très-élargi, portant une apophyse à son angle externe. Pattes grêles, longues; tarses arqués et pointus au bout, avec des poils roides à leur bord interne. Métatarses comprimés; tibias presque déprimés, cannelés sur leur face interne. La paire antérieure; bras cylindriques très-longs, lisses, avec quelques petits tubercules à la base; carapace portant une crête

sur sa face externe; mains presque aussi longues que la carapace, lisses, comprimées; ses bords tranchants; doigts courts, laissant un vide entre eux, à la base; le bout des doigts dentelé à leur bord externe; le doigt mobile portant à sa base un tubercule tranchant. Couleur blanchâtre.

Cette espèce est voisine de l'*O sexdentata*, Bell; mais la carapace est moins circulaire, beaucoup plus rétrécie à la hauteur de la région stomacale; elle n'est pas couverte de petits tubercules, les épines de ses bords sont bien moins grands, etc.

Ozius Verreauxii, n. sp. (Pl. 12, fig. 1). — Longueur de la carapace, 18 lignes; largeur (maximum) 28 lignes; espace entre les orbites, 7 lignes 3/4.

Cette espèce appartient à la division B, section *b**** de M. Edwards (1), dans laquelle les bords latéro-antérieurs de la carapace sont divisés en quatre ou cinq lobes larges et obtus; le front ne présentant pas en avant un sillon transversal, mais armé de quatre tubercules arrondis.

Elle est, de plus, si voisine de l'*O. guttatus*, Milne-Edw., que je me bornerai à énumérer les différences qui l'en séparent.

La forme et la sculpture de la carapace est sensiblement la même dans les deux espèces; le bord latéro-antérieur de la carapace est aussi quadrilobé, mais il existe en arrière du front et des orbites un sillon arqué qui borde la région stomacale et s'étend transversalement entre les deux sillons longitudinaux qui partent des angles externes des orbites. On ne remarque pas de sillons semblables dans l'*O. guttatus*, mais cette espèce en présente un autre au-dessous des lobes du front (un

(1) Milne-Ewards, Hist. des Crustacés, I, 406. Dans la description de l'*Ozius guttatus* (2e ligne), il faut mettre : *une fissure en dessous* au lieu de : *en dessus*.

peu dentelé, mais moins que le front), et qui s'étend entre les épines orbitaires internes et supérieures.

Dans notre espèce, on ne voit pas la carapace former de chaque côté de l'orbite un angle aigu comme dans l'*O guttatus*, mais cet angle est entièrement arrondi, l'orbite n'est pas échancré à son bord *externe et inférieur*, et l'échancrure de son bord *inférieur* est peu sensible. Les sillons de la carapace sont plus prononcés ; le corps ne se termine pas, à son angle interne, par une grande dent spiniforme, comme dans l'*O. guttatus*. Les mains sont plus grosses, plus courtes, lisses, et portent des séries longitudinales de points écartés.

Genre Gecarcinus, Latr. — Les espèces de ce genre sont assez voisines, et souvent difficiles à distinguer d'après des descriptions, parce que les formes arrondies de la carapace ne sont pas faciles à décrire, encore moins que ses courbures, qui en font cependant un caractère très-visible à l'œil.

On pourrait établir une coupe distincte dans ce genre, basée sur le nombre des rangées d'épines qu'offrent les tarses.

A. *Tarses armés de quatre rangées d'épines disposées sur les quatre angles.*

G. lateralis, Fabr. — *G. Jacquemontii*, Edw. et Luc. (1).

B. *Tarses armés de six rangées d'épines, dont deux sur le milieu des grands côtés des tarses.*

G. ruricola, Linn. — *G. lagostoma*, Edw. — *G. quadratus*, Sauss.

Gecarcinus quadratus n. sp. (Pl. 12, fig. 2.) — Tarses armés de six rangées de dents spiniformes ; bord interne du troisième article des pattes-mâchoires sans fissure ;

(1) Nous ne savons pas dans quelle division devraient figurer les *G. regius* et *Barbiger* décrits par Poeppig. Ce caractère des tarses n'a point été mentionné.

bord supérieur du corps sans tranchant denté. — Largeur, maximum, 22 lignes. — Id. de la carapace entre les pattes postérieures, 8 lignes. — Id. entre la quatrième paire de pattes, 17 lignes 1/2 — Id. du front entre les orbites, 4 lignes 1/4. — Id. du front et des orbites pris ensemble, 11 lignes.

Mâle. Carapace un peu plus large que longue; sa partie postérieure très-large; sa plus grande largeur n'étant pas à son tiers antérieur, mais un peu en avant de son milieu. Sa courbure supérieure peu prononcée, atteignant le maximum au même point que les courbures latérales. Sur le tiers antérieur de la carapace, un sillon longitudinal qui forme l'échancrure du front; cette dernière peu prononcée; de chaque côté un sillon oblique à peine prononcé : ces sillons interceptant un triangle équilatéral. Front court, coupé carrément; orbites bordées d'un petit cordon qui fait le tour du front, et qui, partant des angles extrêmes des orbites, donne naissance à une arête tranchante, très-finement dentelée, qui forme le bord latéro-antérieur de la carapace, et se perd avant d'atteindre la partie la plus large. Yeux fortement échancrés en dessus; carapace lisse, sans aucun tubercule; ses côtés seulement très-finement striés. Pattes antérieures moyennes; bords inférieurs des bras armés de petits tubercules; corps lisse, sans aucune épine : son bord supérieur seulement portant de très-petits tubercules. Mains lisses, doigts striés au bout, et offrant entre les stries des rangées de petits tubercules; les autres pattes très-comprimées, leurs bords tranchants; le métatarse armé sur ses bords de très-petites épines, et les tarses de six rangées d'épines aiguës, dirigées très-obliquement vers le bout du tarse. Couleur orangée; la carapace, en dessus, sauf ses bords, d'un beau rougeâtre.

Rapp. et diff. Ce Gécarcin semble être très-voisin de

celui que Poeppig a décrit sous le nom de *G. barbiger* (1); mais il s'en écarte par ses tarses sans cils roides. Poeppy ne dit pas si son espèce a quatre ou six rangées d'épines aux tarses.

Le *G. quadratus* est très-voisin du *G. ruricola;* il a, comme lui, six rangées d'épines aux tarses, et les trois articles des pattes-mâchoires externes sont entièrement sans fissure. Il s'en distingue cependant par sa carapace plus carrée, uniformément bombée (non déprimée en arrière, très-bombée en avant), et beaucoup plus plate. La partie antérieure est aussi plus plate que le reste, tandis que, dans le *G. ruricola*, la partie inférieure s'infléchit en bas. Les sillons de la carapace sont bien moins marqués, le front est moins échancré. Le bord supérieur du carpe n'est pas tranchant comme dans l'espèce mentionnée, mais arrondi et portant quelques petits tubercules invisibles et sans aucune épine. Pour la forme de la voûte de la carapace, il ressemble surtout au *G. lagostoma*, mais il a cette partie du corps bien plus carrée. — Le *G. Jacquemontii* en diffère trop par ses orbites saillantes, ses quatre rangées d'épines aux tarses, etc., pour pouvoir lui être comparé.

Gelasimus platydactylus, Latr. — Presque entièrement semblable aux individus de Cayenne, si ce n'est que le carpe est bituberculé, et que la grande crête du bras est dentelée, non entière.

Grapsus pictus, Latr. — Tous les âges, identiques aux individus venant de Cayenne.

Calappa convexa n. sp. (Pl. 13, fig. 3). — *Front très-peu échancré ; orbites à peine entourées d'un bourrelet saillant, sans épines ; prolongements latéraux de la carapace presque nuls ; bras fortement dentelés à leur sommet.* — Longueur, 1 pouce 7 lignes ; largeur, 2 pouces.

Cette espèce rentre dans la première section établie

(1) Poeppig. Crustacea chilensia. Wiegman, Archiv. III, p. 138.

par M. Milne-Edvards dans le genre *calappa* (1), et qui comprend les espèces dont le bord postérieur de la carapace est armé de dents, mais dépourvu de dent médiane. Ici cependant le bord postérieur de la carapace ne porte réellement de dents que sur les côtés, et elles sont peu saillantes.

Carapace très-bombée, plus encore que dans la *C. granulata*, moins longue à proportion; ses bords latéraux et antérieurs formant une courbe régulière hémisphérique, le reste nullement saillant. Les orbites sans épines aucunes, à peine entourées d'un bourrelet; front un peu échancré, mais les cornes du rostre presque nulles; deux sillons longitudinaux sur les côtés des régions cardiales, génitales, etc. Toute la carapace très-bosselée dans ses deux tiers antérieurs, beaucoup plus que dans la *C. granulata*, mais sans tubercules bien saillants; offrant dans son tiers postérieur des saillies transversales figurant des lignes courbes régulières dont les unes aboutissent au bout des épines postérieures de la carapace, et dont les autres se trouvent placées entre deux. Prolongements clypéiformes des régions branchiales ne dépassant pas notablement le bord latéral du reste de la carapace (comme dans le *C. granulata*), et armées de dents aiguës portant une crête médiane, et dirigées un peu en avant.

Les deux dents qui de chaque côté font partie du bord postérieur de la carapace très-petites, dirigées latéralement, nullement en arrière comme dans la *C. granulata*. Le bord médian postérieur très-finement dentelé, presque droit. Mains armées, à leur bord supérieur, d'une crête fortement dentelée, et à leur base d'une forte épine dirigée en avant; leur face antérieure couverte de petits tubercules, entre lesquels s'en trouvent de plus gros, lesquels figurent deux lignes sinueuses

(1) Hist. des Crustac., II, p. 103.

qui, partant de l'épine basilaire, s'élèvent jusqu'au haut de la crête dentelée. La main droite irrégulière, son doigt mobile armé d'une grosse apophyse dirigée en bas, qui correspond à une apophyse du doigt fixe; sa crête supérieure un peu dentelée. Bord externe du bras armé de trois ou quatre grosses dents.

Couleur jaunâtre.

Cette espèce est très-voisine de la *C. granulata*, dont elle diffère par son rostre sans cornes, par ses orbites déprimées, par sa carapace plus parsemée de tubercules, et dont les épines postérieures ont une forme bien différente, etc. Elle n'a pas, comme les *C. laphus*, *marmorata* et *tuberculata*, à la carapace, des prolongements latéraux saillants. Elle ressemble beaucoup, pour la convexité de la carapace et la forme du front, à la *C. cristata*, mais son front et ses orbites sont encore plus plats. La *C. cristata* est trop distincte pour qu'il soit nécessaire de l'en différencier.

Genre Guaia (1), Marcgr.—Ce genre est si voisin du *G. ilia*, qu'on a peine à l'en distinguer. Il ne semble guère caractérisé que par le front moins avancé, par le bord antérieur du cadre buccal qui dépasse le front et refoule les orbites en haut; par la brièveté des pattes, qui n'ont pas deux fois la longueur du corps; par la brièveté des mains et la forme moins grêle des pattes.

Notre espèce est presque intermédiaire entre les deux genres, car elle a les pattes conformées comme les *Guaia*, voire même assez courtes et grosses; mais le front est avancé au delà du cadre buccal, profondément échancré et presque bicorne, comme dans les *Ilia*. On pourra donc à volonté la ranger dans l'un ou l'autre genre, quoique, par le facies elle appartienne entièrement au G. *guaia* (si toutefois ce genre doit être conservé).

(1) *Persephona*, Leach. Ce nom semble devoir être préféré. L'espèce ici décrite se trouve aussi aux îles Sandwich.

Guaia (*ilia*) *Jurinei*, n. sp. (Pl. 13, fig. 4). — Front dépassant le cadre buccal ; pattes grosses ; de chaque côté du bord antérieur de la carapace un angle spiniforme ; une forte épine à son bord postérieur.

Longueur de la carapace, 8 millimètres 1/2 ; largeur, 7 millimètres 1/2.

Petite. Carapace globuleuse, moins bombée cependant que dans l'*Ilia nucleus*, mais plus que dans la *Guaia punctata*. Front saillant, prolongé en une éminence échancrée et terminé par deux cônes triangulaires (1). Toute la carapace, sauf sa région antérieure, couverte de petits tubercules verruqueux ; ces granulations s'étendent aux bords latéraux, ne se prolongeant pas en dessous. Une forte épine droite, non triangulaire comme dans la *G. punctata*, mais cylindrique, dirigée un peu en haut. Pas d'autres épines à l'extrémité postérieure de la carapace ; son bord postérieur offrant deux lobes saillants couverts de petits tubercules (2), mais ces lobes eux-mêmes nullement tuberculiformes. Bords latéro-antérieurs de la carapace portant de petites dentelures, un peu échancrés en dessus de l'insertion des pattes antérieures, et armés en avant de ces échancrures, sur les régions ptérygostomiennes, d'une épine obtuse. En arrière de ces épines, sur la carapace, deux larges tubercules très-peu saillants. Pattes antérieures fortes ; bras couverts de tubercules, sauf à l'extrémité ; carpes et mains lisses, sans tubercules ; les autres pattes lisses. Tarses styliformes cannelés, garnis de poils ; metatarse un peu comprimé, son bord externe granuleux. Abdomen et dessous du corps, entre les pattes, couvert de tubercules arrondis densément disposés ; les deux derniers segments de l'abdomen (*mâle*) libres ; le pénultième

(1) Dans la *G. punctata*, le bord du front est presque droit.

(2) Dans la *G. punctata*, il n'y a qu'une ligne de petits tubercules.

petit, plus court que le dernier, portant au milieu de son bord postérieur une épine dirigée en arrière. (P. 13, fig. 4 *b*.) Couleur d'un gris verdâtre.

Porcellana Edwardsii, n. sp. (Pl. 12, fig 3). — *Front sans dents latérales, triangulaire ; carapace ridée ; mains comme écailleuses ; bord interne du carpe denté.* — Longueur, 9 lignes. — Id. de la carapace, 7 lignes. — Largeur, 7 lignes.

Cette espèce doit être placée dans la première section des Porcellanes (Milne-Edw., loc. cit., II, p. 250), car elle a le front entier dépourvu de dents latérales, et de forme triangulaire.

Carapace un peu plus longue que large, fortement ridée, comme écailleuse, et portant deux sillons distincts sur les côtés de la région stomacale, un troisième sillon transversal sur la partie antérieure de cette région ; ces trois sillons forment un triangle équilatéral dont la pointe est dirigée en arrière ; le bord antérieur de ce triangle est très-échancré, partagé en quatre lobes ; les latéraux offrent presque au milieu une échancrure large qui se termine dans les rides du triangle. Rostre, triangulaire, allongé, traversé par un sillon longitudinal ; les orbites entières offrant seulement comme un lobule en dessus, et à leur angle externe une petite épine. Bords de la carapace arrondis, sauf à leur partie antérieure, où ils forment une crête qui se termine à l'épine orbitaire externe ; cette crête, échancrée au bout du sillon latéral de la région stomacale ; en arrière de l'échancrure une petite épine. Antennes externes longues ; pattes antérieures très-grosses, très-déprimées ; bord antérieur du carpe tranchant irrégulièrement dentelé, armé de trois grandes dents pointues et de quelques autres petites ; l'extrémité seule du bord postérieur dentelé en scie. Mains très-grosses, très-plates ; leur bord externe très-convexe, tranchant, dentelé par les écailles ; doigts courts, ayant un peu plus d'un tiers de

la longueur de la main, un peu crochus au bout; le doigt mobile plus gros que l'autre et le dépassant insensiblement; il porte près de son bord interne un sillon longitudinal. Les autres pattes courtes, très-larges et comprimées; leur bord supérieur tranchant, garni d'épines; leur surface indistinctement écailleuse, sauf celle de la première paire, qui est comme couverte de très-grosses écailles, surtout les mains.

Albuminea Lucasia, n. sp. (Pl. 12, fig 4). — *Carapace très-échancrée au milieu; pédoncules oculaires styliformes; de chaque côté de la carapace une très-longue épine.* — Longueur de la carapace, 1 pouce; largeur, 7 lignes 1/2. — Longueur du rostre, 3 lignes 3/4.

Forme et taille de l'*A. symnista*, Fab., dont elle est assez voisine; carapace offrant les mêmes stries transversales, mais plus marquées; à son bord antérieur une échancrure demi-circulaire, au milieu de laquelle on voit une épine dirigée en avant. Angles de l'échancrure épineux; bords antérieurs de la carapace moins sinués que dans l'*A. symnista*, garnis dans leurs deux tiers internes de longues dents aiguës, moins nombreuses et bien plus grandes que d'ans l'espèce citée (on en compte huit de chaque côté). *Pédoncules oculaires très-longs, styliformes formant par leur réunion un angle aigu,* non un demi-ovale, comme dans l'espèce citée. A l'angle antérieur de la carapace, sur les côtés, est une très-forte épine, presque aussi longue que les pédoncules oculaires.

Le reste à peu près comme dans l'*A. symnista*. (Les pattes antérieures manquent; je ne sais si elles offrent ou non des caractères différentiels.)

Hippa emerita, Fab. — Individu entièrement semblable à ceux qui viennent du Brésil et des autres parties du monde.

Squilla (*Scabricanda*?), Latr. — Je crois pouvoir rapporter à cette espèce un individu dont les griffes sont

armées de onze dents, y compris la terminale (non de huit, comme on le voit sur celles du Muséum de Paris). La partie rétrécie du bras à l'articulation du carpe est bien plus allongée ; le bouclier anal est plus épineux ; je n'oserais cependant en former une espèce.

EXPLICATION DES FIGURES.

Planche 12.

Fig. 1. Bord antérieur de la carapace de l'*Ozius Verreauxii*.

Fig. 2. *Gecarcinus quadratus*.

Fig. 3. *Porcellana Edwardsii*.

Fig. 4. Carapace de l'*Albuminea Lucasia*.

Planche 13.

Fig. 1. Carapace du *Mithrax armatus*. — Les principaux tubercules seulement sont indiqués.

Fig. 2. *Othonia Picteti*.

Fig. 3. *Calappa convexa*, 3 *a*. — Main droite de la même.

Fig. 4. *Guaia Jurinei*, 4 *a*. — Profil du front et du cadre buccal. — 4. *b*. — Abdomen du mâle.

Catalogue des Carabiques recueillis par M. Bocandé dans la Guinée portugaise, avec la description sommaire des espèces nouvelles ; par M. de Laferté-Sénectère. — Suite. Voy. 1850, p. 236, 326, 388 — 1851, p. 81, 221, 346, 427. — 1852, p. 65. — 1853, p. 267, (Voir le n° 7).

14. *Abacetus picicollis*. — Encore plus petit que l'*harpaloïdes*. Antennes ferrugineuses ; corselet d'un brun foncé, plus clair sur les bords, subquadrangulaire, peu

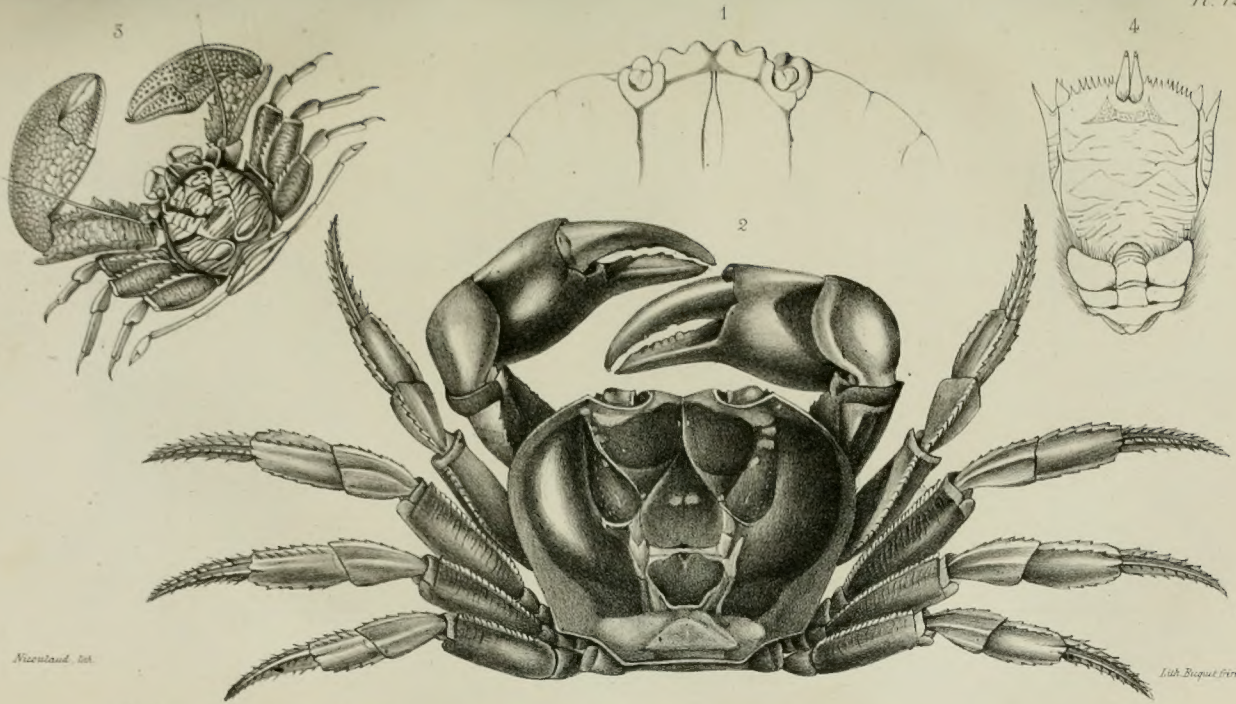

1. Ozius verreauxii. 2. Gécarcinus quadratus. 3. Porcellana Edwarsii. 4. Albuminea Lucasia.

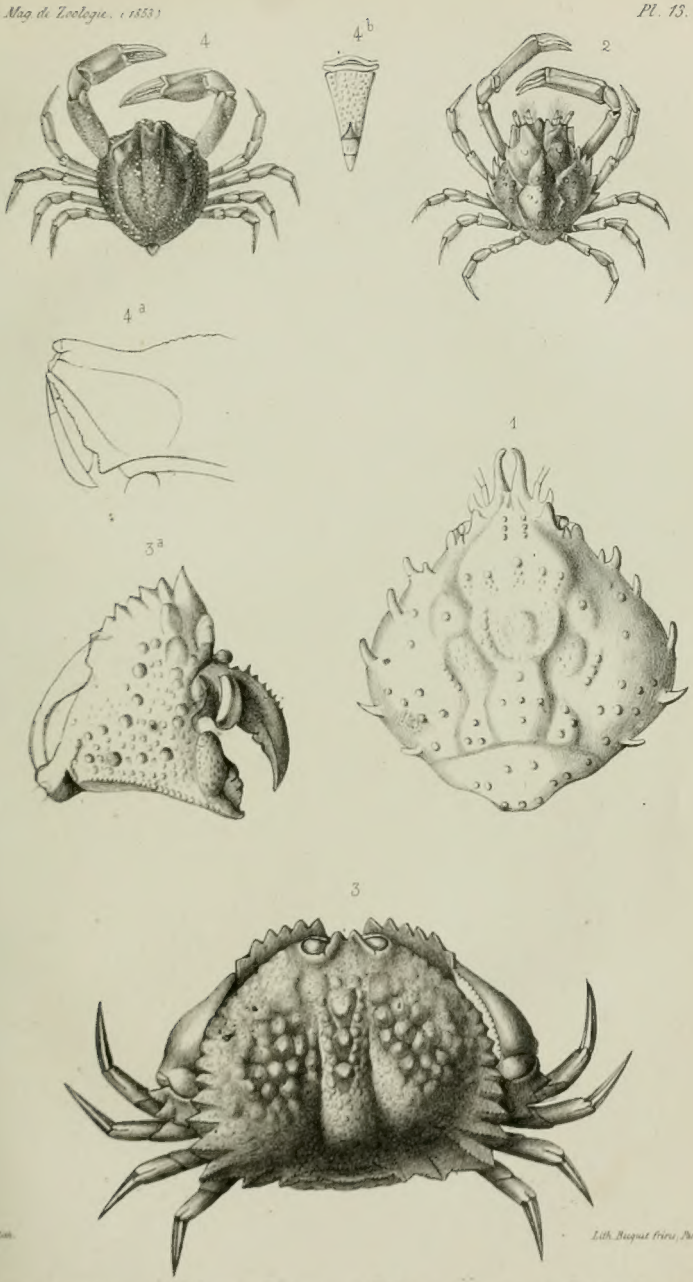

Hurlaud del. Lith. Becquet frères, Paris.

1. Mitrax armatus. 2. Othonia Picteti. 3. Calapa convexa. 4. Guaïa Jurinei.

convexe sur le disque, à gouttière peu profonde; les stries basilaires rectilignes et se prolongeant un peu au delà du tiers de la longueur. Le disque est lisse et brillant, mais on aperçoit le long de la base un espace assez large parsemé très-irrégulièrement de points enfoncés. La forme des élytres n'a rien de particulier; elles sont très-noires, très-lisses, assez fortement irisées, et le fond des stries laisse apercevoir une ponctuation très-fine. Le dessus du corps est brun, peu brillant. Les pattes sont entièrement ferrugineuses. — Longueur, 7 millim.; largeur, 2, 7 millim.

Aux quatorze espèces que nous venons de décrire ou de citer, nous en ajouterons une quinzième provenant de la côte de Guinée, et conservée dans la collection Dejean sous le nom inédit de *loricatus*, que nous lui conservons. Elle appartient à notre second groupe, en tête duquel elle doit être placée.

Abacetus loricatus. — Cette belle espèce excède de toute la longueur de la tête l'*A. crenulatus*, qui la suit immédiatement. Sa couleur est entièrement d'un noir très-foncé. Son corselet, régulièrement arrondi sur les côtés, est beaucoup plus large et plus transversal que celui de l'espèce à laquelle nous la comparons; il est surtout remarquable par la largeur de la gouttière, qui est plate dans le fond et séparée du disque par une espèce de petite côte parallèle au bord latéral; cette gouttière, réduite à une très-petite largeur à partir de l'angle postérieur, se continue, à l'état de strie, le long de la base, pour se réunir aux stries basilaires, qui sont profondes, presque rectilignes, et prolongées peu au delà du premier tiers de la longueur. Les élytres, beaucoup plus larges que celles du *crenulatus*, sont fortement carrées à la base, peu convexes et peu allongées. Les stries sont peu profondes, finement ponctuées, et séparées par des intervalles plats, lisses, mais peu brillants. Les pattes et le dessous du corps sont aussi noirs

que le dessus. — Longueur, 12 millim. 1/2; largeur, 5, 3 millim.

L'*Abacetus loricatus*, ajouté aux quatre espèces décrites par M. Dejean et aux huit nouvelles de M. Bocandé, complète, ou peu s'en faut, la monographie de ce genre, qui habite exclusivement le Sénégal et la côte de Guinée (1).

Drimostoma costatum. — Cette espèce est de la taille du *D. striatocolle*, mais elle en diffère par de nombreux caractères. Au lieu d'être brune en dessus, elle est entièrement d'un noir foncé très-brillant. La tête est un peu plus large et couverte, entre les antennes, de points enfoncés. Les antennes, de même longueur, paraissent plus robustes et plus rigides. Le corselet diffère peu par la forme, mais il est un peu moins large et plus relevé sur les bords, ce qui rend la gouttière latérale plus sensible; les stries basilaires sont encore plus profondes et la ligne du milieu plus marquée. Les élytres sont très-différentes; elles sont beaucoup plus larges, beaucoup plus convexes et plus arrondies sur les côtés; les stries sont plus profondes et plus fortement ponctuées, et les intervalles, au lieu d'être plats, sont en côtes bombées, surtout vers les bords. C'est principalement en comparant la largeur des élytres à celle du corselet, qu'on apprécie toute la différence qui sépare ces deux espèces. Le dessous du corps est d'un brun foncé, couvert de gros poins enfoncés même sous le corselet; les pattes sont entièrement d'un brun ferrugineux. — Longueur, 5, 6 millim.; largeur, 3, 6 millim.

Drimostoma pavidum. — Cette espèce ne diffère du *D. striatocolle* que par l'infériorité de sa taille et par de

(1) Nous avons trouvé dans la collection de M. Reiche un *Abacetus* de la côte de Coromandel, sous le nom inédit de *melanarius*. Mais, quand nous avons voulu le décrire, nous avons reconnu en lui un *A. cordatus*, Dej., et nous avons été porté à croire qu'il y avait eu sur le compte de cet insecte une erreur de patrie.

légères différences que nous allons signaler. Sa couleur est en général plus foncée et presque noire. Les mandibules sont un peu plus longues et plus aiguës, les antennes plus courtes, à articles plus gros et plus serrés. Le corselet est plus convexe, un peu moins large et plus régulièrement arrondi sur les côtés ; c'est-à-dire que, dans le *striatocolle*, la plus grande dilatation est un peu en avant du milieu, ce qui le rend un peu trapézoïdal, tandis que, dans le *pavidum*, la partie la plus large correspond exactement au milieu de la longueur; les stries basilaires, profondes et rectilignes, sont un peu moins longues. Les élytres sont proportionnellement plus courtes, un peu plus larges, plus convexes et plus arrondies sur les côtés; les stries n'offrent pas de différences: elles ne sont ni plus profondes ni plus fortement ponctuées. Le dessous du corps est d'un brun foncé et grossièrement ponctué, même sur la partie inférieure du corselet. Les pattes sont entièrement d'un brun légèrement ferrugineux. — Longueur, 4, 7 millim.; largeur, 2 millim.

Drimostoma? laticolle. — Cet insecte, presque aussi grand que le *D. Schonherri*, a tout le facies des *Drimostoma ;* il en a même tous les caractères principaux : langueur et acuité des mandibules, saillie prononcée des yeux, palpes également longs et subcylindriques, échancrure et disposition semblable du menton ; forme du corps large et trapue, pattes courtes et robustes; mais, chose étonnante! le corselet ne représente à la base que deux faibles impressions, à la place des stries profondes qu'on remarque constamment, non-seulement chez les *Drimostoma*, mais dans les genres voisins, tels que les *Distrigus*, les *Abacetus* et les *Adrimus*. N'osant pas établir un genre nouveau sur l'absence de ce seul caractère, nous laissons provisoirement notre insecte dans le genre dont il s'éloigne le moins. Voici, au surplus, ses caractères spécifiques : — Couleur générale d'un

brun très-foncé ; antennes ferrugineuses (autant qu'on en peut juger par les quatre articles qui ont échappé, d'un côté, à la mutilation) ; corselet fortement transversal, presque aussi large que les élytres, peu convexe, aplati vers les bords, qui sont très-faiblement relevés et un peu roussâtres ; les côtés arrondis dans presque toute leur longueur, et parallèles en approchant de la base, tout juste ce qu'il en faut pour que les angles postérieurs soient droits ; ligne du milieu très-finement gravée ; stries basilaires remplacées, comme nous l'avons déjà dit, par deux impressions longitudinales qu'on n'aperçoit qu'en y faisant glisser obliquement la lumière ; élytres larges, subparallèles, presque carrées antérieurement, régulièrement arrondies postérieurement, peu convexes, à stries peu profondes, sans ponctuation distincte, et séparées par des intervalles plats. Dessous du corps d'un brun ferrugineux, très-brillant, et présentant sur les côtés de l'abdomen une ponctuation irrégulière ; cuisses d'un jaune sale, le reste des pattes d'un rouge ferrugineux. — Longueur, 7 millim. ; largeur, 3, 3 millim.

Argutor cribricollis (Dej., t. V, p. 755).

Argutor subopacus. — Extrêmement voisin de l'*A. antiquus*, Schhr., de l'Inde Orientale. La tête n'offre aucune différence ; les antennes sont également ferrugineuses, mais un peu plus foncées vers l'extrémité ; le corselet est un peu moins large, plus régulièrement arrondi sur les côtés, et la base, entre les deux stries basilaires, n'offre que quelques traces de la ponctuation grossière qui existe dans l'espèce indienne. Les élytres ont la même forme, elles sont seulement un peu plus allongées ; les stries sont tout aussi fines, non ponctuées, avec les intervalles très-plats ; la couleur générale, en dessus, est d'un brun terne, un tant soit peu olivâtre ; en dessous, elle est d'un brun noirâtre assez brillant, avec les pattes un peu moins fon-

cées. — Longueur, 6 millim.; largeur, 2 millim 1/2.

Genre Aristopus (1), nobis. — Nous avons dû introduire un genre nouveau parmi les Féroniens, pour donner place à une petite espèce à taches ferrugineuses qu'il nous est impossible de rattacher à aucun des genres de notre collection. En voici les caractères : Menton trilobé, avec une dent simple courte et arrondie dans l'échancrure, qui est étroite et peu profonde; dernier article des palpes labiaux et maxillaires très-allongé, subcylindrique, légèrement tronqué à l'extrémité; mandibules médiocrement longues, terminées par un crochet recourbé très-aigu ; labre court, coupé carrément, sans échancrure ; antennes remarquables par leur épaisseur ; premier article robuste, allongé, subcylindrique; deuxième et troisième courts, obconiques, un peu renflés au sommet ; les suivants aussi longs, mais plus larges et plus aplatis que le premier, en forme de rectangles, un peu plus longs que larges, carrés au sommet et arrondis à la base; le dernier plus allongé que les autres et légèrement acuminé ; les trois premiers ferrugineux, glabres et brillants ; tous les autres ternes, d'un brun sale abondamment pubescent; corselet subrectangulaire, fortement transversal, arrondi sur les côtés, sans gouttière sensible ni stries longitudinales de chaque côté de la base. Elytres de forme ordinaire, pas beaucoup plus larges que le corselet, à stries bien marquées, non ponctuées, avec les intervalles lisses et légèrement convexes ; pattes courtes et robustes, comme celles des *Drimostoma*, avec les cuisses plus fortes et les tibias beaucoup plus larges, surtout ceux des pattes antérieures, qui sont fortement échancrées, avec une épine longue et pointue à la base de l'échancrure. Les trois premiers articles des tarses antérieurs du mâle fortement dilatés, de forme triangulaire, aussi larges

(1) Formé des mots grecs ἄριστος, excellent, ποῦς, pied.

que longs ; le dernier article de tous les tarses très-allongé, avec les crochets simples.

Aristopus trimaculatus.—Nous ne possédons qu'un seul individu mâle de cette intéressante espèce ; il est d'un brun foncé, avec les antennes et les côtés du corselet ferrugineux, et il a, sur chaque élytre, deux taches ferrugineuses ; l'antérieure est carrée, et couvre le long de la base, près des angles huméraux, les quatrième, cinquième, sixième et septième côtes ; l'autre, située vers l'extrémité, à peu de distance de l'angle apical, a une forme triangulaire allongée, et s'étend sur les deuxième, troisième et quatrième côtes ; cette seconde tache, n'étant séparée de la suture que par une demi-côte, se réunit presque avec celle de l'autre élytre, et paraît ne former avec elle qu'une seule tache, en sorte que les élytres, dans leur ensemble, semblent être trimaculées. Le dessous du corps est d'un brun foncé, luisant, et les pattes sont entièrement d'un jaune ferrugineux très-vif. — Longueur, 6, 4 millim.; largeur, 2, 9 millim.

Masoreus æquinoxialis. — Cet insecte, très-voisin du *M. orientalis* par la couleur et par la taille, ne s'en distingue guère que par la largeur plus considérable de la tête et du corselet. Dans l'espèce indienne, le corselet paraît évidemment plus étroit que les élytres ; dans la nôtre, c'est à peine si on peut constater une différence de largeur. Le premier laisse apercevoir une légère dépression le long des bords latéraux ; dans l'autre, on n'aperçoit rien de semblable, et la convexité du disque se prolonge latéralement jusqu'à l'extrême bord. Quant aux élytres, tout ce qu'une comparaison attentive peut faire découvrir, c'est un peu peu plus de convexité, un peu moins de parallélisme des côtés, qui sont légèrement arrondis, un aspect un peu plus terne, et des stries encore plus fines. Dessous du corps et pattes semblables, c'est-à-dire entièrement d'un brun ferrugineux. — Longueur, 6, 2 millim.; largeur, 2, 8 millim.

Platymetopus vestitus (Dej., t. IV, p. 76).

Platymetopus alternans. — La tête ne diffère pas, pour la forme, de celle du *vestitus*, mais elle est un peu brillante, confusément ponctuée et d'une teinte verdâtre un peu métallique; le lobe et les palpes sont ferrugineux au lieu d'être noirâtres. La forme du corselet est différente : il est légèrement trapézoïdal ; sa plus grande largeur étant un peu en avant de la moitié, les côtés, à partir de ce point, au lieu de s'arrondir, se dirigent en ligne droite, mais non parallèlement vers la base, avec laquelle ils forment un angle légèrement obtus ; le dessus est assez brillant, parsemé de gros points enfoncés d'un vert foncé un peu violacé, avec les bords latéraux légèrement roussâtres. Les élytres ont exactement la même forme que celles du *vestitus*, mais elles sont beaucoup moins ternes, moins finement pointillées, et la pubescence, au lieu d'être uniforme, est plus abondante et plus argentée sur les intervalles pairs des stries; c'est-à-dire sur les deuxième, quatrième et sixième intervalles, comptés à partir de la suture. Les points enfoncés du dernier intervalle sont très-apparents, surtout postérieurement. Le dessous du corps est d'un noir brillant, et les pattes entièrement d'un jaune testacé très-vif. — Longueur, 8 millim.; largeur, 3, 3 millim.

Platymetopus Guineensis (Dej., t. V, p. 815).

Platymetopus brevilabris. — Cette espèce est très-voisine de la précédente, mais il est facile de l'en distinguer aux caractères suivants : le plus remarquable est la brièveté du labre et du chaperon; ces deux pièces sont sensiblement développées dans le *Guineensis ;* ici, elles sont courtes l'une et l'autre, et elles rappellent la forme anormale de la tête de notre *Anomostomus torridus*, dont la description suit. Le corselet n'a pas la même forme; au lieu d'être trapézoïdal, il est carré postérieurement, et, au lieu d'être finement rugueux,

il est couvert d'assez gros points irrégulièrement disposés. Les élytres sont proportionnellement un peu plus larges et plus courtes, moins ternes, avec les stries distinctement ponctuées. Enfin, les pattes, qui sont d'un brun ferrugineux dans l'espèce de Dejean, se distinguent dans la nôtre par une teinte d'un jaune vif. — Longueur, 5, 7 millim.; largeur, 2, 7 millim.

Genre Anomostomus (1), nobis. — Nous établissons ce genre sur une espèce de petite taille qui a quelques rapports de facies avec les *Masoreus*, mais qui se rapproche des *Platymetopus*, et surtout de l'espèce qui précède, par la forme peu apparente des mandibules et par l'échancrure circulaire du chaperon.

Considéré en dessus, il semble complétement dépourvu de mandibules ; sa tête, large et courte, se termine par un chaperon échancré en demi-cercle et laissant à découvert le labre, qui est trapézoïdal et légèrement bifide. Ce n'est qu'en dessous qu'on aperçoit les mandibules, qui sont longues et robustes, mais très-écartées à la base, et tellement fermées et croisées l'une sur l'autre, qu'elles se cachent complétement sous le labre. Nous ne pouvons rien dire des palpes, qui sont tous mutilés dans notre exemplaire, mais le menton se voit parfaitement ; il est court et présente une échancrure profonde semi-circulaire qui ne contient aucune apparence de dent. Les antennes, filiformes, sont courtes et plus grêles que celles des *Platymetopus*. Tous les articles sont de même longueur, même le second, qui se distingue seulement en ce qu'il est un peu plus grêle et plus cylindrique que les autres. Le corselet, deux fois aussi large que long, est régulièrement arrondi sur les côtés, sans apparence d'angles postérieurs ni de pédoncule à la base, et sans la moindre gouttière latérale. La forme des élytres ne présente rien d'extraordinaire. Les

(1) Formé des mots grecs ἄνομος, anormal, et στόμα, bouche.

pattes, assez courtes, à cuisses médiocrement développées, n'offrent pas de différence sensible avec celles des *Platymetopus*. Nous ne pouvons rien dire des tarses antérieurs du mâle ; la femelle, seul sexe que nous possédions, a les tibias antérieurs assez larges, échancrés au côté interne et armés, au côté externe, de six épines régulièrement distribuées sur la seconde moitié de la longueur ; les articles des tarses antérieurs sont triangulaires, légèrement bilobés, avec les lobes terminés par de petites épines ; les crochets assez longs et non dentelés.

Anomostomus torridus. — Entièrement d'un brun roussâtre. La tête lisse, sans apparence de ponctuation ni impression entre les yeux, qui sont très-écartés, aussi grands, mais moins saillants que ceux des *Masoreus;* les antennes et le labre ferrugineux. Le corselet, très-lisse, laisse apercevoir une ligne longitudinale très-finement gravée, et une très-faible impression de chaque côté de la base. Les élytres, un peu plus larges que le corselet, sont carrées antérieurement, parallèles sur les côtés, et régulièrement arrondies postérieurement, avec une échancrure assez longue, mais peu profonde près de l'angle apical ; elles sont environ trois fois et demi aussi longues que le corselet, lisses, assez brillantes, ornées chacune de huit stries finement pointillées, avec les intervalles plats et nullement ponctués. Le dessous du corps est d'un brun ferrugineux avec les pattes testacées. — Longueur, 6, 4 millim.; largeur, 2, 7 millim.

Pangus cursorius (Dej., t. V, p. 827).

Pangus vagans (Dej., t. V, p, 828).

Pangus œruginosus (Dej., t. IV, p. 125).

Les élytres de notre exemplaire sont d'un bleu verdâtre très-foncé, à la différence du type de l'espèce, qui est d'un vert bronzé.

Pangus piceus (Dej., t. IV, p. 124).

L'exemplaire de la collection Dejean a les pattes testacées, le nôtre les a d'un brun foncé ; c'est la seule

différence que nous puissions constater entre ces deux insectes.

Pangus ochropus (Dej,, t. IV, p. 122).

Anisodactylus xanthopus (Dej., t. IV, p. 145).

Anisodactylus nigricrus (Dej., t. IV, p. 144).

Anisodactylus obscuripes. — Cette espèce est très-voisine de l'*A. Winthemi*, Dej.; elle a exactement la même taille et la même coloration des antennes et des pattes, mais le corselet est un peu moins arrondi sur les côtés, et les stries des élytres sont gravées beaucoup plus superficiellement; les intervalles, qui forment de véritables côtes dans le *Winthemi*, sont, dans notre insecte, parfaitement plats et beaucoup plus luisants que dans l'espèce égyptienne: il nous serait impossible de signaler une autre différence. — Longueur, 11 millim.; largeur, 4, 4 millim.

Bradybœnus scalaris (Ol., III, 35, p. 79, n° 105, t. X, fig. 114, et Dej., t. IV, p. 161).

Hypolithus tomentosus (Dej., t. IV, p. 168).

Hypolithus picilabris. — Cette espèce est un peu plus grande et surtout plus large que l'*holosericeus*, dont elle est du reste très-voisine. La tête est presque noire, lisse et finement pointillée, avec le labre d'un brun foncé. Les antennes sont également brunes, à l'exception du premier article, qui est jaunâtre. Le corselet, d'un brun un peu moins foncé que la tête, est couvert d'une ponctuation fine sur le milieu du disque, plus grosse et confluente vers le bord postérieur ; il est assez brillant et même assez fortement irisé. Il est plus large que celui de l'*holosericeus*, surtout antérieurement, et plus régulièrement arrondi sur les côtés. La forme des élytres n'offre rien de remarquable; elles sont couvertes d'un duvet très-court et très-fugitif ; les stries, peu distinctement ponctuées, sont bien marquées, et les intervalles, peu convexes, sont très-finement pointillés. On remarque, en outre, des rangées de points enfoncés sur les

troisième, cinquième et septième intervalles. Le dessous du corps est brun, très-luisant et fortement irisé. Les pattes sont entièrement d'un jaune testacé vif. — Longueur, 12 millim. 1/2; largeur, 5, 3 millim.

Sur trois exemplaires que nous possédons, un seul est conforme à la description ci-dessus ; les deux autres, probablement altérés par l'alcool, ont perdu tout le duvet de leurs élytres, et leur corselet, d'un brun terne, n'offre plus de reflets irisés.

Hypolithus holosericeus (Dej., t. IV, p. 171).

Hypolithus saponarius (Dej., t. IV, p. 169).

Hypolithus Escheri (Dej., t. V, p. 833).

Hypolithus lucidus.—Cet insecte est un peu plus court que l'*holosericeus*, dont il est extrêmement voisin. La tête et le corselet n'offrent aucune différence de forme, et les élytres seules sont un peu moins allongées. Mais, ce qui en fait une espèce parfaitement distincte, c'est son aspect brillant et irisé, tant sur la tête et le corselet que sur les élytres. Celles-ci se distinguent en outre par la gravure plus profonde des stries, par la ponctuation moins fine des intervalles, et par l'absence presque complète de pubescence. Le dessous du corps est d'un noir brillant et très-irisé, avec les pattes entièrement d'un jaune testacé très-vif. — Longueur, 10 millim.; largeur, 4 millim.

Hypolithus aciculatus (Dej., t. IV, p. 173).

Hypolithus creberrimus. — Notre exemplaire est entièrement d'un brun ferrugineux, clair sur le corselet et plus foncé sur la tête et les élytres. La tête est très-lisse et très-brillante, brune, avec les antennes et les parties de la bouche d'un jaune testacé. Le corselet, d'un brun peu foncé sur le disque, prend une teinte jaunâtre sur les côtés et le long de la base ; la ponctuation, très-fine au milieu, devient plus grosse et confluente vers la base. Il est de forme à peu près carrée postérieurement, et les côtes ne s'arrondissent un peu

qu'à la partie antérieure. Les élytres sont un peu plus larges que celles de l'*aciculatus*, brunes, avec quelques reflets irisés; elles sont couvertes de petits points très-serrés et confluents, et présentent des stries parfaitement distinctes et non ponctuées, ce qui n'a pas lieu dans l'*aciculatus*, dont les stries disparaissent confondues dans le réseau de points confluents qui couvre les élytres. Le dessous du corps, d'un brun jaune, présente aussi des reflets irisés, et les pattes sont entièrement d'un jaune testacé pâle. — Longueur, 8 millim.; largeur, 3 millim. 1/2.

(*La suite prochainement.*)

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 27 *Juin* 1853. — Rien pour la Zoologie.

Séance du 4 *Juillet*. — M. *Fox* adresse une nouvelle note sur la maladie de la vigne. D'après lui, l'oïdium est l'effet d'une maladie causée par un *Acarus*. Nous ferons remarquer à ce sujet que tout le monde met maintenant la maladie de la vigne sur le compte des *Acarus*. C'est une hérésie scientifique qui ne rencontre cependant aucun contradicteur, et qui paraît acceptée généralement, si bien que des inspecteurs de l'agriculture donnent leur approbation à l'un des partisans de ce système.

Séance du 11 *Juillet*. — M. *P. Gratiolet* présente un Mémoire ayant pour titre : *Recherches sur l'anatomie de la Térébratule australe*, pour servir à l'histoire des Brachiopodes. Les Brachiopodes sont dépourvus du ressort élastique qu'on trouve chez les Bivalves. Cuvier, Blainville, Owen, ainsi que Siébold, ont supposé que les valves de la Térébratule sont écartées par les bras de l'animal; l'auteur du Mémoire a reconnu, d'après M. Quenstedt, que l'ouverture de la coquille est due à

des muscles particuliers qu'il nomme *diducteurs*. Les uns ouvrent et les autres ferment. Ces muscles sont attachés au talon, non perforé en arrière du point d'articulation. Ce fait est particulier et commun en même temps aux Brachiopodes. Le manteau est remarquable par l'abondance des papilles branchiales qui en recouvrent la lame externe et qui justifient le nom de Palliobranches qui a été donné à ces Mollusques. M. P. Gratiolet promet la continuation de ses recherches sur les autres Brachiopodes vivants. Elles démontrent à quel point ils diffèrent des Bivalves lamellibranches, et plus encore des Tuniciers, près desquels on a voulu les placer

— M. *Destigny* envoie un Mémoire sur la maladie de la vigne ; cette maladie est causée par un insecte qu'il envoie à l'Institut.

Séance du 18 *Juillet*. — Rien pour la Zoologie.

Séance du 25 *Juillet*. — Encore un Mémoire sur la maladie de la vigne, par M. Chenot.

Séance du 1er *Août*. — M. le ministre de l'Instruction publique autorise l'Académie à prélever, sur les fonds disponibles, une somme de 2,000 fr., destinée à la continuation des travaux de M. Laurent sur les animaux nuisibles aux bois de construction.

— Dans une lettre adressée de Boston à M. Valenciennes par M. L. Agassiz, ce savant fait connaître qu'il a réussi, par ses recherches, à doubler, tripler et même quadrupler le nombre des espèces de poissons d'eau douce. Il a constaté que le *Pœsilia multilineata*, de Lesueur, est la femelle du *Mollienesia latipinna*, qui est vivipare. Il a découvert, dans les rizières, un genre nouveau voisin de l'*Amblyopsis* de Delkay; il est dépourvu de ventrales, bien que muni d'yeux et ayant l'anus sous la gorge, comme le *G. Aphredroderus*.

— M. *H. de Saussure* donne quelques détails sur des

enfants de la race Astèque qu'on montre en ce moment à Londres.

Séance du 8 *Août*. — M. *Duvernoy* fait un rapport sur un ouvrage de M. le docteur J.-S. de Jœger, ayant pour titre : *Des Mammifères fossiles des diluviens et des alluvions anciens de la vallée du Danube, ainsi que des dépôts de minerai de fer pisiforme de l'Alb de Souabe.*

— MM. *N. Joly* et *A. Lavocat* donnent le résumé d'un Mémoire qu'ils ont présenté à l'Académie, intitulé : *Etudes tendant à ramener au type pentadactyle les extrémités des Mammifères fossiles.* Ces savants ont dejà signalé la pentadactylie chez tous les Mammifères vivants, et ils ont été amenés par leurs travaux à reconnaître le même fait chez les fossiles. Voici comment leur opinion se formule :

1° Tous les Mammifères, soit vivants, soit fossiles, peuvent être ramenés par l'analyse philosophique au type pentadactyle ;

2° Ce type, évident au premier coup d'œil pour un grand nombre d'entre eux, se trouve masqué chez d'autres, et notamment chez les ongiculés, par des soudures, des arrêts ou des défauts de développement.

Séance du 16 *Août*. — M. *Duvernoy*, en faisant hommage à l'Académie de son Mémoire sur les Orytéropes, donne quelques détails sur la structure intime des dents de ces animaux. Ces dents ont été l'objet de recherches microscopiques de la part du savant professeur, et ses observations lui paraissent décisives en faveur de la théorie du développement et de l'accroissement des dents, de leur ivoire, du moins, par intussusception, et contre l'ancienne théorie de la formation de cette même substance par couches successives transsudées par la surface du bulbe.

Séance du 22 *Août*. — Rien pour la Zoologie.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

Die Coleoptorologischen, etc. — Catalogue des Coléoptères de la Russie, par Victor von Motschulsky. — Moscou, 1846-1850.

Ce premier volume ne contient que le commencement du catalogue. Il débute par une longue préface qui donne des détails assez intéressants sur les progrès de l'Entomologie en Russie depuis le temps de Linné jusqu'à nos jours et sur les collections de ce pays. Viennent ensuite de longues considérations sur la géographie des insectes russes en Europe, en Asie et en Amérique, et une exposition des idées de l'auteur sur la priorité des noms en entomologie, sur la synonymie, etc. Enfin, le Catalogue proprement dit commence par une classification systématique des Coléoptères basée en première ligne sur les modes d'alimentation. Suivent les tableaux des familles et des genres. A l'égard de ces derniers, il faut avouer que M. Motschulsky a été d'une fécondité déplorable, et qui, si elle trouvait des imitateurs, finirait par plonger l'entomologie dans un chaos inextricable; il en est de même pour les espèces qui sont évidemment trop multipliées et basées sur des caractères insaisissables. Nous croyons remplir un devoir en signalant ces faits à M. Motschulsky, dont le zèle et la persévérance font regretter que ces précieuses qualités ne soient pas employées d'une manière plus utile et plus philosophique aux progrès de l'entomologie. On ne peut cependant que désirer la continuation de cet ouvrage, parce qu'il servira à coordoner les travaux épars des entomologistes russes et à donner une idée exacte des nombreuses espèces qui composent la Faune coléoptérique de ces immenses contrées.

L. Fairmaire.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

M. Petit de la Saussaye, directeur du *Journal de Conchyliologie*, vient d'appeler notre attention sur divers articles insérés dans la *Revue Zoologique*, et signés par M. Aucapitaine. — Cet honorable confrère, que nous comptons au nombre de nos amis, nous ayant adressé quelques observations à ce sujet, nous nous empressons de déclarer que nous sommes complétement étranger à la rédaction des articles dont il s'agit, et qui ont paru pendant notre absence. Nous ajouterons que, si nous eussions été à Paris, nous n'aurions pas permis la reproduction textuelle des travaux qui ont paru dans le recueil de notre confrère, parce qu'avant tout la rédaction de la Revue doit être *honnête*. Nous sommes en trop bons termes avec le directeur du *Journal de Conchyliologie* pour avoir jamais songé à lui faire une guerre déloyale. Quant aux critiques plus ou moins justes qu'on pourrait faire de ses travaux dans la *Revue Zoologique*, nous n'aurons pas à nous en mêler; M. Petit saura bien se défendre tout seul.

Guérin-Méneville.

TABLE DES MATIÈRES.

Lafresnaye. — Mélanges ornithologiques. 337
J.-R. Bourguignat. — Aménités malacologiques. 340
H. de Saussure. — Description de quelques Crustacés nouveaux. 354
De Laferté-Sénectère. — Catalogue des Carabiques de la Guinée. 368
Académie des Sciences de Paris. 380
Analyses d'ouvrages nouveaux. 383
Mélanges et nouvelles. 384

Paris. — Typ. Simon Raçon et Cie, rue d'Erfurth, 1.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Études sur les Types peu connus du Musée de Paris, par M. le Docteur Pucheran. — (Septième article. — (*Passereaux syndactyles.*)

Je commence, comme d'habitude, par les types de M. Cuvier. Les indications données par M. Lesson, les étiquettes apposées sur nos individus sont mes seuls guides en cette circonstance, car je ne sache pas qu'en ce qui concerne les Passereaux, dont nous allons nous occuper, M. Cuvier ait, dans le premier volume du *Règne animal*, dénommé aucune espèce qui ne soit bien connue.

A. *Types de M. Cuvier.*

1° *Ceyx purpureus.* — Deux individus sont étiquetés sous ce nom dans le Musée de Paris : l'un de Java, M. Leschenault; l'autre de Pondichéry, du même voyageur, 1819. Le premier, mêlé de roux et de violet sur le dos, avec tectrices alaires supérieures rousses; le second, noir et bleu sur le dos, avec les mêmes tectrices noires, terminées de bleu violet. Ce dernier porte sur les côtés du cou une tache bleue à l'extrémité de son sourcil violet, ce qui n'existe pas chez celui de Java. Le premier me paraît être *Alcedo purpurea*, Gm. (Syst. 1, p. 449); il ressemble à enl. 778, fig. 2. Le second ressemble à la planche 55, fig. 2, de MM. Jardine et Selby; il en diffère par du blanc à l'extrémité de son sourcil violet. M. Strickland, d'après ce que nous apprend

M. Charles Bonaparte (1), a fait de ce dernier son *Ceyx rufidorsa*. Sous ce nom de *Ceyx purpureus*, M. Cuvier a donc réuni deux espèces, parfaitement distinguées dans l'état actuel de la science.

2° *Alcedo vestita*. — Le premier individu que je trouve étiqueté sous ce nom, dû évidemment à M. Cuvier, a sur le dessus de la tête, et toutes les parties supérieures, la teinte verte d'*Alcedo Americana*, Gm. (enl. 591, fig. 1). La gorge est blanche, de même que l'abdomen, les tectrices alaires et caudales inférieures, et un collier qui traverse en entier le dessus du cou. Des points blancs occupent l'extrémité du rachis sur les tectrices alaires supérieures et les rémiges secondaires. Des bandes de même couleur occupent la face interne des plumes alaires et de toutes les rectrices; mais sur la face externe de trois plus externes de ces dernières pennes, il y a des taches également de couleur blanche, taches dont l'étendue va en diminuant de dehors en dedans. La couleur verte du dessus forme sur le thorax un demi-collier, interrompu par la couleur blanche. Ce même vert forme des flammèches sur le fond blanc des parties latérales de la région abdominale. Une petite ligne blanche va du dessus de l'œil à la base du bec. Les mandibules sont noires, ainsi que le tarse, les doigts et les ongles. Le type vient du Brésil (Delalande, 1816.) Longueur totale (directement prise), 284 mm.; long. du bec, 68 mm.; de la queue, mesurée en dessous, 9 c. m.

Chez un second, en tout semblable d'ailleurs, les taches des tectrices alaires supérieures se sont à peu près évanouies (Brésil, environs de Rio-Janeiro, Aug. Saint-Hilaire). Chez un troisième, elles sont moins saillantes encore, et le thorax est roux. C'est un individu semblable qu'a décrit M. Lesson, (page 242) mais en disant, par

(1) Consp. av., page 158.

erreur, que le *dos est brun*. En jugeant d'après ce qui est admis dans *Alcedo Americana*, les deux premiers sont femelles, le troisième mâle. Évidemment, l'*Alcedo vestita* représente au Brésil ce dernier type, mais dans des proportions gigantesques.

3° *Alcedo ruficeps*. — Les deux types sont originaires des Mariannes (MM. Quoy et Gaimard, Voyage de l'*Uranie*, décembre 1820). Chez l'un, la tête est rousse, ainsi que le devant du cou, toutes les parties inférieures et le dessus du corps jusqu'à l'intervalle de séparation des ailes : quelques plumes vertes existent en arrière de l'œil ; à la tache un peu diffuse qu'elles forment succède une bande noire qui est étendue entre les angles postérieurs des deux orbites, traversant ainsi le dessus de la région cervicale. La région dorsale, les tectrices alaires et caudales supérieures sont vert bleu. Les rectrices, noires en dessous, sont, en dessus, presque en entier colorées comme le dos, les latérales étant, en effet, bordées de noir en dedans. Toutes sont terminées par un liseré blanchâtre, ce qui indique que la mue n'est pas tout-à-fait complètement terminée. La première rémige est noire ; les autres le sont à leur pointe et à leur face interne ; à la face externe, elles sont largement bordées de vert bleu. Le bleu s'étend d'autant plus sur ces pennes qu'elles sont plus internes. Les tectrices alaires inférieures sont rousses. La mandibule supérieure est noire ; l'inférieure blanche, sauf un peu de noirâtre à l'extrémité et sur les bords. Les tarses sont jaunâtres, les doigts brun jaunâtre, les ongles noirs. Longueur totale (le lien passant sur le dos), 241 mm. ; longueur de la queue, 8 c. m. ; du bec, 4 c. m. ; du tarse, 19 mm. ; du doigt medius (l'ongle y compris), 18 mm.

Chez notre second individu, les teintes des parties supérieures sont plus brunes ; l'abdomen est blanc jaunâtre. Ces différences me semblent indiquer un oiseau

plus jeune. Cette espèce me paraît ne pas différer de celle que M. Swainson a ultérieurement décrite sous le nom d'*Halcyon cinnamomeus* (1). M. Geoffroy l'avait déjà ainsi déterminée ; mais M. Swainson est-il dans le vrai lorsqu'il dit cette espèce originaire de la Nouvelle-Zélande?

4° *Alcedo albicilla.* — Comme le précédent, ce Passereau est originaire des Mariannes; il provient en outre de la même expédition. La tête, le dessus du cou, toutes les parties inférieures, les tectrices alaires inférieures, sont blanches. Une bande transversale noire occupe le dessus du cou ; elle est étendue entre les deux angles postérieurs de l'orbite, et, en approchant de cette dernière région, elle revêt une couleur gris verdâtre. Le dessus du dos, à partir de l'intervalle de séparation des ailes, les tectrices alaires et caudales supérieures, sont vert aigue marine. La première rémige est noire ; les autres sont bleues en dehors, noires en dedans ; mais, à mesure que la penne devient plus interne, la première de ces teintes empiète sur la seconde, de sorte qu'elle est très-étendue sur la face interne des secondaires. Les rectrices, noires en dessous, sont en dessus colorées comme les rémiges. La mandibule inférieure est jaunâtre, la supérieure brun corné. Il en est de même des tarses, des doigts et des ongles. Longueur totale (directement prise, la tête étant tournée), 266 mm. ; longueur de la queue, 101 mm. ; du bec, 51 mm. ; du tarse, 2 c. m.

Nous possédons deux jeunes, rapportés également des Mariannes par MM. Quoy et Gaimard. Tous les deux sont, en dessous, colorés comme l'adulte; mais, chez l'un, le vert du dos est plus foncé. Chez tous les deux, la tête est verte avec du blanc répandu çà et là sur les plumes; et, comme cette dernière couleur occupe une

(2) Zool. illust., 1re série, pl. 67.

partie du dessus du cou, il en résulte que ces deux individus sont porteurs d'un collier cervical de couleur blanche.

Cette espèce me semble bien exactement établie. Elle a d'intimes rapports avec celle que M. Gould a plus récemment décrite et figurée dans la partie ornithologique du voyage du *Sulphur* sous le nom d'*Halcyon saurophaga*. Elle s'en distingue, entre autres caractères, par une taille un peu moins forte, un bec moins long et moins étalé.

B. *Types de Vieillot.*

Je ne pense pas qu'il y ait d'autre espèce qu'*Alcedo cærulescens* et *Alcedo Australasia*, sur lesquelles des renseignements soient nécessaires.

1° *Alcedo cærulescens.* — « Ce Martin-pêcheur se trouve dans l'île de Timor; il a le dessus de la tête, du cou, du corps et des ailes, varié de bleu clair très-pâle et de blanc; le *lorum*, la gorge, le devant du cou, le ventre et les parties postérieures de cette dernière couleur; la poitrine, du même bleu que le dos, ainsi qu'une bandelette qui part de la mandibule inférieure, descend sur les côtés de la gorge et va se perdre dans le plastron de l'estomac; le bec est noir et le tarse orange. Taille du Martin-pêcheur du Bengale. » (*Nouveau Dict.*, tom. XIX, p. 40.)

L'indication de la collection qui renferme le type et la diagnose latine sont seulement ajoutées dans l'Encyclopédie (1). L'espèce ne diffère pas d'*Alcedo biru*, Horsf. (Col. 239, 1.)

2° *Alcedo australasia.* — Il « a des rapports, dans son plumage, avec le Martin-pêcheur à tête verte; les

(1) P. 394. *A vertice, corpore suprà, pectore cærulescente alboque variis; gulâ et ventre albis; rostro nigro; pedibus aurantiis.*

plumes du front sont bordées de ferrugineux sur un fond vert, qui est la couleur du sommet de la tête et du dos; une bandelette ferrugineuse part des narines, passe au-dessus de l'œil, et occupe, en s'élargissant, toute la partie postérieure du cou et les côtés de la tête; elle est divisée par une ligne d'un bleu foncé, qui prend naissance à l'ouverture du bec et couvre les oreilles, où elle se présente sous une teinte verdâtre; les pennes alaires et caudales sont bleues; les petites et les moyennes couvertures de l'aile terminées d'une teinte de rouille; toutes les parties inférieures d'un blanc jaunâtre; le menton est d'un blanc plus pur; la poitrine et l'abdomen passent au jaune; le bec est noir en dessus, blanc en dessous. Taille de notre Martin-pêcheur. » (*Dict.*, vol. XIX, p. 419.)

Dans l'Encyclopédie (1), les détails sur-ajoutés sont à peu près de même nature que ceux dont nous avons parlé à l'occasion de l'espèce précédente. Vieillot dit cependant, en outre, que cet *Alcedo* vient de la Nouvelle-Hollande. Il y a quelques erreurs, du reste, dans sa description : la bande infra oculaire dont il parle n'est pas bleu foncé, mais noire. L'espèce était bien nouvelle lorsqu'elle a reçu la dénomination précitée : depuis, sur les indications qui nous ont été données par M. Jules Verreaux, il nous a été facile de constater qu'elle avait été décrite par M. Salomon Müller (2) sous le nom d'*Halcyon coronatus*. Ce dernier nom doit être préféré ; l'espèce venant de Timor, et nullement de la Nouvelle-Hollande, le nom plus anciennement donné consacrerait une erreur.

(1) P. 397. *A. capite dorsoque viridibus; fasciâ oculare ferruginea; auribus, remigibus rectricibusque cœruleis; corpore subtùs flavescente albo; rostro suprà nigro, subtùs albido.*

(2) Verhandelingen, etc. Ethnography and Geography, part. I, p. 175.

C. *Types de M. Lesson.*

Quoique la plupart aient été récemment déterminés avec habileté par M. Charles Bonaparte, nous croyons devoir cependant en faire de nouveau la révision :

1° *Merops Cyanopygius* (*Tr. d'Orn.*, p. 238). — « Tête et manteau marron foncé; croupion bleu céleste; devant du cou bleu d'azur ; plumage vert. Queue terminée par deux brins grêles.

« *Jeune :* Tête brun vert; bleu de la gorge peu décidé; croupion bleu de ciel. »

Nos deux adultes (Sumatra, Duvaucel, septembre 1821. — Java, M. Diard, mai 1821) ne diffèrent pas de *Merops badius*, Gm., ainsi que l'a déjà dit M. Charles Bonaparte (1). Quant au jeune (Sumatra, Duvaucel, septembre 1821), il ressemble à la planche enluminée de Buffon qui porte le numéro 57, et dont Gmelin a fait *Merops Philippinus*.

2° *Merops azuror* (p. 239). — « Gorge jaune d'or ; collier d'azur ; front bleu ; tête d'un roux vert; bas-ventre bleu. Queue très-fourchue, sans brins. »

Le type a été acquis par échange à M. Verreaux en décembre 1823. Cet individu n'est autre qu'un *Merops hirundinaceus*, Vieill. M. Charles Bonaparte (2) a parfaitement signalé cette synonymie.

3° *Alcedo azureus* (p. 243). — « Joues bleues ; plumage aigue marine et bleu ; ventre roux clair. — Habite le cap de Bonne-Espérance (M. Delalande). »

Le type n'existe plus dans notre collection ; mais je pense, avec M. Geoffroy, qui a ainsi déterminé un de nos individus, que c'est *Alcedo semi-torquata*, Swainson (3).

(1) Consp. av., p. 162.
(2) Consp. av., p. 163.
(3) Zool. illust., pl. 151.

D'après les détails que je trouve dans les notes manuscrites de M. Jules Verreaux, les deux sexes se ressemblent dans ce type. L'iris est noir, les tarses sont rouges, les ongles bruns. Le jeune a le bec plus court, les parties inférieures plus foncées; les plumes de la poitrine et du haut du ventre sont, chez lui, finement terminées de noir. L'espèce va par couples; quoique se trouvant dans beaucoup de cantons de la colonie du Cap, elle n'est commune nulle part, et est très-rare aux environs de la ville. Elle fait son nid dans des trous, le long des rivières, et se nourrit de poissons et de frai.

4° *Dacelo albicilla* (p. 247). — C'est l'espèce déjà dénommée *Alcedo albicilla* par M. Cuvier, mais les variétés *A* et *B* sont les deux jeunes dont nous avons déjà donné plus haut la description.

5° *Dacelo actœon* (p. 227). — « Bec rouge de corail ou noirâtre; cou et poitrine gris blanc; épaules noires; ventre et bas-ventre marron. »

Variété : « Gris roussâtre sale. »

Les types sont originaires des îles du Cap-Vert (San Yago, Delalande, 1820). Tout le dos est noir, ainsi que les extrémités des rémiges et le dessous des rectrices, dont le dessus est bleu, ainsi que le croupion. Une bande de cette dernière couleur traverse l'aile obliquement. Les tectrices alaires inférieures sont rousses, et l'on aperçoit immédiatement, au-dessous de cette couleur, une grande tache blanche.

Je regarde, avec M. Ch. Bonaparte (1), cette espèce comme ne différant pas d'*Alcedo semicœrulea*, Gm. (2). C'est, en outre, *Alcedo Senegalensis*, Gm., var. *Y*; et, à cette même espèce, Gmelin a donné comme synonyme l'*Alcedo semicœrulea* de Forskal.

(1) Consp. av., p. 155.
(2) Syst. nat., I, p. 437.

Chez nos deux plus adultes, le *bec est rouge*. Celui qui l'a noirâtre, et qui est indiqué comme *gris roussâtre sale* et comme variété, nous paraît plutôt un jeune.

6° *Pipra Wiedii* (p. 258). — « Noir, le dessus de la tête et le derrière du cou d'un rouge de feu ; quelques plumes frontales hérissées en pompon. »

Cette espèce est regardée, et avec juste raison, comme ne différant pas de *Pigra galeata*, Licht., Sw.

Note sur les Mollusques lithodomes, par M. Marcel de Serres.

Parmi les diverses hypothèses qui ont été émises pour expliquer comment les Mollusques lithodomes parviennent à percer l'intérieur des pierres dans lesquelles ils se logent, il nous paraît que les deux principales peuvent être conciliées, en supposant qu'elles sont l'une et l'autre exactes, mais que leur action a lieu d'une manière simultanée. En effet, ces animaux creusent les trous dans lesquels ils habitent aussi bien par l'effet d'un acide que par le frottement de leurs valves contre les parois des roches.

Il est cependant quelques exceptions à la généralité de ces faits ; elles nous sont fournies par les espèces du genre Pholade, qui, d'après les observations de M. Caillaud, forent aussi bien les roches calcaires que les roches siliceuses, quoique celles-ci soient tout-à-fait inattaquables par l'action des acides. Il résulte de ces faits exceptionnels que, dans cette circonstance, l'humeur acide que ces animaux sécrètent leur est tout-à-fait inutile ; mais aussi il est des cas où les Pholades percent les pierres calcaires comme les autres Mollusques lithophages. Les animaux qui les habitent rentrent ainsi dans les conditions générales auxquelles sont soumis les autres Mollusques perforants.

En effet, les espèces qui ont de pareilles habitudes

se servent à la fois d'une humeur acide et de leurs valves pour parvenir à leur but. Quant à cette dernière action, comme elle a été à peu près généralement admise, nous n'en dirons rien ; car ce serait prouver une chose à peu près complètement démontrée et dont nous avons donné de nouvelles preuves dans notre Mémoire sur l'action exercée sur les roches par les Mollusques perforants et les moyens de distinguer cette action des effets produits par les agents extérieurs. Il n'en est pas de même de la liqueur acide ; nous nous sommes assuré, par l'observation directe, que les Modioles, les Venerupes, les Pétricoles, comme la plupart des espèces perforantes, sécrètent une humeur acide assez énergique pour faire passer immédiatement au rouge le papier de tournesol. Cette humeur est sécrétée par l'estomac et les intestins ; c'est du moins dans ces organes que nous en avons reconnu la présence. Nos observations s'accordent parfaitement à cet égard avec celles que M. Rivet (1) a eu l'occasion de faire, et dont il a rendu compte dans le *Journal de conchyliologie*.

Il ne nous reste plus qu'à déterminer quelle est la nature de cet acide, si nous pouvons nous en procurer des quantités suffisantes. Nous aurons, de plus, à faire connaître la manière dont s'exerce cette sécrétion. Quoi qu'il en soit, il résulte de mon observation que la plupart des Mollusques lithodomes creusent les cavités dans lesquelles ils se logent au moyen d'une liqueur acide et du frottement que leurs valves exercent contre les roches.

(1) *Journal de conchyliologie*, année 1850, tom. IV, page 406.

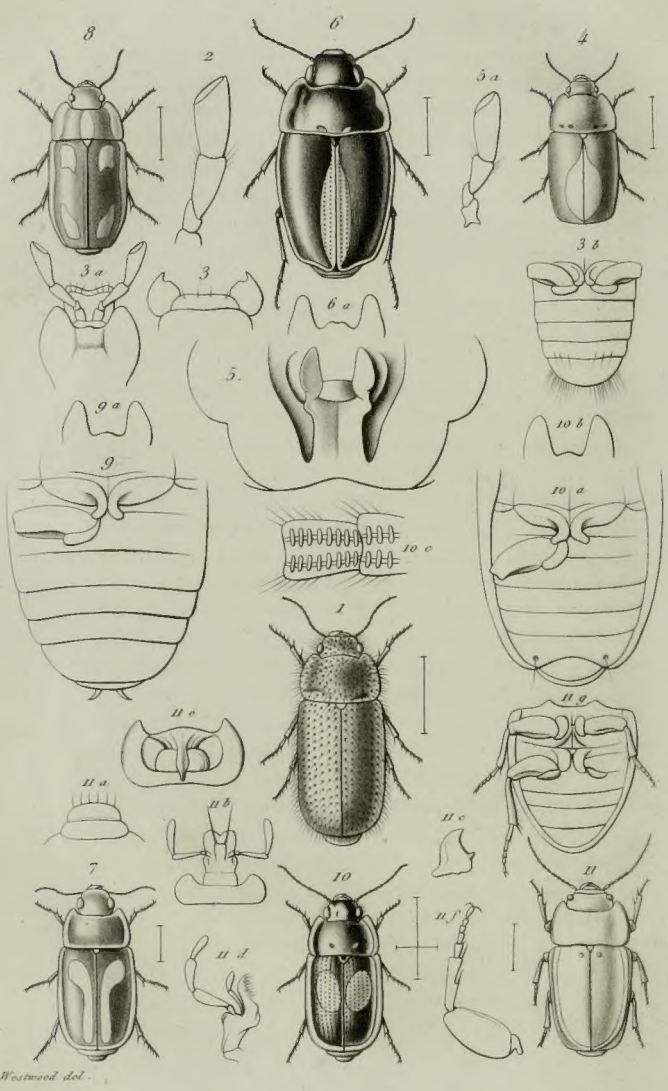

Pseudomorpha et Hydroporomorpha. *Westw.*

N. Rémond imp. r. des Noyers. 65.

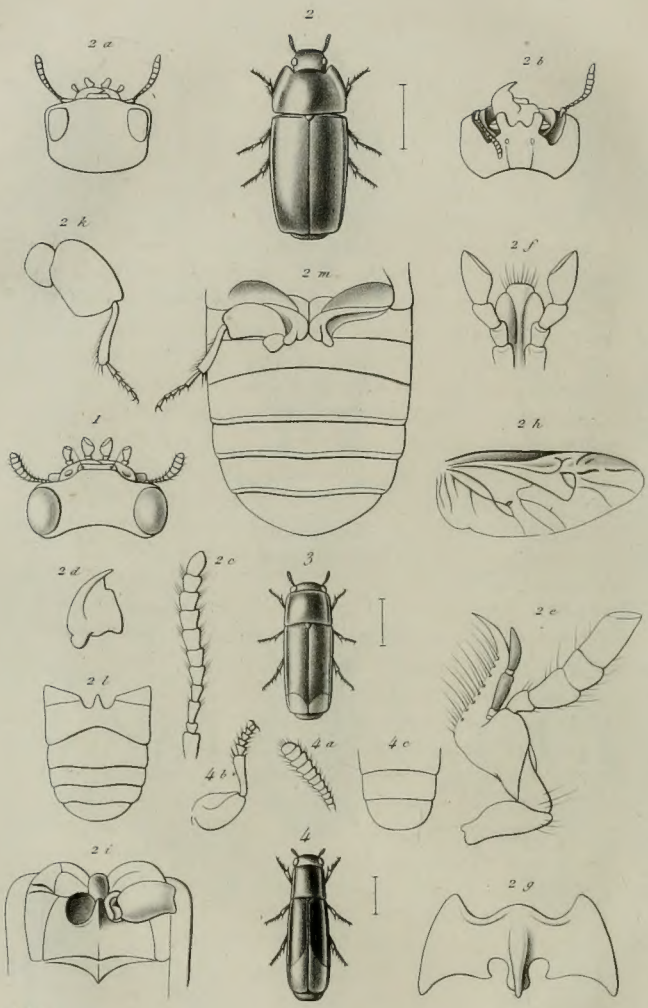

Westwood del.

Adelotopus. Westw.

N. Reimond imp.r des Neyers 65.

Pseudomorpha et Adelotopus, genera duo anomalia e familia Carabidarum synoptice tractata. Auctore J. O. Westwood, F. L. S., etc.

Insecta coleoptrata genera duo, videlicet Pseudomorpham et Adelotopum, formantia, quamvis ad familiam Carabidarum certe pertinentia, characteribus insolitis gaudent. Facies insectorum omnino e Carabidis dissimilis, et, primo intuitu, Gyrinis, Hydrocantharis et generibus variis clavicornibus multo similior. Antennæ haud porrectæ, sed in cavitatibus faciei inferæ receptæ; mandibulæ perbreves. Palpi maxillares brevissimi, subcylindrici; labiales vero majores articulo ultimo securiformi. Elytra ad apicem truncata. Pedes satis breves, graciles, femoribus latis, ovalibus, tibiis anticis intus, infra apicem, emarginatis, tarsorumque quatuor anticorum articulis quadribasalibus subtus transverse pulvillosis.

Species fere omnes Australiam inhabitant.

G. Pseudomorpha, Kirby.

Corpus latum, subdepressum. Antennæ gracillimæ, filiformes. Abdomen maris segmento penultimo late emarginato, fœminæ integro articulum analem fere occultante.

Species 1. *Pseudomorpha excrucians*, Kirby. — Lævis, nitida, subpilosa, rufa, labro antice punctis quatuor setigeris excavatis, elytris seriatim subpunctatis, piceis, margine externo rufo. Long. corp. lin. 5. — Habitat in America septentrionali. In Mus., Soc. Ent. Lond. (Olim Kirby).

Syn. *Pseudomorpha excrucians*, Kirby, in Trans., Soc. Linn., Lond., vol. XIV, p. 101, tab. 3, fig. 3 (1822). Westwood, in dicto vol. XVIII, p. 411, tab. 28, fig. 1 (1837). — *Axinophorus Lecontei*, Dejean et Boisduval, Iconogr. des Coleopt., I, 176, t. XIX, fig. 2. — *Drepa-*

nus Lecontei, Dej., species général, V, 435 (1831).

Species 2. *P. Lacordairei*, Dejean. — « Supra nigro-picea, palpis, antennis pedibusque rufo-piceis, » supra valde et longe setosa, setis e punctis striarum prodeuntibus (Pl. 14, f. 1). — Long. corp., lin. 4, 5 1/2. — Habitat in America meridionali (Brasilia D. Beske). In Mus. Parry.

Syn. *Axinophorus Lacordairei*, Dejean, Boisd., Iconogr. des Coléopt., I, 176. — *Drepanus, Lacord.* Dej., Sp. gen., V, 436. Var. Supra nigra, elytris piceis, corpore subtus piceo-nigro, femoribus subcastaneis, tibiis tarsisque nigris; corpore valde setoso. Obs. (The tooth in the middle of the mentum is strong conical. — La dent au milieu du menton est forte et conique.)

Species 3. *Pseudomorpha fallax*, Westw. — Lata, obscure piceo-nigra, haud nitida, sublente punctatissima, elytris striis decimo punctorum parvorum notatis, ore, antennis, pedibus corporeque piceis (Pl. 14, fig. 2). — Long. corp., 7 1/2.

Syn. *Silphomorpha fallax*, Westw., Linn., Trans. XVIII, p. 416, tab. 28, fig. 4. — Habitat in Nova Hollandia, in Mus. Hope, Melly, britann., Westwood, Germar in Linnæa entomol. III, p. 171 (1848).

Var. Paullo minor (aliter haud diversa). — *Pseudomorpha orectocheloides*, Hope, in Trans. Ent. Soc., vol. IV, p. 104 (1845). — Habitat in Australia (Adelaïde), Swans River, D. Torpnum.

Corpus oblongo-ovatum, subdepressum; thoracis elytrorumque lateribus subcontinuis, subreflexo-marginatis; supra nigrum, parum nitidum, undique tenuissime punctatissimum; prothoracis lateribus margineque postico marginibusque elytrorum, partibus oris, antennis corporeque subtus cum pedibus piceis, pronoto utrinque prope marginem posticum impressione parva rotundata. Elytra striis circiter octo fere obliteratis alteraque brevi ad basin suturæ subtiliter seriatim

punctatis notata. Labrum latum, breve margine antice in medio parum emarginato, quadrisetigero. Mentum maximum cum jugulo adeo connexum ut vestigium nullum articuli videas, angulis basalibus quadrisetosis, lateribus dilatatis, angulis anticis in lobos duos magnos obtusos productis denteque medio obtuso abbreviato. Labrum ultra apicem loborum menti productum. Palpi labiales articulis duobus terminalibus subæqualibus, ultimo compresso apicem versus latiori, oblique truncato, subsecuriformi. Antennæ gracillimæ dum quiescentes, in fossula ad latera menti receptæ. Prothorax lateribus rotundatis, angulis posticis obtusis, unde margo lateralis prothoracis et elytrorum haud continuus evadit. Elytra obovata, quadrata, depressa, ad apicem oblique subtruncata. Pedes breves, femoribus ovato-compressis, tibiis tarsisque gracillimis, simplicibus, tibiis anticis ante apicem interne emarginatis duos segmento penultimo abdominis subtus emarginato, ultimo transverso, elliptico; fœmina segmento penultimo subtus truncato, ultimo magno semicirculari.

Species 3. *Pseudomorpha lævissima*, Westw. — Nigra, nitidissima, elytris lævissimis, puncto utrinque prope scutellum apice abdominis castaneo-rufo, pedibus piceo-nigris. — Long. corp., lin. — Habitat in Nova Hollandia, Morton Bay. In Mus. Deyrollei, Parisiis.

Ps. fallacis facies at paullo minor corporeque supra omnino lævis distincta. Caput latum, parum convexum. Labrum brevissimum, margine antico in medio paullo productum, punctis duobus profundis approximatis compressum, marginibus capitis inter oculos et mandibulas rotundatis. Pronotum lævissimum, versus marginem posticum irregulariter subimpressum. Elytra lævissima, impunctatis singulo autem prope scutellum punctum profundum rotundatum notatum est. Abdomen apice ultimo detecto læte castaneo-rufo. Corpus infra piceum.

Species 4. *P. fugax*, Westw. — Nigra, lævis, subnitida, subtus fulvo-castanea, antennis ore pedibusque piceis, labro transverso, haud emarginato, mento in medio emarginaturæ inermi (Pl. 14, f. 3). — Long. corp., lin. 5 1/2. — Habitat in Nova Hollandia, Sydney. In Mus. Hope.

Hæc species individuis minoribus *P. fallacis* similis est, attamen magis convexa et colore supra nigro, subtus pallide castaneo facile distinguitur. Caput sublente forti impunctatum, lævissimum, depressione minuta utrinque ante oculos excepta. Labrum transversum, integrum, mandibulæ latissimæ tenuissimæ dente parvo brevi, nigro, apicali, instructæ; mentum medio emarginaturæ fere rectum. Labium setis brevibus crassis antice armatum. Prothorax lateribus parum reflexis et prope margineum posticum impressionibus duabus minime profundis rotundis inter se et angulos posticos æquedistantibus, notatus, disco sublente parum coriaceo. Elytra parum convexa, præsertim inter scutellum et humeros, disco subtilissime punctato, costisque nonnullis longitudinalibus vix distinguendis; lateribus marginatis, apiceque oblique truncato. Podex supra nitidissimus, lævissimus impunctatus, segmento terminale longe setoso.

Species 5. *P. lævissima.*

Species 6. *P. guttigera*, Newman, Entomol., p. 367. — Nitida, glabra, atra, elytrorum macula mediana communi longitudinaliter oblonga læte ferruginea. — Pl. 14, fig. 4. — Long. corp., lin. 3 1/2 ('3 unc; lat. '15 unc). — Habitat in Nova Hollandia (Adelaïde) sub cortice eucalypti, in Mus. britann.

Syn. *Silphomorpha guttigera*, Newman, in the Entomologist., p. 367. (August., 1842.)

P. guttigera. — Par la taille, la forme et l'ensemble du facies, à l'exception des taches ferrugineuses, cette

espèce ressemble extrêmement à notre *Gyrinus* commun. (Newman, l. c.)

Elle est extrêmement luisante et lisse. La tête et les élytres sont noires. Le thorax d'un brun marron foncé. La tache marron des élytres s'étend en avant jusqu'à un point le long de la suture, près de l'écusson.

Il n'y a pas de bord réfléchi au prothorax ni aux élytres : le premier offre plusieurs petites impressions transversales vers le bord postérieur. Le dessous du corps, les pattes et les antennes, sont d'un ferrugineux foncé.

Species 7. *P. decipiens*, Westw. — Lata, depressior, nigra, lævis, subnitida; ore, antennis pedibusque luteo-piceis; thoracis elytrorumque limbo externo tenui lateo (Pl. 14, f. 5). — Long. corp. lin. 4. — Habitat in Nova Hollandia, port Philippe. In Mus. Hope, Westwood.

Syn. *Sphallomorpha decipiens*, Westwood, in Trans. Linn. Soc., vol. XVIII, p. 415, tab. 28, f. 3 (avec les détails) (1837).

Obs. Genera nostra *Silphomorpha* et *Sphallomorpha* expungenda, majori copia specierum, nec non individuorum hodie observata.

P. decipiens. — Corpus breve, latum, depressum, oblongo-subquadratum, thoracis elytrorumque lateribus continuis. Caput depressum, transversum. Labrum transversum, breve antice fere rectum, angulis anticis rotundatis. Mandibulæ breves, subtrigonæ, intus edentatæ, basi intus in lobum magnum rotundatum producto. Maxillæ apice incurvæ, acutæ; palpi maxillares maxilla breviores, incrassati, cylindrici. Articulo primo brevissimo ut vix distinguendo, secundo magno, subconico, reliquis duobus sensim tenuioribus extremo præcedente, paullo longiori, apice oblique truncato. Mentum basi haud articulatum (linea indistincta locum articuli occupanti), breve, transversum, angulis lateralibus an-

tice in lobos duos fere parallelos productis, dente nullo medio; labrum ultra lobos menti haud extensum. Palpi labiales brevissimi, scapo basali inserti; articulis duobus basalibus brevibus, ultimo longiori compresso et apicem versus paullo crassiori; apice oblique truncato; jugulum elongatum, basi mento angustius, apice latiori; angulis anticis seta instructis, fossula profunda utrinque pro receptione maxillarum, alteraque inter hanc et oculum pro receptione antennarum. Antennæ capite fere duplo longiores; articulo primo gracillimo, incrassato subarcuato. Prothorax transversus antice angustior, postice elytrorum baseos latitudine sinu lato antico pro receptione capitis, margine postico fere recte truncato, angulis anticis acutis, posticis subrotundatis, marginibus lateralibus rotundatis, tenuissime marginatis. Prosternum inter pedes anticos acute protensum. Metasternum breve. Scutellum parvum, subtriangulare. Elytra oblongosubquadrata, depressa, postice paullo angustiora, antice ad prothoracem ante applicata, tenuissime marginata, apicibus oblique subtruncatis, abdominis apicem haud tegentibus. Pedes breves, femoribus magnis, ovatis, compressis, subtuscarinatis; tibiis gracilibus, tarsis anticis subsetaceis.

Species 8. *P. suturalis*, Germar. — Fusco-nigra, ore, antennis pedibusque piceis, thoracis margine laterali et postico elytrorum margine laterali et suturali ferrugineis (Pl. 14, f. 6). — Larg. corp., lin. 3 1/2. — Habitat in Nova Hollandia (Adelaïde). In Mus. Hope.

Syn. *Sphallomorpha suturalis*, Germar, in Linnæa Entomologica, t. III, p. 171 (1848).

Caput nigrum, læve, nitidulum, labro oreque piceis. Antennæ thorace vix longiores piceæ. Thorax fusco-niger, margine laterali late, postico anguste ferrugineo. Elytra lævia, nigra, margine laterali suturaque medio dilatata ferrugineis. Corpus subtus piceo-nigrum, sterno pedibusque dilutioribus. (Germar, l. c.)

Obs. The mentum has its anterior angles very much porrected, the tips ralher obtuse, her intermediate space is truncate and slighth emarginate in her middle et without damy central tooth.

Species 9. *P. hydroporoides*, Westw. — Lævis, nitida, capite nigro, pronoto et scutello fusco-testaceis, elytris nigris, singuli plaga elongata, antice dilatata limboque tenui luteis notato ; antennis pedibusque luteo-testaceis (Pl. 14, f. 7). — Long. corp., lin. 2 1/2. — Habitat in Australia (Adélaïde). In Mus. Hope (D. Fortnum).

P. hydroporoides.— Caput nigrum, nitidum, impunctatum, margine laterali et antico, labro, mandibulis et antennis luteo-testaceis. Pronotum transversum, lateribus vix reflexis, luteum, disco magis brunneo. Scutellum brunneum. Elytra nitida, parum convexa, vix marginata, lævia, ad basin parte postica pronoti parum latiora et ad medium sensim parum dilatata , nigra margine laterali et apicali, nec non singuli plaga elongata cum sutura paralella, et antice versus humeros dilatata, albido-luteis notata. Corpus subtus luteum, capite nigro, partibus oris luteis, tibiis tarsisque castaneis. Emarginatura menti inermis, parum armata. Abdomen segmento penultimo in medio marginis postici profunde emarginato.

Species 10. *P. maculata*, Newman. — Nigra, subnitida, lævis ; marginibus lateralibus thoracis et elytrorum horumque maculis quatuor pallide albidis, thoracis medio scutelloque piceo-rufis (Pl. 14, f. 8). — Long. corp., lin. 3 1/2 (D. Davis). — Habitat in Australia (Adelaïde). In Mus. britann.

Syn. *Silphomorpha maculata*, Newman, in Charlesworth, Mag. of Nat. Hist., t. IV, p. 365 (Jul., 1840). — Germar, in Linnæa Entomologica, III, p. 171 (1848).

Tête d'un brun noir, glabre ; prothorax d'un brun

noir avec une ligne médiane longitudinale d'une teinte rougeâtre; côtés largement rebordés de blanc; élytres d'un brun noir avec une large ligne latérale-marginale blanche et deux taches blanches visibles sur chaque; l'intérieur est à peu près à égale distance de la suture et du bord latéral, et touche presque la base; elle est échancrée à sa partie postérieure; la tache postérieure est plus allongée, et ne touche aucun des bords. Le dessous de l'insecte est, ainsi que ses pattes, d'un testacé pâle. (Newman, l. c.)

Species 11. *P. nitiduloides*, Guérin.— Rufo-castanea, lævis, nitida, lateribus pronoti marginibusque lateralibus elytrorum (prope basin et apicem in maculas duas discoidales dilatatis) albidis, tibiis tarsisque rufo-piceis. — Long. corp., lin. 5 1/2 (Pl. 14, f. 9). — Habitat in Australia. (Port. Philip.) In Mus. Hope.

Syn. *Sphallomorpha nitiduloides*, Guérin-Méneville, Mag. de zool., Insectes (pl. 140) (1844), *Pseudomorpha cinctipennis*, Westw., ms. olim.

Caput rufo-castaneum, nitidum, læve, subtus magis piceum. Margine laterali ante oculos paullo elevato et rotundato, impressione semicirculari; clypeum postice e vertice surdente. Labrum, mandibulæ et antennæ concolores; mentum in medio emarginaturæ inerme, lateribus valde porrectis. Palpi maxillares breves, subfiliformes, articulo ultimo oblique truncato; labiales paullo crassiores, compressi apice oblique truncato. Prothorax lateribus paullo recurvis, albidis, disco utrinque pone medium impressione parva, rotundata, parum profunda; scutellum castaneum. Elytra nigra, nitida, lævia, parum convexa, lateribus paullo recurvis, albidis, singuloque macula subobliqua prope basin alteraque transversa ante apicem ejusdem coloris cum margine laterali confluentibus. Corpus subtus nitidum, magis testaceum, lateribus abdominis, tibiis tarsisque piceis.

Podex fœminæ cum corniculis duobus minutis curvatis exsertis instructum.

Species 12. *P. colymbetoides*, Westw. — Nigra, subnitida, marginis prothoracis et elytrorum anguste rufescentibus, his maculis duabus magnis ovalibus obliquis fulvescentibus; corpore subtus nigro, abdominis apice rufo-piceo (Pl. 14, f. 10). — Long. corp., lin. 5 3/4. — Habitat in Australia (Adélaïde). In Mus. Hope (D. Fortnum).

P. colymbetoides. — Caput nigrum, læve subnitidum utrinque striola brevi, tenui, obliqua, impressa inter basin antennarum et labrum, verticeque inter oculos impressionibus duabus parvis rotundatis vix distinctis. Palpi ut in specie præcedenti. Labrum, mandibulæ et antennæ rufo-picea. Prothorax brevis, lateribus parum recurvis, obscure rufis, disco pone medium impressionibus duabus parvis rotundatis. Scutellum nigrum, rufo-marginatum. Elytra lævia, parum convexa, sublente tenuissime punctato-striata, nigra, tenue et obscure rufo marginata margine subreflexo. Singulo macula magna, ovali, obliqua fulvescenti, versus basin ornato. Pedes nigro-picei; corpus infra piceum, apice magis rufescenti, segmento penultimo maris postice emarginato.

G. Adelotopus, Hope, in Trans. Ent. Soc., vol. I, p. 11.

Corpus subangustum, subcylindricum; antennæ brevissimæ, sensim clavatæ, abdominis articulo penultimo ventrali, in utroque sexus conformi.

Species 1. *Adelotopus gyrinoides*, Hope, in Trans. Ent. Soc., vol. I, p. 12, pl. 1, f. 1. — Ater, nitidus, marginibus thoracis parum reflexis, piceis; elytris marginatis, sparsim punctulatis, punctis sublente parum distinctis; corpore infra nigro nitido, segmentis abdominis postice, pedibusque piceis (Pl. 14. f. 1). —

Long. corp., lin. 2 1/2. — Habitat in Australia (Port Philip. et Swan River). In Mus. Hope.

Syn. *A. gyrinoides*, Hope, in op. cit., I, p. 11, Plate 1, fig. 1 (avec les détails) (1834). — Germar, Linn., Entomol., III, p. 170 (1848).

A. gyrinoides. — Corpus parvum, oblongum, antice posticeque rotundatum ; caput breve, in prothoracem ad oculos immersum, genis subtus deflexis canaliculatis. Antennæ, 11-articulatæ, breves, articulis 3-11 clavam elongato-ovalem, compressum efformantibus. Labrum transversum, margine antico fere recto. Mandibulæ validæ, corneæ, apice subacatæ, interne dentibus binis obtusis armatæ. Palpi maxillares breves, articulis tribus prioribus æqualibus, ultimo multo majori, ovato, truncato. Mentum dente obtuso in medio emarginaturæ armatum. Palpi labiales articulo primo minimo, secundo paullo majori, tertio valde securiformi. Prothorax continuus, parte postica latitudinem elytrorum æquanti, ad latera valde deflexus, marginatus ; prosternum acutum, inter pedes anticos protensum ; scutellum breve, latum, trigonum. Pedes breves, femoribus ovato-dilatatis ; tibiarum basin fossula recipientibus. Tarsi simplices, 5-articulati, longitudine tibias æquantes. Elytra convexa, lævia, supra obsoletissime striata margine postico, singulatim subsinuatim truncato.

Var. major. corpore nigro (nec segmentis abdominalibus apice piceis), femoribus nigris, tibiis tarsisque piceis. — Long., lin. 4 1/2, Germar, l. c.

Species 2. *A. aphodioides*, Westw., nov. sp. — Totus castaneus, nitidus, lævis, impunctatus, capite valde convexo, genis subtus haud dilatatis, angulisque posticis prothoracis rotundatis. — Long. corp., lin. 3. — Habitat in Nova Hollandia (Adélaïde). In Mus. Westwood.

Magnitudo *A. gyrinoidis* at latior et magis convexus. Caput convexum, glaberrimum. Clypeus et labrum supra visa fere inconspicua. Genæ subtus basin antennarum

angulo externo terminatæ. Antennæ perbreves, articulis sex ultimis dilatatis. Palpi omnes articulo ultimo obconico oblique truncato, labialium majori. Prothorax lateribus reflexo-marginatis, angulis posticis rotundatis, disco sublente forti, tenuissime punctato. Elytra lævia, convexa, sublente forti tenuissime punctata, lateribus tenue marginatis. Scutellum triangulare, apice acuto; corpus subtus cum pedibus concolor.

Species 3. *A. ipsoides*, Westw., in Trans. Linn. Soc., vol. XVIII, p. 413. — Piceo-rufescens; elytris paullo saturatioribus; genis subtus valde dilatatis; humeris elytrorum sublævibus; elytris etiam inter humeros et scutellum paullo inflatis. — Long. corp., lin. 3 1/2. — Habitat in Australia (Adélaïde). In Mus. Hope, Westwood et Britann.

Syn. *A. ipsoides*, Westw., in Trans. Linn. Soc., Lond., t. XVIII, p. 413 (1837), tab. 28, f. 2, et détails. — Germar, in Linnæa Entomol., III, p. 170 (1848).

Oblongus, convexus; caput tenuissime punctatum, transversum; genis subtus maximis et (capite supra viso) valde prominentibus. Antennæ breves, compressæ, in canali profundo, ad basim receptæ; palpi et antennæ breves, piceo-rufescentes. Prothorax lateribus subrotundatis, angulis posticis acutis; marginatus, lateribusque antice paullo recurvis margine antico punctis minutis valde approximatis, postice magis distantibus. Elytra tenue marginata (versus humeros sublævia), obsolete sulcata, apice subsinuatim truncata, tenuissime et irregulariter punctata. Pedes picei, femoribus maximis. Corpus subtus pallidius, rufescenti aut luteopiceum, glabrum, nitidum.

Omnium Coleopterorum huc usque cognitorum hæc species genas maximas inferas inter os et antennas possidet.

Species 4. *A. dyticides*, Newman, in Entomol., p. 365. — Ater, lævis, elytris obsolete striatis, minu-

tissime punctatis (Pl. 14, f. 2). — Long. corp., lin. 5, 3 1/2 (·375 unc). — Habitat in Australia (Adelaïde), sub cortice Eucalypti (D. Fortnum). In Mus. Hope, Westwood, Britann. — *Adelotopus dyticides*, Newman, in Entomolog., p. 365 (August. 1842).

Syn. *A. Fortnumi*, Hope, in Trans. Ent. Soc. Lond., IV, p. 105.

La tête est enchâssée dans le corselet : celui-ci est très-convexe transversalement ; ses côtés sont dilatés et relevés ; les élytres sont très-convexes transversalement ; les côtes sont presque parallèles, dilatées et relevées ; le bord basilaire est aussi dilaté, atténué et replié sur les élytres, auxquelles il est intimement soudé ; il couvre en partie les côtés de l'écusson, qui est de grandeur moyenne, triangulaire, et la suture entre l'écusson et cette portion repliée de l'élytre est si exactement jointe, qu'on ne peut l'observer qu'avec un verre d'un fort grossissement. La partie repliée de chaque élytre et l'écusson forment ensemble une bande anomale transversale entre le prothorax et la partie normale des élytres. (Newman, l. c.)

Species 5. *A. hydrobioides*, Westw. — Supra niger, nitidus, lævis, impunctatus; prothoracis lateribus tenue reflexis ; abdomine femoribusque rufo-piceis ; antennarum articulis 7 ultimis clavam depressam fusiformem, formantibus, ultimo præcedenti minori. — Long. corp., lin. 3 1/2. — Habitat Melbourne, in Nova Hollandiæ. In Mus. Melly.

A. Diticidi similis et minor et pro magnitudine multo latior, magis nitidus, elytris haud obsolete striatis, prothoracis lateribus minus reflexis, antennisque magis fusiformibus. Caput breve, antice regulariter curvatum, angulis ad partem externam oculorum subacutis, genis subtus haud prominentibus. Antennæ capite breviores, compressæ, articulo ultimo præcedenti minori. Palpi labiales articulo ultimo securiformi, et

articulo ultimo maxillarum multo majori. Prothorax lævis, nitidus, lateribus subrotundatis, tenue reflexo-marginatis et cum elytris continuis. Elytra subovalia, nigra, nitida, ad basin plica transversa ordinaria instructa, lateribus parum marginatis, disco lævi impunctato et haud obsolete striato. Pedes breves, nigri, femoribus latis, rufo-piceis. Abdomen rufo-piceum, sparsim punctatum.

Species 6. *A. hæmorrhoidalis*, Erichson. — Oblongus, nigerrimus, nitidus; elytris, apice abdomineque rufis, pedibus piceis (Pl. 14, f. 3). — Long. corp., lin. 3 1/2. — Habitat in terra Van-Diemenii et Swan. River. In Mus. Britann. et Melly.

Syn. *A. hæmorrhoidalis*, Erichson, in Wiegmann, Archiv. naturæ, 1842, p. 126.

« Corpus oblongum, semicylindricum, glabrum, nitidum, nigerrimum. Palpi ferruginei; antennæ breves, fusiformes, piceæ, apice ferrugineæ. Caput, fronte convexa, lævissima; thorax lævissimus. Elytra lævissima, apice rufa. Abdomen rufum, pedes picei.» (Erichson, l. c.)

Var. *A. inquinatus*, Newman, in Entomol., p. 366. — « Nitidus, glaber ater; elytrorum apex late rufus, abdominis apex quoque rufus. » — Long. cap., 7 20 unc. ('35 unc.; lat., '13 unc.) — Habitat in Australia (Adélaïde). D. Davis sub cortice Eucalypti.

P. La tête est très-convexe, arrondie en avant, et son contour presque continu avec celui du corselet; corselet très-convexe transversalement, mais presque plan longitudinalement; ses côtés sont faiblement dilatés, relevés, et les côtés de la tête sont faiblement saillants; les angles postérieurs sont arrondis; l'écusson n'apparaît que comme un point; les élytres sont longues, très-convexes transversalement; les côtés presque parallèles, avec le bord externe faiblement dilaté et relevé; l'extrémité est largement tronquée, et les angles de

cette troncature sont arrondis; l'abdomen dépasse beaucoup les élytres. L'insecte est, en dessus, lisse et luisant; les pattes sont très-courtes, les fémurs sont très-dilatés et ovales; le métasternum se prolonge en arrière en deux lobes divariqués, comme chez les *Dytiscus*. (Newman, l. c.)

Species 7. *A. scolytides*, Newman. — Nitidus, glaber, ater, scutelli marginibus et elytrorum apicibus piceis; abdomine fusco-ferrugineo. — Long. corp., fere lin. 3 ('225 unc.; lat., '1 unc.). — Habitat in Australia (Adélaïde), D. Davis, sub cortice Eucalypti.

Syn. *A.* (*Colopus*) *scolytides*, Newman, in Entomolog., p. 366 (August., 1842).

Les antennes sont très-petites, aplaties, et la séparation des articles paraît plutôt de simples stries transversales que de véritables divisions; elles suivent cependant la forme normale qui est figurée sur les planches du Mémoire de M. Hope (Trans. Ent. Soc. Lond., I, pl. 1, f. 1, 9); l'écusson est grand et triangulaire. La partie dorsale des élytres est beaucoup plus plate que chez les espèces précédentes; elles sont largement tronquées; les angles externes sont évidemment arrondis, mais les internes le sont à peine. Par la forme et la taille, cet insecte ressemble beaucoup au *Scolytus destructor*. (Newman, l. c.)

Obs. Un individu, communiqué par M. Melly et provenant d'Adélaïde, a les côtés du corselet légèrement arrondis et marginés; le devant de la tête est arrondi; les joues, en dessous, sont à peine saillantes.

Species 8. *A. nemosomoides*, Westw. — Niger, nitidissimus, lævissimus; antennis, pedibus totis, abdomine toto apiceque elytrorum late rufo-castaneis (Pl. 14, f. 4). — Long. corp., fere lin. 3. — Habitat in Australia (Adélaïde). In Mus. Hope.

Species valde angusta, fere semicylindrica, glaberrima, impressiata; caput nigrum, margine antico rotun-

dato, integro, parum reflexo, (labrum supra visum) abscondens. Antennæ brevissimæ, rufo-piceæ, articulis ultimis clavam elongato-ovalem formantibus. Prothorax subquadratus, supra valde convexus, marginibus lateribus piceis vix reflexo-marginatis. Elytra prothorace fere triplo longiora, nigra, nitidissima sublente forti tenuissime punctata, valde convexa, lateribus vix reflexo-marginatis, apicibus late rufo-castaneis; hoc colore extendenti fere ad medium suturæ; pedes per breves, rufo-castanei; tibiis haud spinulosis anticis absque calcari infero, tarsorum anticorum articulis basalibus dilatatis, subtus appendiculis membranaceis instructis; abdomen subtus planum, rufo-castaneum, segmentis integris, ultimo semicirculari.

ADDENDUM.

Descriptionem insecti persingularis hic subjungo familiæ carabidarum appertinentis generibusque duobus supra descriptis non longe distantis; attamen Abyssiniæ incolæ! et in Museo dom. Guerinii Parisiis unice, ut mihi constat, asservati.

Hydroporomorpha.

Characteres generici ex unico individui sexus fœminæ ut videtur descripti. — Caput latum, ovale, depressum; hydroporum magnum omnino simulans, supra læve parum convexum. Caput mediocre, modice convexum, latum, horizontale, clypeus cum labro haud porrectum; labrum breve, transversum, angulis anticis rotundatis, antice 6-setosum. Mandibulæ brevissimæ (labro dum quiescentes), obtectæ, crassæ, apice dente acuto, alteroque prope basin instructæ; maxillæ valde curvatæ ut in harpalis; palpis elongatis; mentum latum, in medio marginis antici simplex? Labrum productum, apice bipartitum, bisetosum; palpi labiales modice elongati, graciles. Antennæ fere longitudine capitis et pronoti fili-

formes, apicibus parum tenuioribus; pronotum latum, transversum, angulis anticis porrectis, lateribus parum convexis, angulisque posticis rotundatis. Prosternum postice porrectum, corneum, gracile. Mesosternum brevissimum, nec non metasternum; abdomen ut videtur infra visum, tantum 4 articulatum, segmentis intermediis brevioribus, ultimo integro, formæ ordinariæ. Pedes breves, tibiis omnibus gracilibus in impressione oblonga faciei infero-postici femorum receptis; femora maxima, ovalia, subdepressa; tibiæ setigeræ, anticæ impressionne oblonga, basi setigera, harpalidarum tarsi antici simplices; coxæ pedum 2 posticorum magnæ, elongatæ. Elytra ovalia, ad basin vix pronoti latitudine lævia.

Hydroporomorpha lutea, Westw. — Tota obscure lutea, parum nitida, lævis, puncto unico ad basin singuli elytri impresso distincta. — Long. corp. 7 mill. (Pl. 14, f. 11). — Habitat in Abyssinia. In Mus. D. Guérin-Méneville.

Octobre 1852.

Catalogue des Carabiques recueillis par M. Bocandé dans la Guinée portugaise, avec la description sommaire des espèces nouvelles; par M. de Laferté-Sénectère. — Suite. Voy. 1850, p. 236, 326, 388. — 1851, p. 81, 221, 346, 427. — 1852, p. 65. — 1853, p. 267, 303, 368.

Hypolithus congener (Dej., t. IV, p. 176).
Hypolithus fusculus (Dej., t. IV, p. 177).
Hypolithus fletifer (Dej., t. IV, p. 179).
Hypolithus pulchellus (Dej., t. IV, p. 181).
Hypolithus calathoides, var. (Dej., t. IV, p. 172).

Les deux individus que nous possédons diffèrent des types de la collection Dejean par l'absence de points rangés en lignes sur les intervalles impairs des stries.

Comme ils offrent, du reste, tous les autres caractères de cette espèce, nous avons dû les considérer comme une simple variété.

Hypolithus glabripennis. — Cette espèce est tout-à-fait glabre, comme la précédente. Elle est d'un tiers plus petite; ses antennes sont relativement beaucoup moins grosses; son corselet n'est point carré comme celui du *calathoides*, il est plus franchement arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs plus obtus ; lisse et brillant sur le disque, il est abondamment ponctué, et même rugueux à sa partie postérieure. Les élytres sont moins carrées antérieurement que celles du *calathoides*. La très-fine ponctuation des intervalles des stries, qu'on distingue facilement dans cette espèce, disparaît entièrement dans la nôtre, même sous une très-forte loupe; mais on aperçoit de cinq à six points enfoncés sur les côtes impaires, qui sont séparés par des stries assez profondes et non ponctuées. Le dessous du corps est d'un brun ferrugineux; les cuisses de même couleur, avec les jambes et les tarses plus foncés. — Longueur, 7 millim.; largeur, 3, 8 millim.

Ophonus tibialis. — On ne peut mieux comparer cette espèce qu'à l'*O. obscurus;* il en a exactement la taille, et il en diffère très-peu par les formes; mais sa couleur, au lieu d'être bleuâtre, est d'un noir un peu fuligineux, comme dans les *O. incisus* et *oblongiusculus*. Examiné de plus près, nous trouvons qu'il en diffère en outre par les caractères suivants : la tête, qui est un peu plus large, n'offre pas apparence de ponctuation; le corselet, également lisse sur le disque, est finement rugueux le long de la base; il est en même temps un tant soit peu dilaté antérieurement, avec les bords latéraux légèrement rebordés, et les angles postérieurs non arrondis, mais distinctement obtus. Les élytres sont un peu plus larges, un peu moins parallèles, bien plus finement pointillées, et si abondamment, qu'il y a une

confluence complète entre les imperceptibles points dont elles sont couvertes. Les stries, peu profondes, ne paraissent pas distinctement ponctuées, mais on remarque quelques points enfoncés sur les intervalles impairs. Le dessous du corps est d'un noir brillant; les cuisses sont ferrugineuses, mais les tarses, et surtout les tibias, sont d'un brun presque noir. — Longueur, 11 millim. 1/2; largeur, 4 millim. 1/2.

Ophonus velutinus (Dej., t. IV, p. 213).

Outre un individu parfaitement conforme au type de l'espèce, nous en avons reçu un autre qui a la tête et le corselet entièrement d'un brun rougeâtre assez clair, sans pour cela que les élytres soient moins foncées que dans le type.

Stenolophus velox (Dej., t. IV, p. 416).

Stenolophus latus. — Cet insecte est voisin du précédent, avec lequel il a de grands rapports de facies et de coloration; mais le *S. velox* étant un insecte peu répandu dans les collections, une description comparative serait insuffisante. Nous ferons donc ressortir les caractères suivants: tête lisse et brillante, sans aucune ponctuation, avec les yeux hémisphériques et très-saillants; antennes filiformes, à articles allongés et cylindriques, atteignant presque le milieu du corps, d'un brun foncé, à l'exception des deux premiers articles, qui sont ferrugineux. Corselet une fois et demie aussi large que la tête, fortement transversal; les côtés sensiblement et très-régulièrement arrondis, arrondi aussi aux angles, tant antérieurs que postérieurs, avec les bords très-minces nullement rebordés, mais largement relevés en gouttière, latéralement et même aussi postérieurement de chaque côté de la base. Pas de ligne longitudinale sensible; aucune ponctuation sur le disque, seulement une rugosité très-fine au fond des gouttières; la base coupée en ligne droite, sans échancrure. Elytres deux fois au moins aussi larges que la tête, car-

rées antérieurement, avec les épaules légèrement arrondies, subparallèles sur les côtés, et régulièrement arrondies postérieurement ; d'un noir un peu brun ; extrêmement lisses et vernissées, sans apparence de ponctuation sur les côtes, qui sont très-plates et séparées par des stries peu profondes et non ponctuées. Le dessous du corps et les pattes sont entièrement d'un brun très-foncé. — Longueur, 8 millim.; largeur, 3, 4 millim.

Stenolophus crenulatus (Dej., t. IV, p. 432).

Stenopholus mitis. — Tête lisse, avec un seul gros point enfoncé entre les yeux (ce qui peut n'être qu'une marque individuelle); les yeux grands et très-saillants ; les antennes filiformes, à articles cylindriques; les deux premiers glabres, d'un jaune testacé ; tous les suivants tomenteux, d'un brun fuligineux. Corselet trapézoïdal, pas beaucoup plus large antérieurement que postérieurement ; les angles postérieurs obtus, arrondis au sommet, lisse sur le disque, finement rugueux le long de la base, et surtout sur les parties légèrement déprimées qu'on remarque dans le voisinage des angles postérieurs. Pas de ligne longitudinale sensible ; pas d'échancrure à la base ; d'un brun très-foncé, avec une fine bordure jaunâtre légèrement relevée sur toute la longueur des côtés. Elytres d'un brun assez terne, carrées à la base, avec les angles huméraux très-arrondis, presque parallèles, un tant soit peu plus larges au delà du milieu qu'à la base, régulièrement arrondies postérieurement; les stries non ponctuées, mais assez profondément gravées ; les intervalles lisses et peu convexes, sans points enfoncés, excepté le neuvième, qui s'élargit sensiblement à partir du milieu, et sur lequel on peut compter, dans la partie élargie, six à sept gros points enfoncés. Le dessous du corps d'un brun légèrement roussâtre; les pattes entièrement ferrugineuses. — Longueur, 7, 8 millim.; largeur, 2, 3 millim.

Cette espèce est voisine du *crenulatus* par la taille; mais ce dernier a le corselet plus rétréci et plus arrondi postérieurement; le fond de ses stries est ponctué, et il a un aspect brillant et vernissé qui contraste avec la coloration terne du *mitis*.

Stenolophus concinnus (Dej., t. IV, p. 430).

Stenolophus rufiventris. — Cet insecte est très-voisin du *S. vaporariorum;* il a, de même, la tête noire et lisse, mais elle est plus convexe. Les antennes sont plus grêles, et leur couleur, ainsi que celle du labre, est d'un rouge ferrugineux. Le corselet est plus court, ce qui le fait paraître plus transversal. Il est aussi plus arrondi des côtés et aux angles postérieurs, avec des points enfoncés le long de la base. Les élytres diffèrent peu quant à la forme, mais la tache noire qui, dans le *vaporariorum*, ne dépasse guère les deux tiers de la longueur, comptés à partir du bord apical, s'étend davantage et arrive en pointe presque jusqu'à la base; cette tache est fortement irisée dans toute sa longueur. Le dessous du corps est entièrement d'un rouge ferrugineux, à la différence du *vaporariorum*, qui n'est rouge que sous le corselet, et de l'*abdominalis*, Géné, dont le métasternum est noir. Les pattes sont entièrement testacées et plus pâles que le dessous du corps. — Longueur, 6 millim.; largeur, 2, 4 millim.

Stenolophus fugax (Dej., t, IV, p. 429).

Acupalpus humeralis (Dej., t. V, p. 849).

Acupalpus quadripustulatus (Dej., t. IV, p. 477.)

Acupalpus orpheus. — Cette charmante petite bête est un peu plus grande que l'*A dorsalis*, et elle se distingue à la première vue de toutes ses congénères par le dessin élégant de ses élytres. Sa forme générale est étroite et allongée; la tête et le corselet sont d'un brun très-foncé; ce dernier, pas beaucoup plus large que la tête, est arrondi sur les côtés et un peu plus étroit vers la base qu'à la partie antérieure, avec les angles posté-

rieurs très-arrondis. Les élytres, carrées à la base, parallèles sur les côtés et régulièrement arrondies postérieurement, ont des stries assez distinctes près de la suture, mais presque complètement oblitérées vers les bords ; elles sont d'un brun foncé, et ornées chacune d'une bande longitudinale jaune vers le milieu de leur largeur, laquelle bande, en approchant de la base, se dirige obliquement et en s'élargissant vers l'angle huméral, tandis que, à l'autre extrémité, elle tourne à angle droit et va aboutir à la suture, de telle sorte que l'ensemble des deux lignes forme exactement l'image d'une lyre dont les stries semblent être les cordes. Le dessous du corps est brun, avec les pattes d'un jaune testacé. — Long., 3, 8 millim.; larg., 1 millim. 1/2.

Tetragonoderus viridicollis (Dej., t. IV, p. 489).

Tetragonoderus interruptus (Dej., t. IV, p. 488).

Tetragonoderus quadrimaculatus (Gory, teste Deyrolle.) — Cet insecte existait dans la collection de M. Dejean sous le nom de *Quadriplagiatus ;* mais, comme il peut se faire que M. Gory l'ait décrit dans une publication quelconque, nous allons le faire connaître sous le même nom.

La tête est bronzée, lisse et brillante ; les yeux grands et saillants ; les antennes brunes et tomenteuses, avec les trois premiers articles jaunes et presque glabres; le corselet est également bronzé, mais avec une teinte verdâtre; il est fortement transversal, dilaté et arrondi sur les côtés antérieurement, avec les angles postérieurs sensiblement obtus, mais nullement arrondis; il est moins lisse que la tête, peu brillant, sans ponctuation distincte ; la ligne longitudinale du milieu est finement gravée, et on aperçoit quelques rides longitudinales à sa base, qui est légèrement arrondie. Les élytres sont d'un vert bronzé, ornées chacune de deux taches d'un jaune pâle, l'une vers la base, disposée obliquement sur les quatrième, cinquième et sixième intervalles (comp-

tés de la suture); l'autre, en forme de crochet, est placée transversalement depuis le troisième jusqu'au huitième intervalle, très-étroite sur les troisième et quatrième, beaucoup plus large sur les quatre autres. La forme de ces élytres est subrectangulaire ; elles sont légèrement arrondies sur les côtés, fortement échancrées conjointement à la base, et séparément à l'extrémité, ce qui détermine des angles postérieurs externes bien marqués, quoiqu'ils soient obtus. Les stries sont gravées assez profondément, et séparées par des intervalles un peu convexes et nullement pointillés; la huitième strie présente seule une rangée de points enfoncés. Le dessous du corps est entièrement d'un brun fuligineux; les deux pattes postérieures sont brunes, et les quatre autres d'un jaune testacé. — Longueur, 5, 7 millim.; largeur, 2, 6 millim.

Tetragonoderus immaculatus. — Il est de la taille du *T. sericatus* Dej.; la tête, d'un brun noir bronzé, est lisse et miroitante entre les yeux, qui sont gros et saillants. Les antennes dépassent peu la base du corselet; elles sont d'un brun obscur, avec les trois premiers articles jaunâtres. Le corselet, d'un bronzé verdâtre, est trapézoïdal, fortement transversal, presque un tiers plus large que long, échancré antérieurement, légèrement arrondi postérieurement; les côtés, arrondis en avant, sont rectilignes en approchant de la base, avec laquelle ils forment un angle obtus nullement arrondi; la ligne longitudinale du milieu est distincte, mais ne se prolonge pas jusqu'à la base, le long de laquelle existent de petites rides longitudinales ; les côtés sont légèrement relevés en gouttière, depuis un angle jusqu'à l'autre. L'écusson est grand, triangulaire, incolore, parfaitement lisse. Les élytres, d'un bronzé verdâtre, avec quelques reflets cuivreux, ont exactement la même forme, à la taille près, que dans l'espèce précédente. Les stries, peu profondes, ne sont nullement pointil-

lées, pas plus que les intervalles, qui sont plats. On remarque deux ou trois gros points enfoncés sur le troisième, et tout une rangée de semblables points sur le huitième. Quant à des taches, il n'y en a pas vestige, ce qui est une nouveauté dans le genre *Tetragonoderus*, mais ce qui n'est pas une raison pour en exclure notre insecte. Le dessous du corps est d'un brun très-foncé ; les cuisses de toutes les pattes sont brunes, avec les tibias et les tarses ferrugineux. — Longueur, 4, 2 millim.; largeur, 2, 1 millim.

APPENDICE.

Postérieurement à l'achèvement de notre travail sur les Carabiques de la Guinée portugaise, nous avons retrouvé dans nos cartons deux insectes qui auraient dû trouver place dans notre Catalogue, puisqu'ils faisaient partie des découvertes de M. Bocandé. Ils appartiennent l'un et l'autre au genre Glyptus, établi par M. Brullé (*Hist. nat. des Ins.*, t. V, p. 84, pl. 4, fig. 4), et reproduit par M. de Castelnau (*Ins. coléopt.*, t. I, p. 72). L'un des deux est bien positivement le *Glyptus sculptilis*, Brullé ; les ciselures transversales qu'on aperçoit sur les côtes des stries ne laissent aucun doute à cet égard. Quant à l'autre, nous sommes dans l'embarras de savoir si c'est une autre espèce ou seulement la femelle du premier. La taille est absolument la même ; la tête, les antennes et les mandibules sont semblables, mais le corselet offre une légère différence ; au lieu de former un rectangle transversal dont les petits côtés sont régulièrement arrondis, il est un peu trapézoïdal, et son bord postérieur est sensiblement plus long que l'antérieur. Les élytres présentent une différence plus sensible ; les côtes des stries sont ternes, très-finement rugueuses, mais il est impossible d'y reconnaître les ciselures transversales qui caractérisent le *Sculptilis* ; ces différences sont-elles

spécifiques ou seulement sexuelles? Nous n'osons pas décider la question. Nous dirons seulement, en faveur de la seconde hypothèse, que les tarses antérieurs du second individu sont moins larges que ceux du premier, et que ses cuisses sont un peu moins développées. Quant à la place à donner aux *Glyptus*, nous sommes, provisoirement, de l'avis des auteurs précités, qui les rangent parmi les Scaritides; et, ce qui nous y a décidé, ce n'est pas assurément leur facies, qui est celui des *Orthogonius*, mais la forme de leurs tibias, qui sont tous dilatés à leur partie inférieure à la façon des *Acanthoscelis*, et celle de leurs antennes, qui, sans être coudées comme celles des *Scarites*, sont moniliformes comme celles des *Ozœna*.

Essai sur les animaux articulés qui habitent l'île de Crète, par M. H. Lucas.

L'île de Crète des anciens, ou Candie des géographes actuels, est située par 35 degrés de latitude boréale entre l'Asie mineure et la Morée, auxquelles elle se rattache par Kaso, Skarpanto et Rhodes à l'est, et Cérigo à l'ouest. Elle sépare l'Archipel de la mer de Lybie. Elle a soixante lieues de longueur, de l'est à l'ouest, et une largeur qui varie de trois à douze lieues.

Lorsqu'on étudie topographiquement cette île, on voit que c'est une chaîne de montagnes partagée en quatre massifs principaux : les montagnes de Sitia, celles de Lassiti, de l'Ida et celles de Sphakia, dont les hauteurs atteignent successivement 1,500, 2,000 et 2,500 mètres. Le pays de Rétimo, élevé de 5 à 600 mètres, sépare les deux derniers massifs; les pays de Kissamos et de Selino, un peu plus élevés, occupent l'extrémité occidentale de l'île; du massif de Lassiti part, pour se diriger au sud-ouest, le chaînon élevé de Kophinos, séparé du massif de l'Ida par la grande plaine de Messara. Le pied des montagnes borde partout la

côte méridionale de l'île, excepté au sud de l'Ida, où la plaine de Messara s'ouvre à la mer. Sur la côte septentrionale, au contraire, il y a sur d'assez grandes étendues des plaines ou des bas-plateaux, ceux de Sitia, Candie, Mylopotamos, Rétimo, Apokorona, la Canée et Kissamos.

Le pays de Selino, presque seul, est formé par des talschistes qui retiennent les eaux et occasionnent un sol humide avec sources pendant une grande partie de l'année. Les quatre massifs montagneux et le chaînon de Kophinos sont formés par le terrain crétacé méditerranéen, principalement composé de calcaires compactes et grenus, noirs ou gris, donnant des rochers très-secs et très-arides. Le pays de Kissamos, celui de Rétimo, les plaines et bas-plateaux qui avoisinent la côte septentrionale sont, ainsi que la grande plaine de Messara, formés par le terrain tertiaire ordinairement marneux et calcaire, quelquefois à l'état de calcaire dur donnant des rochers arides.

Dans les plaines et sur les plateaux, l'Olivier est l'arbre le plus abondant ; dans la partie orientale, le Caroubier s'y mêle. Le Platane abonde dans les endroits humides et sur le bord des ruisseaux. Autour de Rétimo, on cultive le *Quercus œgylops*. Sur les pentes voisines de la côte méridionale, on rencontre sur plusieurs points le Pin d'Alep. Le Châtaignier est commun sur les talschistes de Selino. Le Figuier, l'Oranger et le Grenadier, sont cultivés partout. Parmi les arbustes, on trouve communément les *Pistacia lentiscus* et *atlantica*, *Tamarix gallica*, *Arbutus Unedo*, *Clematis cirrhosa*. Les *Erica arborea* et *verticillata* abondent dans le terrain talqueux partout où il existe et le font reconnaître de fort loin. Les broussailles qui couvrent partout le sol sont surtout formées par les *Cistus salvifolius*, *Poterium spinosum*, *Salvia calycina*, *Lavandula stœchas*, *Galium fruticosum*, *Inula viscosa*, *Hypericum ciliatum* et *empetrifolium*, *Psoralea bituminosa*, *Acan-*

thus spinosus, *Euphorbia characias*, *Cichorium spinosum*. Dans les salines, on rencontre les *Salsola Kali*, *Suæda fruticosa*, *Salicornia macrostachya*.

De 500 à 1,200 mètres, les pentes des montagnes présentent des bois clairsemés de *Quercus cretica*, *Ilex* et *Acer creticum*, avec le *Cupressus horizontalis*, qui s'élève encore un peu plus haut; on y trouve en outre les *Berberis cretica*, *Euphorbia spinosa* et plusieurs des espèces précédemment énumérées. Au-dessus, les rochers sont nus ou présentent de simples broussailles, principalement composées des *Astragalus creticus* et *echinoides*, *Salvia spinosa*, *Acantholimon androsaceum*, *Daphne oleoides* et *Juniperus oxycedrus*.

Chacune des trois zônes de végétation a des plantes herbacées, en grande partie spéciales, dont le nombre va en diminuant très-rapidement de la zône inférieure à la zône supérieure.

Telle est la conformation et la végétation de l'île de Crète, qui n'avait pas encore été explorée sous le point de vue entomologique, quoique cependant Olivier y ait fait un séjour, très-court, il est vrai, lors de son voyage dans l'empire ottoman, en 1792. J'ai lu attentivement les trois chapitres que ce voyageur naturaliste a consacrés à cette île, une des plus grandes de l'Archipel grec. Après avoir décrit Candie, Rétimo et la Canée, il termine le premier chapitre par quelques observations de météorologie. Dans le deuxième, il parle de la division de l'île, du gouvernement turc, études qu'il accompagne de quelques réflexions sur l'influence exercée par ce gouvernement dans cette île, jadis féconde en richesses, aujourd'hui annihilée par la politique despotique et anticivilisatrice de la Porte; enfin il achève ce chapitre intéressant par l'énumération des peuples qui se sont succédé en Crète. Il consacre, dans le troisième et dernier chapitre, un long article sur l'étendue et la population de l'île de Crète, sur les produits de chaque province et sur l'histoire naturelle.

On peut dire que cette île a été étudiée par Olivier sous quatre points de vue principaux : géographiquement, topographiquement, politiquement et ethnologiquement ; mais, pour ce qui est de l'histoire naturelle, il ne cite que quelques plantes et deux Sauriens, et ne fait connaître que quelques Mollusques fluviatiles et terrestres. J'étais vraiment étonné de voir qu'Olivier qui, avant d'entreprendre ce voyage, avait déjà publié le premier volume de son *Entomologie* ou histoire naturelle des insectes en 1789, n'eût pas recueilli d'insectes ; car, dans la relation qu'il a faite de son séjour dans l'île de Crète et dans le chapitre qu'il a consacré à l'histoire de cette île, il n'est nullement question d'entomologie.

Je crus donc devoir compulser les autres volumes de son *Entomologie*, qui sont bien postérieurs au premier, et je remarquai qu'un assez grand nombre d'espèces nouvelles, provenant des environs de Constantinople, des îles de l'Archipel, d'Asie et d'Egypte, avaient été décrites par ce savant ; je trouvai même une espèce de Chrysomèle (*Chrysomela cretica*) qui a été décrite et figurée et qui paraît propre à l'île de Crète. Je ferai aussi remarquer que c'est le seul coléoptère qu'il signale comme ayant été particulièrement rencontré dans cette île.

Telles étaient les seules notions entomologiques que l'on possédait sur l'île de Crète lorsqu'en 1845 M. Raulin, alors attaché au Muséum, actuellement professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Bordeaux, obtint de l'administration du Musée de Paris une mission pour aller explorer, sous le point de vue géologique, cette île si curieuse, qui portait dans l'antiquité le nom de Crète, et auquel celui de Candie a été substitué par les géographes modernes. M. Raulin, dans son intéressante exploration, ne borna pas ses études à la géologie, il recueillit des matériaux nombreux dans toutes les branches du règne animal, particulièrement sur les

animaux articulés. Le nombre des espèces que ce géologiste distingué a rencontrées dans l'île de Crète se monte à 202 (1), et ce chiffre suffit pour donner un aperçu assez complet de la Faune entomologique de cette grande île de l'Archipel grec.

Envisagés dans leur ensemble, les animaux articulés que nourrit l'île de Crète rappellent beaucoup ceux que l'on trouve dans les environs de Constantinople, dans cette partie de l'Asie qui regarde l'Europe, et généralement ceux que l'on rencontre dans le reste des îles de l'Archipel et en Morée; quant aux autres espèces, ce sont les mêmes que celles nourries par l'Italie et la France méridionale. C'est donc, comme il est facile de le voir, et comme au reste on devait s'y attendre, une Faune tout-à-fait mixte; mais, parmi ces espèces, il en est quelques-unes qui sont fort remarquables. Tels sont, par exemple, parmi les Crustacés, outre une nouvelle espèce de *Porcellio*, le genre *Heterograpsus*, que je croyais propre aux côtes est du nord de l'Afrique, et parmi les Arachnides celui des *Cyrtocephalus*, qui n'avait encore été signalé que comme habitant les possessions françaises dans l'est et l'ouest de l'Algérie. Par la rencontre qui a été faite d'une nouvelle espèce de ce genre remarquable, on peut dire aussi que la Faune entomologique de l'île de Crète rappelle un peu celle des côtes du nord de l'Afrique. Je signalerai aussi une nouvelle *Tegenaria* habitant les maisons, qui est très-voisine d'une espèce que j'ai appelée *africana*, mais qui en est bien distincte cependant par les yeux intermédiaires de la première ligne, qui sont arrondis au lieu d'être ovalaires. Les environs de Candie, ainsi que ceux de Rétimo, sont fréquentés par trois Aranéides

(1) Ainsi réparties : Crustacés, 21; Arachnides, 22; Myriapodes, 3; Coléoptères, 69; Orthoptères, 13; Hémiptères, 21; Névroptères, 6; Hyménoptères, 12; Lépidoptères, 26; et Diptères, 6.

nouvelles : la *Lycosa melanognatha* et *les Salticus flavipalpis* et *striatus*.

Parmi les trois espèces seulement de Myriapodes qui ont été rencontrées, il y en a deux qui sont nouvelles : l'une appartient au genre *Iulus* (*I. obesus*) et l'autre à celui des *Scolopendra* (*S. cretica*). Quant à la troisième espèce, c'est une *Cermatia* (*C. coleoptrata*), qui est abondamment répandue dans l'ancien monde, et que j'ai trouvée assez communément dans l'est et l'ouest des possessions françaises en Algérie.

L'ordre des Coléoptères est celui qui a fourni le plus grand nombre d'espèces, et, parmi celles que je considère comme nouvelles pour la science, je signalerai le *Telephorus fuscipes*, le *Dasytes rufitarsis*, l'*Anthrœnus molitor*, qui affectionnent les Ombellifères, la *Pimelia Minos*, qui se plaît, ainsi que le *Zophosis polita* et le *Philax punctulatus*, dans les lieux arénacés des environs de Candie, de Rétimo, de la Canée et de la plaine de Messara, les *Hedyphanes cribripennis* et *helopioides*, l'*Anaspis rufitarsis*, le *Strophosomus obsoletè-hispidus* et les *Eusomus angustus* et *angusticollis*. Quant aux espèces connues de ce même ordre, il y en a quelques-unes aussi qui sont fort curieuses sous le rapport de la géographie entomologique ; parmi les plus remarquables, je citerai la *Cicindela concolor*, découverte d'abord par Olivier dans l'île de Crète, puis retrouvée ensuite dans l'île de Rhodes et en Syrie ; le *Ludius theseus*, que l'on ne connaissait que comme habitant la Dalmatie, et le *Pseudocolaspis setosa*, qui n'avait encore été signalé que comme se trouvant en Algérie.

Sur treize espèces d'Orthoptères qui ont été rencontrées, il y en a deux qui sont nouvelles et qui se plaisent dans les parties basses, ombragées et couvertes d'herbes, des environs de Candie et de Selino ; ce sont l'*Ephippigera Idomenæi* et l'*Acinippe Raulinii*, grande et belle espèce qui rappelle un peu, par sa forme,

l'*Acinippe hesperica* de l'Espagne méridionale et du nord de l'Afrique.

Parmi les quelques Hémiptères qui ont été recueillis, il y en a deux qui m'ont paru nouveaux : au premier, qui est un Hétéroptère, et qui appartient au genre *Lypœus*, j'ai donné le nom de *Creticus* ; quant à l'autre, je l'ai appelé *Issus pallipes* : ces deux espèces ont été rencontrées dans les régions basses du mont Ida et de Mylopotamos.

Aucune espèce nouvelle n'a été découverte dans les autres ordres tels que ceux des Névroptères, des Hyménoptères, des Lépidoptères et des Diptères, et tous les insectes qui les représentent rappellent l'entomologie de la Morée, de la Sicile, de l'Italie, de la France méridionale, et même celle du nord de l'Afrique.

Enfin, je ne terminerai pas ce court exposé sans dire que, pour présenter un aperçu des animaux articulés nourris par l'île de Crète, j'ai dû naturellement signaler toutes les espèces qui y ont été rencontrées, et, afin de donner un peu d'intérêt à toutes ces citations, j'ai accompagné chaque espèce d'une synonymie chronologique. Par cette manière de procéder, je pense avoir rendu mon travail moins aride, et, de plus, j'ai l'espoir que cette méthode sera désormais suivie, car je crois que c'est la seule qui rende compréhensible la synonymie, sans laquelle il est impossible de s'entendre en entomologie. (*La suite prochainement.*)

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 29 *Août* 1853. — MM. *A. Lavocat* et *N. Joly*, de Toulouse, donnent un extrait du Mémoire qu'ils ont précédemment présenté sous le nom de *Etudes anatomiques et tératologiques sur une mule fissipède aux pieds antérieurs*. Les faits de polydactylie sont rares dans le genre *Equus*, et les observations faites par les

deux professeurs viennent corroborer l'opinion récemment émise que les Monodactyles sont réellement Pentadactyles.

— MM. *Philipeaux* et *Vulpian* donnent aussi un extrait d'un Mémoire sur la structure de l'encéphale chez les Poissons cartilagineux et sur l'origine des nerfs crâniens chez ces Poissons. Voici, en résumé, le but que ces deux anatomistes se sont proposé :

« Au mois d'avril de l'année dernière, nous avons présenté à l'Académie des Sciences un Mémoire où nous avons cherché à déterminer les parties qui constituent l'encéphale des Poissons.

Dans ce Mémoire, qui a été l'objet d'un Rapport fait par M. le professeur Duvernoy, nous avons montré que l'encéphale des Poissons osseux et cartilagineux se compose des mêmes parties que celui des Mammifères, et que ces parties sont disposées à peu près de la même façon que chez les Vertébrés supérieurs.

Dans le Mémoire que nous avons l'honneur de soumettre au jugement de l'Académie, notre but est d'exposer les résultats de nos recherches sur la structure de l'encéphale des Poissons cartilagineux et sur l'origine des nerfs chez ces Poissons. Nous avons choisi, pour nos études, l'encéphale des Poissons cartilagineux, parce que la plupart des anatomistes se sont occupés exclusivement du cerveau des Ostéoptérygiens et ont négligé celui des Chondroptérygiens. Comme dans notre premier travail, la Raie nous a servi de type.

Ce nouveau travail apporte de nouvelles preuves à l'appui de la conclusion générale de notre premier Mémoire, conclusion ainsi conçue :

« L'encéphale des Poissons est semblable à celui des « autres Vertébrés, car il est composé des mêmes par- « ties, disposées de même, à très-peu de chose près. »

— M. *P. Gervais* donne quelques détails sur un grand carnassier fossile du terrain pliocène de Montpellier.

Les fragments mutilés d'un crâne, mais parmi lesquels on peut retrouver la plupart des dents de la mâchoire supérieure, ont permis de classer ce carnassier parmi les *Hyenarctos*. M. Gervais lui donne le nom de *H. insignis*. Jusqu'à présent, ce genre n'était représenté que dans le terrain miocène.

Séance du 5 *Septembre*. — M. *Owen* met sous les yeux de l'Académie trois séries de planches relatives à l'anatomie des Térébratules, aux Chéloniens fossiles et à l'Ostéologie du *Troglodytes gorilla*. Ces dernières planches appartiennent à un travail sur le squelette du Gorille comparé au squelette d'un Papou. Voici les conclusions de l'auteur :

« 1° Le Gorille et le Chimpanzé appartiennent à un genre distinct du genre Orang; 2° leurs caractères distinctifs les rapprochent plus du genre *Homo*; 3° le Gorille et le Chimpanzé sont deux espèces appartenant à un même genre (*G. Troglodytes*, Geoff.); 4° par plusieurs des caractères spécifiques qui le distinguent de son congénère et par ceux qui sont le plus importants, tels que la moindre saillie des os prémaxillaires, la présence du *processus vaginalis*, la largeur des omoplates et des os des iles, la largeur de la main, le développement plus complet du *calcaneum* et de l'*hallux*, le *Troglodytes gorilla* se rapproche plus de l'homme que le *Troglodytes niger*; 5° les différences qui ont été observées dans les divers squelettes de Gorille qu'ont pu examiner les naturalistes semblent indiquer des variétés, mais non des espèces distinctes, et il en est probablement de même pour l'espèce Chimpanzé, du moins autant qu'on peut le juger d'aprés les divers spécimens provenant de la rivière de Gabon ou d'autres localités de la côte occidentale de l'Afrique tropicale. »

Dans la même séance, M. Owen expose les considérations générales qui doivent former la préface de ses *Recherches sur l'archétype et les homologies du squelette vertébré*. Nous renvoyons nos lecteurs au texte même,

dont la nature rend une analyse presque impossible.

— M. *de Quatrefages* lit un rapport sur un Mémoire de MM. Lacase-Duthiers et Riche, intitulé : *Recherches sur l'alimentation des insectes gallicoles*. Nous ne pouvons mieux faire que de donner quelques extraits de ce rapport.

« L'Académie sait que l'origine des matières grasses qu'on trouve chez les animaux a été le sujet de discussions nombreuses. Nous ne pouvons entrer ici dans des détails historiques qui nous entraîneraient beaucoup trop loin : il suffit de rappeler les deux opinions généralement professées sur ce point par les physiologistes. D'après les uns, les matières grasses sont toujours d'origine végétale. Formées de toute pièce dans les végétaux, elles sont seulement absorbées par les animaux qui les détruisent en les oxydant. D'autres physiologistes pensent que les principes gras peuvent avoir aussi une origine animale et se former dans l'organisme même par suite d'une combinaison nouvelle des éléments empruntés aux substances alimentaires, quelle que soit d'ailleurs la composition chimique de celles-ci. Dans la première hypothèse, pour engraisser un animal, il faut absolument lui faire avaler des principes gras déjà existants ; dans la seconde hypothèse, un animal peut engraisser sans absorber de matières grasses.

Des travaux très-nombreux, très-importants, ont été faits pour découvrir laquelle de ces deux opinions était la vraie. Mais, tant qu'on n'a expérimenté que sur des Vertébrés, les résultats ont été contradictoires ; et la chose est facile à comprendre. Pour résoudre le problème de façon à ne laisser prise à aucune objection, il fallait analyser, d'une part, la somme des aliments employés, et, d'autre part, la somme des matières et des tissus produits par l'usage de ces aliments. C'est-à-dire qu'il fallait analyser les animaux mêmes soumis à l'expérience. Or, la chose était évidemment bien difficile quand on employait des chiens, des vaches, des porcs

ou même des oies. Deux de vos commissaires eurent enfin l'idée de reprendre les expériences fort curieuses, mais presque oubliées, de Hubert sur la production de la cire. Des abeilles, nourries exclusivement avec du miel, dont la composition était connue, furent analysées en même temps que les gâteaux qu'elles avaient construits, et cette analyse montra que les abeilles avaient employé environ trois fois plus de cire qu'elles n'en avaient reçu dans leurs aliments. Il est évident que cet excédant de cire n'avait pu que se former dans le corps des insectes sous l'influence de l'organisme animal.

C'est un fait de même nature que MM. Lacaze et Riche viennent de constater, et c'est encore un Insecte qui le présente. Mais cette fois c'est l'amidon et non pas le sucre qui sert d'aliment, et le produit est une véritable graisse saponifiable. En outre, l'expérience, préparée par la nature elle-même, présente ici des conditions de rigueur et de précision que l'industrie humaine ne saurait atteindre que bien difficilement. En effet, il s'agit d'un germe presque imperceptible, qui, placé dans un espace circonscrit, au milieu d'une masse alimentaire dont la composition est facile à déterminer, se développe dans les conditions les plus normales, et donne naissance à un animal qui, à son tour, peut être soumis à l'analyse après qu'il a épuisé les provisions préparées pour fournir à son développement.

On sait que les femelles des Cynips, petits insectes de l'ordre des Hyménoptères, perforent l'écorce de divers végétaux pour déposer leurs œufs dans cette espèce de plaie. On sait aussi que le résultat de cette manœuvre est le développement d'une véritable tumeur végétale qui porte le nom de *galle*.

MM. Lacaze et Riche ont d'abord comparé le poids de la masse alimentaire au poids de l'animal qui l'a intégralement consommé. Ils ont trouvé qu'en moyenne la première pesait 86 milligrammes, et le second 19 milligrammes. Ainsi, l'insecte parfait a fixé à l'état de

tissu vivant un peu moins du quart des aliments qu'il a absorbés. Il est presque inutile de faire remarquer combien cette proportion est considérable.

Le travail de MM. Lacaze et Riche présente un autre résultat qui nous paraît aussi fort remarquable. L'azote qui entre dans la composition de la masse alimentaire des galles est utilisé presque en totalité dans la formation des tissus de l'insecte. Dans certains cas, la perte est réellement insignifiante. Ainsi, la quantité d'azote fournie par l'aliment étant de 1 milligramme, 10, celle qu'on retrouve dans l'animal est de 1 milligramme 09. Tout a donc été employé à un centième de milligramme près.

MM. Lacaze et Riche font observer avec raison que le Cynips des galles se développe dans des conditions semblables à celles que les cultivateurs cherchent à réaliser pour hâter l'engraissement des bestiaux. Jusqu'au moment de sa métamorphose, cet insecte vit dans un isolement parfait, et ses mouvements sont forcément presque nuls. En outre, il est plongé dans une obscurité complète, et, à raison de la structure de la galle, l'air ne doit arriver jusqu'à lui qu'en très-faible quantité; par conséquent, sa respiration doit être des moins actives. Toutes ces circonstances agissant dans le même sens et tendant à affaiblir l'activité vitale sont, en effet, très-propres à faciliter l'accumulation de la graisse dans les tissus, et sans doute aussi à déterminer la transformation de l'amidon en matière grasse. Très-probablement aussi elles ne sont pas sans influence sur la fixation de l'azote dans les tissus organisés. »

— M. *Strauss-Durckeim* adresse une réclamation de priorité concernant un Mémoire de M. Blanchard sur la circulation des Arachnides pulmonaires. Il dit avoir fait connaître ce mode de circulation chez ces articulés dans ses *Considérations générales sur l'anatomie comparée des animaux articulés*, ouvrage présenté à l'Académi en 1823, et couronné en 1824.

III. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Note sur la reproduction des Sangsues.

Les missions scientifiques dont nous avons été chargé par le gouvernement nous ont bien des fois mis en mesure de voir par nous-même et d'approfondir plusieurs questions agricoles d'un grand intérêt. Nous avons entretenu nos lecteurs des maladies diverses de la *pomme de terre*, du *blé*, des *oliviers*, de la *vigne*, etc. Notre sollicitude a été justement éveillée toutes les fois que l'intérêt de l'agriculture a été mis en jeu. A ce titre, nous devons faire part d'une nouvelle culture, d'une admirable exploitation agricole qui peut avoir de très-grands résultats.

Il ne s'agit point de lutter contre une maladie qui détruit nos récoltes, mais bien de propager un animal précieux qui devient de jour en jour plus rare, et dont la disparition prochaine serait un véritable fléau. Nous voulons parler de la *Sangsue médicinale* (Hirudo medicinalis, L.), de cette Annélide, si utile en thérapeutique, et dont malheureusement tous les marais de la France et de l'Europe, à l'exception de la Turquie, sont presque entièrement dépourvus.

Ce n'est point sans étonnement que nous avons appris qu'on était parvenu à multiplier cette *Hirudo* en lui offrant les conditions de sa vie ordinaire dans les grands marais naturels. Nous avons acquis la certitude de ce fait si important, et nous connaissons des localités de la France où de telles reproductions s'effectuent sur une grande échelle.

Voici les renseignements que nous avons puisés en lieu sûr : on rétablit des marais ayant environ un ou deux hectares d'étendue ; on y jette des Sangsues aussi grosses que possible. Mais ces Annélides quitteraient promptement un lieu où elles ne trouveraient pas une nourriture abondante et de leur goût ; on est parvenu à les fixer dans les bassins en y faisant circuler des che-

vaux. Les Sangsues s'attachent aux jambes de ces mammifères; elles se remplissent de sang à leur gré, puis se retirent dans le fond tourbeux pour y digérer à leur aise.

Vers le printemps, les Annélides s'accouplent, et bientôt leur *clitellum* saillant annonce qu'elles sont prêtes à pondre. Elles déposent les cocons renfermant leurs œufs sur les parties non submergées du marais, et l'éclosion a lieu d'une manière parfaite.

Les Sangsues se trouvent si bien d'un pareil régime, qu'elles grossissent rapidement, et, au bout d'un an tout au plus, on n'a qu'à leur faire digérer complètement le sang qu'elles ont pris dans leur dernier repas pour les rendre aptes à servir. Celles que nous avons vues étaient d'une extrême voracité.

Quand on réfléchit au prix exorbitant des sangsues, on ne peut s'empêcher de désirer que l'attention du gouvernement soit éveillée pour favoriser la multiplication de l'*Hirudo medicinalis*. (G. M.)

Voyage scientifique de M. Huet du Pavillon dans l'Arménie.

L'on ne saurait trop applaudir aux efforts persévérants des hommes qui consacrent une partie de leur fortune à l'avancement des sciences naturelles. Les naturalistes voyageurs, ceux qui affrontent courageusement les dangers d'un climat lointain, souvent inhospitalier, ont droit, plus que les autres encore, à notre encourageante approbation, à nos remercîments. Ceux-ci nous consacrent tout : leur bourse, leur temps, leur vie même!... Tel est, en ce moment, M. Huet du Pavillon, breton d'origine, qui a choisi l'Arménie pour théâtre de ses explorations, et qui va bientôt rentrer en France, chargé des plus précieuses dépouilles.

Dans ce voyage scientifique, M. Huet recueille des Oiseaux et leurs œufs pour M. Fatio; des Poissons

d'eau douce, des Lépidoptères et des Nèvroptères, pour M. de Saussure; des Mollusques terrestres et fluviatiles pour M. Mortillet; des plantes pour M. Boissier...

M. G. Mortillet, naturaliste à Genève, rue de la Machine, 223, sera l'heureux dépositaire de tous les Mollusques recueillis dans ce voyage, et, en outre, des doubles des autres branches de l'histoire naturelle.

Toutes les personnes qui désirent profiter de ces richesses scientifiques peuvent s'inscrire comme souscripteurs, à Genève, chez M. Mortillet. Les objets d'histoire naturelle demandés, et pour lesquels on aura souscrit, seront répartis entre les amateurs dans l'ordre d'inscription.

M. Mortillet laisse à chacun la faculté de retirer sa souscription, si, lors de l'avis qu'il en donnera, le prix ne convient pas.

Sans aucun doute, un grand nombre de nos amis, notamment des conchyliologues, zélés naturalistes, vont s'empresser de joindre leurs noms à ceux déjà apposés sur la liste ouverte entre les mains de M. Mortillet. Tous voudront avoir leur part de ces productions naturelles, nouvelles pour la plupart ou peu connues et arrachées au sol fécond de l'Arménie pour enrichir nos Musées et nos collections. H. Drouet.

TABLE DES MATIÈRES.

Pucheran. — Études sur les types peu connus du Musée de Paris. 385
Serres. — Note sur les Mollusques lithodomes. 393
Westwood. — Pseudomorpha et Adelotopus genera duo anomalia e familia Carabidarum. 395
De Laferté-Sénectère. — Catalogue des Carabiques de la Guinée. 410
H. Lucas. — Essai sur les animaux articulés qui habitent l'île de Crète. 418
Académie des Sciences de Paris. 424
Mélanges et nouvelles. 430

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Ce, RUE D'ERFURTH, 1.

SEIZIÈME ANNÉE. — OCTOBRE 1853.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Monographie des Laniens, par Charles L. prince Bonaparte — *Suite* (1).

Subgenus 2. Fiscus, Bp. Africani.

11. Lanius collaris, *L.* — Pl. enl. 477. 1. — *Levaill. Afr.* t. 61. adult. t. 62. jun. — *Jard.* et *Selb. Ill. Orn.* t. 52. 53. ex Afr. m.

Major : nigro fuliginosus, uropygio cinereo : subtus albus griseo-undulatus : speculo alari parvo, scapularibus, rectricumque exteriorum apicibus, albis.

Une femelle, dans le Musée de Bruxelles, a une touffe de plumes rousses sur les flancs.

12. L. subcoronatus, *Smith* (L. collaris, var. *Verreaux*) *Ill. S. Afr. Zool. Av.* t. 68.

Minor *L. collaris*, cui similis : albo nigroque varius : fronte,

(1) *N. B.* Le *Lanius dealbatus*, Defilippi lui-même n'est pas nouveau pour la science. En ouvrant au hasard les *Proceedings* de l'Acad. des Sc. de Philadelphie pour l'année 1851, nous le trouvons décrit à la page 244 par M. Cassin, sous le nom caractéristique de Lanius pallidirostris (la couleur du bec pouvant aussi le faire reconnaître, comme la petite dimension de cet organe fait distinguer le Lanius elegans d'Amérique de ses congénères). L'individu ainsi nommé provenait de Fazoglou, à la collection Massena. C'est aussi le *Lanius excubitor* de Ruppell, et le *L. meridionalis* d'Afrique du Musée de Francfort; et le *Lanius pallens* du même auteur nous paraît en être le jeune, à moins que ce ne soit celui d'une autre espèce à bec noir, court, qui semble propre au Sennaar. Ses couleurs sont encore plus claires que chez le

superciliisque albis, *nec nigris* : rostro *etiam* minore, basi triquetro. *An varietas præcedentis?*

13. L. SMITHI, *Gray* (Collurio Smithi, *Fraser*) *Proc. Zool. Soc.* 1843. p. 16. ex Afr. occ. Guinea.

Nigro-coracinus, uropygio albo-cinereo : subtus albus : speculo alarum magno, scapularibus, remigum secundariarum apice, et rectricum lateralium extremitate, albis.

Similis *L. collari;* sed minor, rostro minore, cauda breviore, colore nigro-coracino *nec opaco.*

14. L. FISCUS, *Caban.* (L. collaris *Rupp.* nec *L.* — L. Arnaudi, *O. Des Murs*) *Mus. Hein.* p. 74. sp. 426. ex Afr. or. Abyssinia.

Niger opacus, uropygio cinereo : subtus albus : speculo alari magno, scapularibus, rectricumque exteriorum apicibus, albis.

Subgenus 3. COLLURIO, Bp. Asiatici.

15. L. SCHAH, *L.* (L. chinensis, *Gr.*) *Mus. Par.* adult. ex Macao ; jun. ? ex Sonnerat. *Mus. Brux. ex rivis Fluminis Tigris.* Fig. nulla.

Maximus ; rufus, pileo cerviceque griseis ; gula pectoreque albis ; fronte lata vittaque transoculari, alis caudaque nigris ; scapu-

dealbatus; le dessous du corps est d'un blanc pur ; le noir du front on ne peut plus restreint, mais la distinguant de *pallidirostris,* qui n'en a pas du tout ; la queue très allongée, avec les pennes très étroites, les extérieures toutes blanches. Cette espèce se trouve dans le Musée de Paris, par M. Botta, depuis 1834, et dans celui de Strasbourg, sous le même nom d'EXCUBITOR, avec un individu du *pallidirostris* de l'Abyssinie, remarquable par son bec énorme et contrastant, non moins par cela que par sa poitrine rosée, avec la nouvelle espèce en question. La grande Pie-grièche du nord de l'Amérique existe aussi dans le Musée de Mayence. Elle est vraiment d'une taille bien supérieure à toutes les autres (*L. maximus*); sa couleur est beaucoup plus claire que l'*excubitor* de Wilson ; le bec est noir ; la penne extérieure de la queue presque entièrement blanche, à baguette presque entièrement noire.

Quid LANIUS FUSCATUS, *Lesson, Mus. Paris.* ex China : *luride fumigatus, alis caudaque brevioribus, sed rostro typico?*

laribus rectricibusque lateralibus externe rufo-marginatis : pedibus nigris.

16. Collurio erythronotus, *Vig.* (Lanius supercilio-sus, *Sw.* nec *Lath.* — jounotus, *Hodgs.*) *Gould*, *Cent. Him. B.* t. 12. 2. ex Himal. s. occ.

Similis *præcedenti*, sed minor; fronte stricte nigra; speculo alari vix ullo sed extante : rectricibus tribus externis albidis : pedibus fuscis.

17. Lanius caniceps. *Blyth* (erythronotus, *Jerdon* nec *Gould*) *Journ. As. Soc.* XV. p. 302. ex India univ. Sindh., Bengal sup.

Similis *erythronoto*, sed minor; capite griseo dilutiore, linea tantum frontali nigra : speculo alari vix ullo : remigibus late rufo-marginatis : rectricibus externis pallide rufo-griseis.

18. L. pyrrhonotus, *Vieill.* (macrourus, *Cuv. Mus. Par.*) *Gal. Ois.* t. 135. ex India (1).

Similis *bentet;* sed dorso minus rufo, albido marginato, et sincipite fere toto nigro; cauda elongata, rectricibus externis nigris albido-marginatis.

19. L. bentet, *Horsf.* (L. suchii? *Aliquorum*) *Less. Cent. Zool.* t. 72. ex Java, Borneo.

Statura *præcedentium* cui similis, dorso superiore cinereo; sed speculo alari majore, conspicuo : fronte latissime nigra : cauda elongata, rectricibus externis nigris albido-marginatis.

20. Collurio tephronotus, *Vig.* (Lanius nepalensis et obscurior? *Hodgs.* — L. tephronotus, *Blyth.*) *Proc. Zool. Soc.* 1831. p. 43. ex Bengal, Nepal, Arakan.

Simillimus *L. canicipiti*, sed paulo major et dorso pure cinereo uropygio tantum rufo et alis caudaque nigerrimis (*ob ætatem?*) pennis vix marginatis.

21. C. nigriceps, *Franklin* (Lanius tricolor, *Hodgs.* 1837. — pileatus? *Temm.* — nasutus? *Scopoli.* — an-

(1) Quid L. quadricolor, *Mus. Maguntiæ*, ex Africa !!! *Rostro singulari, rectiore, mandibula inflata, gonide obliqua. Similis* pyrrhonoto; *sed sincipite nigro usque ad rostri basim in duas maculas diviso; subtus intense rufus, gula tantum alba?*

tiguanus? *Lath.*—nigriceps, *Gr.*) *Mitch. Gen. B.* t. 71. *Jerdon, Ill. Ind. Zool.* t. 17. ex Bengal, Nepal, Arakan.

Rufus, interscapilio cinerascente; pileo, genis, cerviceque nigerrimis; gula pectoreque albis : alis, speculo magno albo, caudaque nigris, pennis rufo-marginatis; rectricibus externis griseis.

22. L. CEPHALOMELUS, *Bp.* ex Manilla, *Mus. Bruxell.* a Consule Lannoy. *Mus. Senk. Francf.* a Kittlitz.

Major : niger; subtus albus; dorso griseo, hinc inde albo, postice cum uropygio et hypochondriis pallidissime rufo : speculo alari, remigibus interne ad basin, secundariis apice quoque, albis: cauda valde cuneata; rectricibus subtruncatis, prima et secunda latissime albo-marginatis, tertia utrinque macula mediana marginali pogonii interni apiceque albis.

23. LANIUS VITTATUS, *Dumont, Dict. Sc. Nat* XL. p. 227. *Mus. Par. ex Pondichery a Leschenault* 1818, sub nomine *Val-Kourouvi.* ex Bengal a *Duvaucel* 1825, a *Belangero* 1823. (hardwicki, *Gr.* — margaritaceus? *Less.*) Collurio hardwicki, *Vig. Gould, Cent. Himal. B.* t. 12. 1. ex India univ. excl. Bengal. inf.

Minor : castaneus; sincipite genisque nigris; vertice albicante; occipite cum cervice et uropygio cinereis; subtus albus, lateribus pulchre ferrugineis : alis caudaque nigris; speculo magno; remigibus apicibus et rectricibus lateralibus candidis.

24. LANIUS HYPOLEUCOS, *Blyth, Journ. As. Soc.* XVII. p. 249. ex Tenasserim. *Mus. Paris a Raynaud* 1829. ex Rangoum.

Minimus : castaneus, subtus pure albus: pileo cerviceque plumbeis in fronte nigricante : remigibus fuscis castaneo-marginatis; rectricibus nigris, extimis utrinque albis.

Quid LANIUS COLLURIOIDES, *Less. Voy. Belanger*, p. 250, du Pégu, assez semblable, mais à bandelette blanche sur le front?

Genus 2. OTOMELA, Bp.

25. LANIUS PHÆNICURUS, *Gm.* ex *Pall.* (Enneoctonus!

phænicurus, *Cab.*) *Zoogr. Ross.-Asiat.* 1. p. 105. ex *As.* s. accidentaliter Eur. or.

Cauda et uropygio rufis : remigum secunda sextam æquante; tertia omnium longissima.

26. L. CRISTATUS, *L.* (phænicurus, *Sundevall.* — rutilus ex India et superciliosus, *Aliquorum.* — ferrugiceps, *Hodgs.* 1837. — bengalus rufus, *Brisson.* — fulvus cristatus, *Edw. Av.* 54. t. 54). ex Asia centrali, Bengal.

Simillimus *præcedenti*, sed pileo magis rufo, subcristato.

27. L. ARENARIUS, *Blyth.* (var. cristati) ex Sindh.

Similis *præcedenti*, sed colore pallidiore, isabellino, vix rufescente vel in uropygio et cauda; loris albidis; macula parva nigra suborbitali.

28. L. LUCIONENSIS, *L.* (cristatus, *Aliq.* nec *L.* — melanotis, *Cuv. Mus. Par.* part.) *Briss. Av.* 11. p. 169. t. 18. 1. ex Ins. Philippinis, China mer. et or.

Similis *Ot. cristatæ*; sed pileo plus minus cinereo-albicante.

29. L. SUPERCILIOSUS, *Lath.* nec *Sw.* (superciliaris, *Mercatorum* — Rousseau, *Lev. Afr.* t. 66. 2. (1) ex Java.

Mas læte rufus; subtus rufo-albus : fronte superciliisque albis : vitta transoculari remigibusque nigris.

Fœm. rufo-cinerea; subtus albida fusco-undulata : superciliis albis.

30. L. SCHWANERI, *Bp. Mus. Lugdun.* ex Borneo.

Similis *præcedenti*, sed vix rufescens, vitta oculari latiore, superciliis nullis.

31. L. CRASSIROSTRIS, *Kuhl* (magnirostris, *Less.* — tigrinus, *Drapiez.* — Ferox, *Drap.* fœm. L. poliocepha-

(1) Quid ENNEOCTONUS ANDERSONI, *Strickl. affinis* L. melanoti, *sed ferrugineus, alis longioribus, cauda breviore,* etc. ex Damara Africæ occidentalis?

Quid LANIUS JERACOPIS, *Defilippi, Cinereo-rufescens; subtus pallidissime isabellinus : fronte, superciliis, juguloque albis : vertice canescente : striga transoculari nigra; alis fuscis, pennis rufescente limbatis : cauda longa, rotundata; rectricibus striatis, lateralibus tantum apicem versus margine albescentibus?*

lus, *Aliq.* — strigatus, *Eyton.* — Enneoctonus! crassirostris, *Cabanis*) *Mus. Lugdun.* ex Java.

Mas rufus, nigro-vittatus; subtus albus lateribus fusco-vittatis : remigibus rectricibusque rufescentibus : pileo cerviceque griseis.
Fœm. rufo-cinerea nigro undulata et albido punctata : subtus alba fusco-undulata.

Genus 3. PHONEUS, Bp. ex Kaup.

32. L. BUCEPHALUS, *Schlegel* (mesico! *Temm. Mus. Par.* — Enneoctonus! bucephalus, *Gr.*) *Faun. Japon. Av.* t. 14, mas et fœm. ex Japon.

Mas cinereus; pileo et cervice rufis; vitta transoculari nigra; superciliis, gula, speculoque alarum albis : subtus ferrugineus.
Fœm obscurior, vitta auriculari nulla.

Genus 4. LEUCOMETOPON, Bp.

33. L. NUBICUS, *Licht.* (brubru, *Sibthroop.* — deserti? *Hempr.* — personatus, *Temm.* — leucometopon. *v. d. Muhle*) pl. col. 216. — *Susemihl, Eur. Vog.* 11. t. 17. 1. ex Afr. or. As. occ. Eur. mer. or.

Niger; subtus albus, lateribus ferrugineis : fronte, scapularibus speculo alari maximo, rectricibusque exterioribus albis.

Genus 5. ENNEOCTONUS, Boie.

34. ENNEOCTONUS ITALICUS, *Bp.* (Lanius minor, *Gm.* — L. italicus, *Lath.* — L. vigil, *Pall.* — L. longipennis, *Blyth.* — Enneoctonus minor!!! *Caban.*).

Maximus : griseus, subtus albo-roseus : sincipite, auriculis, alis caudaque nigris; speculo alarum, rectrice extima, et lateralibus magna ex parte, albis.

Les exemplaires de la Perse et ceux de l'Inde ne diffèrent pas. Ceux de l'Afrique occidentale se font remarquer par la base de la mandibule inférieure blanchâtre, et par un peu moins de noir sur les pennes de la queue.

35. E. COLLURIO, *Boie* (Lanius collurio, *L.* — æruginosus, *Klein.* — spinitorques, *Bechst.*) pl. enl. 31. 2. *Lev. Afr.* t. 64. — *Gould, Eur.* t. 69. ex Europ. Afr.

Castaneus : fronte et vitta oculari nigerrimis; pileo, cervice, uropygioque cinereis : subtus albus pectore lateribusque roseis; remigibus fuscis rufo-marginatis : cauda nigricante rectricibus, duabus mediis exceptis, basi latissima et extremo apice nigris.

Les individus de la Perse se distinguent par les nuances plus prononcées du gris et du roux, qui contrastent bien davantage, surtout à cause que le roux du dos est plus circonscrit. Le bec est absolument le même pour la forme et pour la couleur noire, tandis que les individus du Nil blanc, parfaitement semblables aux Européens, ont le bec plus long et blanchâtre en dessous, ainsi que ceux du Cap.

36. E. RUFUS, *Bp.* (Lanius rufus, *Br.* nec *Gm.* — L. collurio, var. γ. rufus, *Gm.* — L. rutilus, *Lath.* — ruficeps, *Bechts.* — pomeranus, *Sparm.* — castaneus, *Hahn*, *Risso*? — ruficollis, *Shaw*) pl. enl. 9. 2. et 31. 1. *Mus. Carls*, t. 1. — *Gould*, *Eur.* t. 70. ex Eur. As. Afr.

Niger : subtus et in uropygio, scapularibus, et basi rectricum exteriorum albis : vertice, nucha, cerviceque castaneis.

37. E. RUTILANS, *Bp.* (Lanius rutilans, *Temm.* — superciliosus! *Licht.* nec *Lath.* — erythropterus! *Rupp.* ruficollis!! *Mus. Par.* nec *Shaw.* — collurio, var. δ. senegalensis, *Gm.* — rufus, var. *Lath.* — L. rufus, var. *Schleg.*).

Simillimus *præcedenti*, sed coloribus dilutioribus et tectricibus alarum scapularibusque albo-marginatis : capitis castaneo magis in dorso descendente, et nigredine frontis magis circumscripta; superciliis albidis.

Les jeunes surtout sont très-différents.

38. E. NILOTICUS, *Bp.*, *Mus. Par.* ex Nilo albo.

Simillimus *præcedentibus*, sed rostro longiore, pallido! capitis cervicisque castaneo colore intensiore minus in dorso producto; nigredine frontis magis extensa : superciliis nullis.

Genus 6. EUROCEPHALUS, Smith.
(Chatoblemma, *Sw.*)

39. E. ANGUITIMENS, *Smith* (Chatoblemma leucocephala, *Sw.*). ex Afr. m. Cap. Bon. spei.

Major : cauda valde rotundata : dorso uropygioque brunneis, alis caudaque pallidioribus : pileo et corpore subtus albis : macula utrinque auriculari maxima fusca : lateribus albidis : crisso fuscescente.

40. E. RUPPELLI, *Bp.* (anguitimens, *Rupp.*,— *Bp. Consp.* nec *Smith*) *Syst. Uebers. Vog.* t. 27. ex Afr. or. Nilo albo, Schoa.

Minor : cauda parum rotundata : dorso, alis caudaque brunneis concolore : pileo, uropygio nigro marginato, et corpore subtus niveis : macula utrinque auriculari nigra : lateribus fuscis.

Genus 7. CORVINELLA, Less.

41. LANIUS CORVINUS, *Shaw* (cissoides, *Vieill.* nec *Licht.* — mellivorus, *Licht.*) *Lev. Afr.* t. 78. ex Senegal.

Rufus, subtus albidus plumis omnibus plus minus in medio nigro signatis : remigibus, basi rufis, rectricibusque elongatis fuscis : rostro flavo : pedibus nigris.

Genus 8. UROLESTES, Caban.
(Basanistes, *Licht.* nec *Auct.*)

42. L. CISSOIDES, *Gray* nec *Vieill.* (melanurus, *Licht.* — melanoleucos, *Smith* — Basanistes cissoides, *Licht.* — Urolestes melanoleucos, *Cab.*) *Jard.* et *Selb. Ill. Orn.* t. 117. — *Mag. Zool.* 1837. *Ois.* t. 61. ex Caffr.

Nigro-coracinus, fascia alari lata, speculo, remigum apicibus, uropygio et plumis hypochondriis niveis.

Sortant un peu de nos limites, je saisis cette occasion de faire observer que le genre africain SIGMODUS, jusqu'ici composé d'une seule espèce, doit en énumérer trois. A celle, en effet, du Musée de Leyde que j'ai fait

connaître dans mon *Conspectus* sous le nom de SIGMODUS CANICEPS, *Temm.* de l'Afrique occidentale,

Niger : pectore abdomineque albis : pileo cano : rostro pedibusque rubris,

il faut en ajouter une que le docteur Peters a découverte à Mozambique, déposée au cabinet d'histoire naturelle de Berlin, et qui ne peut manquer d'être différente de celle que le Muséum de Paris vient de recevoir du Gabon, et que j'ai nommée SIGMODUS RUFIVENTRIS, pour la seconde édition de mon *Conspectus*.

Niger : pileo, genis, mento, pectoreque albis; nucha cœrulescente : abdomine crissoque rufis : rostro pedibusque rubris.

Un jeune à bec noir a en effet, comme son adulte, le dessous du corps roux. La poitrine est blanche ; la gorge de l'adulte noire, et celle du jeune oiseau toute blanche.

ÉTUDES sur les Types peu connus du Musée de Paris, par M. le Docteur PUCHERAN. — (Huitième article. — (*Passereaux fissirostres.*)

Je commence par les *Fissirostres*, dans la section des Passereaux *déodactyles*, la série des études que j'ai entreprises depuis 1846 sur les types peu connus du Musée de Paris. Dans la révision des Oiseaux de cette section, dont les espèces sont très-nombreuses, ainsi que le savent tous les Ornithologistes, je laisserai de côté la plupart des dénominations françaises que portent beaucoup d'étiquettes de notre collection, et dont M. Lesson, dans son *Traité d'Ornithologie*, a donné une si longue énumération. Je n'insisterai que sur celles de ces dénominations que ce zoologiste a fait suivre d'une courte diagnose. Je serai également silencieux sur les déterminations erronées qui existent dans ce même travail, et qui, comme les dénominations en

français dont il s'agit, doivent tôt ou tard être remplacées. Faire de nouveau l'énumération des unes et des autres serait évidemment encombrer encore la synonymie ornithologique, si tristement riche déjà sous ce point de vue.

A. *Types de Vieillot.*

Je ne pense pas que M. Cuvier ait donné à un seul Passereau fissirostre, soit dans le règne animal, soit dans notre collection, une dénomination spécifique quelconque qui ne soit très-bien connue. Aussi n'ai-je à m'occuper que des espèces de Vieillot et de M. Lesson, les unes et les autres fort peu nombreuses, du reste. Parmi les types de Vieillot, il n'en est, en effet, que deux qui méritent quelques éclaircissements; ce sont : *Hirundo ruficollis* et *Hirundo rutila.*

1° *Hirundo ruficollis.* — Cette Hirondelle « est d'un gris brun en dessus, sur la poitrine et sur les flancs; grise sur le devant du cou; rousse sur le haut de la gorge; d'un blanc jaunâtre sur le milieu du ventre; noire sur le bec et les pieds. Sa queue est égale. Grosseur de l'Hirondelle de rivage. On trouve cette espèce au Brésil. » (*Nouveau Dict. d'Hist. nat.*, tom. XIV, p. 523.)

Dans l'Encyclopédie (1), après la diagnose latine de ce Passereau, Vieillot ajoute que l'individu dont il publie la description est dans les Galeries du Jardin du Roi, où il a été déposé par M. Delalande fils, qui l'a trouvé au Brésil. Ajoutons que notre type ne diffère pas spécifiquement d'*Hirundo jugularis*, Prince Max. (col. 161, fig. 2), ainsi que l'a déjà dit M. Cabanis (2).

(1) Page 525. *H. corpore supra pectoreque fusco griseis; gulâ rufâ; abdomine flavescenti albo; rostro pedibusque nigris; caudâ æquali.*

(2) Musæum Heineanum, page 50.

2° *Hirundo rutila.* — Cette espèce « a le front, les joues, la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine d'un roux ardent tirant au rouge ; le sommet de la tête brun et un peu mélangé de gris clair ; le reste du plumage noirâtre; le bec et les pieds noirs; les ailes très-longues; la queue carrée; les deux pennes intermédiaires terminées en pointe; les autres arrondies à leur extrémité. Je ne connais pas le pays de cette Hirondelle, qui est au Muséum d'histoire naturelle. » (*Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, tom. XIV, p. 528.)

La diagnose latine est seulement surajoutée dans l'Encyclopédie (1). Ajoutons que le type est originaire de la Trinité (M. Robin), et que non-seulement les rectrices médianes, mais encore les latérales, sont rigides à leur pointe, dans cet individu, qui, par cela même, appartient au genre *Acanthylis*. Disons, en outre, qu'il y a un peu de noirâtre sur le menton, et que le roux de la région cervicale antérieure traverse les parties supérieures du cou et forme collier entre l'arrière de la tête et le dos.

Cette espèce était bien nouvelle lorsque Vieillot lui a imposé la dénomination plus haut citée. Elle a depuis été décrite par M. Lesson (2) sous le nom d'*Hirundo Robini*, et par M. de Lafresnaye (3) sous celui de *Chætura brunneitorques*.

B. *Types de M. Lesson.*

1° *Cypselus parvus* (Traité d'Ornith., p. 268). — « Brun noir, à gorge blanche; queue peu fourchue. »

Cette espèce est, en effet, de petite taille; la queue est fort peu échancrée. Les deux types sont originai-

(1) Page 530. *H. nigricans; fronte, genis, gutture, colloque rubro rufis; rostro pedibusque nigris; caudâ æquali.*

(2) Traité d'Ornithologie, page 270.

(3) Revue zoologique, 1844, p. 81.

res du Bengale (M. Dussumier, 1823, et mai 1826). L'un d'eux est noir foncé sur le dessus du dos et dans toutes les parties inférieures, plus clair sur le dessus de la tête, qui grisonne en avant, sur les rémiges et rectrices, qui sont d'un gris argenté en dessous. Le croupion est blanc, ainsi qu'une petite ligne de plumes au-dessus de l'œil, les bordures des secondaires, de quelques-unes des tectrices alaires supérieures et le fouet de l'aile. Les rémiges dépassent la queue de plus de quatre centimètres. Bec, tarses, ongles, noirs. — Longueur totale (le lien passant sur le dos), 115 mm.; de la queue (mesurée en dessous), 45 mm.; du bec, 4 mm.; du tarse, 1 c. m.; du doigt médius (l'ongle y compris), 1 c. m.; de l'aile (mesurée le long de son bord externe), 125 mm.

Les teintes de notre autre individu sont seulement moins foncées; mais nul doute pour nous qu'il s'agit bien de la même espèce.

Ce Martinet a beaucoup de rapports avec le *Cypselus affinis*, figuré dans les *Illustrations de Zoologie indienne* de MM. Hardwicke et Gray. Il s'en distingue par l'absence de la bande sous-oculaire blanche, par des teintes plus noires, une coloration noire également dans les tectrices caudales supérieures et inférieures. Comme on le voit, cette espèce a des rapports frappants de ressemblance avec le *Cypselus subfurcatus* de M. Blyth (1), et, si j'hésite dans ma détermination, c'est à cause de la différence des lieux de provenance. Quant au *Cypselus vittatus*, je ne puis en rien dire, ne connaissant pas la planche de MM. Jardine et Selby.

2° *Hirundo flaviventer* (p. 269). — « Brunâtre; devant du cou roux; milieu du ventre jaune. — Habite le Brésil (Delalande). »

Ajoutons que les tectrices caudales inférieures sont

(1) Journal of the Asiatic Society of Bingal, 1849, p. 807.

d'un blanc jaunâtre, et que les supérieures sont seulement à teintes plus claires que le reste du dos. Les rémiges dépassent fort peu la queue. C'est évidemment *Hirundo ruficollis*, Vieill., *Hirundo jugularis*, Pr. Max (col. 161, fig. 2).

3° *Hirundo Capensis* (p. 269). — « Brunâtre, fauve en dessous. — Habite le Cap de Bonne-Espérance (Delalande). »

Ajoutons que les rectrices, sauf les deux médianes et les deux plus externes, portent sur leur face interne, près de leur pointe, une tache blanche qui diminue d'étendue à mesure que la penne devient plus externe, et que les tectrices alaires inférieures sont de la couleur du dessous du corps. Nos deux types sont donc absolument semblables à l'*Hirondelle fauve* de Vaillant (1), espèce à laquelle, d'après M. Charles Bonaparte (2), M. Lichtenstein a imposé le nom spécifique d'*Hirundo fuligula*.

Cette Hirondelle, d'après les détails que j'ai puisés dans les notes manuscrites de M. Jules Verreaux, est assez commune dans presque tous les cantons de la colonie du Cap. On la voit toujours par petites troupes, mais le plus souvent avec les autres espèces, surtout la Rousseline. Elle se nourrit d'insectes qu'elle saisit au vol, principalement de moucherons, dont sont couverts les marais qu'elle fréquente habituellement.

4° *Hirundo Robini* (p. 270). — « Noir brun ; gorge, devant du cou et poitrine d'un roux marron franc. — Habite l'île de la Trinité (M. Robin). »

Cette espèce ne diffère pas, ainsi que nous l'avons dit plus haut, d'*Hirundo rutila*, Vieillot.

(1) Ois. d'Afrique, pl. 246, fig. 1.
(2) Consp. av., p. 342.

NOTE sur les dépôts diluviens, les sables et les marnes tertiaires d'eau douce mis à découvert lors des fondations du Palais-de-Justice de Montpellier, où l'on a rencontré des débris de Singes fossiles; par Marcel de SERRES.

Les travaux exécutés pour les fondations du Palais-de-Justice de Montpellier ont mis à découvert une partie du système des dépôts diluviens, ainsi que les sables et les marnes d'eau douce de l'étage tertiaire supérieur (*New-pliocène*). Les coupes pratiquées dans ces différents terrains ont dévoilé certains faits assez intéressants pour attirer l'attention des physiciens qui s'occupent de l'histoire géologique du midi de la France.

Lorsqu'on examine avec attention les dépôts diluviens de la rive gauche du Lez et qu'on les compare avec ceux de la rive opposée, particulièrement avec ceux des fondations du Palais-de-Justice, on trouve entre eux des différences notables.

On peut toutefois les réduire à trois ou quatre au plus.

1° Les cailloux roulés ou les galets de la rive gauche sont généralement plus quartzeux et plus siliceux que ceux de la rive droite, en même temps qu'ils conservent plus longtemps et plus uniformément leur même nature chimique.

2° Leur grosseur est généralement plus considérable, en même temps que leur surface se montre plus unie et plus généralement polie sur la première rive que sur l'opposée. Le polissage de certains de ces galets annonce qu'ils ont subi un transport plus longtemps prolongé.

3° Les mêmes cailloux roulés sont plus nombreux et en plus grande quantité sur la rive gauche que sur la droite. Ce fait est encore évident, malgré les modifica-

tions que la culture opère sur ces galets, qui en gênent et en arrêtent les progrès.

4° Il paraît enfin que, lorsque les terrains tertiaires marins supérieurs, et surtout le calcaire moellon des formations pliocènes, se rapprochent de la surface du sol, les caillous roulés des dépôts diluviens sont principalement calcaires.

Tels sont les faits généraux qu'ont présentés les dépôts diluviens étudiés sur les deux rives. Voyons maintenant les détails, dont ils ne sont que l'expression fidèle. Etudions d'abord ceux des fondations du Palais-de-Justice.

Avant de nous livrer à cet examen, répondons à une observation qui a quelque chose de spécieux. On a supposé que les cailloux roulés calcaires d'un grand nombre de dépôts diluviens provenaient de la décomposition des poudingues de la même nature ou des gompholites le plus ordinairement rapprochés de la surface du sol.

Nous avons donc cherché à nous assurer de l'exactitude de ce fait. Voici ce que l'observation directe nous a appris particulièrement dans le quartier de l'*Aiguelongue*, sur lequel avait porté l'objection. Nous avons reconnu, dans plusieurs puits récemment creusés, que les dépôts diluviens formaient la couche la plus superficielle et se trouvaient séparés par des sables et des marnes, des poudingues inférieurs.

Les cailloux roulés libres dans ces limons n'avaient ni la même forme, ni le même facies, ni les mêmes dimensions que ceux qui couvrent le sol de leurs puissants dépôts. Les cailloux des deux lits n'appartenaient pas aux mêmes formations; ceux du lit inférieur se rapportaient essentiellement aux terrains du lias et les supérieurs aux formations oxfordiennes et coralliennes.

Voici, du reste, la coupe des terrains traversés. Nous décrirons premièrement le plus inférieur, creusé à la

campagne de M. Dumas, huissier, dans les terrains tertiaires marins supérieurs :

1° Au-dessous de la terre végétale se montrent les dépôts diluviens formés par des limons rougeâtres à caillous roulés appartenant principalement aux terrains oxfordiens et coralliens. Leur épaisseur varie de 1 à 2 mètres.

2° Gompholites monogéniques avec huîtres brisées plus grandes que l'*Ostrea undata*. Le ciment qui unit les cailloux roulés est très-solide ; aussi est-il fort difficile de les détacher des Gompholites. Ils se rapportent uniquement aux formations jurassiques inférieures. Ces galets diffèrent de ceux des dépôts diluviens par l'irrégularité de leurs dimensions, comparée à l'uniformité de ceux des dépôts diluviens. L'épaisseur totale des Gompholites, moins variable, ne dépasse pas 2 m. 50.

3° Lit de graviers calcaires parfois cimentés par une pâte peu solide, à tel point qu'ils se désagrègent avec la plus grande facilité. Ils sont chargés d'une assez grande quantité de petites huîtres, mais trop brisées pour être déterminables. La puissance de ce lit varie entre 0 m. 80 et 0 m. 90.

4° Marnes verdâtres calcaires chargées de petits cailloux ou de graviers de figures et de dimensions très-diverses. Elles renferment, en outre, l'*Ostrea pectinata*, que l'on observe également dans les formations tertiaires de Caunelles. Ces huîtres, légèrement bleuâtres, sont en assez grand nombre dans les marnes dont l'épaisseur est de 4 à 5 mètres.

5° Sables marins endurcis, alternant avec des lits peu épais de calcaire moellon, et cela à plusieurs reprises. Comme on a trouvé de l'eau en assez grande abondance, après avoir percé une épaisseur de 17 m. 80 dans ces sables, on n'a pas été au-delà de 28 m. 20.

Le second puits, toujours dans le canton de l'*Aiguelongue*, n'est qu'à environ 1000 mètres du premier.

Il a été creusé dans la campagne de M. Martin, marchand de graines, à une plus grande élévation que celui de M. Dumas. On y a rencontré les couches suivantes, en partant du niveau du sol :

1° Lehm ou alluvions anciennes, avec graviers de la grosseur d'un œuf de pigeon, dont la puissance varie de 1 m. à 1 m. 50.

2° Dépôts diluviens formés par des limons rougeâtres à cailloux roulés, dont les plus petits sont pugillaires. Ces cailloux, uniquement calcaires, appartiennent aux formations jurassiques. Les plus nombreux se rapportent aux terrains coralliens et oxfordiens. Ces dépôts ont 2 m. à 2 m. 50 de puissance. Leurs lits, faiblement inclinés, se distinguent d'une manière très-nette des dépôts d'alluvion qui les surmontent.

3° Bancs de graviers presque cimentés par une pâte calcaire, mais s'en séparant facilement. Les graviers appartiennent aux mêmes formations que les cailloux des dépôts diluviens. Ces graviers n'ont guère plus de 0 m. 60 à 0 m. 80 d'épaisseur.

4° Gompholites monogéniques formés par de nombreux cailloux roulés, pour la plupart céphalaires, qui se séparent facilement du ciment qui les réunit. Ils se rapportent à peu près uniquement aux terrains oxfordiens et liassiques. On n'en voit plus des formations jurassiques supérieures. L'épaisseur de cette couche, généralement variable, dépasse souvent celle de 3 m.

5° Marnes argilo-calcaires, très-tenaces, et par conséquent inaquifères ; elles n'offrent ni sables, ni graviers, ni cailloux roulés. Leur puissance varie de 2 m. à 2 m. 50.

6° Lit de gravier calcaire cimenté comme le précédent, mais d'une épaisseur plus considérable. Elle n'est pas moindre de 2 m. 50.

7° Marnes rougeâtres analogues à celles de la cinquième couche, mais plus épaisses. Ils ont 3 m.

8° Calcaire néocomien, que l'on n'a pas percé au-delà d'un mètre, en raison d'une petite nappe d'eau d'infiltration que l'on y a rencontrée à la profondeur de 16 m. 50.

D'après ces faits, la désagrégation des Gompholites ne peut avoir produit les galets nombreux disséminés au milieu des limons des dépôts diluviens, puisqu'ils n'ont ni la même nature ni les mêmes dimensions. Les deux formations sont, du reste, séparées par des lits de gravier dans l'un des points, et, dans l'autre, les Gompholites sont caractérisés par des huîtres que l'on ne retrouve pas dans les dépôts diluviens.

Ces faits prouvent encore qu'au moins dans le quartier de l'*Aïgue-longue*, comme du reste sur la rive droite du Lez, les cailloux roulés sont généralement calcaires. Pour nous assurer si ce fait était général, nous avons parcouru les environs de Montpellier depuis la rive droite du Lez jusqu'à la rive gauche de la Mosson. Voici les résultats de nos recherches :

Les grandes accumulations de galets extraits des dépôts diluviens dans la vallée de Fonfrède, ainsi que les travaux faits pour l'amélioration de la route de Ganges, nous ont montré que tous appartenaient aux formations jurassiques principalement coralliennes et oxfordiennes. Les coupes faites dans ces terrains ont mis à découvert de nombreux Gompholites composés essentiellement par des galets liassiques. Ces Gompholites surmontent en stratification concordante les calcaires coralliens ; ils ne peuvent par conséquent pas en recéler les roches ni avoir fourni au diluvium les galets qui le caractérisent.

Les terrains situés entre les deux rives du Lez et de la Mosson nous ont présenté les mêmes faits. Toutefois, dans les environs de Celleneuve, village rapproché de la Mosson, les dépôts diluviens commencent à se char-

ger de cailloux siliceux, et bientôt on les voit en composer une vingtième partie.

Ces dépôts offrent entre leurs lits un banc de marnes jaunâtres d'une épaisseur de moitié moindre que les lits du diluvium, qui ont chacun un mètre. Une fois que l'on a passé ce pont, la proportion des galets siliceux augmente, au point de former le tiers de la masse totale.

Les bancs du calcaire moellon, presque horizontaux, ou du moins faiblement inclinés, caractère presque général des terrains tertiaires marins supérieurs du midi de la France, se prolongent toujours et s'étendent jusqu'au-delà du village de Saint-Georges. Avant d'y arriver, la proportion des cailloux roulés n'est déjà plus la même ; les siliceux en composent les deux tiers, tandis que l'autre tiers est calcaire. On s'assure facilement de cette proportion, en comparant ceux que les ouvriers disposent en tas sur la route avec les galets siliceux qu'ils mettent en réserve pour les briser à loisir. Ces cailloux, dont la nature a si promptement changée, se font remarquer par leur volume, plus considérable que ceux de la rive gauche de la Mosson et même que ceux qui les suivent.

Aux portes de Saint-Georges, le sol qui environne ce village ne montre que des cailloux siliceux, et en même temps leur volume diminue. Les terrains recouverts par les graviers quartzeux produisent les meilleurs vins du pays ; malheureusement pour les habitants, leur étendue n'est pas considérable. Ils ne se prolongent pas, en effet, jusqu'au village de Marviel, situé à une petite lieue au sud-est de Saint-Georges, et ne dépassent pas, au nord-ouest, la métairie de Bouisson. Ils s'arrêtent devant le château de Vignogoul, à une grande demi-lieue au sud de Saint-Georges.

Les collines qui entourent ce château sont couvertes de cailloux roulés généralement calcaires. Aussi, au-

dessous des dépôts diluviens, on observe les terrains tertiaires marins supérieurs. Le calcaire moellon y est même exploité ; ses carrières s'étendent au-delà de Bignand, occupant un espace d'environ une grande demi-lieue. Les dépôts diluviens continuent à être généralement calcaires ; on voit cependant plusieurs galets siliceux auprès du pont de la Mosson, au-delà de la Vérune, vers Montpellier. La présence des galets quartzeux ne se maintient pas longtemps, et, à mesure que l'on approche de la ville, ils disparaissent complètement.

Les cailloux se rapportent aux terrains oxfordiens et coralliens. On y voit peu de galets liassiques ; ceux-ci ne commencent à paraître qu'après le pont de la Vérune.

Quoique les formes des cailloux paraissent au premier aperçu assez irrégulières, celles des cailloux disséminés au milieu des dépôts diluviens correspondent à des modes d'usure différents. La plupart des galets du diluvium, arrondis, présentent un type sphéroïdal analogue à ceux que transportent les grandes alluvions actuelles. Les galets aplatis ou discoïdes, si généralement répandus sur les bords de la Méditerranée, se distinguent facilement, par leurs formes, de ceux entraînés par nos fleuves et nos rivières. On n'en rencontre pas de pareils au milieu des dépôts diluviens cataclystiques (1).

(1) Les Géologues de la Suisse distinguent le terrain diluvien en deux étages : l'inférieur est désigné sous le nom d'alluvion ancienne, et le supérieur sous celui de terrain diluvien cataclystique. Si nous devions adopter cette distinction comme fondée, nous rapporterions les dépôts diluviens dont nous nous occupons dans cette note à l'étage supérieur, et ceux qui ont rempli les brèches et les cavernes à ossements de nos environs à l'étage inférieur. Ces derniers recèlent, en effet, l'*Elephas primigenius*, les ours, les hyènes des cavernes et une foule d'autres espèces, dont les dépôts diluviens supérieurs ne nous offrent pas le moindre vestige.

Ces formes différentes s'expliquent, du reste, par la diversité du mouvement des eaux courantes et des eaux marines, qui agissent presque toujours dans le même sens sur les roches qu'elles entraînent sur les rivages et qu'elles reprennent parfois, en les faisant glisser constamment sur leur fond. Les eaux courantes, en entraînant avec elles les roches qu'elles ont arrachées aux continents, les roulent sans cesse, en usent les bords, et leur font prendre, par leur mouvement longtemps continué, une figure arrondie presque sphéroïdale.

La comparaison des formes des cailloux roulés des temps géologiques avec celles qui caractérisent les galets actuels prouve, d'après leur usure et les mouvements qu'ils ont dû éprouver, que les galets des dépôts diluviens n'ont pas été dispersés par des eaux marines, mais par des eaux courantes.

Nous avons ensuite parcouru les deux rives de l'Hérault, depuis Pézenas jusqu'à la mer, afin de nous assurer si les dépôts diluviens présentaient quelques différences, sur l'un ou l'autre bord. Les trois quarts de ceux de la rive gauche appartiennent à des cailloux siliceux, l'autre quart étant formé par des calcaires secondaires. Les premiers ont généralement de plus grandes dimensions que ceux de la rive droite, ce qui est surtout frappant sur les collines dont la plaine de Florensac est bordée vers le nord.

Les derniers sont tous siliceux ou quartzeux; il en est particulièrement ainsi auprès de Saint-Mibéry, de Bessan, de Couffergues, de Preignes, de Portirargues, de Villenenve et de Béziers, jusqu'à la mer, en passant par Sauvian et Sérignan. Les mêmes cailloux quartzeux abondent également de Pézenas, jusqu'au-delà de Roigan; mais, à mesure que l'on approche de Meffiez, il s'en ajoute de calcaires. La proportion de ces derniers s'augmente peu à peu, au point de composer en-

viron le tiers du diluvium de cette localité. Les dépôts diluviens disséminés de Montpellier à Méze, à Florensac et de cette petite ville à Agde, et même jusqu'à Béziers, sont composés par des cailloux calcaires, sauf quelques interruptions ; il en existe parfois de siliceux dans cet intervalle, mais en petit nombre. La proportion entre les deux systèmes reste à peu près la même jusqu'aux approches de Pommairols, où elle change d'une manière sensible. Les galets quartzeux y augmentent d'une manière progressive, et finissent par composer presque entièrement le diluvium.

Toutefois, dans les environs d'Agde, les cailloux siliceux sont mélangés avec des roches fragmentaires volcaniques. Il en est ainsi jusqu'au-delà de Vias, point où les galets volcaniques diminuent dans le diluvium. Alors ce dépôt, si universellement répandu dans ces cantons, est tout-à-fait siliceux ; seulement, les galets diminuent dans leurs dimensions aux approches de Béziers, où ils sont le plus souvent réduits à l'état de simples graviers.

Le diluvium, depuis Méze jusqu'à Pézenas, est constamment calcaire ; il renferme cependant par intervalle plusieurs cailloux siliceux. Aussi, quoique les dépôts diluviens soient généralement composés par des limons, réunissant des galets et des roches fragmentaires en plus ou moins grand nombre, ces limons n'ont pas tous les mêmes nuances ni la même nature, pas plus que les roches qu'ils enveloppent. Toutefois, ces galets et ces roches n'appartiennent jamais aux formations tertiaires; les plus récents se rapportent au groupe néocomien, le seul des terrains crétacés que l'on y découvre, enfin aux terrains jurassiques.

Nous ignorons si les formations nummulithiques y seraient représentées, ou du moins si elles composeraient les galets du diluvium des Corbières, des Pyrénées, ou de tout autre localité. Si cette observation se

généralisait, on aurait un caractère bien simple pour différencier les dépôts diluviens des terrains d'alluvion qui leur sont postérieurs. Les premiers n'offrent dans les cailloux roulés ou les roches fragmentaires qui les caractérisent que des représentants des terrains primitifs, de transition, ou secondaires, et nullement des terrains tertiaires ou épicrétacés. Les alluvions disséminées après la dispersion du diluvium réuniraient à la fois des roches arrachées à ces terrains, et de plus, quelques matériaux qui appartiendraient à des formations plus récentes.

Quoique le phénomène de la dispersion des dépôts diluviens soit général, il n'en est pas de même des effets qu'il a produits, et surtout de la nature des cailloux qu'il a entraînés. On conçoit facilement pourquoi plus ces dépôts s'éloignent de leur point de départ et plus le volume des galets qui en font partie diminue. Mais on ne s'explique pas aussi facilement le changement subit que ces galets éprouvent souvent dans leur nature, et cela dans les localités les plus rapprochées, sans qu'on puisse assigner à ce changement une cause quelconque, comme par exemple les deux rives d'un fleuve.

La difficulté est d'autant plus grande à cet égard que l'on est forcé d'admettre, du moins pour la partie du midi de la France que nous venons d'étudier, que les cailloux roulés siliceux ont dû venir de beaucoup plus loin que les calcaires. En effet, les roches quartzeuses ne se trouvent qu'à de grandes distances des points où elles ont été transportées, tandis qu'il en est tout le contraire des matériaux calcaires. Les premières de ces roches ne s'y rencontrent pas, à moins que l'on ne veuille en voir l'origine dans l'énorme dycke quartzeux dont est formée la montagne de Cabrières, au sud-est du pic du même nom, près de Pézenas. La comparaison des quartzs mêlés dans les dépôts diluviens du départe-

ment de l'Hérault, avec ceux de cette montagne, prouvent que les premiers n'ont pas pu provenir de ces derniers. Il faut donc en chercher l'origine ailleurs, et cette origine est probablement dans les hautes Cévennes, distantes d'environ neuf à dix lieues de nos localités.

On voit assez généralement la nature des galets des dépôts diluviens changer en même temps que celle des terrains environnants, surtout lorsque ces terrains se rapportent aux anciennes formations de sédiment, et même aux primordiales.

Voyons maintenant si les dépôts diluviens du Palais-de-Justice de Montpellier, situé sur la rive droite du Lez, nous présenteront des faits analogues, et appartiennent, comme ceux de la même rive, aux diluviums calcaires.

Le diluvium mis à nu par des travaux exécutés dans l'intérieur du Palais n'a pas, comme on le juge aisément, la même épaisseur partout : elle ne varie cependant que d'un mètre 50 à 2 mètres 50. On le dirait formé de plusieurs lits ou bancs. Le supérieur, composé par un limon d'une couleur rougeâtre très-prononcée, est chargé d'un grand nombre de cailloux roulés, dont les dimensions les plus considérables sont ovalaires, et les moindres avellanaires. Toutefois, vers les parties les plus superficielles de ce premier banc, les galets deviennent si petits, qu'ils constituent de véritables graviers.

Arrondis comme ceux que les eaux courantes entraînent dans leur cours ordinaire, ils appartiennent pour la plupart aux roches calcaires. Les plus nombreux se rapportent aux formations oxfordiennes et coralliennes. On y observe cependant quelques cailloux roulés quartzeux ou siliceux, parmi lesquels il y en a de très-altérés, et presque désagrégés comme à l'état marneux.

Le système inférieur du diluvium se compose des mêmes limons ; mais leur nuance rougeâtre est généralement moins vive. La grosseur des cailloux roulés qui le compose est plus considérable ; elle est en général pugillaire : leur nature est à peu près la même que celle des galets des lits supérieurs, c'est-à-dire généralement calcaire et rarement siliceuse ou quartzeuse.

L'épaisseur du système supérieur arrive rarement jusqu'à 1 mètre, tandis que celle de l'inférieur varie depuis 1 mètre 50 jusqu'à 2 mètres 50. Quoique les courants qui ont disséminé les dépôts diluviens à la surface du sol aient été généralement tumultueux, ils paraissent avoir agi avec une certaine régularité. On le suppose, du moins, en considérant l'arrangement et la disposition des limons et des cailloux roulés qui les composent. Ces cailloux augmentent dans leur nombre et leur grosseur avec leur profondeur, et cela d'une manière sensible.

Au milieu des dépôts diluviens et dans leurs propres masses, dont les deux systèmes se confondent, on observe des fragments plus ou moins considérables de sables tertiaires endurcis, dont les nuances jaunâtres tranchent au milieu des tons rougeâtres des limons. Ces sables n'y constituent jamais de véritables bancs, mais des amas interrompus et disposés par lambeaux. Ils sont aussi irréguliers dans leur position que dans leur épaisseur. Celle-ci varie depuis quelques centimètres jusqu'à un mètre. Ce phénomène paraît particulier au diluvium de la rive droite ; il ne s'est pas, du moins, représenté jusqu'à présent dans celui de la rive gauche.

La présence de ces roches arénacées de l'époque tertiaire, au milieu des dépôts diluviens, quoique accidentelle, surprend toutefois en raison de la diversité d'époque de leurs dépôts. On ne peut l'expliquer qu'en supposant que les courants qui ont entraîné les cailloux

roulés et les limons rougeâtres qui constituent le diluvium ont aussi charrié avec eux les sables et les marnes des terrains sur lesquels ils ont exercé leur action.

Cette supposition paraît fondée, puisque l'on rencontre des ossements au milieu de ces sables, ossements dont on ne découvre pas la moindre trace dans les dépôts diluviens. Les débris osseux sont des portions de bois de cerfs et quelques fragments d'os longs du même genre.

Au-dessous des dépôts diluviens, composés en quelque sorte par des lits différents, mais en stratification concordante, on découvre des poudingues calcaires formés de cailloux roulés, appartenant à peu près uniquement aux terrains jurassiques, soit coralliens, soit oxfordiens. On n'y observe, en effet, qu'un petit nombre de galets quartzeux ou siliceux.

Les poudingues diffèrent essentiellement des dépôts diluviens par le ciment calcaire qui réunit les cailloux roulés dont ils sont en grande partie composés. La couleur du ciment est loin de présenter la nuance rougeâtre du limon du diluvium. Les poudingues n'ont pas ici une grande continuité ; souvent interrompus, ils manquent parfois complètement. Leur épaisseur arrive rarement à un mètre et reste ordinairement au-dessous.

Des sables d'eau douce succèdent aux poudingues et contiennent, au milieu de leurs masses plus ou moins pulvérulentes, des cailloux roulés calcaires ou des silex lacustres. Les sables aussi bien que les galets paraissent se rapporter aux terrains tertiaires, mais appartenir à des étages différents. Généralement peu puissants, ils paraissent peu constants ; du moins l'on n'en voit pas la moindre trace dans la partie occidentale des travaux de fondations du Palais-de-Justice. Là, les dépôts diluviens reposent immédiatement sur des marnes

argileuses blanchâtres : ils se sont bien enfoncés par intervalles dans leurs masses, mais ils ne les ont jamais pénétrées, s'étant bornés à les déprimer partiellement.

La séparation entre le diluvium ou les poudingues qui l'accompagnent et les dépôts tertiaires est donc tranchée, ce qui n'a pas lieu entre les deux systèmes diluviens. Ceci ne fait pas, cependant, que les formations quaternaires et tertiaires, quoique souvent en lits flexueux, ne restent à peu près parallèles l'une à l'autre, et ne soient constamment en stratification concordante.

Des marnes argileuses d'un blanc grisâtre, accompagnées par des concrétions arrondies de la même nature, mais d'une blancheur plus prononcée, succèdent aux poudingues, et parfois aux sables d'eau douce tertiaires. Ces marnes, ainsi que les sables, qui leur sont superposés, recèlent des corps organisés ; ces corps y sont moins nombreux et moins variés que dans les marnes calcaires jaunâtre inférieures.

Aussi les premières ont une moindre épaisseur ; leur puissance ne passe pas 1 mètre à 1 mètre 50, tandis que, d'après des sondages opérés dans la seconde de ces couches marneuses, celles-ci auraient de 11 mètres 50 à 12 mètres.

Les couches marneuses inférieures aux marnes blanchâtres ont donc une puissance plus considérable que celles-ci. Leur ténacité est fort grande ; elles se laissent tailler avec la plus grande facilité et prennent un poli gras particulier. Elles ne sont pas aussi imperméables qu'on le supposerait, car les eaux pluviales les traversent sans aucune difficulté. Du moins, huit jours après une petite pluie qui avait eu lieu à Montpellier, on apercevait, à 5 ou 6 mètres au-dessous de leurs masses mises à découvert, de l'eau en quantité considérable. On voyait même découler les gouttes qui avaient percé

l'entier massif marneux et avaient produit à sa base comme une petite marre.

Les formations dont nous venons de donner une idée offrent des débris organiques plus variés et en plus grand nombre dans les couches inférieures que dans les supérieures. Ces débris, dont on ne voit aucune trace dans les dépôts diluviens, se rapportent à des coquilles et à des dents ou à des ossements de mammifères. Nous en donnerons la liste, en indiquant les couches où elles se trouvent en partant de haut en bas.

1° Corps organisés fossiles.

A. *Sables d'eau douce tertiaires.*

Les sables d'eau douce disséminés au milieu des dépôts diluviens ont offert différentes portions de bois de cerfs, munis de leurs andouillers. Ces bois, qui montrent des indices d'un transport, mais peu prolongé, ont été colorés par les limons rougeâtres des dépôts diluviens avec lesquels ils ont été charriés.

On a découvert dans les mêmes sables, mais en place des molaires inférieures de rhinocéros; elles ne sont pas assez caractéristiques pour déterminer avec précision l'espèce à laquelle elles se rapportent. On y a également rencontré la partie inférieure ou poulie de l'humérus du même pachyderme.

B. *Marnes argileuses blanchâtres d'eau douce.*

Ces marnes ont offert une coquille peu commune parmi les fossiles, le genre *Parmacella*. L'espèce qui y a été rencontrée a des analogies éloignées avec la *Parmacella Olivieri* qui vit actuellement dans la Camargue et les environs d'Oran, en Algérie. Elle n'appartient pas cependant à la même espèce. M. Gervais a donné à l'espèce des marnes pliocènes le nom de *Parmacella unguiformis*.

On y a également observé, avec quelques ossements roulés, une première incisive supérieure du côté droit d'un ours d'une taille un peu supérieure à celle de l'*Ursus arctos*. Cette dent a été rencontrée isolée au milieu des marnes argileuses surmontées dans cette partie de la coupe par les sables d'eau douce en place.

On y a en outre trouvé une dent canine d'hyène assez semblable à une canine du même genre décrite dans la *Zoologie française*; enfin, diverses portions de bois de cerf.

(*La suite prochainement.*)

Essai sur les animaux articulés qui habitent l'île de Crète, par M. H. Lucas. (Voir page 418.)

Crustacæa.

1. *Pisa* (*Cancer*) *tetraodon*, Penn. Brit. Zool., tom. 4, p. 7, pl. 8, fig. 15 (1777). Leach, Malac. Brit. pl. 20, fig. 1 à 6 (1815). Desm. Consid. génér. sur les Crust., p. 146, pl. 22, fig. 1 (1825). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 1, p. 305, n° 1 (1834). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., f. 137 (1842).

Habite les roches situées dans les environs de la Canée.

2. *Maïa* (*Cancer*) *squinado*, Rond. livr. 18, p. 561 (1554). Latr., Hist. nat. des Crust., tom. 6. p. 93 (1803). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 1, p. 327 (1834). Ejusd., Atl. du Règn. anim. de Cuv., Crust., pl. 30, fig. 2 (1840). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn, des Myriap. et des Ins., p. 133 (1842). *Cancer horridus*, Penn. Brit. Zool., tom. 4, p. 7, pl. 8, fig. 14 (1777). *Inachus cornutus*, Fabr., suppl. entom. syst., p. 356 (1798).

Rencontré sur les côtes de l'île de Crète.

3. *Maïa verrucosa*, Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 1, p. 328, n° 2, pl. 3, fig. 1 à 4 (1834). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 134, pl. 14, fig. 1 (1842). *Cancer squinado*, Herbst, naturg. der Krabb., tom. 1, p. 214, pl. 14, fig. 84 à 85 (1790). Savigny, Expédit. d'Egypte, Crust., pl. 6, fig. 4 (1805 à 1812).

Plus commune que la précédente et rencontrée dans les mêmes lieux.

4. *Acanthonyx* (*Maïa*) *lunulatus*. Risso, Crust. des env. de Nice, p. 49, pl. 1, fig. 4 (1816). Guér., Iconogr. du Règn. anim. de Cuv., Crust., pl. 8, fig. 1 (1829). Edw., Hist. nat. des Crust., t. 1, p. 342, n° 3, pl. 15, fig. 6 à 8 (1834). Ejusd., Atl. du Règn. anim. de Cuv., Crust., pl. 27, fig. 2 (1840). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 131 (1842).

Rencontré accroché aux plantes marines qui tapissent les roches de la Sude (port de la Canée).

5. *Xantho rivulosus*. Risso, Crust. des env. de Nice, p. 14 (1816). Savigny, Expéd. d'Egypte, pl. 5, fig. 8 (1805 à 1812) Roux, Crust. de la Méditerr., pl. 35, fig. 1 (1828). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 1, p. 394 (1834). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 87 (1842).

Environs de la Canée.

6. *Pilumnus* (*Cancer*) *hirtellus*, Penn. Brit. Zool., tom. 4, p. 6, pl. 6, fig. 15 (1777). Leach, Malac. Brit., pl. 12 (1815). Desm., Consid. génér. sur les Crust., p. 111, pl. 11, fig. 1 (1825). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 1, p. 417 (1834). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 77 (1842).

Assez commun sur les côtes de l'île de Crète.

7. *Pilumnus* (*Cancer*) *spinifer*. Rond., livr. 18,

p. 568 (1554). Savigny, Expédit. d'Egypte, Crust., pl. 5, fig. 4 (1805 à 1812). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 1, p. 420 (1834). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 78, pl. 4, fig. 3 (1842).

Abondamment répandue sur les côtes de l'île de Crète.

8. *Eriphia* (*Cancer*) *spinifrons*, Herbst., Naturg. der Krabb., tom. 1, p. 185, pl. 11, fig. 65 (1790). Fabr., Suppl. entom., syst., p. 339 (1798). Savigny, Expédit. d'Egypte, Crust., pl. 4, fig. 7 (1805 à 1812). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 1, p. 426 (1834). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 79 (1842).

Rencontré sur les roches de la Canée.

9. *Carcinus* (*Cancer*) *mœnas*, Baster, op. subs., tom. 2, p. 19, pl. 2, fig. 1 (1759). Penn. Brit. Zool., tom. 4, p. 3, pl. 2, fig. 5 (1777). Leach, Malac. Brit., pl. 5 (1815). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 1, p. 434 (1834). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 95 (1842).

Rencontré sur la plage de la Sude, près la Canée.

10. *Platyonichus* (*Cancer*) *latipes*, Penn. Brit. Zool., tom. 4, p. 3 (1777). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 1, p. 436 (1834). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 97 (1842). *Portunus varigatus*, Leach, Malac. Brit., pl. 4, fig 1 à 6 (1815). Desm., Consid. génér. sur les Crust., pl. 4, fig. 2 (1825). *Platyonichus depurator*, Latr., Encycl. Meth., tom. 10, p. 152, n° 4 (1825).

Cette espèce, qui habite nos côtes océaniques et méditerranéennes, a été prise en mai sur les plages sablonneuses de la Sude, près de la Canée.

11. *Thelpheusa* (*Cancer*) *fluviatilis*, Belon, de Aquat., lib. 11, p. 365 (1553). Savigny, Expédit. d'Egypte, Crust., pl. 2, fig. 5 (1805 à 1822). Desm., Consid. gé-

nér. sur les Crust., p. 128, pl. 15, fig. 1 (1825). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 2, p. 12 (1837). Ejusd., Atl. du Règn. anim. de Cuv., Crust., pl. 13, fig. 1 (1842). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 75, pl. 4, fig. 2 (1842).

Cette espèce, très-abondamment répandue en Italie, en Morée, en Syrie, en Egypte et en Algérie, a été rencontrée en septembre à une demi-lieue de l'embouchure du ruisseau de Kladisso, à l'ouest de la Canée.

12. *Heterograpsus sexdentatus*, Lucas, Hist. nat. des anim. art. de l'Algérie, tom. 1, p. 19, pl. 2, fig. 4 (1849).

Pris parmi les plantes marines qui tapissent les rochers de la Canée. Il n'a été rencontré qu'un seul individu de cette espèce, qui habite aussi les côtes de Gênes, ainsi que celles du nord de l'Afrique, où elle avait été primitivement découverte.

13. *Gonoplax* (*Cancer*) *rhomboides*. Fabr., Syst. entom., p. 404 (1775). Desm., Consid. génér. sur les Crust., p. 125, pl. 13, fig. 2 (1825). Roux, Crust. de la Méditerr., pl. 9 (1828). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 2, p. 62 (1837). Ejusd., Atl. du Règn. anim. de Cuv., Crust., pl. 16, fig. 1 (1842). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 73, pl. 4, fig. 1 (1842). *Ocypoda longimana*, Latr., Hist. nat. des Crust., tom. 6, p. 44 (1803). *Gonoplax bispinosa*, Latr., Encycl. méth., tom. 10, p. 293 (1825).

Habite les environs du port de la Canée.

14. *Grapsus varius*, Rond., lib. 18, p. 566 (1554). Latr., Hist. nat. des Crust., tom. 6, p. 67 (1825). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 2, p. 88 (1837). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 69 (1842). *Cancer marmoratus*, Fab, Syst. entom., tom. 2, p. 450 (1798).

Habite les roches du port de la Canée.

15. *Calappa granulata*, Linné, Syst. nat., tom. 2, p. 1043, n° 26 (1767). Fab., Suppl. entom., syst., p. 346 (1798). Roux, Crust. de la Méditerr., pl. 2, fig. 1 à 3 (1828). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 2, p. 103 (1837). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 110 (1842).

Côtes de l'île de Crète.

16. *Homola spinifrons*, Leach, Trans., Linn., Societ., tom. 11, p. 324 (1813). Ejusd., Zool. miscell., tom. 2, p. 82, pl. 88 (1815). Lamck., Hist. nat. des anim. sans vert., tom. 5, p. 245 (1818). Desm., Consid. génér. sur les Crust., p. 134, pl. 17, fig. 1 (1825). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 1, p. 183 (1837). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 152 (1842).

Rencontré sur les côtes de l'île de Crète.

17. *Pagurus angulatus*, Risso, Crust. des env. de Nice, p. 58, pl. 1, fig. 5 (1816). Roux, Crust. de la Méditerr., pl. 41 (1828). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 2, p. 217 (1837). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachnid., des Myriap. et des Ins., p. 161 (1842).

Trouvé errant sur les roches de la Canée.

18. *Gebia* (*Thalassina*) *littoralis*, Risso, Crust. des env. de Nice, p. 76, pl. 3, fig. 2 (1816). Ejusd., Hist. nat. de l'Europ. mérid., tom. 5, p. 51 (1826). Desm., Consid. génér. sur les Crust., p. 204 (1825). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 2, p. 313 (1837). Ejusd., Atl. du Règn. anim. de Cuvier, Crust., pl. 40, fig. 1 (1842). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 175 (1842).

Rencontré sur les côtes de l'île de Crète.

19. *Talytrus platycheles*, Guér., in Brullé, Expéd. scient. de Morée, tom. 3, 1re partie, 2e sect., p. 44, pl. 27, fig. 4 (1832). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 3, p. 15 (1840).

Habite les plantes marines rejetées par la mer. Environs de la Canée.

20. *Gammarus fluviatilis*, Rœsel, Insect. belusteg., tom. 3, p. 351 (1755). Geoffr., Hist. nat. des Ins., tom. 2, p. 667, pl. 21, fig. 6 (1762). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 3, p. 45 (1840). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 228 (1842). *Squilla pulex*, Degeer, Mém. pour serv. à l'Hist. nat. des Ins., tom. 7, p. 525, pl. 33 (1778). *Gammarus Rœselii*, Gerv., Ann. des sc. nat., 2e série, tom. 4, p. 128 (1835).

Habite les sources d'eau douce de Stito, dans les environs de la Canée.

21. *Gammarus marinus*, Leach, Trans., of the, Linn., Societ., tom. 11, p. 359 (1813). Desm., Consid. génér. sur les Crust., p. 267 (1825). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 3, p. 46 (1840). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 228 (1842).

Se plaît dans les sources saumâtres de l'Arnegro de Retino.

22. *Lygia italica*, Fabr., Entom., Syst., tom. 2, p. 302 (1798). Savigny, Expéd. d'Egypte, Crust., pl. 12, fig. 7 (1805 à 1812). Desm., Consid. génér. sur les Crust., p. 318 (1825). Roux, Crust. de la Méditerr., pl. 13, fig. 1 à 2 (1828). Guér., Iconogr. du Règn. anim. de Cuv., Crust., pl. 31, fig. 5 (1829). Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 3, p. 156 (1840). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 262, pl. 20, fig. 1 (1842).

Rencontré errant sur les rochers de la Canée.

23. *Armadillidium granulatum*, Brandt, Consp. monogr. onisc., in Bullet. de la Sociét. imp. des nat. de Moscou, tom. 6, p. 185 (1833). Ejusd., in der Regents. Algier, von M. Wagner, tom. 3, p. 280 (1841). Lucas,

Hist. nat. des anim. art. de l'Alg., tom. 1, p. 72, pl. 7, fig. 6 (1849).

Cette espèce, qui n'avait encore été signalée que comme habitant l'Algérie, se trouve aussi dans l'île de Crète, où il a en a été rencontré un individu sous les pierres humides.

24. *Porcellio flavo-marginatus*, Lucas. Long., 15 millim.; lat., 10 millim. — Pl. 16, fig. 1.

P. Fuscus, segmentis corporis posticè subtiliter flavo-marginatis; corpore lato, sub fortiter granulato; processu medio capitis lato, vix prominulo; abdomine obscurè spinoso-granulato, appendice caudali multo articulum basilarem superante; corpore infrà flavo-testaceo; pedibus flavis.

Il est beaucoup plus grand, et surtout plus large, que le *P. Alexandrinus* de M. Brandt ou le *P. Swammerdamii*, Savigny, Expéd. d'Egypte, Crust., pl. 13, fig. 6. Il est d'un brun foncé, avec le bord des segments finement bordé de jaune. La tête offre une granulation assez forte, mais peu saillante; le lobe médian du front est large, très-peu avancé, et se présente sous la forme d'un très-petit bourrelet; les lobes latéraux, au contraire, sont avancés, terminés en pointe arrondie avec leur extrémité jaune. Les premiers articles des antennes sont d'un jaune testacé (les suivants manquaient). Tous les segments du corps sont assez fortement granulés, et ces granules sont peu saillantes et moins serrées que celles de la tête. L'abdomen est parcouru par des granules assez saillantes, beaucoup plus petites que celles de la tête et du thorax; elles sont obscurément spiniformes et au nombre de deux rangées sur chaque segment; les bords des segments abdominaux sont d'un jaune testacé, allongés, fortement recourbés et terminés en pointe assez aiguë; le dernier article est allongé, styliforme, d'un jaune testacé à son extrémité, qui est arrondie et dépasse de beaucoup en longueur l'article basilaire des premières fausses pattes; celles-ci sont

très-allongées, styliformes. Tout le corps, en dessous, est d'un jaune testacé avec les pattes jaunes.

Il n'a été rencontré qu'un seul individu de cette espèce, qui a été pris sous les pierres humides, dans les environs de Candie.

Explication de la planche.

Planche 16, figure 1, *Porcellio flavo-marginatus* grossi.

1 *a*. Derniers segments abdominaux grossis.

2 *b*. La grandeur naturelle.

(*La suite prochainement.*)

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 12 *Septembre* 1853. — M. *C. Dareste* présente un second Mémoire sur les circonvolutions du cerveau chez les Mammifères. Comme dans le premier Mémoire, l'auteur se propose de démontrer que, dans tous les groupes naturels de la classe des Mammifères, le développement des circonvolutions est en rapport avec le développement de la taille. Il donne aujourd'hui, comme une des preuves les plus manifestes du système qu'il soutient, la disposition du cerveau chez les chevrotains, d'après l'étude qu'il a faite du cerveau d'un *Moschus javanicus* mort récemment au Jardin des Plantes.

Voici comment M. Dareste termine son Mémoire :

« Ces nouvelles idées sur la constitution du cerveau me paraissent contredire formellement la doctrine qui attribue au développement des circonvolutions une certaine influence sur le développement de l'intelligence. Je ne crois pas qu'*a priori* un physiologiste puisse ad-

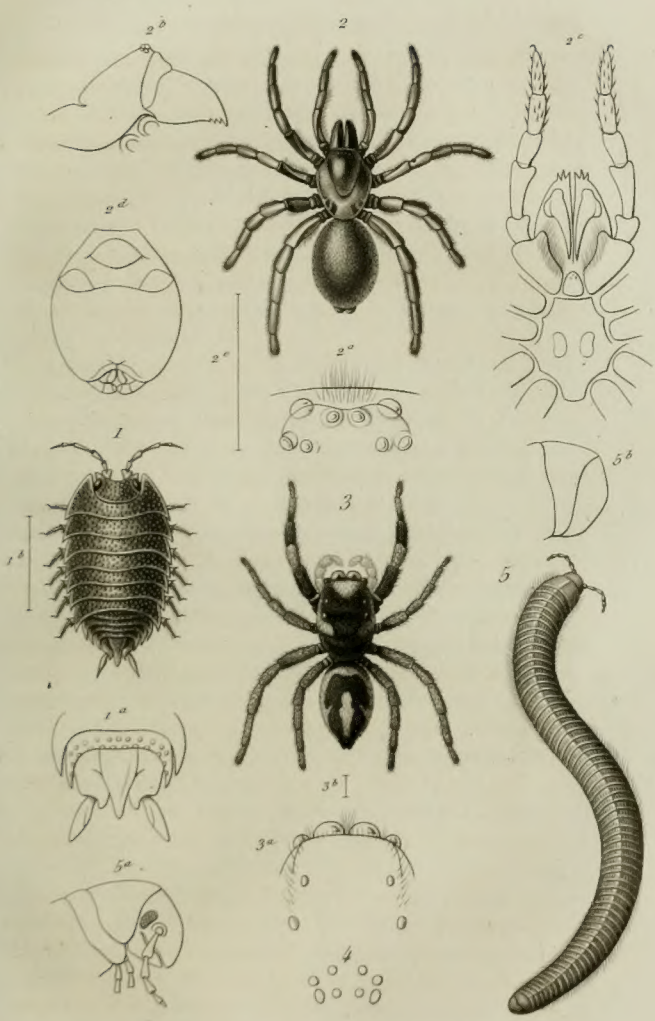

1 *Porcellio flavomarginatus*, Lucas. 2 *Cyrtocephalus lapidarius*, Lucas.
3 *Salticus flavipalpis*, Lucas. 4 *Tegenaria cretica*, Lucas.
5 *Iulus obesus*, Lucas.

N. Rémond imp. r. des Noyers, 63. Paris.

mettre que, dans un même groupe naturel, les petites espèces soient toujours moins intelligentes que les grandes. Nous ne possédons d'ailleurs que trop peu d'observations sur l'intelligence des animaux pour pouvoir répondre à cette question d'une manière complète. J'ai toutefois rappelé dans mon Mémoire d'anciennes observations faites par Audouin et par M. de Humboldt sur les Ouistitis et les Saïmiris, observations qui démontrent que chez ces animaux l'existence d'un cerveau lisse n'exclut point un notable développement des facultés intellectuelles.

« Enfin, je termine mon Mémoire par la mention d'un fait très-curieux de l'anatomie comparée du cerveau, l'existence des circonvolutions dans les poissons du genre Mormyre. Ce fait, que j'ai pu constater moi-même sur le Mormyre oxyrhynque, a été décrit par M. Marcusen, de Saint-Pétersbourg, dans une Note manuscrite dont je dois la communication à M. Cl. Bernard. »

— M. *Nordmann*, professeur à Helsingfors, annonce qu'il envoie pour le Cabinet d'anatomie, au Jardin des Plantes, deux squelettes d'*Enhydris marina*, animal fort rare, qui habite le golfe de Béring, et qui constitue un type fort remarquable faisant le passage entre les Loutres et les Phoques. Son pelage est la plus précieuse de toutes les fourrures, et se vend, à Saint-Pétersbourg, jusqu'à deux mille francs.

Séance du 19 Septembre. — M. *Robineau-Desvoidy* lit une Notice sur la caverne ossifère d'Arcy-sur-Cure (Yonne). Elle est voisine de la grotte explorée par Buffon et M. Bonnard, qui y trouva les débris d'un Hippopotame. M. Robineau-Desvoidy a fait des recherches dans une caverne appelée grotte aux Fées : la couche ossifère peut avoir deux pieds d'épaisseur, mais les ossements sont tellement décomposés qu'on peut à peine en retirer quelques débris.

— M. *Bonniceau* fait connaître les résultats de ses nouvelles recherches concernant l'âge auquel se reproduit la sangsue médicinale. Il affirme qu'à l'âge de vingt-deux mois environ cette Annélide est propre à la reproduction. Mais, pour les sangsues qui vivent entièrement libres, M. Bonniceau ne s'étonnerait pas qu'il y eût un retard de toute une année. Nous croyons que, pour les sangsues élevées dans une sorte de domesticité, vingt mois suffisent pour que l'animal soit propre à la reproduction. Il est probable qu'on arrivera à diminuer encore un peu ce laps de temps, ce qui permettra de multiplier plus rapidement cette précieuse Annélide, qui devient de plus en plus un moyen curatif de luxe pour les malades peu aisés.

Séance du 26 *Septembre.* — MM. *A. Kolliker* et *H. Muller* adressent une *Note sur la structure de la rétine humaine.*

— M. *Virchow* adresse une Note intitulée : *Découverte d'une substance qui donne lieu aux mêmes réactions chimiques que la cellulose végétale dans le corps humain.*

— M. *Gegenbaur* envoie des *Recherches sur le mode de reproduction et sur le développement dans divers groupes de Zoophytes et de Mollusques.*

Ces observations, fort intéressantes, portent sur le mode de développement des œufs d'une nouvelle espèce de *Lizzia*. L'embryon de cette Méduse devient un Polype, tandis que certains Polypes produisent des Méduses.

L'auteur a reconnu que les organes marginaux des Méduses sont composés d'un appareil auditif et d'un organe de vision. Il a opéré la fécondation artificielle chez les Siphonophores, et suivi le développement de l'œuf.

Dans les Ptéropodes et les Hétéropodes, M. Gegenbaur a observé l'embryon de presque tous les genres de la Méditerranée. Enfin, il a constaté, chez beaucoup de

Mollusques, que l'organe de la génération contient en même temps des œufs et des spermatozoaires.

Séance du 10 *Octobre.* — M. *Serres* lit une *Note sur la paléontologie humaine.* Ce travail remarquable a été fait à l'occasion de la découverte d'un Dolmen gaulois dans la commune de Villers-Saint-Sépulcre, canton de Noailles.

— S. A. le Prince *Bonaparte* (Charles-Lucien) présente à l'Académie, de la part de M. Pucheran, naturaliste attaché au Muséum, le volume de la *Zoologie du voyage au pôle sud de l'*Astrolabe *et de la* Zélée, qui traite des Mammifères et des Oiseaux, et dont il est l'auteur. Le Prince se déclare heureux de remplir cette commission, à cause de l'intérêt qu'il porte à l'auteur, et du mérite de l'ouvrage qu'il s'efforce de faire ressortir; il insiste surtout sur la modestie, égale à la science, dont M. Pucheran a donné la plus belle preuve, en faisant aussi large que possible la part de gloire de MM. Hombron et Jacquinot, en leur accordant entièrement l'honneur des excellents genres établis, etc. Il fait remarquer les vues philosophiques de M. Pucheran sur la géographie zoologique, et termine en déclarant que son livre révèle un homme capable (pour peu qu'il soit encouragé) de donner à la France une Faune océanienne dans laquelle seraient finalement décrites et coordonnées les innombrables richesses que nous devons à l'intrépidité de nos savants navigateurs, enfouies depuis trop longtemps et devenant tous les jours la proie de l'étranger.

Séance du 17 *Octobre.* — M. *Duvernoy* lit un *Rapport sur plusieurs Mémoires d'Erpétologie et d'Ichthyologie communiqués successivement à l'Académie par M. Auguste Duméril.*

Comme nous avons rendu compte de ces importants travaux, nous ne suivrons pas le rapporteur dans l'appréciation qu'il en donne. Qu'il nous soit seulement

permis de dire que M. A. Duméril, qui suit si dignement les traces de son illustre père, a mérité l'approbation du savant rapporteur, qui termine son travail par les conclusions suivantes :

« En résumé, nous espérons avoir mis l'Académie à même de juger, par ce rapport, que les quatre Mémoires de M. A. Duméril sont des travaux consciencieux d'observations et de comparaisons de détails sur les caractères zoologiques de plusieurs familles de Reptiles, d'Amphibies et de Poissons, travaux très-utiles aux progrès de la Zoologie, et qui méritent, à plusieurs titres, ses encouragements.

« Nous venons, en conséquence, la prier de leur donner son approbation et d'inviter l'auteur à les continuer, ainsi qu'il en a manifesté le projet.

« Les conclusions de ce rapport sont adoptées. »

Séance du 24 *Octobre.* — M. *Serres* lit une *Note relative à la détermination de l'encéphale des Poissons.*

« Dans la dernière séance, dit-il, j'ai fait une observation relative à la détermination des différentes parties de l'encéphale des Poissons, que notre collègue M. Duvernoy a rappelée dans le rapport qu'il a lu à l'Académie sur divers Mémoires présentés par M. Duméril fils.

« Ces déterminations sont les mêmes que celles contenues dans un rapport fait par notre savant collègue, il y a un an, sur ce même point d'anatomie comparée, et elles diffèrent très-peu de celles de Camper et de Haller, dont M. Bory-Saint-Vincent faisait une fausse application à l'étude des races humaines de l'Algérie.

« Après la mort de M. Bory-Saint-Vincent, la commission scientifique de l'Algérie m'a prié de me charger de la rédaction de la partie anthropologique de l'ouvrage sur nos possessions en Afrique.

« Or, tout en respectant la mémoire de M. Bory-Saint-Vincent, j'ai dû néanmoins, dans ce travail, revenir sur les déterminations encéphaliques des Poissons

établies par Camper et Haller, afin de montrer le peu de fondement des conséquences anthropogéniques que l'on pourrait chercher à en déduire.

« La publication de la partie anthropologique de l'Algérie étant remise indéfiniment, je me propose de communiquer à l'Académie les bases du travail dont j'ai été chargé par la commission scientifique de l'Institut.

« Tels ont été le motif et le but de mon observation sur les déterminations anciennes des différentes parties de l'encéphale des Poissons. »

— S. A. le Prince *Ch. Bonaparte* lit l'extrait suivant d'une lettre de M. le professeur *Owen:*

« Notre savant confrère, le professeur Owen, de Londres, dans une lettre du 18 courant, lettre qu'il m'écrit pour me dédommager de n'avoir pas assisté à la séance où il a lu son travail sur le *Gorilla Savagii*, me donne, en outre, quelques nouvelles zoologiques qui me semblent devoir intéresser l'Académie.

« 1° Après avoir fait l'éloge de la belle préparation Poortman, dans notre Muséum, de ce formidable singe, dont les traits l'ont frappé d'étonnement, le célèbre anatomiste anglais parle d'un individu encore plus grand que le nôtre, qu'il a reçu des rives du fleuve Danger, sur la côte occidentale d'Afrique, et qu'il considère comme appartenant à une nouvelle variété.

« 2° Des ossements fossiles qui lui sont parvenus de la Patagonie lui ont permis de reconstruire plusieurs animaux perdus pour lesquels il a dû établir différents genres, *Nesodon*, etc., plus ou moins voisins de son fameux *Toxodon*.

« On sait que M. Richard Owen, revenant aux idées de Ray, contrairement aux errements de Linné et de Cuvier, réunit en un seul groupe les *Ruminants* et les *Pachydermes*, opinion soutenue avec des arguments spéciaux, par un savant professeur français que je vois avec plaisir assister à cette séance (M. Gervais). L'ensemble

des Ongulés a été subdivisé par M. Owen en trois ordres qu'il appelle *Proboscidiens*, *Périssodactyles* et *Artiodactyles*. Les nouvelles découvertes paléontologiques dont je viens de vous entretenir lui ont fait établir une quatrième coupe principale sous le nom de *Toxodontia* : comme les *Proboscidiens*, cette coupe se rapproche bien plus des vrais *Périssodactyles* que des *Artiodactyles*.

« 3° Suivent les détails sur le grand Fourmilier de l'Amérique du Sud (*Myrmecophaga jubata*, L.) que le jardin zoologique de Londres possède vivant. Quelques faits et gestes de cet animal prouvent que, malgré sa réputation trop bien établie, il ne se contente pas toujours d'insectes pour sa nourriture. Après avoir mis à mort, avec ses redoutables griffes, un lapin, il l'a dépouillé pour humer et ressaisir de sa longue langue les substances juteuses qui s'échappaient des lacérations qu'il avait faites dans les tissus du corps de sa victime. Le Fourmilier jouit de la meilleure santé.

« 4° Il n'en est malheureusement pas ainsi du *Morse* (*Trichechus rosmarus*, L.). Si quelque chose peut nous consoler de sa mort, c'est le travail hors ligne que ne peut manquer de produire la dissection de ce singulier Pinnipède par de si habiles mains, qui va, pour le moins, jeter un grand jour sur les homologies de sa dentition si anomale. En attendant, le peu de temps pendant lequel cet animal a vécu en captivité a fait connaître qu'il se dresse beaucoup mieux que les Phoques sur ses membres pinniformes, soulevant entièrement son abdomen du sol ; fait nouveau et inattendu dans l'histoire de la locomotion des mammifères amphibies.

— M. *Guérin-Méneville* lit en son nom et en celui de son collaborateur, M. E. Robert, un Mémoire ayant pour titre : *Observations de sériciculture faites pendant l'année* 1853 *à la magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle*. — Ce Mémoire paraîtra dans notre prochain numéro.

— M. *le secrétaire perpétuel* donne connaissance de la lettre suivante que nous lui avons adressée en présentant à l'Académie le *Mémoire du comice agricole central des éleveurs de sangsues du département de la Gironde.*

« Depuis quelques années j'avais pensé et dit (*Instruction pour le peuple, cent traités sur les connaissances les plus indispensables*, t. II, p. 2372 — 1850) que la recherche de procédés ayant pour objet d'opérer à volonté la multiplication des sangsues serait une des plus heureuses applications de la Zoologie. Aussi ai-je annoncé avec empressement, dans la *Revue Zoologique*, la réalisation de cette idée. Je m'estime heureux d'avoir signalé le premier aux naturalistes cette nouvelle branche de culture qui, tout en donnant une grande valeur à des marais perdus pour l'agriculture, rend un si grand service à l'humanité.

« Je réunis des documents intéressants sur ce sujet, et j'espère que l'élève des sangsues, à laquelle je propose de donner le nom de *hirudiculture*, deviendra une branche agricole non moins digne d'intérêt que celle qui a pour objet de multiplier à volonté les Poissons.

« Chargé par le Comice agricole central des éleveurs de sangsues du département de la Gironde d'avoir l'honneur d'offrir à l'Académie des Sciences le Mémoire qu'il vient de publier sur ses travaux, je viens vous prier de vouloir bien être mon interprète pour cette présentation.

« J'ai l'honneur, etc.

« GUÉRIN-MÉNEVILLE.

« Paris, le 24 octobre 1853. »

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

De l'Homme et des races humaines, par M. H. Hollard. 1 vol. in-12. Paris, Labé. 1853.

L'anthropologie, science récente, fertile en grandes conceptions, en est encore à son début; créée par Blumembach, elle est restée presque stationnaire en comparaison des autres sciences.

Buffon, Virey, Bory-de-Saint-Vincent, Lesson, Blainville, Desmoulins, Etienne et Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, Serres, Pritchard, ont fait de beaux travaux sur cette branche importante des connaissances humaines; ce qui nous manquait surtout, c'était un livre qui, sous une forme littéraire, reproduisît l'ensemble des Mémoires de ces savants en formant un traité général.

C'est la tâche entreprise par M. Hollard : on verra qu'il a parfaitement réussi. Les données de cette notice ne nous permettant pas d'envisager une à une les théories précédemment émises, nous allons essayer de faire seulement ressortir les points dominants de la doctrine de l'auteur.

Par son essence même, l'étude des races humaines touche aux hautes questions de la philosophie et de la religion; aussi retrouve-t-on dans la plupart des naturalistes qui s'en sont occupés un parti pris d'idées ou mieux de théories préconisées pour lesquelles ils ne se sont servis que des faits qui leur étaient favorables, écartant le doute et conséquemment la difficulté. On reconnaît également, dans la plupart de ces travaux, une tendance marquée au panthéisme et aux doctrines matérialistes. Ces théories générales sur l'homme se sont sensiblement modifiées par suite des nouveaux travaux sur l'embyogénie et les résultats obtenus par le croisement des races, études basées sur des faits palpables.

Aussi la majorité des naturalistes en sont-ils arrivés à conclure à l'unité de la race humaine.

La question fondamentale est de savoir si l'homme peut être considéré comme faisant partie du règne animal ou comme l'envisageait, par exemple, Etienne Geoffroy, doit-il former un règne à part dans la nature? C'est ainsi que le voit M. Hollard. — Lorsqu'on veut regarder la nature comme une vaste série, peut-on trouver un lien entre le minéral et le végétal? Si faible qu'il pourrait être, ce chaînon n'existe pas; c'est cette différence incommensurable de zéro à l'unité. « De l'empire inorganique au plus simple des corps organisés, il y a une distance que rien ne remplit; la nature physique et la nature vivante sont deux assises superposées et non des termes consécutifs dont le premier engendrerait le second. L'animal n'est pas non plus un produit perfectionné de la vie végetale. Enfin, les espèces des deux règnes organiques montrent, à la manière dont elles se groupent et se conservent, qu'elles ne procèdent pas les unes des autres. » Cette lacune, que nous distinguons entre l'inorganisme et l'organisme, M. Hollard la retrouve entre le règne animal et l'*homme*. Les traits distinctifs qui séparent, ou mieux qui tranchent l'*homme* d'avec les plus perfectionnés des *Primates*, ce sont les caractères psychologiques. Le savant zoologiste fait ressortir les distinctions de l'instinct et de l'intelligence qui paraissent établir une barrière infranchissable entre ce qu'on appelle l'*âme* chez l'homme et l'ensemble des facultés chez les animaux. Or, il est, en se plaçant à son point de vue, irrationnel de regarder l'intelligence humaine comme le dernier progrès de la vie animale. « La parole, dit-il encore (1), constitue une de

(1) Lorsqu'on étudie les peuplades sauvages de la Tasmanie, dont l'idiome se réduit à un petit nombre de mots mal articulés, nous ne savons pas jusqu'à quel point on peut envisager la parole comme un terme aussi général de comparaison.

ces différences les plus notables. » Les beaux résultats de l'intelligence humaine, la puissante analyse, le jugement critique, surtout la conception d'idées abstraites, sont les caractères marquants de l'homme, surtout dans la race caucasique, où ils sont développés au plus haut degré; c'est cette intelligence même dont il fait un des plus puissants arguments en faveur de l'unité humaine, en accord ainsi avec la Bible, « qui a proclamé, antérieurement à toutes les études anthropologiques, cette vérité de l'unité de l'espèce humaine, qui se dégage aujourd'hui, comme vérité scientifique, d'un état où la contradiction ne lui a pas été épargnée. »

M. Hollard passe en revue les différentes races ou *types* de l'homme, en en faisant ressortir les traits principaux; pour lui ces caractères, loin d'être spécifiques, ne sont que le résultat des agents extérieurs qui ont apporté des modifications au type primitif, argument qu'il fait reposer sur le *croisement improductif des espèces*. Malheureusement ici, comme pour beaucoup de théories scientifiques, les faits d'observation, cette base première, nous font défaut.

M. Hollard a énuméré, avec beaucoup de soin, les différences ethnologiques des peuples en ne tenant peut-être pas assez compte des analogies anatomiques. Son tableau des races asiatico-européennes est parfaitement tracé; seulement, il nous semble ne pas avoir assez fait ressortir les résultats des récentes études des Américains sur les anciennes peuplades du nord de leur continent; de même que pour les types océaniens, sans contredit, les plus intéressants à étudier, sous le rapport moral et physique et par leur état d'abrutissement.

Mais il s'agit d'un ouvrage général. Dans le cours de cette étude, M. Hollard fait ressortir la parfaite concordance de sa théorie avec la cosmogonie chrétienne et les récits bibliques.

Le Traité des races humaines était attendu du public; c'est un de ces livres, disait le bibliographe de la *Revue des deux Mondes*, comme on en fait quelques-uns en Angleterre et trop peu en France.

M. Hollard a su grouper, sous une forme littéraire et attrayante pour le public, les théories ardues de la science, en même temps que le savant pourra chercher sous cette forme générale de précieux renseignements.

Baron Henri Aucapitaine.

Enumerazione, etc. — Enumération systématique des Gastéropodes terrestres et fluviatiles des environs de Pavie; dissertation inaugurale de M. Rezia Amanzio (1848).

Cette brochure ne donne que le catalogue des Gastéropodes des environs de Pavie et quelques détails sur les localités où l'on peut les rencontrer.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

M. Sclater nous adresse la lettre suivante :

« Mon cher monsieur,

« Voulez-vous avoir l'obligeance de faire insérer dans le prochain numéro de la *Revue de Zoologie* les descriptions suivantes de nouvelles espèces d'Oiseaux. Les *Contributions to Ornithology* de sir William Jardine ont cessé de paraître, et nous n'avons plus en Angleterre un journal d'histoire naturelle si bien connu que le

vôtre, dans lequel on puisse publier les découvertes ornithologiques.

Description de deux nouvelles espèces d'Oiseaux, par M. P.-L. Sclater.

Dacnis pulcherrima, Sclater. — D. clarè stramineo-viridis : ventre albescente : capite toto cum gulâ et dorso summo utrinque atris : torque angusto postico cervicali aureo : tectricibus alarum lætè cœruleis : remigibus et rectricibus nigris cœruleo limbatis : rostro nigro, mandibulâ inferiore basi flavescente : pedibus fuscis. — Long. tota, 4-2 poll. angl. Alæ plicatæ, 2-7 ; caudæ, 1-7. — Hab. in Novâ-Grenadâ.

La distribution générale des couleurs, dans cette espèce, ressemble beaucoup à celle du *Calliste cyanoptera*, Swainson, mais elle est tout-à-fait une *Dacnis* typique.

Formicivora ornata, Sclater. — F. cinerea, ventre aliquantulùm brunnescente : gulâ totâ atrâ : dorso postico castaneo-rufo : tectricibus alarum minoribus nigris latè albo terminatis : tectricibus alarum inferioribus albis : rostro pedibusque nigris. — Long. tota, 3-8 poll. angl. Alæ plicatæ, 2-2 ; caudæ, 1-4. — Hab. in Novâ-Grenadâ.

Obs. Affinis *F. erytronotæ*, Hartlaubi, sed gulâ atrâ.

Cette jolie espèce de *Formicivora* provient de la collection de M. J.-C. Eyton.

« Philip Lutley Sclater. »

Londres, aug. 18, 1853.

TABLE DES MATIÈRES.

Bonaparte. — Monographie des Laniens. 433
Pucheran. — Etudes sur les types peu connus du Musée de Paris. 441
Marcel de Serres. — Note sur les dépôts diluviens, les sables et les marnes tertiaires d'eau douce de Montpellier. 446
H Lucas. — Essai sur les animaux articulés qui habitent l'île de Crète. 461
Académie des Sciences de Paris. 468
Analyses d'ouvrages nouveaux. 476
Mélanges et nouvelles. 479

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET C°, RUE D'ERFURTH, 1.

I. TRAVAUX INÉDITS.

ÉTUDES sur les Types peu connus du Musée de Paris, par M. le Docteur PUCHERAN. — (Neuvième article. — *Passereaux ténuirostres.*)

Dans les divers articles que nous avons déjà consacrés, et que nous espérons pouvoir consacrer encore à l'étude des types de Passereaux, nous suivons de préférence l'ordre de classification établi par Cuvier et adopté, avec quelques modifications, par M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire fils, dans ses *Leçons d'Ornithologie* au Musée de Paris. Aussi ne parlerons-nous des espèces de *Méliphagidés*, dénommées par Cuvier et Vieillot, que lorsque nous nous occuperons des *Passereaux dentirostres*, et, quoique il s'agisse d'une espèce de ce genre dans le premier type que nous allons décrire, nous ne délaissons la voie que nous devons suivre que par suite de la dénomination générique adoptée par l'illustre créateur de la Paléontologie moderne. Cette détermination de M. Cuvier est même d'autant plus étonnante qu'il a grandement contribué, dans les deux éditions du *Règne animal*, à restreindre le genre *Certhia* de Linné, et à le constituer tel qu'il est adopté par les Ornithologistes de nos jours.

A. *Types de M. Cuvier.*

Le seul qui exige de nous quelques détails est déterminé sous le nom de *Certhia leucomelas*.

Ce Passereau, dont la taille est à peu près celle du *Meliphaga mystacalis*, Temm., est indiqué comme originaire de Timor (M. Lesueur). La tête est noire, ainsi que le devant du cou et le dessus du corps jusqu'au croupion; il en est de même des tectrices alaires inférieures; les rémiges sont noirâtres; la teinte en est plus foncée en dessus qu'en dessous. Le croupion, tout le dessous du corps, à partir du noir de la gorge, et une grande bande qui occupe le dessus de l'aile, sont de couleur blanche; il en est de même de l'extrémité des secondaires. Les rectrices sont blanches dans la majeure partie de leur étendue et noires au bout. Du noir bleu occupe la base du bec, les tarses et les doigts; les ongles et l'extrémité des mandibules sont jaunâtres. — Longueur totale, 173 mm.; longueur de la queue, 78 mm.; du bec, 17 mm.; du tarse, 2 c. m.

Cette espèce était bien nouvelle lorsqu'elle a reçu de M. Cuvier le nom qu'elle porte. Elle a été depuis décrite et figurée par M. Gould sous le nom de *Melicophila picata*, ce qui indique qu'il y a erreur dans l'énonciation du lieu de provenance, et que notre individu vient de la Nouvelle-Hollande. Vieillot et M. Lesson l'avaient eux-mêmes déjà dénommée avant M. Gould, ainsi que nous le verrons lorsque nous nous trouverons en face de ces dénominations.

B. *Types de Vieillot.*

Les espèces nouvelles de Passereaux ténuirostres dénommés par Vieillot sont encore assez nombreuses; mais, si je ne m'abuse, presque toutes sont ou bien admises ou bien ramenées à leurs synonymes. Nous pouvons l'assurer pour *Synallaxis ruficauda* et *Synallaxis ruficeps*, de même que pour la presque totalité des Trochilidés, *Trochilus fuscus* (1), *T. cyanus*, *T. albicol-*

(1) Cette même dénomination de *Trochilus fuscus* a été donnée

lis, etc. Dans le genre *Dendrocopus*, quelques difficultés se sont présentées, inhérentes tantôt à l'uniformité de coloration des espèces, tantôt aux descriptions imparfaites (1) données par l'auteur même des diagnoses. Nonobstant ces obstacles, le *Dendrocopus albicollis*, Vieill. a été, avec juste raison, rapporté au *Dendrocolaptes decumanus* de Lichtenstein et de Spix. Dans ses études récentes sur ce genre, études si consciencieusement faites, M. de Lafresnaye a parfaitement bien vu que *Dendrocopus fuscus* ne différait pas du *Dendrocolaptes tenuirostris*, Licht., Spix; aussi est-ce avec regret que nous l'avons vu, dans le cours même de son travail, délaisser cette opinion, qui nous paraît bien réelle. Le même observateur, au contraire, avec une sagacité que nous ne saurions trop louer, a très-exactement rattaché *Dendrocopus rufus* à *Sphenura poliocephala*. Pour les espèces dont nous allons transcrire les descriptions, nous espérons, à notre tour, être dans la vérité; malheureusement il est quelques types qui se sont montrés rebelles à toutes nos recherches.

1° *Trochilus versicolor*. — « Le nom de cet oiseau peut, il est vrai, convenir à plusieurs autres, puisque leurs couleurs se présentent de diverses manières; mais il a cela de particulier que, sous un seul aspect, la gorge, le devant du cou et le devant de la poitrine, sont en même temps d'un gris blanchâtre d'un côté, d'un bleu clair sur l'autre, et d'un vert doré dans le milieu; ces mêmes parties se présentent sous d'autres aspects, avec une seule de ces trois couleurs, c'est-à-dire qu'elles

par M. Cuvier à la même espèce; je puis même dire au même individu.

(1) C'est ainsi que, dans la description du *Dendrocopus maculatus* (Dict., tom. XXVI, p. 117), espèce que je rapporte au *Dendrocolaptes bivittatus* de Lichtenstein, Vieillot dit que le *dessus* du cou est blanc; c'est évidemment du dessous de cette région qu'il a voulu parler.

sont entièrement grises ou bleues ou vertes ; le reste du dessous du corps est d'un blanc un peu grisâtre et doré seulement sur les flancs ; la tête, le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures des ailes, celles de la queue et ses pennes, sont d'un vert brillant ; les pennes alaires d'un violet rembruni ; la queue est un peu fourchue ; le tarse brun, le bec de cette couleur en dessus et blanchâtre en dessous. — Longueur totale, 3 pouces environ.

« Cet individu, qui se trouve au Brésil, est au Muséum d'Histoire naturelle. » (*Nouveau Dict.*, tom. XXIII, p. 430.)

Dans l'Encyclopédie (1), la diagnose latine a seulement été ajoutée. Quant au type, il a été rapporté par Delalande ; mais l'espèce ne diffère pas d'*Ornismya brevirostris*, Less., ainsi que nous l'a encore récemment assuré M. Bourcier, si excellent juge en fait de Trochilidés.

2° *Cinnyris leucogaster*. — « Cet oiseau, de l'île de Timor, où l'a trouvé le naturaliste Maugé, a la tête, la gorge et toutes les parties supérieures, d'un vert doré ; la poitrine d'un bleu d'acier poli ; le ventre et les parties postérieures blancs ; les ailes et la queue noires ; celle-ci un peu fourchue ; le bec noir et les pieds bruns. » (*Nouv. Dict.*, tom. XXXI, p. 515.)

L'Encyclopédie (2) ne renferme en outre que la diagnose latine. En fait de synonymes, nous ne connaissons que celui de *Cinnyris thoracicus*, donné plus récemment par M. Lesson (3).

(1) P. 560. *T. viridis nitens; gulâ, collo anteriore pectoreque albido griseis, dilute cœruleis, aureo viridibusque; ventre crissoque cinerascente albis; rostro supra fusco, subtus albido; pedibus fuscis; caudâ subfurcatâ.*

(2) Page 589. *C. aureo viridis; pectore chalybeo; ventre albo; rostro nigro; pedibus fuscis.*

(3) Traité d'Ornith., p. 297.

3° *C. sola.* — « Cet oiseau porte, à Pondichéry, le nom de *Sola sitou* (par erreur, dans le texte, il y a *Sola silou*), d'où il a été envoyé par M. Leschenault. Il se plaît aussi dans d'autres parties de l'Inde, car le naturaliste Macé l'a trouvé au Bengale. La gorge de ce Souimanga est d'un bleu foncé, brillant et à reflets; le devant du cou et les parties postérieures sont d'un jaune jonquille; la tête, le dessus du cou, d'un vert doré changeant; les ailes vertes, ainsi que la queue, dont les deux pennes extérieures sont blanches à leur extrémité. Le bec est noir, le tarse brun et la queue arrondie, etc. » (*Nouveau Dict.*, tom. XXXI, p. 512.)

Cette espèce, dont nous donnons en note (1) la diagnose latine, ne nous paraît pas différer de *Certhia zeylonica*, L. (2).

(1) Page 597. *C. aurato viridis*; *gutture saturate cœruleo*; *collo anticè, corpore subtus flavis*; *rostro nigro*; *pedibus fuscis*; *caudâ rotundatâ.*

(2) Les deux types que nous n'avons pu encore retrouver sont les deux suivants :

1° *Cinnyris cinereicollis.* — *C. fuscescente viridis*; *gutture colloque anteriore cinereis*; *corpore subtus flavo*; *rostro pedibusque nigris* (Encycl., p. 591).

« Le gris qui couvre la gorge et le devant du cou de cet oiseau prend un ton bleuâtre, et s'étend en outre sur les côtés de la tête et du cou, chez des individus; un trait noir part du coin de la bouche, borde le bas des joues et les côtés du menton; toutes les parties supérieures des ailes et de la queue sont d'un vert rembruni; la poitrine et les parties postérieures jaunes; les couvertures inférieures de la queue blanches; les pennes caudales terminées de cette couleur et grises en dessous. Le bec, qui est très-long, est noir, ainsi que les pieds. Cette espèce est au Muséum, etc.» (Nouv. Dict., tom. XXXI, p. 502.)

2° *Cinnyris subflavus.* — *C. capite rubro*; *fronte aurato viridi*; *gutture, juguloque cœruleis*; *corpore subtus flavo*; *rostro nigro*; *pedibus fuscis* (Encycl., p. 598).

Ce *Souimanga* « a le front vert doré, la gorge et le devant du cou d'un bleu d'acier poli; les parties postérieures d'une belle couleur aurore très-vive; les ailes et la queue vertes; la tête

C. *Types de M. Lesson.*

1° *Cinnyris angolensis* (*Traité d'Ornith.*, p. 295). — « Front et devant du cou vert émeraude brillant; plumage noir de velours partout. — Habite la côte d'Angole. »

Le type de ce Souimanga est un de ces individus, encore si rares dans les collections, que Perrein avait apportés de la côte d'Angole, et dont la plupart ont été décrits et même figurés par Vieillot. A l'époque où M. Lesson a indiqué cette espèce, elle était bien nouvelle; elle a été depuis décrite par M. Jardine sous le nom de *Nectarinia stangeri*. Plus récemment, MM. Verreaux (1) ont signalé cette synonymie en donnant, des individus qu'ils avaient entre leurs mains, une fort bonne description. Conformément à la loi de priorité, la dénomination donnée par M. Lesson doit donc être adoptée.

2° *C. lucidus* (p. 295). — « Tête et cou bleu d'acier doré, à reflets pourprés; dos et longues couvertures de la queue d'un vert doré brillant; bleu d'acier du ventre mélangé de rouge sanguin; bas-ventre noir. — Habite le Sénégal.

« *Jeune*. Devant du cou bleu d'acier; plumage gris; ventre olive jaunâtre. »

Ajoutons que chez l'adulte se trouvent, sur les côtés du thorax, deux faisceaux de plumes de couleur jaune serin, et que les ailes sont d'un noirâtre soyeux. Les rectrices sont noires. Il est évident pour nous que c'est la même espèce que *C. splendidus*, Vieill. (2), ainsi que l'a déjà dit M. G.-R. Gray. Le type de l'adulte a été ac-

le dessus du cou d'un rouge très-clair; le bec noir et les pieds bruns. Cet oiseau se trouve dans l'Inde. » (Nouv. Dict., tom. XXXI, p. 494.)

(1) Revue et Magasin de Zoologie, 1851, p. 313.

(2) Oiseaux dorés, vol. II, pl. 82.

quis, par échange, à M. Delalande en novembre 1822; celui du jeune, qui est originaire de Galam, à M. Bacle, en décembre 1820.

3° *C. sanguineus* (p. 296). — « Tête, cou, dos, vert doré foncé ou bleu sur la tête; devant du cou acier et pourpré; dessous du corps noir de velours, à forte teinte de rouge sanguin. — Habite la côte d'Angole. »

Comme le *C. angolensis*, cette espèce faisait partie de la collection apportée de la côte d'Angole par Perrein. Elle a été, avec exactitude et vérité, rattachée, par MM. Verreaux (1), au *C. superbus* de Vieillot (2).

4° *C. ruber* (p. 296). — « Tête émeraude; manteau noir de velours; devant du cou pourpre doré; ventre et thorax rouge sanguin; épaules vert doré. — Patrie? »

Le type est originaire de Sumatra (Duvaucel, septembre 1821); il appartient à la section des *Cinnyris*, dont la taille et le bec offrent de petites dimensions. Les épaules présentent bien une tache verte, mais ce vert est mêlé de violet. La même couleur couvre l'arrière du dos et les tectrices caudales supérieures. Le vert doré de la tête constitue une véritable calotte, séparée par du noir, à droite et à gauche, de la couleur de la gorge. Les rémiges sont noirâtres sur leurs deux faces; il en est de même de leurs tectrices inférieures, etc., etc.

En définitive, ce *Souimanga* ne nous paraît pas différer du *Nectarinia Hasseltii*, Tem. (3).

5° *C. thoracicus* (p. 297). — « Tête et cou vert doré; ceinture rouge, puis noire; deux taches jaune d'or; le bas-ventre grisâtre, le milieu jaune clair. — Habite Timor (Maugé). »

(1) Loc. cit., p. 316.
(2) Loc. cit., vol. II, pl. 22.
(3) Col. 376, fig. 3.

Cette espèce ne diffère pas de *C. leucogaster*, Vieill. Le même individu a servi à nos deux zoologistes.

6° *C. solaris* (p. 297). — « Tête et devant du cou acier pourpré ; dos et aile marron, etc. »

Ce Souimanga n'est autre que *C. zeylonicus*, L., *C. sola*, Vieill., etc. M. Lesson a malheureusement donné encore (p. 297), mais plus justement, le nom de *C. solaris* au *Nect. solaris* de M. Temminck.

7° *C. luteoventer* (p. 298). — « Tête et devant du cou acier ; manteau olive ; poitrine et ventre jaune d'or. — Habite les îles de la Sonde (M. Labillardière). »

Ajoutons que les ailes sont noirâtres, les rectrices noires, avec les trois plus externes terminées de blanc. C'est la même espèce que *Nectarinia pectoralis*, Horsf., *Nectarinia eximia*, Temm. (1).

8° *Dicæum aterrimum*, *Dicæum rubriventer*, *Dicæum Maugei* (p. 303).

Je me suis expliqué sur ces trois espèces dans la *Revue zoologique* de 1846 ; par conséquent je n'insisterai pas.

9° *Certhionyx variegatus* (p. 306). — M. Lesson, indiquant lui-même que son espèce ne diffère pas du *Certhia leucomelas*, Cuv., je ne crois pas nécessaire d'entrer dans de nouveaux détails. Mais ce Passereau étant semblable au *Melicophila picata* de M. Gould, il est évident que le genre *Certhionyx* de M. Lesson doit être adopté de préférence à celui de M. Gould, qui est plus récent.

10° *Furnarius Sancti-Hilarii* (p. 307). — Cette espèce est généralement connue comme ne différant pas de *Lochmias squammata*, Sw.

11° *Edela ruficeps* (p. 309). — « Tête et joues rousses; dos gris roussâtre; dessous du corps gris cendré, milieu du ventre blanchâtre ; queue rousse. — Habite

(1) Col. 138, fig. 1.

la côte nord-ouest de la Nouvelle-Hollande (Labillardière). »

Il y a sûrement erreur dans cette dernière indication, car notre type ne diffère pas d'*Orthotomus sepium*, Horsf., Tem. (1). M. Lesson s'est rectifié à ce sujet dans la *Centurie zoologique*, en donnant la figure de cette espèce.

12° *Sittasomus flammulatus* (p. 315). — « Brun roussâtre, flammé de blanc ; queue roux vif. — Habite le Brésil? »

C'est *Dendrocolaptes cuneatus*, Licht., comme l'a déjà dit M. de Lafresnaye dans ses récentes études sur les Picucules.

Note sur deux nouvelles espèces du genre Momot (*momotus*), par Philip. Lutley Sclater.

Je dois à l'obligeance de MM. Verreaux d'avoir pu décrire deux nouvelles espèces de *Momot*, qu'ils ont reçues tout récemment de Sainte-Marthe, dans la Nouvelle-Grenade. En voici la description :

Momotus semirufus, Sclater. — M. viridis : capite colloque supero et corpore infrà à mento ad medium ventrem cinnamomeo-rufis : maculis duabus pectoribus nigris : loris et regione auriculari intensè atris : ventre imo crissoque cœrulescenti-viridibus : remigibus rectricibusque subtùs nigricantibus suprà lætè viridibus cœrulescente marginatis : caudâ spatulatâ : rostro pedibusque nigris. — Long. tota, 50 cent. ; alæ, 17 cent. ; caudæ, 31 cent. — Habitat : Santa-Martha, in Novâ Granadâ, et ad Rivum Rio-Javarri dictum.

Momotus subrufescens. Sclater. — M. viridi-olivaceus : pileo nigro, cœruleo glancescenti anticè, purpurascenti posticè cincto : loris et regione auriculari intensè nigris, illâ glauco cinctâ : corpore suprà viridi, infrà rufo-olivaceo : maculis duabus pectoralibus nigris : remigibus rectricibusque subtùs nigricantibus, suprà lætè viridibus, cœrulescente marginatis : caudâ spatulatâ : rostro

(1) Col. 599, fig. 1.

pedibusque nigris. — Long. tota, 40 cent.; alæ, 13; caudæ, 25. — Habitat in Novâ-Granadâ.

Au milieu des nouveautés zoologiques de toute sorte qui affluent et abondent dans le riche établissement des frères Verreaux, ces Momots sont deux des espèces les plus intéressantes.

J'ai retrouvé, dans le Musée du Jardin des Plantes, trois autres exemplaires du premier de ces oiseaux. L'un a été rapporté par MM. Castelnau et Deville, de Rio-Javarri ; le second est de Santa-Fé-de Bogota, et le troisième est étiqueté comme venant du Chili.

Mélanges ornithologiques, par F. de Lafresnaye.

Sur l'*Anabates squamiger*, Lafr., Syn. av. Amer., part. II, p. 14, et d'Orbig., Voy., t. LIV, f. 2. — *Sittasomus perlatus*, Less. Suppl à Buff., p. 284.

En 1838, nous décrivîmes, pour la première fois, dans notre *Synop. av. Amer.*, part. II, p. 14, publié alors dans le *Magasin de Zoologie*, un oiseau rapporté d'Amérique par M. d'Orbigny, et que nous crûmes devoir ranger dans le genre *Anabate*, de Temminck, mais dans une section particulière que nous distinguâmes par le nom d'*Anabates Sylvani et Scansorii*, d'après la forme de leurs pattes et de leur queue, et d'après les renseignements de mœurs fournis par M. d'Orbigny, pour les séparer d'une seconde section que nous appellions *Anabates Dumicolæ*. Un peu plus tard, lorsque M. d'Orbigny, dont nous étions le collaborateur pour la partie ornithologique, publia son *Voyage*, il en donna une figure coloriée sur la planche 54, f. 2 de cet ouvrage, et sous le même nom.

En 1847, M. Lesson, dans son *Supplément à Buffon*, décrivit le même oiseau, p. 284, sous le nom nouveau de *Sittasomus perlatus*, Lesson. M. Lesson, comme on

le voit, commettait donc ici une double erreur : 1° en donnant un nouveau nom à un oiseau déjà nommé et figuré depuis longtemps ; 2° en le plaçant dans le genre *Sittasomus*, section des *Dendrocolaptes* à bec de fauvette. Tous les Dendrocolaptinées, comme l'on sait, quelles que soient les formes diverses de leur bec, depuis celui de la Fauvette, de la Sittelle, jusqu'à celui du Prométops, sont facilement reconnaissables à la forme toute particulière et caractéristique de leurs pattes, commune à toutes les espèces. Chez elles toutes, en effet, et par conséquent chez celles du genre *Sittasomus*, le doigt antérieur externe et son ongle sont absolument de même longueur et grosseur que le doigt médian, tandis que le pouce est étonnamment court, puisqu'avec son ongle il atteint à peine la longueur de ce doigt antérieur externe sans son ongle. M. Lesson, se bornant probablement à l'inspection du bec de cet oiseau, de sa queue légèrement épineuse, et surtout de sa coloration si analogue à celle de la plupart des Dendrocolaptinées, aura négligé l'observation essentielle pour cette famille, celle de la forme des pattes, qui l'en exclut invariablement et sans nul doute ; car chez lui le doigt antérieur externe et son ongle sont sensiblement plus courts que le median, tandis que le pouce, avec son ongle, au lieu d'atteindre seulement la longueur du doigt antérieur externe sans son ongle, le dépasse, lui et son ongle, de près d'un quart. — Ce genre de conformation le rapproche visiblement des Sittelles, plus encore que des Sittines ; mais, sous d'autres rapports, il ne peut figurer dans aucun de ces deux genres. — G.-R. Gray, dans son *Genera of birds*, le cite dans sa liste des *Anabates*, mais toutefois avec un? Enfin, le prince Bonaparte, dans son *Conspectus*, p. 209, le range, comme Lesson, dans le genre *Sittasomus*, sous le nom de *Sittasomus perlatus*, Lesson, en donnant, avec raison, pour synonyme *Ana-*

bates squamiger, Lafr., plus ancien de neuf ans que le précédent.

Cet oiseau n'ayant nullement les pattes ni même la queue très-rigide et à longues épines des *Sittasomus*, et présentant, au contraire, dans la forme de ses doigts et la grande longueur de son pouce, beaucoup plus de rapports avec les *Sittinæ* qu'avec les *Dendrocolaptinæ*, dont il n'a que la maculature inférieure, nous pensons que c'est près des *Sittines* (Xenops) qu'il doit prendre place ; soit qu'on range ce genre avec les *Anabatinæ*, comme l'a fait le prince Bonaparte, *Consp.*, p. 211, soit qu'on le réunisse aux vraies *Sittinæ*. Mais, comme d'après ses formes de pattes, de bec, de queue et d'ailes, il ne peut être placé ni dans le genre *Sitta*, ni dans le genre *Xenops;* nous avons pensé qu'il devait former le type d'un nouveau genre intermédiaire aux *Xenops*, aux *Sitta* et aux *Anabates*, que nous nommerons, à cause de cela, ANABASITTA, dont voici la caractéristique :

Gen. ANABASITTA, Lafr. — « Pedes illis *Sittæ* valde affinis; halluce cum ungulo digito medio antico longitudine æquali sed digito externo quartâ parte longiore; rostrum sylviæ, huic generis *Sittasomus* simile; alæ elongatæ, remige prima, secunda valde breviore, secunda, tertia paulo breviore, tertia, quarta et quinta æqualibus et longioribus; cauda longitudine mediocris, rectricibus apice parum rigidis et acuminatis uti in genere *Synallaxis*; color cinnamomeus prævalens. »

Anabasitta squamigera, Lafr. — *Anabates squamiger*, Lafr., Synops. av. Amer., part. II, p. 14 (ann. 1838); d'Orbig., Voy. t. LIV, f. 2. — *Sittasomus perlatus*, Lesson, Suppl. à Buff., p. 284 (ann. 1847). — *An? Squamiger*, Lafr. G.-R. Gray, Gendra of Birds (art. *Anabates*). — *Sittasomus perlatus*, Less., Bonap., Consp., p. 209.

« A. supra dorso, alis caudâque vivide cinnamomeis aut ferrugineis; remigibus tectricibusque intùs nigris; capite, collo, pectore, abdomineque toto rufescente olivaceis; vittâ superciliare fere post-oculare, gulâ totâ, plumarumque colli lateralis, pectoris et

abdominis maculâ mediâ squamæformi flavescente albidis; hâc nigro-cincta; alarum tectricibus inferis albidis; rostrum corneum subtus flavidum; pedes brunnescente fusci halluce cum ungulo valde elongatis ut in scansoriis avibus.» — Longit. tota (ave arte farcto), 15 cent.; alæ plicatæ, 8 cent.; caudæ, 7 cent. — Habit. Bogota in Nova-Granada.

Nous n'ajoutons pas de description française, cet oiseau étant très-bien décrit par M. Lesson, dans son *Suppl. à Buffon.* — Il est, à ce qu'il paraît, très-commun à la Nouvelle-Grenade; car, dans certains envois de ce pays, nous en avons vu jusqu'à quinze ou vingt individus.

Études sur les Anodontes de l'Aube, par Henri Drouet.

(*Sixième article.*)

. . . . . Mihi vero suavis semper erit horarum, quas huic impendi, recordatio.
(Kickx, Synops. Moll. Brabantiæ.)

VIII. Organes sécréteurs.

§ 30. « J'ai décrit, en parlant du manteau (§ 16), une glande dont j'ignore encore aujourd'hui l'usage; je n'y reviendrai plus. Les autres organes sécréteurs des Anodontes, sont : le foie, — la glande de Bojanus, — les follicules agminés, — l'ovaire (cette glande sera décrite au chapitre des organes génitaux).

§ 31. « Le *foie* est cette grosse masse arrondie, mollasse, qui se trouve à la partie antéro-supérieure du corps, entre le muscle adducteur antérieur et l'ovaire. Il est recouvert d'une membrane mince qui appartient au manteau, et s'unit tellement à cette enveloppe qu'il n'est guère possible de l'en séparer sans déchirures. D'un autre côté, il a de grandes affinités avec l'ovaire, et l'on n'aperçoit pas de démarcation bien nette entre ces deux organes, dont la consistance est à peu près la même.

« Supérieurement, le foie semble être divisé en deux lobes, à cause du raphé qui passe au milieu. De chaque côté, il est maintenu par quelques prolongements fibreux qui viennent épaissir et solidifier le manteau. Antérieurement et inférieurement, il est retenu par une partie de la région musculeuse du pied, qui lui forme une base solide. Aucune membrane ne le sépare des cellules ovariques.

« La substance du foie est d'un brun-verdâtre. Elle est molle, abreuvée de liquides, et renfermée dans un tissu aréolaire à petites cellules jaunâtres composées de tissu fibreux. L'estomac est creusé au milieu de la pulpe. De nombreux canaux cholédoques le traversent et s'ouvrent largement à l'intérieur. Au devant du foie se trouve l'œsophage; en arrière, il entoure une partie très-minime des intestins. Les filets nerveux qui font communiquer les ganglions antérieurs avec le postérieur passent au dedans du foie, sur les côtés.

§ 32. « A la partie médiane et supérieure du corps, sur le bord supérieur du pied, s'étend une glande allongée, très-molle, d'un violet-bleuâtre, bordée de chaque côté par les branchies, limitée en avant par les corps violacés et l'intestin qui sort du pied, et en arrière par le muscle postérieur sur lequel elle s'étale et auquel elle adhère. Le muscle tendineux la traverse; la cavité cardiaque la recouvre. C'est la *glande de Bojanus* (ou glande mucipare) qui sécrète l'humeur visqueuse de l'Anodonte.

« Cette glande est oblongue, étroite, arrondie à ses extrémités, et séparée en deux lobes par plusieurs canaux sécréteurs situés à la partie médiane. Ces conduits, réunis vers le tiers antérieur, projettent dans toutes les directions un lacis de petits vaisseaux blanchâtres entrecroisés, que l'on peut suivre pendant une partie de leur trajet. En arrière de la cavité cardiaque, en avant du muscle adducteur, cette glande vient former deux ampoules entre lesquelles passe le muscle tendineux. Ces

ampoules sont transparentes, brunâtres, et offrent des divisions polygonales qui ne sont autre chose que des portions de parenchyme.

« Le parenchyme de cette glande est contenu entre les deux feuillets d'une membrane diaphane de la plus grande ténuité. Il apparaît à l'intérieur sous l'aspect d'une substance d'un roux-foncé, à faisceaux longitudinaux, divisés, très-lâches, sans forme déterminée, entre lesquels on trouve toujours une grande quantité de matière limpide dont la consistance est tout-à-fait aqueuse.

« La glande de Bojanus est traversée, de chaque côté du muscle tendineux, par les deux filets nerveux se rendant du ganglion postérieur aux deux ganglions antérieurs.

§ 33. « J'ai déjà parlé des *follicules agminés* en décrivant le manteau. Je reviens à ces glandules, parce qu'elles remplissent des fonctions importantes. En même temps qu'elles lubréfient la surface externe du manteau, elles engendrent la matière nacrée qui couvre la face interne des valves.

« Ce sont de petits corps globuleux, disséminés, comme je l'ai dit plus haut (§ 16), sur toute la surface externe du manteau, même sur le raphé. Ils sont plus nombreux aux alentours de la région cardiaque, et particulièrement de la glande de Bojanus. Près des cirrhes, à l'extrémité postérieure du manteau, leur volume augmente beaucoup, ainsi qu'au-dessus de la bordure d'où naissent les vaisseaux nacrés.

§ 34. « On rencontre fréquemment, chez les Anodontes, de véritables perles presque aussi belles que celles produites par la Pintadine mère-perle ou Huître perlière (*Meleagrina margaritifera*, Lin.), mais d'une grosseur infiniment moindre (de 1 millim. à 3 1/2 millim. de diamètre). Ces perles sont globuleuses, d'un blanc-argentin souvent irisé. On les trouve enchatonnées dans le manteau ou soudées au test. Quelquefois même la

matière nacrée forme des coulées, des dépôts considérables au fond de la coquille, ou des saillies énormes, en forme de clou, appréciables à l'extérieur.

« Les perles ne sont pas positivement produites par une sécrétion morbide, comme on l'a dit souvent. La cause de leur formation est due à une obstruction des canaux des follicules qui versent la nacre. Une pression, même légère, agissant longtemps au même endroit, une stagnation quelconque de l'humeur, empêche la circulation des liquides. Les glandes ne pouvant plus alors donner un libre cours à leur sécrétion, la nacre s'amasse autour d'elles en empruntant la forme globuleuse de ces corps. La nacre enveloppe bientôt aussi les glandules voisines qui forment noyau, disparaissent entièrement au milieu de la substance ambiante, et s'anéantissent par la suite de manière à produire une perle creuse. Comme plusieurs follicules agminés concourent presque toujours à la formation de ces concrétions, celles-ci conservent, à la surface, de petites gibbosités. Rarement j'en ai vu de parfaitement rondes, ou bien alors elles étaient fort petites.

« On peut suivre, sur le manteau, les différentes phases de la formation des perles.

« Dans une première période, un follicule devient obscur, s'atrophie, s'entoure d'une aréole plus foncée que le tissu environnant. Ce point devient de plus en plus visible; il proémine, sans affecter de contours bien réguliers.

« Dans la seconde période, on voit apparaître au milieu du point central une petite sphère brillante, à peine perceptible, mais saillante. Cette sphère augmente insensiblement; la substance nacrée envahit les follicules voisins, les englobe et arrête la circulation. La perle se multiplie, et la sécrétion glandulaire continuant, elle grossit jusqu'au moment de son arrêt définitif.

« Le plus souvent la perle est intimement unie à la

surface interne du test. Voici comment j'explique ce fait. Le manteau se trouvant continuellement en contact avec les valves, il en résulte que la perle naissante, contenue dans le tissu mince et délicat de la peau, touche presque immédiatement la coquille, contre laquelle elle vient bientôt frotter, en perçant la peau qui l'en séparait. En se déposant sur le test, la nacre s'amasse autour de la perle, fait corps avec elle, et la soude très-solidement.

« Certaines espèces ont l'intérieur de leurs valves parsemées de perles de diverses grosseurs. La face interne du ligament en est souvent criblée : elles sont alors microscopiques. Mais c'est chez l'*Anodonta Celtensis* que ces concrétions sont le plus fréquentes.

§ 35. « J'ai encore vu, dans le manteau, une autre sorte de concrétion, différente de celles-là, et due à une véritable maladie du follicule. Cette nouvelle concrétion consiste en une très-petite sphère jaunâtre, cerclée au point d'attache de la peau, très-dure, posée sur une baguette renflée de distance en distance et fichée dans le manteau. Cette affection, fort rare, est produite par des glandules superposées, dont la plus antérieure, atrophiée et indurée, s'est épanouie à la surface du manteau, les suivantes la poussant toujours au dehors à mesure qu'elles grossissent.

IX. Organes de la génération.

§ 36. « L'*ovaire* est renfermé dans le pied, dont il occupe la plus grande partie, et auquel il emprunte sa configuration. En avant de l'ovaire se trouve le foie; au-dessus, l'intestin, la glande de Bojanus et les branchies. La région musculo-fibreuse du pied l'enveloppe en avant, en bas et en arrière.

« L'ovaire consiste en granulations de nature pulpeuse, interposées entre les mailles d'un tissu peu solide, de nuance plus claire. Ces granulations sont colorées différemment, selon les espèces. Suivant les époques, j'ai

distingué des œufs groupés, à l'état tout-à-fait rudimentaire, et d'autres prêts à entrer dans l'oviducte. Ces œufs ne sont visibles qu'à l'aide d'une très-forte loupe.

« La masse totale de cet organe a la même forme que le pied, à peu de chose près, c'est-à-dire qu'elle est comprimée latéralement, et légèrement quadrangulaire ; elle est plus renflée supérieurement et vers le milieu qu'auprès du vrai pied. La peau est plus délicate que celle de la région musculo-fibreuse ; néanmoins elle offre encore assez de solidité à cause des fibres blanchâtres, longues et solides, qui partent, en divergeant, du muscle tendineux, et s'étendent très-loin à la surface de cet organe. Le vrai pied, en l'environnant de son tissu serré, soutient et protége encore cette masse mollasse au milieu de laquelle les intestins sont à l'aise et à l'abri des lésions extérieures.

« L'oviducte, contenu dans la substance même de l'ovaire, se trouve à la base du pied, au-dessus du sillon qui marque la séparation entre la région ovarique et la région musculo-fibreuse (ou vrai pied). C'est un canal très-mou, assez large, qu'il est extrêmement difficile de séparer de la pulpe ovarique. En ouvrant ce canal, on voit que l'intérieur est tapissé par une membrane molle, garnie de replis transversaux qui ressemblent à des fentes et criblée de petits points noirs microscopiques. Cette membrane est la même dans toute son étendue. Sa surface est ordinairement lubréfiée par une quantité plus ou moins grande de matière brune, semi-liquide.

« L'oviducte commence du côté droit, presque sur la ligne médiane, à la partie inférieure de l'ovaire. Il s'avance antérieurement, se recourbe du côté gauche après un court trajet, puis il suit superficiellement la direction du bord inférieur du pied, entre l'ovaire et le sillon qui le sépare de la région charnue. Après avoir cotoyé le talon, être remonté en arrière derrière l'intestin, il s'élève vers le bord supérieur du pied, se recourbe en

haut à la partie antérieure, et se rend enfin aux branchies externes. Il ne m'a pas encore été donné d'apercevoir, soit à l'œil nu, soit à la loupe, ou au moyen d'injections, la communication existant entre l'oviducte et les feuillets des branchies. Peut-être n'est-ce qu'à certaines époques et pendant le trajet des œufs que cet orifice est bien visible.

« Je n'ai pu davantage constater l'existence de l'organe mâle, sécréteur de la liqueur fécondante ; mais on peut supposer, avec quelque raison, que le liquide assez épais qui recouvre et environne les globules ovariques est destiné à les féconder.

§ 37. « Une fois logés entre les feuillets des branchies externes, les œufs y achèvent leur développement. Ils sont alors très-petits (un quart de millimètre de diamètre environ), serrés les uns contre les autres, et en quantité prodigieuse, ce qui explique l'immense multiplication des Anodontes dans les localités tranquilles et favorables. La majeure partie de ces œufs périt, toutefois, après l'éclosion, dévorée par de nombreux ennemis.

« Malgré leur agglomération par paquets (la matière agglomérante ressemble à de l'eau gommée), les œufs sont parfaitement isolés les uns des autres. Vus en masse, ils paraissent brun-chocolat, brun-clair, roux, etc. ; mais vu séparément, chaque œuf est translucide et jaunâtre. Peu de temps après son arrivée dans la branchie, il prend la forme d'une mitre à deux valves unies par un petit ligament. Déjà ce n'est plus un œuf, mais une Anodonte, quoique dans cet état elle n'ait pas encore plus d'un quart de millimètre de diamètre. J'ai vu exécuter des mouvements assez vifs à ces Anodontes embryonnaires ; elles se tournaient à droite et à gauche, changeaient de place, resserraient et ouvraient leurs valves (1). Ce n'est que lorsqu'elles sont bien dévelop-

(1) Il y a longtemps que cette observation a été faite pour la première fois. Dans une lettre datée du 1er octobre 1695, A. Lee

pées, et déjà fortes, qu'elles quittent les branchies. Je ne sais pas au juste par quel mécanisme. Il est probable que ce dernier organe se trouvant très-distendu par l'accroissement des jeunes Anodontes, ou le tissu peu résistant se déchire, ou les vaisseaux s'écartent pour leur livrer passage. Elles quittent l'Anodonte mère par le tube incomplet terminal.

« Les Anodontes sont ovovivipares, on vient de le voir. J'aurais voulu suivre pas à pas les phases successives de leur accroissement; mais le hasard ne m'a pas assez favorisé pour me faire trouver une suite complète de toutes les périodes de développement. C'est au printemps, surtout à la fin de mai et en juin, que l'on rencontre les œufs dans les branchies. »

wenhoek, décrivant le développement des embryons de l'*Unio tumidus* Retz., s'exprime en ces termes : « Innatas has conchas, quam primum eas ex ovario excmeram, indidi tubo vitreo, easque sic microscopio opposui, ac statim magna cum admiratione ac voluptate vidi, quomodo conchæ hæ nondum natæ, ac membranis adhuc involutæ, lente circum volutarentur; neque id per breve aliquod tempus sed quædam per tres horas continuas in hoc suo motu perseverabant. Hic singularum concharum innatarum, intra membranas suas, motus, tanto majori mihi erat voluptati, quia eæ in omni hac agitatione, nec ad hanc, nec ad illam membranæ, cui inerant, magis accedebant partem, sed undique æque ab membrana distabant, non aliter quam si sphæram circum axem suum circumvolvi videremus. Atque hoc pacto sæpe mutationem in innatis his conchis animadvertere erat, modo enim nobis apparebat plana ejus pars, ac tum videre licebat formam ac partes tenuissimas testæ, unde et nobis patebat quomodo testa queat augeri; modo apparebant conchæ latera. Ac ut verbo dicam hocce spectaculum quo una cum nata mea et sculptore, per duas continuas horas fruebamur, amænitate sua omnia alia longe superabat, quamcunque enim adspiceremus concham innatam, apparebant phænomena captum nostrum longe superantia. » (*Epistolæ ad Societatem regiam Anglicam et alios illustres viros*. Ex belgic. in lat. ling. transl. Lugd. Bat., 1719, tom. III, continuat. 2, p. 26, epist. 75.)

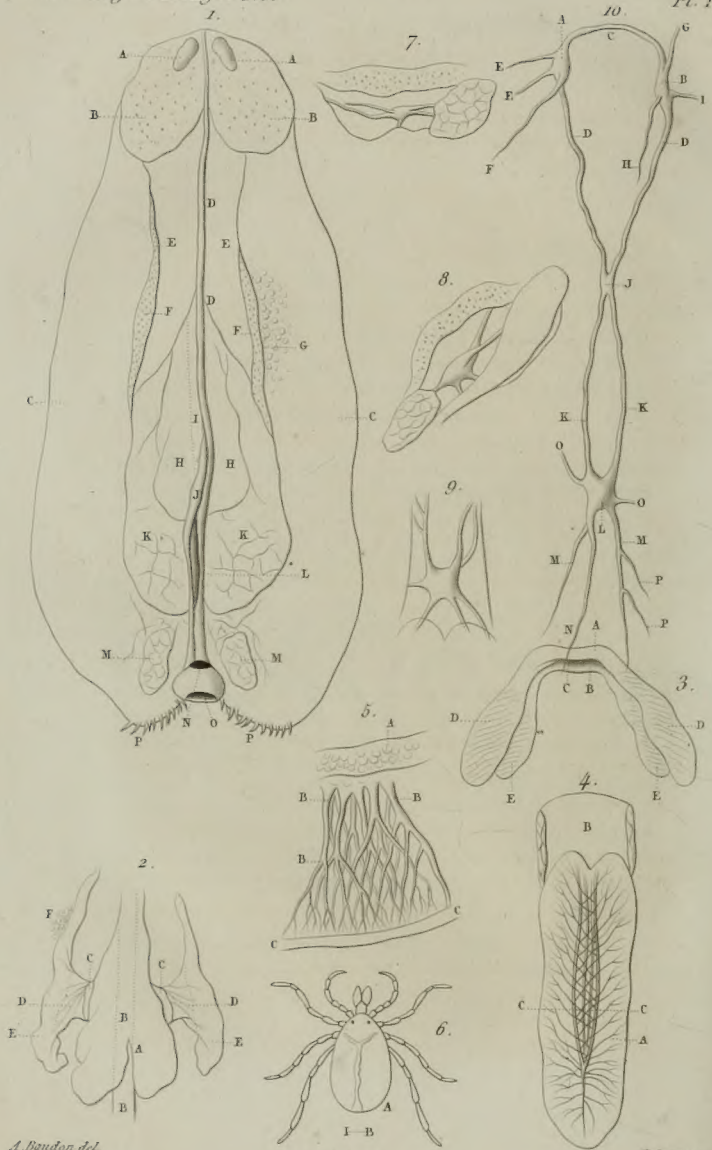

A. Baudon del.

Anodonta.

Lebrun sc.

N. Remond imp. r. des Noyers. 65. Paris.

Explication des planches.

Planche 17.

Fig. 1. *Anodonta Cellensis* vue en dessus, par le dos. (Tout le corps est légèrement affaissé et plus élargi qu'à l'état vivant, surtout vers la région anale). — AA Muscle adducteur antérieur. — BB Foie. — CC Manteau. — DD Raphé. — EE Corps violacés. — FF Corps réticulaires. — G Follicules agminés du manteau. — HH Cœur. — I Rectum (apparaissant au milieu de la cavité cardiaque). — J Épanouissement fibreux du raphé. — KK Glande de Bojanus. — L Canal inconnu. — MM Muscle adducteur postérieur. — N Anus. — O Ouverture branchiale. — PP Cirrhes.

Fig. 2. Le cœur et ses annexes. — A Cœur. — BB Rectum (apparaissant à l'intérieur). — CC Valvules pendant la diastole. — DD Vaisseaux de communication avec les oreillettes. — EE Oreillettes. — F Corps réticulaire.

Fig. 3. Orifice buccal et tentacules. — A Lèvre supérieure. — B Lèvre inférieure. — C Orifice buccal. — DD Tentacules supérieurs (appendices labiaux). — EE Tentacules inférieurs (*idem*).

Fig. 4. Glande de Bojanus vue en dessous. — A Glande de Bojanus (ou glande mucipare). — B Muscle adducteur postérieur. — CC Canaux excréteurs.

Fig. 5. Vaisseaux nacrés (grossis). — A Follicules agminés des bords du manteau. — BB Vaisseaux producteurs de la nacre. — CC Bord libre du manteau.

Fig. 6. Insecte parasite de l'*Anod. Cellensis*. — A Insecte très-grossi. — B Grandeur naturelle.

Fig. 7. Ganglion droit.

Fig. 8. Ganglion gauche.

Fig. 9. Ganglion postérieur.

Fig. 10. Ensemble du système nerveux. — A Ganglion

gauche. — B Ganglion droit. — C Cordon de communication entre ces ganglions. — DD Cordon de communication avec le ganglion postérieur (L). — EE Filets se distribuant aux tentacules gauches, au manteau et au pied.—F Filet se rendant à la peau de l'ovaire.—G Filet se rendant au muscle antérieur et à la lèvre inférieure. — H Filet pénétrant dans le foie et ses piliers. — I Filet pénétrant dans le manteau. — J Point de jonction des cordons réunissant les ganglions antérieurs au ganglion postérieur. — KK Cordons de jonction. — L Ganglion postérieur. — MM Nerfs branchiaux. — N Nerf des cirrhes. — OO Filets du manteau (bord postérieur). — PP Filets du cloaque.

Planche 18.

Fig. 1. Estomac ouvert et intestins isolés. — AA Foie. — B Estomac ouvert. — B' Œsophage. — C Origine de l'intestin. — D Infundibulum. — E Cœcum. — E' Origine du cœcum coupé. — F Appendice de l'intestin pénétrant dans le foie. — GG Gros intestin. — H Cœur. — I Extrémité du rectum.

Fig. 2. Crystallin.—A Crystallin vu de profil.—B Le même vu de face.

Fig. 3. Anus vu de face.

Fig. 4. Ovaire et oviducte. — A Région musculo-fibreuse du pied rétracté (lobule). — B Région ovarique. — C Muscle tendineux. — D Granulations ovariques.— E Oviducte ouvert.

Fig. 5. Branchies (vues en dessous).—AA Branchies internes. — BB Branchies externes. — CC Artères branchiales: — DD Canal branchial. — E Glande de Bojanus.

Fig. 6. Fragment de branchie très-grossi.

Fig. 7. Glande particulière du manteau.—AA Masses glandulaires. — BBB Groupes de vaisseaux qui en dérivent.

Fig. 8. Ensemble des organes vus de profil, le manteau

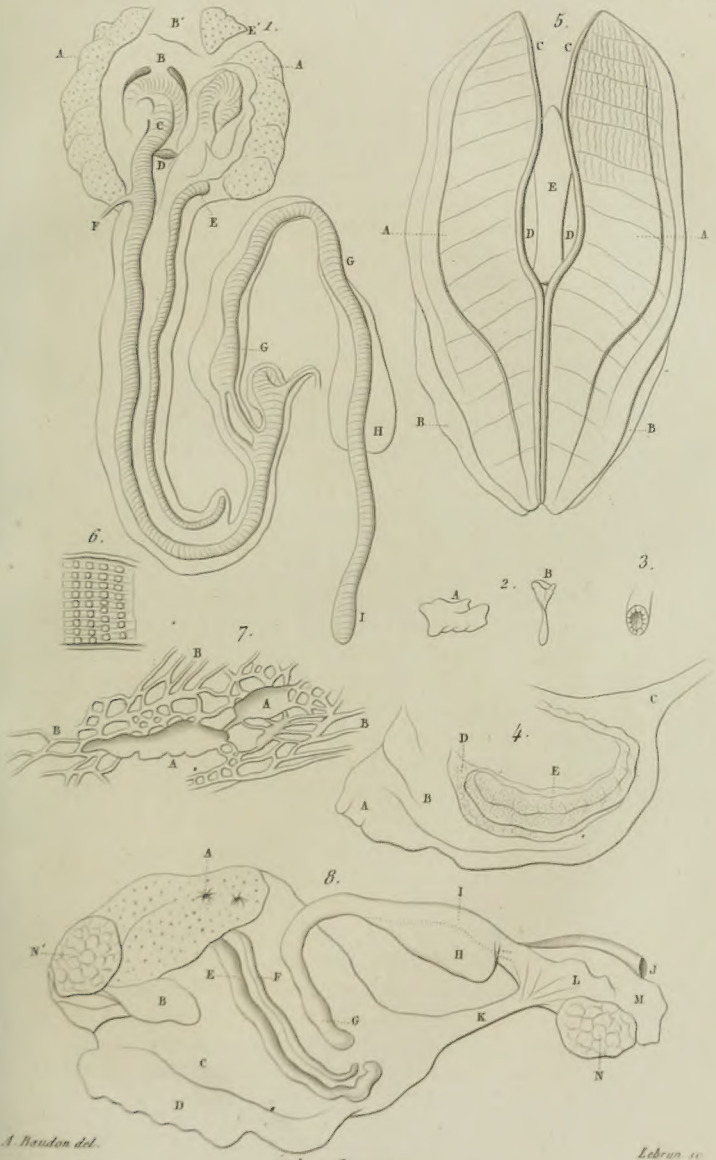

A. Baudon del.

Lebrun sc.

Anodonta.

N. Rémond imp. r. des Noyers 65. Paris.

et les branchies étant enlevés. — A Foie. — B Tentacule. — C Région ovarique. — D Région musculo-fibreuse, ou vrai pied. — E Intestin principal à sa sortie du foie. — F Cœcum. — G Gros intestin à sa sortie de la région ovarique. — H Cœur. — I Rectum, qui traverse le cœur. — J Anus. — K Muscle tendineux. — L Expansions fibreuses. — M *Idem*. — N Muscle adducteur postérieur. — N' Muscle adducteur antérieur.

Observations de sériciculture faites pendant l'année 1853 à la Magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle (Basses-Alpes), par MM. Guérin-Ménéville et Eugène Robert (1).

En encourageant nos recherches scientifiques et pratiques sur l'industrie de la soie, en donnant à l'un de nous, l'année dernière, l'honorable mission de continuer des travaux qui allaient être interrompus par suite de l'impossibilité dans laquelle se trouvait alors M. le ministre de l'Agriculture de les faire poursuivre, l'Académie des Sciences a encore montré tout l'intérêt qu'elle attache aux progrès que l'on peut faire faire à notre agriculture par l'application des sciences. Soutenus par sa haute approbation et par les vœux, chaque année réitérés, des conseils généraux et des agriculteurs de progrès du midi de la France, nous avons continué à la Magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle, choisie cette année par le gouvernement pour une fabrication de graines de vers à soie, des études dont le besoin se fait sentir plus que jamais aujourd'hui, comme on le verra dans le courant de ce Mémoire.

Nous croyons qu'il est utile d'exposer d'abord, d'une

(1) Extrait du Mémoire lu à l'Académie des Sciences. (Séances du 24 octobre et du 7 novembre 1853.)

manière sommaire, l'état de la sériciculture au moment où ces travaux ont été entrepris, afin d'en faire mieux comprendre le but et l'opportunité.

Toutes les personnes qui s'occupent aujourd'hui, en France, de l'industrie sericicole savent que la dégénérescence, le mélange et l'abâtardissement des races de vers à soie sont les principaux obstacles aux progrès et au développement de cette précieuse industrie. Ce fait est suffisamment établi, — par les plaintes unanimes dont sont remplis les journaux spéciaux, — par les enquêtes faites dans les principales contrées sericicoles, — par les rapports de l'inspecteur général de la sériciculture, et enfin par les nombreuses pétitions adressées au ministre de l'Agriculture et du Commerce, par les sériciculteurs, les fileurs et les négociants en soie les plus connus.

Deux effets très-fâcheux résultent du mélange, de l'appauvrissement et de la dégénérescence des races :

1° L'affaiblissement de la santé des vers, ce qui augmente beaucoup les difficultés de l'éducation, et en diminue considérablement le produit;

2° L'infériorité du brin de la soie qui résulte des cocons informes, de races mêlées, satinés, faibles, etc., et donnant des soies bouchonneuses, duveteuses, sans nerf ni élasticité, et manquant de presque toutes les qualités indispensables à la filature et à la bonne fabrication des tissus.

Les races élevées en Provence sont encore plus frappées de cet abâtardissement. C'est à tel point que les soies provenant de ces cocons sont reléguées au dernier rang sur les principaux marchés, et que l'expression de *soie de Provence* est devenue le synonyme de soie inférieure dont la cote reste toujours de 10 à 12 fr. au-dessous de celle des soies provenant des autres départements sericicoles.

La régénération des races est donc plus essentielle

encore en Provence que partout ailleurs. Par cette régénération on se propose de corriger les défectuosités qui viennent d'être signalées, en introduisant, ou en créant des races plus pures et plus robustes, plus faciles à élever, donnant de meilleures récoltes en cocons, et des soies supérieures en qualités.

Depuis 1846, sur l'invitation du congrès scientifique de France, séant à Marseille, nous avons entrepris une série de recherches dans ce but (1). Ces travaux ont marché avec régularité jusqu'à ces dernières années, et les résultats favorables qu'ils ont donnés ont été constatés par les médailles de premier ordre décernées aux produits qui provenaient de la magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle, soit à l'exposition française de 1840, soit à l'exposition universelle de Londres en 1851.

Ces travaux auraient marché bien plus rapidement encore si, aux époques désastreuses que la France vient de subir, des interruptions dans les missions officielles données à l'un de nous n'étaient venues en compromettre les résultats. Toutefois, grâce à des sacrifices personnels et à l'appui que leur ont accordés l'Institut de France (2), la Société Impériale et Centrale d'Agriculture et la Société Séricicole de Paris, ces travaux n'ont point été complétement abandonnés, quoiqu'ils n'aient pu être continués que sur une échelle beaucoup plus restreinte.

Un incident très-fâcheux est venu accroître les difficultés que présentait déjà cette régénération des races. Une maladie, une sorte d'épizootie, qui s'est déclarée d'abord dans les Cévennes, il y a trois ou quatre ans, et qui a envahi la Provence dans ces deux dernières an-

(1) Voir les divers rapports des préfets au conseil général des Basses-Alpes, et notamment celui de l'année 1847.

(2) Voir les rapports très-favorables faits sur ces travaux dans les séances du 26 mai 1851 et 25 avril 1853, insérés aux Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences.

nées, la *Gattine* ou *maladie des vers petits* (sorte de rabougrissement de l'espèce) frappe cruellement les éducations de vers à soie provenant de graines françaises. Les résultats déplorables de cette épizootie ont été d'interrompre les travaux d'amélioration des races commencés et poursuivis si péniblement, car nous avons été obligés de concentrer tous nos efforts à la conservation pure et simple des résultats déjà acquis.

Ces difficultés ont été encore augmentées par l'ignorance de quelques éducateurs qui ont rejeté sur la science, sur les expérimentateurs, et sur leurs travaux, des insuccès partiels qui ne peuvent être raisonnablement attribués qu'à des causes absolument indépendantes des forces humaines.

Du reste, l'épizootie dont nous parlons se propage avec une rapidité et une intensité effrayantes, comme le fait aujourd'hui la maladie de la vigne, celle des mûriers et de beaucoup d'autres végétaux. Elle est généralement reconnue comme la cause principale de l'infériorité des trois dernières récoltes, qui n'ont donné que la moitié à peine du produit ordinaire. Les journaux et les correspondances commerciales sont remplis de doléances à ce sujet, et l'on annonce même que l'Italie, qui était restée jusqu'ici à l'abri des atteintes du fléau, et qui avait fourni à la France la presque totalité des graines employées depuis deux ans, a commencé cette année à en éprouver aussi de graves atteintes. Que deviendra donc la sériciculture, qui donne du pain à tant d'ouvriers de la campagne et de la ville, si rien ne vient mettre obstacle au fléau?

Dans la position faite ainsi aux expérimentateurs, par des circonstances aussi imprévues, leur mission devient des plus délicates. Ils ont à lutter tout à la fois contre un fléau qui menace à chaque instant les résultats si péniblement acquis, et contre l'ignorance d'un grand nombre d'habitants des campagnes, qui s'arment de quel-

ques faits isolés de réussite avec les mauvaises races du pays, exceptionnellement préservées du fléau, comme cela arrive dans toutes les épidémies, pour blâmer des travaux consciencieux et rationnels, et proclamer qu'en laissant aller les choses à leur cours naturel tout finira par aller pour le mieux.

Nous pensons, au contraire, que plus les difficultés sont grandes, plus les efforts de la science et de la pratique réunis doivent être persévérants pour les vaincre. Nous avons fait appel aux hommes éclairés dont le suffrage et l'appui seuls peuvent nous soutenir dans ces difficiles épreuves pour la science et la pratique. Nous avons donc poursuivi courageusement les études, les recherches, les expériences scientifiques et pratiques qui ont été faites jusqu'ici, et nous nous sommes attachés à employer les procédés qui nous ont paru les plus convenables, non-seulement pour arrêter la dégénérescence des races de vers à soie, mais pour améliorer celles-ci, lorsqu'on sera parvenu à comprimer les ravages du fléau qui menace si gravement aujourd'hui l'industrie de la soie.

Notre opinion, appuyée sur l'observation de nombreux faits, est que les causes qui ont amené la dégénérescence des races qu'on avait signalée d'abord, ont ensuite produit la maladie épizootique qui sévit aujourd'hui presque partout, et que les moyens de remédier à ces maux, qui ont une origine commune, doivent être cherchés dans l'étude sérieuse de la physiologie du ver à soie, et des conditions naturelles de son existence, dont les diverses méthodes d'education l'ont si fortement éloigné. Les nombreuses expériences que nous avons déjà faites à ce sujet, depuis sept ans, nous ont conduit à penser que la cause première de cet état fâcheux ne peut être attribuée qu'à l'introduction d'une sorte de *culture forcée* des vers à soie, ainsi que l'a si judicieuse-

ment établi notre ami M. L. Leclerc (1), culture excellente sans doute au point de vue des produits destinés à la filature, mais destructive au point de vue de la conservation des espèces. Nous sommes maintenant bien convaincus, par les données de la science et de l'expérience, qu'il faut renoncer désormais à rechercher les sujets reproducteurs dans ces cocons obtenus en vingt-cinq et vingt-huit jours par des éducations hâtives, comparables à la culture forcée des plantes et des fruits dans des serres chaudes. C'est à des éducations tout-à-fait spéciales, faites uniquement en vue de la production de la graine, en laissant le ver parcourir les phases de son existence dans des conditions aussi rapprochées que possibles de la nature, que nous devons demander à l'avenir nos papillons reproducteurs.

L'étude de ces conditions naturelles, encore si peu connues jusqu'à ce jour, est le point de départ d'une nouvelle série de recherches et de travaux délicats et variés dont on est en droit d'attendre les plus heureux résultats.

Cette année, donc, nous sommes entrés plus complétement encore dans la mise en pratique de ces idées et pour en faciliter la propagation, et mieux répandre les bonnes méthodes d'éducation, plus que jamais nécessaires, nous avons rendu plus complet le cours gratuit de sériciculture que nous faisons à la Magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle, en enseignant la théorie la plus élevée, jointe à la pratique la plus rationnelle des arts sericicoles.

Cette espèce d'Institut provençal, formé à la Magnagnerie expérimentale de Sainte-Tulle, a été créé et soutenu jusqu'ici à nos risques et périls ; il donnerait bientôt des résultats plus féconds, si les moyens d'action dont nous pouvons disposer étaient plus complets, et si le

(1) Annales de la Société sericicole, t. XII, p. 226.

gouvernement voulait bien prendre en considération le vœu émis chaque année par plusieurs conseils généraux de la Provence, vœu tendant à ce que *les travaux si utiles commencés depuis un grand nombre d'années à la Magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle, et dont les résultats profiteront à tous nos départements séricicoles, soient continués et étendus, et que le gouvernement veuille bien leur venir en aide par les moyens qui sont à sa disposition.*

Du reste, ce vœu de l'agriculture prend aujourd'hui une plus grande importance encore, puisqu'il est appuyé par celui du premier corps savant de la France, vœu ainsi formulé à l'Académie des Sciences, dans la séance du 25 avril 1853:

« *Votre commission a l'honneur de vous proposer de reconnaître d'abord que M. Guérin-Méneville a rempli avec zèle et une grande intelligence la mission dont l'avait chargé l'Académie.*

« *De plus, comme les moyens positifs d'expérimentation sur une plus grande échelle n'ont pu être mis à la disposition de ce naturaliste pour ces recherches, qui sont dispendieuses, nous pensons que l'Académie pourrait exprimer le désir que M. le ministre de l'intérieur, du Commerce et de l'Agriculture fût instruit de l'avantage qui résulterait de ces études pratiques, afin qu'il en autorisât la continuation comme profitable à l'industrie.*

Nos travaux de cette campagne ont été beaucoup plus pénibles, à cause de l'influence de l'épizootie régnante, et notre position d'autant plus délicate dans une année aussi désastreuse, que le gouvernement, en considération de l'importance de la Magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle, l'avait choisie pour y recevoir un atelier de graine perfectionnée de vers à soie.

Les *Éducations industrielles ou de produit* comprenaient *neuf* races, dont une partie provenait de graines d'Italie et l'autre de graines indigènes.

Les rendements on cocons des graines provenant

d'Italie ont été excellents, tandis que ceux des graines de France ont été déplorables, comme partout.

Ainsi, par exemple, une race milanaise, dont l'éducation a été terminée en vingt-huit jours, nous a donné, pour 12 onces (300 gr.) de graine, 477 k. 90 de cocons, soit 39 k. 82 à l'once (1).

Une autre race italienne, celle de Briance, dont la graine nous avait été adressée par M. Nicod, d'Annonay, sur l'invitation qui lui en avait été faite par M. le ministre, a donné, pour l'once de graine, (25 gr.) 39 k. 30 de très-bons cocons.

Une autre éducation, qui a donné encore de bons produits, a été faite avec des graines provenant des contrées froides et montagneuses de l'Ardèche, les seules localités peut-être, en France, où l'épizootie des vers à soie ne se fasse pas encore sentir avec une grande intensité. Ces graines nous avaient été également envoyées par M. Nicod, et 1 once (25 gr.) a donné 30 k. 80 de cocons d'une excellente qualité.

Cette éducation nous a servi à faire une expérience très-importante sous le point de vue industriel; car ayant fait nourrir par deux de nos élèves, MM. Moyne (de Lyon), la moitié des vers, avec trois repas, et l'autre avec six repas par jour, nous avons constaté que les premiers ont donné un rendement supérieur en meilleurs cocons, et que, des deux côtés, les mues et la montée se sont faites aux mêmes moments. Déjà, depuis trois ans, nous avions remarqué avec un grand intérêt que des éducations menées à trois repas par plusieurs de nos

(1) Le grand nombre d'éducations différentes dont nous étions surchargés cette année, et l'insuffisance des moyens d'expérimentation, nous ont empêché de peser la feuille consommée, et par conséquent de pouvoir présenter les résultats en suivant les formules si judicieusement établies par la nouvelle école, et qui consistent à apprécier la quantité de cocons obtenue pour un poids déterminé de feuilles consommées.

fermiers marchaient aussi bien et aussi vite que celles que nous conduisions à cinq, six et jusqu'à huit repas par jour. Cette expérience sera poursuivie, car elle est d'une importance capitale pour la sériciculture, surtout dans un pays où la main-d'œuvre est si chère par suite du manque de bras. Elle montre que l'on pourrait réaliser ainsi une notable économie dans la grande pratique, en vue de laquelle nos recherches sont principalement entreprises.

D'autres races, dont la graine provenait du dehors, ont donné d'aussi bons résultats ; mais il n'en a pas été de même des graines indigènes qui faisaient partie de nos éducations industrielles. En effet, l'épizootie, la *gattine*, s'est montrée à tous les âges de ces vers et nous a obligés à faire des éliminations continuelles. Nous avons redoublé de soins, ce qui a augmenté considérablement la main-d'œuvre et, par suite, la dépense, et grâce à ces soins extraordinaires, nous avons pu conserver les sujets non atteints de l'épizootie et avoir encore assez de cocons sains pour ne pas perdre nos races françaises, si supérieures pour la qualité de leurs produits en soie.

Pour donner un exemple des effets désastreux de l'épidémie, nous dirons qu'*une* once (25 gr.) de graine de la fameuse race de l'Ardèche ne nous a donné que 2 k. 30 de cocons, et que 5 onces (125 gr.) de la race blanche des Cévennes, connue pour donner la plus belle soie blanche, n'ont donné que 9 k. 80 de cocons, soit moins de 2 k. par once.

Les *Éducations de graines*, faites en vue d'obtenir les meilleurs reproducteurs possibles, ont été placées dans des conditions toutes différentes. Pour renouveler l'air, nous n'avons pas craint de trop refroidir les ateliers en les rapprochant le plus possible de la température extérieure, c'est-à-dire de l'état de nature ; condition que nous avons toujours regardée comme la meilleure pour

ramener les races à cet état de santé si nécessaire pour obtenir des pontes de bonnes graines.

Evidemment, ces éducations ont été de plus longue durée et les dépenses en feuilles et en main-d'œuvre plus considérables. Nous avons eu lieu de nous applaudir de cette prévoyance; car si nous avions compté sur les éducations industrielles pour avoir des cocons de graine, *en choisissant les plus beaux*, comme cela est prescrit dans les traités de magnagnerie, nous n'aurions eu que des reproducteurs soumis aux maladies qui assiégent les papillons de vers à soie produits hâtivement, surtout en temps d'épidémie.

On sait que, depuis quelques années surtout, les papillons de vers à soie donnent de moins en moins d'œufs, ce qui est le signe le plus caractéristique de l'affaiblissement de leur santé. Naturellement, ces œufs donnent, l'année suivante, des individus maladifs, et c'est ainsi que nous sommes arrivés, en France, à la dégénérescence des races, dont notre agriculture a tant à souffrir. Il est évident, en conséquence, que plus les femelles donneront d'œufs, plus les papillons se montreront vigoureux et actifs dans l'acte de la reproduction et plus ces œufs seront bons et proviendront d'individus sains. Les faits sont d'accord avec cette théorie, car nous avons vu que de magnifiques cocons, choisis dans les résultats des éducations industrielles faites en vingt-huit jours, n'ont donné que des papillons très-gros, mous, peu agiles, dont les femelles pondaient si peu d'œufs que celles provenant de 1 kil. de cocons ne pondaient pas même une demi-once (l'once de Provence de 25 gram.) d'œufs, tandis qu'il est connu des magnaniers que, dans les conditions ordinaires, le kilogramme de cocons donne au moins *deux* onces de graine.

Au contraire, les cocons obtenus par des éducations spéciales pour la graine, menées en trente-cinq et quarante jours, nous ont donné des papillons d'une toute

autre physionomie, très-agiles, vigoureux, très-actifs dans l'acte de la reproduction, et dont les femelles, provenant de 1 kil. de cocons, pondaient de 2 onces 1/2 jusqu'à près de 3 onces de graine (60 à 75 gr.).

N'est-il pas permis d'espérer que de la graine obtenue dans de telles conditions donnera des sujets sains et vigoureux, susceptibles, si on les traite de la même manière pendant quelques générations, de regénérer nos races françaises, qui sont, nous ne saurions trop le répéter, si supérieures comme rendement et comme qualité de soie.

Aurons-nous le temps, la place et les moyens d'action nécessaires pour suivre, l'année prochaine et les années suivantes cette série de recherches si intéressantes pour la sériciculture française? C'est toujours ce que nous craignons de ne pouvoir faire d'une manière convenable, en l'état précaire et insuffisant des moyens d'expérimentation qui sont en notre pouvoir dans le laboratoire sericicole privé, dans l'espèce de haras de vers à soie que nous avons créé à la Magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle, pour la conservation et l'amélioration des races françaises, et pour l'introduction et l'acclimatation des races étrangères.

Les *Éducations expérimentales* ont porté sur *onze* races indigènes et étrangères, ce qui a grandement compliqué le travail de cette campagne.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ces expériences. Seulement nous dirons que nous avons pu conserver cette race de cocons *chinois jaunes*, dont la graine nous avait été envoyée par M. le ministre, il y a trois ans, et qui a disparu, depuis cette époque, de toutes les magnaneries qui avaient eu part à cette distribution. Cette race jaune, essayée en petit jusqu'ici à la filature, paraît d'une richesse en soie tellement supérieure à toutes celles que nous élevons, que nous sommes décidés à

poursuivre son acclimatation avec la plus grande persévérance, si cela nous est possible.

Quant à la muscardine, elle a fait, dans beaucoup d'éducations, des ravages très-grands et qui ont porté principalement sur celles faites avec la graine d'Italie. En employant les procédés de désinfection des magnaneries, qui nous réussissent si bien depuis quatre ans, dont l'explication est consignée dans un paquet cacheté déposé à l'Académie des sciences, et qui a été le sujet d'expériences en grand, dont les résultats favorables sont constatés officiellement dans le département des Basses-Alpes, nous avons complétement préservé nos ateliers, et ceux de quelques-uns de nos voisins, de cette maladie si terrible quand elle passe de l'état sporadique à l'état épidémique et contagieux.

Essai sur les animaux articulés qui habitent l'île de Crète, par M. H. Lucas. (Voir page 461.)

Arachnida.

25. *Cyrtocephalus lapidarius*, Lucas. — Long. 23 millim.; lat. 8 millim. 1/2 (pl. 16, fig. 2 et 2 *c*). — C. cephalothorace fusco-nitido, ad basim non concavo, lævigato fossulâque profundè impressâ; mandibulis fusco-rubescentibus, minùs validis ac prominentibus quàm in *C. Walckenaerii;* palpis sat elongatis, exilibus, fuscescentibus; pedibus validis, fusco-pilosis; maxillis anticè intùs dilatatis; labro sternoque elongatioribus quàm in *C. Walckenaerii*, hoc in medio utrinque impresso; abdomine elongato, ovato, fusco, fulvo-piloso, transversim subtilissimè rugato; fusulis fuscis, fulvo-pilosis.

Femelle. Il ressemble beaucoup au *C. Walckenaerii* du nord de l'Afrique, et vient se placer tout près de cette espèce. Le céphalothorax (pl. 16, f. 2), d'un brun foncé brillant, quelquefois roussâtre, est entièrement lisse, très-légèrement rebordé, arrondi sur ses côtés latéro-postérieurs, avec sa base assez large, et ne pré-

sentant pas de concavité ou d'angle rentrant, comme chez le *C. Walckenaerii;* il est entièrement glabre, plus long que large et fortement déprimé sur ses parties latérales et postérieurement; à la base de la gibbosité céphalique, qui est moins large que celle du *C. Walckenaerii*, on aperçoit une forte dépression, qui est plus profondément marquée que dans cette espèce et moins en croissant, avec la partie postérieure de cette gibbosité faisant saillie et se terminant sous la forme d'un tubercule arrondi. Les yeux (f. 2, *a*) ne présentent rien de remarquable, et sont disposés comme ceux du *C. Walckenaerii*. Les mandibules (f. 2, *c*), d'un brun rougeâtre, moins robustes et moins avancées que celles du *C. Walckenaerii*, sont très-épineuses à leur extrémité, qui est rougeâtre; elles sont glabres à leur naissance, avec toute leur partie antérieure couverte de longs poils très-épais, parmi lesquels on aperçoit des épines assez allongées, rougeâtres; les crochets sont allongés, rougeâtres et profondément sillonnés. Les palpes, très-allongés, assez grêles, sont d'un brun clair, couverts sur les côtés externe et interne de poils d'un brun foncé, qui envahissent tout le dernier article et parmi lesquels on aperçoit des épines placées çà et là. Les pattes, assez robustes, de même couleur que les palpes, mais beaucoup plus claires en dessous, sont couvertes de poils d'un brun clair, avec le métatarse et le tarse des trois premières paires armés d'épines d'un brun rougeâtre. Les mâchoires (f. 2, *c*), plus dilatées à leur partie antérieure, du côté interne, que dans le *C. Walckenaerii*, sont d'un brun roussâtre clair et couvertes de poils de cette couleur, allongés et clairement semés. La lèvre, de même couleur que les mâchoires, plus allongée que celle du *C. Walckenaerii*, est armée, à sa partie antérieure, qui est arrondie, de trois ou quatre petits tubercules épineux. Le sternum, d'un brun roussâtre clair, plus allongé que celui du *C. Walckenaerii*,

avec sa partie antérieure plus fortement tronquée aussi que dans cette espèce, est couvert de poils brun clairement semés, et présente dans son milieu deux petites impressions glabres, brillantes et plus ou moins réniformes. L'abdomen, assez allongé, ovalaire, est brun en dessus, plus clair sur la partie latérale et en dessous; il est très-finement strié transversalement et entièrement couvert de poils d'un fauve foncé, très-courts et peu serrés; quant aux ouvertures stigmatiformes (f. 2, *d*), elles sont glabres. Les filières, de même couleur que l'abdomen, mais plus claires, sont courtes et couvertes de poils fauves.

Cette espèce, dont je ne connais pas le mâle, ne pourra être confondue avec le *C. Walckenaerii*, à cause de la gibbosité céphalique, qui est plus étroite, et dont la base ne forme pas d'angle rentrant, des mandibules, qui sont moins avancées et moins robustes, des mâchoires, qui sont plus dilatées à leur partie antérieure, et enfin de la lèvre et du sternum, qui sont plus allongés.

Ce *Cyrtocephalus* a été rencontré sous les pierres, dans les environs de Gonia, près de la Canée; elle habite aussi les versants du mont Ida.

26. *Filistata bicolor*, Latr., Consid. génér. sur l'ord. nat. des Crust. et des Ins. g. 35, p. 121 (1810). Ejusd. Nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 2, p. 468 (1817). Walck. Faune franç. Aran. p. 9 à 11, pl. 6, fig. 1 à 3, (1820). Ejusd. Hist. nat. des Ins. Apt. tom. 1, p. 254, n° 1, pl. 6, fig. 1 *d*, 1 *c* et 1 *a*, et tom. 2, p. 440. (1837) Dugès, Atl. du Règn. anim. de Cuv. Arachn. pl. 6, fig. 1. (1837). *Teratodes attalicus*, Koch, Die Arachn. tom. 5, p. 6, pl. 146, fig. 343. (1839). Lucas, Hist. nat. des anim. art. de l'Algérie, tom. 1, p. 97, pl. 1, fig. 6 (mâle) (1849).

Cette espèce, dont le mâle est très-rare, et que j'ai fait figurer dans mon Histoire naturelle des animaux

articulés de l'Algérie, habite aussi l'île de Crète, où un individu mâle de cette curieuse Aranéïde a été pris aux environs de Candie.

27. *Dysdera erythrina*, Latr. Hist. nat. des Crust. et des Insec. tom. 7, p. 215. (1804). Ejusd. Gener. Crust. et Insect. tom. 1, p. 90, n° 1, pl. 5, fig. 3 (1806). Walck. tab. des Aran. p. 47, pl. 5. fig. 49 à 50. (1805) L. Duf. Ann. génér. des Sc. phy. tom. 5, p. 113, pl. 73, fig. 7 (1820). Walck. Hist. nat. des Insect. Apt. tom. 1, p. 261, n° 1. (1837) Hahn, Die Arachn. tom. 1, p. 7, pl. 1, fig. 3. (1831) Dugès, Atl. du Règn. anim. de Cuv. Arachn. pl. 5, fig. 4. (1837) Lucas, Hist. nat. des Crust. des Arachn. des Myriap. et des Ins. p. 348 (1842).

Rencontré sons les pierres, aux environs de Rétino ; elle habite aussi la plaine de Messara.

28. *Segestria* (*Aranea*) *florentina*, Rossi, Fauna Etrusc. tom. 2, p. 133, pl. 9, fig. 3 (1790). *Segestria perfida*, Walck. tabl. des Aran. p. 48, pl. 5, fig. 51 à 52 (1806). Savigny, Descript. de l'Egypt. p. 108, pl. 1, fig. 2 (1805 à 1812). Ejusd. Hist. nat. des Ins. Apt. tom. 1, p. 267, n° 1 (1837). Dugès, Atl. du Règn. anim. de Cuv. Arachn. pl. 7, fig. 3 (femelle) (1837). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 350, pl. 3, fig. 3 (1842). *Segestria cellaria*, Latr. Gener. Crust. et Ins. tom. 1, p. 88, n° 1 (1806). Hahn, Die Arachnid. tom. 1, p. 5, pl. 1, fig. 10 (1831).

Environs de la Canée; elle a été prise aussi en Morée.

29. *Segestria senoculata*, Walck. Tabl. des Aranéïdes p. 48, pl. 5, fig. 51 à 52 (1806). Ejusd. Hist. nat. des Aran. fasc. 7, fig. 1 à 2 (femelle) 2 à 4 (mâle) (1806). Latr. gener. Crust. et Ins. tom. 1, p. 89, n° 2 (1806). Hahn, Die Arachn. tom. 1, p. 6, pl. 1, fig. 2 (1831). Walck. Hist. nat. des Ins. Apt. tom. 1, p. 268, n° 3

(1837). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 353 (1842).

Rencontré dans les mêmes lieux que la précédente.

30. *Scytodes thoracica*, Walck. Tabl. des Aranéïdes, p. 79, pl. 8, fig. 81 à 82 (1806). Latr. Gener. Crust. et Ins. tom. 1, p. 99, n° 1, pl. 5, fig. 4 (1806). Walck. Hist. nat. des Ins. Apt. tom. 1, p. 270, n° 1 (1837). Guér. Iconogr. du Règn. anim. de Cuv. Arachn. pl. 1, fig. 3 (1829). Dugès, Atl. du Règn. anim. de Cuv. Arachn. pl. 9, fig. 4 (1837). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins. p. 354, pl. 3, fig. 4 (1842). Ejusd. Hist. nat. des anim. art. de l'Algérie, tom. 1, p. 104, pl. 2, fig. 1 (Var.) (1849). *Scytodes tigrina* (Var.), Koch, die Arachn., tom. 5, p. 87, pl. 107, fig. 398 (1839).

Habite les environs de Candie.

31. *Lycosa narbonensis*, Walck. Faun. franç. p. 12, pl. 1, fig. 1 à 3 (1820). Ejusd. Hist. nat. des Ins. Apt. tom. 1, p. 282, n° 2, pl. 8, fig 1 *d* et 1 *c* (1837). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins., p. 359, pl. 4, fig. 1 (1842). *Lycosa melanogaster*, Latr. Nouv. Dict. d'Hist. nat. 2e édit. tom. 18, p. 291 (1817). Hahn, die Arachnid. tom. 1, p. 102, pl. 20, fig. 76 (1831).

Se trouve dans les environs de Candie; elle a été rencontrée aussi en Morée.

32. *Lycosa melanognatha*, Lucas. — Long. 16 millim.; lat. 5 millim. 1/2. — L. cephalothorace angusto, fulvescente-piloso utrinque longitudinaliter fusco univittato; mandibulis nigro-nitidis, ad basin fulvo-pilosis; labro fusco, anticè attamen rufescente; sterno rufescente, fulvo-piloso; palpis exilibus, elongatis, fulvo-pilosis, ultimo articulo nigricante; pedibus elongatis, exilibus, rufescentibus, fulvo-pilosis, tarsis infrà nigricantibus tibiisque in pedibus quarti paris infrà nigro-annulatis; abdomine ovato, elongato, fulvo-piloso, suprà nigro-maculato, lateribus nigro-maculatis infràque omnino fulvescente-pilosis; fusulis brevibus, rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, assez étroit antérieure-

ment, légèrement dilaté sur ses parties latérales, est d'un fauve clair et orné de chaque côté d'une large bande brune longitudinale, finement interrompue par de petits traits transversaux fauves ; la fossule est longitudinale, étroite, roussâtre et ordinairement dépourvue de poils fauves. Les mandibules, assez robustes, sont lisses, d'un noir brillant, parsemées de poils de cette couleur, avec leur base entièrement couverte de poils fauves ; les crochets sont d'un noir brillant. Les mâchoires sont roussâtres, revêtues de poils fauves à leur partie antérieure ; quant à leur base et sur les côtés externes, elles présentent des poils noirs, allongés, placés çà et là. La lèvre est d'un brun foncé à sa naissance et roussâtre à sa partie antérieure, qui est tronquée et légèrement concave. Le sternum est roussâtre et couvert de poils fauves, allongés et peu serrés. Les palpes sont grêles, allongés, d'un roussâtre clair, couverts de poils fauves, parmi lesquels on aperçoit des épines noires, assez allongées ; quant au dernier article, il est noirâtre à son extrémité et recouvert de poils de cette couleur. Les pattes, assez allongées, sont roussâtres, recouvertes de poils fauves, parmi lesquels on aperçoit des épines noires et des poils de cette couleur placées çà et là ; il est à noter que le tibial des pattes de la quatrième paire est annelé de noir en dessous, et que le métatarse et le tarse, dans les quatre paires, sont noirâtres à leur partie inférieure. L'abdomen, allongé, ovalaire, plus grand que le céphalothorax, est entièrement recouvert de poils fauves, courts, serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs et plus allongés ; en dessus, à sa partie antérieure, il présente une tache brune, longitudinale, suivie de deux ou trois petits traits transversaux de cette couleur et trianguliformes ; sur les parties latérales, il est d'un fauve clair, finement maculé de noir ; en dessous, il est entièrement d'un fauve clair, et présente, près des or-

ganes de la génération, deux petits traits noirs. Les filières sont très-courtes, roussâtres.

Cette espèce, dont je ne connais pas le mâle, habite les environs de Candie.

33. *Salticus flavipalpis*, Lucas. — Long. 3 millim. 1/2; lat. 1 millim. 1/2 (pl. 16, fig. 3 et 3 *b*). — S. cephalothorace gibbosissimo, nigro-rufescente tincto, ad latera anticèque flavo-maculato; mandibulis subtiliter transversim striatis, fusco-rubescentibus; maxillis labroque testaceis, hoc attamen ad basin nigro; sterno nigro, flavescente-piloso; palpis omnino flavis; pedibus flavis, rufo-pilosis, his primi paris fusco-rufis, genibus tarsisque flavis; abdomine flavo ad medium maculâ nigro-rufescente ornato, hâc in medio longitudinaliter flavo-univittatâ; fusulis nigris, brevibus.

Femelle. Le céphalothorax, très-bombé, tronqué à ses parties antérieure et postérieure, est d'un noir teinté de roux foncé; sur les parties latérales, il présente une bande d'un jaune clair, qui se continue jusqu'en dessus, derrière la dernière paire d'yeux; à sa partie antérieure, il est orné d'une tache d'un jaune clair, qui est couverte, ainsi que les bandes des côtés latéraux, de poils roussâtres clairement semés; quant au bandeau, il est couvert de longs poils jaunes. La première paire d'yeux (f. 3 *a*) est d'un jaune testacé, finement bordée de noir et entourée de poils rouges; les suivantes sont jaunes, mais seulement bordées de noir. Les mandibules glabres sont d'un brun rougeâtre, finement striées transversalement, avec les crochets très-petits et noirâtres. Les mâchoires sont testacées; quant à la lèvre, elle est noire, avec sa partie antérieure de même couleur que les mâchoires. Le sternum est noir, et présente des poils jaunes, allongés, placés çà et là. Les palpes, assez robustes, peu allongés, sont entièrement jaunes. Les pattes sont assez allongées, surtout celles des troisième et première paires; ensuite vient la quatrième; enfin la seconde, qui est la plus courte; celles de la première paire, plus robustes que les suivantes,

sont d'un brun roux foncé, avec le génual, le métatarse et le tarse jaunes et parsemés de poils roux; quant aux autres pattes, elles sont jaunes, couvertes de poils roux, avec les hanches, l'exinguinal et la naissance du fémoral de cette couleur. L'abdomen, à peu près de même longueur que le céphalothorax, est jaune, et présente, dans sa partie médiane, une tache d'un noir roussâtre, profondément échancrée de chaque côté et divisée, dans son milieu, par une bande longitudinale jaune; en dessous, il est noirâtre et couvert de longs poils jaunes clairement semés. Les filières sont très-courtes, noires.

Cette jolie espèce, dont je ne connais pas le mâle, est fort remarquable; elle a été rencontrée errant aux environs de Rétimo.

34. *Salticus striatus*, Lucas. — Long. 6 millim. 1/2; lat. 3 millim. 3/4. — S. cephalothorace brevi, posticè transversim impresso, fusco-rufescente, anticè suprà nigro-æneo nitido; mandibulis brevibus, nigro-nitidis subviolaceo tinctis, subtilissimè transversimque striatis; palpis rufescentibus, flavo-pilosis; pedibus elongatis, validis, rufis, tibiis primi paris nigricantibus; abdomine elongato, ovato, fulvescente, suprà quadripunctato, lateribus profundè striatis; fusulis brevibus, rufescentibus.

Femelle. Le céphalothorax, presque glabre, court, très-bombé vers la partie antérieure, qui est légèrement arrondi en dessus, présente, à partir de la quatrième paire d'yeux, une impression transversale assez fortement prononcée, suivie de quatre ou cinq stries longitudinales distinctement accusées; il est d'un brun roussâtre, avec tout l'espace occupé par les organes de la vue d'un noir bronzé brillant. Les yeux sont d'un roussâtre brillant, avec ceux de la troisième paire beaucoup plus rapprochés de la quatrième paire que de la seconde: quelques poils jaunes, assez allongés, entourent les organes de la vue, particulièrement les yeux des première et deuxième paires. Les mandibules, courtes, glabres, très-finement striées transversale-

ment, sont d'un noir brillant légèrement teinté de violet; les crochets sont peu allongés, d'un brun roussâtre foncé. Les mâchoires et la lèvre sont glabres, d'un brun roussâtre. Le sternum, de même couleur que les mâchoires, mais plus foncé dans sa partie médiane, présente des poils roussâtres placés çà et là. Les palpes, d'un roussâtre brillant, sont courts, grêles et hérissés de longs poils jaunes clairement semés, à l'exception du dernier article, où ils sont nombreux et serrés. Les pattes, assez allongées, robustes, sont rousses et présentent quelques poils jaunes placés çà et là; elles sont hérissées d'épines d'un roux foncé, avec le tibias de la première paire de pattes noirâtre et tous les crochets d'un noir foncé; chez cette espèce, les première et quatrième paires sont un peu plus allongées; vient ensuite la troisième, et enfin la seconde, qui est la plus courte. L'abdomen, allongé, ovalaire, d'un fauve clair, présente en dessus quatre impressions arrondies, entourées de brun, et une bande longitudinale formée par des poils fauves, courts et serrés; sur les parties latérales, il est fortement strié, avec les saillies de ces stries brunâtres et tout le dessous fauve; les filières sont courtes, roussâtres.

Mâle inconnu. Ce *Salticus* a été pris dans les environs de Candie.

35. *Thomisus* (*Aranea*) *globosus*, Fabr. Entom. Syst. tom. 2, p. 411, n° 15 (1793). Hahn, die Arachnid. tom. 1, p. 34, pl. 9, fig. 28 (1831). *Thomisus rotundatus*, Walck., Faun. franç. p. 71, n° 1, pl. 6, fig. 4 (1820). Ejusd. Hist. nat. des Ins. Apt. tom. 1, p. 500, n° 1 (1837). Savigny, Descript. de l'Egypte, p. 166, pl. 7, fig. 3 à 4 (1805 à 1812). Lucas, Hist. nat. des Crust. des Arachn. des Myriap. et des Ins. p. 392 (1842).

Rencontré sur les fleurs, dans les environs de Candie.

36. *Thomisus* (*Aranea*) *truncatus*, Pall. Spicil. zool. p. 47, fasc. 9, pl. 1, fig. 15 (1772). Walck. Faun. franç. Aran. p. 75, n° 6, pl. 6, fig. 6 (1820). Ejusd. Hist. nat. des Ins. Apt. tom. 1, p. 513, n° 25 (1837). Lucas, Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins. p. 385 (1842). *Aranea horrida*, Fabr. Entom. Syst. tom. 2, p. 411, n° 16 (1793). *Thomisus Martinyi*, Savigny, Descript. de l'Egypte, tom. 22, p. 396, pl. 6, fig. 9, 1 (la femelle), fig. 9, 2 (le mâle) (1805 à 1812).

Prise sur les fleurs, dans la même localité que la précédente.

37. *Thomisus onustus*, Walck. Faun. franç. Aran. p. 72, pl. 6, fig. 5 (1820). Ejusd. Hist. nat. des Ins. Apt. tom. 1, p. 517, n° 28 (1837). Lucas, Hist. nat. des Crust. des Arachn. des Myriap. et des Ins. p. 386 (1842). *Thomisus Peronii*, Savigny, Descript. de l'Egypte, tom. 22, p. 395, pl. 6, fig. 7 (1805 à 1812).

Elle se plaît sur les fleurs, aux environs de Rétimo, et particulièrement de Candie.

38. *Thomisus citreus*. Walck. Tabl. des Aran. p. 31, n° 7, pl. 4, fig. 34 à 35 (1805). Hahn, die Arachn., tom. 1, p. 42, pl. 11, fig. 2 (1831). Walck. Hist. nat. des Ins. Apt. tom. 1, p. 526, n° 39 (1837). Lucas, Hist. nat. des Crust. des Arachn. des Myriap. et des Ins., p. 387 (1842).

Rencontré sur les fleurs, dans les mêmes lieux que la précédente.

39. *Drassus ater*, Latr. Gener. Crust. et Ins., tom. 1, p. 87, n° 3, pl. 3, fig. 11 (1806). Walck. Faun. franç. p. 162, n° 5, pl. 11, fig. 2 (1820). Ejusd. Hist. nat. des Ins. Apt. tom. 1, p. 618 (1837). Hahn. Die Arachn. tom. 2, p. 54, pl. 61, fig. 142 (1834). Lucas, Hist. nat. des Crust. des Arachn. des Myriap. et des Ins. p. 406 (1842).

Rencontré sous les pierres, aux environs de Rétimo.

40. *Tegenaria cretica*, Lucas. — Long. 12 millim ; lat. 4 millim. 1/2 (*femelle*). — Long. 14 millim.; lat. 5 millim. 3/4 (*mâle* (pl. 16, fig. 4 (les yeux). — P. cephalothorace angusto, flavo-rufescente, utrinque longitudinaliter fusco-vittato; palpis elongatis, exilibus, rufo-testaceis, articulo ultimo subfuscescente tincto; mandibulis elongatis, rufescentibus, transversim subtiliter striatis; pedibus rufescentibus, elongatis præsertim in mare, femoribus, genibus, tibiis fusco-annulatis, tarsisque anticè nigricantibus : his secundi paris elongatioribus quàm tertii paris; abdomine minùs elongato, angustiore quàm in *T. africanâ*, suprà fusco-subrufescente tincto, subtiliter fusco-maculato, anticè maculis duabus flavescentibus rotundatis ornato; infrà fusco, lateribus utrinque flavescente longitudinaliter univittatis; fusulis rufescentibus, lateralibus ultimo articulo flavescente.

Cette jolie espèce, dont il a été rencontré deux individus, mâle et femelle, est fort remarquable et se rapproche plus de la *T. africana* que des *T. domestica*, *Guyonii* et *longipalpis*; du reste elle ne pourra être confondue avec ces diverses espèces, non-seulement à cause de la disposition différente des taches qui ornent l'abdomen, mais à cause des yeux latéro-antérieurs de la seconde paire, qui sont ovalaires au lieu d'être arrondis, comme dans les *T. domestica* et *Guyonii*. Chez la *T. africana*, non-seulement les yeux latéro-antérieurs affectent cette forme ovalaire, mais les yeux intermédiaires de la première paire sont aussi ovalaires, tandis que, dans la *T. cretica*, ces mêmes organes sont entièrement arrondis.

Femelle. Le céphalothorax est proportionnellement moins allongé, et surtout moins large que dans le *T. africana*; il est d'un jaune roussâtre et parcouru de chaque côté par une bande longitudinale, allongée, sinueuse, assez large, d'un brun foncé, qui part de la partie antérieure du céphalothorax et n'atteint pas tout-à-fait sa base ; il est peu bombé et surtout plus étranglé que dans la *T. africana*, avec la fossule située à la base de la gibbosité céphalique profondément marquée et plus grande que celle de la *T. africana*. Les yeux, d'un

brun roussâtre, non placés sur de légères éminences, sont disposés comme dans les *T. domestica*, *Guyonii* et *africana*, seulement ils sont un peu moins écartés que dans cette dernière espèce, et les intermédiaires de la première paire, au lieu d'être ovalaires, sont au contraire arrondis. Quant à ceux qui occupent les côtés latéro-antérieurs, ils sont ovalaires, comme dans la *T. africana*. Les mandibules, plus allongées que dans la *T. africana*, sont roussâtres, finement striées transversalement et parsemées de longs poils bruns; les crochets sont courts, de même couleur que les mandibules. Les mâchoires, couvertes de longs poils bruns, clairement semés, sont d'un brun roussâtre; elles sont assez convexes, avec toute leur partie antérieure, du côté interne, d'un jaune testacé; la lèvre, plus longue que large, assez convexe, est de même couleur que les mâchoires; elle est tronquée à sa partie antérieure et présente çà et là quelques poils bruns. Le sternum est d'un jaune roussâtre, couvert de poils de cette couleur, parmi lesquels on en aperçoit d'autres plus allongés et d'un brun foncé. Les palpes, plus allongés et beaucoup plus grêles que ceux de la *T. africana*, sont d'un roux testacé, avec leur dernier article légèrement teinté de brun; ils sont couverts de longs poils testacés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont d'un brun foncé : ceux-ci se voient particulièrement sur le quatrième article. Les pattes, assez allongées, grêles, sont de même couleur que les palpes; elles sont revêtues de longs poils testacés, avec le fémoral, le génual, le tibial sensiblement annelés de brun foncé et le tarse noirâtre à son extrémité. Dans le *T. africana*, les pattes de la troisième paire sont plus allongées que celles de la seconde paire; chez la *T. cretica*, ce sont celles de la seconde paire qui sont plus allongées que celles de la troisième. L'abdomen, moins allongé et plus étroit que celui de la *T. africana*, est d'un jaune légèrement teinté

de roussâtre, finement maculé de brun foncé et orné un peu au-delà de son milieu, vers la partie antérieure, de deux taches arrondies d'un jaune clair; en dessous, il est brun et présente de chaque côté une bande étroite d'un jaune clair : des poils jaunes, assez allongés, serrés, couvrent le dessus, les parties latérales et tout le dessous de cet organe, à l'exception cependant des ouvertures stigmatiformes et des plaques qui les protégent, qui sont glabres. Les filières sont courtes, roussâtres; les latérales sont allongées, avec leur premier article roussâtre et le second, ou terminal, au contraire, d'un jaune pâle.

Mâle. Il diffère de la femelle par les mandibules, qui sont plus robustes, plus allongées et plus fortement striées transversalement; les palpes sont aussi plus grands, avec les pattes plus robustes et surtout plus allongées.

Elle habite Candie et ses environs, et se tient particulièrement dans les habitations.

41. *Epeira callophyla*, Walck. Faun. Paris, tom. 2, p. 200, n° 25 (1802). Koch, Die Arachnid. tom. 6, p. 148, pl. 216, fig. 538 (le mâle), fig. 539 (la femelle) (1839). Walck. Hist. nat. des Ins. Apt. tom. 2, p. 70, n° 7 (1837). Lucas, Hist. nat. des Crust. des Arachn. des Myriap. et des Ins. p. 427 (1842). *Epeira annulipes*, Lucas, Hist. nat. des Canaries, in Webb et Berth. p. 14, n° 32, pl. 6, fig. 2 (1836).

Rencontré dans les maisons, à Candie.

42. *Epeira fasciata*, Lat. Gener. Crust. et Ins. tom. 1, p. 106, n° 8 (1806). Walck. Hist. nat. des Aran. fasc. 23, 1 (1806). Ejusd. Faun. franç. Aran. p. 234, pl. 9, fig. 2 (1820). Ejusd. Hist. nat. des Ins. Apt. tom. 2, p. 104, n° 102 (1837). Lucas, Hist. nat. des Crust. des Arachn. des Myriap. et des Ins. p. 420 (1842).

Elle a été prise aux environs de Candie et dans les régions boisées du mont Ida. M. Brullé cite cette es-

pèce comme ayant été rencontrée en Messénie et en Arcadie.

43. *Pholcus* (*Aranea*) *Pluchii*, Scopoli, Entom. Carn. p. 404, n° 1120 (1763). *Aranea opiloides*, Schranck, Enum. Ins. austr. p. 530, n° 1103 (1781). *Pholcus phalangioides*, Walck. Hist. nat. des Aran. fasc. 3, pl. 10 (le mâle et la femelle) (1806). Ejusd. Hist. nat. des Ins. Apt. tom. 1, p. 652 (1837). Lucas, Hist. nat. des Crust. des Arachn. des Myriap. et des Ins. p. 412, pl. 7. fig. 4, 4 *a*, 4 *b* (1842).

Elle a été rencontrée dans les maisons, à Candie.

44. *Ixodes* (*Acarus*) *ægyptius*, Linné, Syst. nat., tom. 2, p. 615, n° 2 (1757). Ejusd. Mus. Lud. Ulric. p. 425, n° 1 (1764). Herm. Mém. apt. p. 66, n° 2, pl. 4, fig. 9 (1804). Brullé, Expédit. scient. de Morée, tom. 3, 1re part. Zool. p. 60 (1832) Gerv. in Walck. Hist. nat. des Ins. Apt. tom. 3, p. 244 (1844).

Cette espèce, qui habite aussi la Morée, n'est pas très-rare dans l'île de Crête.

45. *Scorpius gibbus*, Brullé, Expédit. scient. de Morée, Zool. tom. 3, 1re partie, p. 57, n° 20, pl. 28, fig. 1 (1832). Gerv. in Walack. Hist. nat. des Ins. Apt. tom. 3, p. 66, n° 68 (1844).

Ce *Scorpius*, qui n'avait encore été signalé par M. Brullé que comme se trouvant en Morée, habite aussi l'île de Crête, où il se plaît sous les pierres humides, dans les environs de Candie et dans la plaine de Messara.

46. *Scorpius flavicaudus*, Degéer, Mém. pour serv. à l'Hist. nat. des Ins. tom. 7, p. 339, pl. 40, fig. 11 à 13 (1778). Gerv. in Walack, Hist. nat. des Ins. Apt. tom. 3, p. 67, n° 70, pl. 23, fig. 4 (1844). *Scorpius europæus*, Schranck, Enum. Ins. aust. p. 534, n° 1113 (1781). Edw. Atl. du Règn. anim. de Cuv. Arachn. pl. 19, fig. 2 (1837). *Scorpius germanicus*, Schæffer, Elem. entom. pl. 113, fig. 1, 2, 3 (1766). *Scorpius terminalis*,

Brullé, Expédit. scient. de Morée, Zool. tom. 3, 1re partie, p. 59, n° 22, pl. 28, fig. 5 (1832).

Elle a été prise dans les environs de Candie et dans les pays de Kissamos et de Sélino. M. Brullé, en décrivant cette espèce sous le nom de *Buthus terminalis*, dit qu'elle est rare et qu'elle a été rencontrée dans les ruines de Messène.

Myriapoda.

47. *Iulus obesus*, Lucas. — Long. 98 millim.; lat. 6 millim. 1/2 (pl. 16, fig. 5). — I. obesus; capite fusco-rufescente nitido, anticè punctato sulcatoque; antennis sat elongatis, testaceo-pilosis; clypeo fusco-rufo, anticè posticèque rufescente; segmentis 65, nigro-cœruleis, fusco-rufescente marginatis posticè lateribusque rufescentibus; longitudinaliter striatis, striis sat regulariter positis; ultimo segmento lævigato, piloso, posticè subacuminato, valvas anales non superante; pedibus omnino rufescentibus.

Il est plus grand et beaucoup plus épais que les *I. meridionalis* et *varius*, dans le voisinage desquels il vient se placer. La tête (fig. 5 *a*) est d'un brun-roussâtre brillant, ponctuée et sillonnée à son bord supérieur. Les antennes, qui atteignent à peine le troisième segment, sont de même couleur que la tête, mais beaucoup plus claires; elles sont composées d'articles allongés, grêles à leur base, à l'exception de l'avant-dernier, du dernier et du basilaire, qui sont courts et nodiformes; ils sont couverts de poils testacés, courts, peu serrés, avec les premier et deuxième articles entièrement glabres. Les yeux sont noirs et représentent par leur réunion une figure réniforme. Le bouclier, entièrement lisse, d'un roux foncé, finement bordé de roussâtre à ses bords antérieur et postérieur, est terminé de chaque côté en angle arrondi. Tout les segments sont d'un gris ardoisé, bordés de brun-roux foncé avec leur partie postérieure d'un roux-clair; ils sont très-finement striés, et ces stries ne se présentent pas sur la partie d'un gris ardoisé; à partir des stigmates, qui sont bruns, cette cou-

leur gris-ardoisé tourne au roussâtre clair; les stries présentées par les segments, au nombre de soixante-cinq, sont longitudinales et assez régulièrement disposées. Le segment anal (fig. 5) lisse, couvert de poils courts, peu serrés, est remarquable par sa partie postérieure, terminée en pointe obtuse : celle-ci est très-courte et ne dépasse pas les valves anales, qui sont lisses, couvertes de poils roussâtres, courts et peu serrés. Les pattes sont entièrement roussâtres.

J'ai fait la description de cette espèce sur plusieurs individus d'âge différent et qui égalent en longueur 43, 42, 36 et 30 millimètres; quoique ces grandeurs soient assez diverses, j'ai toujours retrouvé sur ces individus non adultes les mêmes caractères spécifiques qui m'ont été présentés par l'individu ayant 98 millimètres, et que je considère comme étant adulte. Ce *Iulus*, remarquable par sa forme épaisse, vient se placer dans la section des espèces qui sont privées de crochet au bord postéro-supérieur du segment anal.

Elle a été rencontrée sous les pierres, aux environs de Candie et dans la plaine de Messara.

48. *Scolopendra cretica*, Lucas. — Long. 55 à 58 millim.; lat. 5 millim. — S. corpore suprà infràque complanato, flavo-viridi nitido, longitudinaliter bisulcato; capite fusco-rufescente, laxè obscurèque punctato; mandibulis rubescentibus; maxillis rufescentibus palpisque testaceis; labro rubescente, obscurè punctato anticè utrinque tridentato; antennis subnodiformibus, testaceo-viridibus; pedibus elongatis, flavo-virescente nitidis, posticis intùs infràque spinosis, his nigris, irregulariter positis.

Elle ressemble un peu à la *S. cingulata*, mais elle est plus petite et surtout plus aplatie. La tête, d'un brun-roussâtre légèrement teinté de vert, couverte de points très-fort, peu serrés et obscurément marqués, est plane et presque aussi longue que large. Les yeux, d'un noir brillant, sont peu saillants, arrondis, et les trois premiers, par leur disposition, forment une figure triangulaire; quant au quatrième, il est ovalaire et placé sur

la même ligne que le premier. Les mandibules sont rougeâtres avec leurs crochets peu aigus, lisses et d'un noir brillant ; à leur base, au côté interne, elles présentent une épine noirâtre, courte, mais robuste; les mâchoires sont roussâtres ; les palpes sont testacés et terminés par une épine noirâtre très-courte ; la lèvre inférieure est rougeâtre, obscurément ponctuée, et présente de chaque côté, à sa partie antérieure, trois petites dents noirâtres, dont les deux du côté interne sont très-rapprochées. Les antennes, assez allongées, robustes, ne dépassent pas le quatrième segment ; elles sont d'un testacé verdâtre brillant et composées de 18 articles légèrement nodiformes. Tout le corps en dessus est d'un jaune-verdâtre, à l'exception du premier segment, qui est d'un brun roussâtre ; tous les segments aplatis, beaucoup plus larges que longs, sont parcourus de chaque côté, à l'exception du premier, par une petite ligne longitudinale assez profondément marquée ; quant au dernier segment, il ne présente qu'une petite ligne médiane, très-finement accusée ; ils sont lisses, et ne commencent à être marginés qu'à partir du quatorzième. Tout le corps en dessous est de même couleur qu'en dessus, avec les lignes longitudinales que présentent les segments beaucoup plus profondément marquées. Les pattes, plus ou moins comprimées, sont lisses, d'un jaune verdâtre brillant, et terminées par des crochets d'un brun-roussâtre ; celles de la dernière paire sont très-allongées, légèrement aplaties, seulement en dessus, avec les épines que présente le premier article à son côté interne et en dessous très nombreuses, noires et irrégulièrement disposées ; postérieurement, à leur extrémité, au côté interne et en dessus, elles offrent un tubercule assez saillant armé de quatre ou cinq épines d'un noir brillant.

Cette espèce, qui vient se placer dans le voisinage des *S. cingulata* et *affinis*, sera facile à distinguer par les segments qui sont très-aplatis et surtout par le nombre

très-grand des épines que présente le premier article des pattes de la dernière paire, et sur lequel elles sont très-irrégulièrement disposées.

Elle a été prise dans les environs de la Canée et sur les bas plateaux de Sitia et de Kissamos; elle se plaît sous les pierres humides.

49. *Cermatia* (*scolopendra*) *coleoptrata*, Lin. Syst. Nat. tom. 1, pars 2ª, p. 1062, n° 2 (1767). Newp. Phylos. Trans. tom. 19, p. 352, n° 1 (1842). Templ. Trans. Entom. Soc. of Lond. tom. 3, pars 4, p. 307 (1843). Walck. et Gerv. Hist. Nat. des ins. Apt. tom. 4, p. 218, n° 1 (1847). *Iulus araneoides*, Pall. spicil. Zool. fasc. 9, pl. 4, fig. 16 (1774). *Scutigera lineata*, L. Duf. Ann. des Sc. Nat. 1re série, tom. 2, p. 92 (1824). *Cermatia ivida*, Leach, Zool. miscell. tom. 3, p. 38, pl. 136 (1824).

Elle fréquente les lieux humides et se plaît sous les pierres, aux environs de Candie, de Rétimo et de la Canée; elle habite aussi les endroits humides des maisons.

(*La suite prochainement.*)

II. SOCIETÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 31 *Octobre* 1853. — S. A. le Prince *C.-L. Bonaparte* lit un Mémoire intitulé : *Classification ornithologique par séries.*

« Les zoologistes d'Allemagne et d'Angleterre me pressent de publier, avec le plus de détails possibles, la classification ornithologique réformée dont je leur ai soumis les bases au congrès scientifique de Belfast et de Wiesbaden; et des voix amicales venant à la fois d'Amérique, de Scandinavie, de Russie et de cette Italie, qui m'est toujours si chère, ne cessent de m'engager, dans

l'intérêt, disent-elles, de la science, à en publier du moins le cadre mis au niveau des connaissances du jour. Cette classification est déjà du domaine public, puisque je l'ai appliquée dans l'arrangement *provisoire* des Oiseaux du Jardin des Plantes que je viens de terminer, afin que mon savant ami, le professeur Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, puisse plus facilement la soumettre à un examen approfondi, et lui faire subir toutes les modifications que son savoir, ses vues profondes et philosophiques lui suggéreront pour l'arrangement définitif dans les galeries nationales. Je dois d'ailleurs céder au conseil d'un autre honorable membre de cette Académie, professeur aussi au Jardin des Plantes, heureux, en vous communiquant cette classification, d'avoir cette nouvelle occasion de montrer à ce respectable ami toute ma déférence, et de soumettre, par votre Compte rendu, mes vues sur la méthode naturelle aux méditations des zoologistes classificateurs de tous les pays.

« Il serait trop long de commenter les tableaux que je mets sous vos yeux. Les ornithologistes saisiront ce qu'ils contiennent de nouveau et d'intéressant; et quant aux autres savants moins spéciaux, qu'il leur suffise de savoir que ma répartition des espèces a plus que jamais pour base, après l'anatomie ou plutôt la physiologie, la distribution géographique dont les sublimes harmonies et les merveilleux contrastes servent si bien à nous guider dans le labyrinthe de la science. Il sera évident pour tous que la principale innovation de ma classification actuelle consiste, en outre, dans l'établissement de groupes intermédiaires aux *Ordres* et aux *Familles*, aux *Sous-Familles* et aux *Genres;* groupes que je crois naturels, et dont les avantages compensent amplement l'inconvénient de compliquer encore l'échafaudage systématique, ne fût-ce qu'en permettant de poursuivre les séries parallèles jusqu'à des limites où on ne les avait pas même soupçonnées jusqu'ici. C'est pour pouvoir

disposer en séries les espèces elles-mêmes de chaque genre, que j'ai bien des fois renversé l'ordre ordinairement suivi (et très-souvent par moi-même), lequel, par un reste de préjugé en faveur de la fameuse *série continue* (*linéaire*) qui n'était, après tout, qu'une absurde ligne en *zig-zag*, peut avoir laissé des traces dans l'arrangement que je vous soumets, traces que je ferai disparaître toutes les fois qu'elles me seront signalées. »

— M. *Remak* adresse une Note *sur la structure de la rétine*, à l'occasion de la communication récente, sur le même sujet, de M. Kolliker. Ce travail est renvoyé à la commission chargée d'examiner le travail de M. Kolliker.

— M. *Ed. Robin* adresse deux Mémoires ayant pour titres, le premier : *Défense de la théorie qui fait consister l'action des Anesthésiques en une opposition aux phénomènes de combustion lente exercée dans le sang pendant la vie, et constamment nécessaire à l'activité du mécanisme.*

Le second : *Sur la cause générale qui régit le développement de la taille dans les animaux d'un même ordre et d'un même type.*

Ces deux Mémoires sont renvoyés à l'examen de commissions.

Séance du 7 Novembre. — M. *Serres*, à l'occasion de l'envoi fait par M. le prince Demidoff de cinquante-neuf figures plastiques représentant les types des races hyperboréennes, lit une *Note sur les types des races humaines du Nord*, dans laquelle il démontre avec une grande lucidité toute l'importance des études anthropologiques.

— M. *Guérin-Méneville* lit la suite des *Observations sériciicoles* qu'il a faites, avec M. E. Robert, à la magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle. — Ce travail est inséré, avec la première partie, dans ce numéro.

Séance du 14 Novembre. — M. *Blondlot* adresse de

Nouvelles recherches sur la digestion des matières amylacées, précédées d'une Notice sur la constitution de ces substances, et suivies de considérations sur la digestion en général. — Renvoyé à l'examen de MM. Magendie, Flourens et Dumas.

Séance du 21 *Novembre.* — M. *Milne-Edwards* présente, de la part de M. *Van-Beneden*, de *Nouvelles observations sur le développement des vers intestinaux.*

L'auteur annonce avoir trouvé en abondance, dans les intestins de la *Rana temporaria*, le *Tænia dispar*, que l'on n'observe que dans les Tritons. Il a étudié les œufs de ce *Tænia*, et il est parvenu, par la compression, à les faire éclore artificiellement, ce qui lui a permis de décrire l'embryon avec beaucoup de précision.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

Du véritable mode d'Action des Eaux de mer en particulier, des Eaux thermo-minérales et de l'Eau simple en général; par A.-H.-A. Dauvergne. 1 vol. in-8. Paris, 1853. Labé, libraire.

Quoique prenant ses premiers points d'appui dans les applications les plus utiles de la médecine pratique, cet ouvrage est allé si loin, au moyen de l'étude physiologique, qu'il est arrivé jusqu'à intéresser toute l'histoire naturelle. De faits en faits, de déduction en déduction, son auteur est parvenu à condenser toutes les fonctions organiques en quatre facultés si essentielles, si indispensables, qu'elles se trouvent être à la fois et les conséquences de tous les actes organiques, et les éléments de la vie, et les forces médicatrices que le médecin peut mettre en jeu pour rétablir telle fonction déviée

dans la maladie, et ramener ainsi l'harmonie fonctionnelle ou la santé (1).

M. Dauvergne prouve, par les faits cliniques les plus opposés de l'hydrothérapie générale, et par l'ensemble et les rapports des faits anatomiques et physiologiques, que la plupart de nos organes, qui concourent à entretenir la vie, se divisent en deux grandes catégories : les *Élaborateurs* et les *Sécréteurs*. En effet, ce sont véritablement ces grands appareils d'organes qui constituent la première nécessité de la vie, puisqu'ils déterminent la nutrition qui sert non-seulement à l'accroissement de chacun de nos organes, mais encore à la stimulation d'autres organes et d'autres appareils d'organes qui paraissent être indépendants de cette grande fonction.

C'est ainsi que la juste harmonie des appareils élaborateurs et secréteurs, en déterminant une hémathose plus parfaite, donne une meilleure constitution des solides, une activité fonctionnelle nerveuse plus régulière; de là, la contractilité et la sensibilité plus parfaites. Or, cette contractilité, cette sensibilité résumant les fonctions des solides et du système nerveux, jointes à la caloricité produite dans la composition et la décomposition chimique, constituent les éléments de la vie dont il a été question ci-dessus.

Il y a donc quatre fonctions ultimes, c'est-à-dire que tous nos organes, leurs mouvements et leurs actes, peuvent se réduire à quatre facultés capitales : la contractibilité, la sensibilité, la caloricité et la nutrition. Ces quatre facultés résumant toutes les fonctions, constituent les éléments de la vie.

Sans doute la connaissance de ces facultés physiolo-

(1) L'état de santé ou normal est dû à l'équilibre de toutes ces forces, qui agissent alors avec harmonie, et l'état d'altération, de maladie, ne peut tenir qu'au défaut de cet équilibre. (*Sur la maladie des vignes*, Journ. d'Agric. pratique et de jardinage, n° IV. 20 février 1853; p. 157.)

giques ne date pas de M. Dauvergne ; mais, ce qui lui appartient incontestablement, c'est d'avoir démontré qu'elles sont le résultat nécessaire de toutes les fonctions de l'organisme, et que, seulement avec elles et les rapports qui les lient, nous pouvons comprendre la vie, puisque nous en distinguons les éléments les plus nécessaires. En effet, nous ne pouvons concevoir rien de vivant dans l'échelle des êtres, végétaux ou animaux, sans y concevoir au moins une de ses facultés. La nutrition que signale M. Dauvergne dans l'espèce animale paraît être réellement la plus indispensable, puisque nous la retrouvons dans les végétaux les plus inférieurs, tandis que, en nous élevant jusqu'à l'homme, nous trouvons successivement la contractibilité, la sensibilité, la caloricité.

De ces principes physiologiques, M. Dauvergne fait découler sa pathologie. Il ne nous appartient pas d'entrer dans l'examen de cette partie de son ouvrage, qui sera mieux appréciée par les médecins ; seulement, ce que nous pourrions dire, c'est que la maladie n'étant qu'une perturbation de ces éléments de la vie, le progrès qui résulterait des travaux de M. Dauvergne, c'est que, pouvant atteindre, par les agents thérapeutiques, chacun de ces éléments, on trouve dans le mouvement qu'on peut leur imprimer les forces médicatrices que tout le monde a reconnues sans avoir jamais pu les indiquer. Il ne pouvait en être autrement, puisque l'idée de la vie, sur laquelle on discourait toujours, était insaisissable, dans son unité, à l'intelligence humaine. En la divisant par ses éléments les plus nécessaires, par ceux qui sont vraiment troublés dans la maladie, et que nous pouvons atteindre par nos agents médicateurs, la concordance physiologique, pathologique et thérapeutique serait vraiment parfaite. Nous pensons que M. Dauvergne a d'autant plus le droit de soutenir qu'il est dans la vérité, qu'il prouve, par des faits de clinique que nous

ne pouvons reproduire ici, toutes les connexions qui existent entre les facultés, et qui constituent ce consensus organique et fonctionnel que médecins comme naturalistes sont obligés de reconnaître. C'est ainsi que M. Dauvergne, en prouvant qu'en agissant sur la nutrition (les liquides) on agit indirectement sur la contractilité, la sensibilité et la caloricité (les solides), explique comment la Providence, dans sa sagesse, n'a pas voulu que des spéculations systématiques, même opposées, pussent avoir des conséquences trop contraires, et que la pire des médecines ne fût pas toujours trop nuisible.

Mais, par ces mêmes faits, qui expliquent vraiment la nature des choses que dévoile le déroulement de l'observation et de l'histoire de la médecine, si M. Dauvergne est réellement dans la vérité, des études de détail plus approfondies, indiquant mieux chaque jour les facultés physiologiques ou les éléments de la vie qu'il faudra faire mouvoir plus ou moins directement, dans telle ou telle circonstance, donneront, comme l'indique notre auteur, une assurance plus parfaite à la médecine, et à la physiologie un but mieux défini.

Nous devons croire d'autant mieux à cette philosophie scientifique, que nous, naturalistes, nous ne devons croire à une médecine rationnelle que lorsque cette dernière sera dirigée par les lois d'une physiologie avouable, par la science générale. Déjà, par la physiologie de M. Dauvergne, les antipodes qui existaient entre vitalistes, solidistes et humoristes sont détruites, puisque la physiologie de notre auteur embrasse non-seulement les solides, les liquides et les esprits vitaux, mais indique les rapports qui les lient si invariablement qu'on ne peut pas toucher les uns sans retentir plus ou moins sur les autres.

M. Dauvergne va même plus loin; il montre, par ses observations pratiques, qu'en dirigeant le mouvement organique en dehors ou en dedans, par la chaleur ou

par le froid, on arrive à exciter différentes excrétions qui modifient aussitôt la composition de nos liquides, suivant que ces excrétions se font par la peau ou par les organes gastro-hépathiques, mouvements organiques qui, d'après les faits qu'il produit, amèneraient encore cette double conséquence que, si le mouvement organique est centrifuge, les organes élaborateurs diminuent de puissance, et qu'au contraire ils en acquièrent si ce mouvement est centripète.

De là une foule de conséquences pratiques de détails que l'auteur en tire, et cette grande conséquence philosophique que désormais la médecine devra d'autant plus étudier l'impulsion physiologique qu'elle aura à donner pour modifier tel état pathologique que, depuis que l'on cherche des spécifiques, on est parvenu à en trouver de véritablement dignes de ce nom. Mais ce sont là des détails qu'il faut lire dans l'ouvrage lui-même.

C'est ainsi, en effet, qu'avec les observations produites et le mécanisme physiologique expliqué par M. Dauvergne, on comprendra mieux comment les Anglais ont pu modifier tant d'animaux par le régime hygiénique, comment déjà MM. Fourcault, Pravaz, et M. Dauvergne surtout, ont pu utiliser ces idées dans la médecine pratique, de manière à mettre dans tout son jour cette conclusion que tirait déjà M. Chossat de ses expériences physiologiques : que toute maladie n'était qu'un problème d'alimentation. Aussi nous bornerons-nous à préconiser la méditation des travaux du praticien de Manosque, qui nous paraissent marquer un véritable progrès, sinon déjà ouvrir une nouvelle ère à la science physiologique appliquée. (G. M.)

MEMORIAS, etc. Mémoire sur l'histoire naturelle de l'île de Cuba, accompagné de sommaires en latin et d'extraits en français, par M. Philippe POEY. — Grand in-8° avec planches coloriées. — Livr. 1 et 2. — La Havanne, 1851.

Depuis l'annonce que nous avons faite du projet de M. Poey d'entreprendre cette publication (*Rev. et Mag. de zool.*, 1852, p. 160), quatre livraisons de cet important ouvrage ont été mises au jour. Comme la troisième ne nous est pas parvenue, nous allons seulement donner une idée des deux premières, et nous parlerons des deux autres quand cette troisième livraison nous aura été adressée.

On voit, par le titre même du livre de M. Poey, qu'il se composera d'une série de Mémoires. Dans les deux livraisons que nous annonçons, nous trouvons chaque Mémoire numéroté, et elles en renferment dix, dont nous allons faire connaître les sujets. Seulement il convient de dire, une fois pour toutes, que l'auteur écrit chaque Mémoire en espagnol, qu'il en donne un sommaire en latin, et qu'il ajoute en français la traduction des passages importants présentant quelques points plus ou moins neufs de son travail.

Le premier Mémoire est intitulé : *Introduction générale*. Il est destiné à faire connaître le but et le plan de l'ouvrage.

Le deuxième Mémoire est une *Introduction aux Poissons*, dans laquelle M. Poey donne une description générale des animaux de cette classe, afin de préparer ses lecteurs à l'intelligence des travaux de détail qu'il donnera sur ces animaux.

Le troisième Mémoire est une *Introduction aux Mollusques univalves terrestres*, traitée de la même manière et contenant une terminologie complète, qui permet-

tra à ses lecteurs de le suivre dans les descriptions qui vont paraître successivement.

Le quatrième Mémoire est consacré à la description de l'*Almiqui* (*Solenodon paradoxus*, Brandt), l'un des plus singuliers Mammifères. M. Poey en donne une description complète, après avoir présenté l'histoire de la publication de ce genre faite d'abord par Brandt, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, en 1834. Il le décrit ensuite avec grand détail, fait connaître ses mœurs, et termine ce Mémoire, aussi intéressant que savant, par une dissertation sur le nom primitif de ce Mammifère, dans laquelle il passe en revue tous les auteurs, voyageurs et autres, qui ont parlé de cet animal depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à nos jours. C'est un travail remarquable qui montre la profonde érudition de son auteur, et la manière dont il traitera les autres sujets de son ouvrage.

Ce travail est accompagné d'une planche coloriée représentant le *Solenodon paradoxus* adulte.

Le cinquième Mémoire, *seconde Introduction aux Poissons*, continue les généralités sur l'organisation de cette grande classe.

Après avoir posé ces bases, M. Poey arrive aux applications, en donnant, dans son sixième Mémoire, la description d'*espèces nouvelles de Serranus*, *genre de poissons de la famille des Percoïdes*. Il donne l'histoire du genre, ses caractères, et il décrit 6 espèces nouvelles suivant lui, et soigneusement comparées à leurs congénères de l'ouvrage de Cuvier et Valenciennes, et représentées dans plusieurs planches coloriées.

Le sujet du septième Mémoire est une *Monographie des Plectropomes*. Ce travail est traité comme celui qui précède ; seulement, ici des espèces déjà décrites figurent dans le texte et souvent dans les planches. Ce Mémoire contient la description détaillée de 10 espèces de ce genre Plectropome, complétée par des notes critiques,

des rectifications et l'indication des noms vulgaires, à la Havanne, de ces divers Poissons.

Le huitième Mémoire a pour titre : *Introduction aux Cyclostomes, avec des généralités sur les Mollusques gastéropodes, et particulièrement sur les terrestres operculés.*

Et le neuvième Mémoire contient la description des espèces nouvelles de ce genre, appartenant à l'île de Cuba. Ces espèces, toutes figurées par M. Poey, sont au nombre de onze.

Enfin, le dixième Mémoire est consacré aux *espèces nouvelles d'Hélicines*, et contient la description détaillée, accompagnée de figures, de 13 espèces.

Ces deux livraisons contiennent 15 demi-feuilles grand in-8° de texte et 16 planches. Ces planches ne s'accordent pas toutes avec le texte; elles ont été placées dans les livraisons à mesure de leur confection, et s'accorderont avec le texte quand les volumes seront terminés. Malheureusement leur numérotage ne semble pas suivre l'ordre du texte, car on voit, par exemple, la planche 6 représenter notre *Melipona rufipes*, ouvrière, et la planche 14 donner la figure et des détails fort intéressants du mâle et de la femelle de la même espèce. Il en est de même pour les autres classes du règne animal.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des progrès de cette intéressante et savante publication. (G. M.)

Diptères des environs de Paris, famille des *Myopaires*, par J-B. Robineau-Desvoidy. In-8°, Auxerre, 1853.

Ce travail forme une brochure de 82 pages, composée de la description des espèces appartenant a 14 genres. L'ouvrage commence par des généralités très-complètes sur le groupe des Myopaires; puis vient un excellent

tableau des caractères des genres, et enfin la description des espèces avec des notes critiques et synonymiques, et des renseignements sur ce que l'on sait des mœurs de quelques-unes d'entre elles. Voici le nombre d'espèces comprises dans chaque genre :

Dalmannia, 5. *Fairmairia*, 1. *Haustellia*, 1. *Lonchopalpus*, 1. *Melanosoma*, 5. *Myopa*, 1. *Myopella*, 5. *Myopina*, 1. *Occemia*, 16. *Phorosia*, 1. *Pictinia*, 1. *Purpurella*, 1. *Sicus*, 1. *Zodion*, 5.

Toutes les descriptions sont composées d'une diagnose latine et de développements en français. (G. M.)

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Nous venons de voir chez S. A. le Prince Charles-Lucien Bonaparte la première livraison d'un bel ouvrage ornithologique de M. le baron J.-W. de Muller, directeur du Jardin royal de Zoologie de Bruxelles, et ayant pour titre :

Description de nouveaux oiseaux d'Afrique découverts et dessinés d'après nature, par le baron J.-W. de Müller.

Cet ouvrage, imprimé à Stuttgart, à l'imprimerie royale, est publié dans le format in-4°, et destiné à servir de suite aux *planches enluminées* de Buffon, aux *planches coloriées* de Temminck et Laugier de Chartrouse, et au nouveau recueil général de *planches peintes* d'oiseaux, par M. O. Des Murs. Il formera plusieurs volumes divisés en livraisons de quatre planches soigneusement gravées sur pierre et coloriées, accompagnées du texte nécessaire, et du prix de 9 fr. la livraison.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette importante publication.

Nous croyons devoir annoncer en même temps une autre publication du même savant. C'est le *Journal de*

Zoologie, destiné à servir d'organe aux jardins zoologiques et aux savants, pour la publication de leurs observations de zoologie appliquée et pure.

Nous ne connaissons encore que le prospectus de ce journal, à la rédaction duquel nous serons très-honoré de participer, en faisant part à son zélé directeur de nos observations de zoologie appliquée à l'agriculture.

Dans ce prospectus, M. de Müller annonce que son journal de zoologie devra, par une forme particulière, et avec une rédaction intelligible pour tous, introduire le profane dans le domaine de la zoologie. En l'amusant, ajoute-t-il, il lui dévoilera peu à peu et par degrés les beautés de la nature, et, en écartant autant que possible tout ce que la science présente d'aride, il offrira aux dames elles-mêmes l'occasion d'acquérir des connaissances détaillées sur une foule d'objets auxquels elles restent d'ordinaire complétement étrangères.

Le *Journal de Zoologie* se divisera en quatre chapitres; savoir : 1. *Mémoires originaux*, 2. *Belletins et relations*, 3. *Feuilletons*, 4. *Nouvelles et Annonces*. Il paraîtra tous les mois, par cahiers grand in-8°, avec illustration et gravures noires et coloriées. Le prix est de 18 fr. par an.

Nous voyons avec satisfaction se produire ce nouvel organe offert aux savants, et nous faisons des vœux sincères pour qu'il ait de l'avenir. Il y a place pour tout le monde dans ce vaste champ de l'histoire naturelle, et plus il y aura de publications et de musées et collections, plus il se formera de lecteurs et de naturalistes.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

L'*Ateneo italiano* est un nouveau journal scientifique édité en France et destiné à porter plus rapidement les travaux de nos savants et de ceux des autres pays à la connaissance des Italiens, chez qui nos ouvrages arrivent trop longtemps après leur publication. Ce journal est dirigé par deux savants très-recommandables,

M. S. de Luca et D. Muller, très-capables de bien remplir la tâche qu'ils se sont imposée, et il est certain qu'il rendra de grands services, en répandant rapidement dans l'Italie, si féconde en savants du premier ordre, la connaissance des travaux qui se font dans les autres pays.

Collection de Coléoptères de feu M. Allibert.

Nous avons déjà annoncé que les héritiers de M. Allibert désiraient vendre la collection de cet entomologiste, enlevé trop tôt à l'étude de l'histoire naturelle des Insectes. Cette collection, que nous avons visitée cet été, se compose de 140 boîtes doubles, renfermant environ 8,000 espèces formant de 20 à 25,000 individus. Aidé des parents de M. Allibert, nous avons visité toutes ces boîtes, tué quelques Anthrènes qui commençaient à attaquer les plus gros insectes, et par conséquent les plus communs, et nous l'avons laissée dans un bon état de conservation.

On trouve dans la collection d'Allibert beaucoup de ces petites espèces difficiles à récolter et à étudier, et qu'il avait nommées avec le plus grand soin à Paris, en les comparant aux types des plus riches collections de la capitale. Sa série du genre *Trichopteryx* est surtout unique, et contient les types de la monographie de ce genre des plus petits Coléoptères connus qu'il avait publiée dans cette Revue.

Ecrire (*franco*) à madame veuve Allibert, née Guichard, à Valensole (Basses-Alpes).

TABLE DES MATIÈRES.

Pucheran. — Etudes sur les types peu connus du Musée de Paris. 481
Philip. Lutley Sclater. — Nouvelles espèces du genre Momot. 489
F. de Lafresnaye. — Mélanges ornithologiques. 490
H. Drouet. — Etudes sur les Anodontes de l'Aube. 493
Guérin-Méneville. — Observations de sériciculture. 503
H. Lucas. — Essai sur les animaux articulés qui habitent l'île de Crète. 514
Académie des Sciences de Paris. 531
Analyses d'ouvrages nouveaux. 534
Mélanges et nouvelles. 542

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Ce, RUE D'ERFURTH, 1.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Etudes sur les Types peu connus du Musée de Paris, par M. le Docteur Pucheran (Dixième article. — *Passereaux cultrirostres.*)

Je comprends, sous le nom de *Passereaux cultrirostres*, les divers genres d'oiseaux ayant des rapports avec les *Corvus*, *Pica*, *Coracias*, *Sitta*, etc. Le nombre de nos types est, au reste, dans cette section, fort peu considérable : peu de détails, par conséquent, leur sont nécessaires.

A. *Types de M. Cuvier.*

Un seul, à notre connaissance, exige de nouveaux renseignements : c'est *Corvus torquatus* (1).

L'individu ainsi étiqueté par M. Cuvier, et dont a parlé également M. Lesson (2), est noir bleu dans toutes ses parties supérieures; deux larges colliers se détachent sur cette coloration uniforme, l'un gris sur le derrière du cou, l'autre plus blanc, en forme de fer à cheval, et à concavité supérieure sur le devant du thorax. Le noir de toutes les parties inférieures est plus terne. Les mandibules sont brunes, les doigts et tarses

(1) Les résultats auxquels nous sommes arrivés dans nos déterminations, relativement aux types du genre *Corvus*, ont obtenu, presque tous, l'assentiment de M. Charles Bonaparte (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, tome XXXVII, page 829, en note). On s'expliquera, dès-lors, comment c'est en toute confiance que nous les émettons ici.

(2) Traité d'Ornithologie, pages 328, 3°.

noirs. — Longueur totale, directement prise (la tête étant tournée), 415 mm.; longueur de la queue, 19 c.m.; du bec, 52 mm.; du tarse, 6 c. m.

Le type est indiqué comme venant de la Nouvelle-Hollande. Il a été acquis, par échange, à M. Dufresne, en 1819. Le gris de son collier indique un jeune, et je suis très-porté à le considérer comme ne différant pas de *Corvus pectoralis*, Gould (1). Un adulte de cette dernière espèce, que possède notre collection, a cependant le bec plus gros et une taille un peu plus forte. Le problème relatif à l'isolement spécifique de ce type sera évidemment résolu plus tard, et d'une manière définitive, par la géographie zoologique.

B. *Types de Vieillot.*

Je n'ai de nouveaux détails à donner que sur *Coracina viridis*.

Cette espèce « est totalement verte, avec des taches blanches, en forme de larmes, sur la tête, le cou, et sur toutes les parties inférieures; la queue est terminée de blanc; le bec, très-robuste, est un peu comprimé par les côtés, ce qui semble l'éloigner de ce genre. Taille du Pigeon biset. On trouve cet oiseau à la Nouvelle-Hollande, etc. » (*Nouv. Dict.*, vol. VIII, p. 9.)

La diagnose latine relative à ce type est seulement ajoutée dans l'Encyclopédie (2). L'espèce ne diffère pas de *Kitta virescens*, Tem. (3).

C. *Types de M. Lesson.*

1° *Sitta azurea* (*Traité d'Ornith.*, page 316). — « Tête noire, manteau azur; ailes noires, bordées de bleu; de-

(1) Proc. of the Zool. Soc. of Lond., 1836, p. 18.

(2) Page 770. *C. viridis; capite, collo corporeque subtus albo maculatis.*

(3) Col 396.

vant du corps blanc; bas-ventre noir; bec verdâtre; taches verdâtres. Patrie? »

Il y a évidemment une erreur dans ces mots, *taches verdâtres;* c'est *tarses verdâtres*, qu'il faut lire. Notre type est originaire de Java; il a été acquis à Berlin, par M. Valenciennes, en 1822. C'est la même espèce, au reste, que M. Swainson a plus récemment décrite (1) sous le nom de *Dendrophila flavipes*. Ajoutons que M. Gray a signalé, mais avec doute, cette synonymie, et qu'il a donné une figure de ce type spécifique dans les planches coloriées (n° 245) du *Genera of Birds*.

2° *Sitta castanea* (page 316). « Tête, ailes et gorge cendrées, jugulaire noir intense; dessous du corps chocolat. »

Le type est originaire du Bengale (Duvaucel, juin 1825). Ajoutons que les deux rectrices médianes sont cendrées, et que les latérales sont de la même couleur en dehors, noires en dedans, les plus externes portant une tache blanche en dedans près de leur extrémité. C'est bien, comme l'a dit M. G.-R. Gray, la même espèce que *Sitta castaneoventris* (2).

3° *Xenops rufus* (p. 318). — « Roux brun; gorge blanche; queue roux canelle. — Habite le Brésil. »

Je regarde comme le type un individu envoyé du Brésil par M. Ménestrier, en août 1824 : il ne diffère pas spécifiquement d'*Anabates leucophthalmus*, Pr. Max.

4° *Corvus Levaillantii* (p. 328). — « A bec déprimé à la base et sur les côtés, à plumage noir bronzé. — Du Bengale (Macé). »

Cet individu appartient à l'espèce décrite par M. le colonel Sykes (3), sous le nom de *Corvus culminatus*.

5° *Corvus coronoides* (p. 328). — « A bec mince,

(1) Animals in Menagerie, p. 323.
(2) Jard. et Selb., Illust. of Ornith., pl. 145.
(3) Proc. of the Zool. Soc. of Lond., 1832, p. 96.

pointu; à tarses assez longs, à queue médiocre, à plumage noir bronzé. — De la Nouvelle-Hollande. »

Je ne puis rapporter à cette espèce que deux de nos individus, qui sont originaires du Cap (Delalande). Le caractère du bec indique suffisamment qu'il s'agit de la Corneille du Cap, de Levaillant (1). C'est bien dès-lors *Corvus macropterus*, Wagl. (2).

6° *Corvus ruficollis* (page 329). — « A bec assez élevé, tête et cou brun roussâtre; à tarses allongés et à queue longue. »

Le type est originaire du Cap (Delalande). Longtemps j'ai cru qu'il ne différait pas spécifiquement du grand Corbeau de Levaillant; mais des doutes s'étant récemment élevés relativement à l'existence de ce dernier type (3), il est fort possible que notre espèce de M. Lesson soit bien réelle. Ajoutons que les plumes du cou et de la tête sont d'un brun terreux; que certaines offrent des indices de la couleur violacée qui règne sur le dos et les tectrices alaires supérieures. La couleur de la tête s'étend sur toutes les parties inférieures. La queue est allongée, d'un noir assez terne; il en est de même des rémiges, lesquelles atteignent l'extrémité des rectrices. Le bec, courbé dès sa base, est noir dans presque toute son étendue, et brun corné à l'extrémité. Les tarses sont noirâtres, les ongles noirs. — Longueur totale (directement prise), 464 mm.; du bec, 6 c. m.; du tarse, 6 c. m.; du doigt médius (sans l'ongle), 37 mm.; (avec l'ongle), 52 mm.

Chez un autre individu, qui nous paraît spécifiquement semblable, les teintes sont plus ternes et plus sombres. Mais il est évident pour nous que de nouvelles recherches sont nécessaires pour isoler, d'une manière définitive, cette espèce, qui représente peut-être

(1) Ois. d'Afrique, pl. 52.
(2) Systema avium, genre *Corvus*, n° 10.
(3) Comptes rendus, *ibid.*, p. 830.

au Cap de Bonne-Espérance le *Corvus umbrinus*, d'Hédenborg (1), auquel il ressemble tant par la compression et l'incurvation de son bec. Malheureusement, nous n'avons pas d'exemplaire de ce dernier type, pour établir, d'une manière plus complète, les analogies et les différences qui existent entre les deux.

7° *Corvus moneduloides* (p. 529). — « Bec très-renflé ; queue longue ; plumage noir bronzé. »

Le type de cette espèce est indiqué dans notre collection comme venant de la Nouvelle-Calédonie (Labillardière). Les teintes d'ensemble sont plus violacées que chez le type du *Corvus spermologus*, Vieill.; la queue est plus allongée, le bec plus gros, plus fort, plus droit et moins incurvé, par conséquent, à la mandibule supérieure, qui est noire et bordée de jaunâtre sur les côtés. Cette dernière couleur est, presque en entier, celle de la mandibule inférieure, qui est relevée en haut. — Longueur totale (directement prise), 38 c. m.; de la queue, 182 mm.; du bec, 39 mm.; du tarse, 4 c. m.

De nouvelles recherches sont nécessaires pour bien caractériser cette espèce, qui porte écrite sous son plateau la dénomination de *Corvus inflatus*, Tem., et que M. Charles Bonaparte (2) considère comme le type de son nouveau genre *Physocorax*.

8° *Pica luteola* (p. 331). — Masque azur; devant du cou noir; tête et occiput blanc farineux ; dos et ailes verts; ventre jaune d'or. Patrie? »

Le type est un individu du Pérou, donné par M. Ajasson, en 1827. Ajoutons que les rectrices médianes sont de la couleur du dos et des ailes, les latérales, de celle de l'abdomen. Il deviendra dès-lors évident, pour tous nos lecteurs, que cette espèce ne diffère pas de *Corvus*

(1) Kongs Vetenskap, etc., 1838, p. 198.
(2) Comptes rendus, etc., page 829.

Peruvianus, comme l'ont déjà dit MM. Charles Bonaparte (1) et Cabanis (2).

9° *Pica fuliginosa* (p. 353). — « Longue de dix-huit pouces; la queue y entre pour huit pouces et demi. Bec fort, robuste, jaune; narines profondes, peu cachées par les soies du front; tête, cou et thorax d'un brun foncé, plus clair sur le dos, les ailes et la queue; ventre gris; bas-ventre gris clair; tarses jaunes.

« *Jeune âge* : Bec et tarses noirs; bas-ventre et couvertures inférieures blanches; rectrices externes brunes, terminées de blanc. — Habite le Mexique. »

MM. G.-R. Gray et Charles Bonaparte (3) ont rattaché cette espèce au *Corvus morio*, de Lichtenstein. J'avoue que le jeune, d'après la description de M. Lesson, me semble appartenir à une autre espèce. Je ne puis malheureusement élucider cette question, n'ayant sous les yeux ni le type du jeune, ni celui de l'adulte (4).

MÉLANGES ZOOLOGIQUES. — Notices et Observations sur quelques Vertébrés nouveaux pour la Faune de la Provence. par M. Z. GERBE. — *Suite*. Voir tome IV, p. 161, 257, 305, 449, et tome V, p. 197.

V. Notice sur le *Pyrrhula coccinea* (Bouvreuil ponceau ou grand Bouvreuil).

Plusieurs auteurs ont cité le Bouvreuil ponceau comme

(1) Consp. av., p. 380.

(2) Museum Heineanum, page 223.

(3) Consp. av., p. 581.

(4) C'est *Garrulus cœrulescens*, Vieill. qu'a décrit (page 331) M. Lesson, de la manière suivante :

« Un individu du Muséum, offrant la livrée du jeune âge, a la tête bleue, le plumage bleu, le dessous du corps roux tacheté, et provient de l'Amérique septentrionale (Michaux). A quelle espèce appartient-il? »

Cet exemplaire est le type même de Vieillot.

Terminons en disant que, malgré tous nos efforts, nous n'avons pu retrouver le *Xenops griseus*. Voici la description de M. Lesson (page 318) : « *Gris brun olivâtre en dessus, gris clair en dessous.* »

visitant parfois le nord de la France : il s'y montre à de longs intervalles et durant les hivers les plus rigoureux, comme le font le Sizerin boréal, le Bruant montoire, le Cygne Bewich, etc. Personne encore, que je sache, n'a dit qu'il se trouvât en Provence. Les naturalistes qui, fixés sur les lieux, étaient à même de l'observer, n'en font aucune mention; ainsi P. Roux et M. Crespon, dont les nombreuses et fructueuses recherches ont tant contribué à enrichir l'ornithologie de la France méridionale, n'en parlent pas dans leurs ouvrages. Cependant ce Bouvreuil, loin d'être de passage accidentel dans le Midi, comme il l'est dans le Nord, peut, au contraire, être considéré comme originaire de certaines contrées de la Provence, en ce sens qu'il s'y reproduit et y demeure toute l'année. C'est encore à l'abbé Caire que l'ornithologie provençale doit cette découverte : elle lui doit aussi les documents qui forment la partie la plus intéressante de cette notice.

Connu depuis fort longtemps, puisque dès 1733 Frisch en signalait l'existence, l'oiseau auquel on donne aujourd'hui le nom de *Bouvreuil ponceau, grand Bouvreuil* (*Pyrrh. coccinea, P. major*), a cependant été passé sous silence dans la plupart des Traités d'Ornithologie. La raison en est qu'à défaut de caractères propres à le faire distinguer spécifiquement, il a presque toujours été identifié au *P. vulgaris;* et, même, ceux des naturalistes qui ont cru devoir lui consacrer une courte citation, n'ont vu en lui qu'une variété ou une race de ce dernier. Buffon, par exemple, à qui les observations de quelques-uns de ses correspondants avaient révélé l'existence de deux Bouvreuils de taille différente, a attribué ces variétés de grandeur, dont les caractères, selon lui, ne sont pas assez déterminés pour qu'on puisse s'y arrêter, à des influences locales, opinion qui, plus tard, a été entièrement partagée par M. Temminck. Buc'hoz, tout en inscrivant ce Bouvreuil sous le nom de *P. major*

montana, dans le *Catalogue des animaux qui habitent la Lorraine*, catalogue dressé, pour ce qui est de l'ornithologie, avec les notes fournies par Lottinger, Buc'hoz, dis-je, a émis ce doute : « qu'il pourrait bien n'être qu'une variété du *P. vulgaris*. » Enfin, Gérardin, de Mirecourt, Vieillot, G. Cuvier, ont admis cet oiseau comme simple *race*, ne différant de l'espèce vulgaire que par une taille plus forte.

Cependant, en 1842, M. de Selys-Longchamps, en consacrant, dans la *Faune belge*, une rubrique spéciale à ce Bouvreuil, ramenait sur lui l'attention des ornithologistes. Plus attentivement étudié depuis cette époque, il semble avoir pris aujourd'hui un rang distinct parmi les oiseaux d'Europe. En effet, M. Degland, tout en l'accompagnant du signe dubitatif, à l'exemple de M. de Selys-Longchamps, lui assigne cependant une place particulière dans son *Ornithologie européenne;* le prince Ch. Bonaparte, qui lui donne pour synonyme la *Loxia pyrrhula* de Linné, l'admet sans restriction comme espèce, dans son *Conspectus;* et M. Schlegel le distingue aussi sous la dénomination ternaire de *Pyrrhula vulgaris-major*. Ainsi donc, non-seulement le Bouvreuil ponceau n'est plus identifié au Bouvreuil commun, mais il figure actuellement dans les Traités d'Ornithologie, pour les uns, à titre d'espèce ; pour les autres, à titre de race constante.

En présence du désaccord qui existe dans la science, sur la question de savoir ce qu'est l'*espèce*, quelles en sont les limites, par quoi la *race* s'en distingue, je n'ai pas la prétention de vouloir décider entre deux opinions qui peuvent être fondées l'une et l'autre, selon le point de vue où l'on se place. Je me bornerai donc à signaler les différences que permet de saisir la comparaison de ces deux oiseaux, laissant juger à d'autres si ces différences sont ou non suffisantes pour caractériser une espèce.

J'ai pu croire un moment qu'il serait possible de trouver des traits distinctifs moins sujets à controverse que ceux que fournit la taille. M. Caire, qui a parfaitement observé le Bouvreuil ponceau, avait appelé mon attention sur une tache blanche que présente, dans l'un comme dans l'autre sexe, la rectrice la plus extérieure. Nulle chez les sujets d'un an, qui n'ont pas encore mué leurs grandes pennes, cette tache, à laquelle l'âge apporte des modifications, se manifeste dès la seconde année, le long du rachis, sur les barbes internes, et s'étend, sous forme de trait, du milieu de la queue à deux centimètres environ de son extrémité. La troisième année, c'est-à-dire après la seconde mue des rectrices, on peut constater que cette tache s'est notablement agrandie et allongée. Ce caractère n'ayant jamais été indiqué chez le *P. vulgaris*, on pouvait être fondé à croire qu'il devenait différentiel du *P. coccinea*. Cependant, avant de le donner comme tel, il était nécessaire de vérifier si réellement le Bouvreuil vulgaire ne l'offrait pas : or, j'ai constaté de la manière la plus certaine que ce dernier, en vieillissant, prenait, comme le Bouvreuil ponceau, une tache blanche sur la rectrice latérale. Ce caractère leur est donc commun.

Il en est de même de l'attribut que Gérardin de Mirecourt a cru propre au Bouvreuil ponceau : je veux parler de la bande rouge qui occupe le côté externe de la dernière des rémiges secondaires : elle n'en existe pas moins chez le Bouvreuil vulgaire; seulement elle est plus petite, la penne étant elle-même plus étroite. Du reste, chez l'un comme chez l'autre la couleur de cette bande est loin d'être fixe. Je l'ai vue en partie grise, en partie rouge, sur quelques sujets de Bouvreuil ponceau et de Bouvreuil vulgaire; et, sur d'autres, entièrement d'un gris cendré. Ceux-ci avaient déjà subi plusieurs mues, ce qui ferait penser qu'un pareil changement est dû à l'âge.

Ainsi donc, aucun trait distinctif, tiré des couleurs, ne peut être invoqué pour différencier le Bouvreuil ponceau du Bouvreuil vulgaire. Sous ce rapport, ils ont des attributs communs : les teintes du plumage sont, dans l'un comme dans l'autre, exactement semblables, et ont la même distribution.

Il n'en est plus ainsi lorsqu'on a égard à la taille et aux dimensions qu'offrent les divers organes. Aussi est-ce sur des caractères physiques de cette nature que repose la distinction qui a été établie entre ces deux Bouvreuils. Le *P. coccinea*, comme l'observation en a été faite par les naturalistes qui l'ont examiné, est plus grand, plus fort que le *P. vulgaris;* il a les ailes et la queue plus allongées, et les pennes en sont plus larges; son bec est plus volumineux, moins court; ses tarses, ses pieds, ses ongles sont plus robustes et plus longs; en un mot, il est l'exagération du Bouvreuil vulgaire dans toutes ses parties. Le tableau comparatif que je donne ici fera mieux ressortir ces différences, les seules, je le répète, que l'on puisse prendre en considération pour distinguer physiquement le *P. coccinea* du *P. vulgaris*.

	P. coccinea.	*P. vulgaris.*
Long. tot. de l'extrémité du bec à celle de la queue (maximum).	180,0 mm.	160,0 mm.
Id. de l'aile pliée.	96,0	84,0
Id. de la queue, prise de l'insert. des rectr. médianes à leur extrémité.	73,0	60,0
Id. du tarse.	16,0	14,0
Id. du pouce, y compris l'ongle. . .	13,0	10,0
Circonférence du bec, prise à sa base	38,0	35,0
Hauteur du bec.	10,0	8,0
Longueur du bec.	13,0	11,0

Comme rien, sauf la taille, ne vient à l'extérieur trahir une dissemblance entre le Bouvreuil ponceau et le Bouvreuil vulgaire, on a cherché si les habitudes naturelles de ces oiseaux ne présenteraient pas quelques

particularités qui corroboreraient celles que fournissent les dimensions, et légitimeraient, par conséquent, la distinction que l'on en a faite. Il a semblé à M. de Selys-Longchamps que le chant du premier était plus varié que celui du second : M. Degland, de son côté, admet qu'il est un peu plus fort. Ces mêmes auteurs ont aussi avancé que ces oiseaux, en liberté, ne se mêlaient pas : Vieillot, du reste, avait dit avant eux que le Bouvreuil ponceau faisait bande à part, quoiqu'il habitât souvent les mêmes contrées que le Bouvreuil vulgaire. Les observations recueillies par l'abbé Caire, observations d'autant plus importantes qu'elles ont été faites en dehors de toute préoccupation, non-seulement tendent à confirmer ce dernier fait, mais elles renferment encore quelques détails qui paraissent établir d'autres différences de mœurs : je ne puis, par cela même, me dispenser de les faire connaître. Voici donc ce que m'écrivait l'abbé Caire à la date du 15 décembre 1852 :

« Je crois vous avoir déjà dit que le Bouvreuil ponceau ne se rencontre, sur nos Alpes, que dans les forêts froides et élevées de sapin, toujours au revers nord des montagnes, jamais au midi, dans quelque saison que ce soit. Durant l'été, on ne le rencontre qu'en fort petit nombre, par paires isolées, et dans quelques localités seulement. En hiver, malgré la neige et les froids rigoureux, il continue d'habiter les mêmes quartiers. Cependant, alors, on en voit quelques-uns de plus qu'en été, et ceux-ci nous arrivent, sans doute, des forêts plus froides et plus élevées de la Suisse.

« Quand la neige est chez nous abondante, nous avons la visite d'un grand nombre de Bouvreuils communs, qui se répandent indistinctement au nord, au midi des montagnes et dans les plaines; mais ils nous abandonnent tous à la fin de l'hiver, et nous ne les voyons jamais se reproduire dans nos Alpes. Pendant leur séjour ici, le Bouvreuil ponceau, tout en se mêlant quelquefois

à eux, ne quitte pourtant pas ses forêts de prédilection, celles, je le répète, qui couvrent le revers nord des montagnes.

« C'est sur les sapins, particulièrement sur les jeunes, à un mètre ou deux du sol, et dans les quartiers les plus boisés, qu'il établit son nid. Ce nid, construit avec peu d'art, est composé de fines racines sèches et de mousse de vieux sapins. Sa première ponte a lieu vers le milieu de juin : elle se compose ordinairement de cinq œufs. La seconde, qui est de trois à quatre seulement, a lieu vers le milieu d'août. On a quelquefois trouvé des petits nouvellement éclos au commencement de septembre, ce qui me porterait à croire que cet oiseau doit émigrer tard, si toutefois il quitte nos montagnes. »

Pour compléter ces détails, j'ajouterai que les œufs du Bouvreuil ponceau, semblables a ceux du Bouvreuil vulgaire pour la forme, la couleur et la disposition des taches, en diffèrent cependant en ce qu'ils sont notablement plus gros, et d'un blanc bleuâtre généralement un peu plus foncé.

Le Bouvreuil ponceau est donc non-seulement originaire des contrées septentrionales de l'Europe, comme on le pense généralement, mais encore des régions froides de nos Alpes, et probablement aussi des Alpes suisses. Quelques sujets abandonnent parfois les hautes montagnes qu'ils habitent, et se répandent dans la Basse-Provence. Cinq, à ma connaissance, ont été capturés, à diverses époques, dans les départements du Var et des Bouches-du-Rhône.

(*La suite prochainement.*)

NOTE sur les dépôts diluviens, les sables et les marnes tertiaires d'eau douce mis à découvert lors des fondations du Palais-de-Justice de Montpellier, où l'on a rencontré des débris de Singes fossiles; par MARCEL DE SERRES.

MARNES CALCAIRES JAUNATRES D'EAU DOUCE.

Animaux invertébrés. — Mollusques. — Acéphales ou Univalves.

1. *Helix quadrifasciata.* — Testâ orbiculato-convexâ, mediocri, tenui imperforata; fossulâ umbilicali concavâ; anfractibus sex; fasciis quatuor ornatis; labro sub reflexo. — Diam. 0 m. 029.

Nous avons rencontré plusieurs fois cette coquille avec son têt, qui conservait encore les bandes rougeâtres dont elle était ornée; le plus souvent elle est réduite à un simple moule intérieur. Ces moules sont fréquemment déformés par suite de la compression qu'ils ont éprouvée.

2. *Helix spirata.* — Testâ orbiculato-depressâ; grandi, imperforata; fossulâ umbilicali vix perspicuâ; anfractibus quinque; labro inflexo integro; proeminente; aperturâ mediocri, semi-circulari. — Diam. 0 m. 050. — Minori, 0 m. 042.

Cette espèce, réduite à de simples moules intérieurs, offre à peine, dans quelques points isolés de sa surface, quelques traces de têt. Les tours qui la composent augmentent d'une manière assez régulière, à l'exception du dernier, qui croît rapidement auprès de la bouche.

3. *Helix ferensis.* — Testâ globosâ, umbiculatâ, rotundata, parvâque; anfractibus quinis transversis, striatis; ultimo sub carinato. Apertura mediâ sub depressâ, intus marginali. — Diam. 0 m. 007.

Cette petite Hélice a été observée dans les mêmes blocs où se trouvaient en même temps plusieurs espèces d'Auricules.

4. *Auricula dentata.* — Testâ ovato-rotundatâ sub umbilicatâ,

longitudinaliter argutè striatâ. Anfractibus septenis, supernè funiculo rotundato instructis. Aperturâ columellâ biplicatâ, labro crasso medio sub calloso. — Long. 0 m. 018 ad 0 m. 019.

5. *Auricula myotis* (*Voluta myotis*, Brocchi, II, 640, tab. XV, fig. 9). — Testâ ovato-acutâ, sub umbilicatâ, longitudinaliter striatâ; anfractibus novenis; columellâ triplicatâ; labro crasso bidentato. — Long. 0 m. 020.

Cette coquille est assez commune; toutefois les individus bien conservés sont des plus rares, ainsi que ceux de l'espèce précédente. Ces deux coquilles diffèrent essentiellement par leur columelle, qui est, dans celle-ci, triplissée, et sa lèvre bidentée.

6. *Auricula bidentata*. — Testâ ovato-oblongâ, argutè longitudinaliter striatâ; anfractibus septenis; ultimo supernè ventricoso; columellâ biplicata; labro dilatato, margine reflexo. — Long. 0 m. 021 ad 0 m. 022.

La lèvre dilatée et à bord réfléchi de cette Auricule est un caractère saillant qui suffit pour la distinguer de toutes celles de ce genre.

7. *Auricula acuta*. — Testâ elongato-turrita, sub lævi; anfractibus sex; columellâ biplicata; labro tenui acuto. — Long. 0 m. 017.

Ces Auricules sont généralement mal conservées.

8. *Auricula myosotis affinis*. — Cette espèce, rencontrée dans les terrains d'eau douce des environs de Cette et dans les marnes jaunes lacustres, mises à découvert lors des travaux de chemin de fer, a été également rencontrée dans divers points de cette même marne. Elle a beaucoup d'analogie avec l'*Auricula myosotis*, qui vit maintenant sous les pierres humides des bords des étangs salés; mais nous n'oserions dire que l'espèce des marnes fût la même.

9. *Bulimus sinistrorsus*. — Testâ sinistrorsâ, cylindrico-turritâ, longitudinaliter et tenuissimè striata; anfractibus septenis. — Long. 0 m. 045.

Ce Bulime sinistrorse, à part la position de sa bouche, a quelques rapports de forme avec le *Bulimus decollatus*, dont il a assez le port. Comme ce Bulime il

était tronqué à sa base, lorsqu'il était parvenu à l'âge adulte. Parmi les nombreux individus de cette espèce, il en est peu de bien conservés.

10. *Carychium.* — Nous avions trouvé dans les mêmes marnes une petite espèce de ce genre, remarquable par l'élégance de ses formes. Cette coquille cylindrique s'étant brisée dans le transport, il nous est impossible d'en donner la description.

11. *Paludina truncatuloides.* — Cette espèce a quelques analogies avec le *Cyclostoma truncatulum* de Draparnaud; elle en diffère cependant par ses stries plus fortes, plus prononcées et plus obliques.

12. *Paludina angulifera.* — Testâ conico-turritâ, elongata, subtilissimè striatâ; striis transversis; anfractibus planulatis; ultimo in medio, angulifero. Aperturâ ovato acutâ marginibus acutis; anfractibus septenis planulatis. — Long. 0 m. 609.

Cette petite Paludine est caractérisée par ses tours planes, mais anguleux vers leur partie moyenne.

13. *Paludina impura affinis.* — Cette Paludine a les plus grands rapports avec l'espèce vivante; mais en est-elle l'analogue? C'est ce qu'il nous serait difficile d'affirmer.

14. *Paludina globulosa.* — Testâ magnâ spiratâ, globulosâ, vix umbilicata; anfractibus quinque; ultimo maximo; aperturâ rotundâ, margine extrorsum reflexo.

Cette espèce, un peu plus grande que la *Paludina Desnoyerii*, a quelques rapports de forme avec cette espèce; seulement elle est plus sensiblement globuleuse. Elle est, du reste, réduite à un simple moule intérieur, comme la plupart des espèces des marnes marines jaunâtres.

15. *Paludina vivipara affinis.* — Cette espèce a quelques rapports de forme avec celle décrite sous le même nom, et qui vit maintenant.

16. *Paludina conica.* — Testâ parvâ conica minutissimè et longitudinaliter striatâ; anfractibus sex; ultimo sub-carinato; aperturâ semi-lunari; labro-simplici. — Long. 0 m. 007 ad 0,008.

Cette espèce était assez abondante parmi celles que les travaux du chemin de fer de Cette ont fait découvrir dans les marnes jaunes marines.

17. *Limnæus succinoides.* — Testâ elongato acutâ; anfractibus quinque; ultimo maximo, et secundo tribus primaribus brevibus rotundatis; aperturâ grandi ovalique. — Longitud. 0,040.

Ce Limnée a quelques rapports de forme avec les Ambrettes (*Succinea*), dont il diffère par la disposition de sa bouche et ses autres caractères génériques. Toutefois, les deux derniers tours ont une étendue beaucoup plus considérable, proportionnellement aux trois premiers, que dans aucune autre espèce décrite. L'ampleur de ces tours, et surtout celle du dernier, donne à cette coquille une certaine ressemblance avec les Succinées. Le dernier tour n'est pas cependant assez grand pour constituer à lui seul la coquille entière, ainsi qu'on le voit chez les Ambrettes.

18. *Planorbis verticilloides.* — Testâ rotundatâ; compressâ parvâ; anfractibus quinis sub æqualibus. — Diam. 0 m. 005.

Ce Planorbe a également de grandes affinités avec le *Planorbis vortex* de Draparnaud; mais nous sommes loin de considérer les deux coquilles comme de la même espèce.

19. *Planorbis striatus.* — Testâ rotundatâ, compressâ parvâ; anfractibus quinis vel æqualibus. — Diam. 0 m. 012.

Ce Planorbe, remarquable par ses stries nombreuses transversales, fortes et profondes, a été trouvé dans les mêmes blocs où gisaient les Auricules.

20. *Cyclostoma elegans affinis.* — Ce Cyclostome, voisin de l'espèce actuelle, et commun au milieu des limons à ossements des cavernes et dans les terrains quaternaires, se rencontre également dans les marnes jaunes d'eau douce dont nous nous occupons. Il était également assez abondant dans les mêmes marnes mises à découvert lors de la confection du chemin de fer de Cette.

21. *Succinea.* — On a rencontré dans les marnes plusieurs espèces de ce genre, sur lesquelles nous ne sommes point encore fixé ; les individus que nous avons observés étaient trop incomplets pour être déterminés avec certitude.

22. *Testacella Bruntoniana.* — Testâ ovato-oblonga, sub convexa, apice retusa, sub umbilicata. — Long. 0 m. 011.

Cette Testacelle se distingue de l'espèce vivante par sa plus grande taille, sa spire courte, obtuse, et entourée d'une excavation umbilicale. Sa columelle, renflée dans toute l'étendue du bord gauche, sert encore à la caractériser.

Nous n'avons pas rencontré cette Testacelle dans les marnes jaunâtres des fondations du Palais-de-Justice; il en a été de même des deux espèces de *Cerithium* que nous avons observées dans celles du chemin de fer de Cette et de dessous le Peyrou, près le jardin Clément.

La première, nommée *Cerithium gemmulatum*, est remarquable par les nœuds granuliformes dont elle est entourée; en voici le description :

Testâ parvâ; turrito cylindrica; anfractibus sex nodis graniformis cinctis; aperturâ rotundata, marginatâ, canali brevi truncato. — Long. 0 m. 135.

La seconde a été décrite par nous, sous le nom de *Cerithium Basteroti*, dans la *Geognosie des terrains tertiaires* (page 108, pl. 1, fig. 15 et 16); depuis lors, nous avons observé quelques individus qui offraient une fascie rougeâtre sur la série des nœuds de chaque tour de la spire. Les exemplaires où ces bandes se trouvaient n'étaient pas, pour cela, mieux conservés que ceux où elles avaient disparu.

Acéphales testacés ou bivalves.

Les coquilles bivalves que nous allons décrire n'ont pas été rencontrées, jusqu'à présent, dans les marnes

lacustres des fondations du Palais-de-Justice, mais seulement dans celles qui ont été traversées lors des travaux du chemin de fer de Cette ou dans celles explorées au-dessous du Peyrou. Si nous en donnons ici la description, c'est afin de compléter l'histoire des coquilles découvertes dans les marnes d'eau douce tertiaires des environs de Montpellier.

1. *Unio incerta.* — Testâ ovato-ellipticâ tumidâ medio sub depresso. — Diam. 0m. 040.

Cette *Unio*, réduite à de simples moules intérieurs, a quelques rapports de forme avec l'*Unio pictorum*, actuellement vivante.

2. *Unio transversalis.* — Testâ ovali inflatâ, anterius marginatâ truncataque.

Avec ces coquilles bivalves, qui vivaient, dans les temps géologiques dans les eaux douces, nous avons observé deux genres qui habitent aujourd'hui dans les étangs salés ou à l'embouchure des fleuves dans la mer.

La première est une Lutraire voisine de la *Lutraria compressa*, actuellement vivante dans les lieux que nous venons d'indiquer. La Lutraire fossile est à peu près réduite à de simples moules intérieurs; ensorte que nous n'oserions affirmer qu'elle appartient réellement à l'espèce actuelle. La coquille fossile a toutefois la même forme générale, un têt aussi mince, des stries concentriques et transversales, enfin la grande fossette cardinale propre au genre Lutraire.

Les dimensions de l'espèce des marnes jaunâtres ont paru à peu près constantes dans les individus que nous avons recueillis; elles sont généralement au-dessous de celles de l'espèce vivante.

Les mêmes marnes ont enfin présenté une valve d'un petit *Mytilus* entièrement lisse. Si nous trouvons, plus tard, des individus complets, nous en donnerons la description; peut-être l'étude de cette espèce nous prouvera qu'il en est d'elle, comme de plusieurs autres du

même genre, qui vivent à l'embouchure des fleuves.

Animaux vertébrés.

Les marnes jaunes d'eau douce recelaient, en outre, divers débris d'animaux vertébrés; ces débris avaient appartenu à des Mammifères de plusieurs ordres : aux Carnassiers, aux Rongeurs, aux Pachydermes et aux Ruminants.

La première espèce est un rongeur du genre Castor. Ce genre y a été indiqué par une portion assez considérable de la mâchoire inférieure et une molaire Nous avons eu d'autant moins de doutes à cet égard que déjà, et lors des fondations de la Faculté des Sciences de Montpellier, nous avions rencontré différents fragments de maxillaire de Castor munies de leurs molaires. Les cavernes de Lunel-Vieil nous avaient offert antérieurement des portions de maxillaire du même genre avec leurs incisives. Le genre Castor a donc vécu dans les contrées méridionales de la France pendant les périodes tertiaire et quaternaire (*new-pliocène* et *pleistocène*), comme il vit maintenant dans les eaux du Rhône; mais l'espèce des temps géologiques ne paraît se rapporter à aucune de celles actuellement existantes.

L'ordre des Rongeurs a été également représenté dans les mêmes formations par une famille qui est extrêmement commune dans les terrains du jeune *pliocène*, aussi bien que dans ceux des formations quaterternaires. Cette famille est celle des Léporins, parmi laquelle le genre Lièvre (*Lepus*) est essentiellement dominant. Ces débris se rapportent à des restes de mâchoires; la forme naviculaire des lobes de ses dents molaires a paru suffisante à M. Gervais pour établir, sur ce caractère, une nouvelle espèce à laquelle il a donné le nom de *Lepus loxodus*.

Les Pachydermes ont été représentés dans les mêmes

marnes par différents débris du genre Rhinocéros. Ces restes se rapportent à des dents molaires inférieures, mais pas assez bien caractérisées pour asseoir sur elles une détermination spécifique.

Les Ruminants ont été signalés dans ces terrains par différents fragments osseux du genre Cerf. Ce sont : 1° une dernière molaire inférieure; 2° une portion de la seconde vertèbre cervicale; 3° divers fragments de bois, dont plusieurs sont munis de leurs andouillers.

M. Gervais a rencontré, dans les mêmes marnes d'eau douce, des débris de Singes qui se rapportent plutôt au genre Semnopithèque qu'au Macaque. Il le désigne sous le nom de *Semnopithecus monspeliensis*. Les débris de cette espèce consistent en trois dents (deux molaires et une canine). La canine est une inférieure du côté droit; les molaires, également inférieures, sont la troisième du côté droit et celle du côté gauche. On a également découvert dans les mêmes terrains plusieurs fragments de cubitus et de radius qui semblent avoir appartenu à la même espèce. Le Singe de nos localités n'est point certainement le même que celui observé par M. Lartet dans le département du Gers Ce dernier, avec le Singe trouvé par M. de Christol dans les sables marins tertiaires supérieurs des environs de Montpellier, étaient les seules espèces de Quadrumanes connues jusqu'à présent en France.

Ces terrains d'eau douce, probablement fluviatiles, appartiennent au *new-pliocène*, puisqu'ils sont supérieurs aux sables marins et au calcaire moellon. Le grand nombre de débris d'animaux qu'ils renferment mérite d'attirer l'attention des géologues. Les vertébrés sont toutefois bien inférieurs en nombre aux invertébrés. Le premier de ces embranchements est représenté par un genre bien rare, du moins jusqu'à présent, parmi les fossiles. Ce genre se rapporte aux Semnopithèques

de l'ordre des Quadrumanes, genre qui vit aujourd'hui en Afrique.

Ainsi, le nombre total des vertébrés découverts dans les sables et les marnes tertiaires d'eau douce dont nous venons de nous occuper est de six genres, et au plus de sept espèces. Celui des invertébrés comprend quatorze genres et trente et une espèces, ce qui prouve que le type spécifique est plus varié dans l'embranchement le plus simple que dans le plus compliqué.

Ces débris organiques ont été trouvés à peu près dans les marnes d'eau douce mises à découvert lors des fondations du Palais-de-Justice. Les mêmes marnes en ont offert une foule d'autres, mais dans des localités différentes de celles qui font l'objet de cette note. Nous ne les décrirons pas ici, pour ne pas donner à ces recherches une trop grande étendue.

Si les fouilles faites à l'occasion du Palais-de-Justice avaient été poussées à de plus grandes profondeurs, elles auraient fait découvrir de nouvelles espèces qui auraient donné à ce travail un plus grand intérêt. Il nous paraît toutefois, malgré son imperfection, digne de l'attention des physiciens, qui se plaisent aux détails de l'histoire des générations qui nous ont précédé ici-bas.

Essai sur les animaux articulés qui habitent l'île de Crète, par M. H. Lucas. (Voir page 461.)

INSECTA.

Coleoptera.

30. *Cicindela concolor*, Dej. Iconogr. 1re édit. t. 1, p. 42, n° 2, pl. 3, fig. 3 (1822). Ejusd. Iconogr. ou Hist. nat. des Coléopt. d'Europe, tom. 1, p. 19, n° 5, pl. 2, fig. 5 (1839). Ejusd. Spéc. génér des Coléopt. suppl. t. 5,

p. 226, n° 155 (1831). *Cicindela Rouxii*, Barth. Ann. de la Société. Ent. de France, 1re série. tom. 4, p. 600, pl. 17, fig. 2 (1835). — Long. 55 millim.; larg. 7 millim. (femelle).

On ne connaissait encore que le mâle de cette remarquable espèce. La femelle diffère du mâle par une taille plus grande, par les bandes transversales bleues du thorax, qui sont moins largement accusées, et par l'écusson, qui est plus fortement teinté de cuivreux rougeâtre. Les élytres sont beaucoup plus larges, et ces organes, un peu avant leur milieu, présentent sur leurs bords latéraux une expansion assez sensiblement marquée. L'abdomen, de même couleur que chez le mâle, est aussi beaucoup plus large.

Dejean cite cette espèce comme ayant été prise dans l'île de Crète par Olivier, et, dans la description qu'il donne de cette jolie Cicindèle, il n'a fait connaître que le mâle. C'est cette même espèce qui a été décrite par M. Barthélemy sous le nom de *C. Rouxii*, et qui a été prise en Syrie : elle forme une variété remarquable par sa couleur, d'un cuivreux verdâtre. Mais je ferai remarquer que cette variété appartient aux collections du Muséum de Paris, et qu'elles possèdent un individu mâle de cette espèce qui a été pris dans l'île de Rhodes.

L'individu unique qui a été rencontré dans l'île de Crète par M. Raulin est une femelle; il a été pris dans la plaine de Messara.

51. *Cicindela Olivieri*, Brullé, Expédit. scient. de Morée, Zool. t. 3, 1re partie, p. 114, n° 99, pl. 33, fig. 1 (1832).

Cette espèce, décrite par M. Brullé, est citée par cet entomologiste comme ayant été prise dans les environs du vieux Pylos. Elle habite aussi l'île de Crète, où M. Raulin en a rencontré un individu dans le pays de Rétimo.

52. *Cicindela littoralis*, Fabr. Entom. syst. t. 1, p.

172, n° 13 (1792). Ejusd. Syst. Eleuth. t. 1, p. 205, n° 17 (1801). Lucas, Hist. nat. des Anim. art. de l'Algérie, t. 2, p. 6, pl. 1, fig. 3 (1849). *Cicindela barbara* (var.) de Casteln. Hist. nat. des Ins. coléopt. t. 1, p. 18, n° 129 (1840).

Le seul individu de cette espèce qui ait été rencontré dans l'île de Crète forme une variété assez curieuse par sa taille plus petite, et surtout par sa forme très-étroite. Les élytres sont aussi d'un vert moins bronzé, avec la tache blanche en croissant à l'angle de la base plus étroite et divisée postérieurement; les quatre points du milieu sont disposés de même que dans l'espèce type, seulement les deux situés au côté interne sont moins arrondis, surtout le postérieur, qui est ovalaire et presque transversal. Cette espèce a été prise dans la plaine de Messara. Elle se plaît aussi sur les plages sablonneuses de la Canée.

53. *Procrustes Banonii*, Dej. Iconogr. ou Hist. nat. des Coléopt. d'Europe, t. 1, p. 282, n° 17, pl. 53, fig. 3 (1829). Ejusd. Spéc. génér. des Coléopt. suppl. t. 5, p. 530, n° 7 (1831).

Ce *Procrustes*, qui est commun dans les îles et sur le continent de la Grèce, habite aussi l'île de Crète, où il en a été rencontré trois individus, particulièrement dans les régions basses du mont Ida et de Mylopotamos.

54. *Zabrus græcus*, Dej. Spéc. génér. des Coléopt. t. 3, p. 449, n° 8 (1825). Brullé, Expédit. scient. de Morée, Zool., 1re partie, t. 3, p. 121, n° 128, pl. 33, fig. 5 (1832).

Rencontré une seule fois dans l'île de Crète, dans le pays de Kissamos.

Suivant Dejean, cette espèce ne serait pas très-rare en Grèce. M. Brullé cite aussi ce *Zabrus* comme ayant été pris par lui en Messénie.

55. *Ocypus* (*staphylinus*) *olens*, Müll. Faun. ins. Fridr. p. 23, n° 228 (1761). Fabr. Mantiss. ins. t. 1, p. 219,

n° 14 (1787). Ejusd. Syst. Eleuth. t. 2, p. 591, n° 8 (1801). Erichs. Gener. et spec. Staph. pars prima, p. 455, n° 1 (1840). *Staphylinus maxillosus*, Schranck, Enum. Ins. austr., p. 250 et 434 (1781). *Staphylinus maior*, Degéer, Mém. pour serv. à l'Hist. nat. des Ins., t. 4, p. 17, n° 3 (1774).

Cette espèce, abondamment répandue dans toute l'Europe, en Algérie, et même à Ténériffe, habite aussi l'île de Crète. M. Brullé l'a rencontrée aussi très-communément dans toute la Morée.

56. *Dytiscus circumflexus*, Fabr. Syst. Eleuth. t. 1, p. 254 (1801). Aubé, Iconogr. ou Hist. nat. des Coléopt. d'Europe, t. 3, p. 63, pl. 8, fig. 1 (1836). *Dytiscus flavoscutellatus*, Latr. Gener. Crust. et Ins. t. 1, p. 231 (1806). *Dytiscus flavomarginatus*, Curtis. Brit. Entom., p. 99 (1824).

Habite les mares et flaques d'eau des environs de Candie et de Gonia, ainsi que les sources de Sélino.

57. *Laccophilus* (*Dytiscus*) *minutus*, Linn. Syst. nat. t. 2, p. 267 (1767). Aubé, Iconogr. ou Hist. nat. des Coléopt. d'Europe, t. 5, p. 213, pl. 23, fig. 2 (1836). *Dytiscus obscurus*, Panz. Faun. germ. Fasc. 36, tab. 3 (1789). *Dytiscus interruptus*, Steph. Illustr. of Brit. Entom. t. 2, p. 64 (1827).

Cette espèce a été rencontrée dans des flaques d'eau aux environs de Gonia.

58. *Julodis Olivierii*, de Casteln. Rev. Entom. de Gust. Silberm. t. 3, p. 161, n° 17 (1835). De Casteln. et Gory, Hist. nat. et Iconogr. des Coléopt. t. 1, p. 29, pl. 8, fig. 35 (1837).

Ce Buprestien, décrit par M. le comte de Castelnau, est cité par cet entomologiste comme ayant été pris dans l'île de Scio par feu Olivier. Cette jolie espèce habite aussi l'île de Crète, où un individu a été rencontré dans les régions boisées du mont Ida.

59. *Capnodis* (*Buprestis*) *cariosa*, Pallas, Iconogr. In-

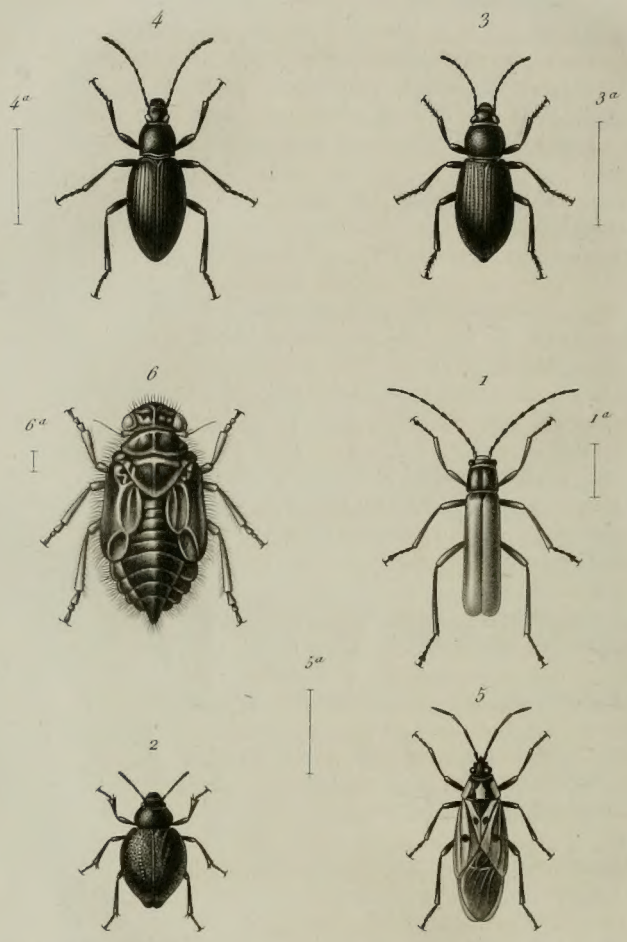

1 Telephorus *fuscipes*, Lucas.
2 Pimelia *Minos*, Lucas
3 Hedyphanes *cribripennis*, Lucas.
4 Hedyphanes *helopioides*, Lucas.
5 Lygœus *creticus*, Lucas.
6 Issus *pallipes*, Lucas.

N. Rémond imp.r des Noyers, 65. Paris.

sect., p. 66, pl. D, fig. 6 (1781). Fabr. Mantiss. Ins. t. 1, p. 182, n° 63 (1787). Ejusd. Syst. Eleuth. t. 2, p. 205, n° 108 (1801). Brullé, Expédit. scient. de Morée, Zool., t. 3, 1re partie, p. 131, n° 17, fig. à la page 29 (1832) De Casteln. et Gory, Hist. nat. et Iconogr. des Coléopt. t. 4, p. 3, pl. 1, fig. 2 (1841). *Buprestis bruttia*, Petagna, Spec. Ins. Calabr. p. 22, n° 108, pl. 1, fig. 20 (1786). Ejusd. Entom. t. 1, p. 265, n° 6 (1792). *Buprestis tenebrionis*, Cyrill. Entom. Neap. pl. 1, fig. 13 (1787).

Pris une seule fois aux environs de Candie.

60. *Cœrobus* (*Buprestis*) *rubi*, Linn. Syst. nat. t. 1, pars prima, p. 661, n° 14 (1767). Fabr. Mantiss. Ins. t. 1, p. 182, n° 66 (1787). Ejusd. Syst. Eleuth. t. 2, p. 207, n° 115 (1801). De Casteln. et Gory, Hist nat. et Iconogr. des Coléopt. t. 2, p. 7, pl. 2, fig. 10 (1841). *Mordella nebulosa*, Scopoli, Ann. Hist.nat. t. 5, p. 104, n° 86 (1772).

Cette espèce a été rencontrée dans les environs de Candie, particulièrement sur le bas plateau d'Apokorona. Suivant M. Brullé, ce Buprestien habite aussi les environs de Sparte.

61. *Ludius* (*Elater*) *Theseus*, Germ. Reis. nach Dalmat. p 218, 200, pl. 10. fig. 5 (1811). Germ. Zeistchr. für die Entom. t. 4, p. 47, n° 1 (1843).

Il a été rencontré un seul individu de cette grande et belle espèce, qui a été pris dans les environs de Rétimo, où est cultivé le *Quercus ægilops*. Cet Elatéride, jusqu'à présent, n'avait encore été signalé que comme habitant la Dalmatie.

62. *Cratonychus brunnipes*, Germ. Ins. Spec. p. 41, n° 67 (1824). Erichs. in Germ. Zeitsch. für die Entom. t. 3, p. 91, n° 2 (1841).

Elle habite les environs de Gonia.

63. *Telephorus fuscipes*, Lucas. — Long. 8 millim., lat. 2 millim. 1/4, pl. 19, fig. 1. — T. rufus; antennis fuscescentibus, primo articulo rufo; thorace suprà fusco-nitido, in

medio rufescente, infrà omnino nigricante; scutello nigricante; elytris rufescentibus, subtilissimè granariis; sterno nigro-nitido; pedibus rufescentibus, coxis, trocanteribus tarsisque fuscis; abdomine omnino rufescente.

Elle est plus petite et plus étroite que le *T barbarus*, tout à côté duquel cette espèce vient se placer. La tête, d'un ferrugineux brillant, est sensiblement convexe antérieurement, et présente dans son milieu, entre les antennes, une dépression longitudinale assez profondément marquée. La lèvre supérieure, les mandibules, les mâchoires et la lèvre inférieure sont d'un roussâtre clair; l'extrémité des mandibules est brune, et la partie antérieure de la lèvre supérieure bordée de quelques poils ferrugineux, courts, placés çà et là. Les yeux sont noirs. Les antennes tomenteuses sont d'un brun clair, avec le premier article roussâtre. Le thorax, plus long que large, légèrement rétréci vers sa partie antérieure, est d'un brun brillant; le bord supérieur et la base sont ferrugineux; il est déprimé de chaque côté de ses parties latérales, ainsi que dans son milieu, avec les saillies longitudinales d'un roux brillant; en dessous, il est d'un brun foncé. L'écusson est noirâtre. Les élytres, allongées, étroites, sont roussâtres et très-finement chagrinées; elles sont très-finement rebordées, couvertes de poils testacés, courts, peu serrés; les épaules sont très-saillantes et lisses. Tout le sternum est d'un noir brillant. Les pattes sont roussâtres, avec les hanches, les trochanters et les tarses d'un brun foncé. L'abdomen est roussâtre.

Cette espèce ne pourra être confondue avec le *T. barbarus*, Fabr., à cause de la tête, des organes de la manducation, des fémurs et de l'abdomen, qui sont ferrugineux au lieu d'être noirs.

Elle a été rencontrée dans les régions boisées du mont Ida.

64. *Dasytes nobilis*, Illig. Koef. Pruss. t. 1, p. 309 (1798). Brullé, Hist. nat. des Ins. t. 6, p. 163, n° 3

(1837). *Melyris cyaneus*. Oliv. Entom. t. 2, n° 21, p. 8, pl. 2, fig. 9 *a*, *b*, *c*, *d* (1790).

Assez commun dans l'île de Crète, particulièrement aux environs de Candie, de Sitia et de Mylopotamos. Cette espèce habite aussi la Messénie et l'Arcadie.

65. *Dasytes* (*Danœcœa?*) *rufitarsis*, Lucas. — Long. 1 millim. 3/4, lat. 1/2 millim. — D. viridi-æneus, nitidus, testaceo-pilosus; capite thoraceque punctatis, hoc suprà convexo, lateribus subtilissimè denticulatis; elytris angustis, densè punctatis; sterno abdomineque nigro-nitidis, laxè regulariterque punctatis; antennis fusco-rufescente nitidis, articulo primo tribusque ultimis nigricantibus; coxis, femoribus nigro-nitidis, tibiis tarsisque testaceo-rufescentibus.

D'un vert bronzé brillant. La tête, couverte de points assez forts et serrés, est sensiblement déprimée dans sa partie médiane, entre les yeux, et présente des poils testacés très-courts, peu serrés, qui se dirigent dans tous les sens. La lèvre supérieure est d'un noir roussâtre, arrondie à sa partie antérieure, où l'on voit quelques poils noirâtres placés çà et là. Les mandibules, les palpes maxillaires et labiaux, ainsi que la lèvre inférieure, sont d'un noir roussâtre. Les antennes sont d'un brun roussâtre brillant, avec le premier article et les trois derniers roussâtres; elles sont couvertes de poils testacés très-courts, et dépassent le thorax lorsqu'elles sont placées sur les parties latérales de cet organe. Le thorax, plus long que large, plus étroit à sa partie antérieure qu'à sa base, est assez convexe et arrondi en dessus; il est couvert de points très-gros, peu serrés, et qui donnent naissance à des poils testacés, couchés et à direction postérieure; il est arrondi sur ses parties latérales, qui sont très-finement denticulées; l'écusson est lisse et arrondi à sa base Les élytres, assez allongées, étroites et sensiblement saillantes vers la partie humérale, sont couvertes de points assez forts, moins profondément marqués, mais plus serrés que ceux de la tête; elles présentent des poils testacés,

courts, couchés, à direction postérieure et qui paraissent aussi plus serrés que ceux du thorax. Le sternum et l'abdomen sont d'un noir brillant et offrent une ponctuation très-fine, peu serrée et régulièrement disposée; on y voit aussi des poils testacés très-courts et qui prennent naissance des points qui forment cette ponctuation. Les pattes sont courtes, avec les tibias d'un noir brillant, les fémurs et les tarses d'un testacé roussâtre.

Cette espèce, que nous rangeons avec doute dans le genre *Danacœa* de M. de Laporte, in Revue entomolog. de G. Silbermann, p. 31 (1836), a été rencontrée sur des Ombellifères, aux environs de Candie et dans la plaine de Messara.

66. *Silpha orientalis*, Brullé, Expédit. scient. de Morée, Zool., t. 3, 1re partie, p. 461, n° 250 (1832), Kuster, die Kafer Europ. 4, 64 (1851).

Il n'a été rencontré qu'un seul individu de cette espèce dans les environs de Rétimo.

Ce *Silpha* n'avait encore été signalé que comme habitant l'Arcadie.

67. *Anthrenus molitor*, Aubé, Ann. de la Société. Entom. de France, 2e série, t. 8, p. 335 (1850).

Cette espèce, qui est de la taille et de la forme des petits exemplaires de l'*A. varius*, est noire et entièrement couverte de petites squames d'un blanc jaunâtre, très-serrées; les antennes sont entièrement noires, de onze articles, avec la massue triarticulée.

Elle a été prise sur des Ombellifères, dans la plaine d'Apokorona et de Kissamos.

68. *Berosus affinis*, Brullé, Hist. nat. des Ins. t. 5, p. 285 (1831). Mulst. Hist. nat. des Coléopt. de France, Palpicornes, p. 102, n° 4 (1844). *Hydrophilus luridus*, Oliv. Entom. t. 3, n° 39, p. 13, pl. 1, fig. 3 *a*, *b*, *c*, *f* (1795).

Rencontré dans les flaques d'eau, aux environs de Candie ; elle habite aussi les sources de Sélino.

69. *Phylidrus* (*Hydrophilus*) *melanocephalus*, Oliv. Entom. t. 3, 39, p. 14, 10, pl. 2, fig. 12, *a*, *b* (1795). Fabr. Syst. Eleuth., t. 1, p. 253, n° 25 (1801). Brullé, Hist. nat. des Ins. t. 5, p. 278 (1831). Mulst. Hist. nat. des Coléopt. de France, Palpicornes, p. 137, n° 1 (1844).

Pris dans une flaque d'eau, aux environs de Sélino.

70. *Ateuchus* (*Scarabœus*) *sacer*, Linné. Syst. nat. t. 1, p. 437, n° 14 (1758). Ejusd. Mus. Lud. ulric. p. 13, n° 11 (1764). Fabr. Syst. Eleuth. t. 1, p. 54, n° 1 (1801). *Scarabœus sacer*, Mulst. Hist. nat. des Coléopt. de France, Lamellicornes, p. 45, n° 1 (1842).

Assez commun dans toute l'île de Crète.

71. *Ateuchus pius*, Illig. Mag. für insect., t. 2, p. 202, n° 1 (1803). Sturm, Deutsch. Faun., t. 1, p. 66, n° 1, pl. 10, fig. *a* (1805). Brullé, Expédit. scient. de Morée, Zool., t. 3, 1re partie, p. 105, pl. 38, fig. 2 (1832). Erichs. Ins. Deutschl., tom. 3, p. 752, n° 1 (1847).

Il n'a été rencontré qu'un seul individu de cette espèce, qui a été pris sur le bas plateau de Sitia.

72. *Ateuchus variolosus*, Fabr. Syst. Eleuth., t. 1, p. 56, n° 4 (1801). Oliv. Entom., t. 1, n° 3, p. 151, n° 184, pl. 8, fig. 60 (1789).

Il est assez commun dans l'île de Crète, particulièrement aux environs de Candie et dans la plaine de Messara.

73. *Oryctes grypus*, Illig. Mag. für Insect., t. 2, p. 212 (1803). Mulst. Hist. nat. des Coléopt. de France, Lamellicornes, p. 373, n° 1 (1842).

Pris aux environs de Sélino. Il n'a été trouvé qu'un seul individu de cette espèce.

74. *Pentodon* (*Scarabœus*) *idiota*, Herbst, naturs. Insect., t. 2, p. 164, pl. 17, fig. 4, n° 101 (1789).

Gootrupes monodon, Fabr. Suppl. Entom. Syst., p. 19, n° 50 (1798). Sturm, Handb., pl. 1, fig. *B*, *c* (1800). Fabr. Syst. Eleuth., t. 1 p. 17, n° 55 (1801). Duftsch. Faun. Austr., t. 1, p. 77, n° 2 (mâle) (mâle et femelle) (1805). Schonherr, Syn. Ins., t. 1, p. 18, n° 80 (1806). Illig. Mag. für Insect., t. 1, p. 311, n° 55 (1807). *Pentodon monodon*, Burm. Handb. der Entom., t. 5, p. 104, n° 4 (1847). Mulst. opusc. Entom., 1er cah., p. 13 (1852).

Se plaît dans les lieux arénacés aux environs de la Canée.

75. *Epicometis* (*Scarabœus*) *hirtella*, Linn. Syst. nat., t. 1, p. 2, p. 556 (1767). *Cetonia hirta*, Fabr. Syst. Entom., p. 50, n° 36 (1775). Oliv. Entom., t. 1, g. 6, p. 6, fig. 36 *a*, 6 (1789). Herbst, naturs. Insect., t. 3, p. 240, pl. 30, fig. 6 (1790). Panz. Faun. Germ. fasc. 1, pl. 3 (1793). Fabr. Syst. Eleuth., t. 2, p. 155 (1801). Gory et Perch. Monogr. des Cét., p. 280, pl. 56, fig. 5 (1833) Burm. Handb. der Entom., t. 3, p. 435 (1842). Mulst. Hist. nat. des Coléopt. de France, Lamellicornes, p. 577 (1842).

Il a été rencontré plusieurs individus de cette espèce, qui n'est pas très-rare, aux environs de Candie, dans la plaine de Messara et sur les bas plateaux d'Apokorona et de Kissamos.

76. *Oxythyrea cinctella*, Schaum, Analecta, p. 38 (1841). Burm., Handb. der Entom., t. 3, p. 428 (1842). *Cetonia albella*, Illig. Uebersetz. von Olivier, t. 2, p. 166 (1802). *Cetonia variegata*, Gory et Perch., Monogr. des Cét., p. 294, pl. 57, fig. 3 (1833).

Elle a été trouvée dans les mêmes lieux que la précédente.

77. *Trox hispidus*, Laich. Tyrol. Ins., t. 1, p. 30, n° 2 (1781). Mulst. Hist. nat. des Coléopt. de France, Lamellicornes, p. 330, n° 2 (1842). *Trox luridus*, Rossi, Faun. Etrusc., t. 1, p. 17, n° 39 (1790). *Trox niger*,

Rossi, Mant., t. 1, p. 9, 12, pl. 2, fig. *m*, et t. 2, append., p. 128 (1792). *Trox arenarius*, Payk. Faun. Insect., t. 1, p. 80, n° 2 (1800). *Trox arenosus*, Gyllenh. Ins. Suec., t. 1, p. 11, n° 2 (1808).

Se plaît sous les pierres, aux environs de Rétimo.

78. *Pimelia minos*, Lucas. — Long. 15 à 16 millim., lat. 9 millim. 3/4, pl. 19, fig. 2. — P. nigra, angusta, minùs convexa quàm *P. subglobosa*; capite thoraceque distinctè laxèque granulosis; elytris utrinque bicostatis, distinctè tuberculatis interstitiis nitido-granulosis; sterno abdomineque laxè distinctèque granulosis.

Elle ressemble à la *P. subglobosa*, mais elle est plus étroite, surtout moins bombée et d'un noir brillant. Elle est entièrement noire. La tête, moins convexe que dans la *P. subglobosa*, est couverte d'une granulation plus forte, plus distinctement accusée, avec son bord antérieur plus profondément excavé et le bourrelet que présente ordinairement cette partie bien moins saillant. La lèvre supérieure, au lieu d'être granulée, comme chez la *P. subglobosa*, est profondément ponctuée, et sa partie antérieure, au côté interne, est bordée de poils rougeâtres, courts et serrés. Les mâchoires, les mandibules et la lèvre inférieure, sont noires : celle-ci moins profondément granulée que dans la *P. subglobosa*; les palpes maxillaires et labiaux sont noirs, avec les derniers articles rougeâtres. Les antennes sont couvertes de poils très-courts, rougeâtres, parmi lesquels on en aperçoit d'autres plus allongés, mais de couleur noire. Le thorax, un peu plus large et plus convexe, présente une granulation plus forte et plus distinctement marquée que chez la *P. subglobosa*, où les granules sont obscurément indiqués. L'écusson, plus large que long, est ovalaire et non triangulaire, comme dans le *P. subglobosa*. Les élytres, moins larges et moins bombées surtout que chez cette espèce, sont plus distinctement tuberculées, et, entre ces tubercules, qui sont d'un noir mat, on aperçoit des granules très-petits

et d'un noir brillant; elles présentent de chaque côté deux saillies longitudinales finement tuberculées et qui atteignent presque la base de ces organes; quant à la suture, qui est assez saillante, elle est lisse, et il y a même des individus qui, de chaque côté de cette suture, présentent deux petites saillies longitudinales formées par des tubercules plus gros et régulièrement disposés. Les fémurs sont finement granulés, avec les tibias couverts de tubercules spiniformes. Le sternum et l'abdomen présentent une granulation assez forte et peu serrée.

Outre que cette espèce est moins bombée et plus étroite que la *P. subglobosa*, elle s'en distingue encore par les granulations de son thorax, par les tubercules de ses élytres, qui sont plus saillants, avec les intervalles non chagrinés, et enfin par le sternum et l'abdomen, qui, au lieu d'être fortement chagrinés, présentent, au contraire, une granulation fine, peu serrée, et distinctement marquée.

Elle habite les lieux arénacés, particulièrement les environs de la Canée, de Candie et de Rétimo.

79. *Erodius orientalis*, Brullé, Expédit. scient. de Morée, Zool. t. 3, 1re part., p. 192, n° 336 (1832). Solier, Ess. sur les Coléopt. Hétérom. Ann. de la Soc. Entom. de France, 1re série, tom. 3, p. 563, n° 36 1834).

Elle n'est pas rare sur les plages sablonneuses des environs de la Canée; elle habite aussi les environs de Coron, où elle a été découverte par M. Brullé.

(*La suite prochainement.*)

II. SOCIETÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 28 *Novembre* 1853. — S. A. *Charles-L.* Prince

Bonaparte lit un remarquable travail ornithologique ayant pour titre : *Notes sur les collections rapportées en* 1853 *par M. A. Delattre, de son voyage en Californie et dans le Nicaragua.* — Première communication : *Perroquets et Rapaces.*

« Il est, comme des natures d'élite, des natures infatigables dans la poursuite des sciences et des beaux-arts. M. Delattre, voyageur naturaliste connu par ses beaux albums et par les nombreuses découvertes de ses précédents voyages en Amérique, est à peine de retour d'une récente expédition, qu'il se dispose à en entreprendre une nouvelle. Le plan en est hardiment conçu, et les résultats ne peuvent être que d'une haute importance. En attendant, l'expédition qu'il vient d'accomplir, quoique beaucoup moins heureuse que les précédentes, offre pour l'ornithologie un intérêt remarquable. Nous croyons utile de donner un catalogue raisonné des espèces qu'il a récoltées, tant sur mer que pendant son séjour en Californie et dans le Nicaragua, isthme dont l'insalubrité éloigne les naturalistes ; les plus intrépides seuls bravent les innombrables difficultés du sol et du climat. »

Après ces préliminaires, le savant Prince entre en matière, en passant en revue les espèces qui ont été récoltées par M. Delattre. C'est là que brille la profonde érudition du zoologiste éminent à qui la science doit tant d'excellents travaux. Chaque espèce connue est le sujet d'une dissertation synonymique plus ou moins étendue, de remarques géographiques et de rapprochements d'un haut intérêt, et, dans des notes souvent très-étendues, le savant académicien fait connaître des oiseaux nouveaux qui ont des affinités plus ou moins grandes avec ceux dont il parle, quoiqu'ils n'aient pas été rapportés par M. Delattre.

Nous regrettons bien vivement de ne pouvoir reproduire ce remarquable travail, que les ornithologistes

étudieront avec grand fruit ; son étendue dépasserait les limites que nous pouvons consacrer au Compte rendu des travaux publiés, et son analyse est impossible. Nous nous bornerons donc à réproduire les diagnoses des espèces nouvelles, à mesure qu'il s'en présentera.

« Avant de quitter les Falconides, disons que M. Fontainier vient d'en rapporter une espèce qui devra porter son nom (*Accipiter Fontainieri*) si elle est nouvelle. J'hésite seulement à cause de la variabilité des couleurs de ces oiseaux et de la ressemblance du nôtre au *Falco tinus* de Latham, quant aux formes et à la grandeur. Il n'est, en effet, guère plus grand que ce pygmée des Autours, et nous offre seulement une queue plus allongée, mais coupée tout aussi carrément, et des ailes pour le moins aussi courtes. Voici, du reste, la phrase qui caractérise évidemment un jeune Accipitrien du sous-genre *Ieraspizia*.

« Castaneus nigricante nebulosus : subtus rufo-cinnamomeus, in gula pure albicans, in pectore lateribusque albido et fusco-rufo undulatus : femoribus magis rufescentibus obsolete fasciolatis; pileo, cervice, remigumque apicibus fusco-chocoladinis : remigibus rectricibusque rufis nigro-fasciatis : rostro parvo, nigro, lateribus flavescente : pedibus flavis, unguibus nigris.

» MM. Verreaux possèdent dans leur grandiose établissement une autre espèce nouvelle d'*Accipiter* de l'Amérique du Sud, fort semblable à l'Épervier commun, mais cependant en différant bien plus que l'*Accipiter erythronemius* de Gray. Ce sera *Accipiter castanilius*, Bp. *Minor* Accipitris nisi :

« Fusco-ardesiacus, alis brevissimis, capite, cervice, et colli lateribus paullo dilutioribus : superciliis nullis : gula abdomineque medio albis cinereo-nebulatis : tibiis, lateribusque latissime, castaneo-ferrugineis : pectore, abdomineque albo, fusco, castaneoque undulato-fasciatis : tectricibus alarum inferioribus albis fusco-maculatis : remigibus fuscis, subtus albido late fasciatis : cauda rotundata; rectricibus nigricantibus maculis fascialibus in pogonio interno, et apice extremo, candidis; subtus griseis nigricante fas-

ciatis; extima utrinque supra fusca, subtus grisea, unicolore ; rostro parvo nigro : pedibus flavis, unguibus nigerrimis. »

— M. *Brainard* présente un travail ayant pour titre : *Expériences sur le venin des serpents à sonnettes ; effets de ce venin et moyen de neutraliser son absorption*

Les expériences ont été faites en général sur des pigeons. Les serpents appartenaient tous à l'espèce du *Crotalophorus trigeminus*, espèce dont les morsures passent pour être moins dangereuses que celles d'autres Crotales, ce qui s'expliquerait peut-être par leur moindre taille.

L'auteur décrit les symptômes qu'il a observés chez les animaux mordus et les résultats des altérations que lui a fait connaître l'autopsie cadavérique Parmi ces derniers faits, il faut signaler : 1° un changement dans la forme des globules rouges du sang qui, chez les animaux morts à la suite d'une morsure, paraissent s'être rapprochés de la forme sphérique ; 2° l'abondance des corpuscules blancs qui se groupent entre eux et forment des masses mamelonnées ; 3° quand la mort n'a pas été rapide, l'état très-prononcé de la liquidité du sang contenu dans les cavités du cœur. Chez les Mammifères, on a remarqué aussi, dans les cas où la mort ne survient pas promptement, qu'il y a tendance aux hémorragies par les muqueuses, et quelquefois apparition sur la peau de taches pétéchiales.

Parmi les symptômes observés pendant la vie, un des plus apparents, et qui est, chez les pigeons, très-facile à observer, c'est la constriction de la glotte. La trachéotomie, si utilement employée dans les cas d'empoisonnement par la strychnine, se trouvait très-naturellement indiquée. Elle a eu pour résultat de retarder la mort, mais non de la prévenir.

L'action des ventouses appliquées sur les points mordus a agi dans le même sens et a semblé même plus efficace, mais encore insuffisante. Toutefois l'application

des ventouses, en retardant l'absorption du poison, donne le temps de faire pénétrer par infiltration, dans la plaie et dans les parties environnantes, des substances médicamenteuses. Celles que M. Brainard a essayées sont le lactate de fer et l'iodure de potassium, l'un et l'autre à l'état de solution aqueuse. On les fait pénétrer à l'aide d'une petite seringue convenablement disposée. Au moyen de ces deux substances employées en temps utile et avec les précautions nécessaires, on a, dans le plus grand nombre des cas, sauvé la vie d'animaux qui, privés de secours, auraient nécessairement succombé. M. Brainard croit reconnaître dans l'iodure de potassium une action plus certaine que dans le lactate de fer.

Séance du 5 *Décembre*. — M. *Duvernoy* lit une *deuxième communication sur l'anatomie du Gorille*.

Nous avons fait connaître dans ce recueil (p. 273) l'objet de la première communication du savant professeur, qui concluait :

1° Que l'ancienne espèce de *Troglodyte*, le *Chimpansé*, diffère spécifiquement de la nouvelle espèce découverte par M. Franquet, à laquelle les naturels de la rive droite du Gabon donnent le nom de *N. tschégo;*

2° Que le *Gorille* présente un type générique distinct du genre *Troglodyte*, et qu'il n'est pas une simple espèce de ce genre.

Aujourd'hui M. Duvernoy communique quelques observations sur les ligaments du squelette de *Gorille*, qu'il a pu étudier à l'état frais, et il donne ensuite la description détaillée et comparée des muscles du mouvement du Gorille, figurés dans 14 planches.

Le résultat le plus général des observations du savant anatomiste sur les ligaments et les muscles du *Gorille* nous a montré que leur plan de composition est semblable à celui des autres *Singes* de la même famille, c'est-à-dire du *Troglodyte Chimpansé* et de l'*Orang* de

Sumatra, à quelques différences près, qu'il a eu soin de noter. Ce plan diffère davantage de celui du *Magot*, le plus étudié des *Singes* depuis Galien, sous le rapport de son anatomie.

Après un examen détaillé du squelette, M. Duvernoy arrive à cette conclusion générale, que *c'est moins dans le nombre des muscles du mouvement que dans les proportions des leviers qu'ils doivent mouvoir*, et *dans la forme des articulations de ces leviers*, c'est-à-dire de leurs surfaces articulaires, qu'il faut chercher, en premier lieu, la cause des espèces de mouvements que peut exercer un animal d'une même classe, d'un même ordre et d'une même famille.

Après ces considérations, M. Duvernoy passe à l'examen des muscles, et montre leur grande ressemblance générale avec ceux de l'homme, tout en indiquant quelques différences de détail. Il n'est pas possible de donner une analyse de la partie descriptive si importante de ce beau travail, qui occupe près de onze pages des Comptes rendus de l'Académie des Sciences, nous devons nous borner à la signaler aux anatomistes, en reproduisant seulement les dernières phrases, dans lesquelles l'auteur s'exprime ainsi :

« En dernier résumé, et au sujet des muscles des extrémités auxquels nous bornerons notre communication d'aujourd'hui, je puis répéter ce que j'écrivais en 1809, à la fin de mon Mémoire sur les muscles du mouvement du *Phoque commun* :

« Tels sont les moyens départis aux Phoques pour se « mouvoir. Leur examen anatomique fournit une nou- « velle preuve que, depuis l'homme qui semble fuir le « sol dans sa marche, jusqu'à ces animaux qui y sont « comme enchaînés par toute la longueur de leur corps, « on trouve constamment un même plan d'organisation. « Partout ce sont les mêmes leviers, qui varient très- « peu dans leur nombre et leurs rapports essentiels.

« mais qui présentent beaucoup de différences dans « leur forme, leur longueur ; dans la manière dont ils « sont joints au point d'appui ; dans le degré de force « et dans la direction de la puissance qui les meut.

» Sous ces divers points de vue, les Phoques nous » ont offert des modifications importantes qui expli- » quent, il me semble, d'une manière satisfaisante, » leurs mouvements singuliers. »

» Que l'on substitue, dans ces conclusions générales, que j'avais tirées, il y a quarante-quatre ans, d'un travail analogue à celui-ci, le nom de *Singes* à celui de *Phoques* ; que l'on considère les nécessités de la vie habituelle sur les arbres et des mouvements qu'elle exige, au lieu du ramper sur le sol et de la natation pour la vie aquatique, on aura observé, avec le même plan général d'organisation, d'autres modifications admirablement adaptées à ce genre d'existence, ainsi que j'espère l'avoir démontré dans ce Mémoire et dans le précédent, pour les organes passifs et actifs du mouvement, chez le *Gorille* et les Singes de la même famille. »

— S. A. *Ch.-L.* Prince *Bonaparte* donne lecture de la seconde partie de ses *Notes sur les collections de M. A. Delattre.*

Dans cette partie, S. A. s'occupe de l'examen des *Passereaux cultrirostres*, et, dans le courant d'une revue détaillée de ceux que l'on doit au voyageur Delattre, nous trouvons les passages suivants, destinés à faire connaître des espèces nouvelles :

« M. Cabanis vient de nommer *Ostinops* un démembrement de mon genre *Cassicus*, auquel il aurait peut-être mieux valu restreindre le nom de *Psarocolius*, Wagl. Quoi qu'il en soit, les vrais Caciques se trouvent maintenant réduits à quatre espèces, car *yuracares*, Lafr. et *Devillii*, Bp., sont des *Ocyalus : cristatus*, Gm., *atrovirens*, Lafr., et *viridis*, Vieill., dont *angustifrons*, Spix ne diffère peut-être pas plus que *montezuma* de *bifascia-*

tus, des *Ostinops*. M. Fontainier vient de rapporter de Guaripata une magnifique espèce nouvelle que j'appellerai *Ostinops guatimozinus*, Bp.

« Maximus, nigerrimus; dorso tectricibusque caudæ superioribus et inferioribus fusco-castaneis : cauda flavissima ; rectricibus mediis nigris obsolete fasciatis : rostro nigro, apice rubro-aurantio. »

» Il est impossible de ne pas séparer des *Agelaius*, Vieill. le genre *Thilius*, Bp. (*Agelasticus*, Cab.), qui est à ce genre ce que *Pedotribes* est à *Trupialis*, et correspond, dans sa série, à *Pendulinus* des Ictérés.

» J'ai vu dans le Musée de Bruxelles une espèce différente de celles décrites dans mon Conspectus, et je l'y ai nommée *Thilius major*, Bp.

« Cæteris duplo major, nigerrimus : humeris aureo-flavis : superciliis nullis : rostro breviore. »

Séance du 19 décembre. — On entend la continuation des notes ornithologiques du Prince *Bonaparte*.

Beaucoup d'espèces de *Passereaux conirostres* sont passées en revue, et nous remarquons, comme dans les parties précédentes de ce travail, un grand nombre de rectifications. Le Prince donne des diagnoses nouvelles à quelques espèces déjà décrites, et qu'il place dans d'autres genres.

Chondestes ruficauda, Bp., espèce nouvelle du Nicaragua, la seconde du genre de Swainson.

Rufo-cinerea, plumis dorsi medio nigris; subtus alba, pectore plumbeo, lateribus, crissoque rufescentibus; genis, cum pileo nigris, vittis tribus albis; remigibus omnibus fere inter se æqualibus : cauda elongata, gradata, rufa, rectricibus unicoloribus : rostro nigro, mandibula subtus albida.

Passerculus alaudinus, Bp., nouvelle espèce de Californie, difficile à distinguer de *P. savanna*, Bp., ex Wils., mais plus petite, sans jaune aux sourcils et à bec plus court et plus effilé.

Griseo, albo, et rufo-olivascente varius : subtus pure albus, pectore lateribusque nigricante-guttulatis : remigibus quatuor primis

subæqualibus cæteras parum excedentibus : rectricibus subacutis

Une autre espèce encore plus petite, à bec encore plus mince, semble vivre plus au nord ; en suivant la comparaison, nous la nommerons :

Passerculus anthinus, Bp., ex Kadiak, Am. Ross. *Simillimus* præcedenti, *sed rostro etiam graciliore et capite flavo induto : subtus albo-rufescens magis maculatus.*

Chlorospingus spodocephalus, Bp., nouvelle espèce de Nicaragua, qu'après avoir hésité entre *Hemispingus* et *Comarophagus* nous plaçons dans ce nouveau genre de Cabanis, à cause de son bec de Mésange, noir et comprimé.

Flavo-olivaceus, subtus aurantius : capite toto cinereo, gula dilutiore : rostro nigro; pedibus rubellis.

Dans des notes plus étendues que le Mémoire même, le Prince fait connaître beaucoup d'autres espèces appartenant aux genres rapportés par M. Delattre, mais trouvées dans diverses collections. Nous signalons particulièrement ces notes aux ornithologistes, car ils y trouveront une foule de renseignements utiles.

Séance du 26 *Décembre*. — M. *Millet* présente des *Recherches sur les fécondations artificielles*, qui sont envoyées à l'examen d'une commission.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

M. le professeur *Marcel de Serres* nous adresse la lettre suivante sur les *Mollusques lithodomes* :

« Monsieur,

« Vous savez que je me suis assuré que les Mollusques lithophages sécrètent une liqueur acide à l'aide de laquelle ils percent les pierres dans lesquelles ils se logent (1). Ces Mollusques appartiennent aux genres *Mo-*

(1) Voyez le numéro 9 de la *Revue zoologique*, année 1853, page 393.

diola, *Venerupis* et *Petricola* ; ce sont du moins les seuls chez lesquels j'ai observé jusqu'à présent cette particularité. Du reste, les Mollusques qui sécrètent une humeur acide font également usage de leurs valves pour creuser et agrandir les trous dans lesquels ils passent leur vie.

« On se demande, en présence de ces faits, comment l'humeur acide qui corrode les pierres les plus dures n'attaque pas en même temps les coquilles calcaires que présentent tous les mollusques lithophages. L'observation nous donne l'explication de ce petit phénomène. La *Modiola lithophaga*, ainsi que d'autres espèces de ce genre, qui vivent dans l'intérieur des polypiers pierreux des mers du Sud, des Antilles ou des îles Marquises, notamment de Nu-Ka-Iva, se montrent recouvertes par une légère couche calcaire peu épaisse, d'un blanc roussâtre (1). Les parties des coquilles qui en sont revêtues n'offrent plus alors de traces de l'épiderme brun auquel elles doivent l'uniformité de leurs nuances.

« La couche calcaire qui entoure les coquilles de ces Mollusques leur est donc tout-à-fait étrangère dans leur état normal ; elle paraît provenir de l'action que ces animaux exercent pendant leur vie sur les pierres où ils se logent. Elle défend du moins les coquilles contre l'usure qui pourrait être le résultat d'un frottement longtemps prolongé, et les protége contre les effets des acides. Elle le fait avec d'autant plus d'efficacité, qu'une humeur glaireuse ou mucilagineuse, sécrétée par les Mollusques eux-mêmes, la fixe sur les parois de leurs valves. Tout en les mettant à l'abri du frottement direct,

(1) Plusieurs Modioles des mers des Indes ont de pareilles habitudes et se logent, comme celles des Antilles, dans les masses des polypiers pierreux. D'après Spallanzani, les Mollusques de ce genre percent la substance même des laves rejetées par le Vésuve dans la mer.

cette matière, composée en partie de substance animale, les empêche d'être attaquées d'une manière notable par une liqueur corrosive quelconque. Elles en sont donc protégées suffisamment, outre que la vie elle-même les défend contre l'action des agents énergiques, en les entourant d'une humeur mucilagineuse qui les en garantit.

« Ces faits sont loin d'avoir échappé à l'attention des anciens observateurs ; du moins le directeur de la compagnie de commerce de Middelbourg, nommé Leendert-Bomme, s'est assuré, avant 1778, que les Pholades perçaient les pierres les plus dures et sans le secours d'un acide. Ce naturaliste a également fait connaître une foule de détails curieux sur l'économie de ces animaux ; il a particulièrement fait observer qu'en 1759 et 1760 les Mollusques lithodomes avaient menacé d'une destruction complète les digues de l'île de Valcheren (1).

« Quoique la plupart des Mollusques lithophages appartiennent à l'ordre des Acéphales ou des Lamellibranches, il faut bien se garder de supposer qu'ils soient les seuls qui se logent dans l'intérieur des pierres ou des bois. C'est toutefois parmi les seuls invertébrés que l'on découvre des espèces qui ont de pareilles habitudes. Mais ces invertébrés se rapportent non-seulement aux Mollusques acéphales des genres *Modiola*, *Pholas*, *Venerupis*, *Gastrochœna*, *Petricola*, *Corbula*, *Clavagella*, *Fistulana* et *Septaria*, mais aux Gastéropodes du genre *Helix*. A la vérité on n'a cité qu'une espèce de ce genre, l'*Helix aspersa*, qui ait de pareilles habitudes, tout comme le genre *Teredo* est à peu près le seul qui perce les bois dans l'intérieur desquels il passe sa vie.

(1) Ce Mémoire a fait l'objet d'un travail particulier de M. le professeur G. Vrolick, inséré dans le premier volume de l'Académie des Sciences d'Amsterdam. Voyez les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences* de Paris, tom. XXXVI, pag. 797, n° 18 (2 mai 1853).

« Les Annélides errants du genre des Néréides, ainsi que les Tubicolés des genres *Serpula*, *Sabellaria* et *Magilus*, se logent également dans l'intérieur des pierres, où il s'établissent plus ou moins profondément, suivant leurs espèces. Il paraît qu'il en est de même du genre Siponcle, qui appartient aux zoophytes échinodermes.

« Tels sont la plupart des invertébrés, qui creusent leurs habitations dans les roches solides ou dans les bois, et qui y passent leur vie. Il est assez remarquable que le genre de Mollusques qui, dans les temps géologiques, a eu de pareilles mœurs, soit celui qui présente aujourd'hui le plus d'espèces lithodomes. Ce genre est celui des Modioles, qui a jadis vécu non-seulement dans l'intérieur des roches calcaires, mais encore dans la masse des polypiers pierreux.

« Ainsi, les plus petits comme les plus grands phénomènes de l'ancien monde n'ont jamais cessé de se produire, et se sont succédé avec une constance réellement digne d'attention. La seule différence qu'il y ait à cet égard tient à ce que plusieurs d'entre eux ont diminué en grandeur et en intensité.

« Si nous n'avons pas signalé les insectes lépidoptères de l'ordre des Tinéites, dont les habitudes ont quelques rapports avec celles des espèces que nous venons de citer, c'est que leurs larves se logent bien entre les feuillets des schistes, mais ne paraissent pas les percer ni s'y loger d'une manière permanente. Il y a bien quelques analogies entre les mœurs de ces lépidoptères et celles des Mollusques, et surtout des Annélides lithodomes ; mais il n'y a pas à cet égard similitude complète.

« Nous ferons observer, en finissant, que les espèces perforantes de l'ancien monde ne paraissent pas, du moins jusqu'à présent, avoir exercé leur action sur les roches, antérieurement aux roches jurassiques, mais qu'elles ont continué cette action sur les roches crétacées et tertiaires. »

ANNÉE 1853.

Texte.	37 feuilles.
8 planches coloriées, valeur	12
11 planches noires, valeur	11
Total.	60 feuilles.

Pour répondre aux questions qui nous sont faites par nos honorables collaborateurs sur le prix des tirages à part de leurs articles, nous donnons le tarif suivant :

Pour *une* feuille in-8°, tirée à 100 exemplaires, remaniement, composition d'un titre, tirage et papier, de 10 à 12 fr.

Pour *une demi*-feuille, à peu près les mêmes frais, mais moins de papier, de 7 à 9 fr.

Pour *un quart* de feuille — *idem*, de 5 à 7 fr.

Pour *une* planche noire, le prix, pour 100 exemplaires, est de 3 fr. 50 c.

Pour *une* planche en couleur, le prix varie de 10 à 15 fr.

Avis essentiel.

Pour la régularité du service, il est essentiel que les personnes qui ne désireraient pas continuer de souscrire à la *Revue de Zoologie* nous en avertissent (*franco*) avant le 10 février. Les Abonnés qui n'écriront pas seront considérés comme continuant de souscrire, et recevront, avec le premier numéro de 1854, une traite de 24 francs (23 fr. pour les départements, et 1 fr. pour la traite).

TABLE DES MATIÈRES.

Pucheran. — Etudes sur les types peu connus du Musée de Paris. 545
Gerbe. — Mélanges zoologiques. 550
Marcel de Serres. — Note sur les dépôts diluviens, les sables et les marnes tertiaires d'eau douce de Montpellier. 557
H. Lucas. — Essai sur les animaux articulés qui habitent l'île de Crète. 565
Académie des Sciences de Paris. 576
Mélanges et nouvelles. 584

TABLES ALPHABÉTIQUES

POUR L'ANNÉE 1853.

I. TABLE DES MATIÈRES.

Académie des Sciences de Paris. 37, 87, 130, 184, 226, 272, 380, 424, 468, 531, 576.
Albunea. Lucas et Guérin-Méneville. 45. — De Saussure. 367.
Aménités conchyliologiques. Bourguignat. 340.
Ancyles (embriogénie). Gassies. 90.
Ancylus Janii. Bourguignat. 203.
Animalcules des infusions végét., etc. Paul Laurent. 37.
Animaux articulés de l'île de Crète. Lucas. 418. 461, 514, 565.
Animaux vertébrés. Gerbe. 197, 550.
Anodontes de l'Aube. Drouët. 247, 493.
Apochrysa (ins. névropt.). 261.
Arachnides (fluide nourricier). 275.
Arremon (rectification). Sclater et de Lafresnaye. 62.
Ateneo Italiano. De Luca et Muller. 544.

Batraciens Anoures. A. Duméril. 132.
Batraciens Urodèles. Duméril. 273.
Buprestide (ins.). Chevrolat. 308.

Carabiques de la Guinée. De Laferté. 203, 267, 368, 410.
Catharte citadin. O. Des Murs. 146.
Caverne ossifère. Robineau-Desvoidy. 469.
Cebrions (métamorphoses). De Cerisy. 87, 214.
Cerveau (mamm.). Dareste. 468.
Chéloniens fossiles. Owen. 426.
Classific. ornithol. Bonaparte. 531.
Cocons (Richesse en soie). Guérin-Méneville. 133, 185.
Coléoptères de Russie. Motschoulsky. 383.
Congrès des délégués des Sociétés savantes des départements. 39.
Coquilles terrestres et fluviat. Mortillet. 335.
Crustacés du Mexique. De Saussure. 354.
Cyclades nouvelles. A. S. Normand. 334.

Dépôts diluviens (animaux fossiles). Marcel de Serres. 446, 557.
Dipus (mamm.). Ed. Fairmaire. 145.
Donacia (ins. col.). 141.

Eaux de mer. Dauvergne. 534.
Echinodermes foss. Michelin. 34.
Ectypus (ins. hémypt). Signoret. 263.
Encéphale des poissons. Serres. 472.
Enchydris marina Nordmann. 469.
Entomologie de la Crète. Lucas. 418, 461, 514, 565.
Erpétologie et Ichthyologie. Duméril. 470.
Euchlornis (ois.) Cornalia. 104.
Eurychora (ins. col.). Lucas. 30.
Euryprosopus (insect. col.). Buquet. 256.

Gorilla Savagii. Owen. 473.
Gorille. H. Aucapitaine. 49, 97.
Guêpes solitaires. H. de Saussure. 188.

Hélix nouvelles. H. Hupé. 296.
Herpétologie de la Vienne. Mauduyt. 277.
Histoire natur. de Cuba. Poey. 539.
Hirudiculture. Guérin-Méneville. 475.
Homme. H. Hollard. 90, 476.
Huîtres. Coste. 229.

Ichthyologie de la Vienne. Mauduyt 278.
Insectes d'Espagne Graëlls. 140.
Insectes des roses. Westwood. 141.

Insectes gallicoles. Lacase-Duthier et Riche. 427.
Journal de Conchyliologie. 279, 322.

Laniens (ois.). Bonaparte. 292, 433.
Lanius pitanga et sulfuratus. O. Des Murs. 3.
Lépidoptères nouveaux. Lucas. 310.
Limaces nouvelles. Normand. 335.
Longicornes (catalogue). White. 336.
Lophornis (ois.). J. Bourcier. 193.
Loup, Mauduyt. 276.

Mélanges orn. Lafresnaye. 337, 490.
— Mél. zool. Gerbe. 197, 550.
Metallura (ois.). J. Bourcier. 295.
Mollusques de l'Oise. Baudon. 136.
Mollusques lithodomes. Marcel de Serres. 393, 584.
Momotus (ois.). Sclater. 489.
Morphogénie générale. Cornay. 231.
Mule fissipède. Lavocat et Joly. 424.
Myopaires (ins. diptères). Robineau-Desvoidy. 541.

Notes zoologiques. Le Conte. 142.

Observations zoologiq. Owen. 473, 474.
Œuf double Baron de Morogues. 287.
Oiseaux d'Afrique. De Muller. 542.
Oiseaux d'Afrique. De Filippi. 289.
Oiseaux (esp. nouv.). Sclater. 480.
Oiseaux (nouvelles esp.). De Lafresnaye. 56.
Oiseaux hybrides. Jaubert. 114.
Oiseaux nouveaux. Jules et Edouard Verreaux. 193.
Ornithologie de la Savoie. J.-B. Bailly. 190.
Oryctéropes. Duvernoy 382.

Parus alpestris. Ed. Fairmaire. 246.
Passalides (ins. col.) Smith. 138.
Pentadactylie. Joly et Lavocat. 382.
Phalcobène. O. Des Murs. 154
Pisciculture. Coste. 90, 185.
Poche bucale chez les Casse-noix. De Sinéty. 226.
Poissons d'Amérique. Agassiz. 381.
Poissons (nouv. esp.). De Filippi. 164.
Pseudomorpha et Adelotopus. Westwood. 395

Pyrrhula erythrina et Chlorospiza incerta. Jaubert. 109.

Races humaines. H. Hollard. 90, 476.
Races humaines, Serres. 553.
Ramphocelus (ois.). Lafresnaye. 241.
Reptiles fossiles de France. Gervais. 130.
Reptiles nouveaux. A. Duméril. 38.
Reptiles Ophidiens. Duméril. 134.
Rhinocéros foss. Duvernoy. 37, 39, 131.

Sangsues. Guérin-Méneville. 430.
Sangsues (anat.). Gratiolet. 272.
Sangsues médicin. Bonniceau. 470.
Saturnia (lépid.). Sallé. 171.
Scylliens (monogr.). A. Duméril. 8, 73, 90, 119.
Scyllium (fœtus de). De Filippi. 286.
Sériciculture. Guérin-Méneville. 503.
Singe fossile. Marcel de Serres. 557.
Sphærium (moll.). Bourguignat. 340.
Symbolique de la forme humaine. Carus. 276.
Sympiezocera (ins. col.). Lucas. 25.

Térébratule (anatomie). Gratiolet et Owen. 380, 426.
Termites (destruction). De Quatrefages. 184.
Tettigonides. V. Signoret. 173.
Troglodytes Gorilla. Owen. 426.
Troglodytes et Gorilla (anat.). Duvernoy. 273, 580.
Trilobites (crust. foss.). 139.
Types peu connus du Musée de Paris. Pucheran. 65, 156 386, 481, 545.

Vertébrés nouveaux de la Provence. Z. Gerbe. 197, 550.
Vers à soie exotiques. Lamare-Piquot 134.
Voyage scientifique. Huet du Pavillon. 431.

Zoologie du Voyage au pôle sud. Pucheran. 471.
Zoophytes. Le Conte. 142.
Zoophytes et Mollusques. Gegenbaur. 470.

II. TABLE DES NOMS D'AUTEURS.

Agassiz. Poissons d'Amérique. 381.
Allibert. Nécrologie. 95.
Aucapitaine (H.). Gorille. 49, 97.

Bailly (J.-B.). Ornithologie de la Savoie. 190.
Baudon. Mollusques de l'Oise. 136.
Blanchard. Fluide nourr. des Arachnides. 275.
Bonaparte. Classific. ornithol. 531. — Don de sa collection. 91, 189. — Laniens (ois.). 292, 455. — Oiseaux d'Afrique. 291. — Ois. de Californie. 576.
Bonniceau. Sangsues médicin. 470.
Bourcier (J.). Lophornis (ois.). 193. — Metallura (ois.). 295.
Bourguignat. Ancylus Janii. 203. — Aménités conchyliologiques. — Sphærium. 340.
Buquet. Euryprosopus (ins.). 256.

Carus. Forme humaine. 276.
Caumont (de). Soc. savantes. 39.
Cerisy (de). Cébrions. 87, 214.
Chapuis. Cebrio. 219.
Chevrolat. Buprestide (ins.). 308.
Cornay. Morphogénie générale. 231.
Cornalia. Euchlornis. 104.
Coste. Huîtres. 229.
Coste. Pisciculture. 90, 185.

Dareste. Cerveau, mamm. 468.
Dauvergne. Eaux de mer. 534.
Des Murs (O.). Catharte citadin. 146. — Lanius. 3. — Morphogénie de Cornay. 231. — Phalcobène. 154.
Droüet. Anodontes de l'Aube. 247, 493.
Duméril. Batraciens Urodèles. 273. — Reptiles Ophidiens. 134. — Soie. Rapport. 185.
Duméril (A.). Batraciens Anoures 132. — Erpétologie et Ichthiologie. 471. — Reptiles nouv. 38 — Scylliens. 8, 73, 90, 119.
Duvernoy. Anat. des Troglodytes et des Gorilla. 273, 580. — Orycteropes. 382. — Rhinocéros foss. 37, 39, 131.

Fairmaire (Ed.). Dipus (mamm.) 145. — Parus alpestrs. 246.
Filippi (de). Oiseaux d'Afrique. 289. — Poissons (nouv. esp.). 166. — Scyllium. 286.

Gassies. Ancyles (embryogénie). 90.
Gegenbaur. Zoophytes et mollusques. 470.
Geoffroy-St-Hilaire. Gorilla. 275.
Gerbe. Vertébrés nouveaux de la Provence. 197, 550.
Gervais. Reptiles foss. 130.
Graëlls. Ins. d'Espagne. 140.
Gratiolet. Anat. des sangsues. 272. — Anatides, térébratules. 380.
Guérin-Méneville. Albunea. 45. — Apochrysa. 261. — Cocons, richesse en soie. 133, 185. — Hirudiculture. 475. — Sangsues. 430. Sériciculture. 503.

Hollard. Homme, races humaines. 90, 476.
Huet du Pavillon. Voyage scientifique. 431
Hupé (H.). Hélix nouv. 296.

Jaubert. Oiseaux hybrides. 114. — Pyrrhula et chloropiza. 109.
Joly. Mule fissipède. 424.
Joly et Lavocat. Pentadactylie. 382.

Lacase-Duthier. Insectes gallicoles. 427.
Lamare-Piquot. Vers à soie. 134.
Laferté (de). Carabiques. 267, 203, 368, 410.
Lafresnaye (de). Arremon (Rectification). 62. — Lanius. 63. — Mélanges ornithologiq. 337, 490. — Nouvelles espèces d'oiseaux. 56. — Ramphocelus 241. — Squelette des oiseaux. 39.
Laurent (Paul). Infusoires. 37.
Laurillard (nécrologie). 92, 189.
Lavocat. Mule fissipède. 424.
Le Conte. Donacia. 141. — Notes zoologiques. 142.
Luca (de) et Muller. Ateneo Italiano. 544.

7/2. Bue match

Lucas. Albunea. 45. — Articulés de Crète. 418, 461, 514, 565. — Eurychora. 30. — Lépidoptères nouveaux. 310. — Sympiezocera (Ins.) 25.

Marcel de Serres. Animaux fossiles. 446, 557. — Mollusques lithodomes. 393.
Mauduyt. Loup. 276 — Herpétologie de la Vienne. 277. — Ichthyologie de la Vienne. 278.
Michelin. Echinodermes foss. 34.
Morogues (baron de). Œuf double. 287.
Mortillet. Coquilles terr. et fluv. 335.
Motschoulsky. Coléopt. de Russie. 385.
Muller (de). Oiseaux d'Afrique. 542.

Normand. Cyclades, limaces. 334-335.
Nordmann. Enchydris marina. 469.

Owen. Chéloniens et Troglodyte. 426. — Gorilla Savagii. 473. — Ossements fossiles. 473. — Myrmecophaga (mœurs). 474. — Morse (mœurs). 474.

Petit de la Saussaye. Journal de Conchyliologie. 279, 322.

Poey. Hist. nat. de Cuba. 539.
Pucheran. Types peu connus du Musée de Paris. 65, 156, 385, 441, 481, 545. — Zoologie du Voy. au pôle sud. 471.

Quatrefages (de). Termites (destruction des). 184.

Riche. Insectes gallicoles. 427.
Robert (E.). Sériciculture. 503.
Robineau-Desvoidy. Caverne ossifère. 469. — Myopaires. 541.
Sallé. Saturnia (lépid.). 171.
Salter et Forbes. Trilobites. 139.
Saussure (de) Crustacés du Mexique. 354. — Guêpes solitaires. 188.
Sclater. Arremon. 62. — Nouvelle espèce d'oiseaux 480. — Momotus (nov. sp.). 489.
Serres. Encéphale des poissons. 472 — Races humaines. 533.
Sinéty (de). Poche bucale. 226.
Signoret Ectypus 263. — Tettigonides. 173.
Smith. Passalides. 138.

Verreaux. Oiseaux nouveaux. 193.

Westwood. Ins. des roses. 141. — Pseudomorpha, Adelotopus. 395.
White. Longicornes Catalogue. 336.

FIN DU 5e VOLUME DE LA 2e SÉRIE.

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Ce, RUE D'ERFURTH, 1.

3/7 HHI